





L. 1.25
S.

HENRY CORMEAU

)

L'Accent de Chez nous

Essai d'une Phonétique
du Bas-Anjou

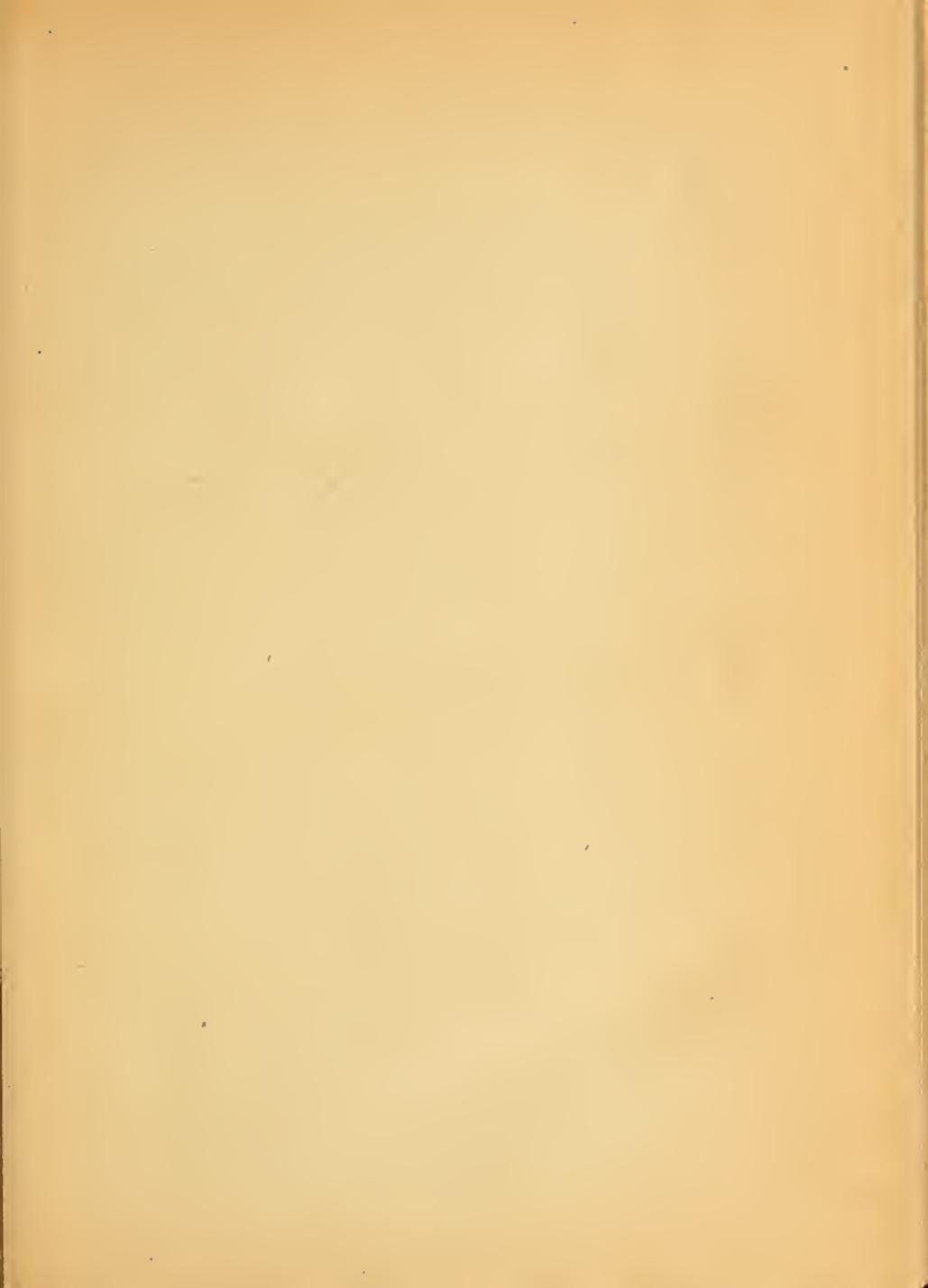


PARIS
ÉDITIONS GEORGES CRÈS & C^{ie}

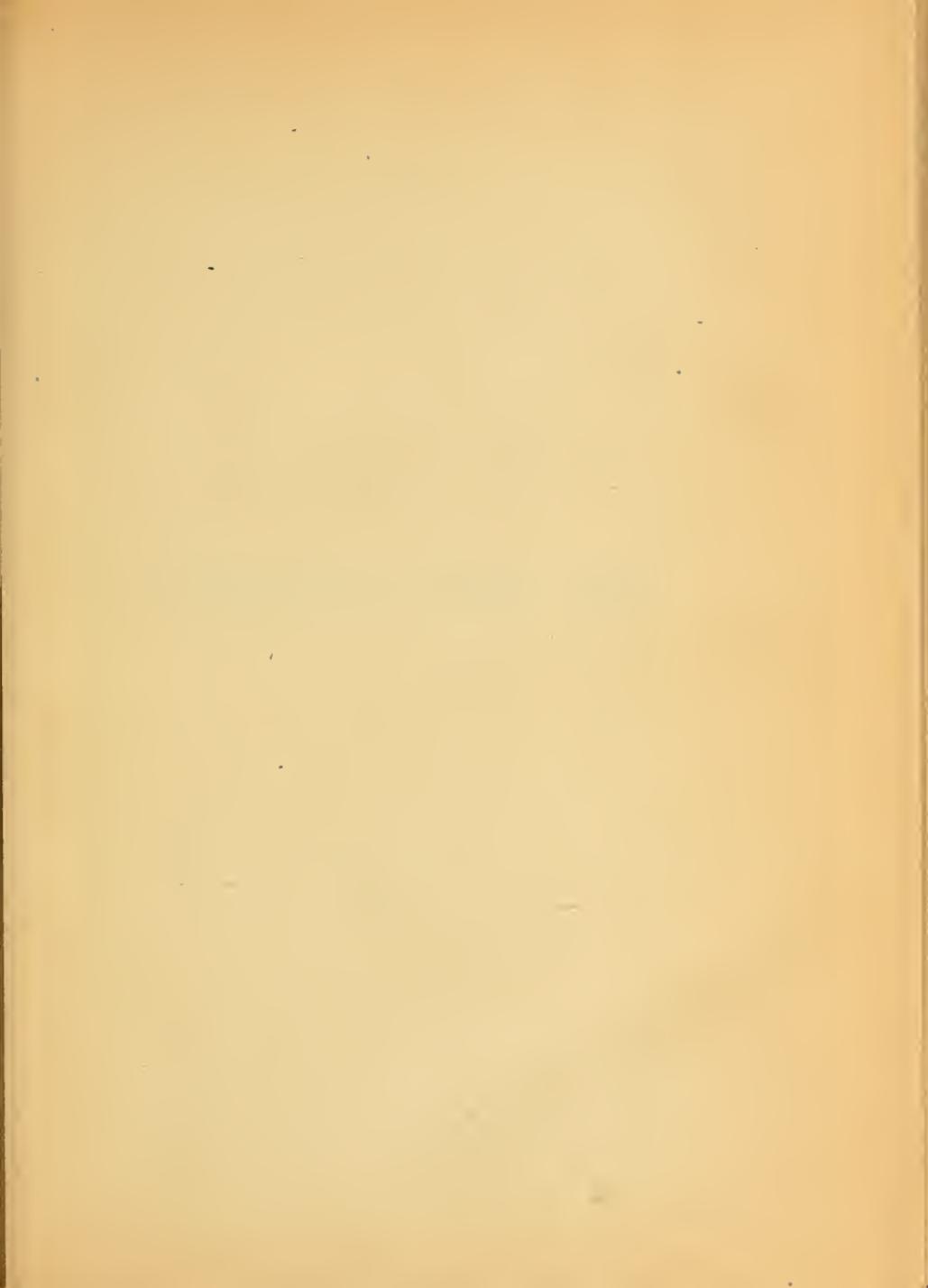
21, RUE HAUTEFEUILLE, 6^e

MCMXXII











L'Accent de Chez nous

Du même Auteur

Ouvrages parus

Le Temps d'Amour, poésies et impressions (1883-1888). Un volume, Paris, Paul Sevin éditeur, 1889. *Épuisé.*

L'Imagerie aux Chimères, humanités. Un volume, hors commerce, 1906. *Épuisé.*

Terroirs Mauges, *Miettes d'une Vie provinciale*. Première édition, un volume, hors commerce, 1909. *Épuisé.* — Deuxième édition, deux volumes: tome premier, le *Glossaire*; tome second, la *Tradition*. Paris, Georges Crès éditeur, 1912.

Le Mal joli, étude d'une petite ville du Bas-Anjou de 1865 à 1886. Un volume, aux Éditions Georges Crès, 1921.

Figures de l'Ouest, monographies d'écrivains et d'artistes publiées dans l'*Ouest*, l'*Angevin de Paris* et la *Revue de l'Anjou*, de 1911 à 1921. A part, René Vallette, 1921.

Préfaces: aux *Adamites* de Michel Savigny (1906), *Le Maître de l'Hexagramme*; — à *Vers et Calvaires* de Gaston Strarbach (1910), *Prose sur des Vers*; — à la *Terre poitevine* d'Albert Hennequin (1912), *Causette au pas de la Porte*.

En préparation

Histoires de Margot-la-Bossue, études et nouvelles.

Sentiment, méditations, poèmes en prose.

HENRY CORMEAU



L'Accent de Chez nous

Essai d'une Phonétique
du Bas-Anjou



PARIS
ÉDITIONS GEORGES CRÈS & C^{ie}

21, RUE HAUTEFEUILLE, 6^e

MCMXXII



DC
273
47-57

Signes et Caractères

- > signifie *dévi*ent, donne **ou** est devenu, a donné;
- < — *provient de*, provenant de;
- : — *assonne ou rime avec*, se bien garder de confondre ce : avec le : ordinaire.
- " marque un mot de patois ou d'ancien français encore usité. Je n'ai pas marqué de ce signe tous les doublets du français moderne restés reconnaissables;
- * — un mot ou une forme présumés, mais non attestés;
- y signifie le *yod*, comme dans *yeux*;
- ñ — *n mouillé*, comme dans *ñier* (= *gné*);
- l — *l mouillé*, comme dans *œil*;
- è — *e ouvert très bref*. J'ai, autant que possible, indiqué l'accent des *e*; à part ceux que leur position oblige à prononcer, comme en français, les *e* inaccentués dans les mots en italique et dans les citations ne se prononcent pas;
- éè marque un *é* auprès duquel commence à se développer un faible son *è*. De même pour toute combinaison semblable de caractères.
- kⁱ, k^y, k²y, marquent un *k* palatal, voir la note 4 à la page 193. De même après *qu*, *gu*, *d*, *t*.



Abréviations

A. f., ancien français; — all., allemand; — angl., anglais; — ber., berrichon; — c., couplet; — celt., celtique; — cf., conférez; — ch., chapitre; — ch.-or., charte originale; — d., dialectal; — éd., édition; — esp., espagnol; — f., français (moderne); — fol., 1^o, folio, feuillet; — hol., hollandais; — L., livre; — l., latin; — m. f., moyen français; — n. (précédé d'un chiffre), Noël; — n. f., nom féminin; — n. m., nom masculin; — n. v., nom verbal; — néerl., néerlandais; — norm., normand; — patr., patronyme; — pers., persan; — poit., poitevin; — Pr., prieuré; — prov., provençal; — s., siècle; — scand., scandinave; — t., tome; — vol., volume; — v^o, verso; — v^s, vers.

Liste des Auteurs cités

Affiches d'Angers = *Journal d'Affiches d'Angers* (1^{er} numéro le 3 juillet 1773 chez Charles Billault, et à partir de 1783 chez Mame, devenu par la suite le *Journal de Maine-et-Loire*).

Amours de Colas, cité d'après F. Brunot, *Histoire*.

Balzac (H. de), *Œuvres complètes*, Paris, Houssiaux, 1870.

Barrau (Auguste), *Au Pays maraîchin*, Paris, Figuière, 1913.

Beauquier (Chartes), *Chansons populaires recueillies en Franche-Comté*, 1894.

Bedouin (Samson), *Noëls* = *Noëls de Samson Bedouin, moine de l'abbaye de la Couture du Mans, de 1526 à 1563, précédés d'une étude*

sur les recueils de noëls manceaux du XVI^e siècle, par H. Chardon. Le Mans, 1874.

Bellay (Joachim du), *Les Regrets*.

Beuve (Louis), *Adieux d'une grand'mère à son fisset*, et *La Grand-Lainde de Lessay*, poésies en patois normand, dans *Anthologie des Poètes Normands contemporains*. Paris, 1903.

Bible des Noëls nouveaux faits en l'honneur de N. S. J. C., éditions angevines de Hernault, Hubault, Jahyer, Hamon, Pavie, etc.. Antoine Hernault a fait paraître en 1582 une bible que Port dit n'être certainement pas la première, qui est la première — à Angers — connue des bibliophiles.

Bos (D^r), *Glossaire de la Langue d'oïl*, Paris, Maisonneuve.

Bourdigné (Charles de), *La Légende joyeuse de Maître Pierre Faifeu*, édition du Bibliophile Jacob.

Bourdigné (Jean de), *Ystoire agrégative des Annales et Chroniques d'Anjou*, édition de Quatrebarbes et Godard-Faultrier, 1841.

Brantôme, *Dames illustres*, cité d'après le *Glos. N.*

Bruneau de Tartifume, *Philandinopolis*, ms. 870 de la Bibliothèque d'Angers.

Brunot, *Histoire = Histoire de la Langue française*, par Ferdinand Brunot. Paris, A. Colin, en cours de publication.

Bucher (Germain Colin), *Poésies*, éd. Denais. Paris, Techener.

Cange (du), *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis*.

Cartes, de Cassini, de l'État-major, cantonales, citées, comme les graphies du Recrutement et celles de l'État-civil, d'après le *Dict. de Port*.

Chanlouineau (Louis), né à Maulévrier le 27 août 1797, mort à Angers vers 1854, a laissé: *Grand voyage d'un habitant du Bocage sans perdre de vue son clocher*, ms. 588 de la Bibliothèque municipale d'Angers.

Chants de l'Ouest = Chants et Chansons populaires des Provinces de l'Ouest, recueillis par Jérôme Bugeaud, 2 vol.. Niort, 1895.

Chartes angevines en langue vulgaire du XIII^e siècle, édition P. Marchegay, dans la *Revue de l'Anjou*, année 1852.

Chartier (Alain), *Le Livre ou Poème des Quatre Dames*.

Chesnaye J. de la, *Vieux Bocage* = *Le Vieux Bocage qui s'en va*, édition de la *Revue du Bas-Poitou*. Fontenay-le-Comte, 1911. — *Proverbes vendéens*. Paris, 1906.

Chrest. C. = *Chrestomathie de l'ancien Français*, par L. Constans. Paris, Welter, 1906. Une précédente édition était parue en 1884. — C'est dans ce recueil qu'ont été puisées les citations de: *Prose de sainte Eulalie*, *Vie de saint Léger*, *Vie de saint Alexis*, *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople*, *Chanson de Roland*, *Couronnement de Louis*, *Huon de Bordeaux*, *Berthe aux grands pieds* (d'Adenet Le Roi), *Élie de Saint-Gilles*, *Raoul de Cambrai*, *Ami et Amile*, *Chanson de Jérusalem ou d'Antioche* de Richard-le-Pèlerin et Graindor de Douai), *Roman de Thèbes*, *Roman de Troie* (de Benoît de Sainte-Maure), *Parténopéus de Blois*, *Tristan*, *Cligès et Yvain* (de Chrétien de Troies), *Richard le Beau*, de Maître Requis, *Les Cent nouvelles nouvelles*, *Brifault*, *Aucassin et Nicolette*, *Roman de Renart*, *Évangile aux Femmes*, *Roman de la Rose* (de Guillaume de Lorris et Jean de Meung), *Dits* (de Huë Archevesque), *Le Mystère d'Adam*, *Jeu de saint Nicolas* (de Jean Bodel), *Jeu de Robin et de Marion* (d'Adam de la Halle), *Pathelin*, *Roman de Rou* (de Wace), *Histoire de Guillaume le Mareschal*, *Sermons* (de saint Bernard), *Dialogues du Pape Grégoire*, *Renaud de Montauban*, *Aliscans*.

Chronique des Églises d'Anjou, édition Marchegay et E. Mabille. Paris, 1869.

Chronique des IV Premiers Valois, cité d'après F. Brunot.

Clédat Léon), *Grammaire raisonnée de la Langue française*. 1894.

Clef d'Amour la), édition Tross. 1866.

Cordier (Paul), *L'En-deça des Grammaires*. Paris, Sansot.

Dagnet, *Le Patois manceau*, cité d'après le *Glos. N.*

Dauzat (Albert), *Essai de Géographie linguistique*. Paris, 1922.

Deniau, *Vendée* = *Histoire de la Guerre de la Vendée*, par l'abbé Deniau, curé du Voide. Angers, 1876-1879.

Deschamps (Eustache), *Œuvres*, édition Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, 1878-1903.

Dict. de Godefroy, plus souvent le *Godefroy* = *Dictionnaire de l'ancienne Langue française*, par Frédéric Godefroy.

Dict. de l'Ac. = *Dictionnaire de l'Académie française*. Nîmes-Pierre Beaune, 1778.

Dict. de Quitard = *Dictionnaire des Rimes*, par P. M. Quitard. Paris, Garnier, sans date.

Dictionnaire universel de la Langue française, par Ch. Nodier et V. Verger. Paris, Philippe, 1830.

Épître du Beau Fils de Paris, cité d'après F. Brunot, *Histoire*.

Faits merveilleux de Virgille, cité d'après F. Brunot.

Fallot (J.), *Recherches sur les formes grammaticales de la Langue française et de ses dialectes au XIII^e siècle*. 1839.

Foire à Maillezais la, chanson populaire recueillie par Louis de la Réveillière-Lépeaux, dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*.

Fougères Étienne de, *Le Livre des Manières*, édition Talbert. Angers, 1877.

Fragment de Valenciennes, cité d'après Raynouard.

Gastineau (Péan), *Vie de Saint-Martin de Tours*, édition Bourrassé. Tours, 1860.

Garnier de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de Saint Thomas le martyr*, éd. Hippeau. Paris, 1859.

George Sand, *Œuvres illustrées*. J. Hetzel, Paris, 1854. Septième vol., *La Vallée Noire*.

Giry, *Manuel de Diplomatie*. Paris, 1894.

Glos. A., *Glossaire de l'Anjou*, le *Glossaire* = *Glossaire des Parlers et des Patois de l'Anjou*, par A.-J. Verrier et René Onillon. Angers, Grassin, 1908.

Glossaire des patois angevins, par Charles Ménière, dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Angers*, tome XXXVI. Angers, 1881.

Glossaire des parlers ou patois du Bas-Maine, par G. Dottin. 1899.

Glossaire du Bas-Berry (Indre), par Pierre de la Loje. Paris, Ém. Bouillon, 1892.

Glossaire du Centre de la France, par le comte Jaubert. Paris, Chaix et C^{ie}, 1864-1869.

Gorlich, *Französische Studien*. Heilbronn, 1880.

Grammaire sommaire de l'ancien Français, par Bonnard et Salmon.

Greban (Arnoul), *Le Mystère de la Passion*, édition Paris et Raynaud. Paris, 1878.

Lamartine (A. de), *Le Tailleur de Pierres de Saint-Point*, avec illustrations de Baudouin. Paris, sans date.

La Mothe Le Vayer, *Des Noms*.

Lapaire (Hugues), *Le Courrandier*. Paris, Combet, 1904.

Larousse mensuel, revue.

Lebesgue (Philéas), *À ch' cuin de ch' fu*, poésie en patois picard, communiquée par l'auteur.

Leclerc (Marc), *Rimiaux d'Anjou*. 1913.

Le Masle (Jean), *Les Nouvelles Récréations poétiques*. A Paris, à la Bible d'Or, 1680.

Le Moigne (Lucas), *Noëls*, dans la *Grande Bible des Noëls angevins*.

Lettres de Dianne de Poytiers, édition Guiffrey. 1865.

Littre, *Histoire = Histoire de la Langue française*, par Littré. Paris, 1862.

Lobineau (dom), *Histoire de Bretagne*. 1707.

Loiseau, *Histoire = Histoire de la Langue française*, par Arthur Loiseau. Paris, 1881. — *Rapports = Rapports de la Langue de Rabalais avec les Patois de la Touraine et de l'Anjou*. Angers, 1867. (L'auteur était alors professeur de seconde au lycée d'Angers.)

Louvet, *Journal = Récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire, tant en la ville d'Angers, pais d'Anjou et autres lieux, (1583-1634)*, par Jean Louvet, clerk du greffe civil du Présidial d'Angers. Manuscrit conservé à la Bibliothèque d'Angers.

Maillard (Olivier), *Sermons*, cité d'après F. Brunot.

Marbode, *Lapidaire*, dans *Les Lapidaires français du Moyen-âge des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, par Léopold Pannier. Paris, 1882. Magnobodus, né vers 1035 à Angers, fut évêque de Rennes, mourut à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, le 11 septembre 1123. Il a laissé entre autres écrits un lapidaire, *De Gemmis*. La traduction citée, rédigée par un anonyme en dialecte tourangeau-manceau, figure le plus ancien monument des dialectes de l'Ouest XII^e s.).

Marie de France, *Six lais d'Amour*, éd. de Philéas Lebesgue. Paris, Sansot, 1913. — *Fables*, publiées par divers.

Ménage Gilles, *Dictionnaire étymologique ou Origines de la Langue française*, 1694. — *Histoire de Sablé*, 1689.

Miracles de Notre-Dame, édition G. Paris et U. Robert.

Mistère du Vieil Testament. Sociétés des anciens textes, 1878-9.

Mistral Frédéric, *Mirèio*, poème, 1859.

Mitou, *Noëls* = *Les Noël de Jean Daniel, dit Maître Mitou, organiste de Saint-Maurice et chapelain de Saint-Pierre d'Angers (1520-1530)*, précédés d'une étude sur sa vie et ses poésies, par Henri Chardon. Le Mans, 1874. — Célestin Port, parlant de Mitou, incline à croire que « peut-être était-il originaire du pays des Mauges ».

Molière, *Œuvres*, éd. Félix Lemaistre.

N. Lar. = *Nouveau Larousse illustré*.

Orain Adolphe, *Chansons de la Haute-Bretagne*, 1902.

Orson de Beauvais, cité d'après F. Brunot, *Histoire*.

Péan de la Tuillerie, *Description de la Ville d'Angers*, éd. Port. Angers, 1869.

Pissot Dr Léon, *Étude sur quelques noms propres du Pays choletais*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Cholet*, 1889.

Pocquet de Livonnière (G), *Jilustres d'Anjou*, dans la *Revue de l'Anjou*.

Poètes C. = *Les Poètes du Terroir du xv^e siècle au xx^e siècle*, par Ad. van Bever. Paris, Delagrave. — Dans les quatre volumes composant ce recueil, ont été, entr'autres, puisées des citations concernant: *Les Filles de Montrevel*, extrait des *Chansons populaires de l'Ain* de Ch. Guillon, I, 240; *Chanson de Bourbon*, extraite de *L'Ancien Bourbonnais* par Achille Allier, A. Michel et L. Battissier, I, 213; Estienne Tabourot, seigneur des Accords (XVI^e s.), *Bigarrures*, I, 261; Laurent de Briançon (XVI^e s.), *La Commère de Grenoble*, II, 13; Bernier de la Brousse (XVI^e s.), *Œuvres poétiques*, IV, 228; Christophe Gamon (XVI-XVII^e s.), *Le Jardin de Poésie*, III, 40; G de Scudéry (XVII^e s.), *Notre-Dame de la Garde*, IV, 320; Louis Petit (XVII^e s.), *La Muse normande*, III, 428; Aimé et Alexis Piron (XVII^e-XVIII^e s.), l'un Noël sur l'air: *Laisser paître vos bêtes*,

1, 273, et l'autre *Mon épitaphe*, 1, 289; Bernard de la Monnoye XVII-XVIII^e s.), *Noël pour la conversion de Blaizotte*, 1, 282; abbé Gesteau XVIII^e s.), *Noël*, IV, 231; François Rendier (XIX^e s.), *Un paysan de la vieille roche*, IV, 235; François Marchadier (XIX^e s.), *Noël de Petit Jean*, IV, 249; Édouard Lacuve (XIX^e s.), *La Mort et le Malheureux*, IV, 246; Hector Crinon (XIX^e s.), *Petites misères de la vie des campagnes*, IV, 125; Édouard David (XIX-XX^e s.), *El Muse picarde*, IV, 152; Charles Boulen (XIX-XX^e s.), *Voyage à travers la couleur locale*, III, 527; Gabriel Nigond (XIX-XX^e s.), *Contes de la Limousine*, 1, 205; Émile Guillaumin (XIX-XX^e s.), *Ma cueillette*, 1, 228.

Pope (mildred K.), *Étude sur la Langue de Frère Angier*, Paris, 1903. L'auteur conclut qu'Angier était angevin. — L'œuvre du Frère Angier comprend les *Dialogues* et la *Vie de saint Grégoire*; elle a été écrite de 1212 à 1214, au prieuré de Sainte-Frideswide, à Oxford, et découverte par Paul Meyer (*Romania*, XII, pp. 145-208). Paul Meyer a publié et étudié la *Vie*; Cloran, les *Dialogues*.

Port, Dict. = *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port. Angers, 1868-78. Cet ouvrage a fourni, à part de très rares exceptions, toutes les graphies, avec leurs dates, des noms de lieux de l'Anjou cités ici.

Rabelais (François), *Tout ce qui reste de ses œuvres: Gargantua — Pantagruel*, etc., avec glossaire, édition Louis Moland. Paris, Garnier frères.

Raynouard M.), *Choix des Poésies originales des Troubadours*. Paris, 1877.

Recueil de Soties, par E. Picot, cité d'après F. Brunot.

Renaud (Jacques), *Glossaire d'un Patois poitevin*, ms. chez l'auteur, instituteur public dans les Deux-Sèvres.

Revue de l'Anjou, année 1852 et suivantes.

Rollinat (Maurice), *La Nature*, poésies. Paris, Charpentier, 1892.

Ronsard, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux. Paris, 1887-93.

Rougé (Jacques), *Folk-lore de la Touraine*, contributions de 1907, 1909, 1910, 1911. — *Traditions populaires de la Touraine*, 1913. — *Le Parler tourangeau*. Paris, Lechevalier.

- Rutebœuf, *Œuvres*, édition Jubinal. Paris, Delahays, 1874.
- Saint-Pair (Guillaume de), *Roman du Mont Saint-Michel*, édition Francisque Michel. Caen, 1856.
- Saugrain, *Dictionnaire Universel*, 1726. Cité d'après Port.
- Soland (Aimé de), *Proverbes et Dictons rimés de l'Anjou*. Angers, 1858.
- Ter. M.* = *Terroirs Mauges*, par Henry Cormeau. Paris, 1912. (Les étymologies, recherchées avec plus d'imagination que de savoir, sont en partie à rejeter).
- Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. Paris, 1881-2.
- Tory (Geoffroy), *Le Champfleury*. 1529. Cité d'après F. Brunot.
- Tour Landry le Chevalier de la, *Le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, édition de Montaiglon. 1854.
- Tristan*, édition Michel. Londres, 1835.
- Valuche Jacques, *Journal*, publié par la *Revue de l'Anjou*, 1870. — Valuche était un bourgeois de Candé.
- Vieille la* ou *les Dernières Amours d'Ovide*, cité d'après F. Brunot.
- Villon, *Œuvres*, éd. Jannet. Paris, 1884.
- Vincelot (abbé), *Les Noms des Oiseaux*, Angers, 1872.
- Vocabulaire de mots usités dans le Haut-Maine*, par C.-R. de Montesson. Paris, Paul et Guillaumin, 1899.



à René Onillon, mon compatriote et ami, le chercheur de patois et de traditions du Glossaire de l'Anjou, pour rendre justice à l'homme en rendant hommage à l'œuvre.



Préliminaire

Le pays des Mauges, une province primitive

Ainsi que les autres provinces restées longtemps sans voies de communication, le pays des Mauges, sillonné tard par cette charrue de la civilisation nouvelle que l'on appelle le chemin de fer, a conservé pour ainsi dire jusqu'à nos jours, avec son caractère de primitivité et ses usages séculaires, son archaïque vocabulaire de clocher. Ensemble de naïveté et d'enjoûment, de mysticisme et de pittoresque, qui, exposé sous la coudrette d'une nature communicative, prolongeait — en contraste avec certaines grossièretés faubouriennes — une grâce pastorale, un peu vieillotte, un peu minaudière, un peu cassée, d'ancien régime.

On se serait aisément abusé à déduire de cette anomalie tout un système de résistance qui eût opposé la tradition à la mode, la fidélité au progrès et l'éternité à l'évolution. C'était méconnaître l'anthropologie.

Au vrai, en linguistique, nul effort de la conscience, dans la masse du moins, ne paraît s'être fait jour contre la destinée et ces petits îlots de passé, dans la France du présent, sont explicables comme l'est la stagnation de l'eau dans un pré creux : qu'une rigole traverse la flaque et le mouvement y refera la vie.

Le pays des Mauges donnait l'idée d'une colonie du Moyen-âge égarée dans le dix-neuvième siècle. Mais, dès l'aube du vingtième,

lorsque le *dérâillard*¹ eut allumé sur Beaupréau son étoile à trois branches, l'éblouissement de la nouveauté obnubila la routinière manière de voir, les néologismes du renîment humilièrent la terre natale; les Mauges, lentement, inclinèrent à se dépayser.

La séculaire méthode, que quelques apports de commerce, d'école ou de régiment avaient pu à peine écailler, oscilla comme un grand cadre disloqué par la vermoulure.

Les meubles, déjà, avaient, l'un poussant l'autre, pris le chemin des collections. Autour des moulins désapprenant leurs signes, l'essaim des coiffes, aussi, se vit casser les ailes par la *casserole*² envahissante. La tradition, aujourd'hui, n'ose même plus se produire en présence de l'élément étranger qui a vite bouleversé les mœurs. Le vocabulaire local a cessé d'affronter les promenades au bourg, il se terre dans les métairies; que dis-je! c'est presque avec embarras qu'il jargonne, mèshui, jusque dans la *gucule* de la tantine Manette, depuis que gars-Pierre qui a fait cinq ans d'école, et sa sœur Marie-pompette³, qui rêve d'un établissement en ville, tournent en dérision le prétérit en *i* et les formes dialectales.

Il a fallu trois cents ans à Malherbe et à Vaugelas pour pénétrer dans les vieilles Mauges.

Cependant, tout n'est pas perdu. Meubles et ustensiles ménagers ont des leurs en pension dans les musées de la région; quelques particularités du type et du costume survivent sur les cartes postales; le vocabulaire et la tradition occupent le refuge de plusieurs

¹ Nom comique du chemin de fer à voie étroite.

² On dénomme ainsi, par moquerie, le chapeau de femme.

³ Appellation ironique de la pécure. *Marie* conserve sa qualité prénominale. Il existe ainsi Marie-mille-goules, la bavarde, Marie-trois-chausses, la négligente, et d'autres qui s'inventent sous l'inspiration des circonstances.

gros livres¹. Attelons-nous, sans tarder, à identifier les sons du langage avant que ces bannis aient abandonné à la phonétique officielle notre bocage encore familier à leurs derniers échecs.

Pour le curieux, de passage dans la Vendée angevine, le détail qui, avec les sites prestigieux et les ultièmes coquetteries de la coiffe, retient encore l'intérêt, est l'étrangeté de certaines prononciations. On croirait, pour un peu, à un français différent du vrai, estropié sinon barbare, mi-patois et mi-jargon. Or, ce verbe difforme et vicieusement accentué ne représente pourtant guère autre chose que le vrai français².

Le considérer comme une originalité linguistique induirait à commettre le péché d'ignorance; il est un archaïsme, voilà tout.

Tout au moins les phénomènes observés dans les Mauges précèdent-ils de phénomènes anciens, pour la plus grande partie. En déterminer le rapport, quand le rapport est établi par des phénomènes analogues et qu'il se présente pour ainsi dire régulier, sera un essai sans mérite, grâce aux travaux des savants qui ont doté notre langage national du précis de sa propre métamorphose, et notamment M. Ferdinand Brunot; c'est lui que j'ai suivi pas à pas dans ces minutieuses recherches, auxquelles aucun apprentissage

¹ *Glossaire des Patois de l'Anjou* par P. Mènière, *Glossaire des Parlers et Patois de l'Anjou* par A.-J. Verrier et R. Onillon, *Terroirs mauges* par Henry Cormeau. Voir aussi *Rapports de la langue de Rabelais avec les patois de la Touraine et de l'Anjou* par Arthur Loiseau ainsi que la *Revue de l'Anjou*.

² « Aujourd'hui encore, il n'est besoin que d'écouter parler sans prévention les personnes illettrées, surtout dans certaines provinces, pour reconnaître dans les mots, dans les locutions, dans les prononciations, des particularités tout aussi légitimes et souvent bien plus élégantes, énergiques et commodes que dans l'idiome officiel. De quel droit cela est-il rejeté? Par la grammaire? Mais la régularité en est parfaite. Par l'histoire? Mais toutes viennent d'un passé lointain et la plupart figurent dans les anciens monuments. Par l'usage? Mais qu'est-ce que l'usage sinon la tradition non interrompue? » (Littré, *Histoire*, I, 507).

ne m'avait préparé. Quant à l'exception, j'ai, à défaut de textes littéraires ou de vieilles chartes, confronté avec les extraits d'archives relevés dans l'œuvre de Célestin Port. Les citations mises à jour par le maître angevin attestent en outre le caractère provincial et l'exemple antique des prononciations populaires. Dans les dialectes anciens et dans d'autres patois en cours, surtout dans le poitevin et dans le normand cotentinois, se sont rencontrés aussi des repères de contrôle et des termes de comparaison.

C'est d'ailleurs cette exception qui, dans l'état d'instabilité et de décadence du patois où j'ai trouvé les mots, devient presque impossible à mettre au point. La bouillie de l'ignorance et de l'arythmie remplissait, des gens, la bouche déséduquée par toutes les confusions de la consonne et de la voyelle.

Il est des cas où l'accentuation des sons de la parole, dans le pays des Mauges, ne dépend plus d'une influence étymologique, où les circonstances ont disqualifié la tradition. L'accent, d'autre part, varie souvent selon les paroisses, selon la classe ou le milieu social, même selon les voix haut ou bas timbrées¹.

Quoi qu'il en soit, il existe et, tant qu'il est parvenu jusqu'à nous, constant, fixé, pertinent, je le signale en tâchant à l'expliquer. Étant donné le manque de livres, de conseils, de technique, il m'échappera fatalement plus d'une bévue; du moins la matière documentaire restera recueillie; la bonne volonté, unique ressource de l'auteur, pourra, rectifiée, servir la science. C'est la préoccupation qui s'évertue aux pages imparfaites de cet essai.

¹ Comment les romanistes réussiraient-ils à cartographier exactement les dialectes selon des traits particuliers alors que, dans un pays qui comprend environ soixante-dix mille habitants, c'est-à-dire le dixième de l'Anjou, on n'arrive même pas à l'homogénéité? A Chalonnnes seulement, le *Glossaire de l'Anjou* énumère trois parlers différents: « 1° tête de l'île, 2° trois kilomètres plus loin, 3° la campagne ».

Vocalisme

a

§ 1. — Les sons de l'a : a et â ; amuisse-
ment, aphérèse, prosthèse, métathèse.

Dans le parler — légèrement traînant — des Mauges, l'inflexion personnelle du causeur prolonge ou raccourcit plus ou moins la valeur de la voyelle au gré de son propre moyen d'expression ; il est à remarquer que l'ironie exagère le volume de l'a. En tenant compte de ces habitudes traditionnelles et de l'éducation qu'elles infligent naturellement à la voix, on ne distingue dans les Mauges que deux catégories d'a : l'a ouvert, plutôt bref, l'a fermé (â), qui est très fermé et très long. L'a moyen ne s'y nuance jamais¹. L'accent qui gouverne la longueur de nos â s'érige à la hauteur de nos clochers.

Pourtant, nous sommes entourés d'â plus longs encore et plus nombreux que les nôtres. Dans la conversation si volubile et restée toute voilée de nasalisation des patoisants du Bas-Poitou, l'â qui pollue pour ainsi dire chaque son-voyelle, dépasse, laisse dans l'ombre tous les autres sons. De l'autre côté de la Loire, l'a bas-breton n'est populaire qu'à la condition de s'accentuer. Il y a une quarantaine d'années, le philologue aurait pu, vers les Ponts-de-Cé, relever des â en quantité étonnante, si j'en présume par ce dire attribué à une pont-de-céyaise et que nous répétons par dérision

¹ Ainsi le peuple de Paris allonge-t-il l'a ouvert dans nombre de mots : *câsserole*, *ef-fâcer*, *fâble*, *mâçon*, *râdis*, *râpin*, etc. Dans les Mauges, l'a de ces vocables n'est point l'a moyen, mais l'a ouvert et bref. La tonalité de cette voyelle varie selon les provinces ; même en langue nationale, elle demeure difficile à fixer.

étant enfants: « *ôh! Mârie, mon pau' p'tit âmi, li qui s' doune tant d' mât* ». Mais, depuis lors, la mode n'a-t-elle pas fait l'école, venue d'Angers, toute proche?

Au fur et à mesure que le voisinage du Bas-Poitou influe de plus près, l'*a* s'allonge davantage. Certains *a* qui s'entendent brefs à Beaupréau, comme dans la langue, deviennent longs dans la région de Cholet; ainsi: *a)* à la finale, *çâ, déjà, là, volâ* à Cholet, *ça, déjà, là, volâ* à Beaupréau, mais pourtant *là-haut, là-bâs*; *b)* dans -*ail* final d'un nom, *bêtâil, "cramâil, "mâil, "provâil, travail* à Cholet¹, *bêtail, "cramail, "mail, "provail, travail* aux environs, vers Chemillé ou Beaupréau; *c)* dans le corps de différents mots, "casse partout dans les Mauges et la Grande-Câsse (nom d'un quartier) à Cholet, *hache* à Beaupréau et *hâche* à Cholet, "riage à Montjean et "riâge à Tout-le-Monde, etc..

Le son de *â*, pour *a*, affecte chez nous un nombre important de syllabes, tant en tête qu'à la finale et dans l'intérieur des mots.

1° En tête des mots, *a* se dit *â* dans *âbre* (cf. la série -*âbr*, 3° ci-après), *âfre* [locution *faire âfre*] et *âfreux, âille* et *âlle* (de *aller*), *âilleûrs* (cf. la série -*aill*, 4°), *ânis, âpi, âtelier, hâpper, hâsard*.

2° A la finale, *a* sort ouvert comme en français² pourvu qu'il ne soit pas suivi de consonne muette. Dans les quelques exceptions opposables à cette régularité, *a* se gonfle de l'ironie envisagée plus haut, mais qui s'est établie à demeure, après avoir insinué dans la forme une sorte d'augment péjoratif: "*bachâ, bêta, charabiâ, galâ, "sapiâ, "sarpidâ*.

A l'intérieur des mots, l'usage est de prononcer *â*:

3° Devant le groupe *br* suivi de *e*: *câbrer, "dâbre, delâbrer*³, *Fâbre* (patr.), *sâbre* et "*sâbrée*, etc.; mais non si *br* est suivi d'une voyelle autre: "*abrâser, "abèrier* (= a. f. *abrier*), "*capèriole* (= *cabriole*⁴),

¹ Par contre, *a* reste bref dans *caille* au Longeron, alors qu'il y est long dans toutes les Mauges (voir ci-dessous, 4°).

² Le *Glos. A.* observe, l, l, que « *a* final est souvent bref dans le parois, au lieu d'être long comme en français », mais il ne fournit aucun exemple.

³ L'*â* de ces verbes persiste dans la conjugaison entière: *dêlâbrant, câbrît* (§ 49), etc..

⁴ En langue française, *capriole* jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Quant à l'*e* en épenthèse, voir le § 26.

"abron, abruti, Chabrun (patr.) etc. . ≍ D'autre part, dans la composition -abl, pourtant voisine de -abr, presque tous les mots — noms comme *table* ou adjectifs comme *aimable* et leurs dérivés, adverbes comme "*amicabèlment* (= *amica[b]lement*) — ont leur *a* bref dans la prononciation maugé, sauf, évidemment, les cas où l'*a* est long comme dans *câble*, *râble*, etc. . Cependant encore, exception est à faire pour *accâbler*, "*jâbter* (< a. f. *chappeler*), *diâbl* | *le*.

4° Dans les compositions en -aill, où l'*a* devient si long que, dans les verbes, il se produit parfois, par analogie, des confusions entre cet -âiller et l'ancienne désinence en -oier¹ : "*artifaïlles*, "*bâillaud*, "*bourâille*, "*câille*, "*couvrâilles*, "*èffenâiller*, "*ègâiller* et "*ègâillade*, "*enrouâiller*, "*èviâiller*, "*grippâille*, "*jâille*, "*migâillère*, "*morçâillon*, "*rès-tâillon*, — *bâiller* (= *bailler*), *câiller*, *dèfâillance*, *fouâillard*, *mâiller*, *pâille*, *pâiller* et *pâillasse*², *râiller*, *tâiller*, *Vâillant* (patr.), etc.. Par exception, "*caillerot*", "*caillin*", "*caillon*", "*cholailles*, — *détailler*, *faillu* (de *falloir*), *médaille*, *Faillon* (patr.), etc.. ≍ La composition -agn, voisine de forme, se partage : "*câgner*, *tânière*; *cancañier*, *mañier*.

5° Dans quelques cas, devant *l* : "*châler*", "*dâller*", "*fâli* (de *falloir*), "*râle* (= *rare*), — *Câlais*³, *câlîce*, *câlus*, *jâlun*, *Saint-Mâlo*, *vâlet*. Par contre, avec *a* : "*chale*", "*chalêt* | *re*", "*dalle*", "*ralle* | *jambe*, a. f. *ralle*, *paturon* |⁴, "*talle*, — *pale* et *palir*, recueillis par le *Glos. M.* à Montjean avec *a* ouvert, mais que j'ai rencontrés constamment avec *â* à Beupréau et ses environs⁵.

6° Devant *r* ou *rr*, où il est généralement *a* moyen dans la prononciation française : *bârrique*, "*chârte* (= *charrette*) et "*chârtee*, *gârrotter*, *mârraine*, *sârrau*, et *cârresse*, *cârillon*, *gârre*, *jârre*, *liârde*, *mârre*, *mârre* et "*mârée*, etc., des mots où *â* remplace *e* ouvert long de la langue (§ 12), comme *ligeâr* (< a. f. d. *liger*), *piârre* (< *pierre*), enfin quelques dialectaux, tels "*chârrière*", "*èrnâré* (= *renaré*, § 25), "*èyârde*,

¹ Voir à ce sujet le § 2.

² Tandis que, dans le Saumurois, ces trois mots ont l'*a* ouvert et bref.

³ « On aurait cru à les voir que c'était *Câlais* et ses bouteilles », « ils représentaient *Câlais* et ses bouteilles », dîres proverbiaux notés par le *Glos. A.* à Montjean.

⁴ Locution *tirer la ralle*, marcher péniblement.

⁵ De même, "*fâti*, cité ci-dessus, est de Montjean ; à Beupréau, "*fati*. A Beupréau, *câlîner*, et *câlîner* au Fuillet.

"guillâret", "rembârré", etc.. Mais, à part les rares exceptions citées, et peut-être autant d'autres, *a* garde le son ouvert lorsqu'il est entravé par un groupe de consonnes dont la première est *r*, à la condition que la seconde ne soit point un second *r*; ainsi: *barbe*¹, "*marcou*, *farce*, *marcher*", "*bardouler*", "*carfignon*", "*gargamelle*, *argent*", "*marjô*, *parler*", "*enlarne*, *garnir*, *charpie*, *marquis*, *varser* (= *verser*), *carte*, *parvenir*", "*jarzèler*". Même devant *rr*: *bârre*, mais *embarrâs*, et aussi *arracher*, *arranger*, etc.. Tout cela sans régularité, fourmillant de contradictions partout. Àuprès des *a* fermés, devant *re*, exposés ci-dessus, se produisent aussi, moins communément, des *a* ouverts: "*èparer* (a. f. *esparer*)", *marée*, "*maraiqe*", "*pètarée*, *rèparer*", "*var* et "*varet* (< a. f. *ver*, *verrat*), etc.. Nous avons *gârer* en face d'*ègarer*. Semblables oppositions avec *-ri*: *nârine* et *marine*; avec *-ro*: "*dâron*", "*rèparon*"; mais toujours *-ârru* et toujours *-aru*: *chârrue*, "*ècârrure*", "*darue*, *paru*".

7° Devant *s* final sonore ou insonore: "*ârrâs*", *âs*², "*badrâs*", "*châs*", "*dèbâs*", "*lumâs*", "*pèterâs*", "*piquerâs*", — *appâs*, *câs*, *glâs*, *hèlàs*), etc., la deuxième personne du singulier du futur (*aimerâs*, "*bèrdasserâs*, *vendrâs*", "*voiderâs* et tous les autres), celle du présent de l'indicatif du verbe *avoir* (*râs* et le composé "*qu'âs-tu*"³), quelques pluriels de noms en *a* ("*agacia* > *agaciâs*, *falbala* > *falbalâs*, etc.). Mais, par exception, "*caqenas* (= *cadenas*) et *canevas*".

8° Dans les deux tiers, environ, des cas où *a*, suivi de *ss* ou de *c* sifflant, a déjà acquis en français populaire le timbre moyen: *bâsse*, *câsser*, *câssis*, *clâsse* et *clâssique*, *grâcier* et *grâcieux*, *lâssitude*, *pâssage*, *ramâsser*, *lâsse*, etc., auxquels il faut adjoindre des mots de patois comme "*bâsseil*", "*châsse*", "*dèbrâsser*", "*èglâsser*", "*sâssier*, etc.. D'autre part, *a* très bref dans *chasser*, "*crassoux*", "*gassouil*", "*massibrer*", "*placî(r)e* (a. f. *placistrè*), *vorace*, etc., et presque toujours dans le suffixe *-asse* ("*bègasse*", "*bondrassè*", "*fèrgassè*", *filasse*, *ha-*

¹ Où les vieux paysans gardent *âbre*, les nouvelles couches introduisent *arb(r)e*.

² Ce mot se prononce tantôt *s* sonnante et tantôt *s* apocopé (voir le § 115).

³ C'est le nom comique dont on affuble un fiancé et même, par extension de sens, tout individu qui s'affiche avec une jeune fille ou une femme, pour le bon ou le mauvais motif. "*Qu'âs-tu*, par allusion à ce que chacun apporte d'arguments autres que sentimentaux.

rasser, "ragassoux, "vèrnasse). Encore *a*, devant *s* suivi d'une autre consonne: *bascule*, *as(th)me*, "jasper, "casquille, "astique (= élastique, etc.. ≈ Par une modification de l'accent tonique, *embarrâs*¹, où l'accent de -bâr (cf. *rembârré*) s'était porté sur -râs, évolue encore et donne *embarrasser*; "badrâs < "badrasser, *matelâs* > "amatelasser. On dit « brâsser la salade » et « prendre à brassée ». Câsse (action de câsser, l. *quassare*), mais "casse (plat à rôti, prov. *cassa*) et "cace ou casse (boue, a. f. *gace*), alors, pourtant, que ce dernier paraît appartenir à la même origine que le f. *gâcher*².

9° Devant *s* sonore: "abrâser, "bâsèli(c), "câsuel, "égâsiller³, "nâse et "nâson, — bâzard, câsaque, êcrâser, gâze, gâzon, mâzette, phrâse, râser, vâse, etc.. Peu d'exceptions: avec "égasille, indiqué en note, je n'en vois guère d'autres que *Gazeau* (patr.), *gazelle*, "masarine et *Mazières* (n. de lieu)⁴.

10° Par conséquence de l'usage observé au paragraphe précédent, dans tous les mots en *-asion*, et aussi dans tous ceux en *-assion*, *-ation*: ôccâsion, pâssion, nâtion, etc.. Aucune exception.

11° Devant une consonne muette suivie de *s* final: "aimènê(chs) (= *almanachs*), sâ(cs), drâ(ps), gâ(rs), châ(ts), crachâ(ts), râ(ts) et les pluriels de la plupart des mots en *-at*⁵. Au singulier: "armèna(ch), sac', dra(p) et "hènê(p) (seau, < *hanap*, d'après le *Glos. H.*), gâ(rs), chat', crachâ(t) et *chocolâ(t)*, rat' ou ra(t), le reste à l'avenant.

12° Dans certains mots, tant dialectaux que nationaux, de con-textures différentes, et où l'allongement est plus ou moins justifié: "avâcrer (= *avachir*), balâfre, "câquerote, "clâbot, "dènâfrer, "ensalbâner⁶, "mâques (= a. f. d. *marc*), "mâtre (= *mat*) et "mâtrir, "pâtiner, "plâquereau, "prâ(e) (< a. f. *prave*), "râgonner⁷, — *amourâcher* et *har-nâcher*, *cadâv(r)e* (plus souvent "cadâbre, cf. 3°), câdre et ses dérivés,

¹ Le *Glos. A.* note *embarras*, avec un *a* final très bref, à Montjean, dans une locution: "c'est pas l'embarras.

² En ancien français, *gace*, n. f., et *gaschié*, n. m., avaient le même sens.

³ Même sens que "égâttier, dont il est comme un fréquentatif mal issu. Mais "égasille.

⁴ Pareillement, dans le Bugeois, *Mazé*.

⁵ Cf., § 55, les mots en *-ot*: *pot'* > *pôt(s)*, *mot'* > *môt(s)*, etc..

⁶ "Ensalbâner (ensorcèler) à Montjean, "ensalbotner à Saint-Aubin-de-Luigné.

⁷ "Râgonner (chercher, fouiller) dans les Muges, "rogonner dans le Saumurois.

cataplâme (= *cataplasme*), *chacun* et *châque*, *Dâvid*, *patr.*, *flacon*, *grâti*, *Jsâc* (= *Isaac*), *Jâcques*¹, *mâcre*, *mâgot*², *nâvrer*, *pânaï*, *râpière*, etc.. Par contre, *a* ouvert et bref dans "*macher*", "*machure*", restés de l'ancien français, tandis que le composé, *gourmâcher*³, se rapproche du *mâcher* français. Aussi *a* ouvert dans *flaner*, et dans *patir*, *patirâs* comme il l'est en français dans *compatir*. Nous employons encore "*atiner*", contrastant avec l'a. f. *aatiner* (= *âtin*), et "*batelêsser*", "*bateliner*", mais "*bâteler*"⁴ (= a. f. *basteler*).

13° Dans un mot présentant un faux air de latin⁵, "*rapîâmus*"⁶. Et il faut, à ce propos, enregistrer même les bizarreries de la prononciation du latin : « *fâter noster... adveniat regnum... fiat voluntâs tua... et in terra. Pânem nostrum quotidiânum da... debita nostra... et ne nos inducâs in tentationem, sed libera nos a mâlo... — âve, Maria, grâtia plena... ora pro nobis peccatoribus nunc et in hora... âmen* ». *Libera* dans la récitation du *Pater*, mais *lés libèrà* en parlant de l'absoute; et, de même, on dira *hôsanna, stabat, alleluia* à l'église, mais *hôsannâ, stâbat, alleluia*, dans les causeries au dehors. Je crois qu'en soulevant la nuance, on démasquerait là un peu d'impertinence, non pour le fonds de croyance même, qui a toujours attiré la foule, mais pour ce latin, langue des dieux, interprète prétentieux de la foi naïve, un peu de cette impertinence populaire si bien habituée à gouailler tous les protocoles.

Quelle conclusion déduire de cet exposé? Par intervalles, une lumière point: l'*a* absorberait la consonne qui le suit, ainsi se comportait la prononciation dans la vieille langue; la valeur de cette

¹ Mais *Jacot*, *Jacob*, *Jacqueline*, *Jaquette*.

² On prononce *mâgô(t)* (trésor), mais "*magousse*", qui a pourtant le même sens.

³ "*Macher*, meurtrir; "*gourmâcher*, brutaliser, rouer de coups.

⁴ Cf. le f. *bateleur*. — "*Bâteler* et ses deux dérivés ont le même sens, non plus de faire des tours d'adresse, mais de baguenauder, vêtiller, tuer le temps.

⁵ Le latin de cuisine est désigné à Beaupréau sous l'appellation de "*latin-porchet* ou *-âporchet*. — Voir aux *Ter. M.*, II, 321, comme exemple de ce latin à la manque, un verset bouffon chanté aux noces : « *magnata quenouilla fila* ». Il en existe d'autres échantillons dont les alternances analogues évoquent le baragouin du *Fragment de Valenciennes*.

⁶ Le *Glos. A.* note *rapîâmusse*, n. m. : récrimination, protestation trop verbeuse. Rien du latin, sans doute. Cf. la locution "*ras-pied-ras-musse*, qui, mal entendue et désormais vide de sens, a pu dévier à ce... pataquès.

consonne se compenserait dans la longueur acquise par là même à la voyelle: *t'â(s)* et *il a*; *clâ-sique* pour *cla(s)sique*; *crachâ(t)* alors que *chat*; *châcun* venant de l'ancienne forme *chascun*; *vâlet* qui a été écrit tour à tour *vatlet*, *vallet*, *varlet* et *vaslet*¹; et encore *prêe* remplaçant *prave*, *sarpidâ* contractant *saprê² dea* a. f. *dea*. Néanmoins, que d'*â* demeurent inexplicables et, à côté des *â* expliqués, que de syncopes sans que l'*α* qui précède la consonne tombée s'en allonge³! En allant plus loin, trop loin peut-être, on comprendrait "*mârée* (contenu de la mare) et "*marée* (petite pluie apportée par la mer), *câsse* (action de casser) et *casse* (boue, ordure), etc., en un instinctif besoin de départir, de marquer la différence des sens avec un accent de la voix. Mais pourquoi *â(f)-freux* et *a(f)-faire*, *ânis* et *anisette*, *ba(t)tre* et "*mâtre*, *câdre* et *ladre*? Comment interpréter "*dalle* et "*dâllée*, où l'un des deux *l* ne s'entend ni au premier ni au second mot? Comment admettre "*chale* et "*châlée*, où l'un et l'autre n'en accusent étymologiquement qu'un? Cette phonétique, en opposition avec celle des maîtres d'école, se scie peu de la mode ou des textes, elle se maintient par tradition.

Pour ne rien omettre, je dois en outre constater que, dans les mots tels que *poêle*, *moelle*, *oe* reste *oe* au lieu de passer à *oa* ainsi que dans la prononciation française (voir le § 65).

Sauf *papa* > "*popa*, les mots formés par reduplication de syllabe ont leurs deux *a* identiques: *caca*, "*dada*, "*flafla*, *Nana*, etc.. Mais l'*α* final se tourne aisément en *â* sur les confins du Bas-Poitou. Dans les vieilles Mauges, on dira bien, en une sorte de formulette plaisante: «*Nanâ*, bouteille et quat' verr' *lâ*»; seulement il ne faut pas s'y méprendre, c'est là le simple effet d'un bonne humeur qui s'applique aussi à prononcer *gassécon* afin de surhausser sa race en foulant les imperfections des autres.

¹ Consulter dans la *Chrest. C.*, édition de 1906, le glossaire ancien français.

² La métathèse est une feinte pour atténuer le juron, en voir d'autres au § 123.

³ Voir les §§ de 111 à 115, sur les syncopes.

⁴ "*Dalle*, gouttière, tuyau de descente (même mot en Dordogne, ce qui oriente vers une origine provençale); "*dâllée*, pissée. — "*Chale* (n. v. < l. *calere*), moisissure, duvet formé sur les choses en état d'échauffement; "*châlée*, traînée de brouillard (cf. a. f. *chalin* < l. *caliginem*) au fond du ciel ou sur l'eau, par extension de sens n'importe quelle traînée.

L'*a* s'amuît: "*c'nelle*, cannelle¹ (bobine); "*g'nif*, canif²; peut-être "*bâtressé*, adjectif formé sur *bâtard* irrégulièrement³, etc. (voir, § 39, des mots dans lesquels *e* remplaçant *a* français s'amuît). Par aphérèse: "*gnâ*, agneau; "*madou*, amadou; "*noge* (génisse) et "*noget*, esp. *anojo* (veau d'un an; "*migâillère*, a. f. *amigault*; "*venancer* et "*avenancer*; *Rablay*, nom d'une commune depuis le XVI^e s., auparavant *Arrablay*; la *Vernière*, à Trémentines, *Averniere* 1566; la *Vrenne*, ruisseau, *Ayaresma* 12^e s., etc. .

Quelques cas de prosthèse: "*abibeau*, a. f. *bibet*; "*ahaie*, provenu sans doute par soudure de l'article (*la haie*, l'*ahaie*); "*amarote* maroute; "*amonition*, munition, déjà relevé par La Curne dans l'ancien français; "*aroère*, a. f. *roiere*, etc..

La métathèse se rencontre peu: la plus caractérisée est "*almen-tation*, lamentation, recueillie par le *Glos. N.*⁴. On en trouvera également plusieurs autres, après transformation de *a* en *e*, au § 39.

§ 2, — *a* pour *o*, pour *au*.

Ce n'est pas dans les Mauges que l'on comprendrait le dicton du XVIII^e siècle: « Cela rime comme *hallebarde* avec *miséricorde* ». Pour donner idée de l'accentuation de l'*â* chez nous, je citerai cette locution proverbiale dans laquelle *â* assonne avec *o*: « Malcommode / fait à la hâte ».

L'*a* a plutôt tendance à se fermer, comme on s'en est rendu compte au § 1, même à s'allonger jusqu'au son de l'*o*, comme on le verra au § 57. Pourtant, certains mots font l'épreuve contraire; l'*o* étymologique y est, chez nous, devenu *â* ou même *a*.

C'est surtout dans les compositions en *-oil* que le cas se pré-

¹ De *cane* (l. *canna*), roseau, parce que « dans le pays [de Cholet], on appelle *ganne* un roseau très fluet et qu'on emploie à faire les tuyaux des trames de tisserands et des fileuses de laine » (Deniau, *Vendée*, I, 283). On dit "*c'nelle* et, d'autre part, "*gane* (la graphie étymologique donnerait *gan-ne*, n'était que, du latin au roman, les groupes *nn*, en position faible, ont perdu la première consonne).

² Du scand. *knifr*, bas-l. *knivous* et *cantvovs*, a. f. *guenivet*.

³ De l'adjectif *bas* et du celt. *tarz* (extraction).

⁴ Cette métathèse rappelle le calembour de Rabelais quand il décrit Gargantua se peignant « du peigne de Atmain » (L. I, ch. XXI).

sente, ou dans celles en *-oy*, phonétiquement équivalentes : "*amaigrâyer* (amaigrir), a. f. *amaigroier*¹ (même sens) ; "*bourâille* à Beau-préau, "*bouroille* à Montjean, patois poit. *bourole* (pustule, de l'a. f. *bulole*, bulle) ; "*chacâyer*, {gratter, exciter}, pour **chacoyer* (après **sacoyer*², a. f. *şachier*) ; "*courail*, "*courailier*, "*couraillet* (verrou, verrouiller), a. f. *coroil*, *coroillier*, *coroillet* (même sens)³ ; *fèrgâiller*, pour **fergogner* (fourgonner) ; "*murail*, a. f. *meurole*⁴ (endroit où l'on conserve les pommes) ; "*tâiller* (ensoupler), qu'il faudrait peut-être écrire *tâtier*, a. f. *telier* (même sens) recueilli dans Godéroy, mais que l'on peut légitimement supposer être devenu *toillet*⁵ par la suite, etc.. Voir aussi *a* pour *oi*, § 6.

D'autre part : "*agât d'eau* (pluie torrentielle) dont Dottin, de Montesson, le comte Jaubert, Verrier et Onillon ont tour à tour cherché l'étymologie, et qui m'apparaît comme une corruption de *agot d'eau*⁶ ; "*camamine*⁷, camomille ; "*châl*⁸, qui s'entend "*soul* au Longeron et qui semble provenir du latin *solus* ; "*colaquin*, colcoquite ; "*gâter* (perdre, fuir ; *gâter de l'eau*, pisser), qui est manifestement pour *goter*⁹ (goutter) ; "*mêli-mêlâs*, *méli-mêlô* (au *N. Lar.*) ; "*raquetâillons* à Montjean, "*roquetâillons* à Beau-préau ; "*tambarinée*, tambourinée (grande quantité, etc..

Le *Glossaire* donne encore "*embâmer*, embaumer (cf. la *Basmette*,

¹ Des formes comme "*butâiller*, "*doûâiller*, "*toussâiller* ne sont-elles pas la corruption de *butoyer*, *toussoyer*, ancien suffixe *idiare* (*eier* > *oier*) des diminutifs, beaucoup plus fréquent que *aclare* ?

² Confronter, dans le *Glos. A.* : "*sacquer*, secouer ; "*sacqueter*, malmener ; "*chacoter*, même sens que *chacâyer* recueilli par moi ; "*chaquetâiller*, fréquentatif du précédent.

³ Voir l'étymologie au § 55. D'ailleurs on prononce alternativement *courail*, *courâil* et *couroil*.

⁴ Voir la note sur *migourit* au § 106.

⁵ Chose surprenante, on dit "*tâiller* sans savoir ce que contient le mot, étymologiquement, et l'on appelle couramment *toillet* (*toètier*) le tisserand qui travaille pour le particulier, par opposition à *tisserand*, qui travaille pour le fabricant.

⁶ Du bas-l. *agotum*. Le *Glos. A.* recueille *agout*, pour *égout*, dans les Mauges. Enfin le sens confirme : *Égout* « se dit aussi de la chute et de l'écoulement des eaux de pluie » (*Dict. de l'Ac.*).

⁷ *Camamille* est signalé par le *Glos. A.* dans Gaston Phébus.

⁸ *Châl* se dit pour impair. *Soul* a le même emploi.

⁹ Je ne trouve pas *goter* dans les textes, mais je trouve *gote* dans Rutebeuf, *gute* dans la traduction de Marbodé. L. *gutare*, laisser tomber des gouttes.

pour *Baumette*¹, à Angers). *Basme*, pour *bausme*² régulier, apparu dans les textes, provient de la chute de *u* (*w*)³, non du glissement de *o* à *a*. — Le futur et le conditionnel du verbe *avoir*, ceux du verbe *savoir*, s'entendent: *j'ârai*, *l'âras*, etc., *i sârait*, *j[e] sâriens*, etc.. Mais c'est là une prononciation datant de l'ancien français. Avant de se vocaliser en *u*, le *v* de l'infinitif, dans ces verbes, se conservait au futur et au conditionnel⁴.

Confusions d'*o* en *a* dans les noms de lieux des Mauges et de l'Anjou: *Boscus Girorii* 1210, à Andrezé, *Giroire* 1623, *Girois* dans Cassini, *Bois-Girard* dès 1724 dans le cartulaire de Saint-Serge et de nos jours; la *Moinord* à la carte cantonale, *Ménas* à l'État-Major et *Ménard* de nos jours, à Saint-Hilaire-du-Bois; *Morree* 1294, à Écouflant, *Merée* 1528, aujourd'hui *Gué-de-Maré*, à Saint-Sylvain.

Le changement de *a* en *o* offre dans les Mauges un égal, ou à peu près égal, nombre d'échantillons que celui de *o* en *a*. C'est ce dernier qui, pourtant, l'emporterait dans la tradition linguistique du latin au français: « À une certaine époque de la langue, dit Littré, il y a eu tendance à substituer au son *o* ou *un*, ou *on* du latin, le son *a* ou *an*: *volenté* pour *volonté*; *dame de domina*; *danger de dominiarium*; *damoiseau de dominicellus*, etc. » (*Histoire*, II, 79).

§ 3. — *a* et *an* ou *en*.

Une première colonie de l'*a*, tant ouvert que fermé, a bifurqué

¹ *Balmeta* 15^e s. dans un manuscrit, aux Archives de Maine-et-Loire; *Basmette* dans Rabelais (L. IV, ch. XII) et, 1627, 1631, dans le *Journal de Louvet*; *Bamette* 1778, dans *Description de la Ville d'Angers*, de Péan de la Tuilerie; « c'est la forme la plus ordinaire, dit Céléstin Port, du XV^e au XVIII^e s. . . cette prononciation est encore aujourd'hui la plus populaire ».

² L. *balsamum*. « Dire *bausme* de son chien », dans les *Cent Nouvelles nouvelles*.

³ La syncope de *u* ou de *l* = *u*, dans cette position, n'est d'ailleurs pas nouvelle. Dès le latin, *u*, après *a*, a disparu de la prononciation, dans certains mots: *faustus*, favorable, et *fasti*, jours fastes; *augustum* > *agustum* (août). Dans les *Altscans*, *Willelmus*, devenu *Willalmus*, donne dialectalement *Guillames*, au vers 1597: « Li quens *Guillames* s'est durement hastes ». Voir § 9, l'étude sur *âw* pour *au*.

⁴ « Quelquefois il est tombé: *a-rai*, *a-rais*, formes encore usitées en Saintonge » (Loiseau, *Histoire*, 192). Dans le *Mystère de la Passion*, d'Arnoul Gréban, vers 25670: « Il en *ara* brief encore une / qui la cinquieme parfera ». C'est au XV^e siècle, semble-t-il, que *aurai* et *saurai* ont succédé en français à *avrai* et à *savrai* (Voir Brunot, *Histoire*, I, 445).

dans le son *o* comme on le verra au § 57 ; une seconde a élu domicile dans le son *an*.

La famille ainsi émigrée comprend comme représentants principaux des mots nationaux *dialectalisés* dans le jargon : "Andérien, Adrien ; "brancô(n)nier, braconnier ; "branser, brasser ; "caramelles au Fuleit ce qui est "caramelles à Montjean ; "coulange, coulage ; "flambe, flamme¹ ; "gangner, gagner² ; "lan-bàs, "lan-haut, là-bàs, là-haut ; "nanse, nasse ; "panclètte, pâquerette³ ; "ran-près, ras-près ; "tambourèt, tabouret⁴, etc..

À ces mots, j'ajouterais : "embeurver, abreuver ; "enrouser, arroser, apparu dès l'ancien français ; "enrousoi(r), arrosoir, etc., dans lesquels le phénomène semble se produire par confusion de préfixe, et aussi quelques verbes, plus patoisants en apparence, mais en réalité greffés aussi sur des mots connus dans la langue : "bouillanser et "bouillanserie, "pouillanser, trimanser qui semblent des fréquentatifs formés avec le suffixe *asse* ⁵ *bouillasser, bouillir ; *pouillasser, "pouiller ; *trimasser, trimmer, etc., etc..

Le nom d'un lieu voisin des Mauges a subi une déviation analogue ; c'est celui de Champtoceaux : « Chasteauceaulx, lequel l'on appelle maintenant en langaige corrompu Chantoceaux », dit Bourdigné (fol. 15), 1529. « Le vrai nom est Chateauceaus », remarque Sau-

¹ Autrefois *flan-me*, voir § 85 l'étude sur les consonnes nasales. Rabelais écrivait déjà (L. III, ch. XXIII) : « Si tu coupais de travers avec ton bragmard une *flambe* de feu arde... »

² A. J. *gaaingnier*. Dans Germain Colin Eucher, *gangner* est employé couramment : « Pour les amants *gangner* et conquérir » (VIII, p. 83). Voir aussi dans le *Dict. de Port*, II, 426-7, ce qui est dit d'un calligraphe dont l'acte de baptême écrit le nom *Legaigneur* et qui signe *Legangneur*.

³ Les anciens attribuaient volontiers aux fleurs le nom de la fête religieuse aux approches de laquelle elles éclosaient : *hosane* (Pâques-fleuries ; voir, dans la *Briefve Déclaration* de Rabelais, « *croix osaniere*, en poictevin, ... près laquelle au dimanche des Lameaux l'on chante : *Osanna*, etc. ») à la primevère à grande fleur ; *pâclette* (Pâques) à la primevère à tige, aussi "cocou ; "pentecôte à un orchis, etc.. Quant à la pâquerette, elle est connue sous le nom de *margarite*.

⁴ A suivi la transformation de *tabour*.

⁵ Il existe cependant dans le vocabulaire mauge des verbes en *-ancer*. Ainsi "devenancer, utilisé par Louis Chanlouineau dans ses *Voyages* : « Et puis les dires d'enfants ! Dès que ça revient, ça devenanse tout » (p. 42). *Devenancer* et son contraire "avenancer se sont formés tous les deux, le premier irrégulièrement et par opposition au second, sur l'a. f. *avenance* (prix, valeur, qualité de ce qui paraît avenant).

grain dans son *Dict. universel*. Les actes donnent en effet *castrum celsum* (1034-1050, Pr. de Marmoutiers, ch.-or.) et *castellum celsum* (1061, L. Noir de l'Abbaye de Saint-Florent), ce qui supprime toute objection. « La prononciation rustique en a fait depuis le XVI^e siècle *Chantoceaux* », écrit Port, qui rejette la « ridicule orthographe » consacrée par l'administration. On voit de même à la Poitevinière la *Chatellerie* 1399 devenir la *Chantellerie* 1404.

D'identiques substitutions se rencontrent dans le vocabulaire poitevin : *hambresac*, *havresac* ; *nambot*, *nabot*, etc., et dans les formations françaises : *ancolie*, autrefois *acolie*, du l. *aquilegia* ; *campuse*, du hol. *kabuys* ; *chance*, du l. *cadere* ; *flanc*, du l. *flaccus* ; a. f. *hansie* f. *hampe*, du l. *hasta* ; *tambour*, anciennement *tabour* (pers. *tabir*¹ ; *tampon*, corruption de " *tapon* néerl. *tap*, bouchon", toujours en usage dans les Mauges.

En opposition, plusieurs vocables ont transformé *an* en *a* : *Amâlis*, *Amanlis*² (*beurré d'Amanlis*) ; "*caba*, *cabon* ; "*dârée*, *denrée* ; "*empâ*, *empan* ; "*nâtir*, *nantir* ; "*pâgnon* à Montjean et "*pangnon* à Beaupréau³ ; "*sabaron*⁴, ce qui devrait être vraisemblablement *jambaron* ; "*tirefiâ*⁵, sans doute pour *tireflanc* ; "*jacole*⁶, patois poit. *jincole* (< l. *cingula*), qui aurait pu devenir *jencole*⁷. Dans la catégorie des préfixes : "*abrâser*, *embraser* ; "*ajambée*, *enjambée* ; "*aménager*, *emménager* ; "*afêter*, *entêter*, etc. Le *Bourcbassynais* ou *-baussynays*, devenu

¹ Dans un Noël angevin du XVI^e siècle (Bibliothèque nationale, ms. 24407), au 12^e couplet : « Bon faisait voir *tabouriner* / dehan Amior de son flageau ». Dans un Noël poitevin du VX^e siècle (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 332), 4^e couplet : « Allez veoir le ray de ceau / et sonnez d'icoz *tabours* ». Dans Rabelais, *passim*.

² *Amanlis*, nom d'une commune d'Ille-et-Vilaine.

³ n. m. et f. sans signification bien définie ; on l'emploie surtout à l'égard des enfants : « un petit *pangnon* », « une méchante *pâgnon* ». Je le vois comme un diminutif de l'a. f. *panne*, qui était comme lui n. et f., + *on* ; soit *pan'gnon*, chiffon (cf. a. f. d. *pangnart*, guenille).

⁴ Guêtre de cuir ou de toile couvrant une partie de la jambe et du pied, laissant le dessous et tous les orteils à découvert ; se porte dans les sabots tout en bois. *Jambaron* < *jambaron* (§ 12) = **jambèrie* (= *jambière*, § 82) + *on* (suffixe l. *onem*).

⁵ Nom des parties gélatino-fibreuses dans la viande.

⁶ Nom de la courroie appelée en français bricole. — Le *Glos. A.* le donne avec *â*, de l'ai recueilli avec l'a ouvert et bref, qui marque un degré de plus dans la corruption.

⁷ Comme en français il est devenu *tsengle* > *cengle* > *sangle*, comme *lingua* a donné *langue*, etc. Voir § 14, *an* pour *tn*, et, § 95, *c* chuinté.

Bourbanssinaie, au XVII^e siècle, « en la paroisse de Vauchrétien », est redevenu depuis lors Barbassinet.

§ 4, — *a* parasitique.

Naguère encore, *âon* s'entendait pour *on* dans quelques mots : "mâon, mon ; "tâon, ton ; "sâon, son, — je n'ai pas souvenir d'autres types. Le Cone à Jallais, est noté *Caosne* à Cassini. La prononciation passait en triple croche sur *â* et donnait à *on* la valeur d'une noire.

La langue française offre de même *taon*, *paon*, *faon*, monosyllabiques aujourd'hui, dissyllabiques dans l'ancien français¹. De même *soûl*, qui fut *saoul* jusqu'au XV^e siècle, et il faut remarquer qu'*août* est resté dissyllabique dans le pays des Mauges².

Il est à croire que l'*â* de *mâon* figure une mignardise intercalée. En tout cas, cette bizarrerie phonétique nous vient de la Vendée, où l'on retrouve *maon* et d'autres formes analogues et où l'*a* sonne devant une grande partie des voyelles. Il n'est besoin que d'ouvrir *Au Pays Maraichin*, de Barrau : « Y ou vu baée, qui li feraons-ji » (p. 58 ; — « Al est en himur, pi de bougre ! ah ! y allaons-ji rire » [p. 59] ; — *Maon* père qui était ein Soulleins est arrivé baé mouée... assiste-vous *daonc* » [p. 60] ; « *Maon* pour paère marchit sur la baéte et, avec *saon bâtaon*... » (p. 89). Aucun exemple de *aon* pour *on* dans le *Vieux Bocage* qui représente pourtant la partie de Vendée attenant au Maine-et-Loire. Dans la chanson de la *Fouare à Maillezadé* citée ci-après, et qui provient de la Plaine, forme régulière : *erons*, et forme avec *â* : *n'avâons*.

D'ailleurs, dans les Mauges, *-âon* pour *on*, déjà fort rare à la fin du XIX^e siècle, a complètement disparu aujourd'hui. C'était la dernière trace, chez nous, de cette épenthèse de l'*a*, encore si commune dans le parler bas-poitevin.

A titre de curiosité, je signalerai dans le dialecte anglo-normand,

¹ « En l'espeisse d'un grant buisson / vit une bisse od son *foûn* » dans Marie de France, *Gugemar*, vers 89-90.

² De même en Berry. Rollinat écrira : « Or, tombé lentement, ce soir de fin d'*août* », dans *la Nature*, p. 122. — Ce qui pourra paraître étonnant, nous prononçons *a-oût* dissyllabique, mais *mioût* (= *mî-août*) monosyllabique, voir le § 84.

qui a pris de nombreux éléments angevins, l'intercalation d'un *u* dans la nasale *an* au XII^e siècle, ce qui donnait un équivalent de notre diphtongue *aon*. Ainsi : *aunt* [f. *ante*], *gauntelet* [f. *gantelet*].

§ 5, — *a* pour *ai*.

Les mots dont la finale est en *aie* (son *ê*) dans la graphie française, changeaient autrefois cet *ai* en *â* dans la prononciation mauge : "*clâ*, *clai*e, et "*clâtée*, "*clâton*¹; "*crâ*, *craie*; "*fèrzâ*, *fresaie*; "*hâ*, *haie*, et "*hâtée*²; "*là*, *laie*³, et, en outre, les nombreux noms de lieux dits : *Aunâ*, *aunaie*; *Boulâ*, *boulaie*; *Frênâ*, *frênaie*; *Moussâ*, *houssaie*; *Poumerâ*, *pommerai*e; *Saulâ*, *saulaie*⁴; — *Coutançâ*, la *Coutançai*e; *Oucherâ*, l'*Oucheraie*; *Ouvrâ*, la *Rouvr*aie⁵; etc., et, parmi les noms de lieux cités par Célestin Port : la *Caharaie*, à Saint-Jean-de-Linières, la *Caharas* dans Cassini; la *Haie-de-Clefs*, à Jarzé, populairement la *Maclée*, remarque Port; *Lisandraie*, à Bouchemaine, *Lisandras* 1699 dans l'État-Civil; la *Noiraie*, au Breil, le *Noiras* à la carte de Cassini, etc..

La même prononciation se retrouve dans quelques autres cas. Devant *s*, même adventice, l'*a* adopte pareillement le son fermé : "*frâse*, *fraise*; "*frâsi*(l), *fraisil*; "*grâler*, a. f. *graisler*⁶; "*marâs*, *marais*; "*vallèyâs* et "*vallèyais*, habitant de la Vallée [de la Loire]; — la *Croix-Culas*, à Saint-Barthélémy, *Croix Calais* en 1415; la *Fraiserie*, à Bouchemaine, la *Frasserie* à Cassini; la *Fraise*, à Villemoisian, *Frasse* à Cassini et à l'État-Major.

¹ "*Clâtée*, ce que contient une clai e de fruits à faire "*mêler* (sêcher); "*clâton*, petite clai e.

² "*Hâtée*, ce que contient une haie : « une belle *hâtée* d'êpine ».

³ Dépôt de limon laissé par une rivière, de *laier*, formé dialectale de l'a. f. *laitr* (= *latre*, laisser).

⁴ Tous ces lieux dits ont emprunté leur nom aux essences dont ils étaient plus ou moins plantés. Ceux qui suivent sont dûs à diverses autres particularités. Il est à remarquer que les mots de cette catégorie avaient leur finale venue du suffixe latin *etum* et se terminaient régulièrement en *oi*, *oie*, dans l'ancien français : *chesnoï*, *fresnoï*, *houssote*, ce qui les rapproche des mots du § 6.

⁵ « On dit toujours l'*Ouvras*, et on écrit « les près de la Rouvraie », et on marque d'un R les bêtes qui doivent y paître » (Glos. A., 1, 211, sous le mot *clouter*).

⁶ De *craticul* am'are. On le trouve, entre autres, dans Rabelais : « *graisler* des châtaignes ». Encore employé dans les Mauges, concurremment avec "*grâler*; le Glos. A. le note *grêler*.

On entend encore *a* pour *ai* dans quelques autres syllabes, plutôt finales, et il est à remarquer que *a* reste ouvert et bref quand il n'est suivi ni de *e* ni de *s*: *gla*, *glai* [glaiëu] dans le composé "*gla-vart*¹; "*iragne*, *araignée*; "*sa*², *sais* [*sai* en ancien français; et le mot *vrai*, dans la locution interrogative "*pâs-vrai*, encore s'entend-elle *pâs-vraïl*.

C'est là le résultat de la réduction de l'ancienne diphtongue *a-ï*; on la sent encore chez les très vieux jargonneurs quand ils prononcent ce *pâs-vraït*. Le son de l'*i* se fait à peine sentir, mouillé d'un *l* glissant, imperceptible: pareillement s'entend *aïe*, exclamation, ayant conservé l'ancienne diphtongue. Cet *l* mouillé, comme voilé, démontre comment l'*i* a pu se volatiliser peu à peu dans la bouche trop largement distendue par le timbre de l'*a*. Car le son diphtongué de *ai* ne doit pas être imaginé comme ayant été *a-ï* dissyllabique, avec égale valeur vocale portant sur *a*, puis sur *i*. Une pareille opinion ne peut naître que dans la théorie d'après coup, comme celle des pédants traitant les langues mortes. Heureusement, le patois reste là pour restituer à notre goût son humanité. Une prononciation ainsi égalitaire ne chanterait plus. L'accent commande des modalités plus euphoniques.

Le *haie* que l'on range parmi les diphtongues, était même devenu quasi monosyllabique; il représentait — j'imagine — purement la prononciation de *haga* bas-latin³, et n'est-il pas naturel par suite de retrouver *hâ* plutôt que *hê* dans la filiation de *haya*⁴?

Comme dans *-aie* et *-ais*, nous avons des *a* pour *ai* dans la tradition phonétique en Anjou: *Douayeum* 1446, à Rablay, *Douay* 1504,

¹ Prononcer *iavar*. Cf., § 88, l'étude sur *gl* mouillé.

² « D'en sa d(e) rin » (*ren* = rien), réponse fréquente. Voir le *Parler Tourangeau*, qui a *sa*, comme nous.

³ « L'on se tromperait fort si l'on imaginait que les romains prononçoient leur langue de la manière que nous la prononçons maintenant . . . », Pierre-Nicolas Bonnamy (1694-1770). — « Le jour où, vers le XII^e siècle, le peuple perdit le sentiment de l'accent latin, on put dire que le véritable français était né, tout au moins le français populaire », Arthur Loiseau, *Histoire*, p. 127.

⁴ À côté de cette transformation, comment comprendre *païs* donnant "*pé*, et *Diexaide* 1250, *Diex-aye* 1409, *Gueusy* 1592 (dans les *Mémoires de Mornay*, t. 1, 24), aujourd'hui *Dieusie*, à Rochefort-sur-Loire?

Doua 1716; *Maucouray* 1551, à Cholet, de nos jours *Mocrat*¹, etc..

Dans l'évolution de la langue, la diphtongue *ai*, d'abord prononcée *a-i*, a passé au son *e* dans le cours du XII^e au XIII^e siècle; dès le *Roland*, en effet, *ai* assonne avec *e* ouvert; mais il y assonne aussi avec *a*, et il en est de même dans le *Pèlerinage de Charlemagne* (*gaberai, mais, essai : i at*), dans le *Couronnement de Louis* (Brunot, *Histoire*, I, 156). Il est probable que la réduction, dialectalement du moins, était déjà faite, de *ai* à *a*, avant que *ai* ne passât à *e*; autrement, elle ne se comprendrait pas.

§ 6. — *â* pour *oi*.

Il est fréquent, comme on le constatera au § 64, que l'*o* de la diphtongue *oi*, au lieu d'aboutir à *wo*, laisse *i* s'amuir et se prononce seul, avec le son très ouvert. Parfois cet *o* très ouvert suit le sort des *o* du § 2 et se transforme en *â* très fermé, comme celui de *â* pour *oie* signalé précédemment: "*mâ, moi; tâ, toi; sâ, soit; vâ, voie; vâr, voir; — Bas-du-Coin, Bois-du-Coin*² (nom de lieu à Beaupréau), etc."³.

Les documents appuyant cette prononciation ne manquent pas. Dans une chanson présentant plusieurs traits poitevins (*Ter. M.*, II, 107-8), le deuxième et le cinquième des couplets recueillis: «*J'ons bin daux camarades / aussi bèllès què tâ, /-éh! yon en a*»; / — «*Quand' la dans' 'tait finie, / i v'nait auprès de mâ, / i mè tirait lés dâs*». Dans une autre (*Ter. M.*, II, 148-9), le premier couplet: «*Dèrrièrè chez mon père / un oranger i ya, / qu'i porté dés orangès / toujou' jusqu'aux grands frâs*». Le *Glos. N.* offre aussi un échantillon de cette prononciation (II, 402): «*L'autre jour, à la veillée, / comm' j'allais vâr Isabiau; / — si tu reviens vâr ma*

¹ Le nom de lieu *Mocrat* existe également à Villedieu et à Andrezé. Dans cette dernière localité, une légende en fait la résidence de druides. Je serais tenté, en me rapportant à l'étymologie ci-dessus (voir l'amuissement de *ou* au § 56), de l'interpréter comme le nom comique d'un moulin (voir sur ce sujet une note au § 65).

² Noté *le Coin* dans Port, à peu de distance de l'embouchure du Beuvron dans l'Èvre. De même, Bois-Erilleuse à Angers: «populairement *Bas-Erileuse*», dit Célestin Port.

³ Dans le parler bas-poit., de même: *fâre, foire; sâie, soie* (crin).

fille ». On a accoutumé de traduire le rythme de la "boétuserie par : « Payes-tu chopine? — Paye-la donc, tâ ». D'un évènement extraordinaire, on dit en gouaillant : « C'est rin d'ou dire, faut ou vâ ». Enfin, le reproche familial si souvent adressé aux enfants : « Il ést tojou dans la vâ ».

L'*â* n'affecte guère que des mots monosyllabiques; ainsi *vâ* pour *voie*, mais "voyette, ce qui limite le nombre des mots atteints. Cet *a* est constamment long. Cependant il est ouvert et bref dans *rabèrtault*, a. f. *roybertault*¹. — Parmi les derniers vestiges de cette mode surannée, plus d'un aura, à un autre tournant de l'évolution, fait peur neuve et on le retrouvera, soit avec le son *oe* "moê, "doês, etc., § 65, soit avec le son *ê* ou *è* ("mê, "sèif, etc., § 42).

Je rencontre *a* pour *oi* dans le parler d'Alsace : « Nos y étions *tras*² feilles, tot' les *tras* d'un temps », dit une chanson populaire (Poètes T. I, 8) qui ressemble d'ailleurs beaucoup comme version à celle que j'ai publiée dans les *Ter. M.*, II, p. 158. — C'est bien là une survie de la prononciation ancienne de *oi* diphtongue, antérieure au XIV^e siècle. *O* est resté distinct de *i*, qui s'est amuï, et cet *o* bref, resté tel dans certains échantillons (§ 64), s'est assombri au point de virer à l'*â* dans certains autres qui font l'objet de ce présent paragraphe.

§ 7, — *ai* réduit à *e* : quatre accentuations ; amuïssement.

On distingue dans les Mauges quatre façons — une de plus qu'en français — de faire sonner *ai*³ contracté : le son qui correspond à *e* fermé ; le son qui correspond à *e* ouvert et bref ; le son qui correspond à *e* long et très ouvert ; enfin un son traînant, légè-

¹ Non pas le roitelet, comme le traduit Godefroy, et par une confusion populaire très répandue, mais le troglodyte vulgaire. — Peut-être *ra-* est-il ici pour a. f. *ray* (= *roi*) : « allez veoir le *ray* do ceau », dans un poël du XV^e siècle (le voir ci-dessus, p. 20, note 1).

² Cf. *Malyentras* 1555, à Angers, *Malientrois* 1650.

³ Dès le XII^e siècle, on trouve *e* pour *ai* dans Chrétien de Troyes et de très bonne heure aussi, dans les parlars de l'Ouest, cette diphtongue aboutit à *e*, sauf devant *e* final et devant nasale.

rement diphtongué, *éé*, qui remplace généralement l'*e* ouvert long du français et qui forme quelquefois doublet avec *e* fermé maugé.

De même que pour les prononciations de l'*e*, que l'on trouvera plus loin, le désir d'une règle à formuler ne rencontre qu'incohérence et confusion. Dans les proverbes et chansons des Mauges qui ont été publiés aux *Ter. M.*, il est difficile d'attribuer une signification doctrinale aux rimes et aux assonances. *Tê* (toi) assonne avec *niês* (niais), I, 461; *Rablé* (Rablay) : *gué* (gai), I, 514; *savêt* (savait) : *filêts*, II, 234, etc.. Mais *Marilês* (Marillais) : *foussê* (fossé) : *sê* (soif) : *gobèlêt*, II, 96; *cêrtène* (certaine) : *ème* (aime) : *même* : *tèlle*, II, 161; *clêre* (claire) : *dêrrière*, I, 503, etc.. La confusion est complète, en se tenant au point de vue des prononciations actuelles tout au moins, et il en est ainsi, d'ailleurs, dans les sons de l'*e* (voir §§ 17 et suivants), ce qui donne à croire que ces prononciations ont varié. Ce défaut de régularité apparaîtra d'évidence en classant les *ai* par catégories.

En opposition avec le français :

Sonnent en *e* fermé (§ 18) : *affaire*, *affaisser* (dans toute la conjugaison), *airée*, *ais'*, *aissèlle*, "*baissière*, *blaireau*, *dais*, *faire*, *faix*, *graisse* et "*graissoûx*, "*laisse* (locution en *faire une laisse*, *maire*, *mais*, *pays* et *paysan*¹, *paisible*, *plaire*, *plaisant*, *plaisi r*), "*rai*², *raisin* et *raisiné*, *rentrait*, "*soulaire*, *taire* (dans toute la conjugaison, même *tais*, *tait*), "*taiser*³, *vaisseau*⁴, etc.;

Sonnent en *e* ouvert bref (§ 19) : *aigre* et "*aigrasseau*, *aine*, *aime*, *baigner*, *balai*, *fais* (de *faire*), *faisceau*, "*faisseter* (de l'a. f. *faisse*),

¹ Prononcer "*pé*", *pésan*. Dans les textes, en ancien français, *pais* jusqu'au XVI^e siècle. *Pésan* est signalé dans Rabelais, dans Molière, dans Régnier, dans La Boétie, dans Théro-philite de Viau, dans Joachim du Bellay : « Quand de *paisans* une troppe barbare » (*Songe sur Rome*, 253). De même, au XVI^e siècle, *pays* monosyllabique dans le *Faifeu* de Bourdigné : « Car, comme alloit en mainci *pays* à l'esbat... Car, luy estant au beau *pays* de Touraine ». Dans un Noël du frère Samson Belouin, manceau : « De Sillé et Charnie, / de tout le *pays* d'Evron ». Dans Maître Mitou, dix-huitième Noël, troisième couplet : « Or est esmeu tout le *pays* de Judée ». Voir aussi dans les œuvres du poète normand Sarasin (1604-1654), la ballade du *Pays de cocagne* : « De le dirai disant *pays* en normand, / le *pays* de Caux est le *pays* de cocagne » (*Poètes T.*, III, 450).

² Du "*rai*", de la raie (poisson) ; même graphie en ancien français (Godefroy).

³ C'est ainsi que disait le roi Louis XI, d'après Brantôme.

⁴ Proverbe : « On fait bin petite part dans grand *vésseau* ».

faite et ses composés, *glaiue, maigre, maîtriser, maltraiter, plaider, raiponce, sais* [de *savoir*], *traiter, vrai* quand il est employé adverbialement (« *c'est vrè bêu* », c'est vraiment beau) ou quand l'adjectif est placé avant le substantif (« *un vrè sot'* »), même au féminin (« *la vrèe Croix* »), presque tous les mots, adjectifs ou substantifs, à finale en *-ait*, même au pluriel, enfin les verbes en *-ayer*¹ dans la conjugaison entière, ce qui les assimile, comme prononciation, aux verbes en *-ailler* (*veiller, teiller*) ainsi qu'aux formes normandes (*"èmeyer, "folèyer*) des verbes en *-oyer*, etc. ;

Sonnent en *e* ouvert long (§ 20) : *abstrait, attrait, délai, essai, frai, geai, laize, relai, rengaine et rengainer, vrai* final d'une phrase, etc. ;

Sonnent en *éè* (§ 21), comme ont pu sonner à un moment dans la langue *gaiement, gaieté* : *aider, baisser, caisse, "chaire*², *laisser, maison, maître e, naissance, paire, raison, traire, vaisselle*. « Toutes les finales en *ais* des verbes sont prononcées en *éè* : *Je faisée, je disée, etc..* » (Glos. *N.*, I, 304).

Il est probable que dans un passé assez proche encore, tous les *ai* prononcés *ê*, en français avaient chez nous ce son de l'*e* traînant, et aussi que quelques uns, sinon la plupart des *ai* sonnante en *é* au lieu de *ê*, ont perdu le son traînant sans changer *é* en *ê*. Mais pourquoi *mèître* et *mètriser*, pourquoi *vrè bon* et *c'est vrê*, pourquoi *distrê* (du l. *distractum*) et *fèr'* (du l. *factum*) ? Autant de questions, autant de recherches vaines. On ne peut qu'en signaler, sans l'expliquer, la tradition.

D'autre part, le son *e* auquel est réduit *ai*, se change, comme *e* étymologique, en *a* devant *r* (§ 12).

Enfin il lui arrive même de se réduire à *i* (§ 45), ou de s'amuir (§ 22) dans quelques cas : "*balayette, balayette* ; "*ès'mer, essaimer*, et "*ès'méw* (= "*essaimeau, essaim*) ; "*ès'ver* (= "*essaiver, soit exaive*³-er ; "*liètte, a. f. laiète* (tiroir), etc..

¹ Le *y* sonne en *i* mouillé (*peille* = *paye*, au lieu de f. *paie* prononcé *pé*). Voir le § 79, sur le *yod* et sa prononciation.

² *Chaire*, chaise ; c'est la vieille forme, antérieure au XVI^e siècle, provenue régulièrement du latin *cathedra* ; en ancien français *chaïere*. La transformation de *r* en *s* (*x*) est due à une mignardise du XVI^e siècle ; le voir au § 106.

³ *Aive*, eau, du latin *aqua*.

§ 3. — au pour al et ail.

Un petit nombre de vocables ont une syllabe qui, terminée par *al* ou *ail*¹ en français, se voit elle-même transformée en *au* dans la prononciation maugé: "*animau*, animal; "*bau*, bail; "*carnavau*, carnaval; "*chevau*, cheval; "*faulait*², fallait; "*hostau*³, pour *hostal*, forme d'*hostel*; "*mau*, mal; "*portau*, portail (*Portau* se rencontre également parmi les patronymes); "*pau*⁴, a. f. *pal* (pieu); "*quenau*⁵, pour *quenaille* que l'on retrouve dans le patois poitevin; "*vitrau*, vitrail, etc..

Souvent, devant voyelle, la forme première reparaît; ainsi dans le dicton *Ter. M.*, I, 483: « J'ai mal à la tête. — C'est l'pus haut d'la bête. Un p'tit pus haut, la bête aurait point d' mau ».

Rien en tout cela qui puisse étonner. C'est nous qui suivons ici l'usage commun et le français qui s'en exempte. « Très anciennement, dit Brunot (*Histoire*, I, 158), en français, l' qui était vélaire comme en latin, suivie de consonne, a développé après *e* un léger son de *a* qui, peu à peu s'est renforcé et sur qui a passé l'accent: *bels* > *beals* > *béals* > *beâls*, *helme* > *heâlme*. En outre, la consonne, étant toute proche du son de *ou*, commença à se confondre avec cet *ou* dans l'Ouest. On considère généralement que c'est au XII^e siècle que, dans le dialecte de l'Île de France, l s'est vocalisée devant une consonne et a fait diptongue avec les voyelles⁶ ».

En Anjou, Port cite *Caudrum* dès la première moitié du IX^e siècle

¹ Parfois l'*i* formant la différence est due à l'intercalation d'un *yod*: *faïr* et *faïllir*, *vallant* et *vallant*; parfois la différence vient de sa chute: *portail* et *portal* (§ 93).

² Peut-être sous l'influence de l'ancien infinitif *faudre*.

³ Cf. *Hopitau*, nom de lieu à Cheffes, Morannes, Villevêque, Nueil-sous-Passavant, Feneu, etc..

⁴ Dans Rabelais, L.II, ch. XXVII: « cela faict, print un gros pau ».

⁵ "*Quenau*, enfant; parfois "*quègnau*. Peut-être doit-on voir là une forme masculine de *quenaille* (ital. *canaglia*, troupe de chiens, f. *canaille*), qui apparaît aussi dans le normand: « J'adès, man chir *quenaille* », *Adieux d'èine Grand'mère* de Beuve.

⁶ Mildred Pope, dans son étude sur Frère Angier, p. 24, parlant de cette vocalisation de l', dit que c'est là « un phénomène ordinaire dans les mss. de l'Ouest du XIII^e siècle » et elle en donne plusieurs exemples, qui ne sauraient étonner puisque, depuis le XII^e siècle et au moins, cette réforme était agissante en Anjou.

(D. Chamard, I, 32) alors que *Chalderum* 1050 (2^e cartulaire de Saint-Serge, p. 48) parmi les graphies latinisées de Chaudron-en-Mauges. Puis encore: *Daumereium*, Daumeray, 1032; *Sauchonei*, Sauconnier, en Aviré, 1064; *Baugeium*, Baugé, 1100; *Fons Ebraudi*, Fontevault, dans une bulle de 1106; *Cunaudensis*, Cunaud, 1113; *Herbaudi*, Herbaud, en Louresse, 1142, etc., toutes formes qui alternent pendant deux siècles avec les formes en *-al* équivalentes. C'est ce qui explique que des mots comme *jal* (= "jau"), *bestial* et *portal* se trouvent encore dans le Frère Angier; ce dernier nom est même jusque dans Rabelais¹; il continue à avoir cours de nos jours dans plus d'un coin de province, notamment à Montjean (*Glos. N.*); *sailt* pour *saut* reste dans la traduction du *Lapidaire* de Marbode (*De Magnete*. v^s 70). Il ne manque pas d'exemples tant en *-ail* et en *-al* que pour la réforme en *-au*. *Bestial*² même s'entend toujours chez nous; jamais *bestiau*, le mot n'est pas seulement connu au pluriel.

D'ailleurs, à bien regarder, la règle ne paraît guère avoir été générale et c'est pourquoi, sans doute, chassée par *au* de certains mots, la forme *al* ou *ail* se maintient dans certains autres.

Lorsque, au XVI^e siècle, ces formes en *-al* et ces formes en *-au* furent, chacune en ce qui les concerne, régularisées ou rejetées de la langue, l'*au* était encore en pleine faveur dans l'Ouest. Ainsi lit-on dans les *Noëls* de Maître Mitou: « En yn coing d'une brière / pasturant le *bestiau* » (28^e Noël, 1^{er} couplet), et « En Bethléem sans grand *travau*, / courez tous d'amont et d'*avau*; / iquo qui tous nous gard de *mau* / est né » (23^e Noël, 3^e couplet). On en pourrait dire autant de *-eau* pour *-el* (§ 38).

C'est cette mode tombée depuis plus de trois siècles que nous continuons à suivre imperturbablement. Mais nous ne la suivons pas de si... loin que quelques mots ne se soient attardés dans leur forme antérieure au XII^e siècle. Par la même insouciance provinciale qui rénovait *mau* de *mal* et *portau* de *portail*, les Mauges

¹ Dans la *Briefve Declaration*, au mot *zoophore*.

² Dans le *Journal* de Louvet, année 1624, à la fin: « Peu de foings, qui a occasionné la cherté du *bestial*, chandelle, beurre et huile ». — Voir la prononciation du mot au § III.

ont obstinément continué d'opposer *piâiller*¹ à *piauler* et "*rèchaler*" à *réchauffer*.

Quant aux syllabes touchées par la vocalisation de l', quelques unes ont vu l'o fermé de leur *au* virer au son ouvert³ : "*encocir* (rad. l. *calc'em*), *chaux*); "*èbobé* (rad. l. *balb(um)*, *bègue*); "*jolet*, petit "*jau*"⁴. Dans *-au* < *-al* ou *-ail*, la prononciation s'entend tantôt *-au* (ô), tantôt *-âw*, tantôt *-ou* (voir les §§ qui suivent).

§ 9. — *âw*, *âô*, *âou*, parfois *â*, pour *au*.

La prononciation mauge, à la fin du XIX^e siècle, avait encore conservé *au* diphtongue et, comme aux temps anciens de la langue, *u* s'entendait *w*. Ce son de *w* était particulièrement sensible à la fin des mots. Dans l'intérieur, lorsque le parler traînait, *w* devenait aisément *ô* et *ou* : *âôt(r)e*, *autre*; *câôser*, *causer*; *châoudron*, *chaudron*; *châôsse*, *chausse*; *èpâoule*, *épaule*; *fâôte*, *faute*; *gâwche*, *gauche*; *gâoule*, *gaule*; *hâw(t)*, *haut*; *jâoune*, *jaune*; *mâw* = *mau* (mal); *mâoudit*, *maudit*⁵; *pâôvre*, *pauvre*; *sâôce*, *sauce*; *tâoupe*, *taupe*, etc., tandis que des mots comme *aubêrge*, "*aubour*", "*bauge*", "*chaudèt*", "*èstau*", *faufiler*, "*maufiner*", *ravaudeuse*, la *Sau*⁶ et "*saumère*", "*saunier*", *taure*, s'entendent aussi communément avec le son *ô*, à la moderne. Parmi les mots du crû : "*bâwler* (angl. *bawl*, crier)", "*châô-veni(r)*" (a. f. *chaumenir*), "*jâw*" (= a. f. *jal*), *marichâw* (= *maréchal*), *Michâw*⁷, "*râoudit*", "*rin-ne-vâw(t)*", *Fort-Assâw(t)* (nom d'un moulin

¹ *Piâiller*, au sens mauge, demander instamment, solliciter; *en piâiller*, implorer (d'une femme) les faveurs.

² Cf. "*chal*, chaud. Un autre dérivé de *calere*, "*achaliner*, perd son *l* et passe, dans la région du Longeron, à "*achâiner*.

³ Cf. du latin au français; *auriculam*, oreille; *clausum*, clos; *gaudium*, joie; — et en français: *foreau*, *taureau*; *Pol*, *Paul*; *ogmenter*, *augmenter*, etc.

⁴ Dans Brantôme, *Dames galantes*: «... crestiez comme petits coqs ou *jolets* qui ont mangé force millet le soir».

⁵ Employé souvent comme terme de juron: « Ah! *mâoudit*, *mâoudit* *râoudit* ».

⁶ C'est le nom que les anciens donnaient, de toute leur haine, à la Gabelle. *Saou* en Vendée, voir le 60^e des *Proverbes vendéens*, et aussi les 39^e, 40^e, 55^e, 69^e, 77^e, 89^e, etc., où *au* est noté *aou*, car la Vendée a, comme les Mauges, conservé l'ancienne manière de prononcer.

⁷ De *Michal*, forme de *Michel*, voir le § 12, 1^o.

de la Poitevineière), *Bahâw* (= *Bahuaud*, patr.), les deux *Nombâw* (= *Nombault*, nom de fermes du Fief-Sauvin)¹, etc..

Le proverbe consacre cette façon d'accentuer : « *Avril, avrillâw, l'anhet' d' la plée, d' main du châw* ». Il y a également cette chanson d'*Isabâw* (*Ter. M.*, II, 132), dont les rimes masculines sont toutes en *âw*. On peut la prendre en flagrant délit d'exagération [*sabâw*² pour *sabots* et manifestement elle est une parodie de cette prononciation, ce qui fixe son âge à la période décroissante. Mais cette exagération même qualifie le document.

C'est simplement là au diphtongue des vieux textes : *royaumes*, dans le *Couronnement de Louis*, assonne avec *avenante*, *Tosquane*, comme antérieurement, dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, *alitre* et *alne* avec *hontage* et *abatre*. C'est d'ailleurs la prononciation traditionnelle, presque l'*u* latin. Cependant, l'*u* n'a conservé chez nous ce son de semi-consonne que dans *-au* et *-eau* (§ 38).

Nous avons appris de Ferdinand Brunot comment la vocalisation de *l* s'était accomplie en ancien français ; suivons, grâce à lui, l'évolution finale de *-au* : « S'il faut — écrit-il — en croire Fabri, qui enseigne la rime *aubel* : *aoust bel*, *au* était encore diphtongue au commencement du [XVI^e] siècle. De même Barclay et Palsgrave rapprochent l'*au* français de l'*aw* anglais dans *mawe*, *dawe*. Meigret tiendra encore rigoureusement pour cette opinion et Bèze s'en approchait en 1554, en disant que le son est mêlé de *a* et de *o*. Mais Peletier [du Mans] et Ramus y voient un simple son *o*³. En 1584, Bèze, moins catégorique, est à peu près de l'avis de Lanoue, que « la différence qu'on fait entre *au* et *o* est si petite qu'à peine s'a-

¹ Un refrain populaire en témoigne ; « Le Grand-*Nombâw*, le P'tit-*Nombâw* sont deux fameux lourdâw ». C'est des fermiers qu'il s'agit ; ils sont désignés par les noms de leurs fermes, ainsi qu'il est d'usage. Quant à l'air du refrain, il représentait, dit-on, le carillon des cloches du Fief-Sauvin, — et il est intéressant de confronter cette habitude paysanne de faire causer les cloches avec ce que Rabelais raconte de l'oracle des cloches de Varennes (L. III, ch. XXVII), Varennes qui est aussi paroisse d'Anjou.

² *Sabiots* en Berry : « Pour fair' sonner les grous *sabiots* », Hugues Lapaire (*Rimouères d'un Paysan*).

³ A côté du témoignage des philologues, celui des écrivains. Le jeu de mots imaginé par Rabelais au L. III, ch. XVI, « ... non *Maunettes*, mais *Monettes* », paraît décisif. Le texte du *Pantagruel*, d'une orthographe incohérente imputée aux imprimeurs de l'époque, donne aussi *haubelon* et *hobelon* pour *Marco Polo*, et ailleurs *les Roches saint Paoul*.

perçoit-elle ». A partir de 1624, Thurot n'a plus rencontré un seul auteur qui mentionne l'ancienne prononciation » *Histoire*, II, 260 .

Chez nous, dans les *Noëls* de Maître Mitou, édités tous au premier tiers du XVI^e siècle, les formes dialectales *dau* (= *d'el*, *quau* (= *quel* et *iquau* sont notées aussi bien par *o* que par *au*, ce qui situe l'Anjou dans le synchronisme de cette évolution. La bourgeoisie se modelait sur la Cour, les campagnards ne connaissaient pas la mode. Mais la mode est devenue à son tour un usage; voici le XVI^e siècle arrivant, quatre cents ans après, dans nos Mauges. Le *Glos. N.* signale *ad* pour *au* au Louroux-Béconnais (I, 57), sans plus, ce qui porte à croire que l'un de ses auteurs n'a déjà plus entendu, sur la partie de la rive gauche de la Loire, à Montjean, d'où il est originaire, cette prononciation de l'*u* encore si vivace dans le centre des Mauges.

D'ailleurs, le trait, en l'examinant sous un autre aspect, a laissé des traces dans le pays entier. Si, en effet, l'on suit avec l'attention nécessaire les listes nombreuses du *Glos. N.*, on y distingue des formes en *-â*, notées tantôt *â* et tantôt *as*, qui ont presque toutes leurs doublets en *-ail*, en *-al* ou en *-au*, soit en ancien français, soit en français moderne, soit dans le patois: "*bèdâ*, pour **bedal*, équivalent dans les parlers de l'Ouest (§ 12, 1^o) du *bedel* relevé au Godefroy¹; "*èpovenîâ*, épouvantail; "*ètoupâ*, *s*, a. f. *estoupail*; "*gouas*, a. f. d. *gouaus*; "*gournâ*, gou|ve|rnail; "*rouchâ*, aussi "*rouchail*², etc., et, dans le corps des mots: "*babeluche*³, < a. f. *baubel*; "*chaffourer*, que Rabelais écrivait aussi bien *chauffourer*⁴; "*embâme*⁵, pour *embaume*, etc.. Dans ces dernières formes, il est aisé de comprendre que celle des deux consonnes qui était la plus faible a disparu sous

¹ Cf. "*bèdâ*, Jourdaud (*Glo. A.*); *bedel*, qualification injurieuse (Godefroy). Le *Glos. A.* le recueille à Montjean avec *a*; moi, à Beaupréau avec *â*. Ce moi désigne aussi le verrat.

² « On dit au *Murtel* des *rouchâs*, ou *rouchails* » (*Glos. A.*, II, 221); a. f. *rousche*.

³ "*Babeluche* à Beaupréau, *bo-* pour "*baubeluche* au *Fuillet*: *babiote*, *fêtu*, *fanfreluche*; et ce semble bien être *baubel* refait, comme finale, sur *fanfreluche*, synonyme, par analogie.

⁴ Le f. *bâfrer* était pareillement *baufre* au XVI^e siècle (Rabelais, L. II, ch. XXVI et L. III, ch. XV). — Par une de ces contradictions si communes dans notre patois, "*baufre* reste dans les Mauges exprès, dirait-on, pour renier une évolution acceptée pourtant avec empressement dans les mots où la langue s'y opposait.

⁵ Voir la note 3 à la page 18.

le volume croissant de la voisine¹ tout ainsi que, finale des premières, elle s'était brisée contre l'initiale, plus résistante, du mot suivant: *ba w' beluche*, *ba w' frer*, *cha'w' fourer*, etc., comme *bèda w'*, *étoupa w'*, etc..

Ce phénomène, qui portait sur la prononciation et non sur la graphie, a naturellement laissé peu de traces dans les noms des lieux dits; je n'aperçois guère, pour le connaître personnellement, que *Hâte-Mort* (nom d'un ruisseau), à Beaupréau, remplaçant *Haute-Mare*², que j'ai entendu aussi.

Le patois poitevin accuse des traits identiques: *gale* | *gaule*³, *chauvaillon* = *chauvaillon*, qui manque de sourcils), etc.. On observera au § qui suit qu'il apocope aussi le *w* remplaçant *u* dans *-iau* pour *-eau*. Il en était ainsi — et sans doute la tradition en dure-t-elle encore — dans le picard dès le XIII^e siècle. Le scribe d'*Fucassin et Nicolette* écrit *soumax* = *soumaus*, *sommeil*, *damoisiax* = a. f. *damoiseaux*, etc.. L'écho qui répond à l'accent si savoureux de nos grand'mères semble quelquelois perdu dans la nuit des temps, et pourtant, comme on voit, il se révèle toujours sensible.

§ 10, — *iau*, *iâw*, parfois *iâ*, pour *eau*.

C'est dans les écrits de Jean Bodel, écrivain picard de la fin du XII^e siècle, que les romanistes signalent pour la première fois le passage de *e* à *i* dans la triphongue issue de *e + l +* consonne: « Qui estes vous, *biau* sire ... Angles sui a Dieu, *biaus* amis », *Jeu de Saint Nicolas*. Un manuscrit du XIII^e siècle d'un poème picard du XII^e, dont je viens de parler, *Fucassin et Nicolette*, renferme en plus grand nombre de semblables traits: « ... et Nicolette s'esveille au cri des *oisiax* et des *pastoriax* ... Nicolette o le cler vis des *pastoriaus* se parti ... et estoit cauchiés d'uns *housiax* et d'un *sollers* ... *biax* frere ».

Cette prononciation s'étendit. On la retrouve soit dans les chan-

¹ Cf. les mots du § III, groupes de consonnes dont l'une tombe. N'est-ce pas de la sorte que le *v* de *j'avrai*, *je savrai*, tomba en ancien français?

² A cause de la mare où il prend sa source et qui est située presque au haut du coteau.

³ D'où noire *galot*, petite *gaule*.

sens populaires, soit dans les vers en patois de la Bourgogne¹, du Berry, du Nivernais, de l'Orléanais, de la Touraine, du Poitou, du Maine, de la Normandie, jusque dans les chansons de Haute-Bretagne² et dans le patois franco-provençal du Dauphiné³. Elle offre cet aspect intéressant, à savoir qu'au lieu d'amuir le son *ô* de *eau*, comme dans la prononciation *êw* étudiée au § 38, elle le maintient, de nos jours du moins, lié à *i*, mais tel que dans la langue. Cet *i* lui-même semble bien un *yod* provenu des deux voyelles *e-a* en hiatus et de même nature que les *yods* intervocaliques du § 81.

Il est à remarquer que ce trait, considéré comme l'un des plus caractéristiques du dialecte picard, apparaît en Anjou à la même époque qu'en Picardie. Dès 1179-1190, en effet, Beaumontier, en Saint-Lambert-la-Potherie près d'Angers, est écrit *Biaumontier* dans le 1^{er} Cartulaire de Saint-Serge, p. 151. Au siècle suivant: *Biaucouseium* 1283, *Beaucouzé*; *Chatiauceaus* 1271, *Champ toceaux*⁴; *chastiau* 1270, dans la quatorzième des *Chartes angevines* de Marchegay.

Les chansons populaires de l'Anjou, celles des Mauges comme les autres, conservent des échantillons indiscutables du phénomène et le vocabulaire ne les dément pas: "*afutiau*", "*biaucop*", "*chapiau*", "*coutiau*", "*fertiau*" (= "*frêteau*"), "*iavassoux*" (humide) et "*iagosser*" (gargouiller) que le *Glos. A.* note avec un *l* mouillé initial et qui semblent des composés d'a. f. *eave* (eau), "*pâturiau*"⁵, "*piatre*", *viau*, etc., et dans les patronymes en *eau*, particulièrement abondants: *Coureau* et *Couriau*, *Èmereau* et *Èmèriau*, *Gaboreau* et *Gaboriau*, *Garceau* et *Garciau*, *Pêrdreau* et *Pêrdriau*, *Veau* et *Viau*, etc..

Il va sans dire que, comme ceux en *-âw* pour *-au*, les mots en

¹ C'est J. Fallot qui le signale dans ses *Recherches*, pour le XIII^e siècle.

² « Au *châtiau*, devant la porte », dans une chanson du pays de Fougeray sur Du Guesclin, recueillie par M. Adolphe Orain.

³ « Mais l'ay *biau* lour chamarella », dans la *Commère de Grenoble* de Laurent de Briancou, XVI^e siècle.

⁴ Voir ce nom dans une note au § 2.

⁵ Pour *pastorial*, pâtre (Godefroy). Le mot figure dans une vieille chanson: « Quand j'étais chez mon père / p'l' garçon *pâturiau* ». C'est le singulier du *pastorial* d'*Aucassin et Nicolette* (« Nicolette s'esveille au cri des oisiaux et des *pastorial* ») cité plus haut. Nous prononçons *pâturiau* et *patouriau* (*Glos. A.*, II, 405 et 413).

-iau se prononcent couramment *iâw* et que nombre d'entre eux apocopent le *w* final: *arciâ*, arceau; *bat'iâ*, bateau; "bot'eriâ et "botereau¹; "cer'niâ, cerneau; *drapiâ*, drapeau; "morviâ, a. f. morvel²; "naviâ, = "naveau a. f. navel, navet, etc.. Et, comme le phénomène reste bien vivant et agissant, on réforme *acacia* en *agaceau*.

De même, en poitevin, les formes sont parfois en -*éa*³, parfois en -*ia*, *w* < *u* toujours apocopé. On trouve aussi -*ea* pour -*eau* dans le parler populaire de la Bourgogne *fliâa'* (fléau), *boréa* (bourreau), dans *Mon épitaphe d'Alexis Piron*; -*ia* pour -*eau* s'entend des confins de l'Anjou jusqu'en Anis et Saintonge. Cependant, dans les Mauges centrales, tout au moins, -*eau* aboutit plus fréquemment à -*éw* § 38 qu'à -*iau*.

§ II, — *au* > *ou*.

Dans d'autres prononciations, *au* se trouve transformé en *ou*: "à-couse, = "à-cause⁴ pourquoi; "foussèt', fausset; "hout, haut; "icou, resté *icau* dans le patois poitevin l. *ecce qualem*; "itou, qui fut également *itau* et d'abord *itel* en ancien français l. *ecce talem*⁵; "mousade⁶, maussade; "ou, au⁷ (« aller ou pain, oux noces », article contracté pour à-l'e; "oujor'd'hui (« ou jor d'oujor'd'hui »), aujourd'hui; "pouyèrté, pauvreté, etc., et, dans les noms de lieux: la *Foutelaie*, à Sainte-Christine, de nos jours, qui était la *Fautelaie* en 1307; la *Souvitrière*, à la Pommeraie, « autrement la *Sauvêtrière* » remarque Port lui-même, etc..

Est-ce l'hiatus (*ouu*) qui s'est réduit, ou le son *ô* qui a glissé à *ou*, comme dans les *o* du § 56? Peut-être cette double influence?

¹ Nom d'une pâtisserie de ménage connue ailleurs sous les noms de roussette, merveille, et qui se gonfle comme de pustules dans la friture. — a. f. *boteret*, crapaud.

² Dans Rabelais, l. IV. *Ancien Prologue*: «... abhorrens leurs infâmes crachatz et morveaux».

³ L'*i* qui figure dans *fliâa* représente, si l'interprète bien, *l* mouillé: *flâa* (§ 86).

⁴ Voir des mots avec -*éa* dans les *Proverbes vendéens*: 43°, 67°, 127°, 129°, 210° etc..

⁵ Même locution en picard.

⁶ Peut-être plutôt *mousade*, qui fait la moue. En beauvaisin, *môuseux*, voir *En deçà des Grammaires*, p. 80.

⁷ Voir Brunot, *Histoire*, t. 427, des exemples de *ou* < *el*, aux XIV^e et XV^e siècles.

§ 12, — *a* pour *e* devant *l*, devant *r*,
devant *il*, en d'autres positions.

1° Devant *l*, *e* avait commencé dès le latin vulgaire à se confondre avec *a*; Brunot (*Histoire*, I, 407) suppose une forme *salvatio*, provenue du latin *silvaticum* et appelée à devenir en français *salvage*, sauvage.

De plus, l'*a* tonique et libre devant *l*, qui en français passe à *e* (*qualem*, quel; *talem*, tel, etc.), reste *a* dans les dialectes de l'Ouest. Ainsi dans le *Roman de Chèbes*, donné comme écrit dans le Sud-Ouest¹: « a poier sus ont fait *eschale*: l' onc hon qui vive ne vit *tale* », 4735-6.

Les formes masculines qu'on trouve encore en *-al* dans quelques-uns des premiers textes ne tardent guère à subir la vocalisation de l': *-el* > *-al* > *-au*, et c'est pourquoi Maître Mitou écrira, Noël 31^e, couplet 9^e: « Prions le filz et la mère qu'en son logis *eternau* nous loge sans vitupère maulgré le diable *infernau* ». De même, dans un Noël manuscrit du XV^e siècle cité par M. Chardon dans l'étude précédant les *Noëls* de Mitou p. LXIII: « Quand do fruit il osust paistre dont il fit peche *mortau*² ».

Ainsi ont évolué chez nous les vocables en *-al*. Nous en avons déjà trouvé différentes catégories ayant transformé *-al* ou *-ail* en *-au*, puis cet *-au* lui-même en *-âw* ou en *-ou*.

Dans la catégorie des mots qui sont restés en *-al* alors que le français les a en *-el*, et dans celle, voisine, des mots français dont *-el* s'est transformé en *-al* dans les parlers de l'Ouest, nous avons chez nous: "*alle*³, elle; *çalle* à *çalle* fin, celle; "*cocâlier*, a. f. *coquelier*⁴; "*dou*, forme de *dau*, pour *dal* < *d'el* du; "*geale*, engelure; "*ichale*, échelle; "*jaôlue*, de l'a. f. *ch ev elue* radicelles; "*ñiau*, au

¹ Cf. *Chrest. C.*, p. 64, en note.

² « J'ai encore entendu dire hier (8 février 1908): « In p(e)ché de cabaret, c'est in p(e)ché *mortau* » (*Glos. A.*, II, 556).

³ De même que il et "qui et que elle, "alle devant voyelle: *alle* est, mais "a devant consonne: *a m'a d'it*.

⁴ Comparez: "*cocâlier*, qui se plaît dans la compagnie des femmes; *coquelier*, courir après les jeunes filles (dans Godefroy).

lieu de *nieu*¹ recueilli dans le *Dict.* de Godefroy et qui équivaut à **niel* plus ancien; "pau [poteau], au lieu de l'a. f. *pel* [pieu]; "pale², pelle, qui se prononce parfois *paële*, comme si le paysan mauge, se demandant sur quel son appuyer, laissait le choix à son interlocuteur.

Dans les noms de lieux de l'Anjou: *Belligan* 1260, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, *Baligan* 1652; *Champmorel* 1640 et *Champmoral* 1678, à Beaucouzé; *Trélaze* 1165, *Tralaze* 1216, Trélazé.

Sans doute, à un moment donné, la métamorphose de *e* en *a* devant *l* subit-elle un développement excessif, car une chanson populaire en patois choletais (*Glos. A.*, II, 404-5) semble bien, en la parodiant, appeler sur ce phénomène la risée publique: « L'aviant pendu par do *fiçalles*... faisant fumer comm' do pus *balle* ».

2° La transformation de *e* en *a* devant *r* avait également commencé dès le latin vulgaire. Elle apparaît en Anjou au X^e siècle: *Jarzé* qui est *Gerciacus* au VI^e siècle t. VII des Bollandistes, *Vie de Marbode*, devient *Jarziacus* en 958-987 (Cartulaire de Saint-Aubin, f. 87 v^o). Au XI^e, alternent *Jar-* ou *Gar-*, même *Zar*³, et *Ger-* ou *Jer-*. Il en est de même, à cette époque, pour d'autres noms: *Carbay*, qui est *Querbai Villa* et *Carbaium*, *Carbaiacus*; *Cernusson*, tour à tour *Sarnucium* et *Sernucium* dans le même chapitre 164 du Livre noir de Saint-Florent; *Juvardeil*, *Gaverdolum* 852, puis *Gavar-*, *Javar-*, *Guavar*⁴ et même *Wavar*⁴, *Jabar-*; *Pruniers*, *Prunarius* 769, *Piunar-* et *Pruner-*; *Sermaise*, graphies en *Sar-* et en *Ser-* dans le courant du XI^e siècle. Aux XII^e et XIII^e, la confusion continue pour les noms déjà cités et gagne: *Sarré*, en *Gennes*, *Serre* 1273;

¹ Le sens est identique: ceuf laissé dans le pondoir pour faire pondre les poules. Une forme *niéw* a dû exister, qui a laissé *nié* (noté *niats* dans le *Glos. A.*) à Craon (Mayenne).

² « Trois paysans chacun ayant une *paste* à son col... Et les autres avec leurs *pastes* en remplirent les corbeilles » (Rabelais, L. II, ch. XXXIII).

³ Dans les parlers du Nord-Ouest, *j* passe aisément à *z* à l'époque romane; c'est un phénomène qui a été observé de la Touraine à la Normandie.

⁴ *Wavardolum* 1080-1120, au Cartulaire de Saint-Aubin. Cf. *Wirchia* 1120 circa, la Guerche, en Chaudefonds, au deuxième Cartulaire de Saint-Serge. Ce n'était sans doute qu'une graphie et le *g* prosthétic devait influencer le *w* germanique initial, comme en français, ainsi que semblent l'attester les graphies contemporaines par *g*, *gu* et *f*.

Saint-Barthélémy, *Ber-* 1269; *Escharbot* 1115, à *Saint-Sylvain*, *Escherbot* 1150, etc..

Du XIII^e au XV^e siècle, la corruption est générale en France. Les textes littéraires foisonnent de rimes en *ar* : *er* et de mots dont les syllabes en *er* sont devenues en *ar* : « Se la reine s'aparceit que mut grant garde en perneit » (*Marie de France*, *Chèvrefeuille*, 55-6). *Barbe* rime avec *jarbe* dans la *Vieille* (2163-4), *perte* avec *parte* dans les *Miracles de Notre-Dame* (III, 1678-9), *sarge* avec *large* dans *Rutebœuf* (II, 227), *tertre* avec *Montmartre* dans *Villon* (*Grand Testament*, str. 136^o. *Char cher*) figure dans le *Livre du Chevalier de la Tour-Landry* (ch. 103), etc..

Au XVI^e siècle, la confusion entre *ar* et *er* s'était étendue au vocabulaire entier. Déjà les grammairiens s'occupaient d'une règle à établir. D'après Henri Estienne, la forme en *ar* était populaire et celle en *er* courtisane. G. Tory (*le Champfleury*, p. 33 v^o) raconte que les dames de Paris affectaient l'*e* pour l'*a* tandis que les dames de Lyon se piquaient de parler mieux en employant l'*a* pour l'*e*. Ronsard juge qu'il faut ignorer sa langue pour ne point sentir que « *e* est fort voisine de la lettre *a*, voire tel que souvent sans y penser, nous les confondons naturellement » (*Œuvres*, II, 481).

Aussi les exemples d'*ar* pour *er* et d'*er* pour *ar* abondent-ils dans les textes du XVI^e siècle. Pour en citer quelques-uns qui nous intéressent plus particulièrement, *sarge* (*serge*), *pivars* (*piverts*), *darrriere* (*derrière*) et nombre d'autres mots analogues se retrouvent à tous les chapitres dans Rabelais. Et dans les *Noëls* de Maître Mitou : « Tout le trot chacun desmarche, le bastier porte une *parche* » (4^e Noël, 6^e couplet).

La confusion entre *ar* et *er* s'est prolongée en français jusqu'à l'Hôtel de Rambouillet. Encore pourrait-on citer plus d'un mot de la langue qui n'a jamais repris sa forme étymologique : *lucarne*, l. *lucerna*; *sarcelle*, l. *querquedula*, a. f. *cercelle*; *paressè*, a. f. *perece* (l. *pigritia*); *baron*, a. f. *ber*, etc..

Dans le pays des Mauges, où l'Hôtel de Rambouillet n'avait jusqu'à ces temps derniers encore aucune influence, la confusion entre *ar* et *er* dure toujours. Témoin le récitatif contre les bou-

deurs : « Boudi-bouard, veux-tu du lard ? — Nengni, ma mère, il' est trop *char* ».

Parmi les *tas d'er* devenus ou restés *ar* en contradiction avec la langue nationale, je trierai : "barne, "boune-viarge, "cañçarf, "çarclé, çarf, "çarnew (= "cerneau), çartain, char cher), "chari'r), "enchardi'r), "divars', farmer, "galarne, gearbe et gearbier, harbe, hiar, hivar, "jar-fault, lanterne, "marçélot, "marienne, "ôvarture, "parcète, pard'r'e, parsoune, pardri:x)¹, "partintaine, Piârre, sarpe et sarpillète (« il a pris sa sarpillète », dans une chanson, *Œ. M.*, II, 162), "varbe, varmè il, "varmine, vars ("vars mê, vers moi, cri pour commander les bœufs, varse | la varse des blés), vart, etc., — et même *guare*, guère; *harisson*, hérisson; *haron*, héron; *Charèse*, Thérèse; — *entiar*, entier; "hartillar = "herqu'èlier)²; "ligeâr, léger³; le latin *pâtar nostar*; *asparges*, — et encore *foutar*, fouteur; *moquar*, moqueur; *radotar*, radoteur, etc., par une sorte de confusion avec les mots à suffixe en *-ard* germ. *hart*, devenu péjoratif.

En tête des mots, *re* devient *er* qui devient *ar* : "rèchiver > èrchi-ver > archiver; regarder > èrgarder > argarder, etc.; et pareillement dans le corps des mots : chrétien > kèr'tien > kart'ien, prêtantaine > pèrtintaine > partintaine, etc.. Voir le § 25.

Même changement avec l'*e* de la graphie *ai* : *ar*, air; *char*, chair, *clar*, clair et "clarer ("clare-cul, le ver luisant; *mâre*, maire; *noutâre*, notaire; "soulâre, = "soulaire [a. f. soleire), etc..

Il convient de remarquer : 1° que *e* ne se transforme pas fatalement en *a* devant *r*; 2° que cètte transformation se produit plus fréquemment quand *r* est suivi d'une autre consonne; 3° que, lorsque *e* ne se transforme pas en *a* devant *r* suivi de consonne, il sonne plutôt è que ê (voir le § 19), sauf exceptions; 4° que devant *r* suivi de *e* muet final, sauf quelques exceptions, è qui s'entend long et très ouvert en français (père, mère), sonne é dans les Mauges

¹ Le *Glos. A.* le rapproche de l'angl. *partridge*.

² "Herqu'èlier, chicanier, querelleur, de *harceler*; a. f. *harceleur*, querelleur. Le son de *quel* a glissé à *fi*, voir § 92.

³ Ce mot, que l'on trouve déjà *liger* dans le *Mistère du Vieil Testament* (IV, 32, 596), amalgame un *d* dans son adverbe : « Marchons, ligeârre bargère, marchons ligeardement », dans la chanson *Ma culotte n'a qu'un bouton*.

(§ 18). Cependant, l'on peut considérer en règle générale que toutes les syllabes en *-er* (*e* ne portant aucun accent en français) et en *-air* peuvent s'entendre dans les Mauges en *-ar* et en *-er* tour à tour (voir le § 39). Aucune province n'a conservé dans son parler populaire de plus nombreuses traces de cet antique phénomène.

3° Ferdinand Brunot indique la confusion de *ai* et *ei* devant *l* et *n* mouillés, comme l'un des traits qui caractérisaient le normand, l'anglo-normand et les parlers des provinces du Nord-Ouest aux XII^e et XIII^e siècles (*Histoire*, I, 322).

Les dernières marques de cette confusion, en ce qui a trait au changement de *-eil* en *-ail*, ne se retrouvent pas dans l'ancien pays des Mauges proprement dit, mais entre les Mauges et le Poitou, en Vendée angevine. Je les relève dans le *Glos. A.*: "*aprâillé*, appareillé (en toilette); *oraille*, oreille; *ortail*, orteil; "*prèvail* et "*prèveil*; *soulail*, soleil. Mais les noms de lieux attestent que la confusion a atteint tout l'Anjou: le *Teil*, à Saint-Florent-le-Vieil, en 1376, aujourd'hui le *Tail*; *Bareille* 1364, à Chalennes-sous-le-Lude, *Baraille* 1617; *Belœil*, même, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, *Bellail* 1612, *Beillay*¹ 1625.

Observons dans l'ancien dialecte picard, une transformation analogue. Les suffixes dérivés de *-iculum* + *s* donnent *aus*: *solaus*, soleil; *soumax* (= *soumaus*), sommeil².

La transformation d'*ail* en *eil* affecte d'ailleurs d'aussi nombreux échantillons dans les Mauges. Les deux sons, *ail* et *eil*, sont si rapprochés que la chanson populaire en patois choletais dont il est parlé plus haut les admet à rimer ensemble: « Il aviant par d'sus les *ourailles* ... C'était comme un caillibourniâ là dioù qu' je logions nos *abouelles* ».

4° En ancien dialecte lorrain, en ancien comtois, dans le préfixe *es*, *s* tombe et *e* devient *a*³. Le parler poitevin a également de

¹ Voir les §§ 8 (*al* et *ail* > *au*), 9 et 10 (*au* > *av* > *â*).

² Le *y*, ici, = *l*: *-lay* = *-tail*.

³ Brunot, *Histoire*, I, 314.

vieux mots dont *es-* s'est transformé en *a*: *acuchure*, a. f. *escousure*; *assotir*, a. f. *essoter*; même *agaler*, a. f. *egaler* ("égâiller des Mauges). Il en est de même chez nous pour quelques mots: *acrâser*, *écrâser*; *afronté*, *effronté*; "*agôler*¹, a. f. *escoler*; *agout*, *égout*; *alégant*, *élégant*; *assayer*, *essayer*; "*atimager*², de l'a. f. *estimage*; *raecoin*³, *recoin*, etc..

5° Enfin, sans méthode et sans que l'on sache pourquoi, l'*a* prend quelquefois la place de l'*e* français: *châgne*, *chêne*; *frêgne*, *frêne*⁴; "*chavoil*⁵ et sa corruption "*chahoet*, a. f. *chevel* (cheveu); "*cramail*⁶, *crémaillère*; "*flâtrir*⁷, *flétrir*; "*magèyeux*, a. f. *megeieur*; "*râpioles* (vieilles défroques), de l'a. f. *repioler* (parer de diverses couleurs); "*ravèstouir*, qui s'entend à Beaupréau alors qu'à Tout-le-Monde le *Glos. N.* a recueilli "*revestoui*⁸, etc..

Ménière cite de Ménage ce curieux passage qui, à défaut de documents, expliquerait la facilité de transformation d'*e* en *a* en Anjou: « *M* et *N* se prononcent à Angers comme *ame* et *ane*. Un Angevin étant obligé de lire une formule commençant par *ego*, *N*, et dont la lettre *N* était rouge, lut: « *Ego, âne rouge* » (*Menagiana*, 210). Mais le caractère angevin de cette prononciation apparaît plutôt contestable quand on apprend dans l'*Histoire de la Langue française* de Brunot (II, 251) que « les noms [français] des lettres étaient encore à la fin du XVI^e siècle *ame* et *ane* ». — Parmi ces *-a* mauges = *-e* français, les uns semblent se maintenir du latin, tels qu'en langue d'oc, les autres sont simplement du jargon.

¹ Le *Glos. A.* le note *aganler*.

² Le *Glos. A.* note *étimager*; "*atimager* a été recueilli par moi à la Chapelle-du-Genêt.

³ Dans le *Journal* de Louvet: «... qui est un lieu où l'on ne devroit point en aucunement entrer, d'autant qu'il y a des *raçoings*, lieux et endroits » (5 juin 1624).

⁴ Voir le § 20. *Frâgne* pourrait s'admettre, provenant du l. *fraxinum*, comme *châgne* du bas-l. *caxanum*, par une filiation semblable à celle des infinitifs en *-ar* pour *-er*, § 13. — *La Fragnée*, nom d'un village poitevin, à Saint-Romans (Deux-Sèvres).

⁵ C'est le nom des fanes de pomme de terre.

⁶ Resté de l'ancien français. Voir le *Dict. de Port*: le *Cramail*, à Saint-Lézin; la *Cramailière*, à Chemillé.

⁷ De l'ancien adjectif *flaistre* (du l. *flaccidus*), faner.

⁸ Ils ont le sens de l'a. f. *revesquir*, reprendre vigueur. Également *ravèstouir* en Touraine, région de Loches; voir *Parler Tourangeau*.

§ 13, — *â* pour *e* dans l'infinitif et le
participe passé des verbes.

L'infinitif et le participe passé des verbes de la première conjugaison se prononçaient naguère en *-â*: *bisâ*, *r*, = "biser; *enflâ*, *r*, enfler; — *câssâ*, cassé; *usâ*, usé, etc., etc.. Certains mots à finale en *-er* suivaient le même usage: *pèñiâ*¹, panier; *guèñiâ*, grenier², etc.. *ñ* plus ou moins long, plus ou moins bref, selon la vivacité du sentiment qui pathétisait l'accent, souvent par habitude de gouailler les derniers jargonners, par ironie imitative, par expression exagérée.

J'ai connu cette prononciation, mais je ne l'ai pas connue courante. Deux ou trois vieillards, quelques paysans éloignés des centres et n'assistant jamais aux foires, des entêtés de l'ancien parler, seuls, ont prolongé jusqu'à ma génération ces désinences que je ne fais qu'entrevoir de loin en loin, par des échappées de souvenir.

Néanmoins, il ne saurait s'agir d'une illusion, non plus d'une de ces supercheries dont sont parfois victimes les archéologues à qui l'on prépare des trouvailles en cachant des tessons modernes dans leurs fouilles. Le *Glos. ñ.*, sans arrêter l'attention sur ce phénomène nulle part en ses observations, recueille pourtant quelques échantillons qui l'illustrent: *acha*, haché³; *avoua*, avoué⁴; *cailla*, lait caillé⁵; *fara*, effaré. Et quand Ménière, n'y entendant rien, note « *trainât*, femme de mauvaise vie », il ne s'aperçoit même pas qu'il se trouve en présence de *trainée* français dans notre prononciation ancienne: *trainâ e*.

Aucun témoignage dans la graphie des noms de lieux de l'Anjou,

¹ Dans Rabelais: « ferois-je peindre un *penier*, denotant qu'on me fait peiner » (L. I, ch. 9).

² Voir au § précédent, 2^o, les mots terminés par *ar* pour *er*, avec *r* sonnante.

³ "Hacher, abîmer. Le *Glos. A.* supprime l'*h*. « Très employé, remarque-t-il, aux Recoins du Fuillet: *Ils ont tot acha* ». A Montjean, avec *h* aspiré.

⁴ Dérivé du l. *advocatus* par la filiation populaire et naturelle; *avocat* est de fabrication savante (Cf. Loiseau, *Histoire*, 126). En Touraine, *avoua*, voir le *Parler Tourangeau*.

⁵ C'est ainsi que se nomme le fromage frais.

au *Dict. de Port.* Mais les textes, fussent-ils simplement populaires, sont d'aussi probants témoins; on ne les cuisine pas. Dans une chanson *Ter. M.*, II, 111-2-3, paraissant nous être venue du Poitou et remonter aux siècles antérieurs, un couplet dit: « J'avoai(s) in beu pèt'it gilèt' dou pus beau dra'p', què ma mâraine, è m'avait fait' ét parfèctionna ». Je trouve également parmi les bribes d'une autre chanson plus vieille encore, un infinitif en *-a*. C'est l'aventure d'une chèvre que son "biquard conduit au pâturage: « Je la m'gni s) ou boès broutâ »¹. Verrier et Onillon donnent, à la suite du *Glossaire*, quelques versions de chansons populaires parmi lesquelles je remarque, dans celle qui porte le numéro LXII, le troisième couplet « Il avait in' chemise qu' était bé repassa, d' la dentelle aux poignats ». Mais la chanson du numéro XXXII est encore plus caractérisée: « Revenant de chez notre fille, je passions par devars Poitiâs. I disant que dans thio quartiâs i avoait une tant balle ville; je n'ai jamais vu la vill', ma, les maisons m'en ont em-pêcha » couplet 1^{er}, et: « torsiant d' la goul', frappiant dou pia², un aoustre, comme un enragea » couplet 7^e.

Derniers vestiges, mais de quel intérêt!

On pourrait croire qu'il s'agit encore ici de la transformation de *-er* en *-ar* envisagée au paragraphe précédent et si sensible toujours dans les Mauges. J'étais tenté de l'admettre tout d'abord. Mais l'infinitif ne se trouve pas seul en cause, et cette explication tomberait sans valeur pour le participe passé.

Jérôme Bugeaud, traditionniste poitevin, exposant la même forme phonétique en *-a* des participes et des infinitifs, écrit: « Cette finale est un des agréments euphoniques qu'affectionnent les poètes populaires. D'autres fois, au lieu d'être en *a*, on la trouvera soit en *i*, en *e*, en *eux*, ou en *u* » I, 227. S'ensuit-il donc que l'on doive considérer la forme en *-a* des participes et des infinitifs de la

¹ Cette chanson, comme la précédente, est en patois ou en dialecte poitevin, ainsi que l'établit cette autre brique, qui me semble représenter le refrain: « Dormez-vous dans quiau village, tor' la net' ». Le poitevin a *quiau* où nous avons "quiteu. Au Longeron, lisière du Poitou et de l'Anjou, les deux formes ont cours.

² Je souligne *poignats* (poignets) et *pia* (piéd) pour démontrer que la transformation a été faite satiriquement, de même que *sabâw* dans la chanson d'*Isabâw* (voir § 9).

première conjugaison comme une *mignardise*, — mignardise d'origine poitevine, dans l'usage de laquelle les Mauges prolongeraient leur compatriotisme d'avant l'an mille? J'ai tenu à confronter devant ce phénomène le patois poitevin actuellement usité en Vendée, puisque c'est par la Vendée surtout que la *Marche commune de Bretagne, de Poitou et d'Anjou*, aujourd'hui considérée comme partie intégrante des Mauges, attenait au Poitou.

Voici donc quelques couplets d'une chanson populaire recueillie par La Révellière-Lépeaux¹: « Treve-te-z'y, megneune, qu'i ange t'y trechâer. La bell' s'âest bâé trouâée dans le rang daux fouassaés. — I ajète ine fouace, Jeon, i erons la touaillâer². Oû boire, se dit-elle, N'avâons râen apportâé ». Dans les *Proverbes vendéens* de Jehan de la Chesnaye, je relève: « Ine fille bé cachaïe ést bétout trouvaïe » (168), la mariaïe (175), l'annaïe (184), li a mangeaïe (198), fornaïe (269); et dans une chanson de son *Vieux Bocage*: « Dicit: Ma bonn' femm', qu'as-tu donc, t'é tote chiffounaïe? Te faudrait-aou la soupe au lait pre ti ravigotaïe? — D' la soupe au lait, i n'en ve poet. La soupe à la pouraïe³ ».

La diphtongue est accentuée sur *a* dans *trechâer*, *apportâé*, *ravigotaïe*, *chiffounaïe*, *pouraïe*; elle l'est aussi dans *s'âest*, *bâé*, *aou*. Et, dans le patois des Deux-Sèvres, la prononciation s'avère identique: substantifs, adjectifs et participes en *é* se prononcent, au masculin, comme en français; au féminin, *ée* se tourne en *aïe*, *i* très affaibli, formant avec *e* une diphtongue dont le son mouillé est à peine sensible; l'infinitif s'entend *er* comme en français, dans le nord-est de l'arrondissement de Melle, et *â*, *âc*, non loin de Niort sud-est et de l'Annis, *é* ne servant guère qu'à accuser mieux le son fermé ou plutôt moyen de *a'*. Comme on le constate, il est difficile d'élucider de prime abord si l'*â* qui figure dans ce patois vendéen de la Plaine et du Bocage, comme dans celui des Deux-

¹ La Fouare à Maillezac, dans les *Mémoires de l'Académie Celtique*, III, n° 9. Maillezais est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte.

² Manger. A. f. *toaille*, nappe, serviette.

³ Pour l'*i* de *aïe* (= *ai'*), cf. l'intervention du *yod* intervocalique dans nos parlers, § 81.

⁴ D'après des renseignements personnels fournis par Jacques Renaud, instituteur à Juscorps (Deux-Sèvres), l'auteur de *Glossaire d'un patois poitevin*.

Sèvres, est étymologique ou s'il ne ferait pas plutôt partie d'un système phonétique qui pose un *â* dans toute syllabe, devant la voyelle¹. Retenons-le néanmoins, faute de mieux, comme un voisin plutôt qu'un parent de ces finales franchement en *-a* déjà rares et pour ainsi dire dépayées dans notre patois il y a un demi-siècle, mais attestées par les vieilles chansons venant en témoignage.

Le patois normand du Cotentin emploie, comme celui des Mauges, des participes passés, des substantifs à désinence en *-â*. Dans les poésies de Louis Beuve², on en peut relever quelques exemples, d'ailleurs suffisants : « La v'là bi tirâe de minsère », 15° v^s ; « mencus d'bœufs treinte annâes de teimps », 36° ; « tq'cheu l'vaizin, hyir l'erlevâe, seul i chergit sa bann'lâe », 41-2, dans les *Adieux d'eune Graind'mère* ; « reine des fâes », 5° ; « graind' milloraine désolâe », 31° ; « à pien' quartâes charretées », 33° ; « Il m'en r'souvyi'nt d'chés bell' journâes », 41°, dans la *Graind-Lainde de Lessay*. Mais aussi dounâe donné, 52°), savâez 58°), avâez 61°), serâez 72°) dans les *Adieux* et firtâe 38°) dans la *Graind-Lainde*, ce qui prend un faux air de diphtongues vendéennes peuplées d'*a* parasitiques et embarrasse la voie devant la conclusion. Les infinitifs, eux aussi, sont terminés par *âer* et non par *âr* : « Pour allâer par les maisons », 6° v^s ; « req'tchurâer péle et caôdrons », 8° ; « tout chennâ qui v' fait pieurâer », 22° ; « essue tes z'us pour entrâer », 24°, dans les *Adieux* ; « quaind nou z'entend les veints vyipâer », 22° ; « a'maindâer l'aumône », 54°, dans la *Graind-Lainde*. Le patois normand, plus rapproché du patois poitevin³, n'offre ici qu'une imprécise ressemblance avec le nôtre, alors pourtant que les parlers normands ont tant d'autres traits communs avec les parlers angevins. Cette désinence en *-a*, non signalée dans les anciens dialectes, d'où les patois de langue d'oïl l'ont-ils donc acquise ?

Faute de conclusion, remontons dans cette chambre d'alchimie

¹ Voir, au § 4, des prononciations du Marais vendéen intercalant ce même *a* parasitique.

² Louis Beuve, qui appartient par ses origines au pays de Lessay et de la Haye-du-Puits, affirme « que le patois y est plus pur et que les vieilles mœurs y sont mieux gardées ».

³ En général, dit Jérôme Bugeaud (l. 220), les chansons normandes ont une grande ressemblance avec celles du Poitou tant par la forme que par le fond, et il rappelle que la Saintonge, l'Angoumois et la Normandie étaient régies par les mêmes coutumes.

du Moyen-âge, où les appareils de la voix ont repétri la matière des mots et l'ont fait passer par tant d'épreuves avant que le dialecte les convoyât jusqu'à nous. Les premiers monuments de la langue sont les *Serments* de 842; il s'y trouve des infinitifs en *-ar*: « ... si cum om per dreit son fradra *salvar* dist...¹ »; « ... si io *returnar* non l'int pois...² ».

Le changement de cet *a* en *e*, en langue d'oïl, paraît aux romanistes antérieur à l'époque des textes, malgré les graphies des *Serments* de Strasbourg qui maintiennent *a*. Quoi qu'il en soit, ce changement distingua les parlers français des parlers provençaux. Dès le *Saint Léger*, dès la *Sainte Eulalie*, même, et dans tous les textes de la langue d'oïl, les infinitifs et les participes passés de la première conjugaison ont leur forme en *er* et *e*. Chez les troubadours, au contraire, l'infinitif reste en *ar*, le participe passé en *a*; et si, aujourd'hui, les provençaux³ écrivent *a* à l'infinitif, c'est que l'*r* final s'est apocopé dans la forme provençale comme dans la forme française⁴. Le *salvare* latin est identifié dans le *salvar* des *Serments*; c'est lui que nous retrouverions prononcé *sacova r* en provençal, pareillement *saôva r* en mauges, et *sauvé r* en français.

Le participe passé a suivi, en langue d'oïl et en langue d'oc, des écartements phonétiques parallèles.

Retournons alors vers Jérôme Bugeaud, il confirmera cette aperception. La chanson à propos de laquelle le traditionniste poitevin a émis des observations relatives aux finales — « agréments euphoniques » — en *-a*, n'est autre que la chanson populaire bien connue *En revenant des noces* 1, 225; les participes passés, *fatigua* 1^{er} couplet, *reposa* 2^e, *baigna* 3^e, *essuya* 4^e, *quitta* 7^e, et les infinitifs, *chanta* 6^e, *coupa* 9^e, *planta* 10^e, présentent une identité parfaite avec les participes et les infinitifs des Mauges. Seulement, la version n'est pas poitevine, elle est angoumoise, tout

¹ « ... ainsi comme homme par droit son frère sauver doit », dans le serment de Louis le Germanique.

² « ... si je détourner ne l'en puis », dans le serment du peuple français. Texte et traduction de Raynouard dans *Choix des Poésies originales des Troubadours*.

³ Cf. *Mirèio*, de Frédéric Mistral.

⁴ Voir § 115, l'étude sur l'apocope de *r*.

s'explique, c'est-à-dire qu'elle appartient au parler populaire d'un pays qui touche à la langue d'oc¹.

De toute évidence, ce lien linguistique n'a pu apparenter les Mauges à l'Angoumois qu'en empruntant le dialecte poitevin, et je ne crois pas me tromper en prétendant que ces affinités sont millénaires. « En Poitou et en Angoumois, observe Brunot, on se sent tout près du Provençal. La langue du *Sponsus* trahit ce voisinage. Elle maintient l'*a* atone dans certains cas : *commandarum* 12 ; de même à la finale : *terra* 16 ». La *Sainte Catherine* poitevine présente des faits analogues : *benäura, terra* » (*Histoire*, I, 325). Si l'*a* atone se maintenait chez les écrivains, l'*a* tonique libre résistait dans le parler populaire ; il a survécu certainement et pendant un certain temps, les bribes de chansons citées plus haut en témoignent ; et, si des lettrés patoisants comme Maître Mitou ou Lucas Le Moigne ne l'emploient déjà plus, c'est qu'il n'avait jamais été admis dans le dialecte, il avait cours dans le peuple seulement, ainsi qu'en Normandie, et même il y était déjà suranné, on ne l'entendait sans doute dès le XVI^e siècle que dans les fonds de campagne. Il a disparu depuis longtemps du Poitou ; on le retrouverait difficilement aujourd'hui dans les Mauges.

J'ai tenu néanmoins à signaler cette curieuse prononciation. On ne se serait jamais ingénié à rechercher si les *a* latins du *Sponsus* angoumois et de la *Sainte Catherine* poitevine, sept siècles après eux, avaient encore des leurs survivants dans un coin du Poitou devenu angevin, et qui s'appelle le pays des Mauges.

§ 14, — *an* pour *in* (*ain, ein, in, en, un*).

Le *Glos. N.* signale à la Romagne II, 1 et à Roussay II, 552 des prononciations de *-ain* et *-in* en *-an*. Cette observation m'a

¹ Une prononciation identique existe dans la partie de l'Indre qui confine à la Creuse. Le *Glossaire du Bas-Berry*, de Pierre de la Loje, recueille des formes d'infinitifs en *-ari* : *avïa'ri*, *badar'ri*, *brisa'ri*, *chabïa'ri*, etc., qui ont des doublets en *-er*, et des participes passés, *cana* ; des noms, *bia* ; des adjectifs, *brigaila*. Évidemment, c'est la langue d'oc qui fait sentir son voisinage, comme en Angoumois ; mais l'influence est plus proche et plus facile à comprendre que dans les Mauges.

remis en mémoire des prononciations similaires entendues autrefois à Beaupréau, mais que sans doute l'on y rechercherait vainement aujourd'hui. Elles affectaient le son dans ses diverses graphies :

1^o *Deman*, *demain*; *fam*, *faim*; *pan*, *pain*; *plan*, *plein* "tot à plan, tout plein", etc.; «et tot *plan* d'aoustrès qui n'aviaint», dans la chanson populaire en patois choletais déjà citée aux §§ 12 et 13.

An pour *ain* ou *ein* s'explique. Lorsque, dans les premiers temps de l'ancien français, *a* libre s'est nasalisé devant nasale, il s'est développé entre l'*a* et la nasale un *y* assez comparable au son du *g* dans *digne*. Ainsi *amare* en est arrivé à *aimer*, *panem* à *pain*, etc.; mais le son de l'*a* restait accentué, *compainz* assonne avec *tant* dans la *Chanson de Roland* 559¹, *plain* avec *Rollanz* dans le *Pèlerinage de Charlemagne* 472.

On peut supposer que les formes en *-an*, au lieu de *-ain*, proviennent d'un dialecte plus voisin des parlers d'oc, comme le poitevin, et dans lequel le *yod* ne s'est pas développé entre l'*a* et la nasale²: *de-mane* > *deman*; *fame m* > *fam*; *pane m* > *pan*; *plenu m* > *plen*, etc..

2^o "Bourgadan", = "bourgadin; cheman, chemin; matan, matin" "à matan, ce matin"; "roban", = "robin"; "enciseler, inciser"; "enflamâtion, inflammation, etc..

Le changement du l. *-in* en *-en* français > *-an* est fréquent: *cingula*, *sangle*; *de-intus*, *dans*; *lingua*, *langue*; *singultus*, *sanglot*. L'analogie, d'ailleurs, a pu procurer à la syllabe *in* le même traitement qu'à son paronyme *ain* dans le moment où l'*n* s'assourdissait³. D'autre part, la différence, entre *in* et *en*, dans les mots

¹ Cf. Brunot, *Histoire*, I, 157.

² Voir, au § 52 et au § 82, des mots qui n'ont pas subi l'action du *yod* ou qui, d'après Brunot, ne l'auraient subie que pour s'en affranchir peu après.

³ « L'cloq' sonn' l'Angêlus du *matan*... L' pauvre mèr', sin couvet da s' man », dans le picard amiénois. Voir, *Poètes T.*, IV, 152, la poésie de M. Édouard David citée ici.

⁴ C'est le nom comique du « mâle lapin ».

⁵ Au XVI^e siècle, *in* s'est complètement nasalisé; *n* ne s'y entend plus; le son arrive déjà à être ce que nous le trouvons encore aujourd'hui. *Ain* et *ein* se séparent de *in* dans la prononciation par une nuance à peine sensible que la langue littéraire ne tardera guère à abolir pour les besoins de la rime.

commençant par cet affixe se comprend aisément. Les mots de la langue, en *in*, sont des mots créés par les savants; les nôtres, avec *en*, sont provenus par la tradition linguistique naturelle. On rencontre pareillement dans le Frère Angier: *enciser*, *enterrompre*, et dans Rabelais: *encliné*. Tous les mots de la langue qui commencent par *en* jurent contre ceux qui ont adopté *in*. Semez le mot *imbiber* dans un auditoire de paysans angevins et laissez fermenter; retournez un an après, tout le monde vous rendra votre mot, mais transformé; il sera devenu "embiber".

3° *Ban*¹, bien; *chian*², chien; *moyan*, moyen, etc.. Cette prononciation surprend d'autant plus que *bien*, *rien*, *mien* s'entendent habituellement *bin*³, *rin*, *min* dans les Mauges § 52, et que, dans certaines paroisses, même, *chienne* s'y prononce *chiin-ne* (§ 85).

Cependant, il faut se souvenir que *en* et *an*, restés distincts dans les parlars de l'Ouest⁴, se sont confondus dans le francien et le champenois dès le milieu du XI^e siècle. Vers le XV^e siècle, en Anjou ils se confondent également: *Bcuquien*⁵ 1407, à Angers, et *Bouquian* 1432; *Pin, Péan* 1429, à Grésillé, *Pin Payen* 1435.

Étudiant la phonétique du XVI^e siècle, Loiseau *Histoire*, 451 dit que, « depuis longtemps, surtout dans les provinces méridionales, on disait une *fam-me* au lieu d'une *femme*; *mien*, *tien*, *sian*, *lien*, se prononçaient *mian*, *tian*, *sian*, *lian* ». Déjà *Rapports*, p. 12, le même auteur avait remarqué *chien* écrit *chian* dans Rabelais, et *christian* à la place de *chrétien*: « Nous n'en avons plus été étonné, ajoute-t-il, quand nous avons vu dans la grammaire de Henri Estienne que cette prononciation est particulière au Saumurois ».

¹ *Ran* pour *rien*, de même, en bourguignon: « Ici qi si pecho que *ran* » (Alexis Piron, dijonnais, 1689-1733, dans son *Épithaphe*). Son père avait dit dans un Noël: « Et je come mè peine » por *ran* » (Aimé Piron, 1640-1727).

² *Chian* également dans le lochofs tourangeau, voir Jacques Rougé, *Folk-Lore* de 1911 p. 42, sous le titre *Sottises*, et *Ilan* dans le *Parler Tourangeau*.

³ De l'a. f. *bren*, la langue, par la prononciation, a fait *bran* et le parler mauge, *brin*.

⁴ Cependant *Lathen* 1172 et *Lathan* 1295.

⁵ Aujourd'hui *Bouquet*. C'est le nom corrompu de l'abbaye de Notre-Dame-de-Beaquen, au diocèse de Saint-Brieuc, qui posséda cette terre jusqu'en 1361.

⁶ Rabelais, qui aime à jouer sur les prononciations, invoquera Triboulet « fol riant et veterien » (L. III, ch. XXXVIII).

L'explication nous renseigne assez. Il est admissible que les Mauges aient échangé cette prononciation avec leurs voisins ou qu'elles l'aient adoptée à une époque où, d'ailleurs, la confusion devenait générale¹.

4° Même "yan, = "yin = un .

Peut-être nous trouvons-nous ici en présence d'une analogie avec les autres graphies en *in* aboutissant au même son; peut-être la transformation date-t-elle de l'époque où *un* avait un son rapproché du son de *on*. Ainsi de ce *Solungiachi* de 1125-1135, devenu *Soulanger*² suivant une évolution où il avait quelques compagnons, comme on le verra au § ci-après; ainsi également de ce *Dunnus Petrus de Saltibus*³ de 1150-1170, devenu *Dampierre*.

§ 15, — *an* pour *on*, pour *o*.

Malgré ce que conclut Littré des tendances de la langue⁴, la substitution du son *on* au son *an* se montre chez nous fort commune (§ 69), alors que *an* pour *on* est plutôt rare: "*aduillon* et "*aduillon*"⁵; "*canche*"⁶, pour *conche* ancien français; "*gandol*, *gondolé*; les *Landinières* et *Lundinières*⁷ en 1487, à Chaudefonds; *Molon* 1050, au Voide, les *Mollans* 1600; "*panne*, pour *ponne* re-

¹ Dans Villon, *Grand Testament*, Jehan, *an*; ancien et même *amen*. Dans Rabelais, il n'y a pas à remarquer seulement *chian* et *christian*, mais *Indians* (L. V, ch. XXXVIII) et *Indiens* (..h. XXXIX), *Saint Sebastian* près de Nantes (L. I, ch. XXXVIII), *Adrian* (L. III, ch. X) etc., etc.. Une des plus ahurissantes étymologies populaires, provenue par cette prononciation et peut-être aussi grâce à une influence exercée par la mauvaise renommée des moulins (voir une note au § 65), a, de *Gas Darrien* 1441, à Angers, fail *Gâte-Argent*.

² *Solemtaco* 850, *Sollemptiaci* 1124, *Solonge* 1275, *Solengeium* 1293, etc..

³ « Dampierre dou chemin » dès 1274. C'était, j'imagine, sur ce chemin, longeant la Loire de Saumur à Montsoreau, qu'étaient plantés ces "*sauts* (*saltibus*), pierres en saillie de cinquante en cinquante centimètres comme celles qui sont aménagées sur les barrages de nos moulins pour permettre de passer la rivière quand, le moulin arrêté, elle coule par-dessus la chaussée.

⁴ Voir la citation au § 2.

⁵ Il est pour *agu i'llon*, aiguillon. L'i ne s'y entend pas (voir § 77): *agu'ulon*.

⁶ Le sens de "*canche* étend un peu celui de *conche*. Celui-ci signifie: arrangement; celui-là: quartier, endroit favorable à ce que l'on cherche (une bonne *canche* pour le gibier). Mais notre "*mal encanché* correspond identiquement au *mal en conche* relevé dans Godefroy

⁷ Aujourd'hui et depuis le XVI^e siècle, *Ludinières*.

cueilli par Godefroy et qui est encore en usage dans le Bas-Poitou, et les composés "*pannon*, "*dèpanner*, "*empanner* (§ 85). Les Poitevins ont quelquefois aussi cette prononciation. Bernier de la Brousse, poitevin de Poitiers, qui écrivait au XVI^e siècle, emploie *man*¹ pour *mon*. Éd. Lacuve, poitevin de Melle, XIX^e siècle, l'emploie également, ainsi que *ban* pour *bon*². Mais chez eux comme chez nous, *an* pour *on* est exceptionnel, si, du moins, j'en juge par les vers de leurs patoisants.

Pour *o*, *an* est aussi très rare : "*chambranler* (tituber, osciller), qui est le *chambroler* recueilli par Jaubert, et lui-même déformé d'un **jamberoler* rouler la jambe ; "*ranmancher*, pour *romancer*³, auxquels on peut adjoindre "*rudanger*, *rudoyer*⁴, et "*mandrer*, pour *mo i'ndrer*⁵ 'diminuer'. Aussi les *Banchets*, à Angers, qui devraient être les *Bosquets*, *Boschittus villa* dès le X^e siècle⁶. Le voisinage de sons § 2 et § 3 entre *â*, *au* et *â*, *o* peut expliquer ces quelques glissements.

§ 16, — *an-ne* pour *ane*.

Les Mauges prononcent *an-née*, *condam-ner*, *Jean-ne*, "*fan-ne* et ses composés cités ci-dessus, etc.. J'en parlerai plus loin, dans une étude générale sur les nasalisations, § 85.

¹ Dans un sonnet, *Poètes T.*, IV, 228 : « Et ma pea aussi pale et morte que *man* bot »,

² *Ibid.*, 246 : « Ne s'échaudiant jamais après les *bans* fricots », mais *boun* devant voyelle : « Qu'est-o, *man boun* ami ». Cf. Rabelais, L. IV, ch. LXXVII : « ... *men amy*, *men frere*, *men pere spirituel* ». Ferdinand Brunot signale *men* pour *mon* en moyen français chez les écrivains du Nord-Est.

³ Dans Godefroy, *romans*, récit, langage, la langue vulgaire en opposition avec le latin : *romancier*, s'exprimer en langue vulgaire. Chez nous, "*ranmancher*, prononcer des paroles impossibles à entendre ou à comprendre, avec sens péjoratif.

⁴ Par la prononciation *rudo-yer*, § 64. Pour la transformation du *y* en chuintante, § 83.

⁵ Peut-être serait-il plus juste de le voir comme ayant été d'abord *mo-andre*, avec réduction rapide de l'hiatus et confusion des deux éléments vocaliques si rapprochés (voir § 2 et § 3).

⁶ *Banches* dès 1250, et *Banchets* en 1474. Cassini note *Benechet*, il a dû l'entendre prononcer par un gascon.

e

§ 17, — Les sons de l'e : préliminaire .

Autant qu'on puisse en juger sur de simples souvenirs, en tendant l'oreille vers le passé, je crois pouvoir dire qu'au dernier quart du siècle dernier, dans les Mauges, *e* sonnait de quatre façons, dont une préférée à toutes (*ê*), deux paraissant en progrès (*ê* et *é*), et la dernière manifestement décroissante (*é*₂). La première prononciation marquait un *e* bref et légèrement ouvert, qui était, qui est encore, sans conteste, l'*e* du pays. Les trois autres se concurrençaient selon les tendances du causeur et même de l'interlocuteur. En induisant la présomption entre les souvenirs, on pourrait supposer vraisemblablement que l'*e* bref et l'*e* diphtongué étaient des *e* traditionnels, et l'*é* et l'*ê* des *e* nouveaux, à peine acclimatés.

L'*e* diphtongué, *é*₂, équivalait à *ê* français, encore l'*é* qui y apparaissait fusait-il finalement en un faible *è* peu ouvert et très bref. Quant à la finale des participes passés de la première conjugaison, demeurée longtemps l'*a* du latin¹, elle tendait à passer de *-a* à *-ê*, et peut-être existait-il une légère confusion entre cet *ê* pour *é* français et l'*é*₂ pour *ê* français. *Eu*, si frappant dans la prononciation de la rive droite de la Loire région de Varades, de Candé et du Louroux-Béconnais, restait inconnu chez nous. Mais *è* figurait partout, il était l'*e* par excellence, particularisant un son bien local, d'une douceur que l'habitude de chanter la phrase et de traîner sur quelques syllabes faisait encore valoir.

¹ Voir le § 13.

Puis, l'évolution s'est faite, mais non complètement; et si nous trouvons déjà l'influence de l'école imposant les règles de la langue, il n'en subsiste pas moins une accentuation autochtone, laissée par le passé et d'ailleurs assez difficile à noter.

Aujourd'hui, donc, l'*e* diphtongué est en passe de disparition, tel, bientôt, un souvenir. Ainsi que dans le français, l'*e*, représenté dans la graphie par *e*, par *ai* ou par *ei*¹, se fait entendre dans les Mauges de trois manières différentes: *e* fermé, soit *é*, qui sonne en français comme *ai* dans *j'ai*; *e* ouvert et bref, que j'écris *ê*, et qui sonne comme *e* dans *jet*; *e* ouvert et long, *ê*, qui sonne comme *ai* dans *jais*.

Il va sans dire que ces accentuations sont loin, encore, de correspondre dans tous les mots aux accentuations de la langue nationale.

Afin de mettre plus d'ordre dans la classification, je consacrerai spécialement un paragraphe à l'*e* fermé (18), un à l'*e* bref ouvert (19), un à l'*e* long ouvert (20). Je parlerai également (21) de cet *ê* diphtongué qui est une autre et la plus curieuse façon de prononcer l'*ê* dans les Mauges. L'*e* muet aura sa place (22) ainsi que l'*e* amuï par aphérèse; et enfin je n'aurai garde d'oublier les manifestations de prosthèse (23), de métathèse (24) et d'épenthèse (25).

§ 18, — *e* fermé (*é*).

Le cas le plus curieux d'opposition à la langue est *déhors*², *dehors*, dans lequel la prononciation fermée de *dé* est contraire à la manière de faire entendre ce préfixe et ne s'explique pas³.

Les autres cas concernent tous une transformation de *ê* en *é*:

1^o Dans les adjectifs numéraux: *deuxième*, *troisième*, *cinquième*, *dixième*, *vingtième*, *centième*, *millième*, etc.;

¹ Tous les *e* de cette catégorie sont brefs, à part *reine*, long comme en français, et *seine*, également long, mais plus souvent prononcé *sine* (§ 45).

² J'ai entendu la même prononciation dans la bouche d'un auvergnat, à Vichy. A. f. *defors*.

³ La prononciation *eu* de *e* (*déu-hors*), tant celle du français dans *e* neutre que celle, angevine, dans *é* (§ 17), est inconnue dans les Mauges; voir le § 19. — Peut-être *déhors* par influence de prononciations comme *béant*, *théâtre*, etc..

2° Dans les noms et adjectifs, masculins et féminins, et les ad-
verbes à finale en ère: "aroère¹, bargère, bouchère, "bèruère (= bruyère,
"cèmel²ière, "chère, chicanière, commère, cornière, ent³ière, frère, guère,
jambière, ma⁴nière, "misère et "cache-misère, "ôvèrière, père, rivière,
tabatière, vipère⁵, etc., etc., la Bélière, la Boutouchère, la Moncouail-
lère, la Poiltevi⁶nière, etc., noms de lieux, Fràtèillère, Guimbèrt⁷ière,
Lampèrière, etc., patr.. Remarquons l'enchaînement logique dans:
bargé(r), bargère; bouché(r), bouchère; ent³ié(r), ent³ière; pèrmiè(r),
pèrmière, etc.. A noter aussi que les verbes conservent la pronon-
ciation française ou à peu près: altère, èspère, modère, et non altère,
èspère, modère, etc.;

3° Dans *dés* pour *dès* (*dés que*) et dans quelques mots où l'e, bien
que non marqué d'un accent dans la graphie, en acquiert un de sa
position devant certaines consonnes dans la prononciation: *lés*,
les; *dés*, *des*; *cés*, *ces*; *més*, *mes*; *sés*, *ses*; *tés*, *tes*; *l'és*, *t(u) es*⁸;
*ést*⁹ (du verbe *être*, également; dans des dialectaux comme "*de-
mèshui* pour *mèshui*", "*frèssure*", "*lèssi*", "*pèsse*" et son diminutif
"*pèsselette*", "*rèsse*", "*vèrir*"¹⁰;

4° Dans quelques autres mots où l'e français est marqué de l'ac-
cent long: *ap|p)rèter*⁹, *bête* et *bêtâ*, "*endéver*", *guépe* et "*guéper*"¹⁰,
guét(r)e, *prêcher*, *quète*, *tête* et *tétu*, *vép|r es*, dans *mèsse* et "*mèsser*".

Tous ces -é pour -è semblent provenus de *éè* diphtongué (§ 21
après réduction de l'hiatus.

¹ Pour *roère*, § 1.

² Il est masculin chez nous: « Le vipère / malin causa tout le faict », dans Samson Be-
doutin, 5^e Noël, 3^e couplet.

³ Dans une chanson populaire recueillie au pays des Mauques: « Tu rèssembles à la
cheminée / du noir què l'és ».

⁴ On *yé*, *t yé*, on *y est*, il *y est*. — Mais pourtant *m'èis't èvis*, *m'est avis*. De même *et*,
qui se prononce fermè, comme en français, prend le son ouvert dans *èt pis*, et puis.

⁵ Voir la prononciation de *mais* (*mé*), § 7.

⁶ *Pèsse*, moineau; l. *passer*, a. f. *passè* dans Godefroy.

⁷ *Rèsse*, immense panier sans anses, en forme de coquille de noix; on s'en sert pour
pêcher dans certaines régions de l'Anjou. Cf. *rasque* et *rassal*, engin de pêche (Godefroy).

⁸ *Vèrir*, mot ancien français. On prononce *vèrir*, mais *vèrette*, § 20.

⁹ « Elle est comme la mariée de Chambèrtaud, qui était restée tote *apprètée* », proverbe.
Chambretaud, paroisse de Vendée non très éloignée de l'Anjou.

¹⁰ Voir "*jasper*", § 121.

§ 19, — e ouvert bref (è).

Sil'è du paragraphe précédent a, dans les Mauges, le même son fermé que celui que l'on entend dans le reste des pays d'oïl, il n'en est pas de même de l'e ouvert bref, type d'e dans *jet*. J'ai parlé ci-dessus de sa douceur; elle contraste avec la prononciation du Haut-Anjou, où l'è se nuance entre le nôtre et l'ê¹. Volontiers je classerais notre è entre l'è plus ouvert du français et l'e neutre du § 22, à peu de distance de ce dernier.

1° C'est cet è à peine accentué qui s'entend dans un grand nombre de syllabes où le français le marque de l'accent grave et le prononce ouvert et bref: *bègue*, *brème*, *brève*, *calèche*, *cède* (de *céder*), *empèse* (de *empeser*²), *èspèce*, *fève*, *fièv(r)e*, *infidèle*, *inquiète*, *liège*, *lièv(r)e*, *mèche*, *mèt(r)e*, *obèse*, *pièce*, *piège*, *règne*, *remède*, *sèche*, *sièc(l)e*, *siège*, *tènèb(r)es*, *trèf(l)e*, *vèze*, etc., etc..

De même pour l'e inaccentué dans la graphie, mais que sa position fait prononcer ouvert et bref en français: *bèlle*, *bèsogne*, *chèf*, *cèp*, *cèlèste*, *dègèl*, *dèstinée*, *èsprit*, *èffort*, *fèsse*, *fèston*, *galètte*, *guènille*, *gèmmè*, *lèste*, *lèt(r)e*, *lèvrette*, *mèt(r)e*, *modèste*, *mèsure*, *mièl*, *nèt*, *noèl*, *ornèment*, *prèsque*, *rèspirer*, *rèste*, *sèvrer*, *tènir*, *tèxte*, *tristèsse*, *vèsse*, etc., etc..

Il en est ainsi pour les dialectaux se rattachant à ces deux catégories: *achousèle* d' "*achouseler*"), "*adrècée*", "*bègasse*", "*bèse*", "*bèsille*", "*calurèt*", "*cobèche*", "*dèbisse*³", "*dèvenancer*", "*dèvinâille*", *fène* (de "*fener*⁴"), "*glène*⁵", "*guède*", *jarzèle* (de "*jarzèler*"), "*lè*⁶", "*lève*", "*mète*", "*plèsser*,

¹ « L'è wallon diffère sensiblement de l'è normand et celui-ci de l'è poitevin », Bonnard et Salmon (*Grammaire sommaire*, p. 66, en note).

² La forme *empoèsèr* existe à côté du mot français: voir § 65, dans l'étude sur *oi* et *oe*. Le son de e. — On ne dira jamais *emp'zer*, toujours *empèsèr*.

³ "*Dèbisse*, poire séchée au four, = a. f. *daguenelle*.

⁴ Pour *faner*, § 39, e pour a.

⁵ Pour *glane*, § 39.

⁶ Gaston Paris donne *lei*, forme féminine du pronom personnel au génitif et au datif, comme provenant de *illa*, influencé par *lut*. Dans les Mauges, *lè* n'est usité ni comme sujet ni comme régime direct. Comme régime indirect, il est précédé de préposition. Ex.: *c'èst lè*, *c'èst pr' lè*, *ça n'li fait nî chal nî frèt' à lè*. Jamais *lè a dit*, jamais *on appelle lè*. — Le *Glos. A.* note *lè*.

"pèque, "quènètte, "redèvançe, "sècouète, "l'inèt, "vèstacois, etc., etc..

2° Au temps de l'ancien français, *e* ouvert se confondait avec *e* fermé dans les parlers de l'Ouest (cf. Brunot, *Histoire*, I, 321). Ce n'est qu'à la fin du Moyen-âge que l'accentuation, jusqu'alors restée flottante, commença à se fixer en langue française. Il faut arriver au milieu du XVI^e siècle pour voir l'*e* sourd évoluer visiblement tantôt vers *e* fermé, tantôt vers *e* ouvert, en marquant ses habitudes phonétiques par des accents¹. Quant à nous, mauges, nous n'avons pas suivi la langue, nous en sommes encore aux formes phonétiques d'avant la règle moderne.

Ainsi est-ce notre *e* ouvert qui apparaît au lieu d'*e* fermé français du corps des mots, dans la plupart des cas: *abrèger*, *bètir*, *cèlèste*, *dèclin*, *dèfense*, *èdifice*, *ègal*, *èglise*, *fècond*, *guèrir*, *hèlàs*, *Jèsus*, *lègal*, *mèchant*, *prècieux*, *rèvèrence*, *sèpulcre*, *tènèbreux*, *trèbucher*, *trèsor*, *vèrité*, etc., etc..

Tous ces vocables et quantité d'autres, où l'*e* ouvert bref remplace pareillement *e* fermé, ont été employés par les écrivains antérieurs au XVI^e siècle. Je les ai relevés dans la *Chrest. C.*, au glossaire² de laquelle il est aisé de se reporter.

¹ Cf. la *Grammaire sommaire* de J. Bonnard et Am. Salmon: « Est-ce le son ouvert qui s'est fermé ou le son fermé qui s'est ouvert? Il semble impossible de le déterminer avec certitude. Logiquement, d'après l'échelle vocalique, c'est le premier cas qui aurait dû se produire... » (p. 66). Brunot (*Histoire*, II, 224) considère qu'au début du XVI^e siècle, *e* sourd « à la tonique, était encore doué d'une sonorité assez forte pour porter l'accent tonique: *empese* (de *empeser*): à la fin, il se changeait, devant une autre syllabe contenant également un *e* sourd, en *é* ou peut-être quelquefois en *e*... A la protonique initiale, une évolution analogue se produit (peut-être favorisée par une influence latine et dialectale): *e* > *é*; *é* est attesté pour *présent*, *prévost*, *désir*, *guéri*, *fèrir*, *guèret*, *pèril*, *sèjour*, *sèton*, *tèton*, *sèduire*, *bènin*, *vèneur*, *sèmondre*. Mais il reste *e* dans *brebis*, *fredon*, *chemin* ». Chez nous, l'*e* sonne ouvert dans presque tous ceux de ces mots qui n'ont pas disparu: *pèrzent*, *désir*, *guèrir*, *guèret*, *pèril*, *sèjour*, *sèton*, *tèton*, *sèduire*, *bèrbis*, *fèrdounâ*, *rè*, *mènu* (et *m'nu*), *mèsure*, *hèrvoasse*; mais *ch'min*, *ch'nu*, *v'lin* et *v'rin*, *l'tin* ("l'inet), *ch'œu* ("chœu). C'est le même *e* ouvert qui sonne dans *empese*, dans *achève*, dans *cachette*, dans *jèt*.

² Les linguistes ont essayé de restituer les prononciations en accentuant diversement les *e* dans les textes anciens français. Ces accents ne correspondent pas toujours à nos accents mauges. Ainsi, dans la *Chrest. C.* (édition de 1884), je trouve *tèlle*, *terriène*, *quèl*, *siège*, chez des auteurs des XIII^e et XIV^e siècles. Ces *é* sont restés dans le Saumurois, vers Doué-la-Fontaine, où l'on prononce également *fontène* (fontaine), *pène* (peine), *bèlle* (belle), *noisètte* (noisette). Dans le haut des Mauges, du côté d'Erigné, des Ponts-de-Cé, ces mêmes façons de prononcer l'*e* existaient, mais moins sensiblement, il y a quarante ou cinquante ans. Dans les Basses-Mauges: *tèlle*, *tèrriène*, *qu'èl*, *siège*, *fontène*, *pène*, *bèlle*.

Mais parmi les nombreux mots français dont l'e fermé passe à e ouvert dans les Mauges, je veux citer aussi: *altérer, bènir, bèquille, cèlèb(r)e, chèrir, Clément, décent, décours, dévot, èh bien, ècureuil, fècond, félicité, flèchir, Frèdègonde, gèmir, gèsier, hèbèter¹, légende, légume, lèvite, mèchant, mèdecin, nègligent, numèro, pèché, Pèlagie, pèñitence, phènomène, pèpie, prècieux, rècolte, rèseau, rèveiller, sèjour, sèvir, Thèrèse, tètanos, tèmoin, trèma, vègèter, vèhicule, zèro, etc., etc.*, et, à part *reine* et *seine* qui restent longs, tous les e des graphies *-ei* ou *-ey* sans autre exception. Tous les affixes en *é, dé, mé, né, pré, ré, tré*, adoptent pareillement cette accentuation brève et à peine ouverte. On peut trier les cas où l'é français résiste exceptionnellement dans cette position: *chèti f*, *créd^hit*, *crèpir*, *dèjà*, *ménage*, *rèti f*, *théâtre*, ainsi que les mots où é est suivi d'une autre voyelle², et, en dialecte, "*nétée* (de nez)", "*réciée*", "*récion*", "*récionner*" et peut-être quelques autres. Le mauge dira: *j'ai été*, mais l'été, *étant, étai*. On pourrait même observer cet è pour é à la finale: *agrè*, que le *Glos. N.* note « *agret, doublet d'agrè* »; *crè, discrè* (= *cré dis'*), *sacrè, saprè, satrè*, formes de jurons.

Parmi les dialectaux: "*bèteler*", "*dècis*", "*èbaupin*", "*fènerje*", "*guèmenter*", "*hèrace*", "*jènusse³*", "*mètive*", "*pèñiger*", "*prèvail*", "*règu^uiser*", "*sèparée*", "*vèron*, etc., etc..

Au contraire de ce qui se passe pour l'a (§ 1), e ne s'allonge ni ne s'accentue en absorbant s qui le suit: ancien français *esbriver*, *esparer*, *espart*, *espaulée*, *espée*, *espeul*, *espine*, *exploite*, *exploitier*, *estude*, *pestrir*; français moderne *épars*, *épaule*, *épée*, *épine*, *étude*, *pétrir*; mauge "*èbriver*", "*èparer*", "*èpart*", "*èpaulée*", *èpée*, "*èpeule*", *èpine*, "*èplète*" et "*èplèter*, *étude*, *pétrir*, etc..

Telles sont les prononciations dans la partie des Mauges qui s'étend de Saint-Florent à Cholet et de la Loire-Inférieure à Chalonnes. Le *Glos. N.*, qui a observé le territoire de Montjean d'une façon toute particulière, note: « si tu savais comme tu m'hèbètes »,

¹ Il a le sens d'ennuyer, agacer, dans les Mauges. "*Précher la vie de saint Hèbétant*, tenir des propos endormants.

² L'è se retrouve quand l'autre voyelle précède: *adrer*, *bohèmien*, *fièvèreux*, *puèril*, etc..

³ *Jènusse*, "*jènue*, *soupirail*, *lucarne*. Le *Glos. A.* note *génue*.

alors que *hé* et *bè*, à ma connaissance, se prononcent *hèbè*. De même quand il observe que « quelques-uns prononcent *marguèrite* », qui est la seule prononciation que j'aie entendue, — quand il recueille *sécousse*, *béder*, *concévoir*, *féneries*, *nétée*¹, etc., que j'ai toujours et partout perçus avec *e* ouvert. Je m'étonne moins quand je vois le *Glos. A.* donner *musé* pour *musée*², alors que l'*e* muet n'a aucune influence sur les sons, et j'en déduis que, ce qu'il cherche à signaler, c'est la prononciation *musè*, la seule qui ait sa raison de l'être, et alors son observation viendrait à l'appui des miennes au lieu de les contredire.

3° L'*e* bref se fait même sentir chez nous dans différentes positions où le français l'a ouvert et long: *abbèsse*, *alène* (que Quicherat donne pour long, tandis que *indigène*, *sirène*, qu'il donne comme brefs, sont longs), *bècher*, *blèmir*, *dètrèsse*, *endève* (de "endêver), *èssieu*, *èsièrme-onction*, *genèt*, *ivrèsse*, *mèts* de *mètre*, etc.; et, devant *r*: *altère* (de *altérer*), *èxagère* (de *exagérer*), *èspère*³ (de *espérer*), *pèrcer*⁴, *vèrser*, etc., et les dialectaux "*abèrnote*", "*bèrdasser*", "*anvèroye* (§ 26)", "*jèrtauder*", "*guèrleux* (= *grêleur*), "*kèrté* (= *crété*), "*pèrginée*", "*tèrtous* (= a. f. *trestous*), "*vèrder* (= *vèder*), etc., etc.. C'est dans cette position, devant *r* suivi de consonne, que l'attitude du phonème est plus particulièrement sensible; c'est là que *e* ouvert bref se montre le mieux l'è des Mauges.

Enfin, il faut remarquer que les pluriels des mots en *-et*, qui sont longs en français, restent brefs, comme les singuliers, dans le parler des Mauges: *un vâlèt*, *dés vâlèts*; *lè rolèt'*, *lès rolèts*, etc., et l'*e* se détache ainsi des habitudes de l'*a* (§ 1) et de l'*o* (§ 55).

4° L'*e* neutre ne s'amuit pas constamment dans les Mauges. Quand il est prononcé, il prend toujours le son de *e* ouvert. On ne dira pas:

¹ Il y a *nétée*, plein nez, cité plus haut, et *nèté*, nuitée. Voir, pour ce dernier, le § 41.

² Le *Glos. A.* semble indiquer *é* pour *è* et *è* pour *é*. « Quelques-uns, dit-il encore, prononcent *marguèrite* », il veut dire *marquèrite*. De même, en tête de l'*O*, quand il note *toùéle* à *voùéle* et « cependant *couèffe* », mieux serait de dire: *toèle* à *voèle*, *coèffe*, qui sont les exactes graphies par rapport à nos prononciations.

³ Au contraire des substantifs et adjectifs en *-ère*, qui prennent l'*e* fermé, *père* < *père* tandis que *èspère* < *espère*. Voir le § 18.

⁴ Il est bien entendu que la forme *pèrcer* n'empêche pas la forme *parcer* d'exister, et de même pour toutes les catégories de phénomènes.

cél'ri, d'gré, f'sait, appart'ment, pèl'rinage, s'cret, etc.; mais cèlèri, dègré, fèsait faisait, appartèment, pèlèrinage¹, sègret, etc.; — dèvine dèvinâille, un' chènille, l' bèdeau, sa lèçon, etc.. De même: contrè li, jusquè là, nè pàs faire, faut prend'rie lè temps comme pêcher l'ètang. On dirait que cet e emprunte un accent léger au voisinage de la consonne qui le suit: J'vins d'èl... pour de l'; — faut qu'èj... pour que j'; — tu vâs m'èl... pour me l', etc.; et même dans "çtè, dè, jè, lè, mè, nè, què, sè, tè, quand leur position oblige de les prononcer cf. § 22, l'étude sur e muet.

Dans les chansons populaires, lorsqu'il advient que la cadence respecte la prononciation des e muets, cet e, qui donne en français un son voisin de eu², comme e dans je, conserve dans les Mauges le son de l'e ouvert sur le timbre duquel il semble qu'aient sonné le plus grand nombre de nos e du moyen français. Ainsi, dans les citations suivantes des *Ter. M.*: *A l'ombrè, ron, à l'ombrè sous un pin, lè rin... Lè pin, lè rin, lè pin, ètait flèri, lè ri* II, 74; *Entrè la rivièrè et lè boès, i ya-t-unè bargèrè, ah!* II, 76; *Ditès-mè donc qui èst çtè chant-là* II, 77; *A toè, Nan-nèttè lè pè'tit k'œur dè mès amours, nous entrè-dèlâissèrions-nous* II, 80; *lè maît' qui m'èl l'enseigne* II, 157. — Inutile de pousser plus loin des exemples qui abondent à toute page.

§ 20, — e ouvert long (é).

Il est apparent qu'à la finale des participes passés, des adjectifs et des substantifs en -é et en -ée, ceux de ces mots qui nous sont restés de l'ancien français, tout au moins, ont eu, à un moment, leur prononciation en -ê, car on entendait encore, il y a trente ans, les vieux paysans employer: *châr ret tète, ch e minèe, "d'e valèe, "è-paulèe, "èpofumèe, "housèe, "pèginèe, etc.. Dans une chanson populaire, fousè: Marillais. Quand le Glos. A. recueille toutaie rôtie, au Longeron, il semble bien que nous soyons en présence d'une*

¹ Mais on dira *pèl'rin*.

² « L'e neutre semble avoir eu dès l'origine le son sourd intermédiaire entre eu ouvert et eu fermé, qu'il a encore aujourd'hui » (Bonnard et Salmon, *Grammaire sommaire*, § 329).

provenance de l'ancien verbe *toster*. "Garrê", qui représente le nom mauge du fusain champêtre, n'est pas autre chose que le *garré* ancien français. Les infinitifs de la première conjugaison ont offert aussi, naguère, des types en -ê à côté des types en -a; je ne serais pas éloigné de croire que, dans les Mauges, les infinitifs en -are du latin², restés d'abord en -a § 13, se sont acheminés vers la forme française -er (son é par cette prononciation ê. De même pour les participes, les adjectifs et les noms à finale en -é, -ée du français.

L'e ouvert long remplace l'e fermé dans quelques cas: *agrément*, *bélière*, *colère*³ et *coléreux*, *confrérie* qui paraît refait sur *frairies*⁴, *évier*, *hê*, *hêler*, *résonner*, *mélange* que le *Glos. fl.* trouve à Montjean avec *vaériane* et *véronique*, *véreux*, *vêrette*. Je cite encore, en opposition avec d'autres prononciations françaises: *convaièscence*, *dèssentèrie*, *forêt* (= *foret*, "mèle", *scèller* et *scèllement*, *trouvérai*⁵. La rivière l'Èyre⁷ a un ê très ouvert, de même qu'en Bas-Poitou l'une et l'autre des deux Sèvres, tandis que dans *chèvre*, *lèvre*, *sèvrer*, le même è reste bref. Pourquoi des noms de lieux comme la *Bellière*, la *Fellière*, s'entendent-ils *Bê-yère*, *Fê-yère*? Sans doute parce que la graphie actuelle n'est pas étymologique⁸.

En somme, e ouvert long est peu employé dans le parler des Mauges, il n'a pu encore supplanter ni è ni ê > é.

Lorsque des mots se forment par redoublement de la syllabe, le premier e s'entend ouvert bref et le second ouvert long: "bèbè, Gègène (= Eugène, "mèmè, "nènè, "tètè. Cependant "pèpè, grand-père, et "mèmè, grand'mère § 18).

¹ En poitevin, *varrè* et *garrà*, ce qui viendrait à l'appui de ce que je dis ensuite quant à l'évolution des infinitifs en -er et des participes de la première conjugaison.

² Sauf *stare*, devenu "ètèr".

³ Dans tous les autres mots, -ère > -é (voir § 18).

⁴ "Frairies, fête du village, encore très employé dans les Mauges. Du bas-l. *fratria*.

⁵ Du l. *mespilum* qui est devenu *nèfle* en français. On le rencontre dans Rabelais: "... et singulièrement en *mestles*, qu'on l'appella de toute mémoire l'année des grosses *mestles*" (L., II, ch. I). M. Paul Cordier, *En-deça des Grammaires*, le signale aussi dans la Thiérache.

⁶ "S'il y avoit aucuns tresors muchiez, ilz le trouverroient" (*Les Sept Sages de Rome*).

⁷ *Fluvius Eboris, Eborra, Evara*, au XI^e siècle (*Dict. de Port*). Cf. *Èbre*, fleuve d'Espagne.

⁸ "Mon hostel, cour et place appellez la *Bestièrre*", dit un texte concernant la Bellière de Saint-Florent. Voir Port, *Dictionnaire*.

§ 21, — e diphtongué (é₂).

Le *Glos. N.* l'appelle *e* traînant et le note¹ une fois *êê*, mais partout ailleurs *ée*. Je l'ai entendu il y a plus de quarante ans, à Beaupréau, où il était en voie de disparition, et je le noterais plus exactement, il me semble, par *é₂*: un *é* fermé, très long, diphtongué légèrement d'un *e* ouvert très bref, qui se trie à peine, comme si la voix tremblotait sur le son sans savoir à quelle tonique s'appuyer. Cette manière de prononcer a pour ainsi dire complètement disparu; il faut, pour en avoir une dernière idée, surprendre la conversation de quelque vieillard, qui se dénaturera d'ailleurs à la première question d'un étranger.

Curieux phonème! Maint échantillon en survit pourtant, se rapportant au passé; mais il devient difficile de déterminer désormais parmi les mots qui en restent affectés ceux qui l'étaient déjà dans l'ancienne langue et ceux que l'analogie leur assimila par la suite.

L'*e* traînant ou diphtongué est signalé un peu partout en Anjou: dans la région du Lion-d'Angers, dans celle du Louroux-Béconnais, à Briollay, et, plus près des Mauges, au Longeron, à Saint-Paul-du-Bois, à Saint-Crespin², enfin dans les Mauges mêmes, au Fuilet, à Montjean et environs. Je ne saurais relever au *Glossaire* tous les mots touchés; qu'il me suffise de citer: *arrêe*, *arrêt*; *bête*, *bête*; *dées*, *des*; *enchêrroir* charrier; *galêere*, *galère*; *guêere*, *guère*; *lées*, *les*; *mêeme*, *même*; *mésnuit* minuit; *mêérline* mélasse; *méasse*, *messe*; *pêere*, *père*; *réeciée*, *réecion*³; *téessier* = a. f. *tissier*, *tisserand*; *tête*, *tête*, etc.. Il remplace non seulement l'*e* ouvert libre, mais même, plus rarement, l'*e* ouvert entravé: *êêtre*, *être*; — non seulement l'*e* étymologique, mais celui qui a lui-même remplacé *oi* dans la prononciation normande: *crêere*, *croire*; *crêêtre*, *croître*;

¹ En tête des observations sur l'E, I, 303, et passim.

² L'emploi de l'*e* diphtongué s'aggrave, à Saint-Crespin, de la syncope de l'*r* qui suit: *pêe*, *père*; *mêe*, *mère*; *manêe*, *manière*, etc. (*Glos. A.* II, 169).

³ *Réecion*, nom de la collation de quatre heures après midi, dans les Mauges. Sans doute pour *recion* (voir le § 92). C'est le repas dont parle Rabelais, I, IV, ch. XLVI: « Vous dictes qu'il n'est desjeuner que d'escoliers, disner que d'avocat, *ressiner* que de vigneron ».

et pareillement celui qui apparaît dans ce § 65 : "boëere boire , "moëzlinge (mélange , "voëztrouer (vautrer)¹, etc. .

Il ne me semble pas douteux que tous les mots à finales en -ère et en -ème qui changent leur e ouvert en é fermé dans les Mauges, avaient primitivement l'e diphtongué, dont le second élément a disparu.

Aux premiers temps de la langue, lorsque se produisit la transmutation du latin en roman, e ouvert libre du latin classique devint long, puis se dédoubla et forma diphtongue et le premier élément de la diphtongue ainsi formée glissa au son de la voyelle plus fermée, voisine dans l'échelle vocalique, soit : $\hat{e} > e\hat{e} > \hat{e}\hat{e}$. Nous en trouvons des exemples en Anjou : *Beenliveent* 1194, à Épieds, *Bien li Vient* en 1309; puis, peut-être par analogie, *Saint Fraiere* 1283, à Saint-Ellier, à un moment où ai était déjà réduit à e dans l'Ouest, aujourd'hui la Saint-Frère; même encore en 1600, à Grez-Neuville, la *Bassedeere*, devenu par la suite la *Daire*. Appréciable indice sur la route linguistique, ce ee du XVI^e siècle, et qui témoigne que l'e diphtongué n'est pas nouveau chez nous. On peut voir, en effet, que la définition ci-dessus de l'e ouvert libre de l'ancien français s'appliquerait pour ainsi dire exactement à l'e diphtongué des Mauges, et, dans ce jardin des archaïsmes qu'entretient le Bas-Anjou, où prendre sur le fait une vieillerie de plus ou de moins n'est pas une affaire, la trouvaille donne envie de supposer que peut-être cet e diphtongué de l'ancien français avait-il, dans la pratique, une prononciation dont la nôtre se serait simplement la survie. Où trouver ailleurs que dans cette tradition l'habitude qui aurait laissé la bouche soumise au besoin de dédoubler l'e ouvert long ?

Par une étrange contradiction, il n'est pas d'usage de dédoubler l'e dans les mots où la diphtongaison a, par la suite, amené l'intercalation d'un yod en ancien français: *ben* (l. *bene* et non *been*², *meux*, *pé(d)*, *veille*³, etc..

¹ Fréquentatif de "voytrer (vautrer), également resté chez nous; le voir au glossaire du *Rabelais* de L. Moland.

² Voir le § 52, *in* pour *ien*.

³ Voir le § 82 pour la chute du yod dans ces trois noms.

§ 22, — e neutre : amuïssement, aphérèse.

Arthur Loiseau, dans l'opuscule qu'il consacre à rapprocher le langage de Rabelais de nos parlars, observe que « l'influence du patois angevin, d'après lequel on dit : *mettez-lé là pour mettez-le là ; est-i bête ç'ti-là pour est-il bête celui-là*, s'est fait sentir, au XVI^e siècle, dans la prononciation aigue de l'e muet : Meigret¹ constate ce fait chez les « joueurs de Passion, lesquels, pour comble de vice, font une brève longue, comme sire *Pilaté pour Pilate* ».

L'usage de faire sonner l'e muet de la fin des mots ne s'est pas encore complètement perdu. Je l'ai retrouvé, non, à la vérité, dans les Mauges proprement dites, mais du moins sur les confins de la Vendée et de l'Anjou, vers la Tessoualle, Saint-Laurent-sur-Sèvre et dans la Vendée poitevine, jusqu'à la Roche-sur-Yon. L'e muet ne se laisse pas entendre dans le corps de la phrase, mais à chaque arrêt de la voix sur un mot terminé par e muet ; et il se prononce pour ainsi dire, imprégné dans une curieuse nasalité, qui se transcrit ici par un m faible : *Pièrè_m, ta feille est-èl' prêtè_m*. L'e ne sonne ni dans *feille* ni dans *elle* ; mais, dans *Pierre* et dans *prête*, on l'entend dans la proportion où l'm qui l'imbibe le laisse percevoir, et *Pièr-*, *prê-* reçoivent plus de voix que les finales.

Quoi qu'il en soit du rôle de l'e muet à la fin des mots, il ne reste rien chez nous de la mignardise contre laquelle s'élevait le fondateur de la grammaire française², rien sauf "*qu'èllè-là | celle-là*"³. Mais ce qui est intéressant à observer, c'est la facilité avec laquelle e neutre du français tombe atone dans la prononciation mauge et s'amuit dans l'intérieur du mot jusqu'à en faire un mot pour ainsi dire nouveau⁴.

¹ Louis Meigret, grammairien, né à Lyon en 1510.

² C'est Charles Livet (1828-1896), angevin par ses origines, qui qualifie Meigret de ce titre.

³ Voir *cèlles-là*, au § 122.

⁴ Sur l'amuïssement de l'e, cf. *Une théorie des Déformations du Langage français et, en particulier, dans les Parlars et les Patois de notre Anjou*, par A.-J. Verrier, qui a étudié les phénomènes sous le double point de vue de la loi d'analogie et de celle du moindre effort.

Je ne parlerai que pour mémoire des mots féminins, souvent passagers, composés avec *grand*: *grand'mère*, *grand'fille*, "*grand'guêrre*, *grand'poche*, les *Grand'Places* ferme de Beaupréau. Ici, aucun amuïssement. « Les adjectifs latins qui n'avaient qu'une terminaison pour le masculin et le féminin, n'en avaient non plus qu'une pour les deux genres dans le vieux français » Littré, *Histoire*, II, 78. L'adjectif *grand*, seul, a conservé dans les Mauges sa terminaison masculine au féminin.

Bien que moins communément que dans certains parlars, plus contractés, tel, par exemple, celui de l'Auvergne, l'amuïssement de l'*e* aboutit d'abord chez nous à ces réductions qu'on rencontre un peu partout dans le langage français populaire: *ach'ver*, *aut'fois*¹, *b'lète*, *ch'min*, *d'mi*, *f'nêtr'ie*, *m'lon*, *p'lote*, *r'lai*, entre autres; et, parmi les mots du crû: "*aranc'lée*, "*broqu'ton*, "*caill'roi*, "*ç'ti-là*, "*chârte* (= *charrette*², "*ch'uau*, "*ch'ueu*, "*d'ramer* a. f. *desramer*), "*f'ner* (= *faner* et son composé "*èf'nâiller*, "*jâbler* (a. f. *chappeler*), "*pich'lin*, "*p'lon*, "*poire de chiot* pour *de ch'gnot*³ (= *chenot*, petit chien), "*qu'nav*, "*raf'nada*, "*sier* (= *setier*), "*zien* (= "*sègu'in*, équarisseur, etc..

À ces prononciations, j'en ajouterai de plus anciennes et plus curieuses: "*frdasser*, "*fr'di*, (= *froidir*), "*frmer*, "*renfrmis*, "*r'nir*, "*t'rasse*, "*v'rder*, etc.⁴, où la voyelle se dérobe en laissant trois consonnes aux prises alors que, dans d'autres formes, l'*e* de *-re-*, amuï après *r*, revient par-devant (§ 25), et même qu'il se produit un *è* euphonique dans certains mots comme *ôvèrier*, *ouvrier* (§ 26).

Il a été exposé ci-dessus (§ 19) que l'*e* de mots tels que *ce*, *de*, *je*, *le*, *me*, *ne*, *que*, *se*, *te*, acquiert le son ouvert quand sa position oblige à le prononcer. Cette obligation l'atteint d'ailleurs rarement; le parler populaire l'amuït autant que faire se peut: *ç'mâtin-là*,

¹ Cf. *Ter. EM.*, I, 463, le proverbe: « *Aut'foès fut, maint'nant pus* ».

² Dans le *Journal de Louvel*, 2 avril 1624: « ... d'autant qu'il n'y a qu'une rue par laquelle le plus souvent l'on ne peut passer qu'avec péril, d'autant qu'elle est souvent toute remplie et comblée de *chartes* chargées de bois ». Et dans Rabelais, L. IV, ch. LIV: « ... qu'il nous donnast deux ou trois *chartées* de ses filles ».

³ "*Poire de chiot*", capitule de la bardane. Comparer avec *rose de chien*, *prune de chien*, "*vinète de crapaud*, etc.. Dans le *Glos. A.*, *chegniot* ou *chenot*, jeune chien.

⁴ L'amuïssement de *e* en pareille position est très fréquent dans le parler poitevin.

"à d'z'amain, j' vins d' là, c'est l' chat, tu m' la payerâs, i n' mange ñi n' boit, va youè qu' tu veuè, è s' mouche pâs du pied, c'est ça qu' i t' faut. Amuïssement même dans cet: ç'tè fille-là¹, à ç't' heùre²; même dans en: i n'n' a pus³, va donc l' n' opposer, etc..

A cause, demande le bambin; à *cause de paçq'*, répond la mère. *Paçqu e)* comme *qu'est-c'e)*⁴ français. L'e de *de* s'entend ouvert, ceux de *parceque* s'ombrent ensemble avec l'r par-dessus le marché. Mais, dans un corps de phrase, l'e final de *paçque* sonne toujours è: j' t'è corrige paçqu'è tu l' mèrites.

L'e s'amuît encore, dans les Mauges, lorsqu'il s'agit d'un e fermé dans la langue: *ab'cher*, = "abécher; *al'gi*, = "allégir; *b'lin*⁵, bélin, et *b'liner*; *d'chet*, déchet; "d'gôt⁶; *d'licat*, délicat; *goût d'vent*, d'évent; *j'lif*, gélif; *marcage*⁷, marécage; *p'ché*, péché; *qu'ri*, quérir; *russi*, réussir; *s'ran*, séran, et *s'rancer*; "tinet, "tineau, = a. f. *téinet*⁸; "pineau, petit pépin, p'épineau⁹, etc.. On dit *d'chet*, on ne dira pas *b'der* "bèder, béder au *Glos. A.*; les mots atteints sont parvenus, dirait-on, dans le vocabulaire tout contractés.

L'e de *lés les*, article ou pronom tombe de la même façon: "Cocô-Bat-l'z-œufs¹⁰, i l'z a pris.

¹ Le *Glos. A.* dans une note au mot *piolle*, dit qu'à Noyant (arrondissement de Baugé) une mère, parlant de sa fille, ne dit pas: « Marie, Céline », mais: « ç'tè Marie, ç'tè Céline », L'adjectif rappelle les démonstratifs picards: « A ch'cuin de ch'fu... Ille v'là don réasiè, ch' paure vieu », dans Philéas Lebesgue.

² A *ç't heure* (à cette heure) était d'un emploi courant au XVI^e siècle. Le *Glos. A.* le relève: *asthure*, *as'teure*, dans Brantôme (1527-1614), *asteure*, dans Montaigne (1533-1592), il le signale même, *asturs*, dans Marbode (je suppose qu'il s'agit d'une des traductions nombreuses qu'a vu éclore le Moyen-âge).

³ L'ancien français avait des contractions aussi étonnantes: *si'n* pour *si en*, *jo'n* pour *jo en*. Voir Brunot, *Histoire*, I, 411. Dans les Mauges, *n* sonne parfois comme deux *n* quand il représente *en*: *j'èn'n' ai*; et de même *l*: *j'èl'l' connais*, § 117.

⁴ Cf. *dequ'e* (quoi) en patois poitevin.

⁵ *Belin* est le nom du mouton dans le *Roman de Renart*. Il a chez nous le sens de plaisantin. De même en Berry: *basin*, mouton; *basiner*, en conter.

⁶ *Degaut*, dans le *Glos. A.*, rogaton. Il me semble une corruption de l'a. f. *degout*, avec extension de sens.

⁷ *Marchage* dans le *Dict. de Godefroy*.

⁸ Il est aussi au Godefroy.

⁹ *P'pineau*, l' *tinet*. Cf. le l. *jejunare* dont le *je* est tombé en parvenant au roman, sinon dès auparavant: *y e iunare*.

¹⁰ C'est le nom que l'on donne aux dardais qui portent corneille.

Enfin, je relève encore: *a-vous*, avez-vous « *qu'a-vous, qu'a-vous*, la belle », *Ter. M.*, II, 98 ; *al'vous*, allez-vous ; *crèye-vous*, croyez-vous ; *què faiz'vous*, faisez faites ; *mèl'vous*, mettez ; *sa-vous*, savez ; *taiz'vous*, taisez ; *vèn'vous*, venez ; *voye-vous*¹, voyez, etc..

L'e ouvert bref est pareillement atteint: *aj'te*, achète ; *bècq'te*, becquète ; *cach'te*, cachète ; *croch'te*, crochète ; *dal'te* de "daleter" ; "dèbrêlé, de l'a. t. *braiel* ; *dèchiq'te*, déchiquète ; *èculée*, écuellée ; *encis'le* de "enciseler" ; *èpous'te*, époussète ; "èviâiller"², pour éveilloyer, fréquentatif d'éveiller ; *fur'te*, furète ; *jâr'te* de "jarreter" ; *viée*, veillée, etc.. Mais, régulièrement, *appelle*, *attèlle*, "lichète", *promène*, *possède*, *vèrzèle* de "vèrzeler", etc..

Par aphérèse: *c c qu'èj' sais*, est-ce que je sais ; *coule*, écoute ; *désillon*, étrésillon ; *fara*³, éfaré ; *loquence*, éloquence ; *rable*, érable ; *tait*, était (« la chanson tait finie », *Ter. M.*, II, 77 ; *tanchelète* et "étanchelète" ; la *Coublaudière*, à Jallais, *Ecoublaudière* 1539.

Des amuïssements analogues ont affecté les noms de lieux : la *Bonne Valetrie*, à Saint-Quentin, devenue *Bonne Valtrie* ; la *Braudière*, de Chemillé, qui, en 1406, était la *Beraudière* ; la *Blotière*, à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, notée la *Belotière* en 1503 ; la *Lunellière*, à Andrezé, jusqu'au XVII^e siècle, et depuis lors la *Lunnière* ; *Saint Jean de la Gobette*, maladrerie, à Chemillé, réduit à *Saint-Jean-de-la-Côte* ; et, plus loin des Mauges, la *Membrolle*, qui fut *Membrerole* jusqu'à la fin du XV^e siècle ; *Yielvy* de 1472 *vetus vicus* du XI^e siècle, devenu *Vivy*.

Ce phénomène a été étudié et constaté par les linguistes dès le latin, dans le roman et aux différentes périodes qui ont distingué les phases principales dans l'évolution de la langue française⁴. Du

¹ On prononce *crèlle*, *vo-ille*. Voir le § 79.

² "Èviâillé, dégourdi, vigilant. Voir au *Glos. A.*, II, 399, une chanson : « Qu'èr-o quen qui m'èviaille. / m'a qui dormant si bê ».

³ Recueilli par le *Glos. A.* à Beaulieu ; voir le § 13.

⁴ Cf. Brunot, *Histoire*, I, 67, 322, 408 et 411, et II, 276. — L'éminent philologue observe que, dans les parlers de l'Ouest, à l'époque de l'ancien français, « l'e atone est très peu consistant, et dès le XII^e, les cas d'amuïssement sont nombreux devant ou après la tonique... ; on trouve même des exemples où e est tombé entre consonnes, quand la première est une r : *clerment* ». L'e n'est pas seul à s'amuir, d'ailleurs. Cf. *chouan* < *chat-huant*, *courtier* < *courratier*, etc.. Cf. aussi l'i amuï, § 43, et l'o, l'u.

latin au français, il suffit d'échantillonner quelques exemples : *lumenaria*, *lum'gnère* (lumière) ; *medium*, *m'i mi* ; *precare*, *pr'ier* (prier ; *securum*, *seür 'sür* ; *veracum*, *v'rai vrai*), etc.. En langue française, il s'est effrité des *e* à tous les instants pour ainsi dire, surtout par réduction des hiatus. Mais c'est à partir du XIV^e siècle qu'auprès de certaines syllabes plus toniques, l'*e*, déjà sourd auparavant, est devenu muet. Les contractions, d'abord rares, allèrent en croissant en nombre et en force jusqu'au XVII^e siècle, où le mouvement de classicisme arrêta leur invasion. F. Brunot cite *arter* (= *arrester*), dans Gringoire. *N'a'vous* est dans la *Farce de Pathelin* et dans maint autre écrivain, puisqu'au dire de Dollet¹, prononcer *av'ous*, *qu'avous*, etc., est « le commun usage de la langue françoïse ». *Marregliers* (*Couronnement de Louis*, v^o 79) est la forme ancienne de *marguillier*. *Larcin* était autrefois *larrecin* (*Dialogues du Pape Grégoire*, L. III, ch. XXII). Venu du *sacramentum* latin, *sairement* (« mais grand sairement a juré », v^o 4541 dans *Richard Le Beau*, de Maître Requis) s'est contracté en *serment*.

Les formes réduites par amuïssement de *e* et même de *o* existent pour ainsi dire en collection dans le *Dict.* de Godefroy, provenant de pièces d'archives dont le caractère local s'exprime en vocables dialectaux. Ces formes contractées ont eu cours dans la langue populaire ; les écrivains les connaissaient, les employaient sans doute même dans le sans-gêne familier de la causerie, mais non dans la correction plus guindée de leurs écrits. Ainsi en est-il des *e* qui, atones dans la causerie entre voisins, recommencent à sonner dès que le peu de prétention littéraire des chansons populaires les oblige pourtant à se remettre en tenue. Pas toujours, néanmoins.

Un exemple nous est fourni, probant à souhait, par les *Noëls* du Frère Samson Bedouin. Dans le deuxième de ces noëls, qui est composé exclusivement en vers de six syllabes, je lis au septième couplet : « Pleins de neige et gelée, tirant au Mont-Agu, à *Maienne la Juhée* par les vaux de Buliu ». Il est évident que *Maienne* compte ici pour deux syllabes *Maien-ne* ; autrement, le vers clocherait. Que si quelqu'un pensait à raccourcir *Juhée* pour rendre

1 Étienne Dolet, érudit, 1509-1546.

Maienne trisyllabique, je lui sortirais incontinent le troisième couplet du sixième Noël, et les doutes s'envoleraient sur le coup : « S'il eust pleu au Bon Dieu / de prendre chair humaine au Mans en quelque lieu, / les pastoureaulx de *Maienne*, / de Laval, de Sablé ». *Maienne* s'entendait donc apparemment *Méine*, second *e* presque insensible, comme prolongeant le premier (§ 21) ; et c'est par conséquence de cette prononciation que le nom *Maine* est resté, à Angers, à la rivière que les géographes, prenant la graphie au lieu du son, ont rebaptisée du nom de *Mayenne*¹.

Le mot français *seigneur* donne lieu à la même remarque. Tandis que *senior*, au nominatif, aboutissait du latin au vieux français à *sire*, l'accusatif *seniorem* donnait *seigneur* ; or *seigneur* se contractait par la suite en *s'gneur*, dont le besoin d'adoucissement inhérent au tempérament français a fait *sieur*. *Sire*, *seigneur* et *sieur* sont le même mot latin ; cherchez les trois sens dont le changement de prononciation a dosé chaque dérivé.

L'amuïssement de *e* intersyllabique a été l'un des phénomènes qui ont le plus contribué à défigurer la physionomie et jusqu'à la substance des mots en moyen français, dans le pays des Mauges, et sans doute dans tous les parlers de l'Ouest.

§ 23, — *e* final appuyé.

Or, tandis que l'*e* neutre du corps des mots se dérobe volontiers à l'accent tonique, il arrive à l'*e* muet final de s'imposer à la prononciation et de se consonniser. J'ai commencé l'étude de l'*e* muet en révélant une habitude vendéenne d'accentuer l'*e* de la fin des mots qui tombe en français. Je relève une infime catégorie de noms dont l'*e* muet final sonne pourtant dans les Mauges, et sonne exagérément, au point de donner naissance à une syllabe nouvelle.

¹ Il n'est pas sans intérêt non plus de remarquer que le même mot latin, *meduane*, *meduanum*, ait donné, aux XV^e-XVI^e siècles, partout *Mayenné* à la graphie et *Mayne* à la prononciation, attestée par certains textes (*Mayenne*, 1476, cf. Port) et par les vers de Samson Bedouin, tandis qu'au XIX^e siècle nous avions *Mayenne* et *Maine* à Angers et environs (Montreuil-sur-Maine), *Maine* à Montaigu (Vendée), et *Moine*, plutôt *Moïne*, à Cholet, Montfaucon, Saint-Macaire.

Moue du français, a. f. *moe*, a, par modification du son *ou* en *eu* (§ 34), fait en patois mauge "*mue* et "*meûe*; dans ce *meûe*, l'*e* final se palatalisa au point d'exprimer un *yod*¹, qui, par la suite, passa au son de l'*n* mouillé *ñ* qui s'y larva, donnant une forme différente de la première, "*meûgne*². Celle-ci, à son tour, a donné "*meûgner*³ (faire la moue) et "*meûgnot* (petite moue).

Voici pareillement le dialectal "*papeûgne*⁴ (lippe, moue), qui ne me paraît pas autre chose que l'a. f. *baboe* (grimace) après la transformation identique d'*ou* en *eu* et celle des douces en fortes. Il faut remarquer que les deux mots touchés présentent, à peu de chose près, le même sens et que l'un a pu influencer sur l'autre.

Quoi penser de "*bèsille* (poire sauvage), sinon qu'il est le féminin de "*bési*⁵ entre l'*i* et l'*e* final duquel est venu s'intercaler un *yod*?

Le tout petit nombre d'exemples les rend d'autant plus curieux; aussi me suis-je appliqué pendant longtemps à les rechercher, mais sans en découvrir d'autres que ces quelques échantillons.

Si loin que l'on remonte dans l'antiquité de la langue, on ne trouve — sauf en poésie — aucun cas de prononciation de l'*e* final qui explique des formes comme les nôtres et pourtant elles ne peuvent être expliquées autrement. D'ailleurs, le phénomène agit encore: nous accentuons *gadouille*, pour *gadoue*.

On le retrouve dans différentes régions de l'Anjou. Ainsi, nous

¹ Cf., § 81, les mots dans lesquels un *yod* se forme entre deux voyelles.

² Voir le *Glos. A.*, II, 29, à *meugne*: « c'est ce mot (*meue*), dit-il, avec l'e final fortement appuyé ». Le poitevin a *mugne*; voir l'intervention du *y* intervocalique dans les prononciations poitevines à la finale des mots en *-ée* > *aie* (= *aille*), § 13.

³ Le verbe "*ceugner* (bouder) m'a attiré vers *choue* (choucas en ancien français, *chouette* chez nous). Mais il faut le voir comme dérivé de *chat-huant*: **chaban* (par réduction d'un hiatus), "*chahon* au Longeron (*an* > *on*, § 69), "*chohon*, "*chohonner* à Montjean (*a* > *o*, § 37), "*chôner* à Saint-Paul-du-Bois (réduction de l'autre hiatus), **chogner*, **cheïgner* (*n* > *ñ*, § 89), "*ceïgner* à Beaupréau (*ch* > *c*, § 95).

⁴ Le *Glos. A.* le recueille *pateugne*, lèvre, et le rattache à "*pot*, moue, qu'il dérive, d'après Malvezin, d'un celtique *pot*, enfler.

⁵ *Bési* et *bésiau*, le plus petit, le dernier né d'une nichée. Le *Glos. A.* dit: « Le sens est: qui a un gros ventre ». Je le rapprocherais en effet de "*bèse*, ventre, autre forme ou "*bouse* qui est dans le Godefroy. Et sans doute la *bèsille* doit-elle son nom à ce qu'elle est pansue. Les enfants et les gros ventres tentent le rapprochement: en mauge, "*caille* (ventre) et "*cailletot*" (dernier né); en poit., "*Boudinquet* (enfant bien venant), a. f. *boudine* (bedaine).

avons "qu'èqu'ée, forme hypocoristique de "qu'èrrée (charogne ; non très loin, à Saint-Augustin-des-Bois, la prononciation angevine fait sonner fortement l'e final: quèqueille. A Champigné (si ce n'est là qu'une graphie, elle accuse aux phonèmes dans cette position une palatalisation exceptionnelle), la Frambuie, *Fraimbuia* 1036-1050¹ se dit aujourd'hui, et au moins depuis 1690, *Fraimbouille*.

Quand on confronte, dans le Godefroy, *roie* (sillon, ornière) et *reille* (même sens), on est bien tenté d'admettre que l'e final ait influencé le son de l'i au point de le consonniser.

§ 24, — e prosthétique.

« Dès le II^e siècle av. J.-C., écrit Ferdinand Brunot, on trouve des traces d'une voyelle *i*, *e* placée devant les groupes initiaux *st*, *sc* » (*Histoire*, I, 74). Cette habitude a passé du latin au roman en atteignant aussi le groupe *sp*, et du roman au français. La langue lui doit, comme on sait, un grand nombre de vocables: *échelle* < *eschele* < *scalam*; *espace* < *spatium*; *étroit* < *estroit* < *strictum*, etc.. On rencontre aussi dans les auteurs, en ancien français: *especial* (= *spécial*)², *estable* (= *stable*)³, *estature* (= *stature*)⁴, etc..

Dans les Mauges, l'usage — conforme à l'ancienne langue, mais en opposition avec la langue moderne — est de prononcer toujours les mots de cette catégorie avec l'e prosthétique: *èscarole*, *èscorbut*, *èscullp)ter*, *èspécial*, *èspèctacle*, *èsquèlète*, *èstatue*, "èstoper (l. *stupa*, angl. *stop*). Il faut relever encore èce pour ce devant q « avec èc'e qu'elle a... », èçtè pour cette (« marchez par èçtè voyète-là »). De même, si les consonnes se groupent après amuïssement de l'e qui les sépareit: *secousse* > *s'cousse* > "èscousse; *ciguë* > ç'gue > "ès-guë; *cépée* > ç'pée > "èspée, etc.. De même aussi dans "èscaland'r)e⁵, où *es* semble analogique.

¹ Aussi *Frambue* (§ 77) en même temps au même cartulaire; plus tard, *Fraimbur*.

² Dans la *Passion* d'Arnoul Greban, v° 25469.

³ Dans Villon, *Grand Testament*, str. 10.

⁴ *Ibid.*, str. 163.

⁵ C'est le nom de la fauvette des murailles, sans doute à cause de son chant, en un pays où l'alouette (*calandre*) est rare.

Par contre, "strader se dit plus communément que "èstrader (l. *strata*, ital. *stradare*).

En quittant cette catégorie, qui suit la tradition linguistique, nous voyons l'*e* venir en prosthèse devant: *carrure*, que les Mauges prononcent "ècârure¹; *ronce*, prononcé "èronce; "roère, prononcé aussi "èroère et "aroère (§ 1); *laize*, devenu "èlaize; *gluau*, devenu "ègluau.

Mais nous restons fidèles à "chafaudage (a. f. *chaffaut*, l. *catafalicum*) et à "chafauder. — Étienne, Élisabeth perdent l'*e* initial et deviennent Tienne, Lisabeth; de même, encore, Zèbe pour Eusèbe².

È prosthétique s'entend ouvert et bref (§ 19). On le voit aussi apparaître devant "yoù où, "yu |eu|³, § 80.

§ 25, — e métathétique.

Dans la prononciation des Mauges, la syllabe *-re* devient aisément *-er*. Cet *e* sonne ouvert et bref, et la métathèse se produit soit que la syllabe commence le mot, soit qu'elle ait sa place dans l'intérieur, soit qu'elle arrive à la fin, pourvu toutefois qu'elle ne termine pas la phrase, et encore!

Les exemples abondent:

a) Au commencement des mots: èrdèrser, redresser; "èrgu'ètter, barrer la route à, = a. f. *regaitier*; èrlèver, relever; èrluire, reluire; "èrnoncier, renoncer; "èrpècrer, rebecquer; "èrusser, du latin *revuls. um are*⁴; èrvèñi(r) et s'en-èrvèñi(r), revenir, etc.; toutefois la

¹ Il est ancien français, *ecareüre* dans le Godefroy; *escarrure* au XVI^e siècle, « une gorge godronnée... sur l'*escarrure* » dans la *Gadrouillette* du Seigneur des Accords (*Bigarrures*).

² Peut-être ne faut-il attacher qu'une importance relative à ces hypocoristiques qui ont des congénères dans toutes les formes de petits noms: *Noton* pour *Renotte*, *Cillette* pour *Francille*, *Goton* pour *Margot*, *Gènie* pour *Eugénie*, *Phorien* pour *Symphorien*, etc.. Voir § 116.

³ Dans le pays saumurois, région de Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay, *e* prosthétique est commun devant certains mots monosyllabiques, surtout dans l'interrogation: èLouis, èquand, èqui, èquoi, etc..

⁴ *Erucer*, dans le *Dict.* de Godefroy. L'étymologie de *revulsare* bas-l. ne me semble pas douteuse. Le *v* latin, en passant au latin de la décadence, devient bi-labial (*w*); en passant au roman, ce *w* s'efface devant les voyelles *o*, *u*, quand il est intervocalique (Brunot, *Histoire*, I, 166), d'où *re-ulsare*. Aucune consonne finale d'une syllabe, devant une consonne en position forte, aucune, sauf *r*, « ne s'est maintenue jusqu'à nos jours », et « même

métathèse ne s'opère pas dans "réciée, "récion, "résse; — "rèmer, mais èrmuer; — rêne (= reine), mais "arnète (= rainette¹); — non plus lorsque l'e est suivi de voyelle ou nasalisé dans la nasale qui la suit: rayé et non èryé, renter et non èrenter, mais èRné = René, èrnard = renard, etc.;

^{b)} Dans le corps des mots:

Groupe bre: bèrbis, brebis²; "bèrgeon, d'abrèger; "bèrner, de l'a. f. bren; "bèrte, = a. f. brette³; bèryocher, = breuvacher, etc.;

Groupe cre: kèrche, crèche; "kèrnon, de cren (créneau); mèkèrd'i⁴, mercredi; kèryer, crever, etc.;

Groupe dre: "adèrcée, a. f. adrece; dèrser, dresser; vendèrd'i, vendredi; ladèrrie⁵, ladrierie, etc.;

Groupe fre: "fèrgoñière, de l'a. f. fregon; fèrlampier, frelampier⁶; "fèrzaie, fresaie, etc.;

Groupe gre: "guèrle, a. f. greille; "guèrzillon, a. f. gresillon; "mai-guèrlin, maigrelet, etc.;

Groupe pre: pèrmier, premier; pèrzident, président; pèrtendu, prétendu; supèrnant, surprenant, etc.;

Groupe tre: "entèrmis; intèrpide, intrépide; "tèrzaler, a. f. tresaler; "tèrtous, a. f. tresous⁷, etc.;

dans la première période, bien peu restèrent intactes. Les consonnes les plus solides sont r, s, l, m, n. Dès le XI^e siècle, dentales, labiales sont ou disparues ou réduites, ou en train de se réduire » (ibid., p. 168). D'autre part, du latin au français, t, après i et u, s'absorbe dans la voyelle (ibid., p. 159). Double raison, comme on voit, pour t, de disparaître. Donc, re-u-ser. La métathèse en er a fini la transformation. Alors, que l'on consulte le sens; revulsare = revellere, arracher, détacher, enlever; et que l'on compare avec notre "èrusser.

¹ Pour ar < er, voir le § 12. Chose bizarre, rainette (grenouille) > arnète, et reinette (pomme) > rinète (§ 45).

² C'est la langue qui a fait la métathèse, la forme latine ayant été *vervecem*. Aussi, dans l'ancien français, le mot était-il ce qu'il est resté chez nous, *berbis*: « Va-t-en à la berbis ta mère » (Marie de France, *Fables*).

³ Brette, bretonne. Le mot est dans Villon (*Ballade des Dames de Paris*, v^o 17).

⁴ «... le mecredi après jubilate...» dans la deuxième des chartes angevines publiées par Marchegay, du 17 avril 1258.

⁵ Les deux r sonnent nettement.

⁶ Pour frère lampier. Notons que frère reste frère.

⁷ Loiseau (*Rapports*, p. 15) apprécie le mot *tretous* « qui est du crû »; il le retrouve dans le patois wallon, « mais altéré, car au lieu d'être *tretous*, c'est *tertous* ». Du patois wallon au patois angevin, la différence semble toute graphique.

Groupe *vre* : *havèrsac*, *havresac*; "*manœuvèrment*, action de manœuvrer, etc.;

c À la fin des mots: "*entèr' nous*, entre nous, et même *entèr eux*; *poudèr' dè pèrlimpinpin*, poudre; *contèr' moê*, contre; "*ôvèr'-goule*, ouvre; "*quatèr-pèds*, quatre-pieds; *pouvèr' gâs*, pauvre; *sakèr'd'ié*, sacré dieu, etc..

La métathèse se produit, quoique plus rarement, avec *ê* qui passe alors à *è*: *kèrté*, a. f. *cresté*; *èstèrme-onction*, extrême-onction, etc.; mais *crèièrè*, *grève*, *prêsse*, *tresse*, etc.. De même avec *é*, même en hiatus, et qui devient également *è*¹: *kèriature*², *créature*; *aguèriable*, agréable, etc.. Elle agit encore lorsque l'*e* provient d'*oi* (§ 42): *kèriais*, de *croire*: proverbe: « *défunt quèriais pis té*, ça faisait deux beaux niais », *Ter. M.*, I, 461; *fèrd'i r*, de *froid* (proverbe: « *I n'attend ni à buffer ni à fèrd'i* ») *Ter. M.*, I, 481; *bèrier*, = "brèyer" = *broyer*, et *bèriand'ier*³ (endroit où se pratique le broyage du lin), etc.. Je n'en connais pas d'exemples avec *ai* sauf *arnette* < **er-nette* < *rainette*.

Il advient qu'après avoir passé devant l'*r*, l'*e* se transforme en *a*, conformément à un autre phénomène étudié ci-dessus § 12: *ingard'ient*, ingrédient; *poèrè de bon kart'ien*, poire de bon chrétien, etc.. Quand le *Glos. N.* écrit: « aller à la *r'devance* », il faudrait logiquement « à l'*ardèrance* ». De même, *argarder*, regarder; *argricher*, = "regricher". *Arpusse* n'est qu'une forme des a. f. *repuce* et *ripuisse* Godefroy¹.

Il n'est pas impossible non plus de voir, dans le groupe *cre*, entre le *c* dur et l'*e* transposé, se former le *yod* que la prononciation locale y introduit, de longue habitude: *k'èrche*, crèche; vous *k'èriez*, croyez, etc.; mais le phénomène n'est pas régulier.

¹ Voir le § 19, 2°, les mots comme *théâtre*, qui gardent *é*.

² Pour le *yod* qui naît entre voyelles, voir le § 81. Il est intéressant d'observer que la métathèse, bien que supprimant l'hiatus, maintient le *yod* et même que c'est le *yod* qui la provoque.

³ Ce mot, à finale en *-andier* suscite l'attention; il n'est d'ailleurs pas isolé dans les Mauges, où je relève encore: "*guèrissandier*, celui qui traite les maux; "*lisandier*, celui qui a beaucoup lu. Dans Rabelais, *pistolandier* et *belistrandier*, ce dernier interprété par L. Moland comme un augmentatif de *belistre*. En Berry, le *Courandier*, titre d'un roman de Hugues Lapaire.

Enfin, la même métathèse est encore constatable avec des *e* provenus par prononciation défectueuse d'*o*, d'*ou*, d'*eu*, d'*u*, comme on le verra plus loin en différents endroits. Et, d'autre part, dans certains mots où la langue a *er*, le parler mauge aurait tendance à faire la métathèse contraire, n'était que, dans ce cas, l'*e* est presque amui, comme il a été dit au § 22 : *br'gère*, *bergère*; *fr'mer*, *fermer*; *vr'der*, = "*vêrder*", etc..

Il est probable que l'une et l'autre métathèse sont venues de l'exagération de l'assourdissement de l'*e*. En réalité, il n'y a pas eu métathèse, mais d'abord souci d'amuir l'*e* neutre et ensuite production d'un nouvel *e* par euphonie²: *povertet* > *povertet* > *pauvreté* > *pauvreté*; *frèlampier* > *frèlampier* > *fèlampier* > *fèlampier*.

Un identique phénomène se produit après les groupes *bl*, *cl*, *fl*, *gl*, *pl*: *amiabèlment*, *ensemèlment*, *gonfèlment*³, *Anguèlterre* «*tâ qui as été en Anguèlterre*», dans une chanson populaire, *Glos. A.*, II, 399, *simpèlment*. D'autres fois, *l* se mouille après la métathèse: *bouqueil*, *bougre*; *ensemèilment*⁴, etc.; mais, le plus souvent, *l* se mouille (§ 88) sous la consonne précédente, et la métathèse ne s'opère pas.

Mêmes prononciations dans les noms de lieux: la *Beriotière* 1281, à Trémentines, la *Brechotière* 1411; la *Bertaudière* 1246, à Melay, aujourd'hui la *Bretaudière*; la *Grenusière* 1540, à Trémentines, la *Guernusière* 1657; la *Renusière*, à la Romagne, que Cassini note *Her nusières*; la *Treveillère* 1622, à Jallais, *Terveillère* dans Cassini. L'observation s'étend à tout l'Anjou; on rencontre: *Arquegnerie* au Vicil-Baugé, où il y avait *Recaignerie* en 1620; *Hardoué* à Meigné-le-Vicomte, *Redouez* 1647; la *Prévière* 1581 *Priveria* 11^e s., l'*Espervière* 1610, et tant d'autres, traditionnels plutôt qu'écrits!

¹ *Verder* semble bien la forme étymologique. On doit dire, pourtant, que *vrèder* a été accueilli dans le *Dict. de l'Académie*.

² Il faut avoir entendu un bourbonnais du peuple faire valoir la flexion dans des mots comme *surprenant*, *couvre-lit*, où l'*e* se devine plutôt qu'il ne se perçoit, et venir ensuite en Anjou ou en Touraine, où l'autochtone prend bien son temps en prononçant *supènant*, *couvèr-lit*, pour voir rétrospectivement les phases de développement du phénomène.

³ Le *Glos. A.* recueille *enfel*, enflé, à Doué-la-Fontaine.

⁴ Voir le § 93, pour les confusions entre *l* clair et *l* mouillé.

Les textes de l'ancien français ne manquent pas d'échantillons de ces métathèses : *j'enterrai*, *j'entrerai*, dans *Richard le Pèlerin* (*Chanson de Jérusalem ou d'Antioche*)¹ ; *perneies*, *prenais*, dans la *Vie de Saint Alexis* (str. 84) ; *pernez* dans *Histoire de Guillaume le Mareschal*², et *compernable* dans le *Frère Angier* ; *bregiere*, *bergère*, dans *Adam de la Halle* (*Jeu de Robin et de Marion*)³, etc..

Dès l'époque des formations romanes (Brunot, *Histoire*, I, 168, note 2) et dès le bas-latin même (*ibid.*, I, 74), l'*r* a été souvent transposé.

Notre parler n'est d'ailleurs pas le seul qui use de cette métathèse, Particulièrement fréquente dans l'ancien dialecte picard⁴, elle ne l'est pas moins dans le patois picard qui en est la prolongation⁵. Le comte Jaubert la signale dans les parlers du Centre⁶. Jacques Rougé recueille en Touraine⁷ de nombreux mots qui en sont atteints. Les poètes populaires du Berry témoignent qu'elle est chez eux également vivace⁸. Peut-être, en cherchant attentivement, la trouverait-on à un degré ou à l'autre dans toute la langue populaire d'oïl.

§ 26, — *e* euphonique épenthétique.

Lorsque, dans un mot, deux consonnes consécutives dont la seconde est *l* ou *r*, sont suivies de deux voyelles dont le son est susceptible de s'amalgamer en un monosyllabe, il se produit, par besoin de réduire l'hiatus, une sorte de déplacement d'accent tonique qui amène la formation d'un *e* entre la première consonne et l'*l* ou l'*r*. De sorte que cette première consonne fait syllabe avec cet *e* adventice, et que l'*l* ou l'*r* forme une seconde syllabe avec

¹ *Chrest. C.*, 63, v. 55.

² *Ibid.*, p. 127, v. 132.

³ *Ibid.*, p. 127, v. 69.

⁴ Brunot, *Histoire*, I, 311.

⁵ Voir les *Satires picardes* d'Hector Crinon, *El muse picarde* d'Édouard David, etc..

⁶ *Glossaire du Centre*, lire les *Observations*.

⁷ *Le Parler tourangeau* ; passim, dans le reste de l'œuvre, où elle fourmille autant que dans l'Anjou.

⁸ Notamment Gabriel Nigond, *Contes de la Limousine*.

les deux voyelles contractées. Le même phénomène s'observe lorsque les deux consonnes sont suivies d'un *i*, suivi lui-même de consonne mouillée, soit deux palatales, et alors la diphtongue palatale se contracte pour se réduire à *y* § 92. Ainsi :

Groupe *br*, *bl* : *abèrier*, = "abrier; *Bèrouard*, Brouard patr. ; *bèrouette*, brouette; "bèrouine, bruine; *chambèrière*, chambrière; *Gabèriel*, Gabriel¹; — "bèr'ller, briller; — *Bèlouin*, Blouin patr. ; *bèlurette*², blurette; "èbèillouir³, éblouir; "èbèlièr, oublier; "tabèlièr, tablier, etc.;

Groupe *cr*, *cl*⁴ : *kèrier*, crier; *kèruau*, = "cruau; *échaukèrouer*, = "échaucrouer; — *çarkèlièr*, cerclier; — *Kèlouard*, Clouard patr. ; *èkèillouir*, = "éclouir⁵, etc.;

Groupe *dr* : *calendèrier*, calendrier; "Dèrien⁶, Adrien; *Dèrouault*, Drouault patr. ; *Dèrouet*, Drouet⁷ id. ; *Parèriau*, Perdriau id. ; "dèrouine, breton *drouin* même sens ; *rèpondèrions*, *entendèrions*, *prendèrions*, etc. ;

Groupe *fr*, *fl* : "dèfèrouer, formé de l'a. f. *fro*; *fèriand*, friand; *Fèrouin*, Frouin patr. ; — *fèluet*, fluet, etc. ;

Groupe *gr*⁸ : "guèrouée, a. f. *grouée*; "guèrôê, a. f. *gravoir*⁹; "guè-

¹ Le *Glos. A.* relève les diminutifs *Berieau*, *Boerieau*, dans les environs d'Angers.

² *Belue*, en ancien français.

³ Sur le son mouillé de *l* après *h*, cf. ci-après, § 88.

⁴ Il serait difficile de tracer la règle des groupes *cl*, *pl*, et de pouvoir dire si des verbes comme *sarclions*, *supplier* doivent s'entendre *sarkèlions*, *suppèlièr*, ou *sarclions*, *supplier*, l'habitude étant de prononcer *l* mouillé après *c* et après *p* (§ 88). Dans le groupe *bl*, l'épenthèse se produit toujours, tantôt en mouillant *l*, tantôt sans le mouiller. Il en est de même pour *cl* et *pl*, mais non absolument et dans tous les cas.

⁵ Forme patoise d'*éclore*, devenue sans doute d'un parfait que l'on trouve au XV^e siècle dans *clouyt*, de *clore* (*Faits merveilleux de Virgille*).

⁶ *A moê dè rien* est un air qui se sert familièrement en jouant aux cartes; dehan de la Chesnaye le relève dans son *Vieux Bocage*, p. 79. Je soupçonne fort qu'il y ait à l'origine quelque bonne histoire oubliée, dans laquelle un personnage appelait à lui: " *A moi, Dèrien!* » Et, par la suite, les joueurs d'*aluette* ont employé la locution en ramassant une levée sans valeur avec ce calembour. Si vraiment *rien* avait été le mot choisi tout d'abord, il s'entendrait *rin*, selon l'usage (§ 52), et l'*e* de *de* ne sonnerait pas.

⁷ La déformation vit à côté de la forme première. Il y a des Drouet et des Dèrouet des Brouard et des Bèrouard à l'état-civil. La prononciation est la même, quelle que soit devenue la graphie.

⁸ Le groupe *gl* se prononce comme *l* mouillé (§ 88).

⁹ Pour la syncope de *o*, § 113, et pour l'apocope de *r*, § 115.

roéselle, d'une forme corrompue *groëseille*¹; *guèroin*, *groin*; — *guèr'ller*, *griller* ("chat guéri"); *raguèr'llonner*, = "ragrillonner, etc.;

Groupe *pr*, *pl*: *capèriole*, *cabriole*; *pèrière*, *prière*², *Pèrioulé* et *Pèriolé* (noms de lieux), *prieuré*; *pèrvoeil*, = "proueil"; "pèrouin, provin; *Pèlouet*, *Plouet*, et *Pèlouin*, *Plouin* (patr.); *peupèlier*, *peuplier*, noté au Longeron par le *Glos. A.* etc.;

Groupe *tr*: *quatèrième*, *quatrième*; *tèrier*, *trier*; *tèrùlle*, *truelle*, et *battèrions*, *montèrions* (de montrer), *rencontèrions*³, etc.; mais, par un de ces caprices qu'explique uniquement l'hypothèse de l'anachronisme, *matriaux*, *matériaux*, et *monstreux*, *monstrueux*;

Groupe *vr*: *anvèroye*⁴, *anvoye*; *fèvèrier*, *fèvrier*; *ôvèrière*, *ouvrière*, et "ouvèroé(r)"⁵, *ouvroir*; *poivèrière*, *poivrière*; — "vèr'ller, vriller"⁶, qui donne "enveur'ller, puis *enveurgner > "enveurner"⁷.

La règle fonctionne même par prosthèse. J'ai noté *èrouère* (§ 24); j'y adjoins *èRuellan*, *Ruellan* (patr.); *èrien*, rien dire: «Saint Crépin et saint Crépinien | faisaient des souliers pour èrien»).

¹ On a *groiseille* dans Samson Bedouin, Noël sur: *En neustre pays de Nus*, v° 1091, et dans Villon, *Double Ballade*, v° 38. — De même, *grésil* nous a donné **gréseau*, puis "groëseau" qui a abouti à *guèroëseau*. Voir le § 65 pour l'oe.

² A côté de ces formes, comment expliquer le patr. *Lamprière*, prononcé comme écrit et venant pourtant si manifestement de l'a. f. *l'emperier*?

³ « Tous quieux-là que j' rencontrions », dans une chanson populaire, *Glos. A.*, II, 463.

⁴ *Anvoye*, nom populaire de l'orvet (*N. Lar.*). Le mot maugé se prononce *an-vè-roëlle*, voir la prononciation de -oi au § 65 et celle de -ye au § 79. Il s'est intercalé un r épen-thétique, phénomène très commun (§ 117) dans tout l'Ouest, et la difficulté de prononcer *anvoroëlle* a amené la naissance de la voyelle d'appui nécessaire au son monosyllabique. L'r épen-thétique apparaît d'ailleurs dans d'autres formes: 1° d'Anjou, *anvrogne*, *anvrougne*, *anvrouin*; 2° du Poitou, *angroise*; du Limousin, *angrísolé*.

⁵ Nom de l'établi de l'ouvrier tuilier.

⁶ Plus ordinairement "vrouiller. C'est un des rares cas où il se soit changé en *ouil*, peut-être sous l'influence de *brouiller* dont il prend parfois le sens (voir §§ 96 et 109 pour les confusions du b et du v). Mais je le suppose venu de *t* à *ou* par *e* et *eu*: **veuille* < **veiller* (en ce sens *veillée*, *liseron*, à Candé, = "vrillée de Montjean" < *viticul* am'are. L'r est épen-thétique comme dans *vriller*. Néanmoins, il y a d'autres *il* > *ouil* en Anjou: *parochia Sancti Sylvani* 1095, *parouesse de Saint Souvin* 1309, et longtemps on retrouve *Souvin*, et même *Sauvin*. — Un lieu dit de Saint-Clément-de-la-Place (arrondissement d'Angers) a nom la *Vrouillerie*. "Vrouiller" n'est, du reste, point la seule forme qu'ait apportée chez nous **viticulare*. N'avons-nous pas aussi "gu'eiller" (< *gweiller*). "gu'eillonner" (friser, boucler, en parlant des cheveux), mais contaminés par le *g* germanique et qui, s'il me semble bien, dérivent pourtant du même mot bas-latin?

⁷ Voir le *Glos. A.*: *veurle*, *enveurne*, *veurlouner*, etc..

Les noms de lieux consacrent, comme les patronymes, l'usage ancien de cette épenthèse: la Blouère, à Villedieu (*Bloeria* 1326) et à Saint-Quentin, la *Belouère* à Cassini ou *Beilloire* au Cadastre; les Blouynes (1508), à Beaulieu, *Belouine* à Cassini; la Briardière (16^e s.), à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, aujourd'hui la *Beillardière* (Port), après **Beriardière*; la Chèvière, à Maulévrier, *Cheverière* à Cassini; Gué-Brient, nom local du Beuveron à Saint-Léger, quelquefois *Liberiens*¹ dans les actes; la Pauvière, à la Poitevinière, *Pouverdrière* Cassini; la Vriettière, à la Séguinière, *Verrietièrre* à l'État-Major, etc.. Et il en va de même dans les régions angevines autres que les Mauges.

Faut-il insister sur la nécessité, pour la seconde consonne, *l* ou *r*, d'être suivie du dissyllabe vocalique, pour que l'épenthèse se produise? Elle ne se produit pour ainsi dire pas autrement. Ainsi *bruit*, monosyllabique, n'est jamais *bèruit*; mais on prononcerait *èbèruiter* si le mot n'était par trop recherché pour des campagnards. Néanmoins, il existe des cas d'épenthèse d'un *e* n'affectant pas des dissyllabes vocaliques: "*erjélus* goût d'*erfélus*", a. f. *reclus*²; "*èrguèlisse*, réglisse; *èxèprès*, *èprès*"; "*sèlibard*, *tribard*; *surpèlis*³, *surplis*; *pèrdèrais*, *perdrais*, etc.. L'épenthèse ne se produit pas si les deux sons vocaliques qui suivent l'*r* sont trop distincts pour pouvoir se contracter. Ainsi *brouiller*, *Brouillet* patr., "*crouiller*", "*bidrouillèt*", *grogner*, *patrouiller*, "*prouillère*", *trougnon*, *brâiller*, conservent la prononciation moderne officielle. De même dans *avrilâw*, au proverbe cité plus haut, § 9, sans doute à cause de la reduplication assimilatrice *avrilavrilâw*; encore ne jurerais-je point que l'épenthèse ne s'y soit jamais montrée.

Ainsi que l'*è* métathétique du § 25, l'*è* épenthétique s'observe dans les parlers du Centre (Jaubert, Rougé et en Poitou Jacques Renaud). Plus vers l'est et notamment en Bourbonnais, dans le français de l'Auvergne, le peuple prononce encore, comme en vieille

¹ Pour la confusion de *li* et de *gué*, voir le § 92.

² *Reclus*, dans Godefroy, odeur d'une chose restée longtemps renfermée.

³ *Sorpeltz* au XIII^e s.; *suppeltz* dans Rabelais (L. IV, ch. 12); *sourpelt* dans J. du Bellay (*Regrets*, p. 212).

langue: c'est là, en entendant sonner des mots comme *ouvrière*, *tablier*, — les trois consonnes et les deux voyelles en une syllabe unique, — que j'ai compris pourquoi l'angevin, ami du moindre effort, avait introduit un *e* dans les formes pour l'aider à couper en deux cette trop rude flexion.

En ancien français, en effet, des mots tels que *poitrier*¹, *destrier*², *cartrier*³, *encombrier*⁴, *fevrier*⁵, etc., ont constamment la diphtongue monosyllabique. Il en fut de même en moyen français; mais, à cette époque, déjà, on accusait le besoin d'une réforme; tantôt la lecture supprimait l'une des consonnes et tantôt l'une des voyelles du groupe. Germain Colin Bucher écrivait: «Cy dessous gist, or escoutez merveilles, le grand *meurrier* et tirant de bouteilles *D'un ivrongne*; mais il fallait lire *meurier*. Ronsard orthographiait *boucler* pour *bouclier*, tandis que dans Scudéry, encore, au XVIII^e siècle, le même mot s'entendait *bouclier*⁶. Mais c'était ici où là par artifice; le peuple n'en cherchait point si long sans doute, il prononçait soit à la manière bourbonnaise, soit à la façon angevine, et encore ne puis-je assurer qu'il n'y eût pas deux façons angevines, car Urbain Renard, dans ses vers, employait *priez*⁷ pour une seule syllabe, comme les grands poètes. Enfin vint une troisième prononciation qui mit les deux autres d'accord en dédoublant simplement la diphtongue par le changement de *i* en *y* od: *ouvri-ère*, *tabli-ier*. C'était le meilleur moyen de s'en tirer.

Le trait que je signale ici offre un caractère essentiellement dialectal. Chez les vieux auteurs, je n'ai guère rencontré, se rapportant à la catégorie de mots qu'il transforme, que *chamberiere*, notamment dans le *Roman de Troie* et dans Rabelais, et, dans *Ami*

¹ « Del feure et de l'avaine ot de si al *poitrier* » *Étie de Saint-Gilles*, v° 1926.

² « Si seïr sour un *destrier* corant et sojornet », *Pèlerinage de Charlemagne*, v° 457.

³ « Le *cartrier* a erroment apelé », *Huon de Bordeaux*, v° 1521.

⁴ « He! gloz, dist il, Dex te doint *encombrier* », *Couronnement de Louis*, v° 135.

⁵ « De nes vi, pecheresse! .X. ans ot en *fevrier* », *Renaud de Montauban*, dans la *Chrest.* G., v° 14.

⁶ « De cent *Boucliers* dorez les Poupes sont ornées », *Notre-Dame de la Garde*, v° 121.

⁷ « O vierge magnifique, priez pour Urbain Renard, qui a fait ce cantique », Noël sur le chant du *Chapelier*, dans la *Grande Bible des Noël's angevins* de 1774, chez A. d. Jahyer que j'ai pu consulter. Il a vraisemblablement figuré dans les précédentes.

et *Amile*, — ce qui illustre l'antiquité de son origine — : *J'ai menjeunt brachet et leverier*, v. 2343 ; « *Que morriez tost, gaires ne viveriez* », v. 2351.

Constans, qui les publie dans sa *Chrestomathie*, commente : « L'r est euphonique et sert à faciliter la prononciation de l'e après le y ». L'è, en effet, ne pousse devant toutes ces diphtongues que pour en assurer la contraction et éviter plus aisément l'hiatus.

§ 27, — e, eu, eû, u, o, ô, ou : confusions.

Si l'on faisait avec une curiosité suffisante le tour des parlers populaires de la France, on constaterait — je présume — que les sons e, eu, u, o, ou, représentent parfois des variations d'un même phonème évoluant à travers les différents patois et les différentes époques. Il y a, pour les seules Mauges, une confusion dans l'emploi des voyelles dont l'origine paraît remonter assez haut, en certaines espèces jusqu'à l'époque romane, et qui ne porte plus d'ailleurs que sur de rares échantillons, confusion qui laisse la voix gambader sur une étendue considérable de l'échelle vocalique et prononcer, par exemple, tour à tour : "èguèrner, "ègueurner, "ègourner, "ègruner, "ègroïgner ; "feille, feuille, "foille, "fouille, "fu i lle" ; "fèrgâiller, "fèurgâiller, "fèrgâiller, "fèurgâiller, "feûràâiller, "fèrgâiller" ; pèrmier, peurnier, prômier, prumier, etc. Le patois crée ses mots et les jargonne, comme Saturne mangeait ses enfants.

Ce phénomène ne s'opère nullement par la vertu d'une méthode ; il est plutôt, sans doute, la conséquence d'un défaut de méthode. Aussi chercherait-on vainement dans la langue des exemples concordants qui ne sauraient s'y rencontrer que par exception.

En étudiant les diverses graphies, soit en langue vulgaire, soit

¹ A la Poueze, la *Faillée* 1620, la *Faillée* 1671, la *Faillée* 1673.

² Le *Glos. A.* a recueilli *fèrgâiller* à Montjean, *fèurgâiller* et *fèurgâiller* au Long-Bois. A Beaupréau, on peut entendre indifféremment tous les doubles. — *Èguèrner* est le Beaupréau ; *ègourner* et *ègueurner*, du Longeron ; *ègruner*, de Saint-Paul-du-Bois ; *ègroïgner*, de Montjean.

³ Dans Rabelais, *heurt*, *hourt*, *hurle* sont le même mot, et je trouve, au glossaire de la *Chrest. C.*, *prou*, *preu*, *prus*, *preux*.

en français latinisé, relevées par Célestin Port dans les pièces d'archives, à propos des noms de lieux de l'Anjou, il est aisé de constater de nombreux glissements entre *e* et *eu*, *e* et *cu*, *e* et *u*, *eu* et *o*, *eu* et *u*, *o* et *ou*, *o* et *u*, *ou* et *u*. Je classe, pour plus d'ordre, les mots atteints dans les §§ 28 à 35 ci-après et, plus loin, de 55 à 62 et de 72 à 75. La plupart n'impliquent qu'une ou deux variations. Mais que penser de ceux que voici: *Blei* 1040, *Blod* 1095, *Bloi* 1110, *Bleo* 1140, *Blo* 1178, *Bloe* 1210, *Blua* 1216, *Blou* 1258, aujourd'hui *Blou*; *Champ flori* 1246, *-flouri* 1480, *-fleury* 1489, *-fluri* 1640; *Chantoceio* 1154, *Chantousse* 1394, *Chanteusseium* 1472, *Champtusse* 1489, aujourd'hui *Chanteussé*; *Cantelu* 1179, *Chanteleu*¹ 1250-80, *Chantelou* 1293; *Fanou*, 1082-94, *Fanu* 1114-32, *Fano* 1150, *Fenou* 1201, *Feno* 1284, *Founou* 1326, *Fenu* et *Fenou* 1595, aujourd'hui *Feneu*; *Novit* 11^e s., *Nevi*² 1095, *Neufvi* 1405; *Ulebert* 1472, à Contigné, *Heulebert* 1643, *Oulbert* dans Casini, etc.. De pareilles et si nombreuses divergences attestent combien la prononciation s'est montrée de tout temps hésitante et comme la valeur du son vacille.

En examinant ces différentes variations dans les divers quartiers des Mauges, on ne parvient pas, non plus, à une classification. On ne peut même observer une unanimité de traitement par rapport à une localité ou à une petite région. Montjean a "*teurte* où le Longeron a "*tourte* et Beaupréau "*turte*³. Mais Montjean a "*tunelle*, tonnelle, et "*trou* pour "*treu*⁴ qui se dit à Beaupréau. Le Longeron a "*meûr*, mûr, et "*moure*, mûre. Beaupréau a "*cleumer*⁵ où le Fuilet a "*clomer* et Montjean "*clômer*, et "*soucèyer*, avec le Fuilet et le Longeron, où Montjean a "*sucèyer*. "*Orbi*⁶ est de Tout-le-Monde; "*ourbi*, de Saint-Aubin-de-Luigné; "*èrbi*, de la Romagne. "*Fergâiller* à

¹ Peut-être *Cantelu* n'était-il qu'une graphie pour *Cantelo*, cet *o* qui est devenu *eu*, ensuite, dans la langue. Il ne manque pas, dans les textes anciens d'archives, en Anjou, de noms dans lesquels *u* alterne ainsi avec *o* et aussi avec *ou*.

² On prononce encore couramment ainsi: *Nèvi*.

³ A Briollay, au-delà d'Angers, *terte*. L. *turtur*, *tourterelle*.

⁴ A. J. *tros*, *trognon*.

⁵ "*Cleumer*, — "*fleumer* au Longeron. — a. f. *flamer*, *flamber*.

⁶ "*Faire l'orbi*, faire triste figure, bouder. Cf. le l. *orbitas*, deuil, veuvage.

Montjean et "fourgâiller¹ au Longeron, mais "fournâiller à Montjean et "fèrnâillère au Longeron.

Je n'en veux pas chercher plus long. La corruption se manifeste d'un bout à l'autre des Mauges et du haut au bas des siècles dans leurs archives. Ne dirait-on pas d'une Babel des patois, dont les fées protectrices de la tradition populaire prolongent la survie en donnant la "vire-langue aux *e, eu, o, ou, u* du Bas-Anjou ?

§ 28, — *e* pour *o*; amuïssement, métathèse.

« Vers 1250, observe Littré, on voit paraître, à l'est de la Picardie, la forme *quenoistre*; elle s'explique par l'affaiblissement de l'*o* en *e* muet, affaiblissement dont il y a plusieurs autres traces dans cette province; et même encore aujourd'hui on entend des personnes, au lieu de *commencer*, prononcer *quemencer* » *Histoire*, I, 134¹. Ferdinand Brunot constate de son côté *Histoire*, I, 160² que dès le passage du latin au français, *o* fermé s'est quelquefois affaibli en *e*: *sobmonere* > *semondre*, et que souvent *o* ouvert s'est affaibli pareillement en *e*, peut-être par dissimilation: *corona* > *querone*, *sorore* > *seror*, *conucola* > *quenoille*.

Dans les Mauges, quantité d'*o* se transforme couramment en *è*: "brèçon, a. f. broçon; cabèche, caboche; "k'è, coq; "kèniller, a. f. d. conniller²; "èbaupin³, aubépine; "enguèrguèter, engorgetter; jèli, joli; "mènouille, monnaie; mèssieu⁴ = mossieu, monsieur; pètoire, portoire; "tèrtèiller, tortiller; vèlà⁵, voilà, etc..

Cet *e* remplaçant *o* s'amuït même fréquemment; *c'ment*, comment; *c'mode*, commode; "c'neùtre, connaître; *d'mage*, dommage; *r'marin*, romarin, etc..

La métathèse étudiée au § 25 se fait sentir sur l'*e* de cette pro-

¹ Fourgonner; sans doute *four-* ou *furgoyer*, fréquentatif de l'ancien verbe *furgier*, même sens. L'*o* s'est transformé en *à* (§ 2).

² Il semble s'être produit une confusion entre les a. f. *connitler* (fuir devant le danger) et *connuer* (rester désœuvré). Le premier est demeuré chez nous avec le sens du second.

³ Voir le *Dict.* de Port: l'*Ebaupin*, l'*Ebaupinaie* et même l'*Ebèpine*, noms de lieux.

⁴ Faut-il comparer avec *messire* ?

⁵ On le rencontre chez nombre d'auteurs en moyen français.

venance: *apècher*, approcher; *bèrsille*, = "brossille; *chaudèrnièr*, chaudronnier; *fèrment*, froment; *pèrfit*, profit; *pèrcèssion*, procession; *pèrvision*, provision, etc..

Aux noms de lieux des Mauges: la *Brochetière* 1683, à Bégrolles, la *Berchetière* au Cadastre et à l'État-major, la *Berchotière* aujourd'hui; la *Bote Tuscheria* 1146, *Bedetouchere* 1446, *Betouschiere* 1512, aujourd'hui Boutouchère, en Saint-Florent-le-Vieil; *Frobertario* 1246 à Botz, aujourd'hui la Ferbetterie; la Ménotièrre à Saint-Macaire, *Menetièrre* à l'État-major; la Mortonnière, à la Tessoualle, *Morteignière* à l'État-major; la *Trezonne* 1492, aujourd'hui Trezenne et même Terzenne. — Dans les textes: *requenut*, *requenurent*, *requeneu*, *requenoissance*, etc., dans les Chartes angevines de 1258, 1261, 1262 et suivantes, qui prouvent que le *quenoistre* commenté par Littré n'était pas uniquement picard. Ce qui est plus curieux, peut-être, c'est de trouver un *e* en rime avec un *o* dans le 30^e Noël, 7^e couplet, de Maître Mitou: « Guillot, o son nez *prunelle*, tantost s'est prins à pioller, le vent de sa vèze à *volle* ».

§ 29, — *e* pour *ou*; amuïssement, métathèse.

Bien qu'offrant un aspect plus massif et, conséquemment, plus consistant que l'*o*, *ou* voyelle s'affaiblit aussi parfois en è: "*amèiller*, amouiller¹ et "*amèille*"; "*bèse*, a. f. *bouse*²"; "*kèsine*³, cousine; *fèrmi*⁴, fourmi; *pèliot*⁵, pouliot; *tèjou*", toujours, etc., et dans les noms de lieux: la *Boulessière* 1591, à Saint-Laurent-du-Mottay, *Belouaisière* 1602, peut-être par métathèse.

La métathèse et l'amuïssement se font sentir: *fèrmi* devient

¹ *Amouiller*, dans le *N. Lar.*, se dit d'une vache sur le point de vêler. "*Ameiller*, avoir le pis gonflé à l'approche de la parturition (Glos. A.).

² Dans le *Dict.* de Godefroy, ventre.

³ C'est la chouette que l'on appelle ainsi, de ce que — elle sort le soir, comme les *cosines* de l'ancien français.

⁴ Il est masculin.

⁵ A. J. *pollot*. Beaucoup de ces mots, en effet, ont eu *o* où ils ont *ou* et peut-être y aurait-il lieu de les ranger dans la catégorie précédente, la corruption datant présumablement de l'*o*.

⁶ Plus vraisemblablement il s'agit ici d'une syncope de *r* dans une forme *tèrjou*, survenue, par analogie, de *tèrrous*.

*frèmi*¹, > *fr'mi*; "*mistigri* < a. l. *mistigouri*; "*prè* et "*pr'*, au lieu de *pour*², et "*prêtant*³, *pour*tant; *v'lant*, *voulant* « *i v'lant bin* », etc..

Pre, d'ailleurs, est commun en Poitou et même de là jusqu'au Bourbonnais. Je le surprends au passage d'un Noël paru dans la *Grande Bible* de Hernault⁴ de 1582 et cité par Chardon dans l'étude sur les Noëls angevins servant de préface p. 67, aux *Noëls* de Maître Mitou: « Ne scay pas ben qu'ol étet *pre* le vre te dire, tout autour de nostre tet o ne faiset que luire ».

§ 30, — e, œ, eu; métathèse.

Les linguistes ont remarqué qu'au XVI^e siècle, le son *e*, le son *eu* et le son *u* se substituent confusément l'un à l'autre devant *m* et devant *v*; on cite: *apostume* que les raffinés prononçaient *apos-tème*; *premier*, *preumier* et *prumier*; *bevant*, *beuvant* et *buvant*, etc..

La même confusion continue à exister chez nous, et non pas seulement devant *m* ou *v*, mais dans n'importe quelle position: *abèroë*⁵, *abreuvoir*; "*bècler*⁶, *beugler*; *dès' trois*, *deux* ou *trois*; "*èpèle* à *Tout-le-Monde* et "*èpeule*⁷ à *Beaupréau*; *jènèsse*, *jeunesse*; "*vè-veter*⁸ et "*veuveter*; — tous les mots qui ont *euil*: *deil*, *deuil*; *fauteil*, *fauteuil*; *feillage*, *feuillage*; *eil*, *œil*, et *eillet*; *seil*, *seuil*, etc.. C'est ainsi que, dans les patronymes, *Querdray* est une forme de *Cœur-de-roi*. Cette prononciation se retrouve en Anjou: la *Rougeullerie*

¹ Déjà dans les *Fables* de Marie de France: « *La fremi* li a dist: Ja ne vous aiderai ».

² L. *pro*. La métathèse était connue dès le latin: « ainsi *por* au lieu de *pro* est supposé à la fois par l'espagnol *por* et par le français *pour* » (Brunot, *Histoire*, 1, 74).

³ « Il est *prêtant* temps, prêtant temps, ma mère, il est prêtant temps de mi marier », dans une chanson populaire.

⁴ Voir le *Dict.* de Port: *Bible des Noëls nouveaux faits en l'honneur de N. S. J. C.*. Ce Hernault, Antoine, le second d'une lignée nombreuse d'imprimeurs, était établi à Angers, rue Lionnaise.

⁵ Le *Parler Tourangeau* recueille *abervouère* en Touraine.

⁶ "*Beucler* au Longeron, "*bècler* à *Tout-le-Monde*; mais "*bu-yer* vers les *Ponts-de-Cè* et *bugner* à *Sainte-Gemmes-sur-Loire*.

⁷ Ils sont féminins. Au Godefroy, *espeul*, masculin, et *espole*, féminin.

⁸ *Deve*, *veuve*, en ancien français: « N'a *veve* feme vaillant .j. angevin », v. 154, 10^e laisse, dans le *Couronnement de Louis*, (*angevin*, petite monnaie d'Anjou, ordinairement le quart d'un denier).

1476, à Montreuil-sur-Maine, aujourd'hui *Reugellerie*; Trèves, *Trevis* qui a un doublet *Treuyas* dès le XI^e siècle, alors que *eu* était encore diphtongue.

Il arrive plus fréquemment de rencontrer *eu* pour *e*¹: *beûgnet*², *beignet*; *ceû*³ à Beaupréau, "ceusse au Longeron, "cès' à Montjean; *cheû*, chez; *dangeureux*, *dang(e)reux*; *eule*, elle; *empeureur*, emp(e)-reur; *feuve*, tête; *fiéuyr e*⁴, fièvre; *mieune*, *tieune*, *sieune*, mienne, tienne, sienne; *queul*⁵, quel; *treuf l'e*⁶, trèfle; "vieuxi(r), a. f. *viesir*; et dans les graphies en -ai: "c'neût r)e, connaître; *eumer*, aimer; *greune*, graine; *procheune*, prochaine, etc.. Il y a parfois métathèse: *keurver*, crever; *ègueurner*, égrener; *peurmier*, premier; *peurons*⁷, prenons de prendre.

Le *Glos. N.* donne *étrieu*, *étrier*, recueilli à Montjean; mais il doit avoir été importé de la rive droite de la Loire où *e* se change constamment en *eu*: *beule*, belle; *danseu*, danser; *peune*, peine, etc., phénomène qui, je l'ai dit, ne s'étend pas aux *Mauges*.

Aux noms de lieux: le *Beveron* 1655, ruisseau, actuellement le *Beûveron*; la *Bleaire* 1539, à Cholet, aujourd'hui la *Bleure*; *Miradel* et *Miraudeuil* 1475, à Saint-Laurent-de-la-Plaine, aujourd'hui *Miraudeau*; la *Trénardière*, au Fief-Sauvin, que l'État-major a noté *Treugnardière*⁸.

Évidemment ces confusions descendent de celles que signalent

¹ Cf. Thurot, *De la prononciation du français depuis le commencement du XVI^e siècle*, I, 468. Dans Brunot (*Histoire*, II, 245), en note: « La mauvaise prononciation *eu* pour *e* est déjà connue au XVI^e s. et se trouve jusque dans les textes ».

² Dans Rabelais, *beuignetz*, L. IV, ch. LIX.

³ C'est l'interjection qui sert à faire reculer les bœufs au travail.

⁴ « Il faut aussi remarquer qu'à l'époque qui nous occupe (XVI^e siècle), où la langue littéraire ne s'était pas débarrassée d'une certaine incertitude, on écrivait *vefve* pour *veuve*, tandis qu'à l'imitation du patois angevin on disait la *fiévre* pour la *fièvre*; aujourd'hui même les *Lefevvre* pour les *Lefèvre* ne sont pas rares dans Angers ». Loiseau, *Rapports*, p. 9.

⁵ Ne pas confondre avec *qu'eu* (quel, ce), forme dans laquelle *l* s'est vocalisé et qui viendra en cause au § 37.

⁶ Il est dans Rabelais: « ... en figure d'un as de *treuffles* », L. IV, ch. IX.

⁷ Même prononciation en Angoumois: « *Peurons* la pince et les tisons », dans le Noël du petit Jean, de François Marchadier (1830-1898), 14^e couplet.

⁸ La Meignanne, commune d'au-delà d'Angers, est notée la *Meugnenne* dans un texte de 1373. C'est au XV^e siècle que *Cerdre* 1209-1411 devient *Seurdre* (arr. de Segré).

les linguistes dans le français du XVI^e siècle. J'en trouve des traces pour notre région. Dans le *Noël des Métiers*, d'Urbain Renard, *orfèvres : œuvre*¹, et dans le quinzième couplet du sixième Noël de Samson Bedouin, *genieubres : chèvres*.

§ 31, — e pour u; méthathèse.

Je relève, tant dans le *Glos. N.* que dans mes observations personnelles: "kⁱé, cul; ène, une; "jène, a. f. *june*; hèmècter, humecter; jèment, jument; Jèlie, Julie, et Jèliot², = Juliot diminutif de Jules; "saumère, saumure, etc.. Avec méthathèse: Bèrnet, Brunet nom de bœuf; guèrger, gruger. Ces formes ont dû passer de u à e par eu, car nous avons aussi eune, jeument, Jeulie voir § 35.

Pourtant il faut dire — sans pouvoir en comprendre la raison — qu'il existe une certaine affinité entre les deux voyelles. Buhardus³ depuis le XI^e siècle, Bèhuard depuis 1478; Espelluchart et Espuluchart à Angers, au XIV^e siècle, à quelques années de distance. Dans le commentaire qu'il a publié sur les archives des Ponts-de-Cé *Revue de l'Anjou*, 1920, M. Victor Dauphin donne le nom d'un notaire royal du XVIII^e siècle dont il ne peut fixer l'orthographe exacte, car il a trouvé « presque autant de fois *Fruslon* que *Freslon* ».

§ 32, — Les sons de eu: eu et eû; amuïsement, méthathèse.

La confusion qui existe entre les sons e, eu, eû, u, o, ô, ou, se complique de nuances pour ainsi dire imprécisables dans les prononciations de eu. Tantôt eu sort ouvert, tantôt la voix le ferme et l'allonge; parfois il se rapproche de l'e, parfois de l'o, parfois de l'a.

Voici le mot français peur, dont la prononciation officielle fait eu ouvert. Dans les Mauges, ceux qui s'en servent font eu fermé:

¹ « De sur le pont des Orfèvres donnerent un cœur d'or / emaillé d'un très bel œuvre ».

² Dans une vieille chanson (*Ter. M.* II, 141): « La sarvante a dit au valèr: Jèliot, apèrch'è d' mè, j'ai frèd' ».

³ Dans le peuple, on prononce encore constamment *Buhard*.

peûr. Il arrive que l'on entende *peûr*. Les vieux paysans utilisent plutôt le mot ancien : *pou* = *paour*. Pour l'adjectif, *pèreux*, *peureux*, *peûreux*, et même *pouroux*. La même personne emploiera alternativement plusieurs de ces formes. Aucune fixité, aucune méthode, rien que de capricieux. Aussi paraît-il décourageant de chercher à définir ici la mesure.

D'ailleurs, dans la plupart des cas, *eu* des Mauges ne se distingue pas de *eu* français. Ouvert dans les mots du type *tilleul*, il se ferme dans *filieû*¹ par absorption de *l*. De même *œuf*, *veuf*; mais, même au singulier, *bœû f*, *neû f*. Les mots à finale en *eur* subissent généralement l'apocope de *r*, et *eu* devient long : *laboureur* > *laboureû* cf. § 36 ; cependant, *seigneur*, parfois *seigneûr*; *âilleûrs*, parfois *âilleû*. — *Laboureux* se corrompt même en *labouroux* (cf. § 62).

Fréquemment, *eu* se prononce fermé devant *r* suivi de voyelle ou de consonne : *beûrre*² et "beûrree, *heûre* et *heûreux*, *heûrter*, *meûrt de mourir*, *pleûrñicheux*, *sœûr*, etc.. Mais *dangeureux*, *empesreur*, *veurder* = "vêrder, etc.. Je crois pourtant pouvoir dire que, sous l'influence du français, *eu*, plutôt fermé autrefois, tend à s'ouvrir. La prononciation n'a pas encore terminé son évolution.

La métathèse agit aussi : *peurmier*, premier; *ègueurner*, égrener, etc.. Et l'amuïssement : *c'liir*, cueillir; *p't-êt r e*, peut-être, etc..

Dans les mots formés par reduplication de syllabe, le premier *eu* est ouvert, le second fermé : *meumeûr* et même *mèmeûr*, *seusœûr*.

§ 33. — *eu* pour *o*; métathèse.

On sait que le sort de *eu* voyelle, en français, s'est déterminé de la prononciation d'un *o* roman héritier de l'*o* latin³ : *o* fermé tonique donne : 1° entravé, *o* qui passe à *ou* vers le XIII^e siècle, *torre* > *tour*;

¹ Le Glos. A. note *fiex* et le donne comme étant un doublet de *fiis*. Au point de vue du sens, la remarque est exacte. Au vrai, c'est la contraction de *filieul* qui avait cours dans l'ancien français — Dict. de Godefroy *filieul*, fils — et qui, avec le sens moderne, s'est tenu encore *filieû* dans les Mauges, alors que la contraction "fièû" conserve le sens primitif du diminutif bas-l. *fitolum*.

² Notamment la devinaille "Beûrre a-t'i ouis? taupe a-t'i z'yeux? rat' a-t'i ailes?" (Ter. M II 26).

³ Cf. Brunot, *Histoire*, I, 152-3. et II, 266 et 352.

2^o libre, o qui passe à eu également vers le XIII^e siècle¹, *flor* > *fleur*; — o ouvert tonique donne: 1^o entravé, o qui reste o, *porte*; 2^o libre, uo qui passe à ue, eu, *boy em* > *buof* > *buef* = *bauf*, toujours vers le XIII^e siècle.

Faut-il voir dans cette ancienne parenté des sons, et plutôt dans la confusion consécutive, l'explication de eu que les Mauges emploient pour o dans certains mots, en opposition avec la langue nationale? Ainsi: *breusse*, *brosse*; *breuçon*, a. f. *broçon*; *greuseille*, *groseille*; *heûrloge*², *horloge*; "*leure* et "*loire* *loutre*; "*tréù*, a. f. *trôs*, etc.; — et avec métathèse: *feûrmaqe*, *fromage*; *renfeûrgné*, *renfrôgné*.

De même, Ménage³, au XVII^e siècle, reprochait à ses contemporains de prononcer *eumologuer*, *homologuer*.

Je ne connais ni ne trouve d'exemple d'un o devenu eu qui ait survécu dans les Mauges au vieux français. Le *Glos. N.* donne pourtant *meubilier*, *mobilier*.

Voir aussi ci-dessus "*meugne*, "*ceugner*, "*papeugne*, § 23.

§ 34, — eu pour ou; métathèse.

Ou n'étant souvent qu'une autre forme de o cf. § 56, ce paragraphe servira de complément au précédent. J'y ajoute simplement qu'au XVI^e siècle, encore, on trouve ou et eu alternant dans les radicaux de verbes comme *cœuyrir* et *couyvrir*, *demeurer* et *demourer*, *florir* et *flourir* et *fleurir*, etc.. Dans les Chartres angevines du XIII^e

¹ C'est plus tard que eu succède à o en Anjou, dans les actes, tout au moins graphiquement; *Baignos* 1264. *Baignous* 1326. *Baignous* 1660; *Couterolle* 1443 et *Couterouilles* 1461; *Monasteriolum* > *Monsterium* 1130 et *Monsteriolum* 1141. *Moutereou* 1273. *Monstereu* 1319. *Monstereu* 1403.

² Peut-être avec influence de *l'heure* (§ 32) dont elle est l'instrument.

³ Ne serait-ce pas manquer à l'Anjou que de ne rappeler point que Gilles Ménage, né à Angers en 1633, est l'auteur d'un ouvrage qui fait encore autorité en linguistique: *Origines de la langue française* (1650) et aussi d'intéressantes *Observations sur la langue française* (1672). — C'est surtout Ménage qui, dans ses *Origines de la langue française*, fait preuve d'un remarquable esprit philologique... Que l'on compare ses résultats à ceux de la science moderne, sur 300 mots que Diez a expliqués après Ménage, il n'y en a pas moins de 216 dont il reconnaît tenir l'étymologie de son prédécesseur, soit une proportion de 72 %. Devant ces chiffres, n'a-t-on pas le droit de conclure avec Grober que le dédain qu'on a de Ménage est fait surtout d'ignorance? — Brunot, *Histoire*, I, 67.

siècle, *lieu* est écrit *leu* dans la 13^e, *lou* dans la 14^e qui est la copie de la précédente, et *leou* dans la 15^e. Dans J. Marot, *moult rime avec veult*.

Chez nous, le phonéticien recueillera: *feurmi*, *fourmi*; "meûe, moue"; "reûe, roue"; par métathèse, "freu, four"; — *Autreux*, à Melay, *Aute-Roue* en 1540; *Cousallez* 1515-1752, à Champigné, et *Queue Salle* 1748.

Où pour *eu* est plus fréquent: cf. § 61.

§ 35, — *eu* pour *u*; métathèse.

L'ancien français disait *meur*, *seür*, *veüe*, etc.. C'est du XIII^e au XV^e siècle que la diphtongue s'est réduite à *u*. Loiseau parle de certaines peuplades champêtres, voisines d'Amiens, qui disaient *Diu* pour *Dieu*, *ju* pour *jeu* et il ajoute: "C'est probablement à l'école des picarés que nous avons appris à dire et à écrire: *sûrete* pour *seureté*, *blessure* pour *blosseure*, que l'on trouve partout dans le livre de Rabelais. Nous avons encore une trace de cette transformation, même dans la langue littéraire, où l'on écrit *gageure*¹ et prononce *gajure*; *enrhumé* est resté dans les campagnes et nous disons et écrivons *enrhumé*. Loiseau, *Rapports*, p. 9).

Ferdinand Brunot expose plus amplement l'évolution. Il hésite sur la valeur à donner au son *eu* provenu de *eü* qui, au XIV^e siècle, paraît être encore resté légèrement diphtongué; de la sorte, il pouvait, autrement que par tradition, rimer avec *u*» (*Histoire*, I, 410-11). Au XV^e, la réduction peut-être considérée comme faite. Cependant, au lieu de s'arrêter à *eu*, dans le voisinage duquel il a dû passer, *eü* est allé à *u*. Dès le XVI^e siècle (*ibid.*, II, 264-65), il n'y a aucun doute: sauf en quelques mots, il sonne *u*. Le maître linguiste explique cette évolution en remarquant que certaines provinces fort diverses, prononçaient *eu* là où Paris prononçait déjà *u*, — ainsi en Normandie, dans le pays chartrain, en Bourgogne, en Gascogne, en Anjou, — mais que, dans d'autres régions, par

¹ Encore, dans *gajure*, le souci d'adoucir le *g* pourrait-il absorber l'*e* et expliquer la prononciation. Mais, autre exemple, pourquoi écrire *eu* (*J'ai eu*) et prononcer *J'ai u*?

exemple en pays picard, *eu* passait facilement à *u*, — ce qui, pour ce dernier point, corrobore les observations de Loiseau exposées ci-dessus.

Mais la confusion existait encore au XVI^e siècle, en plus d'un mot, dans la province. Dans la *Grande Bible*, le Noël *Nous voici dans la ville* a un couplet qui en témoigne: « En attendant, madame, qu'autre part j'aye vu, permettez que ma femme repose ici un peu ». Frère Samson Bedouin écrit dans le troisième couplet de son douzième Noël: « Les anges donnaient à Dieu l'honneur qui à lui est *deu* ». Dans Germain Colin Bucher, le *Glos. N.* relève la rime *jeusnes* : *lunes*, p. 158. Même dans Jean le Masle, encore postérieur, *meilleur* : *seur* (p. 78), *meur*¹ : *procureur* (p. 36) et dans la réponse du sieur de la Chapelle, angevin p. 40, *Guègoistru*², = *Guégoitreux*, rime à *malostru*.

La similitude de sons qui a autrefois rapproché *eu* de *u* se contrôle d'une façon plus probante dans notre vieille chanson populaire des *Couleurs* (*Cer. M.* II, 139 : toutes les rimes masculines y sont en *eû*, dont certaines après apocope de *r*, et, au refrain, ces rimes des couplets en *eû* rencontrent une rime en *u* qui n'a d'accouplement qu'avec elles: « Fillès qu'iavez dés sarviteûs, faites yeu³ porter lés couleûs, lés amants sont volagès. Mais pour moè, jè n'aimèrai pus, jè sèrai fillè sagè ».

Cette citation confirme la théorie de Ferdinand Brunot que je reproduisais à la page précédente. Je n'insiste là-dessus que pour démontrer comment, dans les prononciations médiévales restées dans les Mauges, *eu* prend souvent la place de *u* et *u* prend aussi souvent la place de *eu*.

Ne pouvant relever tous les vocables de cette catégorie, je prends au hasard : *bleuet*⁴, *bluet*; *breû*, *bru*; *breunette*, *brunette*; "beurger et "burger (a. f. *burger* ; *chak*⁵*eune*, *chacune*; *c'meune*, *commune*;

¹ Il faut arriver au XVI^e siècle pour trouver *Meurs*, à Mârs.

² Aujourd'hui la *Guigoirie*, moulin, commune de Cornillé. Pour la transformation d'*u* en *i*, cf. § 76.

³ *Yeu*, plutôt *lieu*, leur. — Voir la chanson entière, § 115.

⁴ Et le *w* d'entre *u* et *e* se consonnantise en même temps que le *t* final sonne, ce qui défigure complètement le mot : *blewvete*.

"embreune, brune; "enfleume et "enflume; gleu, glu; jeument, jument; leune, lune; leutin, lutin; meutin, mutin; rheume, rhume; "treutée et "trutée, etc.. Avec métathèse: beurnon, brugnon; Beurnet, nom de bœuf brun; peurne, prune, etc..

Aux noms de lieux de l'Anjou: *Hurtaud* 1469-1528, au Voide, *Hurtaud* 1539; l'*Anglescherie* 16^e s. est devenue l'*Angleucherie* à Aviré et l'*Anglucherie* à Sainte-Gemmes-d'Andigné. Le *Glos. N.* signale, à Montjean, *Plumejeau*, nom de famille, « ordinairement prononcé *Pleumejeau* ». De même, à Beaupréau, j'ai connu une famille que l'on appelait alternativement *Bèduneau* et *Bèdeûneau*, *Bèdeûgneau* et *Bèdugneau* et ces variations étaient courantes comme celles de *tot* et *tout*, de *cher* et *char* et toutes les autres variations constatées par les linguistes.

§ 36, — eû (> eux) pour eur à la finale.

Un certain nombre de mots se terminant par *eur* (suffixes latins *atorem* > *eor* et *iorum* > *or* ne laissent pas entendre leur *r* final dans la prononciation des Mauges, et ce *eur* de la finale passe à *eû*: *bècheû*, *charcheû*, "coureû, *diseû*, *foireû*, *guèrleû* (= "grêleur), *laboureû*, "lieû¹, *menteû*, "n'ouseû = n'oseur, *pèteû*, "rèponeû (= répondeur), *ramâsseû*, *sarveû* = serveur, *voleû*, etc., etc.. À cause du féminin en *euse*, ces mots sont écrits coutumièrement par *eux*: *voleux*, *voleuse*; *coureux* vagabond, *coureuse*, etc., et ils se confondent ainsi avec les mots à finale en *-eux* (suffixe latin *osum*).

Les mots masculins seuls perdent *r* final; les noms féminins le conservent: *grandeur*, *longueur*, *humeur*, "valanteur², etc.. *Eu* y a tendance à se fermer, et l'*r* ne s'y est pas toujours entendu, comme le prouve la chanson des *Couleurs*, § 35.

On trouve déjà dans Rabelais *laboureux*, *preneux*, etc., et dans Villon *auditeux*, *laboureux*, etc..

L'étude de cette apocope, et d'autres analogues, sera entreprise ci-après, au § 115.

¹ Leur, leurs, de *illorum* (> *illeur* contracté, voir § 9^o). On prononce *yeû*.

² Même sens que l'a. f. d. *valanté*, le suffixe seul diffère.

§ 37, — eu pour eau.

A la période de la vocalisation de *l*, les syllabes en *el* qui ne s'étaient pas déjà transformées en *al* § 8, 1^o dans l'Ouest, subirent une double évolution : les unes suivirent le sort de *chevels* > *cheveus*, les autres changèrent à la façon de *bels* > *beals* > *beaus*.

Il advint même que certaines syllabes hésitèrent longtemps entre les divers moules tant anciens que nouveaux, tant français que dialectaux. Les noëls poitevins du XV^e et du XVI^e siècles ont *ceau* m^s 33 de la Bibliothèque de l'Arsenal¹, 3^e couplet; Mitou, 23^e noël, 2^e c. et 31^e n., 3^e c., *ciel* Mitou, 15^e n., 5^e c. et *cieulx* *ibid.*, 6^e n., 1^{er} c. et 33^e n., 2^e c.; — *icau* *ibid.*, 34^e n., 3^e c., *iqueau* *ibid.*, 31^e n., 1^{er} c., *iquelz* *ibid.*, 34^e n., 11^e c., *iqueu* *ibid.*, 30^e n., 10^e c., *Pechez morteux* est dans le *Franc Archer de Bagnolet*² v^o 219; *Dangier le crueulx*, dans Charles d'Orléans; *eaux* se voit, pour *eux*, dans un noël poitevin du XVI^e siècle Bibliothèque nationale, f^o fr., m^s 2368³; lorsque Diane de Poitiers emploie le terme du crû *queueque chose*, n'est-ce pas la vocalisation de *l* qui arrive en cause?

Peu nombreux sont restés dans les Mauges les témoins de ce changement de *-el* en *-eu*. Je citerai seulement pour les avoir notés personnellement: *beù*, *beau*; *Beùprêw*, *Beaupréau* nom de lieu. *Bel Preel* 1062; *Beùwoais*, *Beauvais* les *potines* de *Beùwoais*⁴ ont une renommée en Bas-Anjou; *Beùsse*⁵, *Beausse* nom de lieu, *Belse* 12^e s.; *qu¹eù*⁶, *quel*, et *qu¹euque part*, et, autres noms de lieux:

¹ Le voir dans la préface des *Noëls* de Mitou, p. 63-64.

² Dans les poésies attribuées à Villon, à la suite des Œuvres de Villon, p. 224.

³ Dans la préface de Mitou, p. 65: « Mère, ou-n'est si douce vie que daux pastoureaux, quant premier le fils Marie s'apparrut à *eaux* ».

⁴ Voir Rabelais, L. II, ch. XXVII: dans le trophée fait par Panurge est énuméré « un gobelet de *Beauvoys* ».

⁵ « Les anciens (en 1900) prononçaient: *Beusse* » dit le *Glos. A.*, I, p. 82. Il était pourtant *Beauce* sur les actes dès 1488. Mais il y a des siècles entre les lettrés et le peuple.

⁶ Voir dans *Brifault* le dernier vers: « *Tieus* est la fins de nostre conte ». — Ce *qu en* fait chez nous contraste avec le *quiau* ou *thiau* des poitevins et des picards; il a fallu que *a* tonique, qui reste *a* devant *i* dans les dialectes de l'Ouest, soit pourtant passé à *e* comme en français et voilà comment s'explique le phénomène *quiau* (< *queau*, § 10), tandis que le *i* de notre *qu¹eù* est dû à la palatalisation de *k* devant *e* (§ 86). — Il est à considérer

la *Beusse* Port, à Bégrolles, où Cassini note la *Beausse*; *Corneau*, à la Boissière, qui était encore *Corneu* en 1629¹.

§ 38, — *éw* pour *eau*.

Tout est nuance et minutie dans ces détails de la prononciation. Nous avons vu des syllabes évoluer de *al* à *el* en passant du latin au français, alors qu'elles se maintenaient à *al* dans les parlers de l'Ouest § 12. Voici, parallèlement, des syllabes allant de *el* à *eal*, comme nous l'a appris Ferdinand Brunot § 8. Puis, tandis que *al* de la première catégorie se transformait en *aw*, *el* devenu *eal* de la seconde vocalisait son *l* également en *u*, alors demi-voyelle, ce qui donnait *éaw* dans la prononciation française du Moyen-âge.

Dans les Mauges, *-el* a abouti, non à *eal* > *eau*, mais à *-éw*, comme si le *w* figurait ici la prononciation de *u* final et comme si *a* n'était pas intervenu dans la diphtongue: *Bel Preel* 1062 > *Beupréw*.

Je note encore: *béw*, *beau*; *boésséw*², *boisseau*; "*chantéw*, a. f. *chantel*"; "*creuséw*, a. f. *croisel*"; "*drapéw*, a. f. *drapel*"; *géw* (et "*geau*), *gel*"; "*ignéw*, *agneau*"; *navéw*, a. f. *navel* = *navet*; *oéséw*, *oiseau*; *péw*, a. f. *pel*; *rougéw*, *rougeaud*; "*russéw*, *ruisseau*"; *saouteréw* (= "*sautereau*" a. f. *sauterel*; "*taperéw*, a. f. *taperel*; *vésséw*, *vaisseau*, etc.. Et, par ailleurs, le *Glos. N.* 1, 303, note *-éau* à Cholet et à Chemillé, — *-éou* à Beupréau, Saint-Florent-le-Vieil, le Fuilet: *martéau*, *ciséau*, etc.; *batéou*, *chapéou*, etc.. Il me semble que *w* décrit mieux, car, en somme, c'est simplement le *eu* du § 37 qui s'accentue ici comme en ancien français. Mais *ève*, *eau*, et non *éwe*³.

Le *w* est le même que celui qui figure dans *âw* pour *au* noté au d'autre part, que l'*i* que la vocalisation a pu faire disparaître de la finale du mot, réapparaît devant un suffixe: *jau* (= *gal*) > "*jaulet*"; "*qu'eu* (quel) > "*qu'eule*, etc..

¹ *Corna* 1656, ce qui prouve que *ea*, même de cette provenance, passait aussi à *u* (§ 72).

² « Une pochée de six boésséw » se dit au Fuilet d'un individu nice et difficile à manier (*Glos. A.*), parce que la *pochée*, en Anjou, représente traditionnellement cinq boisseaux (100 litres).

³ Voir le *Dict. de Port*: « ... l'*eue* qui est appelée Lathan » 1296. « ... en l'*eve* que l'on apele l'*Esve* Saint Pere » 1270, dans la treizième des Chartes angevines en langue vulgaire. De même, *eve*, dans plusieurs textes anciens, notamment dans le *Pèlerinage de Charle-magne*. v° 555.

§ 9. La chanson d'*Isabâw*, satire de ces traits populaires, établit nettement *Ter. M.*, II, 132 : « Jè t'aimais bin, Isabêw, mais jè n' t'aim' pus, Isabâw ».

Aux noms de lieux: *Corneau*, à la Boissière, « le moulin souzerain de *Corneau* » 1508 et 1523; *Morvéw*¹, Montrevault; *Mons rebellis* 1082; et en Anjou: Boisneau, à Pouancé, *Boisnow* à Cassini; *Mosterellum* 1136, *Mostereo* 1270, Montreuil-Bellay.

Lorsque la syllabe *éw* rencontre un mot commençant par consonne, *w* s'amuit dans la voix: un *bé capéw*, un beau chapeau; on va-t-à *Beupré d'main*. Ainsi la *Beaumontrie*, ferme de la Pommeraie, est notée *Bémondrie* au Recrutement, et l'État-major, recueillant *Tabouréw* *Taboureau*, en Chanteloup, ne comprend pas et note *Tabouret*. Port enregistre d'autres graphies analogues.

Il existe aussi des prononciations *Beauprau*², "*flau* = *fléau*" . Le *Glos. N.* remarque que *fléau* a été employé monosyllabiquement dans un vers de Marot. — De même, dans le Saumurois, au Puy-Notre-Dame, on parle des *praux* = *préaux* de l'église. Je pense que cette correction inopportune de l'accent de l'*é* s'est faite vers le XVII^e siècle. Au moment où *béw*, *chapéw*, etc., devenaient *beau*, *chapeau*, le snobisme contemporain a tout compris dans une mesure qui paraissait générale, et *Beaupréw*, *fléw*, *préw*, sont devenus *Beaupreau*, *fléau*, *preau* sans *e* accentué, sans plus d'*e* que les autres mots de leur catégorie: *-éw* > *-eau*, partout.

C'était au XII^e siècle que *l* s'était vocalisé en *u* dans le dialecte de l'Île-de-France. C'est aux XVI^e-XVII^e siècles que *éau*³ s'est réduit

¹ Port dit de *Morveau*, en regard du ridicule mot administratif *Montrevault*, que c'est la forme qui « représente la prononciation encore aujourd'hui populaire ». Mais, au vrai, la prononciation du pays est *Morvéw*. Ainsi le prouve une vieille chanson: Où t'en vâs-tu donc, la mèr' Ligodaine? — A *Morvéw* ».

² « On prononce dans le pays et on écrit *Beaupreau*, à tort, au lieu de *Beaupréau* » (Port, *Dict.*). La notice du chanoine H. Bernier sur le Collège de Beaupréau (*Revue de l'Anjou*, 1852, II^e partie, 1. 1^{re}) écrit constamment *Beaupreau*. Tous les *pouillés* du XVIII^e siècle qu'il m'a été donné de feuilleter, avaient cette graphie.

³ En morvandiau, *flagellum* est, comme en mauge, devenu *flo* et *fyo*, d'après une communication de M. le chanoine Meunier au Congrès des Sociétés savantes de 1921. Voir la forme *clau* au § 97.

⁴ Dans l'arrondissement de Baugé, j'ai recueilli également la prononciation *Aléôme* pour *Aleume* (patr.).

à *eau*. « D'après le témoignage de Meigret et d'Erasmus, *eau*, tout en ne comptant que pour une syllabe, sonnait encore en triphongue. Cela paraît assuré par les autres témoignages contemporains Therot, I, 434 et suiv., mais ils ne s'accordent pas sur la nature de l'*e*. Baif transcrit *vessew*, *bew* *Psaut.*, 40, 51. Cependant, au cours du siècle, une réduction se fait. Dès 1568, Meurier enseigne que *eau* se prononce « sans pose » : *bau*, *vau*. Et Paillot reprochera en 1608 cette prononciation aux courtisans : ce qui prouve qu'elle s'était répandue, quoique Maupas et Deimier voulussent maintenir une distinction avec *au*. Au XVII^e siècle, la fusion s'achèvera » Brunot, *Histoire*, II, 260.

J'ai étudié au § 10 la prononciation *iau*, *iâw* pour *eau*. La prononciation en *éw* est plutôt des vraies Mauges ; celle en *iau*, plutôt de la lisière du Poitou.

§ 39, — *e* pour *a* devant *l*, devant *r*, devant *il*, devant *ge*, en d'autres positions.

C'est ici la contre-partie du § 12, qui s'occupe de la substitution d'*a* à *e* dans ses différentes manifestations.

1^o Mais, notamment devant *i*, elle apparaît moins systématique et par conséquent moins intéressante ; elle est un caprice et une incohérence peu dignes de fixer l'attention.

Il suffira de noter : *agrèlant* et "*agràlant* ; *bèlsamine*, *balsamine* ; *ètèlon*, *étalon* ; "*mèlon*, a. f. *malot* Godefroy ; *tèrzèler* et "*tèrzaler*, a. f. *tresaler* ; — la *Callachiere* 1539, à Saint-Hilaire-du-Bois, aujourd'hui la *Telachère*.

2^o De même que le changement d'*e* en *a*, celui d'*a* en *e*, devant *r*, remonte à la plus haute antiquité de la langue et jusqu'à sa formation : *carum* > *cher*, *mare* > *mer*, *matrem* > *mère*, etc..

Aux temps de l'ancien français où *-ar* remplaçait *-er*, *-er*, par contre, s'entendait tout aussi bien pour *-ar*. Dans *Rutebœuf*, *espergne* rime avec *taverne* — II, 821-2 ; *apertenoit* se lit dans les *Miracles de Notre Dame* où, également, l'a. f. *garir* se mue en le français

guérir. Au XIV^e, je trouve le Chevalier de la Tour-Landry écrivant : « Celles bonnes dames... ne servirent pas leurs lermes » ch. 103, et au XVI^e encore, Mitou chantera : « Trois grands seigneurs y vindrent d'une tire, un brou donna des jouleaux » 23^e n., 9^e c. et : « Je fus contraint premièrement d'aller brouiller du serment » *ibid.*, 8^e c. .

Dans les actes angevins, *Erigné* n'apparaît même qu'au XVII^e siècle; il avait été *Adrinniac* 1090, *Arignerius* 1140, *Arigneium* 1212. A Angrie, *Ermantiere* 1665 alterne avec *Armantilliers* 1676.

De nos jours, tout comme les dames lyonnaises du temps de François I^{er} ou de Henri IV, le populaire affecte encore chez nous de prononcer *périsien* ou "*périgau* pour se moquer. Dans cette même catégorie, je relève plus communément : *bërbe*, *barbe*; *chaircuitier*; comme étymologiquement ¹, *charcutier*; "*chèrrée*, *charrée*, et "*enchèrroi*"), *chèrrue*, *charrue*; même *chèrge*, *charge*, en allant sur le Saumurois; *dèclèrer*, *déclarer*; *èpèrgner*, *épargner*; "*èrrière* et "*arrière* « li, *èrrière*, ol ést pàs comme lè » ; "*phèrmacerie*, *pharmacie*; *sèrcler*, *sarcler*; "*sèrdrine*, *sardine*; *sèrment*, *sarment*; *sèrriette*, *sarriette*; et avec métathèse, "*tèrmontade*, *tramontane*, etc. .

³ J'ai parlé ci-dessus § 12, de la confusion qui existait aux XII^e et XIII^e siècles entre *ai* et *ei* devant *l* mouillé et j'ai exposé quelques formes qui en sont venues, en lesquelles *-ail* remplace *-eil*. Voici l'autre aspect du phénomène; seulement, il y a lieu de remarquer que ce phénomène n'a pas pris fin au XIII^e siècle dans notre région. C'est dans la seconde moitié du XV^e² que Jean de la *Bottle* possède le Plessis-au-Roux, en la Chaussaire, et que le lieu prend le nom de son seigneur en devenant Plessis-*Bouteille*³.

Aux noms de lieux, encore: le Fouy, à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, le *Fail* 1246, le *Feil* 1481⁴; le *Seil*, au Marillais, qui a été le *Sail* en 1340; et, plus loin des Mauges, *Pellouailles*, toujours

¹ Voir, pour l'amuissement de *l'* dans *ai*, le § 77.

² *Traveil*, pour *travail*, est encore au XV^e siècle dans la *Passion* de Greban. Voir l'extrait, dans la *Chrest. C.*, 128 (v^e 115).

³ Il est à supposer que le Mènil-Bouteille, en Beaupréau, lui le sien à la même famille.

⁴ Devenu *Foil* en 1545, *Fouil* en 1677, enfin *Fouy* en 1746.

prononcé *Pelouelle*, comme *Peloeille* 1237; *Teildras*, à *Cheffes*, qui a été *Tailedraps* en 1340. — Et au glossaire, traces surannées de la confusion: *breûiller* et *brâiller*; *feyançe*, *fayence*; *gueillille* et *gailille*, formes de "*gad'ille*"; *gueillilloux* et *gaililloux*, qui se disent aussi "*gad'illoux*"; "*oueille*¹, *ouaille*"; "*peilasse*, *paillasse*"; "*pèneilloux* et "*dépènaillé*².

4° Le *Glos. N.* observe I, 321 qu'à Briollay, nord de l'arrondissement d'Angers, «*ège* remplace souvent la terminaison *age*: s'il aimant bien l' *fruitège*, qu'i n'en preniant donc». Il note, passim, à Saint-Augustin-des-Bois, ouest du même arrondissement, un certain nombre de mots qui présentent le même caractère:

Sans doute ce trait s'est-il étendu jadis aux *Mauges*; mais il s'y est presque complètement perdu. Je ne retrouve que: *maraige*³, a. f. *marage*; *pié-de-liaige*, *pieu de liage*; — *Ile Batardège*, au *Ménil*, en 1698, aujourd'hui *Ile du Port*.

Il s'agit du suffixe bas-l. *aticum* qui a donné *age* en français, mais *aige* en picard et dans d'autres dialectes⁴.

5° Tandis que l'ancien préfixe *es* > *è*, § 19, se changeait en *a* § 12, *a* préfixe devenait *è*, et sans plus de raison: "*écrâit'r'e*, *accroître*"; "*èd'ire*", de *adirer*; *ègrand'i|r*, *agrandir*; *èjon* et "*èyin*, *ajonc*"; "*èl'e|g|r*", *alléger*; "*èssot'i|r*" et "*assot'i|r*"; *èvis*, *avis* ("*m'è|s|t'èvis*"); *rèlent'i|r*, *ralentir*, etc..

6° Dans son évolution du latin au français, la langue a encore transformé *a* en *e* en différentes autres positions: *achefer*, a. f. *achater* l. *ad-captare*; *chemin*, l. *caminum*; *cheval*, l. *caballum*; a. f. *meür* *mûr*, l. *maturum*, etc..

Les noms de lieux d'Anjou trahissent la même faiblesse de l'*a*,

¹ On le trouvait déjà dans le Frère Angier.

² Peut-être plutôt pour *pènilloux*; voir le § 40, *eil* pour *il*. En ce sens, "*pènille*.

³ Au Longeron, "*marage*"; à Beaupréau, "*marage*". "*Gouler comme une pie maraige*, c'est-à-dire comme une pie en colère"; *marage*, fâché, dans le Godefroy.

⁴ Voir Brunot, *Histoire*, I, 312.

⁵ En trouver l'*èdire*, la perte, le manque. La forme *esdirer* existait dès l'ancien français, à côté d'*adirer* (voir Godefroy).

surtout prototonique: *Baniacus* 849, *Beneis* 1262, Béné; *Camilliacus* 844, *Chemilleium* 1152 circa, Chemillé; *Chatigne* 1270, Chétigné 1615; *Canehuta* 1130, *Chenehute* 1467; *Crapichon* 1784, à Chaudefonds, aujourd'hui Crépichon; *Galaffre* 1539, à Chalonnnes, aujourd'hui Galeffe; *Châteaupanne*, à Montjean, prononcé plus souvent Chêteaupanne (*Glos. N.*, II, 482, etc.).

De même, parmi les mots courants: *dèdais*¹, *dadais*; "*èchèmelée*, de l'a. f. *eschamel*²; *èlèguer*, *élaguer*; *èvêcuer*, *évacuer*; "*fenèr*, *faner*; "*fourchei*, a. f. *forchat*; "*glèner*³, *glaner*; *ouète*, *ouate*; "*jède*⁴, *jàtte*; *pènier*⁵, *panier*; "*pèsse*⁶, a. f. *passè*; "*quènette*⁷, *canette*; "*rème*⁸, *rame* (pour soutenir les pois), et "*rèmer*; "*rèse*, *rase* au XV^e siècle⁹; *trème*, *trame*, etc.. Quelquefois, ces *e* s'amouissent: *èl'guer*, *f'ner*, *at'cher* (attacher).

§ 40, — *e* pour *i*; métathèse.

Il arrive fréquemment que la prononciation mauge mette un *e* où la prononciation française maintient l'*i*. Je note, dans les préfixes: *dècrèd'iter*, *discréditer*; *dèficile*, *difficile*; *dèligent*, *diligent*; *dèminuer*, *diminuer*; *dèriger*, *diriger*; *èmonder*, *inonder*; *ènu'ile*, *inutile*, etc.; — et, dans le corps du mot: "*bàsèli*¹⁰, *basilic*; "*buèe*

¹ Peut-être par assimilation aux formes hypocoristiques: *bèbè*, *mèmè*, etc., § 20.

² Cf.: *eschamel*, rang, élage; *èchèmelée*, rangée de céréales sur l'aire, dans le battage.

³ « Plus d'une fois, dans la langue littéraire, l'*e* s'est changé en *a*. L'auteur que nous étudions (Rabelais) dit partout *fenèr*, *glèner*, comme il entendait dire aux paysans d'alentour; aujourd'hui, ceux-ci ne s'expriment pas autrement et nomment une glane une glène » (Loiseau, *Rapports*, p. 8).

⁴ *Gede*, déjà, en ancien français (Godefroy).

⁵ Cassini recueille la *Pènière*, à Aviré, où Port place la *Panière*.

⁶ De même dans tout l'Anjou: *L'Abreuvoir aux pesses*, Heudit, à Mèron. Quelques fois *pacse*, comme *paelle* (§ 12).

⁷ C'est le nom que les enfants donnent aux billes servant à jouer. Différence étrange de traitement, *canette* > *kènette*, mais *canet* (petit canard) conserve sa prononciation.

⁸ L. *ramum*, a. f. *raim*. On trouve *reme* dans Rabelais (XVI^e siècle); le *Dict.* de Godefroy donne *raime*. — Sur la façon dont le *yod* s'est formé devant nasale, voir Brunot, *Histoire*, I, 157. At diphongue devant nasale n'est devenu *e* qu'au XVI^e siècle en français, mais sans doute beaucoup plus tôt dans les parlers de l'Ouest.

⁹ *Rasa*, dans Du Cange. Du l. *radere* (creuser), d'après Littré.

¹⁰ Dans Rabelais, *baselics*, L. I, ch. XXVI.

et "buie¹"; "cèmetièrè², cimetièrè; "cèrusien, chirurgien; *compagnée*³, compagnie; *cèvièrè, civièrè*; *dème*⁴, dîme; *èmaginer, imaginer*; *èrai, èrais*⁵ de *aller*, irai, irais; "ètanies⁶, litanies; "flèger⁷, figer; "frésure⁸, a. f. frissure friture; "lètièrè⁹, litièrè; mèlice, milice; mèlieu¹⁰, milieu; mènutièux, minutièux; "mèrlèton, mirliton; *paralèsie*¹¹, paralysie; "pè¹², pis; *rèchègnoux*¹³, rechigneux; "suée, suie; *tèrelarigot*¹⁴, tìrelarigot, etc., etc..

Il se trouve même des formes influencées par la métathèse: "ar^{pusse} et "ri^{poisse}; *guèrgne, grigne*; *tèrñité, trinité*, voir § 43.

Dans les Mauges, un nom de lieu, la *Guirche* 1080, *Guirchia* 1120, à Chaudfonds, est devenue la *Guerche*; et en Anjou, à Coutures, *Billy* 1460 s'entend maintenant *Billé*; — *Chemillé* a passé au XII^e siècle par des formes *Chemileium* et *Chimileium* (i prononcé e?).

Il ne manque pas de mots français où l'i de provenance latine s'est, comme l'a, comme l'o, changé en e: *crista, crête*; *digitum* > *deit* doigt; *mirabilia*, merveille; *missa*, messe; *spissum* > *èspes* épais; *trifolium*, trèfle; *viridem*, vert, etc.. Mais cette transforma-

¹ Tous les deux étaient usités déjà en ancien français (Godefroy).

² Du l. *cœmeterium*.

³ Nom verbal de *compaigner*, tenir compagnie (Godefroy). Le mot revient à tout passage dans le *Journal* de Louvet, et on le trouve aussi dans une lettre de Marie de Médicis qui y est intercalée.

⁴ «... quatre livres de monnaie corant de rente sus sa *deme* de Saint-Quentin et de la Gaulerie» dans la 5^e des Chartes angevines en langue vulgaire (1261). Le *Glos. A.* donne *desme* comme une forme provençale.

⁵ On prononce *èrais*.

⁶ *Letanies* dans Rabelais, l. II, ch. XI.

⁷ «Ménage dit que la ville de la Flèche est appelée, dans les vieux titres latins: *castrum fissa*, il ajoute qu'on y a inséré un l. Et, à ce propos, il est à remarquer, dit-il, que les angevins disent *fleger* pour *figer*» (Note du *Glos. A.*, l. 394).

⁸ Voir aussi à Godefroy: *fressange*, redevance en porc; *fressin*, jeune porc; *fressurier*, celui qui a fricassé son bien.

⁹ *Lectière*, dans Rabelais; l. *lectus*, lit.

¹⁰ *Mèllieu*, dans Rabelais, et c'est ainsi que le parler des Mauges prononce. De même dans Jehan de Bourdigné, *Histoire agrégative*.

¹¹ *Parlesie* dans le Frère Angier; voir le glossaire dans l'étude de Mildred K. Pope.

¹² L. *pectus*; il y a eu un a. f. *peis*.

¹³ Il devient *arguègnoux* à Beaupréau (voir §§ 25, re > er; 13, er > ar; 95, ch > g).

¹⁴ Et *tèrelarigot* de Beaupréau devient *tarelarigot* à Montjean par la transformation exposée au § 12.

tion, chez nous, se montre trop peu systématique pour que l'on songe à remonter si loin lui chercher une règle.

On pourrait encore signaler ici les doublets en *-ir* des verbes en *-er*, d'ailleurs assez peu nombreux: "*alenter*, alentir; "*c'ler*, cueillir, "*comer*, a. f. *cobir*; "*ètèrcer*, étrécir; "*chôrier*, sourire, etc.. Il existait dans les anciens dialectes des doublets analogues.

Plus intéressant, le cas de *-eil* pour *-il*. En wallon, « *i* devant *i*, contrairement à ce qui se passe ailleurs, a été souvent obscurci en *eil*: *corteil* [f. *cortil* », remarque Brunot *Histoire*, 1, 313. Il en est ainsi dans le patois poitevin: *meil*, mil; *douseil*, a. f. *doisil*; *embourneil*, nombril, etc..

Du Poitou, cette habitude phonétique s'est répandue jusque sur les lisières de l'Anjou Romagne, Longeron, Tout-le-Monde, etc. où le *Glos. N.* a recueilli de nombreux échantillons: "*ardèillon*, aiguillon; "*babèille*, babil; "*chenèille*, chenille; "*coquèille*¹, coquille; "*èffèrdèillé*, qui est "*èffèrdillé* = *effroidillé* dans l'intérieur des Mauges; "*faucèille*, faucille; "*fèille*, fille; "*guènèille*, guenille; "*pendèiller*, = "*pendiller*² Mauges centrales; "*penèille*, = "*pènille*³, etc.. Le phénomène reste vivant: "*manèille* manille, nom d'un jeu qui s'est introduit il n'y a pas plus d'une quarantaine d'années. Il s'étend par analogie: "*bèyouner* pour "*bionner*⁴; "*clèyent*, client; "*écarquègner*, écarquiller; "*frèyand*, friand; "*maqu'ègnon*, maquignon; "*pègnot* et "*pignard*, et d'autres.

Dans les finales, l'*i* se perçoit tant soit peu et comme imbu dans la diphtongue: "*chenèille*, "*guènèille*, comme "*pàs-vraît* § 5.

Il est à croire, d'ailleurs, que toutes les Mauges ont connu et employé ces prononciations. Le *Glossaire* a noté "*bourbeille*", bourbillon

¹ "*Limas* à coquille, escargot.

² Dans Godefroy, *penaier*.

³ Voir l'a. f. *panne*; f. *penaillon*. "*Chier la pènille*, "*s'èpèniller*, "*s'effilochner*.

⁴ "*Bionner*, faire des "*bions*, mettre bas, en parlant des "*biques* ou chèvres. D'une forme affaiblie *bègu'e*, *bègu'on* > *bion*. Il est possible aussi que "*bèyouner* soit la contraction de **begu'onner*, voir le § 92.

⁵ Je ne relève pas *seillon*, sillon, toujours en usage; il est ancien français. — « Quatre seillons de terre au Lizieur, près Seiches » 1294 et 1316 (cité par Mènière dans son *Glossaire*). — « *Sillon* vient de *sulcus* qui a fait *silcus*, et *silcus* a donné *seillon*, *seillon* qui existe encore en Anjou » (Loiseau, *Rapports*, p. 10).

(ampoule), à Montjean. Des formes comme "*cheninlle*" (§ 50) supposent une corruption de *cheneille* plutôt que de *chenille*. Quand on lit dans un vieil acte: « La chapelle du Doré, *feuillette* du Puiset », quand on voit *Esqueille* 1374 et 1444 ce qui est devenu *Esquille* 1540 et 1640, à Vauchrézien, l'hypothèse se fortifie. Plus loin encore en Anjou, à Montilliers, le *Senil* a été *Seneil* dans les cartulaires du XI^e au XVI^e siècle. C'est dire que le phénomène wallon s'avérait tout aussi bien poitevin et angevin et qu'il a passé des dialectes aux patois.

§ 41. — *e, eu, oi pour ui.*

1^o On rencontre dans la prononciation mauge — et c'est l'une des singularités phonétiques qui rendent l'oreille la plus attentive — un petit nombre de mots où *ui* du français s'est transformé en *e, e* plutôt fermé, parfois ouvert: "*anèt*", a. f. *anuit*¹; "*k'èsse*, *cuisse*, et "*k'èssère*, *cuissière*"; "*d'e mèsè* et *d'e mèsèye*², *de* + a. f. *maishui*; "*mènèt*"³ et "*min-nèt*", *minuit*; "*nèt*", *nuit*; "*plée*, *pluie*"; "*sé* [première personne du présent de l'indicatif du verbe *être*], a. f. *sui*⁴ [*suis*]; "*trée*", *truie*. Je n'en vois pas d'autres dans le vocabulaire.

¹ Par confusion supposable de *à huit* (*hodie*) avec *anuit* (*hac nocte*). Dans le sens de cette nuit, cf. *Pèlerinage de Charlemagne* (XI^e siècle), v^o 467; dans le sens d'*aujourd'hui*, cf. *Chanson d'Antioche*, de Graindor de Douai (XIII^e siècle), fragment reproduit dans la *Chrest. C.*, p. 62, v^o 15.

² Prononcer *d'mèsèil*, *d'mèsè*. Sur la prononciation de *y*, voir le § 79.

³ Dans un noël angevin, *Au saint Nau*, de Lucas Le Moigne, réédition de l'abbé Grimault, je lis, au quatrième couplet: « A l'heure de plein minuit / Je vis le soleil éclore; / que l'en semble, Guillerit, / ne penses-tu point à courre? » L'abbé Grimault avise, note 7, que « l'édition angevine appelle le berger Collinet ». Je vérifie en effet cette assertion, tant, p. 12, dans la *Grande Bible des Noël's sur la Nativité de Jésus-Christ* (à Angers, chez la veuve de Jean Hubault, imprimeur libraire, rue Saint-Michel, 1741), que, p. 18, dans la *Grande Bible des Noël's Angevins* — ou devenus tels — (chez A. J. Jahyer, gendre de la précédente et imprimeur du Roi, rue Saint-Michel, 1774). Il est évident que la version originale donnait: « A l'heure de plein *menet* », la rime *Collinet* le comporte indubitablement. D'ailleurs, la Bible de Hubault, celle de Jahyer, plus tard celle de Pavie et d'autres du Mans et de la Fleche ont, en adaptant les vieux noëls médiévaux aux évolutions du français classique, empoisonné les textes de remaniements et rendu boiteux plus d'un vers.

⁴ Le *s* final, contraire à l'étymologie, a été introduit vers le XIV^e siècle. "*Sé* représente la forme actuelle *soi* et figurerait peut-être mieux dans le § 42.

⁵ Ici ressort un gros péché qu'entre tant d'autres l'auteur a commis par ignorance. —

Pesque, pour *puisque*, apparaît dans un Noël de Maître Mitou; le 28^e du recueil de Chardon, portant en sous-titre «*Chanson en poitou*» : «*Pesque la feste est entrée, rigollons*» 11^e c. «*Jean de Beaumont, seigneur de Gratquesse*» figure dans une relation de l'entrée de l'évêque Guillaume Lemaire à Angers, en 1291. Enfin, il faut citer aux noms de lieux: le *Faylet* 1460, aujourd'hui le *Fuilet*; le *Pé* 1389, à Chaudefonds, *Puy* en 1535; le *Pé de Montesteis*, dès 1239, à Jallais; *Pégon*, au May; *Pègrimault*¹, à la Poitevineière; et plus loin des Mauges, *Yamplée* 1388, à Blaison, *Vemplua* de 1186; *Guivrise* 1184, à Corzé, *Gevresejum* 1152 et aujourd'hui Gévrisé.

Mais comment comprendre que le même *o* qui a donné *ui* français, ait pu aboutir à *e* dans nos parlers de l'Ouest? Ferdinand Brunet suppose (*Histoire*, I, 156) que le développement de *ui* a pu s'opérer ainsi: quand *o* tonique ouvert libre a été suivi d'un *yod*, l'adjonction de ce *y* a dû amener la formation d'une triphthongue, *uoi*; dès avant l'époque des textes, *uoi* se serait réduit à *ui* par syncope de l'élément intermédiaire, qui n'était pas l'élément accentué, et c'est ainsi que la langue en évolution aurait eu: *hodie* > *odye* > *oye* > *'h ui*, *troia* > *troya* > *truie*, *coxa* > *coysa* > *cuisse*, etc.. Sporadiquement, l'*o* français primitif issu de *o* fermé latin populaire (= *o* long, *u* long classique) subit le même traitement. Mais p. 323 en Bretagne et de là jusqu'en Poitou, *o* ouvert + *y*, au lieu de *uoi*, *ui*, donne *uei*?, *ei*, de sorte que les sons résultant des deux voyelles *e* et *o* dans cette condition riment ensemble: *neit*: *leit* *Livre des Manières*, p. 113. Dans le *Roman de Thèbes*, *ei* semble déjà passé à *e*: *vet* 5021. De la sorte, nous avons: *ho-die* > *uei*? >

Je me suis, pendant tout un temps, ingénié à prétendre faire dériver *trée* du l. *quadratum*! Je tenais à y voir la contraction d'un autre mot employé dans les Mauges: *qu'èrrée* (hère crevée). Ce qui contribuait à la confusion, c'était le faux-semblant de contrôle que j'inférais du double sens du l. *porceletum* (porcelet et carré de jardin); — c'était surtout le nom de *trée* donné à un jeu mauge, le *gouret* anglais, joué sur neuf ou douze trous situés en carré. Mais il fallut déchanter lorsque je rencontrai *troia* parmi les mots figurant dans les *Gloses de Cassel* (VIII^e siècle?). Quant à *qu'èrrée*, il est venu simplement de l'a. f. *quarrer*, équarrir (en parlant des animaux abattus); et dans le jeu, la figure de l'emplacement n'a rien à voir avec le nom, c'est la boule qui est la *trée* par une tradition encore non élucidée, en conséquence de laquelle la boule est connue en d'autres provinces sous l'appellation de *cochonnet*.

¹ Ce *pé* = *puy* se confond avec *pé* = *pays* (§7), ainsi en 1740 au Louroux-Béconnais.

in *cié* et *hé*, *troia* > *trúeie* ? > *treie*¹ et *trée*, *coxa* > *cúeisa* > *k'eisse*² et *k'esse*, etc..

À moins que, comme en wallon, *o* + *y* ne se soient pas diphthongués en *oy* > *ui*, mais en *oi* *coisine*, fr. *cuisine*, et que *oi* ait donné *ei* > *e* comme dans les mots formant la catégorie qui va suivre § 42.

2° Gaston Pâris a relevé les exemples de *-eu* pour *-ui* dans une copie de *Orson de Beauvais* écrite par un lorrain: *pleue* (2989), *veudiés* 1097. Il y a en lorrain, comme en nos parlers de l'Ouest, des exemples de *-u* pour *-ui* français³, et aussi de *-ui* français transformé en *-eu*: *cocina* > *ceusine*.

Ce phénomène est constant en poitevin: *aneu*, ennui; *gléu*, a. f. *glui*; *heule*, huile, etc.. Dans le *Parler Tourangeau*, *treusse*, qui est en Anjou *truisse* et *troisse* (a. f. *tros*). Dans le Morvan, L. de Courmont écrit: « *daipeu* 'depuis' qu'i suis... ».

Du Poitou, qui nous touche, les prononciations en *eu* sont venues alterner dans les Mauges avec celles en *e*, et je relève: " *aneû*, a. f. *anuit*; " *breût*, bruit, et " *breûter*; " *pleûe*, pluie; " *tièulée*¹, = *tuilée*; — dans les noms de lieux: la *Teulière* à Sainte-Christine et à la Poitevinière, la *Teulerie* à Chanzeaux, noms marquant vraisemblablement d'anciennes tuileries; *Reunniacum* 1036, à Villevêque, aujourd'hui *Reugné*.

Est-ce par conséquence du système qui, avant l'époque des textes dialectaux, a prononcé *eu* ce que le francien prononçait *ui*, ou est-ce l'*u* de la diphthongue *ui*, sur lequel portait l'accent § 77, qui s'est corrompu en *eu*? L'un et l'autre sont possibles.

3° Beaucoup de détails sont matière à étonnement, dans ces

¹ Le patois normand a conservé le mot *trée*, au sens de cloporte (porcelot) que les Mauges ont également, d'ailleurs; le *N. Lar.* le donne avec la graphie *treie*, en le dérivant « du normand *trée*, *trule* ».

² Sur le *yod* qui s'intercale entre *c* dur et *e*, voir le § 86.

³ Voir le § 77.

⁴ C'est le nom d'une galette que la ménagère met à cuire sur une tuile préalablement chauffée. On trouve également des formes avec le *yod* parmi les noms de lieux de l'Anjou: la *Thiellée*, la *Thiellerie* (*Theulerie* aux Ventes nationales). Le *Dict. de Godsfroy* donne plusieurs mots de la même famille: *tiulee* tuile broyée; *tiullerie*, tuilerie, etc..

complications du langage. Certaines particularités phonétiques semblent avoir eu cours, en même temps, dans des dialectes fort distants, comme si une parasité populaire les avait répandues, sans qu'on découvre trop à quelle époque ni trop par quelle voie, sur les divers terroirs. Et c'est ainsi que, mêlées aux *-e* pour *-ui* et aux *-eu* pour *-ui* signalés ci-dessus, aux *-u* pour *-ui* étudiés au § 77¹, les Mauges ont également des formes dans lesquelles *ui* du français est remplacé par *oi*: "*douët*" (= *doit*), qui aurait comme équivalent français *duit*, provenant de *ductum* latin²; "*pouëts*, puits, et "*épouëser*³, épuiser; "*voëder*⁴ (= *vider*), a. f. *vuidier*, et "*vo i diëtte*" (ustensile servant à vider le "*lessif* sur le linge"; et, aux noms de lieux: les *Pouez* 1540, à la Pommeraie; «le *pouez* des Barres - 1510, à Saint-Rubin-de-Luigné.

En ancien français, il ne manque pas de mots qui offrent les deux graphies *ui* et *oi*⁵, soit par une différence dialectale, soit par une confusion entre le radical tonique et le radical atone. Dans les vers du Frère Angier, mildred Pope relève même des *-uis* en rime avec des *-ois*, observant que la confusion de ces deux sons est moins fréquente dans les *Dialogues* que dans la *Vie de Saint Grégoire*⁷. En Anjou, quelques noms de lieux ont ainsi varié: le *Bignon*,

¹ Pour que nul élément ne manque à l'incohérence, je produirai encore: "*arpasse* et "*ripuisse* qui survivent chez nous à l'ancien français, "*radasser* et "*radoiser* dans lesquels le phénomène agit à l'inverse.

² D'autres adoptent "*douët* pour la contraction de *douvet* (cf., pour la syncope du *v*, le § 112). Mais *douvet* n'apparaît nulle part que je sache, tandis que le *ductum* latin a fait des petits (*duit*, *dhuis*, *douise*, *doix*, *doux*, etc.) dans tous les patois de la France. En Anjou: "*rioulos qui appelatur 'Duitus'*" 1060, à Blaison; «le *Dout* de Rondart» 1591, à Grésillière.

³ *L'u* qui figure ici provient de la graphie routinière voir le § 65) et il n'est que graphique. — *Pouëts* est employé aussi en Poitou.

⁴ *Vuide* < *vuit* (vide) et *voide* (dans Angier), d'un bas-l. **vocitum*, provenant de **vocare* pour *vacare*.

⁵ Le *N. Lar.* note *voyette* et *voyer* et dérive de *voie*, étymologie contredite par notre "*voijer*. Il existe une forme dialectale *vuiet* (= *vu i diër*, § 92), *vider*, au Godefroy.

⁶ Consulter le glossaire de la *Chrest. C.*: *ambedoi* et *ambedun*, *ennoier* et *enuier*, *noist* et *nuist*, *poier* et *puier*, *pois que* et *puis que*, *suyt* et *seut*, etc., etc.. *Vouë*, pour *vuide*, est relevé dans Angier, ainsi que *nuet* pour *nuist*, etc..

⁷ «La plupart des textes anglo-normands, dit de son côté Ferdinand Brunot, se distinguent par un caractère pour ainsi dire extérieur, à la fois phonétique et graphique: c'est l'abus de *u*, pour représenter *a*, *o* fermé, et plus tard *eu*: *hume*, *tuner*, *flur*, *dolur*, *ure* [*heure*]" (*Histoire*, I, 319). Brunot ajoute, en note: «Par suite de cette confusion, *oi* est

d'Écuillé, *Buignum* 1150, *Boignons* 1208; la *Haute-Buizeminière* 1553, à Saint-Augustin-des-Bois, *Boiseminière* 1613.

Louis Havet (*Romania*, III, 337) distingue trois sortes de *ui*: 1° *ui* ancien assonnant en *u*¹, toujours écrit *ui*) vient de *u* français primitif = *u* long latin; 2° *ui* secondaire pour *oi* ancien (assonnant d'abord en *o*, puis en *u*; écrit d'abord *oi*, puis *ui*) vient de *o* français primitif = *o* bref primitif; et sporadiquement *o* fermé latin populaire = *o* long, *u* long classique); 3° *ui* récent, issu de *uī*, qui subsiste en face de *oi* issu de *oī* (*foyer*, *fuie*). Nos mots paraissent ressortir, pour la plupart, à la deuxième catégorie.

§ 42, — *e* pour *oi*; amuïssement, métathèse.

« La prononciation *ei* pour *oi* appartient — observe Littré — aux contrées qui sont situées un peu plus bas [que le Berry] en descendant la Loire; elle appartient aussi à la Normandie, de sorte qu'elle est commune à l'Ouest; et c'est de là qu'elle est venue dans nos imparfaits et nos conditionnels, où elle a fini par expulser le son *oi* bien longtemps avant que l'orthographe dite de Voltaire² enregistraît cette mutation » (*Histoire*, II, 114). Cette constatation n'est pas seulement applicable à la forme des verbes; il reste encore dans le parler mauge une catégorie de mots dans lesquels le son *e* remplace le son *oi* du français. Entre autres:

sonnant en *è*: *avène*, *avoine*; *dèt*, *doigt*; *dès*, *dois* (de *devoir*); *drèt*, *droit*; *endrèt*, *endroit*; *ètrèt*, *étroit*; *frèt*, *froid*; *mè* (*donne-mè*), *moi*;

écrit *ui* (en anglo-normand). Suivant Suchier (*Littératurblatt*, 1888. 176), il y a dans les textes anglo-normands deux groupes distincts: ceux du Nord, qui font rimer *o* fermé et *u*; et ceux du Sud, où ces sons demeurent distincts. »

¹ Tel est le *u* pour *ui* du § 77.

² Dans la conjugaison des verbes, les terminaisons, aujourd'hui en *ai*, se sont écrites, en *oi* jusque vers le milieu du XVIII^e siècle. *Oi*, alors, se prononçait généralement *oé* ou *oè*, comme il se prononce toujours chez nous (cf. § 65). Ainsi s'expliquent les rimes que l'on rencontre encore chez Racine (*Mithridate*): « Ma colère revient et je me reconnois: / immolons, en partant, trois ingrats à la fois ». Pourtant, vers le XVII^e siècle, cette forme semblait surannée et si les vieillards s'obstinaient à prononcer *oe* ou *oi*, des grammairiens et des écrivains se trouvaient pour demander que la réforme fût réalisée dans la graphie. Le peuple de Paris, comme en témoigne de Bèze, avait déjà adopté la prononciation normande. Cependant, l'usage en *oi* persista, tout au moins en écrivant, jusqu'au jour où Voltaire décida définitivement de l'orthographe moderne.

què (què que tu d'is, quoi, "sè¹, soif; "rèt, toit; "vèyètte, petite voie, et les verbes en oyer: codèyer, coudoyer; "èmèyer, émoyer; "folèyer, a. f. foloier; "jambèyer, a. f. jamboier; nèyer, noyer, etc.;

sonnant en ê: crèt, ce qui croît mais "èguèrter, enlever le crèt; mè, tèt, què, moi, toi, quoi, quand ils terminent la phrase;

sonnant en é ou en è: "brée, broie, mais "bèriand'ier, endroit où l'on broie; "bèsser², a. f. boisier³; chér, choir; crèye, croire, mais crès, crèt, kèriais, etc.; fé, foi, mais fé de Dieu; "pècher, poisser; "ré⁴, a. f. roi, etc..

On trouve même des mots de cette catégorie où e remplaçant oi s'est amui: "aver⁵, pour averer = avoir + er; charroyère > "chârière; moisir > "m'zi; poilu > p'lu⁶; voilà > v'là⁶, etc.. Dans d'autres, la métathèse s'opère, comme je l'ai déjà remarqué au § 25: "kèrsi r⁷, a. f. croissir; "fombèrier, a. f. fembroi + er, etc..

Aux noms de lieux, je note, en Anjou: *Egrefein* 1205, *Aigrefoin*, à Brain-sur-Authion; *Beuvais* 1709, *Beauvoir*, à Bouchemaine; les *Periers* 1482, les *Poiriers*, à la Membrolle; *Rafroy* 1471, à Mûrs, *Raffray* 1565, etc., et, le plus saisissant de tous, *Châtelaision*, près Doué, qui fut *Castellum Oison* en 1139. Les scribes s'y égaraient, parfois, dans ces divergences: l'un écrit *Glere* en 1107, à Chalennes, et l'autre *Gloria* en 1171.

Justifier cette prononciation en citant des écrivains, serait su-

¹ *Sei* (< *sitim*) dès la formation du français (« et tantes fains et tantes seix passedes » dans le *Saint Alexis*, v. 82). Plus tard, *sei* est devenu *soi*; l'*f* de *soif* date seulement du XV^e siècle, on l'explique par l'influence analogique: « boif si tu as soif » (Bonnard et Salmon, *Grammaire sommaire*, § 73).

² C'est là un mot vulgaire, d'un emploi très fréquent dans les Mauges et dans tout l'Anjou. Les gens qui châtrent leur langage s'abstiennent de le prononcer. A tort, comme l'on voit, puisque *boisier* avait dans l'ancienne langue le sens de *tromper*, conservé chez nous.

³ En *ré*, en moyenne, ordinairement.

⁴ *Averer*, attirer à soi, avoir. L'étymologie vers *avoir* (= *avoir*) est suffisamment glossée par l'a. f. (dans Godefroy) *raivoier*, saisir, reprendre, s'emparer de.

⁵ En patois normand, Charles Boulon a écrit: « Seul, Patou, mon chien *plu* », dans son *Voyage à travers la couleur locale*. Chez nous, *l* est mouillé: « Un p'tit chien *plu*, tu li bis'ràs l' cul », dit un récitatif. Voir, pour *l* mouillé, le § 38.

⁶ *Dela* dans Bucher, Villon, maint écrivain des XV^e et XVI^e siècles.

⁷ *Kèrsi de frèd'* (mort de froid), en vertu du phénomène: *croissit* = *détruit*, *détruit* = *mort*, *mort* = *croissit*, et, du participe passé, le sens s'est étendu au verbe entier, qui a passé au neutre par l'effet de la synonymie: "kèrsi r) = *mourir*. Même mot en patois normand.

perflu. Les mots que je viens d'indiquer se retrouveraient à peu près tous, et quantité d'autres avec eux, dans les textes normands, anglo-normands, tourangeaux, manceaux, poitevins, angevins des XII-XV^e et même XVI^e siècles¹.

Il y a lieu de remarquer, toutefois, que le phénomène se fait sentir d'une façon plus caractéristique dans le Segréen, où il est pour ainsi dire systématique, que dans les Mauges, où *oe* prédomine. Nombreux, même, sont chez nous les mots dans lesquels *e* du français s'est transformé en *oe*. Ces mots, à leur tour, viendront en cause au § 65.

¹Cf. passim : *Roman de Thèbes*; le *Mistère d'Adam*; *Miracles de Notre-Dame*; le *Livre des Mantères*; la *Clef d'Amour*; le *Mistère du Vieil Testament*; Wace, *Roman de Rou*; Benoit de Sainte-Maure, *Roman de Troie, Chronique des Ducs de Normandie*; la traduction du *Lapidaire de Marbode*; Huë Archevêque, *Dits*; *Histoire de Guillaume le Maréchal*; Péan Gastineau, *Vie de Saint Martin de Tours*; Garnier de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de Saint Thomas le Martyr*; les *Lais* et les *Fables* de Marie de France; l'œuvre du Frère Angier, et plus d'autant d'autres.

§ 43. — Le son de l'*i*; amuïssement, métathèse, épenthèse.

Y a-t-il réellement, en langue française, plusieurs façons de faire entendre la voyelle *i*? Je n'en constate qu'une: *i* voyelle, soit qu'il ait conservé sa situation étymologique (graphie *i*), soit qu'il ait absorbé la consonne — *r*, *s* ou autre — qui le suivait (graphie *î*), soit qu'il ait sa place dans le corps du mot, soit qu'il le commence ou le termine, ne se montre régulièrement ni plutôt ouvert ni plutôt fermé, ni plutôt long ni plutôt bref. Telle est l'opinion des linguistes; ils sont d'accord pour reconnaître que *i* voyelle, vu l'acuité du son nécessaire à le produire, « n'est guère susceptible de présenter des nuances de prononciation » (*N. Lar.*).

En est-il de même dans les Mauges? Le *Glos. N.* note, en Anjou, « *i* très long dans certains mots où il est plutôt bref en français, par exemple les infinitifs de la deuxième conjugaison, où l'on supprime toujours l'*r* final¹: *couri*, *mentî*, etc. ». C'est une constatation qu'à mon oreille il n'a jamais été donné de faire. La voix dont nous nous servons se complait à traîner; pour me servir d'un mot local, elle *note*² volontiers sur les finales. Mais *tu vâs couri* ne donnera pas un *i* plus long que *t'en âs mentî*; et si, dans *va don'c l'qu'ri*, l'*i* final est traîné, c'est parce qu'il est final. Mais que la même voix prononce *Mari'e*, *tu vâs couri'r* *qu'ri'r* *ton pér'e*, et vous en-

¹ Cf. ci-après § 48.

² *Noter*, faire une longue pause de la voix sur la même note. C'est le *buchage* poitevin dont parle Jérôme Bugeaud dans ses *Chants de l'Ouest* (Introduction, p. XV).

tendrez trois *i* identiques, sans la moindre nuance de nature à distinguer celui de *Marie* des deux autres.

De même dans les mots formés par réduplication, "*bribri*", "*d'id'it'*", "*k'iki*", "*mimi*", etc., le premier *i* et le second se valent.

Je ne vois que quelques rares vocables où l'on puisse soutenir que l'*i* est bref. Il est si bref qu'il s'y amuit : — "*arbauder* et "*haribauder*¹; *ç'guvè*², *ciguë*; "*égalfurche*, *é* + "*califourch(e)* + *er*³; *enrichi(r)*, *enrichir*; *l'rière*, *lière*; "*r'rière*, autre forme du même nom; *s'tôt* et *s'tou(t)*, *sitôt*; de même, *s'* pour *si*, notamment devant *t* (*s' tu veux*). Évidemment, avant de tomber, l'*i* s'est d'abord affaibli en *e* bref. *Lèrière*, *rèrière* sont notés au *Glos. A.*; j'ai entendu moi-même *sètout* et *sè tu veux*⁴ (cf. *e* pour *i*, § 40). — L'amuissement se produit aussi dans les noms propres: la *Gorinière* 1295, à Coron, aujourd'hui et dès le dix-huitième siècle la *Gornière*⁵. C'est là un phénomène qui s'exerce également dans le patois poitevin: «*l'avai bé in pourpoét de toile / large et quiarré. / Ol était ma tante Mechelle / qu' l'avait taillé*», dit une chanson recueillie en Vendée en 1862 (*Chants de l'Ouest*, I, 8).

Par contre un *i* vient en épenthèse dans *boulivarser*, *boul(e)verser*, et *boulivarsement*⁶.

J'ai cité plus haut (§ 40) des métathèses *ri* > *er*: "*arpusse*, a. f. *ripoisse*⁷; *guèrgne*, *grigne*; *tèrñité*⁸, *trinité*. Il en existe d'autres cas,

¹ Graphies du *Glos. A.* qui recueille à Saint-Aubin-de-Luigné "*arbauder*, courir à travers champs, et à Montjean "*haribauder*, travailler péniblement, sans doute des a. f. *harier*, harceler ("*harcèler* et "*harquèler*, se livrer à un travail pénible, dans les Mauges), et *bald*, ardent, plein d'entrain.

² Même "*èsguè* (prononcé *èsgu'u*), voir le § 24.

³ Cf. "*califourche*, point de jonction des deux jambes, l. *calofurcium*; "*égalfurche*, écarter les jambes.

⁴ Le *Glos. A.* recueille également *s'ous plaît*, s'il vous plaît, qui est une forme appartenant plutôt au français populaire qu'aux parlers de l'Anjou spécialement.

⁵ On serait tenté de voir une aphérèse dans *luminer*, illuminer; mais c'est là un mot d'ancien français resté en cours dans les Mauges.

⁶ L'*i* s'y entend parfois clair et parfois mouillé, voir le § 93.

⁷ Le *Dict.* de Godefroy offre deux formes: *repuce* et *ripoisse*, engin à prendre les oiseaux. "*Arpusse* a conservé ce sens; le *Glos. A.* a aussi recueilli "*ripouesse*, "*ripotche*, *riposte* «*qui cloue un homme*», et qui n'est pas autre chose que le *ripoisse* du Godefroy passé au sens figuré.

⁸ *Ternité* aussi en a. f. d. (Godefroy).

comme *chaguèrgner* (chagriner), *kèr-* ou *keurminel*¹ criminel. Il est évident qu'ici, comme dans *re* > *er* du § 25, il y a eu d'abord amuïssement de *i* et, par conséquence, intervention d'un *e* euphonique venant devant *r*: le même traitement appliqué à l'*i* et à l'*e* prouve bien qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, de métathèse. Faut-il ajouter que l'*i* épenthétique qui naît dans des mots tels que *boulivarser* donné ci-dessus, et *dèvarigonder* (dévergonder), *variglas* (verglas), n'a nulle analogie avec l'*e* du § 26, il n'est pas euphonique.

Il existe d'autres cas d'amuïssement de l'*i* voyelle; *i* des anciennes diphtongues est tombé au lieu de se contracter. Voir les différentes études dont ces cas forment l'objet: *â* pour *ai*, § 5; *â* pour *oi*, § 6; *e* pour *ui*, § 41; *e* pour *oi*, § 42; *o* pour *oi*, § 64; *u* pour *ui*, § 77.

L'*i* se contracte facilement avec le son mouillé provenant de diverses consonnes, *g*, *l*, *n*; l'examen de cette contraction donnera la substance du § 92.

Il existe aussi des cas de transformation d'*i* voyelle en *i* demi-consonne (*y*); je m'en occuperai plus loin, § 83.

Un point de détail intéressant à fixer encore ici, c'est la prononciation de l'*i* dans le mot dialectal "*souïlle* et dans ses composés, "*ensouïller*, "*ensouïllure*"². « Dans certains endroits, dit le *Glossaire*, à Montjean³, par exemple, on prononce *souïlle*, en deux syllabes, tandis qu'ailleurs (le Longeron) on prononce *souille* comme la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *souiller* ». Le *N. Lar.* donne *souille* comme étant le nom de la taie d'oreiller dans plusieurs départements. C'est là une forme qui n'a pas d'équivalent phonétique et il est, en conséquence, difficile de décider si c'est *souïlle* qui s'est corrompu de *souille* ou si ce n'est pas plutôt *souille* qui s'est corrompu de *scuïlle*.

¹ Le même dans le Morvan, ainsi qu'en témoigne *Lai Mauvue* de Louis de Courmont: « 1) maudisso, en confiance, le vieux *queurminel* » (dans *Poètes T.*, III, 348).

² Le mot *souïlle* apparaît au XVI^e siècle, dans *Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce...* (1553), de l'écrivain mançais Pierre Belon. On dit *souïlle* d'oreiller, et *ensouïllure* de pailleasse ou de matelas. Le conte daubert le dérive de *souïller*, alors que ce verbe a constamment le sens actif. Ne serait-il pas plus rationnel de s'orienter vers le *culcitam* ou le *culcitetam* latin en tenant compte de la transformation de *k* en *s* dont il existe d'autres exemples (§ 95) en patois?

³ Même prononciation à Beaupréau et dans toutes les Mauges hautes et basses.

§ 44, — *i* pour *a*.

Il est difficile de s'expliquer comment le son *a* parvient, dans quelques mots, à se transformer en *i*, son plus aigu, déplaçant les lèvres et se prêtant mal à une confusion. Aussi n'avons-nous affaire ici qu'à quelques exceptions sans grand intérêt: "igneau¹ (*lignew*), agneau, et "ignelle, agnelle; "iraigne² et "irain, araignée (insecte et ustensile); "irancelée, autre forme d'arancelée, lui-même autre forme de l'a. f. *arantele*; "chabiron et "sabaron³; "tritoire et "trafroire⁴; — j'y rapporte "jik'et, hoquet⁵.

En dehors des Mauges, les parlers de l'Anjou olfrent: *jidelle*, *jatte*⁶, à Briollay; *pitau*, *pataud*⁷, à Pouancé.

§ 45, — *i* pour *e* (*e*, *ai*, *ei*).

L'*i* français provient parfois d'un *e* latin: *ceia*, *cire*; *decem*, *dix*; *temonem*, *timon*; etc.. *Eglise* [l. *ecclesiam*], pour *église*, se trouve au XIII^e siècle en Anjou (*Revue de l'Anjou*, LIV, 308). *Barguigner* a été *barghegnier*; *grille*, *greille*⁸; *humilier*, *humelier*. Les échanges de son qui se sont produits entre l'*i* et l'*e* dans le latin populaire et dans l'ancien français, continuent à se produire dans cette

¹ A. f. *aigne*, bête à laine.

² *Iraignée*, toile d'araignée, au Godefroy. «... la chapelle du palais royal qui estoit si salle, pleine de poussière et salletez qui estoit un vray clouacque d'immondices et *traignées*» (*Journal de Louvet*, 20 octobre 1624).

³ Voir l'étymologie de "sabaron au § 3. Des formes *jam-*, *chambiron* sont signalées dans le Berry. Chez nous, *jam-* s'est corrompu en *cha-* et *sa-*, avec deux finales: *-baron* et *-biron*. Il est probable que la seconde s'est transformée de **jambieron* par réduction de l'hiatus, l'accent portant sur *i*.

⁴ Noms de la cheville d'attelage de la charrue. A. f. *trattier*, tirer; dialectalement, l'accent s'est déplacé sur *i*.

⁵ J'admets plus volontiers que "jik'et et hoquet soient deux mots différents, le mot français formé par onomatopée, et le mot patois dérivé de *gicler*: *giclet* (voir le § 28).

⁶ Mais aussi "gède dans les Mauges et en a. f. d. (Godefroy): voir le § 39.

⁷ Encore *pitaud* figure-t-il au N. Lar., et avec le sens même qui lui est défini dans le *Glos. A.*. Il est resté de l'a. f. (*pitau*).

⁸ Aujourd'hui, chez nous, *guërle* (= *grelle*).

⁹ Voir le *Dict.* de Godefroy.

fraction du français populaire qu'est le parler des Mauges. Il y a des mots dans la prononciation patoise desquels l'e, très fermé, se rapproche de l'i, et cette façon d'accentuer ne date pas de nos jours. J'en relève un exemple typique dans un Noël de Lucas Le Moigne sur : *Combien en vaut le boisseau*, v^s 17 à 20 : « Le bon rei et li bon sire / qui tant saveit ja pieça / lui mesme forma sa mere / et puis dédans se bouta ».

Mais il n'est pas même besoin que l'e soit fermé pour se transformer en i. Nombreux, et de tous les accents, sont les e de la langue française qui se sont tournés en i dans le Bas-Anjou, et même dans tout l'Anjou :

1° i pour e : "ajiter, acheter¹ ; bènifice, bénéfice ; "ccbiche, a. f. ccbesche ; "flanchi, a. f. flanchet ; gu'iret', guéret ; "ichale², échelle ; "jit, jet ; "jiter³, jeter ; "licher⁴, lécher, et "lichoux ; "ligear, léger ; "lizard⁵, lézard ; maricage, marécage ; marichâw, maréchal ; "riboule, a. f. reboule, et "riboulet, a. f. rebolé ; rigal⁶, régal, rigaler et "rigaloé (= régaloir) ; "soquille, a. f. soquelle ; trimousser, trémousser, etc..

Aux noms de lieux : la Bégrollière 1640, au Ménil, « c'est pour raison du lieu nommé la Bigrollière » dit en 1688 un aveu en vers du tenancier, Janneteau de Lisle.

2° o pour ai : "baliyer, balayer ; biser⁷, baiser ; "driner (pisser), angl. to drain ; "liette⁸, a. f. laiete ; "pourceline, porcelaine ; "riage⁹,

¹ Peut-être par influence de "jiter, jeter ; on prononce aussi aj'ter, voir le § 22 : « Quand on n'n'a pàs, on n'n'aj'te » ou « on n'n'ajite ».

² Du l. scala : cf. § 24 pour l'i prosthétique et § 12 pour a devant l.

³ En ancien français gitle, rejet d'arbre (Godefroy) et giter, gietter, jeter (Constans). « Jus se giterent a sos piez » dans le *Saint Léger*, str. 38. « Sa lanterne a au mur gtiée » dans *Partenopeus de Blois* (*Chrest. C.*, p. 74, v^s 86). Chez nous, on dit jtt et pourtant surjet ; ce dernier mot est arrivé plus tard dans le vocabulaire.

⁴ Ancienne forme de lécher, au *N. Lar.*

⁵ Lizard s'est dit en français jusqu'au XVI^e siècle. Voir Rabelais, L. IV, chap. II : « chameleon qui est une espece de lizard ».

⁶ A. f. rigalle, repas.

⁷ Est-ce par un jeu de mots sur bis et bin (l. bini) qu'en Touraine (voir le *Parler tourangeau*), biser est passé à biner ?

⁸ Liette, tiroir d'armoire, de l'a. f. laiete, tiroir. On trouve aussi, dans Godefroy, alliete.

⁹ Riage à Montjean, "riage à Tout-le-Monde (§ 1). Probablement de l'a. f. roiage (> relage) de roie (sillon).

rayage; "triner¹, traîner, etc.; rise, a. f. raiz²; "ëffeniller et "ëffenâiller; "èpèniller et "èpènâiller, etc.; — auxquels il faudrait ajouter les prétérits de la première conjugaison, *tombis* (*tombai*), *allis* (*allai*), etc. (on les trouvera au § 49); — aux noms de lieux: *Dieusie*, en Rochefort, qui fut *Diexaide* en 1250, *Diexaye*³ en 1409.

3^o *i* pour *ei*: "giner, gêner, a. f. geïnement; "ñige⁴, neige; "orille⁵, oreille; "rinette (pomme de), reinette⁶; "signoris⁷, de seigneur; "sine, seine, etc.; *Tillères*, nom de lieu, autrefois *Teillère*, d'après une charte datée de cette localité et publiée par M. de la Borderie, qui lui attribue une date entre 1200 et 1210⁸, et le *Plantis*, en Sainte-Christine, qui fut *Planteiz* 1265, *Plantaiiz*⁹ 1291.

En ce qui concerne ces deux catégories, et à part certaines formes dialectales comme "nige, "orille, paraissant provenues directement du latin¹⁰, il faut voir communément le changement d'*ei* en *i* comme une simple réduction de l'hiatus, qui s'est opérée

¹ A. f. *trâiner*. A signaler, le composé "toi-trinard, traîne-loisir.

² « En la raiz de son penser » dans le Frère Angier. Mais comment comprendre que *raiz* ait abouti à *rise*, alors que *paiz* s'est contracté en *pai* (*pé*), et que *haie* s'entend *há*?... L'accent changeait de voyelle selon les patois et même selon les villages, selon les gens.

³ C'est le nom d'une forteresse construite au XII^e siècle.

⁴ L. *nivem*.

⁵ L. *auriculam*.

⁶ Voir le § 25, pour la différence de traitement entre *rainette* et *reinette*.

⁷ *Signoris*, pompeux, dans *Huon de Bordeaux* (*Chrest. C.*, p. 49, v^o 152); mais *seignoris* au Godefroy. Dans les Mauges, "signoris, surnom.

⁸ Elle est écrite en dialecte normand, d'après Littré: tout au moins présente-t-elle plusieurs traits communs au normand et aux parlars de l'Ouest, notamment l'emploi de *e* pour *oi*. Elle figure parmi les plus anciennes de l'Anjou. Car il n'y a, comme le constate Mildred K. Pope (*Angier*, p. 51), pour la région attenante à la Basse-Loire, tant au nord qu'au sud, pour ainsi dire aucun monument littéraire du XII^e siècle. En Vendée, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, les chartes mêmes ne commencent à être écrites en langue vulgaire qu'au XIII^e siècle. Celles concernant l'Anjou ont été publiées par Marchegay. C'est d'ailleurs vers cette époque que, d'après M. Giry (*Manuel de diplomatique*), le français apparut dans les contrats privés, en Poitou, en Touraine, en Anjou; encore conservait-il des traces dialectales. F. Brunot (*Histoire*, t. I, p. 331, en note) donne pourtant la référence d'une charte présentant des traces de langue vulgaire du Poitou dès la fin du XI^e siècle (1088) dans la *Chronique des Églises d'Anjou*, p. 78: « præsens carta vulgaribus verbis expressa est distincte et aperte a Marbodo archidiacono ».

⁹ Intéressant exemple de *ai* réduit à *e* dès cette époque dans notre région.

¹⁰ Comme "codone (coing), "jacole (sangle), "cèmetière (cimetière) et un certain nombre d'autres qu'il serait attrayant d'étudier par rapport à la langue d'oc.

dès le XIV^e siècle et surtout au XV^e : les exemples en sont nombreux (Brunot, *Histoire*, I, 409-410). Il est vrai que, de très bonne heure et longtemps auparavant, *ai* et *ei* s'étaient réduits à *e* dans l'Ouest, et ce traitement, communément observé, donne un air d'in vraisemblance à ces réductions postérieures, avec lesquelles il paraît contradictoire. Pourtant, et bien qu'il se manifeste jusque dans la contradiction même (*Plantais*), on ne saurait disconvenir que *ei* soit resté diphthongue dans quelques exceptions où le son de *i* prédominait. Il en était de même pour *ai*, la réduction de *Dieuxaide* à *Dieuxaye*, *Dieusie* en porte témoignage.

4^o Ainsi que le § 40 relève des formes de verbes à terminaison en *-ir* au lieu de *-er*, ainsi l'oreille est-elle frappée différemment par des terminaisons de la deuxième conjugaison où l'on a accoutumé d'entendre celles de la première¹ : "*dèfrèchir*, défricher ; "*empulantiir* et "*empulanter* ; "*raguèrouir* et "*raguèrouer* ; "*rèdondiir* et "*rèdonder* ; "*règoumir* et "*règoumer*. Mais l'ancien français nous a habitués à ces changements de domicile des verbes et même à leur dualité.

5^o C'est encore ici qu'il faut classer *mi*, *ti*, *si*, pour *me*, *te*, *se*, qui, à la vérité, n'ont plus cours dans le parler ordinaire, mais qui ont résisté dans les vieilles chansons : « Tous les amants venaient *mi* voir », *Glos. N.*, II, 414 ; « Pour *si* met' dans le ménage », *ibid.*, 422 ; « Ah ! faut-i donc, quand on l'a tant aimée, / de *si* voir ainsi délaissé », *Ter. M.*, II, 113.

Il s'agit là du datif (*mihî*) qui, remarque M. Brunot (I, 188), « est encore vivant dans les dialectes du Nord-Est et de l'Est ».

Et *ñi* pour *ne* : « J'*ñi* gardè pàs lés vaches / ni j' *ñi* fènè lés prés », *Ter. M.*, II, 98. Peut-être est-ce l'effet de l'analogie ?

§ 46, — *i* pour *u*.

On trouve *i* remplaçant *u* du français dans quelques mots des Mauges, et le phénomène n'a pas laissé de toucher aussi les noms

¹ Aux XIV^e-XV^e siècles, on constate une extension de l'infinitif en *-ir*, même aux dépens de l'infinitif en *-er* (Brunot, *Histoire*, I, 439).

de lieux : "brime¹, brume, et "brimer; "chaussimer à Montjean et "chaussumer² à Beaupréau; "drri et "dèru | cris pour arrêter les chevaux³; engiponné³, enjuponné; "frime, a. f. frume; himeur, humeur; in', un, devant voyelle, quand il n'a pas le son nasal (i-nhomme); "imèro, numéro; pipitre, pupitre; pitois⁴, putois; ribon⁵, ruban; "sucorñis⁶ à Tout-le-Monde et "sucornu à Montjean, etc.; — les *Bruffieres* 1444, à Sainte-Christine, aujourd'hui les Briffières; *Petrubert* 1540, à la Jubaudière, aujourd'hui Pied-Tribert.

Il s'agit évidemment d'une corruption qui s'est produite par glissement entre deux sons voisins, analogue à celles qui ont été signalées entre *o* et *eu*, *eu* et *u*. Cette corruption a son pendant dans la prononciation de *u* pour *i*, § 76.

§ 47, — *i* pour *ui*.

Comment a-t-il pu se produire que, dans certains mots ayant *ui* en français, l'élément labial ait sombré, alors que dans certains autres *u* est resté seul en cause? C'est pourtant ce qu'il faut constater, et déjà nous l'avons vu pour *ui* français devenu *e*, ou *ei*, dans les *Mauges* (§ 41).

La diphtongue *ui*, avant l'époque des textes et encore aux X^e-XI^e siècles, se prononçait en portant le son sur *u*, de telle sorte que *ui* assonnait avec *u*⁷: *lui* : *vertut* : *hui* (*Pèlerinage de Charlemagne*, v^s 669-70). Nous retrouverons au § 77 ce que cette prononciation

¹ "Brime n'a pas absolument le même sens que *brume*, et, en outre, il est aussi fréquemment employé au masculin. C'est le nom de certains coups d'air chargés de maléfice et qui ensorcellent les plantes sur lesquelles un pouvoir occulte les fait porter.

² "Chaussimer (chauler), de "chaussiner relevé à Saint-Aubin-de-Luigné, de l'a. f. *chaucin*, terrain où l'on trouve la chaux; "chaussumer (même sens), par corruption de l'a. f. *enchaussumer*, préparer à la chaux.

³ Loiseau (*Rapports*) remarque ce mot, ainsi que *manufacture*, manufacture. — *Gipe* (jupe), au Godsfroy.

⁴ Peut-être par confusion avec un "pitoê engendré par *pitau* (paysan, § 44) lorsque *o* se change parfois en *oe* (cf. § 65).

⁵ Le *Glos. A.* signale *riban* dans Ronsard. Pour *on* < *an*, voir le § 69.

⁶ Sorte de nœud ou de longe. "Sucorner, attacher une bête à cornes par une corde nouée à la base des cornes.

⁷ Voir le classement des *-ui*, de Louis Haver, à la fin du § 41.

nous a laissé. Mais, au XII^e siècle, la valeur de l'*u* décroît et c'est sur l'*i* que passe l'accent; il y passe si bien que, dans certains cas, l'*i* prend sa revanche et absorbe le son de l'*u*, qui disparaît. Ainsi *Luigné*, à Saint-Aubin-de-Luigné, est *Luinniac* aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles, mais dès le XII^e il est devenu, concurremment, *Ligniac*.

Cependant, l'action de cet *i* ne se fait pas sentir partout aussi vite; elle ne transforme pas non plus tous les *ui*, beaucoup même avaient antérieurement perdu *i*. Mais elle se produit, on le constate en Anjou, dans les noms de lieux. Le *Buignon* est le nom de lieuxdits: à Écuillé (*Buignum* 1150 circa), à la Romagne (*Buignon* 1539), à Trèves-Cunaud (*Buignon* 1565), etc.; il avait été *Bugnon* précédemment, ainsi que je l'indiquerai au § 77. A quel moment est-il devenu *Bignon*? Les données que m'offre le *Dictionnaire de Port* n'éclaircissent pas la question; mais, sur trente-cinq lieuxdits de l'Anjou, deux seulement sont devenus *Bugnon*, trente-trois ont évolué à *Bignon*, pas un n'a conservé *-ui*¹.

Le mot *puits* a été également touché: *Podio Hardi* 1319, à Saint-Barthélémy, aujourd'hui *Piardy*; *Podium Albini* 1313, à Denezé, aujourd'hui *Piaubin*; *Puits Foudon* 1600, à Daumeray, aujourd'hui *Pifoudon*. Il en existe d'autres. Mais, de date, nulle.

A défaut de document, on pourrait supposer que *i* a succédé à *ui* dans les Mauges: 1^o dès le XII^e siècle, exceptionnellement; 2^o plus fréquemment, à l'époque où *vider* français a remplacé *vuider* ancien français².

D'ailleurs, dans le vocabulaire, les mots atteints sont extrêmement rares: "*pis*, *puis*, et ses composés "*dèpis*, "*pisque*; "*enni*, *ennui*, et "*ennyer*"; "*k'iter* et "*k'uitter*³; "*ji*, = "*suint*⁴. J'y joins "*li*", *lui*, et "*cei*,

¹ Six autres ont subi la transformation exposée au § 41 et sont le *Beugnon*.

² Est-ce sous l'influence d'une prononciation mal assurée que Rabelais écrit *parthisane* et *partusane*?

³ *Cuiter*, crier comme fait le pinson; onomatopée.

⁴ *Saint*, purin, en poitevin et sur la lisière de l'Anjou *y* attenant. Le *s* s'est chuinté: "*juint* dans différentes localités de l'Anjou. Puis l'*u* s'est amui et le mot s'est composé avec *gouret*: *figouret* à Segré. Enfin *n* a fait syncope à son tour: *figouret* à Briollay, Saint-Augustin-des-Bois; "*figourit* à Beaupréau, Montjean, un peu partout dans les Mauges.

⁵ *Lt*, forme atone aux deux genres et en même temps forme tonique au féminin, employé d'abord au datif, tend souvent, à partir du XIII^e siècle, en français, à supplanter *lui*, même

ancien *cestui*¹, mais sans doute faudrait-il les classer, phonétiquement, en dehors de l'évolution de *-ui* qui est en cause ci-dessus.

§ 48, — *i* pour *ir* à la finale.

Dans l'infinitif des verbes de la deuxième conjugaison et dans les substantifs à finale en *-ir*, *r* s'apocope et l'on a: *dormi*, *dormir*; "*engourdèli*, *engourdir*; "*étourdèli*, *étourdir*; "*nèti*, *nettoyer*; "*plési*, *plaisir*; "*qu'ri*, *quérir*; "*véri*, a. f. *verir*, etc..

Mais *assir*, parce qu'il est resté de l'ancien français avec un *e* final, et il faut l'écrire "*assire*. Les mots à finale en *ire*: *d'ire*, "*èd'ire*, "*lire*, "*pire*, etc., font entendre l'*r*.

L'apocope de *r* forme l'objet d'une étude générale au § 115.

§ 49, — Les prétérits en *i*.

Dans les Mauges, et d'ailleurs dans tous les parlers paysans de l'Ouest, le narrateur emploie volontiers le parfait de l'indicatif au lieu du passé antérieur, du plus-que-parfait ou de l'imparfait. Presque toujours le prétérit a la finale en *i*.

Tous les verbes de la première conjugaison, une partie de ceux de la troisième, se rencontrent dans cette catégorie avec les verbes de la deuxième et de la quatrième conjugaison: « *Je tât^{is} dans ma pouchètè, / j'avèris² mon gu'imbèlèt / et jè parcis sa bârrique* » (*Ter. M.*, II, 97); — « *jè chèyis, et fis-t-un sâw, / jè tombis sus ma pouchètè, / j'ècrâsis tous més pruniâw* (*ibid.*, II, 133); — « *point à point jè l' dècoudis, / dans lè jardin jè l' traîn^{is}, / j'appèlis toutès més poulès* » (*ibid.*, II, p. 152). — *J' buyis, je bus; faillit, il fallut;*

à l'accusatif. Mais on peut se demander, écrit F. Brunot (*Histoire*, I, 422), si *lui* n'est pas phonétiquement réduit à *li*. — Dans les Mauges, "*li*, au datif, pour les deux genres: à l'accusatif, "*li* pour le masculin, "*lè* pour le féminin.

¹ "*Cesti*, forme atone, longtemps employée dans la langue. Le parler mauge dit "*ceti-là* au sujet comme au régime; il ne dit pas *ceti*, mais "*cetè*, ni *ceti-ci*.

² De "*averer*, que le *Glos. A.* note *avrer*, et qui est pour **avoltrer*. Telle que la chanson populaire la prononce, la forme vient en faveur de l'étymologie que j'ai proposée ci-dessus, § 42.

*j' powimes*¹, nous pûmes, etc., sont des formes encore en usage. Dans sa partie *folk-lore*, le *Glos. N.* a recueilli au Longeron une chanson des chouans de 1832 qui étend même aux participes la forme en *i* du prétérit, pour les nécessités de la rime: « Ce fut par ein lindi, / les chouans s' sont *rencontris*, / à la Guinardière ont *éti*, / chez Gounord ont *entri* », etc. (II, 399).

Déjà, au XVI^e siècle, le prétérit en *i* apparaissait comme un provincialisme, il était rejeté par les grammairiens. — « Quantes fois l'infinitif est terminé en *er*, promulgue Geoffroy Tory, le prétérit veut être en *a*, comme frapper, frappa; danser, dansa; saulter, saulta, et non dansit, frappit, saultit, comme quelques uns disent » (*Chamo fleury*).

Mais le précepte fut long à prévaloir, et au XVII^e siècle, encore, M^{lle} de Gournay s'en prend à *j'allis*, *je donnis*, etc., qui continuent à s'entendre chez les « aigrettes » et les « mignards » de la cour².

§ 50, — *in* pour *i*, pour *e*, pour *eu*, pour *a*,
pour *o*, pour *u*.

« Un caractère très curieux du parler de la région [lorraine], qui se retrouve jusqu'en Franche-Comté et en Bourgogne, observe Ferdinand Brunot en examinant les dialectes de l'ancien français (*Histoire*, I, 315), c'est que *i* tend à y devenir nasal, même après la consonne nasale: *amin* (*Sermons de Saint Bernard*, 25; dans *Constans*, *Chrestomathie*) ».

J'ai trouvé, de même, chez Louis Petit (1615-1693), rouennais, éditeur de Corneille: *pinjons*, *pigeons*; *gingot*, *gigot* (dans la *Muse Normande*, *N Fleuranche*). Et, en poitevin, *atrinquer* = a. f. *atriquer*.

¹ A. f. *pooir*, aujourd'hui, chez nous, "*poôé,r*". L'intercalation du *v* s'est produite au XIV^e siècle. — On remarquera également que le pronom *je* continue à remplacer *nous* à la première personne du pluriel. Cette façon de l'employer ne date pas d'hier. Elle s'étendit des patois à la langue sur la fin du XV^e siècle, on en rencontre quelques exemples dans les textes. Ce tour, constate Ferdinand Brunot, ne disparut que lentement, et, au XVII^e siècle, du Lorens (Satire XXVI) se moque des seigneurs qui le gardent toujours. La mode du *je* au pluriel paraît être venue d'Italie avec les courtisans attirés par Catherine de Médicis, à la cour du roi Henri II.

² Brunot, *Histoire*, II, 336.

Le parler mauge présente également quelques cas de cette curieuse nasalisation, et non seulement après nasale, mais en différentes positions: "arimber, arrimer; "cerinse, cerise; "cheminse, chemise; "cheninlle, chenille¹; "chincer, l. *cic(cum)are*, et "chinchon²; "dringuet, dérivé de "driguer qui est évidemment une forme refaite de l'a. f. *driller* ou réciproquement³; — "ginguer, a. f. *giguer*; "gulinche, du l. *viticam*; "min-nuit', minuit; "mins, mis; "prins⁴, pris, et "prinse, prise, etc.; — le Bois Brinçon, à Blaison, qui a été le Bois-Bricon pendant tout le XIII^e siècle; la Prinze, à Chanteloup, alors que la Prise, à Saint-Quentin.

Le *Glos. A.* dit que «le vieux patois usait beaucoup de la syllabe *oin*» et il cite: *commoincer, guermoinse, mahouin, roincer, coinqner*, qu'il traduit par: commencer, groseille, mal (bobo, a. f. *meshain*), grincer, faire couic.

Inversement, la nasale tombe parfois⁵, et ainsi nous disons chez nous: "gricher, grincher ("griche-mid'i, le grimacier); "lican, a. f. *linguan*⁶; "micer, "miser, a. f. *mincier*⁷, f. *émincer*.

Plus fréquemment que l'*i*, mais sans plus de règle ni de raisons, l'*e* se nasalise en prenant le son *in* que *en* a parfois conservé de l'ancienne langue (cf. § 52 : a) devant nasale: "minme⁸, même;

¹ De le verrais volontiers comme une exagération ironique de "cheneille (§ 40).

² Cf. *chincheface*, pour *chicheface*, au Godefroy.

³ Cf.: *drttler* (Godefroy), sautiller, déguerpir à la hâte; "driguer (*Glos. A.*), agir ou marcher avec vivacité; "dringuet (ibid.), vif, alerte, sémillant. — D'ailleurs *gu'er* et *ler* ont un son presque identique (§ 87).

⁴ Tant au parfait («ma maïress' se *print* à rire») dans la chanson d'*Isabâw, Ter. M.*, II, p. 132) qu'au participe passé. Mais l'emploi en tombe absolument désuet: «de l'ai *prins* comme je l'ai *mtns*», quelques vieux disaient encore ainsi il y a cinquante ans, remarque le *Glos. A.* (au mot *prins*). *Prins*, prêterit, est commun en moyen français; il a été modelé sur *vins, tins* qui sont d'ailleurs restés dans la langue. Au participe passé, on le trouve dans la *Chronique des IV Premiers Valois*, dans la *Passion d'Arnoul Greban*, dans la *Farce de Pathelin*, etc.. Loiseau, comparant les patois angevin et tourangeau à la langue de Rabelais, observe que *prins* «était déjà dans les campagnes de la Touraine et de l'Anjou, et de nos jours même on l'entend dire aux paysans» (*Rapports*, p. 10).

⁵ La syncope de *n* est fréquente; voir le § 111.

⁶ Il y a identité absolue. Le *linguan* était la corde courte par laquelle était retenu et ramené à bord le bâton ferré dont les mariniers de la Loire se servent pour diriger leur bateau (Godefroy). Le "lican, de nos jours, remplit exactement le même office, voir le *Glos. A.*

⁷ Les formes "mincer et "minzer existent concurremment aussi dans le parler mauge.

⁸ *Meisme* en ancien français, et aussi *meime*, ce qui pourrait expliquer la nasalisation.

"*min-nage*, ménage, et "*min-nager*; *Min-nard*, Ménard (patr. ; *b*) en d'autres positions: "*chin*, chez; "*dèrinsér*¹, pour un **dèraisser* qui dériverait régulièrement de l'a. f. *raïs*; "*fringonnèlle* et "*fèrgoñière*²; "*gu'imper* et "*gu'éper*³; "*inducation*, éducation; "*insentiel*, essentiel; "*invaille*, aigail; "*minkèrd'i*, mercredi; "*minche* et "*mèche*⁴; "*mingre*⁵, maigre, et "*minguèrlier*, maigrelet; "*minprend(r)e*, méprendre; "*minpriser*, mépriser; "*ningligent*, négligent; "*pringaler* et "*pèrgaler*; "*rainzin*, raisin; "*sinton*, séton, etc.; *c*) à la place même d'*e* dans *oe*: "*cimoin*, a. f. *cimois*, et son dérivé "*cimoèner*; "*poingnet*, = *poènet* (f. *poignet*); "*poinzon*⁶, = *poèson* (f. *poison*), etc..

En opposition, "*èstaller*, installer⁷; encore peut-on le voir comme une analogie d'*estaller* (étaler) que le *Glos. N.* relève dans un texte angevin du XVIII^e siècle; — et "*qu'èteau*, pour "*qu'intau* (moyette), recueilli à Saint-Aubin-de-Luigné.

Il ne m'a pas été possible de rencontrer des équivalents de cette corruption en français, ni en ancien français. Mais, du moins, nos pièces d'archives en offrent-elles quelques échantillons: *Bois-Bourday*, de Saint-Macaire, *Bois-Bourdain* (Cadastre); *Braibœuf* 1575, à la Chapelle-Saint-Florent, aujourd'hui *Brimbœuf*; la *Chênebaudière* et la *Chimbaudière*, à Saint-Laurent-de-la-Plaine; le moulin du *Pouay* 1609, à Saint-Pierre-Montlimart, moulin du *Point* 1626; puis, le plus ancien de tous, le *Præsciacus* de la légende de Saint-Maurille⁸ est devenu le *Princé*, à Chaudefonds.

Enfin, je relève encore *in* pour *a*: "*dècrimbaler* et "*décrabaler*⁹;

¹ Déraciner, arracher.

² Le voir parmi les métathèses du § 25.

³ Le voir au § 18, et "*jasper* au § 121.

⁴ C'est le nom du bouchon, au jeu de bouchon; on dit aussi "*galbèche*.

⁵ En ancien français dialectal, *mingre*, *mingrelet*, *mingrelin*, chétif.

⁶ Ainsi, à Saint-Germain-sur-Moine, Cassini a noté *Bois-Poueson* ce que Port enregistre *Bois-Polson*; l'État-major et le Cadastre ont écrit *Bois-Poinson*, où *s* = *z*.

⁷ Le *Glos. A.* ne donne non plus aucun autre exemple de *es-* pour *ins-*.

⁸ La vie de saint Maurille « a été écrite par saint Maimbœuf, au VII^e s., quoique certains manuscrits l'attribuent à Fortunat ou à saint Grégoire, mais elle a été profondément altérée par des additions de l'évêque Rainon, ou sous sa dictée par un clerc nommé Arché-naldus, en 905... Marbode en a mis la légende en vers hexamètres » (Port, *Dictionnaire*).

⁹ Tomber en roulant; on dit aussi "*dégrabouiller*, antonyme de "*gravouiller* (grimper) à Briollay, all. *grabeln*, ramper en tâtonnant (Scheler).

— pour *eu*: *D'iin*, Dieu (dans les jurons¹); "*qu'ien*, = "*qu'ieu* (= *quel*); la *Lun* 1618-1650, à la Possonnière, *Laleu*; — pour *o*: "*brinsse*², brosse; "*quenon* *i'ille*, = *quenoille* (quenouille); — pour *ou*: "*arinter*, arouter; — pour *u*: "*lambrunche* et "*lambrinche*, lambrusque; "*martingale*³, a. f. *martugalle*; "*rinche*, ruche.

§ 51. — *in* pour *an*, *peur on*.

1° On peut noter quelques mots où *in* remplace *an*: *bougrin*, *bougran*; "*bringeoler* et "*brangeoler*⁴; "*k'incarlat*, *cancrelat*⁵; *chat-houin*, *chat-huant*; "*commoincer* et *c'moincer*⁶, *commencer*; "*linguet*, dérivé de *langue*⁷; "*moèlinge*, mélange; "*pèrboinser* et "*pèrganser*⁸; *pèrtintaine*, *pretantaine*, etc.. "*Guinche*⁹, en maugé (§ 50), alors que *ganche* au nord-est de l'Anjou (Baugeois).

De même, dans les noms de lieux: *Audibran* 1635, à Beaupréau, aujourd'hui *Haute-Brin*; *Bois-Jouan* 1650, à Coron, aujourd'hui *Bois-Jouin*¹⁰; la *Chouanière*, 1694, aux Alleuds, *Chouinière* 1640¹¹.

Les autres patois présentent des traces analogues de cette sorte de sur-nasalisation. On en trouve dans le poitevin: *renquin*, esp. *renco*; *tirincler* et *tirâcler*; *vinvoler*, < a. f. *venvole*; *z'din*, séton. On en trouve dans le normand du Cotentin, les poésies patoises de Louis Beuve en fourmillent: *ains* (ans) 14^e v^s; *travaillainte*, 18^e;

¹ Nom de *D'itin*, sans doute par une forme atténuée, donnant le change sur *yun* (§ 80). Cf. le f. *pardienne*, chez nous "*pargoene*.

² Voir "*brousse*, § 33.

³ "*Danser la martingale*, locution usuelle dans les Mauges, — *martugalle*, sorte de danse (Godefroy).

⁴ Balancer; peut-être influence de *branche* (on dit aussi "*brancholer*) sur l'a. f. *brandeler* (brandir) ou *brandoier*.

⁵ Pour la métathèse, voir les §§ 25 et 13.

⁶ « Et i q'meinche a prend' du pied », dans les *Adieux d'eune Graind'mère*.

⁷ Sans que l'on soit fondé à y voir aucune influence du l. *lingua*.

⁸ Et aussi "*pèrgaler* (pouresser), a. f. *galer* (battre, étriller).

⁹ Nom vulgaire de la molinie bleue dont on se sert pour bourrer des matelas. Naguère, les bonnes femmes allaient la cueillir à l'automne, dans les bois, et la criaient dans les rues: « A la *guinche*, à la *guinche* ».

¹⁰ C'est le lieu de naissance de Pèlerin le Viateur, l'auteur de *De artificiali perspectivâ*, qui a inscrit *Boscus Joannis* en tête de la troisième édition (1521) de son ouvrage.

¹¹ "*Chouin* (chouan), "*chouiner*, au Longeron, Saint-Paul-du-Bois.

aïnges (anges), 19^e; d'vaincyire (devantière), 24^e, etc., etc., dans les *Adieux d'eune Graind'mère*; dounainte, outaint (autant), 11^e; quâind, 16^e; veïnts, 22^e; geïns, 23^e, etc., etc., dans la *Graind-Lainde de Lessay*. Les poètes picards patoisants l'ont pareillement: maïngez, deïnts, dains, in-part (à part), treïmpe, etc., dans les *Petites Misères de la vie des campagnes*, d'Hector Crinon; innocheïnts, tourmeïnts, eimbrache, einlevant, dans *L' Rânmassoire d'escarbilles*, d'Édouard David; eïntre, cheïndes (cendres), ein (en), souveïnt, dans *N ch' cuin de ch' fu*, de Philéas Lebesgue.

Les Mauges sont, on le voit, loin d'un pareil enchifrènement. *In* pour *in* y est d'ailleurs moins rare, — voir le § 14.

2^o Ainsi fortuitement, *in* se rencontre au lieu de *on*: "ayin¹, ajonc; "dâriner et "dâriner²; "ingle, ongle; "punger, plonger; runger, ronger; "târin et "tâpon; "tariner et "taroner; — l' *Ane-Bodin*, au Longeron, pour la *Noüe-Baudon*. Mais "graton pour gratin, sans que, de l'une ou de l'autre modification, il y ait rien de particulièrement intéressant à dégager, si ce n'est un dernier petit reste de la tendance campagnarde à la nasalisation.

§ 52, — *in* (en latin) pour *ien*, pour *en*.

Des temps les plus anciens des dialectes de l'Ouest, nous avons conservé: "bin, bien, et les composés "binfait, "cobin (= combien); "brin, bren (= bran); "chin, chien; "min, "tin³, sin, mien, tien, sien; "rin⁴, rien; "sintir⁵, sentir; "ïndre⁶, ïns, ïndrai, de tenir; "vindre,

¹ Curieuse prononciation où le *ju* français se transforme en *i*, comme dans le latin.

² Lambiner, rentrer tard; peut-être de l'a. f. *derrain*, dernier.

³ Mêmes prononciations en poitevin. Voir le Noël de l'abbé Gустeau sur: *Quand je partis de la Rochelle*, 15^e c.: « Et si de irelouz q' est le pere, / q'le det être le ten aussi ».

⁴ Il me semble probable qu'en donnant à son fameux forçat le nom de *Vautrin*, Balzac a — comme en différents passages — utilisé ses souvenirs des prononciations tourangelles, qu'il a simplement francisé *Vaut-ren*.

⁵ *Sintir* est noté par Ménière (p. 334 de son *Glossaire*). Verrier et Onillon (*Glos. A.*) ne le donnent pas; je ne l'ai jamais entendu. Peut-être sa vraie place serait-elle plutôt avec *commencer*, dans le § 50.

⁶ Également "ïeindre et "vieindre. — Jusqu'au XVI^e siècle, les textes français ont contenu des formes analogues; voir le *Recueil de Sottes* de E. Picot.

vins¹, vindrai, de venir et leurs composés²; même "inguard³int³, ingrédient, etc..

Par contre, gardien, lien, comédien, ancien, etc..

La véritable graphie de bin, brin, rin, etc., serait ben, bren, ren, etc.. Ces mots sonnent en in devant consonne ou en fin de phrase: « Portez-vous bin, j' païrai l' médecin », témoigne le proverbe. Mais le son naturel reparait devant voyelle: « "bènaïse, bien aïse, et même "emb'naisir; bërner (= bren + er) et "embèrouser; "rèn à rac; le sèn à li; la mènne, la tènne, etc..

L'évolution des mots de cette catégorie est aisée à suivre: en allant du latin au français et dès la période du latin parlé dans la Gaule, e, ainsi que d'ailleurs les autres voyelles, placé devant une seule consonne, tendit à s'allonger. Plus tard, vers l'époque des premiers textes, cet e, devenu long, se dédoubla, « puis a fait diphthongue, en changeant son premier élément en la voyelle plus fermée, voisine dans l'ordre physiologique. D'où e > ee > ie » (Brunot, *Histoire*, I, 153). Donc, bene > been > bien⁴. Quant au son nasal de en [= in], il a suivi dans les dialectes de l'Ouest le même chemin que dans la langue (Brunot, *Histoire*, I, 157)⁵. Cependant, de très bonne heure, dans les parlers de l'Ouest, ie provenant de e ouvert se réduit à e⁶: « Mais à ço ke il dit ben entent / ke il cunt veir et de ren ne ment » (*Cristan*, v^s 839-40).

¹ Dans son *Dictionnaire*, I, 121, Céléstin Port mentionne le ruisseau d'Année-Vingt, né sur-la commune de Pouancé. — « On dit dans le pays l'Aunivint et la Nonivint, ajoute-t-il. Je n'ai encore rencontré dans aucun titre ancien la forme véritable du nom ». — De toute évidence, pour qui connaît l'esprit narquois et le parler de l'Anjou, la forme véritable est: l'Eau n'y vint, issue du même cru que cet autre nom, sans doute de moulin ou de ruisseau, à Montigné-les-Rairies: *Escote-si-platt* 1206.

² Entre autres, "teint-poêle, nom de l'ustensile de cuisine que l'ancien français appelait potiere et le français moderne, *chambrière*.

³ C'est un des caractères qui distinguent les parlers de l'Ouest, que an et en, confondus dans le francien, dans nos provinces restèrent distincts, voir le § 14. — Observons toutefois que *ingrédient* entra dans la langue par les savants et non par la voix populaire.

⁴ Cf. l'évolution conforme de *Beenlveent* au § 21.

⁵ A Angers, *vicus senior* devient *seenor*, *senor* 1233-1240, puis *sin-nor*, *saint Nor* par analogie, — *saint Nô* (« en la rue *sainct Noz* de ceste ville », *Journal de Louvet*, 7 mars 1631) quand l'apocope de r vient à la mode, enfin *Saint-Laud* afin que le saint soit identifié par le calendrier.

⁶ Voir le § 82 pour la chute du *yod* en d'autres positions.

Puis, alors que des mots comme *ancien*, "*cèrusien*, *comèd'ien*, *gard'ien*, *lien* — soit qu'ils aient pénétré tard dans le vocabulaire, soit que l'*i* garde des habitudes de palatalisation en commun avec la consonne unie à lui — représentent chez nous l'importation francienne, alors que "*tindre* et "*tieindre*, "*vindre* et "*vieindre*¹ balancent entre les deux formes, quelques autres conservent définitivement le type depuis longtemps consacré. C'est ainsi qu'au XVI^e siècle, Maître Mitou composera encore « en poetevin », dans son 23^e Noël qui va sur l'air de *la Belle Cyrelire* : « Sus, compeignon, *vin* chanter nau, / escoute in poy et tu verras *bin* rire » (1^{er} c.) ; « Prions iquo qui en *bin* nous *vynt* duire » (10^e c.).

L'angevin des Mauges n'a point discontinué de parler comme au temps de Mitou et même comme au siècle de *Tristan*.

§ 53, — *in-ne* pour *ène* (= *enne*) à la finale.

Il y a environ un demi-siècle, le féminin *enne* des noms et adjectifs en *-en* (= *in*) s'entendait encore *in-ne* : *khèrt^hyin-ne*, *gard^hyin-ne*, *païⁿin-ne*, *vendèyin-ne*, etc.. Les derniers vestiges de cette prononciation ont pour ainsi dire complètement disparu. J'en parlerai dans l'étude sur les nasalisations, § 85.

§ 54, — *in* pour *un*.

Le voisinage de ces deux phonèmes fait qu'ils sont fréquemment employés l'un pour l'autre : *Brin* (patr.), *Brun* ; *dèfint*, *défunt* ; "*enflin*, a. f. *enflume* ; "*fèrchin*, a. f. *freschume* ; à *jin*, *jeûn* ; *lindi*, *lundi* ; *in* et *yin*, *un*, et les composés *chak^hin*, *qu'èqu^hin*, et même *ine*, *une*.

Jn et *yne* sont dans Mitou (« Passant par *yne* bourbière », 28^e n., 7^e c.), et passim dans l'abbé Gusteau et, d'ailleurs, dans tous les patois anciens et contemporains du Poitou et de l'Anjou. Cette prononciation est même l'un des traits qui caractérisent les patois de l'Ouest. On la retrouve dans les noms de lieux angevins : *Drain*, qui a été *Drunium* 1060 ; *Prin*, à Tancoigné, qui a été *Prun* 1461.

¹ « Trois grands seigneurs y *vindrent* d'une tire », dans le 23^e Noël de Mitou.

O

§ 55, — Les sons de l'o : o et ô ; amuï-
sement, métathèse.

Il a existé au XV^e et au XVI^e siècle, en langue française, une confusion dans l'emploi des sons o ouvert, o fermé, et ou, de laquelle nous ne pouvons nous faire une idée qu'en la retrouvant, presque aussi complète et aussi curieuse, au XX^e siècle, dans les Mauges.

« Lè François — dit Meigret — ont dè vocables ambigues qui n'ont de l'o ouvert tël qe nou le prononçons èn *trop, vol, bloc, mort, fort* ; ne parellement l'ou clos tël qe nou le dizens èn *prou, dous, doulhèt, couureur* ; de sorte qe nou ne proféron pas *couleur* comme *couureur*... aosi ne dizon nou pas *coleur* comme *col*¹ ».

Quand fallait-il prononcer o ouvert, le prononcer fermé, ou prononcer ou ? La question a passionné les grammairiens, on peut même dire toute la littérature, au XVI^e et au XVII^e siècle, et l'Hôtel de Rambouillet prédominait sur l'évolution de la langue que la querelle des *ouïstes* et de leurs adversaires n'était pas encore entièrement résolue.

On conçoit dès lors que des hésitations qui ont tenu pendant si longtemps des lettrés en haleine, puissent se prolonger encore aujourd'hui dans le jargon de nos campagnards. La règle, qui a fini par se dégager en français², demeure dans les Mauges inorganisée ou inopérante.

¹ Cité par Thurot, *De la prononciation française*, I, 242.

² Cf. Brunot, *Histoire*, II, 251.

Il faut répéter d'abord pour *o* ce qui a été dit pour *a*, à savoir : que tout *o* long est fermé, tout *o* bref ouvert.

1^o C'est devant *r* que, libre, mais surtout entravé, l'*o* ouvert du français devient long et se ferme, plus communément, dans la prononciation maugé : *a) clôre*¹, *encôre*² et sa forme populaire "*côre*, *Côron* (nom de lieu), "*lôriou*³, *ôrage*⁴, *pôrée*⁵, *tricolôre*; *b) côrps*, *dôrs* et *dôrt* (de *dormir*), "*êtôrt*⁶, *fôrt* et *fôrtement*, *hôrloge*, *hôrs* et le composé *déhôrs* (plus souvent *déhors*), *môrs* et *môrd* (de *mordre*), *môrt*, *ôrdinaire*, "*rôrte* et "*rôrter*⁷, *sôrs* et *sôrt* (de *sortir*), *tôrds* et *tôrd* (de *tordre*), *tôrs*⁸, *tôrt*⁹, *unôrme* (= *énorme*).

Mais plus nombreux sont les mots où l'*o* du français reste ouvert : *accord*, *alors*, *écôrce*, *force*, *gorge*, *porter*, *quatorze*, etc., etc.; et remarquons aussi que *dormir*, *mordre*, *sortir*, *tordre* gardent l'*o* bref à tous les modes, temps ou personnes autres que ceux cités : *i sôrt*, *j' sortons*; *tu dôrs*, *va dormi(r)*, etc..

2^o En d'autres positions, l'*o* bref et ouvert du français, libre ou entravé, devient long et fermé chez les Mauges dans : *a) "bôlée*, "*brancônier*, *chôcolat*, "*chômer*¹⁰, *glôbe*, *ôbèyir*, *hôlla*, *ôdeur*, *ôdⁱieux*¹¹,

¹ *Clorre* jusque dans le milieu du XIX^e siècle.

² Du l. *hanc horam*, et remarquons qu'*heure* se prononce *heûre* (§ 32). Il semble que ce soit cette prononciation qu'a entendu rendre Louvet, dans son *Journal*, par la graphie *encorre* (6 et 14 novembre 1628, dernier octobre 1630, etc.).

³ Du l. *aureolum*.

⁴ Du latin populaire *auraticum*.

⁵ Le mot était dans l'ancien français. On prononce aussi *pourée*.

⁶ C'est le nom, dans les Mauges, et ailleurs en Anjou, du vin qui sort du pressoir. Le *Glos. A.* fait un rapprochement entre ce mot et la locution "*acheter une taure* qui s'emploie lorsqu'un paysan revient de la foire en état d'ébriété. Le rapprochement est juste. Nos anciens aimaient à jouer sur les mots. En poitevin des Deux-Sèvres, arrondissement de Melle, le paysan dit pareillement : *acheter un petit «bu»* (bœuf). — *Êtôrt* provient de l'a. f. *estordre*, la vieille langue avait encore *tordoir*, pressoir; et, du même tour d'esprit qui narrait le métayer ayant acheté une *taure*, elle ne baptisait le vin qu'en le surnommant comiquement *Saint-Tortu* (cf. Godefroy).

⁷ A. f. *reorte* et *reorter*. *Roorte*, dans Angier.

⁸ En maugé, "*bêrlin-cul-tôrs* (tortillard, qui marche en boitant des deux jambes). — Proverbe : « Avec du bois *tôrs*, on fait du feu *trêt* ».

⁹ On le prononce tantôt fermé et tantôt ouvert. Un proverbe dit : « Mignon quand i dôrt; mais son rêvêl il fait grand *tôrt* »; et un autre : « La mort a tojou *tort*, la mort a tojou *tot* ».

¹⁰ Mais le sens change : *ça chôme*, *o chôme*, il est grand temps.

¹¹ Le *d* n'est pas dental, voir le § 90.

ôseille, ôvale, vômir; b) côteau a. f. *costel*, "côme (a. f. *commée*), ôc'c'uper, ôffri'r), et peut-être quelques rares autres qui ne me reviennent pas. Ce sont les seules exceptions au français.

Par contre, o fermé du français s'ouvre dans deux cas: *controle* (d'après le *Glos. N.*, mais cette prononciation n'affecte pas les Mauges entières car je ne l'ai jamais entendue), et *hopital* (mais je n'ai jamais entendu prononcer autrement où que ce soit en Ouest).

3° Dans certains mots dialectaux, o est prononcé tantôt ouvert, tantôt fermé: "oques¹ et "ôques ou "ocres et "ôcres; "nuage-orant et "nuage-ôrant²; "pogue, "poque, "pocre³, "pogueler, et "pôgue, "pôque, "pôcre, "pôgueler; "rêcoper et "rêcôpir⁴; "rômion et "rômion⁵, etc.. *Bosse* est ouvert; mais *Bossoreille*, nom de lieu et nom de famille, s'entend *bô-sorèille*.

4° Dans les mots tant français que dialectaux à terminaison en *ot*, au singulier, l'o se prononce ouvert et le *t* sonne devant voyelle ou à la fin d'une phrase; au pluriel, le *t* s'amuit et l'o devient long⁶: *calot'*, *capot'*, *fagot'*, *jabot'*, *Margot'*, *mot' nabet'*, *pâlot'*, *pot'*, *soi'*, — "caillerot', "creûsot', "dèyot', "èpiot', "pèillot', "pibot', "plongeoit', "pousot', etc.. Mais, régulièrement aussi: "angelôt, "barbôt, "ècôt, "fricôt, "goulôt, "guèrlôt (= *grelot*), "mâgôt, "panetôt, "tricôt, "trôt, dont la plupart semblent d'une importation plus récente.

¹ Ongles trop longs, griffe; plus fréquemment employé au pluriel; peut-être forme locale de l'a. f. *once*, après syncope de *n* (§ 111) et durcissement de *c* (§ 95).

² Le "nuage-orant est le nuage à la pluie, à l'orage, au changement de temps. « Quand le nuage-orant passe su le soulèi, c'est signe qu'o vindra de la piède dans lès vingt-quatre heûres » (dire des Mauges). — Du l. *aura*, vent, a. f. *aare*, même sens.

³ Pour l'r épenthétique, cf. § 117.

⁴ Tous les deux semblent des composés de *cop*, coup. Le premier se dit du coup que l'on boit: "rêcoper, recommencer à boire; le second, du coup qui frappe: "rêcôpir, retaper, remettre en santé, en belle humeur. Ce dernier est aussi normand: « V'là, disent-ils tretous, Flebus tout *recopi* », dans la *Muse normande* de Louis Petit (*A Fleuranche*).

⁵ "Romion à Beaupréau, "rômion à Montjean; *ramion* dans le Saumurois; *roumion* ailleurs en Anjou. Râle. De l'a. f. *rommeau* (Godefroy), > *romtau* (§ 10), > *romion* (§ 70).

⁶ Comparer avec les mots en *at*, § 1: *chat'*, *châts*; *raf'*, *râts*, etc.. Il est certain qu'encore au premier tiers du XIX^e siècle, le *t* sonnait même au pluriel. — Quand ma grand' mère paternelle, qui était originaire de Beauasse, racontait l'aventure du métayer de l'Élinière de Cholet rapportée aussi par l'abbé Deniau (*Vendée*, VI, 537), elle ne faisait pas seulement dire au vieux chouan: *vive le mitan* à la vue du drapeau tricolore. D'après elle, il se serait écrié: « Vive le mitan ! d'e... arde lès deux bot' ».

5° Dans les mots formés par reduplication de la même syllabe, le premier *o* est ouvert, le second fermé: *bobô*, "cocô, dodô", "los-lôs, Totô (diminutif de Théodore)", "zozô, etc.. Même façon de prononcer en français.

En observant, § 28, les cas d'affaiblissement d'*o* en *e*, j'ai cité plusieurs mots dans lesquels *o* s'amuit; en voici plusieurs autres: "*c'meune*, commune; "*crouillet*, a. f. *corouillet*¹, et "*crouiller*; "*dèc'nu*, déconnu (= *méconnu*); *èrc'mencer*, recommencer; *rac'moder*, raccommoder; *m'n, t'n, s'n*, devant voyelle (*c'est m'n affaire, prends t'n argent, i cope s'n harbe*), mon, ton, son, etc.. *Boisnet*, nom d'un quartier d'Angers, pour *boissonet*, autre forme de *buissonet*² qui est au Godefroy. L'*o* s'amuissait dans le parler populaire dès la chanson de *Malb'ou*rou (XVIII^e siècle) et même, sans doute, longtemps auparavant.

J'ai également noté au § 28 des mots dans lesquels la métathèse étudiée aux §§ 25 et 26 agissait sur l'*e* provenu de *o* faible: *ap-pèrcher*, approcher; *fèrmage*, fromage; "*pèroin*, provin, etc.. Il n'y a pas, que je sache, d'exemple que cet *o* transposé ait gardé le son de l'*o*³.

§ 56, — *o* et *ou*; *ou* amui, métathèse.

D'où donc est venue dans la langue cette confusion entre *o*, *ô* et *ou* qui a transformé un si grand nombre de mots vers le XVI^e siècle? Littré l'attribue à une influence dialectale. La prononciation en *ou* « a été — écrit-il — celle de Rabelais, de la reine de Navarre, de la cour de François I^{er}. En effet, cette cour résida la plupart

¹ L'étymologie de ce mot m'est pour ainsi dire tombée dans la main. *Couère*, mot poitevin recueilli par Jacques Renaud, est le nom d'une cheville de bois faisant office de verrou dans la fermeture des portes, ce qui a succédé à la chevillette du *Petit Chaperon Rouge*. La communication de mon ami Renaud m'a donné, rectifiée, un *cohère* provenant en droite ligne du l. *cohære* (attacher avec); et comme le mot voisinait avec son diminutif *coureil* (pour *couérel*, après amuïssement de l'*e*), l'enchaînement avec *coureillet*, *cou-rouillet*, *cou-* ou *corouillet*, sautait aux yeux, Godefroy confirme cette aperception en donnant *crouillet* comme une contraction de *corouillet*.

² *Oi* pour *ut*, voir le § 41.

³ Voir pourtant *côrpton*, § 56, où *ô* remplace *ou*.

du temps sur les rives de la Loire, où cette prononciation était usuelle » (*Histoire*, II, 116).

Il semble que, comme l'indique Littré, *o* ouvert, *o* fermé et *ou* se soient employés l'un pour l'autre dans nos parlers bien avant que cette confusion gagnât la langue elle-même. J'en trouve la preuve dans la série de Chartes angevines en langue vulgaire, du XIII^e siècle, publiées par P. Marchegay. Ces vieilles chartes sont au nombre de vingt-neuf, datées entre le 25 janvier 1258 et le 15 novembre 1275. En collationnant, restitutions omises, toutes les formes du mot français actuel *tout*, je compte — sauf erreur — 469 fois le mot employé, soit, en décomposant : *tuit*, 10 fois, constamment dans la formule consacrée « *sachent tuit* » ; *toz*, 97 fois ; *totz*, 1 ; *touz*, 55 ; *tous*, 2 ; *totes*, 52 ; *toutes*, 33 ; *tot*, 85 ; *tout*, 44 ; *tote*, 49 ; *toute*, 30 ; *toujourz*, 1 ; *toutevois*, 1 ; *touteveis*, 1 ; *Coz Sainz*, 1 ; *Coz Sainz*, 1 ; *Coz Seinz*, 1 ; *ensorquetot*, 2 ; *enseurquetot*, 1 ; *ensoquetot*, 1 ; *ensorquetout*, 1.

La confusion ne va ni en augmentant ni en diminuant, elle reste constante au point d'offrir dans le recueil, et parfois à quelques lignes d'intervalle, *chose* et *chouse* (12^e), *nostre cort*, *noustre cort*, *noustre court*. Je citerai encore les formes : *Anjo* et *Anjou*, *dou tot en tout* (12^e), *la terre dou clous* (28^e), *Pentecoste* et *Penthecoute*, *dendenz la clous des fousez* (9^e), *costumes* et *acoustumee* (12^e), *l'Apoutre* (9^e), etc., etc.. La contamination, on le voit, était déjà fort étendue, dans le parler de l'Anjou, dès le milieu du XIII^e siècle. Néanmoins, *o* prédominait encore sur *ou* dans la proportion de trois cinquièmes.

Les noms de lieux angevins témoignent d'une semblable confusion : *Bomaye* 1259, *Boumez* 1284, aujourd'hui Boumois, à Saint-Martin-de-la-Place ; *Chaorses* 1172, *Chourses* 1300, à Ambillou ; *Foudon* 1190, *Fodon* 1207, au Plessis-Grammoire ; *Socella* 1114, *Soucelle* 1238 ; *Soth* 1056, *Souz* 1233, aujourd'hui Sobs, en Brion.

Ferdinand Brunot (*Histoire*, II, 251) nous apprend de son côté que c'est au XVII^e siècle¹ que paraît s'être résolue, en langue française, la vieille question *o* ouvert, *o* fermé, *ou*, « par une classifi-

¹ Louvet écrit encore dans son *Journal*, le 22 mai 1631 : « à cause que les boullangers, marchands et les gros *millours* ». Ce *milourt* avait été dans Rabelais, L. II, ch. XIV.

cation à peu près phonétique sans-être complètement régulière».

Dans les Mauges, on continue à *chouser*. S'il y est devenu facile d'établir une distinction entre *o* ouvert et *o* fermé, la confusion entre *o* ouvert et *ou*, *o* fermé et *ou*, bien que décroissante, stagne encore sur une partie importante du vocabulaire. Étant donnée l'impossibilité de relever tous les mots atteints, je citerai seulement quelques uns des plus usuels :

1° *o* ouvert remplace *ou* français : *bocle*, *boucle*; *bogre*, *bougre* (mais "ébougasser"); *bcɔ*, *bcut*; *code*, *coude*; *cosine*, *cousine*; *èmousser*, *émousser*; *forche*, *fourche*; *moche*, *mouche*; "moyer, se mouvoir"; *powé(r)*, *pouvoir*; *roler*, *rouler*, "rolet et "rolon; "rote (passage dans une haie), *route*; *soche*, *souche*; *soventes foés*, *souventes fois*; *tocher*, *toucher*; *tojou*, *toujours*; *tot'* « sa piace était *tot'* moillée », chanson d'*Isabâw*, *Ter. M.*, II, 132), *tout*; *trover*, *trouver*, etc., etc.;

2° *ou* remplace *o* ouvert français : *bourne*, *borne*; *coupeau*, *copeau* (mais *coper*, *couper*); "girouflâ'e), *giroflée*; "gourboëille, *corbeille*; *houme*, *homme*; "houteau, *hotteau*; "jouc, a. f. *joc* | *juchoir*; *moument*, *moment*; "mourne, *morne*; "oume, *orme*; "ourille, *oreille*; *ourtè'il*, *orteil*; *poume*, *pomme*; "pourcial¹, ensemble des porcs; "pourêe² (porreau), a. f. *porée*; *roussignol*, *rossignol*; *soulè'il*, *soleil*, et "soulair³, a. f. *soleire*; *sourcier*, *sorcier*; "trou(s)⁴, a. f. *tros*, et "trougnon, *trognon*; "voulenté, *volonté*, etc., etc.;

3° *o* fermé remplace *ou* français : *côrs* (*de ventre*), *cours*; *côvar(cle)*, *couvercle*; *englôt'i(r)*, *engloutir*; *fôrbi(r)*, *fourbir*; *hôblon*, *houblon*; "hôsée, a. f. *houssée*⁵; "hôsser, a. f. *housser*⁶; *môron*, *mouron*; *ô*

¹ Formé sur le type "bestial, bétail.

² Pourreaux, dans Rabelais, L. III, ch. XXVIII.

³ Soulair (soulère, § 7), n. f., orient. Le mot est, angl. *east*, est d'importation postérieure. *Solair* vient du latin avec le noyau principal de notre langue: *ventus solarinus*, vent d'est, vent de "soulair.

⁴ «... en sa dextre tenoit un gros trou de chou» (Rabelais, L. V, ch. XVIII).

⁵ *Houssée* (ondée), relevé par Godefroy, s'est perdu en français de bonne heure si tant est que les puristes du XVII^e siècle l'aient admis. — ce que je n'ai pu vérifier. Mais au XVIII^e siècle encore, *housé* (crotté, mouillé), bien que signalé comme vieux, figurait au *Dict. de l'Ac.*. — Ménage remarquait que, de son temps, l'on disait *housée* dans l'Anjou. Rabelais écrivait aussi *houzée* (L. II, ch. XXXII).

⁶ Le *Glos. Ac.* note *hausser*, irriter, rendre fou, devenir fou; — a. f. *housser* (dans Godefroy), tracasser, s'agiter.

(conjonction), ou (mais où adverbe, plus coutumièrement *yoù*¹); "ôbèlier, oublier; ô*fi*(l), outil; "ôvèrier, ouvrier; ôvrage, ouvrage; ôvri(r), ouvrir; pômon, poumon; sôffrance, souffrance; tôrment, tourment, etc., etc.;

4° ou remplace o fermé français : *chouse*, chose, et "bèrchouse; coutê, côté; foussê, fossé (« Sus lè bord du foussê », dans la chanson de Perrine, *Ter. M.*, II, 95); "grouler, a. f. croler²; grous, gros; nous, nos; nou*t*(r)e, nôtre; "ouh lè là, oh là là; ous³, os; ouser, oser, et "n'ouser, "n'ousoux (timide); Pentecoute (« à la Pentecoute, tot coute⁴ », proverbe), Pentecôte; "poue⁵, a. f. poe; Rousine⁶, Rosine; rou*ti*(r), rôtir; tout, tôt, et "bintout; vous, vos, etc.; — on pourrait affirmer que tous les ou se prononcent aussi bien ô et réciproquement;

5° ou remplace au français: voir le § 11 où j'en ai cité plusieurs cas. Nos voisins du Saumurois nous ont encore dépassés; aussitôt que eau fut réduit à o, cet o suivit la loi commune et se tourna parfois en ou: la Croix Ducheau 1613, à Allonnes, devient la Croix

¹ Cf. § 80, sur le *yod*, au commencement des mots.

² *Croler*, remuer, secouer. — Ce qui décide à le classer dans la catégorie des o fermés, c'est une forme *crostecul* (secousse violente), trouvée dans le *Dict.* de Godefroy, et dont l's graphique paraît indiquer que l'o se prononçait long.

³ La "devinâille l'établit: « Qu' c'èst-i-*l* qui a cin(q)-z-*al*les et cin(q)-z-*ous* / et qui pèr pàs s'envoier pa(r) lès chous? » Et le proverbe: « En char et en *ous*, comme saint Amadou ».

⁴ Cf. Rabelais, L. II, ch. XI: « La Pentecouste ne vient fois qu'elle ne me couste ».

⁵ *Poe*, patte, griffe (Godefroy). Il a laissé dans notre parler "maupoyer (manier, *Glos. A.*) et "ma-poue. "Ma-poue est le nom, dans une partie de la Vendée angevine, du jeu de Colin-Mallard qui, dans une autre partie, s'appelle la Louette bandée. Les enfants prononcent *lalouette bandée*, et nous avons — MM. Verrier et Onillon comme moi — recueilli l'*A-louette*, alors qu'il fallait entendre la Louette, contraction de *lourvette*, lui-même féminin de *loret* qui est au Godefroy (cf. § 113 pour la syncope du *v*). De même le *Glos. A.* a accueilli la version d'un correspondant qui voyait dans *ma poue* une forme de *m'appuie* pour *je m'appuie*, alors que jamais le pronom ne s'amuit ailleurs. Étant donnés les éléments linguistiques, il apparaît que la Louette bandée est une des nombreuses manières de jouer au loup, que la forme féminine a été adoptée parce qu'au début le jeu était pratiqué plutôt chez les filles et que, quand la *louette* pose la main sur un joueur, elle en prend possession en désignant l'arme de sa profession: *ma poue*, ma griffe.

⁶ Locution: "n'avoir pas affaire à Rousine, c'est-à-dire avoir affaire à un homme. *Rousine* est un diminutif de *Rose*; dans la Vendée, j'ai rencontré aussi *Angéline* et *Georgine*. Ces diminutifs et ceux en *et* (*Jacquet*, *maisonnette*), en *ot* (*Jeannot*), en *on* (*chaton*), en *ard* et *art* (*babillard*, *raillard*), en *atre* (*noirastre*), en *eau* (*larronneau*), procèdent d'une mode venue d'Italie aux XV^e-XVI^e siècles, et qui a donné à la poésie de la Renaissance, avec de fort jolies mièvreries, des outrances insipides.

du Chou dès 1684, elle l'était encore en 1722; Cassini, à Gravcuilleau, en Distré, entend *Gravouillou*¹;

6^o o pour ou dans oui: *dépoiller*, *dépouiller*; *fenoil*, *fenouil*; *genoil*², *genou*; *moiller*, *mouiller*; *quenoille*, *quenouille*, etc.;

7^o ou pour o dans oi: "*bouée* (poit. *mouée*), a. f. *moie*³; "*chouseau*, a. f. *coisel*; "*houigner*, de l'a. f. *hoing*; "*vouyette*, a. f. *voiete*; "*vouée*, de l'a. f. *voier*, etc.; — la Voie, à Beaupréau, *Voue*⁴ à Cassini;

8^o ou pour o venu de a: *poupa*, = *papa* (papa); *mouman*, = *man* (maman);

9^o ou pour o dans on oral ou nasal: *boune*, *bonne*; *bounet*, *bonnet*; *bourdouner*, *bourdonner*; "*couroi*⁵, a. f. *conroi*; "*mouceau*⁶, *monceau*; "*rouchet*, a. f. *ronget*⁷; "*virouner* et "*vironner*, etc.;

10^o o et ou indifféremment: "*alôser* et "*alouser*; *clôre* et *cloure*; "*côrgeon* et "*courgeon*; "*goron* et "*gouron*; "*môgnon* et "*mougnon*; "*nosille* et "*nousille*: "*ôbilles* et "*oubilles*; "*ôlet* et "*oulet*⁸; "*poiller* et "*pouiller*; *roge*, *rôge* et *rouge*; "*rot* (ros de tisserand) et "*rout*; "*vroiller* et "*vrouiller*; *Bôpard* (patr.) et *Boupard*; plus un certain nombre des

¹ Voir au § 70 quelques formes dans lesquelles *eau* paraît s'être changé en *on* dans les Mauges.

² « De code en code, de *genoye* (genoil) en *genoye*: les codes en salgnient, les *genoyes* en écorchaient » (*Glos. A.* 1. 214, au mot *code*).

³ Il se peut que "*bouée* et, plus bas, "*Voue*, soient simplement des prononciations de *moie*, *Voie*. Voir le § 65.

⁴ A vrai dire, j'incline plutôt à lire *Voûe*, prononciation monosyllabique, avec cet *e* bref du § 19 que ne traduit pas exactement l'accent français.

⁵ Par extension de sens, le nom s'est fixé à la couche de terre glaise qui recouvrait le sol dans l'intérieur des fermes et des maisons pauvres. Le *Glos. A.* le dérive de *corroyer*; je le croirais plutôt pour *conroi*, aménagement.

⁶ De même, la Moncellière, à Chaudron; l'État-Major a noté la *Mousselière*. Entre Seiches et Tiercé, Montreuil-sur-Loir; la prononciation populaire dit *Moutreuil*, et cette forme est consacrée par *Moutereou* 1273, à Montreuil-Bellay, *Couvent* est venu par la même chemin de *convent*. Voir le § III.

⁷ Les deux mots ont le même sens: os sur lequel il reste à ronger.

⁸ "*Ol*, il, cela, semble une forme de l'a. f. *el*, singulier neutre employé comme sujet, issu de *ille* tonique. "*Ol* et "*ou* s'emploient indifféremment devant un verbe impersonnel commençant par une voyelle. Lorsque le verbe commence par une consonne, *l* final s'amuit. Cet usage correspond à l'usage de *el* ancien français (Brunot, *Histoire*, 1, 189). — On trouve dans les poésies patoises du XVI^e siècle ces deux formes usitées comme sujets masculins singuliers. Ainsi, dans l'étude de Chardon précédant les *Noëts* de Maître Mitou, p. 65, un noël du commencement du XVI^e siècle: « Nous avons le jour de nau, / Je crois qu'en toute l'année, / ou n'en est guère d'itau ». Et dans Mitou lui-même, « M'arme! *ol* est tout

mots déjà cités tant à ce paragraphe qu'au précédent, etc., etc..

Dans la plupart des mots rangés ici en catégories, le son se montre mal caractérisé, variant de *o* ouvert à *ou* en nuances multiples et presque insaisissables. Un autre chercheur donnerait avec *ou* ce qui m'a semblé prononcé comme un *ô* qu'il ne faudrait pas s'en étonner, tant la confusion reste compliquée et le désordre inimaginable;

11° *o* persistant: *botte, colonne, doré, école, folle, "goder, loti, motte, noter, poste, Rome, soc, tonneau, vorace, etc., etc., — "ayoter, "bergosse, "bodeau, "brochètte, "coti'r), "dor, "écobus, "éstoper, "fèrtauder, "gogue, "jacole, "loce, "morçaillon, "ponoire, "rogne, "soguer, "tôper, "vent-vole, etc., etc.;*

12° *o* persistant: *amourâcher, boulanger, couturière, doublure, foulard, houx, loup-garou, mourir, nourrir, poulie, roupie, tour, etc.; — "acoucer, "bousine, "courtin, "dèribouler, "fouger, "goule, "Jles-Choubroutes, "loûrie, "marcou, "nourrin, "ouche, "pousot, "riboule, "ripouille, "soumicher, "touser, etc., etc..*

13° Enfin, dans les mots formés de deux syllabes renfermant chacune *ou*, les deux *ou* sonnent parfois semblables: *"chouchou, coucou, "loulou, moumoute, "poupousse, toutou, "toutouter, etc..* Parfois le premier *ou* se change en *o*: *cocou, lolou, etc.;* et il arrive même que cet *o* s'affaiblisse en *è*: *kècou, lèlou, etc..*

Il est, je l'ai dit déjà au § 29, des cas d'amuissement de *ou*, et, aux mots cités, j'ajouterai: *"kèrtoire; a. f. couvertoir¹; t't à l'heure, tout à l'heure; vous devant voyelle (v'êtes, vous êtes); — Maucourray 1551, à Andrezé, aujourd'hui Mocrat. De même courceray (= courrouceray), est dans le Mistère du Vieil Testament. Il existe aussi, je l'ai dit également, des cas de métathèse, après affaiblissement de*

nu» (34° n., 3° c.). «*Ou l'estoit fait dou corps comme de cyre*» (31° n., 3° c.). (C'est par une erreur d'édition ou d'impression que, dans ce dernier exemple, *l* a été détaché de *ou*). — Jamais, dans les Mauges, de nos jours, *ol* et *oul* ne sont employés pour remplacer une personne ou une chose. — La forme régime neutre singulier, aussi en cours chez nous, est *"ôs* (pour *ols*), ou *"oas*, dont l'*s* tombe également devant une consonne, et qui semble provenir de *illos* (a. f. *els* et *eus*, pic. *aus*). Je le trouve dans Chrétien de Troye: «*Biaus sire, ou pansez vos*» (*Erec*, v° 2845).

¹ La forme *"courtoire* existe à côté. — L'ancien français était masculin: «*Le couvertoir a loinz gité*» (dans *Parténopéus de Blois*, v° 31 du fragment reproduit dans la *Chrest. C.*).

ou en *e*. De plus, la métathèse s'opère parfois en conservant *ou*, parfois aussi en le transformant en *o* alors qu'il n'existe pas de métathèses *or* < *ro*: *courpière* et *côrpière*, *croupière*; *courpion* et *côrpion*, *croupion*; la *Courpauldière*, à Chalonnes, qui fut la *Croupauldière* en 1492; *gourmèler*, *grommèler*; *pourlonger*, *prolonger*; *pourmener*¹, *promener*; *rebourser*², *rebrousser*; et par l'interversion contraire: *jagrôgner* et *jagrôner*, *jargonner*; *trôgner*, *tourner*.

§ 57, — o pour a, pour an.

Le § 2 a cité un proverbe où un *â* se ferme assez pour assonner avec un *o*. Sur les confins du Poitou, on va encore plus loin; pour rimer tout à fait, l'*a* se transforme en *o*. Ainsi dans la berceuse que je transcris du *Glos. N.*: « Tu t'endors, barbotel / tu tomberas dans le feu; / tu brûleras ta *potte* (patte) / et tes petits yeux bleus ».

Nous rencontrons de même dans le vocabulaire mauge plus d'un mot dont l'*a* ou l'*au*, à force de s'allonger, a finalement abouti au son de l'*o*: "*bromer*, *brâmer*"; "*chou-bouroche*, *bourrache* (l. *borago*); "*cosaquin*, *casquin* (peut-être par étymologie populaire empruntée à *cosaque*); "*dégauchir*, a. f. *guenchir*³; "*échôsse*, *échasse*"; "*entomer*⁴, *entamer*"; *former*, de *farmer* (= *fermer*, § 12); "*gobier*, à Saumur *gapièr*⁵; "*gèromium*, *gècanium*"; "*lagosser*, *lavasser*; *momam*, *maman*, et *popa*, *papa*"; "*ormoire*⁶, *armoïre*"; "*phormacerie*, *pharmacie*"; "*po-dure*⁷ = *pâs-dure*; "*rabistoquer*, a. f. *taconer*⁸ etc..

¹ Il est dans Rabelais et dans l'ancien français avec un sens légèrement différent.

² *Rebourser* est ancien français.

³ *Dégauchir*, voler, subtiliser; *guenchir*, tourner, détourner (au sens propre).

⁴ Il est dans Rabelais: « ... de quelle prudence il l'entomme » (L. I, Prologue). — et aussi le frère Jean des *Entommeures*.

⁵ *Gobier*, balles des céréales après le battage; *gapiers*, même sens. Le *Glos. A.* l'identifie à un *boguer* qu'il dérive de *bogue*. C'est une altération du mot *gapièr*, lequel est visiblement pour *gaspaièr* (tas de *gaspailles*); a. f. *gaspailles*, débris de battage.

⁶ Je cède au plaisir de consigner ici l'étymologie dont l'affublait Balzac: « ... les opinions du bourgeois de Paris qui ... soutient que l'on doit dire *ormoire*, parce que les femmes seraient dans ces meubles leur *or* et leurs robes autrefois presque toujours en *moïre*, et que l'on a dit par corruption *armoïre* » (*César Brotteau*, X, 221).

⁷ Turbulent, qui ne *dure* pas. "*Durer*, rester tranquille.

⁸ Ils ont tous les deux le même sens: rapiécer.

L'o qui se forme ainsi par corruption ne s'entend pas unanimement dans toutes les Mauges. Le *Glos. N.* note "noguièr, à Montjean, un mot que je recueille "nâyer¹ à Beaupréau. Comparer également "caraillâs au Longeron et "coroyon à Beaupréau.

D'identiques confusions se retrouvent dans la graphie des noms des lieux dits, aux archives, pour plus d'une localité angevine. Je les indique ici, d'après Célestin Port: dans les Mauges, *Nâte-Mort*, nom, à Beaupréau, d'un ruisseau qui s'appelle réellement Haute-Mare (*hâwte-mâre*, § 9; la *Mamenottière*, village de la Chapelle-Saint-Florent, la *Momelottière* dans un texte de 1644; — en Anjou, *Mocrasse*, closierie du Breuil, *Moucrosse* à la carte de Cassini et *Mocrosse* à l'État-major; *Ramefort*, hameau de Blou (*Ramus fortis* 1070-1080, *Romefort* 1190-1195, aujourd'hui vulgairement *Romefort*; *Coq-en-Pot*, « une petite isle appelée Coq-en-Pot sise près la porte marinière » 1639, à Châteauneuf-sur-Sarthe, évidemment pour *Coq-en-Pâte*, la locution est assez répandue².

En français, semblablement, divers mots ont corrompu l'a en o: *dommage*, autrefois *damage* (l. *damn(um)aticum*)³; *épouvanter*, pour *espaventer* (l. *ex-pavent(em)are*); *omelette* pour *amelette* (chez nous toujours "amelette d'œufs, afin que l'image persiste⁴); *orteil*, du l. *articulum*⁵.

§ 58, — o. pour e.

La théorie de Littré sur l'affaiblissement de o en e (§ 28) est-elle bien justifiée? Y a-t-il bien affaiblissement? N'y a-t-il pas plutôt

¹ "Nâyer, têter. Le *Glos. A.* rattache "noguter à "noge, jeune bête bovine; mais "noge est pour *anoje*, esp. *añojo*, veau d'un an. Voir l'étymologie au § 92.

² A moins qu'il ne s'agisse d'un calembour; mais encore faudrait-il admettre une quasi-identité de prononciation entre *pot* et *pâte*. — Cependant, le même jeu de mots se trouve dans Rabelais: « Seulement ay a vous advertir que la vis des pastés en *paste*, chose assez rare, et les pastés en *paste* estoient pastés en *pot* » (L. V, ch. XXIII).

³ « Et si aucun estoit trove en celui bois felsant *damage*, is ne porroient demander leur *damage*... » (Chartes angevines, X).

⁴ "Amelette d'œufs, c'est-à-dire lamelle ou lamelette d'œufs, feuillet d'œufs. — « ... et estoient alliés comme une hometaicre d'œufz » (Rabelais, L. IV, ch. IX).

⁵ « On a rapporté à une contamination celtique le passage de a à o dans *orteil* » (Brunot, *Histoire*, I, 54, n^o 2). Le mot celtique était *ordag*.

confusion? Ce qui est certain, c'est que, dans les Maugēs, nous employons autant *o* pour *e* que *e* pour *o*. En voici quelques uns des nombreux témoignages: *armona*, = "*armēna*"; *corté* et "*kérté*" (= *crété*); "*dagoter*, a. f. *daqueter*"; *forieux* et "*fèrieux*¹"; à l'*imporvu*, à l'*imprévu*; *motiver* et "*mètiver*"; *porgaler*, *pourgaler* et "*pèrgaler*²"; *procaution*, *précaution*; *profet*, *préfet*; *quatorpè(d)* et "*quatèrpè(d)*³"; *rinot* et "*rinet*⁴"; *sôguigner* et "*sèguiner*⁵"; "*tomberolée*⁶, a. f. *tomberelee*"; *vorder* et "*vèrder*"; *vormine* et "*vèrmine* (reptile); *Zona*, *Zénaïde*, etc..

§ 59, — *o* pour *u*.

La permutation n'est pas rare entre les voyelles *o* et *u*. Je note les mots les plus usuels: "*coreux d'aboëilles*, celui qui cure les ruches; *dorer* (locution "*faut bin la dorer*), *durer*; *groger*⁷, *gruger* (moudre); *jôpitrer* et "*jupitrer*"; *monition*, *munitio*n; "*nocial*, *nuptial*⁸; "*rôner*, a. f. *runer*, etc..

Ne serait-il pas pédant de vouloir chercher là une arrière-résistance aux prononciations évoluées et de rappeler certaines graphies anglo-normandes⁹ du XII^e siècle donnant *u*: *o* (*dore*: *dure*, *Mistère d'Adam*, v^s 319; *criator*: *dur*, *ibid.*, 230)? Ne s'agit-il pas plutôt d'un simple glissement de son, survenu peut-être en passant par *eu*? Je n'ai cependant trouvé aucun doublet en *eu* des mots ci-dessus, ce qui affaiblit cette hypothèse et qui porterait à croire à l'origine ancienne de la corruption.

¹ Gros, bien venu, qui profite. Le *Glos. A.* le rattache à *furieux*; pourquoi ne serait-ce pas, avec extension de sens, l'a. f. *ferieux*, plaisant, agréable?

² Et aussi "*pringaler*, § 50.

³ Nom local du triton (*moÿe cristata*).

⁴ Dernier né de la famille.

⁵ Couper en déchirant, on dit aussi "*sarcillonner*". *Senard*, "*sèguinard*, mauvais couteau; "*segu'in*, "*x'in*, même sens, et aussi corroyeur. Tous issus du l. *secare*, *seyer* (couper). Le *gul* s'entend comme *y*, *li*.

⁶ Influence de *tombereau*.

⁷ Cf. *Grogelain*, nom d'un fleudit à Andrezé.

⁸ Le sens n'est pas absolument identique: "*nocial*, toilette de noce. C'est une forme sud-occidentale du *nociel* recueilli au Godefroy.

⁹ En anglo-normand, il convient de rappeler qu'un important élément angevin s'est superposé, au XII^e siècle, au normano-picard importé auparavant.

§ 60, — ou pour e.

Non seulement l'e se renforce en o, comme l'a prouvé le § 58, ce qu'aiderait à admettre la sonorité de la voyelle empiétante, mais il se transforme aussi en ou et le chemin à parcourir entre les deux sons rend la corruption inexplicable.

D'ailleurs, il faut se hâter de le remarquer, les mots atteints sont peu nombreux: la *Foulonnière*, à la Chapelle-du-Genêt, la *Phelonnière* 1540; "poupie, pépie; "poupin¹, pépin; la *Poupinière*, à Chaudron, *Pepinière* 1458; "rousine, résine, et ses composés "rousinard, "rousillarde, "rousiñier, "rousiner; "sourieux, sérieux; "tourbentine², térébenthine; *Tourmentine*³, Trémentines (commune de la Vendée angevine), etc..

§ 61, — ou pour eu.

Le § 34 nous'a donné un certain nombre de mots dans lesquels ou français se transforme en eu, présumablement en passant par o.

Dans d'autres mots, c'est le phénomène inverse qui se produit: "coue, queue, a. f. *coe*; "fouger⁴, qui correspond par le sens à l'a. f. *feuge* (Godefroy), l. *fodicare*; "fouille, feuille, et les composés "fouillarde, "fouillu⁵, "effouiller, l. *folia*; "goule, gueule, et ses composés "goulard, "goulèyant, "gouler, "gouline, a. f. *gole*; "itou, a. f. *itel*; "langeou, a. f. *langeul*; "lignou, ligneul, a. f. *lignoel*: "noud⁶, nœud,

¹ On emploie plus souvent "pineau < p'pineau (= pépineau).

² Mais térébenthine est la forme savante. Dans l'ancien français, *Dict.* de Godefroy, on trouve déjà *tormentine*.

³ *Trementinis* 12^e s., *Tormentinis* 1418, *tourmentines* 16^e-17^e s.. Il faut aussi remarquer qu'ici la diphthongue nasale en se prononce comme an et non comme in (§ 14).

⁴ La taupe *fouge*, le cochon *fouge*. "Fouge-merde, nom des *boustiers*.

⁵ Dans un Noël angevin du XVI^e siècle, ms. 24407, Bibliothèque nationale, 10^e c.: «Tour droit par le Chesne *fouillu* / s'en va passer à Chault-Tourteau». Chautourteau, village, commune de Bouchemaine; le Chêne feuillu se trouvait non loin, vraisemblablement dans ce qui avait été au XIV^e siècle «les bois dou *Fouylloux*» et dont une partie subsiste encore autour du hameau de ce nom.

⁶ Brunot signale *nouds* en rime avec *genoulx* dans Cl. Marot, donne d'autres exemples et dit que des rimes pareilles se retrouvent jusque chez Ronsard et chez Passerat. «Cela s'explique peut-être par la nature de ou et par celle de eu très fermé» (*Histoire*, II, 266).

l. *nodum*; *Pèrioulè* (= *prioulé*¹), *prieuré*, a. f. *priorée*; "*piou*, *pieu*²; "*pou*, a. f. *paour*³, *peur*, et "*pouroux*, *peuteurs*; "*pouple*, *peuplier*, a. f. *peuple*, l. *populum*; "*rouiller*, a. f. *rœiller*; enfin des personnes de verbes comme *pout*, *peut*, et *pouvent*, de *pouvoir*, *mouvent*⁴, de *mouvoir*, *voulent*, de *vouloir*⁵, qui se sont conservées et coopèrent à conjuguer ces verbes, irréguliers en français, d'une façon à peu près régulière dans les Mauges.

Les linguistes ont expliqué ce phénomène: o tonique ouvert et libre est, dans le latin de la Gaule, d'abord devenu long, s'est ensuite dédoublé en oo, et le premier o s'est transformé en u dans le roman; au XI^e siècle, le second o a glissé au son e; au XII^e, ue a pris le son de eu ouvert qu'il a encore dans *cœur*, *bœuf*, *preuve*: *foliam*, *foille*, *fuille*, *fueille*, *feuille*; *populum*, *poop(u)le*, *puople*, *pueple*, *peuple*, etc.. Mais dans les parlers du Sud-Ouest, cet o ne se diphtongue pas: *foliam* > *foille*, *populum* > *pople*, etc.. L'o suit ensuite l'évolution commune et se confond avec cu (§ 56).

Fallot, dans ses *Recherches*, considère la forme en ou de eu français comme l'un des traits caractéristiques de l'ancien dialecte bourguignon. Le parler angevin ancien fournit des exemples d'un identique traitement. Ainsi, dans les Chartes angevines en langue vulgaire du XIII^e siècle, trouvons-nous: *ayou* (3^e), aïeul, du l. *aviculum*; *fiou* (17^e, 19^e), fief, du bas-l. *feodum*; *lou*⁶ (5^e, 12^e, 14^e), et *leou* (15^e), lieu, du l. *locum*; *lour* (4^e), leur, du l. *(il)lorum*; *mounier* (19^e), meunier, du l. *molinarium*; *nouf* (12^e), neuf, du l. *novem*. Deux de ces chartes tirent un intérêt particulier de ce qu'elles constituent le même acte, transcrit le même jour (28 avril 1270) en double exemplaire. L'une (13^e) écrit *leu* où l'autre écrit *lou* (14^e).

¹ Cf. § 26 pour la forme *pèrioulé*. — « On prononce encore et les anciens textes écrivent souvent le *Prieulé*, la *Prioulée* » (Port, *Dictionnaire*, III, 188).

² Au sens de lit, seulement, donc importation et corruption récentes.

³ Cf. § 84 pour la réduction des hiatus et § 115 pour l'r apocope.

⁴ Au singulier, également, *je mouve*, etc..

⁵ La langue a longtemps hésité devant l'analogie du radical. « On trouve dans le même texte, à côté de *peuent*, *povent*... De même *volt*... *voult* » (Brunot, *Histoire*, I, 443).

⁶ De même *lous* (lieux) et *fous*, dans la traduction en tourangeau-manceau du *Lapidaire* de Marbode (XII^e siècle), poème de *Celidonio*, v^o 68: « Vis chlarbuns prent u est li fous / sis establist par quatre lous ».

Dans la 13^e, *enseurquetot*, *ceus*, *priours*; dans la 14^e, *ensorquetot*, *ceous*, *prior*. De même, *fiou* de la 17^e est *fei* dans la 11^e; *lour* de la 4^e est *lor* dans les autres; *nouf* de la 12^e a dans la 19^e *nuef*, son avatar régulièrement évolué. La forme française prédominait, la forme dialectale se maintenait à côté, toutes deux d'ailleurs voisines de son au point de se confondre.

Presque tous les mots en *-ou* des Mauges, pour *-eu* français, sont des vestiges de l'*o* du Sud-Ouest.

§ 62, — *oux* pour *eux*.

1^o Une partie des mots qui se terminent en français par *-eux*, voient cet *eux* changé en *oux* dans la prononciation mauge, et leur féminin est en *-ouse*: "*arguègnoux*, *rechigneux*; *bayoux*, *baveux*; *boétoux*, *boiteux*, qui a donné "*boétouser*"; "*chachioux*, *chassieux*; "*crassoux*, *crasseux* (avare); *fâchoux*, *fâcheux*; *friloux*, *frileux*; *galoux*¹, *galeux*; *gréssoux*, *graisseux*; *poéssoux*, *péchoux*, *poisseux*; *pouilloux*, *pouilleux*; *teïgnoux*, *teigneux*; *têrroux*², *terreux*, etc..

Des mots dialectaux ont été conformés sur le même type: "*aduboux*, "*agouttoux*, "*bèrguilloux* (= *breñilloux*), "*cassoux*, "*évoux* et "*évassoux*³, "*gealoux*, "*gnâgnoux*⁴, "*guènoux*, "*mâcroux*, "*nigeassoux*, "*poquerassoux*, "*souanoux*, "*tabatoux*⁵, "*vrिमoux* (= *venimeux*), etc., et même "*richoux*, "*sangloux*.

Le *Glos. N.*⁶ observe que « ce suffixe, *oux*, est toujours signe de mépris » (I, 245, au mot *crassoux*). Peut-être y a-t-il lieu de remarquer qu'un grand nombre des adjectifs en *-eux* du français sont également qualificatifs de défauts ou de maladies. Mais il ne me

¹ Il est dans Rabelais: *gualous*; chez nous, plutôt "*grâlox*", avec un *r* épenthétique, synonyme de "*crassoux*, avare.

² Locution "*avoé le cil tērroux*", se dit d'une fille à marier dont les parents possèdent des terres.

³ Angier a *ævoux*.

⁴ De l'a. f. *laignier*, geindre, et par assimilation de la première syllabe à la seconde. "*Gnâgnoux*, lambin, geignard; il a donné "*gnâgnouser*."

⁵ "*Mouchoët tabatoux*, mouchoir de priseur, grand mouchoir de couleur.

⁶ Conformant son opinion sur celle de L. Sudre, *Grammaire historique de la Langue française*, § 129, p. 83.

semble pas que *oux* soit péjoratif autrement que *eux*, ni que *osus* latin. Il est certain, en effet, que nous sommes en présence du type d'adjectif latin en *-osus* (*religiosus*) qui, après avoir pullulé dans le latin vulgaire, a abouti en ancien français à des formes en *-os* (*desirrose, goiose, anguissosse, corocose*, dans le *Saint Alexis*, XCII, puis en *-ous* (*costous, chacious, misericordious*, dans le *Frère Angier*¹). La langue d'oc tout entière a conservé *-os* et surtout *-ous* qui se prolonge aussi en Lorraine et en Comté, partiellement en Bretagne, en Normandie, en Berry, et dans le Poitou, dans les Mauges autant que dans le Midi.

Religios apparaît dans les Chartres angevines du XIII^e siècle publiées par P. Marchegay (10^e, 26^e, 29^e), après *religios* (2^e). Et Marie de France, dans la fable « *d'un corbel* » : « Cest essample est des orgueilleus / qui si sont fier et corageous ». Plus tard, un Noël de Mitou, le 23^e, 7^e c., nous dit : « Oul y en vint de Saint-Genoulx, / et d'autres de Saint-Jehan des Choulx, / et cinq ou six vilains tignoulx, / qui estoient de Saint-Cyre ». De même, un autre Noël de la fin du XVI^e siècle (Bibliothèque Nationale, f^o fr., ms. 24407) cité par Charodon dans sa préface aux *Noëls* de Samson Bedouin, 7^e c. : « Les pastouroux de Saint-Germain / s'en vindrent au devant de nous, / dont l'un tiroit de l'espervaing / car il avoit le cul galoux ». Ainsi, le Bas-Anjou parle au XX^e siècle comme on parlait au XVI^e, comme on avait commencé à prononcer dès le XIII^e.

2^o Une partie des mots qui se terminent en *eur* dans la langue française et qui ont perdu l'*r* final vers le XVI^e siècle (§ 36) : *laboureur, laboureux*, ont également transformé cet *eux* en *oux* dans les Mauges. Ce sont des mots dont le type sonnait en *-or*² dans l'ancien français, en *-or* et en *-our* dans les parlers de l'Ouest : *entrecessor, enterpretour, exsecutor, seiour*, etc., dans Angier ; *successors* (10^e, 11^e), *successours* (7^e), *prior* (14^e, 23^e), *priours* (13^e), *prioul* (21^e) dans les Chartres angevines du XIII^e siècle. — « Ol y a de bons railloux / qui se moquent de nos maux », dans un Noël du XV^e siècle

¹ En Anjou, le même nom de lieu, en 1760, fournit les formes *Noereux, Noeraux, Noerous*, actuellement Noirieux, en Jarzé.

² C'est au XV^e siècle que *-or* s'est changé en *-eur* dans les graphies françaises.

[cité par Chardon, introduction aux *Noëls* de Maître Mitou, p. 63].

Parmi les mots français atteints par ce phénomène et les mots dialectaux formés sur le même type, je relève notamment, après *labouroux*¹ cité plus haut : "*bisoux*, baiseur ; *brâilloux*, brailleur ; *cardoux*, cardeur ; "*cousoux*², = couseur ; *faisoux*³, faiseur ; "*gabeloux*⁴, employé d'octroi (de gabelle) ; "*glênoux*, glaneur ; "*jâilloux*, qui existe à côté de "*jâilleur* ; "*lichoux*⁵, lécheur ; *lisoux*⁶, liseur ; *noçoux*⁷, noceur ; "*n'ousoux*, = n'oseur ; "*pâtoux* (= *pastour*)⁸, pasteur ; *prisoux*, priseur ; "*ragassoux*, rageur ; "*tâtoux*, tâteur ; *têtoux*, = teteur ; *trichoux*⁹, tricheur ; "*vengeoux*, vengeur (vindicatif) ; "*vèzoux*¹⁰, joueur de vèze, etc., etc..

La plupart de ces mots ont chez nous des doublets en *-eux*, et l'on pourrait, je crois, affirmer que tous les mots à finale en *-eur* peuvent s'entendre prononcer en *-oux*, comme ceux en *-eux*.

§ 63, — ou pour u.

Les sons *ou* et *u*, de la langue française au parler mauge, font entre eux quelques échanges : "*bèlouèter* et "*bèluèter* ; "*crousille*¹¹, a. f. *cru(i)sille* ; *moufle*, *mutle* ; *rouine*, *ruïne* et *rouiner* ; "*soucèyer*

¹ Voir dans le *Glos. A.*, II, 417, la chanson populaire de la Fille du Labouroux : « C'était la fill' d'un labouroux, / l'on dit qu'alle est tant belle. / On dit qu'alle a tant d'amouroux. » Le suffixe en *-oux*, là du moins, ne semble pas péjoratif.

² *Couseor*, couturier, au Godefroy. Le "*cousoux* des Muges est le petit tailleur qui va travailler en journée à domicile.

³ Cf. Godefroy, *faiseor*.

⁴ *Gabeleux*, au Godefroy.

⁵ "*Lichoux*, gourmand, ivrogne. *Lecheor*, en ancien français, même sens (Constans, glossaire de la *Chrestomathie*, et Godefroy, *Dictionnaire*).

⁶ Dans Godefroy, *ltseor*.

⁷ *Noceeur*, déjà, au Godefroy.

⁸ C'est le latin même, *pastor*.

⁹ *Tricheor* (Constans, Godefroy).

¹⁰ *Veseur*, en ancien français (Godefroy) ; *vezour*, encore, en Vendée maraîchine (Auguste Barrau, *Chevalier le Vezour*).

¹¹ *Crousille*, coquille. On prononce également *crozille* et *crèsille*. — A Selches (arrondissement de Baugé), *Crozilla* 1147, *Crousille* 1615, la *Coquille* 18° s. à nos jours, noms successifs d'un lieu dit dépendant du Verger et dont l'appellation, antérieure aux constructions des Rohan, commente sans les expliquer les nombreuses coquilles retrouvées sur les anciennes sculptures du château.

à Beaupréau et "sucèyer¹ à Montjean; *sourdent*, *surdent*; *sourveille*, *surveille*, et plusieurs autres mots composés avec le même préfixe²; *touffeau*, *tuffeau*; "*tcuïtouter* (souffler dans un instrument à vent), a. f. *tuter* (jouer d'un instrument); "*troubleau* et "*trubleau*, etc., et dans les noms de lieux: la *Jouberderie* (Cassini), au Puset-Doré, la *Juberderie* (État-major); *Molin Turpin* 1489, à Sainte-Christine, *Tourpin* 1525; plus loin des Mauges, Nuaillé, *Nouaillé*³ « suivant la prononciation encore populaire », dit Célestin Port; la *Pochouaye* 1464, « alias *Pochuaye*⁴ », à Saint-Clément-de-la-Place.

§ 64. — o pour oi.

C'est au XVI^e siècle, en français, que, dans les mots où *oi* était suivi de voyelle, le son de l'*o* s'est décidément marié au son de l'*i*: *mo-ien* > *moi-yen*, *vo-iage* > *voi-yage*, etc.. Au XVII^e siècle, la réduction était achevée, non pourtant sans qu'il survécût des habitudes de la forme proscrite, car le *Dict. de l'Ac.* de 1778 observe encore que « c'est mal à propos que quelques Auteurs et Imprimeurs écrivent *citôien*, *moïen*, etc., avec un *ï* tréma ».

La prononciation abandonnée subsiste dans le pays des Mauges: "*coro-yon*, "*co-yer*, "*èmo-yance*, "*forno-yon*, "*vo-yètte* (= *vo(i)d'ette*)⁵, *vo-y'e*-vous (voyez-vous, § 22), "*vo-yon*, etc.; la *Malnoyère*, à Trémontines, le Recrutement écrit *Malnodière*, ce qui est équivalent en prononciation⁶.

¹ Du l. *succedere*, réussir. En roman, *c* devant *c* a disparu: *buccam* > *boche*; *d* intervocalique tombe, *sedere* > *seoir*. Le *yod* intervocalique est ensuite intervenu (§ 81).

² La préposition *sour* (plus que) a servi en ancien français à la composition de nombreux vocables qui, s'ils étaient restés dans la langue, auraient sans doute été refaits avec la préposition *sur*, qui l'a remplacée.

³ *Nuaille* au XIII^e siècle (Grand-Gauthier, p. 68).

⁴ Aujourd'hui la Pochale.

⁵ "*Doyètte*, vaisseau à long manche dont on se sert pour vider sur le linge la lessive qui s'est écoulée dans la "*poêlètte*. Le *N. Lar.* donne *voyette* et le rattache à un verbe *voyer*, faire écouler, qu'il dérive de *vote* (*via*). Comme c'est avec la "*voyètte* que l'on "*voïde* le "*lèssif*, je crois plutôt que *vôter* se rattache à *voldier* (> "*volder*), après la contraction de *d* illiquide, de même que, dans *Godefroy*, *vuiet* se trouve à côté de *vuidier* (> *vuidet*).

⁶ *Di* (*d+i*) = *y*, voir le § 90.

Les compositions en *-oïl* ont le même sort: "*bondro-ille*¹, *geno-il*, "*no-illes*², "*pèno-ille*, etc..

Parfois *-oy*, même dans cette position, aboutit à *-ey*, voir le § 42; et parfois cet *-ey* aboutit lui-même à *-e*, puis l'hiatus se réduit, laissant dès lors la place à la voyelle qui suit: *moyeu* > "*meu*³. Ou encore, sans que l'*o* se transforme, le *y* s'amuit: a. f. *roiere* > "*roère*, **voier* (= a. f. d. *vuier*, Godefroy) a pour dérivé "*voée*⁴. Cette élimination du *y* n'est pas particulière au parler mauge; dès le moyen français, on voit *ouent* à côté de *oyent* dans les *Sermons* d'Olivier Maillard.

Devant consonne, il arrive aussi fréquemment que *oi* perde son *i*⁵ et se réduise à *o* ouvert dans la prononciation mauge: "*bouroche*, a. f. *bourroiche*⁶; *cho-* et "*chouseau*, a. f. *coisel*, et "*achoseler*; "*coï'r*, a. f. *coïtir*; *demoselle*, *demoiselle*; *moïié*, *moitié*; *nosette*, *noisette*; "*nosille*⁷, a. f. *noisille*, et "*nosillier*; *pognée*, *poignée*, et *empogner*, *pognei*; *poitrine*, *poitrine*, et *potrinaire*; "*pôtrigner*⁸, a. f. *poitriner*;

¹ Prune de "*bondroille*; le mot semble synonyme d'*abondance*. Peut-être d'un **bondoyer*, fréquentatif de *bonder*, abonder, avec un *r* épenthétique (§ 117), si commun quand il s'agit de rendre le terme plus expressif.

² Nodosités sur le tronc et spécialement sur la tête des arbres têtards, peut-être une forme féminine corrompue, comme **nodille*.

³ Pareillement, dans d'autres régions de l'Anjou: *Mayenne* > *Maine* (§ 22), *cloyon* > *clon*, *ployon* > *plon*.

⁴ La graphie est coutumièrement *rouère*, *vouée*, bien que l'*u* intercalé semble superfétatoire, la prononciation restant constamment monosyllabique.

⁵ Comme *-at*, § 5, et *-ui*, § 77.

⁶ Au *N. Lar.*, les formes *bourache* et *bourroiche*. C'est par un effet de l'accent qu'un mot comme ce dernier a perdu le son de l'*o* en français pour devenir *bourriche*, tandis qu'en dialecte il perdait, au contraire, le son de l'*i* pour garder seulement celui de l'*o* et aboutir à "*bouroche*.

⁷ Également *noustille* (§ 56) et *nésille* (§ 42). On dit aussi, par un rapprochement de mots cher à la gouaillerie populaire: "*charcher noustille*, chercher noise, et dans le proverbe: «Année de filles, année de *nosilles*», il est fort probable que ce soit la prévision de ces noises qui vienne en cause par une idée de critique des femmes.

⁸ "*Pôtrigner* et "*poêtrigner*, manier longuement et salement un objet, dans le parler des Mauges. — «Mais quant à mes filles qui cy sont, je leur deffens le baisier, le *poitriner*, et tels manieres d'esbatement» (Chevalier de la Tour Landry, *Livre pour l'enseignement de ses filles*, CXXIV). Godefroy recueille *poitriner* et traduit par «manier la poitrine», ce qui, en l'espèce, semble un sens imaginaire. Ce faisant, Godefroy ramène *poitriner* à *poitrine*. De le rattacherait plus volontiers à *pêtrin*: *poêtriner* = *pêtrin* (cf. § 63, pour l'intercalation possible de *o*).

*volâ*¹, *voilà*; *vor*, *voir*, etc.. Il advient que l'o ainsi détaché de l'i se transforme en â § 6).

Les noms de lieux attestent la fréquence du phénomène: la *Boisgatrie* 1652, à Montjean, aujourd'hui *Bogâtrie*; la *Boitière* 16-18^e s., à Melay, aujourd'hui *Botière*; *Buffeaumoine*, à Saint-Léger, noté par Cassini *Bufaumone*; la *Girouysiere* 1540, à Bouzillé, que Cassini entendra, trois siècles plus tard, *Girousière*; la *Poilevrière* 1540, en Chalonnaise, devenue *Paulevrière*; la *Poitevineière*, populairement la *Podviñière*², etc.. C'est en conséquence de ce phénomène que Jean Roux, chirurgien du maréchal de Brézé à Milly [XVII^e siècle], signe — de son surnom — tantôt *Oysonville* et tantôt *Auzonville*³.

Il resterait beaucoup à dire sur cette prononciation. On s'explique, en lui confrontant certains vieux noms de lieux angevins, que la *Poyza* de 1040-1055 soit *Puzia* 1060-1080 sur un autre cartulaire et qu'encore au XIII^e siècle alternent *Poysa*, la *Poueze* et *Puzeia*; que *Noellet* soit indiqué, au pouillé de 1783, « *Noslet ou Noislet* »; que *Loirra* 1050 à 1260 (Louerre) ait connu des graphies *Lorria* et *Lorra* pendant la même époque, selon que le scribe enregistrait simplement une prononciation populaire ou la forme officielle.

Mais ce qui déconcerte et désoriente pourtant un peu, c'est que des mots comme *coisel* puissent perdre leur *i* et aboutir à "*chouseau*", alors que d'autres, comme *groseille*, en assimilent un et deviennent "*groèselle* ou "*guèrèselle*, ainsi qu'on le verra au § ci-après.

§ 65, — *oe* pour *oi*, — pour *e*, pour *o*; phénomènes analogues: le parler à la grande goulée.

1^o On sait que notre *oi* français procède de deux formations différentes: a) Dès les premiers textes, *o* fermé, provenant d'*o* long ou d'*u* bref latin, sous l'influence d'un *yod*, devient *oi*: *voce*m >

¹ Les formes *velâ* et *v'là* existent aussi, § 42.

² *Potevineière* dans Port.

³ Aux Cerqueux-de-Maulévrier, *Ozilliere* 1370, *Ouzeliere* 1410, aujourd'hui l'Oisellerte. Rabelais écrit *ozillons* (L. 1, ch. XI), petits oiseaux.

vois (voix), *crucem* > *crois* (croix). Il en est de même de *au* + *y*: *nauseam* > *nausia* > *noise*. — *b*) Au XII^e siècle, *ei* provient de *e* fermé latin + *y*, de *i* latin affaibli en *e* + *y* ou du développement spontané de *e* fermé, passe à *oi*¹: *legem* > *lei* > *loi*, *fidem* > *fei* > *foi*, *tres* > *treis* > *trois*.

Cependant, dans les parlers de l'Ouest, *ei* reste *ei*, qui aboutit de bonne heure à *e*; c'est ce que nous avons vu ci-dessus, au § 42: 1. *teclum*, f. *toit*, chez nous *tet*.

Il n'a pas encore été possible de déterminer à quelle époque *oi* diphtongue commença à se contracter et à s'entendre *oe* (*we*). En Anjou, on retrouve bien, à la période des assonances, quelques graphies synchroniques tour à tour en *-ce* et en *-oi* ou *-oy* (*Loerra*, *Loyrra*, *Loirra* 1050; *Noelet* 1036-1056, *Noilet* 1070-1080; *Poyza* (la Pouèze) 1040-1055), et même de pareilles formes (*Loisra* 1221, *Loyrre* 1281; *Noieletum* 1177; *Poyza* 1205 et *Poueze* 1214) se prolongent encore aux XIII^e, XIV^e, XVI^e, et encore tard au XVIII^e siècle (*Noislet* et *Noelet* 1783). Mais, d'une part, les formes sans *i* ni *e*, également synchroniques, relevées au § précédent, donnent l'indication d'une diphtongue accentuée sur *o*; d'autre part, *i* et *y* ne semblent avoir figuré, du moins dans les formes du XI^e siècle, que comme graphies de *e*. Donc rien, en tout cela, de concluant, et rien non plus dans le *Goffridus de Boenet*³ nommé sur une charte de Saint-Nicolas d'Angers de 1095 (Lobineau, *Histoire de Bretagne*, preuves, II, 181), et dont on a voulu assimiler le nom à celui de *Boisnet*, quartier de la ville d'Angers (§ 55).

Ferdinand Brunot (*Histoire*, I, 334) parle de graphies intéressantes relevées par Metzke dans les lettres de deux duchesses de Bretagne de la deuxième moitié du XIII^e siècle (*rce*, *assavoer*, *apercoeve*) et par Guessard dans des chartes d'Oissey de 1256 à 1262 (*boais*, *moais*). A cette époque je relève: *groes*² 1239 au chartrier de l'Hôtel-Dieu d'Angers et *Croies* 1244 à celui de Chaloché, ce qui paraît bien prouver que *oi* était une graphie et *oe* la prononciation;

¹ Excepté devant une nasale ou un *l* mouillé: *plein*, *conseil*.

² *Groe*, terrain pierreux, en ancien français (Godefroy), nom de nombreux lieux dits en Anjou, *Groate* et *Grouais* 1342, aujourd'hui *Grouas* au *Dict.* de Port.

« la parroesse de la Plaene » 1250 circa ¹; *presoe*, dans la 12^e des Chartes angevines, datée de 1269; « le terrouer de la Couture », à Montreuil-Bellay, 1270; « les boes de la Croe », à Saint-Hilaire-du-Bois, 1281.

Quoi qu'il en soit, au XIII^e siècle, « il est incontestable que *oi* rime avec *ai*... L'accentuation [d'un *credo* transcrit en lettres grecques] nous montre le phonème à sa première étape de transformation, gardant l'accent sur *o* et ayant déjà changé *i* en *e* » (Brunot, *Histoire*, I, 333). Aux XIV et XV^e siècles, l'évolution se continue, « on trouve *oi* : *ai* dans des textes divers » ² (ibid., I, 406), ce qui rend plausible l'hypothèse que *oi* = *ai* dans plusieurs d'entre eux. Au XVI^e siècle, la graphie, dans les textes, donne très souvent *oi*³; les rimes de *oi* à *e* sont très nombreuses et les rimes de *oi* à *ai* ne le sont pas moins. « Quand Palsgrave nie que les mots en *oi* se prononcent par *e* (sauf *roine*, qu'il accepte), il semble bien qu'il se trompe... L'opposition des grammairiens fut générale. Guillaume des Autels, Pasquier, H. Estienne attaquèrent avec vivacité cette mignardise. Et c'est à leurs protestations sans doute que la langue dut le maintien d'une prononciation officielle *oé* qui dura longtemps encore » (ibid., II, 255).

Plus tard, quand une classification a maintenu *oi* dans certains mots et changé *oi* en *e* dans certains autres, *oi* maintenu n'en continue pas moins à s'entendre *oe*. Ainsi, dans le *Dict. de l'Ac.* de 1778, il est observé que la première syllabe de *boîte* (ustensile) est longue, tandis que la première syllabe de *boite* (boisson) est brève, soit *boête* et *boète*⁴.

Dans les Mauges et dans tout l'Anjou, la prononciation *oe* pour *oi* est affirmée par les textes comme continue jusqu'à nos jours.

¹ Dans le cartulaire de Fontevrault, qui répète identiquement cette mention en 1277.

² « Je serais tenté de croire qu'au XV^e [siècle], dans la prononciation de Paris, on entendait déjà ce même *e* que l'*Élégie juive* de 1288 (*Romania*, III, 453) atteste à Troies dès la fin du XIII^e siècle et qui va devenir usuel au XVI^e ». Cela pourtant est incertain. Villon entremêle *aine* et *oine* (Brunot, *Histoire*, I, 406).

³ Rabelais fait un jeu de mots sur cette prononciation: « Ce jourd'hui qui est le dernier et de *may* et de *moy* » (L. III, ch. XXI) donnant à penser que l'une et l'autre des deux modes s'affrontent encore.

⁴ C'est encore ainsi que les Mauges les prononcent.

Au XIV^e siècle, le Chevalier de la Tour Landry vante « les biens faiz... qui ont este son *mirouer* et exemple » (ch. LXXXI). « En 1547, Herlin Jean, écrivain du Roi René, achève le *Mirouer des Dames* » (Ménière, *Glossaire*, p. 249). Au XVI^e siècle, Mitou écrit, 28^e n., 4^e c. : « Dé est en la *mengeouere*¹ / sur du foin en in rasteau ». Les pièces d'archives abondent en graphies pour prouver la persistance de l'usage: *Boays d'Asnières* 1438, à Jallais; la *Bouessonniere* 1458, à Chaudron; la *Bouessiere* 1460; *Boays Grolau* 1471, à Cholet; le *Foeil* 1525, *Foil* 1545, *Foueil* 1748, à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde²; la *Guittelouere* 1581, à la Salle-de-Vihiers; *Bouestiray* 1607, à Saint-Philbert-en-Mauges; la *Nevouère* 16-17^e s., à Chalonnes-sur-Loire; le *Lavouer* 1792, à Bouchemaine.

Dans les chansons populaires que j'ai pu recueillir (*Ter. M.*, II), je trouve en rime: *voulais* : *bouais*, p. 86; *noère* : *darrière*, p. 112; *don'rai* : *doé* (*doigt*), p. 115; *payerai* : *doés*, p. 120; *semaines* : *moaine* et *moaine* : *haleine*, p. 124; *croupière* : *boéère* (*boire*), p. 126, etc..

Comment *oe* était-il prononcé dans l'ancien et dans le moyen français? Au début, s'il faut en croire le *Credo* en lettres grecques indiqué ci-dessus, l'accent portait sur l'*o*³, du moins dans la prononciation officielle. Par la suite, *oe* devint monosyllabique (*we*). Ne l'était-il pas même, dès le XIII^e siècle, dans la prononciation populaire de l'Ouest? Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que *oi*, dans les Mauges, s'entend constamment *oe*, constamment aussi monosyllabique.

En conséquence de cette contraction, il est impossible de déterminer si *o* de *oe* est *o* ouvert, *o* fermé ou *ou*. Le Chevalier de la Tour Landry, l'écrivain du roi René écrivent *mirouer*; plus tard, Peletier du Mans a *terroé*⁴. Les archives ne sont pas plus conciuantes: *Piroet* 1285, à Montjean, *Pirouet* 1500; *Pouenette* 1590, à Ingrandes,

¹ *Mengeouere* compte ici pour quatre syllabes. Il est incontestable que, dans tout l'Ouest, *oe* s'affirme toujours monosyllabique. C'est par licence poétique que *oe* se diphongue.

² Curieuse évolution: *Fadillus* 1069, *Fail* 1246, *Feil* 1481 (§ 40), *Foeil* 1525, *Fouil* 1677, *Fouy* 1748 à nos jours.

³ Voir l'*Étude sur le Frère Angier* de Mildred K. Pope, pp. 21-2.

⁴ Les compositions similaires présentent un caractère analogue: le *Gouevre* 14^e s., à la Ménitèrè, *Goeuvre* 1628; *Thoarce* 1212, *Thouarcé* 1540, etc..

Poesnette 1714. La prononciation de l'une ou de l'autre graphie accuse-t-elle la moindre différence et ne semble-t-il pas que l'o suffise¹ ?

Quant au son de *e* dans *oe*, il s'entend selon les quatre prononciations de l'*e*, d'après la provenance ou l'analogie, sans qu'il soit trop loisible de discerner des règles.

Devant *l*, devant *ne* et devant *gn*, cet *e* est constamment ouvert et bref (§ 19) : *ètoèle*, *toèle*, *voèle*, *poèl* ; — *avoène*, *chamoène*, *coène*, *moène* ; — *èloègner*, *joègnons*, *soègnais*, etc..

De même devant *y* : *boèyau*, *èmoèyer*, *foèyer*, *roèyal*, etc., et les formes des verbes : *envoèye*, *envoèyons*, *envoèyais* ; *nèttoèye*, *nèttoèyons*, *nèttoèyais* ; *ploèye*, *ploèyons*, *ploèyais*², etc..

Devant *e*, qu'il absorbe, l'*e* de *oe* s'ouvre et s'allonge : *dèvoèment*, *dèvoèment* ; *foèss*³, *foie* ; *joè*, *joie* ; *soè*, *soie*, etc. ; mais il ne s'est pas toujours ouvert : *boée*⁴, pour *moée*, a. f. *moie*.

Devant *d*, *t* : *adroèt*, *froèd*⁵, *ètroète*, *loètriner*, *moètié*, *voèder* ; — *cloèt(r)e*, *goèt r)e*, *poèds* ; — *doélt*, *voéture* ; — *boèter* et *boétouser* ; — *Boèdeau* et *Boétault*, dans les noms patronymiques, etc.. A part *croèt(r)e*, ses composés et *dèboèter*, longs dans toute la conjugaison, les formes des verbes ont généralement *e* ouvert bref devant *t* : *boèt*, *croèt*, *èrçoèt* (de recevoir), *convoèter*, *miroèter*, etc..

Devant *f*, *v*, *p* : *coèffe* et *coèaffe*, *soèf* ; — *doève*, *èrçoève* *reçoive*, mais *poèp(r)e* ; — *coèpir*.

Devant *r* : *dèrsoé*, *dressoir* ; *enrousoé*, *arrosoir* ; *èrpusoé*, *reposer* ; *pèrsoé*, *pressoir* ; *râsoé*, *rasoir*⁶ ; et d'autre part *miroèt*, *mi-*

¹ Telle est l'opinion de l'écrivain patoisant angevin Marc Leclerc : « La plupart des poètes populaires du Centre, dit-il tels Paul Besnard ou Hugues Lapaire, dont le parler est apparenté au nôtre, ont couramment exprimé la diphtongue *oi*, telle que la prononcent les Solognots ou les Berrichons, par les lettres *oué* ; nos paysans d'Anjou qui parlent « la goulte pus ouvarte » prononcent plutôt *oé*, et c'est la graphie que j'ai adoptée » (*Rimtaux d'Anjou*, avertissement, p. 16). Le *Glos. A.* emploie *oué* de préférence (II, 64).

² Prononcer *envoèttle*, *nettoèillons*, *ploèillais*. Voir le § 79.

³ Toujours les *foies*, comme les *sangs* : « Il a lès sangs tournès, lès *foèss* malades ».

⁴ *Grand'boée de monde*, foule. Voir Rabelais (L. V, ch. IV) : « ... s'en est revolé une grande *mouée* » d'oiseaux.

⁵ Le *d*, le *t* qui sonnent dans les formes normandes (*dret'*, *fret'*) s'apocopent d'habitude après *oe* < *ot* français (*froèd* *d*).

⁶ Voir le § 66.

roir; mouchoè't, mouchoir; tiroè't¹, tiroir; — avoè(r), noèr et noè-
raud, voèr; boèrâs et boèrâs; gloèrre, Loèrre, histoèrre, soèrèe; foèrre
(marché), mais foèrre (diarrhée); — "boèrre², "kèrtoèrre, "compèrnoèrre,
glissoèrre, "moènoèrre, "ormoèrre, "ponoèrre³, etc..

Devant *s*, *x*, *z*: Boé(s)dron (patr.); foés, fois, mais aut(re)foès
(§ 22); Doézy (patr.), foéson, moési(r), woésin; — ardoèse, boès,
choési(r), bourgeoèse, croèsee, François, moès, poès, toèser, "voèsséw
(oiseau); — noèsette et "noèssille; — "coéssin⁴, noé (noix), poésson,
boésséw; — choè(choix), croè(croix), paroèsse; — froèsser, moésson,
etc.. Les formes des verbes ont l'e bref: aparçoès, croès, boès, voès,
comme à la troisième personne, devant *t*.

À la finale, mêmes confusions: foè, loè, roè; — moè (c'est moè),
mais moè (donne-moè); quoè quand il est seul, mais quoè donc,
"dèquoè, pourquoè⁵; — charroè, envoè, Godefroè (patr.), etc..

Les gens qui ont la prétention de purifier leur langage ne pro-
noncent jamais *oé*, qui reste dans les usages de la basse classe.
Mais ces beaux esprits provinciaux n'adoptent pas néanmoins la
prononciation officielle; ils prononcent *oe* demi-ouvert ou très
ouvert, quelquefois même en ouvrant plus qu'il n'est besoin. C'est
le commencement du règne de *ê*, remplaçant *é*.

On pourrait équivoquer sur *Cornouaille 1607* et *Escornouille 1658*,
à *Bouchemaine*; mais *-aille* est toujours *-âille*, voir §§ 1 et 2. Le
Glos. N. signale *oa* dans la région du *Longeron*, qui est à demi
poitevine⁶. Mais la prononciation officielle est inconnue dans le
pays des *Mauges* proprement dit. À la fin du *XIX^e* siècle, encore,
les notables eux-mêmes conservaient l'ancienne prononciation.
Si le son *oa*, acquis par *oi* en langue française, osait se hasarder

¹ Le *t* final sonne parfois; l'e s'entend constamment comme dans *jet* (§ 19).

² *Beira 1050*, à *Faye*; *Boeria 1093*, à *Jallais*; *Beira 1177*, à *Mûrs*. On donne le nom de
"boire tantôt à une anse de rivière, tantôt au petit bras d'un cours d'eau, d'autres fois à un
ruisselet coulant d'une mare à la rivière, aux fossés séparant les prairies, aux tranchées
d'irrigation. La rivière "boèrre quand elle commence à déborder.

³ Voir § 18, les mots en *-ère*: *bargère*, *commère*, etc..

⁴ A. f. "coéssin. Nous employons aussi une forme "coétin ou couettin.

⁵ Comparer ces *oe* pour *oi* avec les *e* pour *oi* du § 42.

⁶ Le mot *mot*, prononcé *moâ*, et le mot "guèrouas (voir, ci-dessus, *grouas*) entendu à
Montjean, au *Fuillet*, alors que la région de *Beaupréau* a nettement "guèroès.

chez nous, c'était exceptionnellement, sous un besoin qu'excusait la rime¹, ou par un rapprochement qui faisait la sauce d'un calembour. Aujourd'hui encore, dans la bonne franquette populaire, *oa* pincerait les lèvres comme une grimace et compromettrait de bégueulerie l'individu assez téméraire pour oser l'employer.

Est-il nécessaire de répéter, ici (cf. § 1) que les mots en *oe* qui ont suivi en français la prononciation des mots en *oi*, continuent chez nous de s'entendre en *oe*: *moëlle*, *poële*, *goëpe*², même *goëno* (guano); mais *couanne*, comme en français³.

Si le rôle de *oe*, encore, s'en tenait à ce qui fut, bien que loin de ce temps, la règle commune, on s'expliquerait sans difficulté sa survie, et pareillement admettrait-on de continuer à entendre quelques imparfaits en *oe*: *j'avoëts*, *tu devoëts*, *i powoët*, *is savoënt*, qui sont courants, *faillòet*, *vouloët*⁴, plus rares, tous survivants de la vieille langue. Les verbes comme *voir* faisant au futur et au conditionnel *voërai*, *voërais*⁵, et *boire* donnant *boëvons*, *boëvant*, d'où ensuite "*boëveux*, étonneraient à peine. Mais *oe*, en même temps qu'il corrompait *oi*, atteignait aussi *o*, *au*⁶, même *ou*, et, d'autre part, *e*, transformés également en *oe* par l'introduction d'un élément labial malaisé à justifier.

¹ Les exemples en sont rares. Dans une chanson populaire (*Ter. M.*, II, 120): « Cher amant, nè croës donc pàs ça, / j'ai tojou d' l'amitié pour toi »; et dans un récitatif pour jouer au loup: « Prom'nois-nous dans lè bois / pendant què lè loup yè pàs ». Encore ce récitatif peut-il bien être d'importation, car on ne dit pas *jouer au loup*, mais "*jouer au chat* ».

² Mot populaire: *gouape*, au *N. Lar.*

³ Et *couin-ne* ou *couine*, d'après le *Glos. A.*

⁴ Il ne reste en cause que les verbes à finale en *oir*. Tous les autres ont subi l'évolution consacrée par l'orthographe de Voltaire (§ 42), et l'on ne trouve plus aucune trace de ces imparfaits en *oe*, de la première conjugaison, que Gorlich (*Franzoesische Studien*, III, 120) signale à la fois en Normandie, en Touraine, en Anjou, en Poitou et même en Aunis, au temps de l'ancien français. Ex.: « Les chevaliers qui la *menoënt* / et qui ensemble od *ll'erroënt* » (Marie de France, *Chèvrefeuille*, v^o 83-4). Tandis que dans l'Île-de-France on avait *oie*.

⁵ Voir le 14^e n., 2^e c., de Mitou: « ... la précieuse portée / que vous *voitrez* devant vos yeux. Vous *voitrez* l'enfant glorieux ».

⁶ Lorsque *au* se retrouve transformé en *oe*, on est obligé d'admettre que la labialisation s'est introduite là d'un *au* > *o* sporadiquement et dans une phase postérieure au XVI^e siècle, puisque *au* ancien s'entendait *âw*, § 9. Comparer avec les *au* > *on*, § 70.

Ainsi nous avons : "boèté, botté; "boèteréw et "botèriâ; "dèbroèæder, déborder; "joèdrer, effondrer; "foèrgane et "jorgane; "goèfe, goffe; "guèroèsèlle, groseille; intarboèlir et "intèrbolir; "poèrtoère, portoire; "èrvoèlin, revolin; "voèter, voter; — "pitoè, = pitau¹; "se voètrer², se vautrer, et "se voèstroyer; "bouse, "boèse et "bèse; "fouèd(r)e, foudre (cârie du blé); "goèner et "crôner; mouèche, mouche (tas); "pouè³, pou, etc.. Dans les noms de lieux de l'Anjou : Frère Fontaine 1656 et Frouifontaine 1667, à Avrillé; le Jau, à Saint-Barthélémy, noté Joé à l'État-major; Morin 1205 et Moirin 1791, à Bouchemaine; Tirepoyche⁴ 1296, à Trélazé, pour Tirepoche qu'il est devenu ou redevenu⁵.

Encore cette prononciation vicieuse a-t-elle sa tradition. Mildred K. Pope, qui croit que le Frère Angier écrivait dans le dialecte angevin et qu'il a dû connaître le développement en *oe* pris par le son *oi* au cours du XIII^e siècle (p. 19), relève dans l'œuvre poétique de cet écrivain une diphtongue *oe* provenant d'*o* bref libre tonique placé devant nasale (*soen* < *sonum*, son; *oem* < *hominem*, homme, etc.) et aussi dans les dérivés de *propius* (*reproeche*, *proechein*, *aproecher*, etc.). Il est à croire que ce développement d'*o* en *oe* s'est répandu dès ce moment ou par la suite et que c'est la trace de cette mignardise que nous retrouvons dans le parler du Bas-Anjou.

Mais ce n'est pas encore tout. Dans notre phonétique, *e* et *o* marchent volontiers de compagnie vers une commune assimilation

¹ L'un et l'autre désignent ironiquement le paysan; le premier est aussi la corruption de *putois* (§§ 44 et 46), le sens propre a sans doute influé sur la forme dans le sens figuré.

² Dans Rabelais : "se voytrans en quelque beau pré" (L. I, ch. XXIV).

³ La forme me semble ici régulière : l. *pedicatum*, *peil* au XI^e siècle, *poeil* au XII^e, *poé* par apocope de la palatale au XVI^e. D'ailleurs "poé et "poèl existent l'un et l'autre chez nous.

⁴ Dans *Tyrepoiche*, je remarque la transformation de *o* en *oi* devant *ch* que F. Brunot signale dans le dialecte bourguignon au XIII^e siècle. — Mais que dire de *moibles* et *immobles*, dans une charte angevine de 1271 ?

⁵ C'est le nom d'un moulin. Il y aurait d'intéressantes recherches à faire sur les noms comiques attribués aux moulins à eau ou à vent, en Anjou et dans tout l'Ouest : la *Vojerie*, la *Grippe*, le *Préton*, *Gâte-Argent*, *Quiquengrogne*, la *Margaignerie*, *Grattebourse*, *Mal-y-tourne*, *Malyverne*, *Prends-y-garde*, *Evoreuille*, *Crolle-oreille*, *Passevite*, *Tirepoil*, *Ben-ne-feray*, *Nid-à-bêtes*, *Guigne chien*, *Écorche ânesse*, *Écorche bœuf*, *Moque souris*, etc.. La tradition est hostile au meunier en Bretagne et dans la majeure partie de la campagne en France : "... les meuniers qui sont ordinairement larrons", disait Rabelais, L. III, ch. II.

en *oe*. Lorsqu'un *o* a son patrimoine étymologique dans une forme, il y attire volontiers un *e*, comme nous venons de le voir; lorsque c'est un *e* qui occupe la place, il rend la politesse à son associé et l'*o* répond à l'invitation sans se faire prier. Cette prononciation dialectale ne date d'ailleurs pas d'hier, les noms de lieux l'attestent. Dès 1351 et jusqu'au XVI^e siècle, à Cholet, *Peyne perdue* de 1294 s'entend *Poigne¹ perdue*.

Y avait-il, au XVI^e siècle, parmi tant d'autres corruptions de la langue, un certain développement d'*e* en *oe* qui, joint à la réduction d'*oi* en *e*, alors en plein mouvement, a pu entretenir une certaine confusion? Quelques indices en apparaissent, si je ne me trompe, dans l'œuvre de Rabelais: *poitry*, pétri (L. III, ch. XXVIII); *tonnoires*, tonnerres (L. IV, ch. LXI); *voerres²*, verres (L. V, ch. XXXIV), sans compter le jeu de mots sur *mai* et *moi* cité plus haut, et cet autre qui équivoque sur les graphies en *oi* prononcées *oe* ou *e* et qui semble railler la nouveauté, à moins que ce ne fût l'hésitation ou la routine: «A propos, dist le moine, une femme qui n'est ny belle ny bonne, a quoy vaut *toille*? — A mettre en religion, dist Gargantua. — Voire, dist le moine, et a faire des chemises» (L. I, ch. LII). La chanson d'*Isabâw* (*Ter. M.*, II, 132), qui remonte au même âge de la langue, nous a conservé: «Ah! que les amoureux ont de *poëne*», et Mitou, quasi contemporain, écrivait (30^e n., 2^e c.): «Hurelu, Noguët et Chabot / se sont hugrement *esvoillez³*».

En tout cas, *oe* s'est substitué à *e* dans nos parlars, les archives de l'Anjou en accusent la trace: *Benegoust* 1701 et *Boinegoust* 1706, à Faye; la *Perroussaie*, à Loiré, *Poiroussaye* 1510⁴; *Moncellets* 1334, au Plessis-Macé, *Monceloir* 1540; la *Mayenne* 1448, ri-

¹ Les *Dialogues du Pape Grégoire* ont *poine* (III, 22). Ferdinand Brunot observe qu'à l'époque de l'ancien français, et devant nasale aboutit à *oi* dans le dialecte lorrain, le wallon, le champenois. Les *Recherches* de Fallot signalent, en même temps, une transformation de *e* et de *i* en *oi* dans le parler bourguignon: *moïner*, mener; *noïer*, nier.

² Le texte, dans l'édition Moland, donne *verres*; mais l'éditeur lui-même, dans le glossaire, écrit *voerres à pied* et *voerres à cheval*, ce qui pousse à supposer que d'autres mots analogues ont pu être réformés par l'éditeur et mis à la moderne.

³ *Évoeiller* ne s'emploie plus; mais *voëtiller* reste en usage dans le pays des Mauges.

⁴ Et aussi la *Paroussaye* 1539 (voir le § 12), selon la mignardise qu'il plaisait à la prononciation de cholsir.

vière, *Mayne* 1476, > la *Moine*¹; la *Pécharrière*, à Joué-Étiâu, *Poichardière* à la Carte cantonale; le *Javesneau* 16^e s., au Champ' aujourd'hui *Javoineau*, par la consécration d'une prononciation populaire dont on ne peut présumer la date d'origine.

Par conséquence de cette habitude vicieuse et provinciale, nos campagnards se sont laissé entraîner à prononcer *oe* n'importe quel *e* en n'importe quelle position: *aboëille*, *abeille*²; "*aboëyau*, petit abbé; *adroësse*, adresse; "*bèsiller* à Beaupréau et *boèsiller* à Tout-le-Monde; "*boëlinge* (sorte de droguet), ce que le *N. Lar.* a noté *berlinge*; "*boèrdouiller*³, *bredouiller*; "*boérichon* et "*bérichon*⁴; "*boèrouëtte* (< "*bèrouëtte*, § 26), *brouette*; "*boëyer* (< *bèyer*⁵), *béer*, et "*boëà-bèc*; "*égroëgne*, *égrainer*; "*entèrboëcher*, = *entre-béch(er)*⁶; "*èrgroët*, *regret*; "*foeindre*, a. f. *se feindre*, et "*foeintroux*⁷; "*foèrd'i(r)* (< *fèrdi(r)*, § 42), *froidir*; "*gourboëille*, *corbeille*; "*hoëler* *hâler*; "*moëlinge*, *mélange*; "*moëtayer*, *métayer*; "*moët'ier*, *métier*; "*par-goëne*⁸, forme de *pardienne* pour *pardieu*; "*poëcher*, *pêcher*; "*poëgne*, *peigne*; "*poële-mêle*⁹, *pêle-mêle*; "*poësan* (< *pësan*), *paysan*¹⁰; "*poëà-trâs* et "*pètrâs*; "*poëyer*, *payer*; "*rembloë*, *remblai*; "*remboëche* et "*rembrêche*; "*renfoërmer*¹¹, *reñfermer*; "*roëbe*, *reptile* (< l. *reper*, *ramper*); "*soëper*, *crêper*; "*voëiller*, *veiller*; "*voëillir* (< *veillir*, § 82),

¹ Voir le § 22, pour la forme *Maine*.

² *Aboëille* dans les Mauges; *abo-ille* (§ 64) sur la lisière du Poitou. Dans l'ancien dialecte champenois, et devant *l* mouillé aboutissait à *oi*. Voir l'*Évangile aux Femmes*: *mer-vouille*, *consoille*, etc..

³ Formes: "*bèrdouiller*, "*bourdo-iller*, "*boèrdouiller*.

⁴ Formes: "*bérichon*, "*bourichon*, "*boérichon*, "*bérichô*, etc.: c'est un nom du troglodyte, à cause de sa couleur rousse, *burrus*, d'après Ménage.

⁵ Sur la formation du *yod* intervocalique, voir le § 81.

⁶ Placer tête à queue, à *bechevet*, à deux têtes, en ancien français. On dit aussi "*boëche-farder*, "*boëchevèrder*: «C'est, remarque le *Glos. A.*, le *becheverdè* prononcé à la mode angevine» (I, 109).

⁷ A. f. *feindeor* du verbe *se feindre*, manquer de courage, qui a donné aussi "*feignant*, = "*fointroux*.

⁸ *Di* = *gu* devant *e* (§§ 87, 90, 92). Il y eut aussi dans la langue une forme *vertugois*, *vertu-Dieu*, à l'usage de ceux qui jurèrent sans faire péché (Rabelais: *vertus-guoy*, L. I, ch. XVII, et *feston-Diene*, L. IV, ch. XVI).

⁹ «Les anciens disaient *poile-motte*», observe le *Glos. A.*

¹⁰ Peut-être aussi par un jeu de mots sur *poësan*, *pesant*; il équivaudrait à *tourdaud*.

¹¹ Formes: "*fr'mer*, § 22; "*farmer*, § 13; "*former*, § 57; "*foërmer*.

vieillir; *voêler*, *vêler*; "*voéri(r)*" et "*véir*", etc.. On en pourrait citer d'autres nombreux exemples.

Puis, par une sorte de contradiction faite comme exprès pour jargonner, la prononciation en *oa*, qui n'a jamais voulu affecter les graphies en *oi*, cherche à se montrer dans quelques manifestations de cet *oe* malencontreux: "*hoaler*, *héler*"; "*poaler*" et "*poêler*". Mais, en revanche: *Gargantoê*, *Gargantua*; "*poêcrer* (*salir*), formé sur *pouacre*.

Il n'est pas rare que l'élément labial intervienne devant les autres voyelles. Devant *a*¹: "*agoiser*, *agacer*"; "*cramoâ*" et "*cramail*"; "*ensalboêner*" à Saint-Aubin-de-Luigné et "*ensalbâner*" à Montjean; "*poète*" [*de loup*]², *patte*. Devant *e*: "*c'moincer*, *commencer*"; "*pèrboinser*" et "*pèrganser*". Devant *o*: *jargoin*, *jargon*"; "*randouiner*, *randonner*". Devant *i*: *babouines*, *babines*"; "*pouique*" et "*pique*³"; *Pouivet*⁴ et *Pivet* (*patr.*); "*ravestouir*, a. f. *revesquir*"; "*r'wiler*" et "*reviler*". Devant *in*: "*goincer*, *grincer*". Devant *u*: "*loêter*⁵, *lutter*".

Cet abus du *w* se définit chez nous: *causer à la grande goulée*. «Ainsi, remarque le *Glos. N.*, un montjeannais dira des gens de Briollay qui prononcent *bœermille*, *boêrouette*, *poésan*, pour *bermille*, *bêrouette*, *paysan*, qu'ils causent à la grand'goulée» (II, 549). Le fait est que de l'autre côté d'Angers, vers Écouflant, Pelloailles, Briollay, la labialisation des voyelles sévit avec une intensité plus démesurée et plus invraisemblable encore que dans les Mauges.

§ 66, — *oe* pour *oir* à la finale.

Ainsi que les mots se terminant en *-eur*, *-ir*, les substantifs à finale en *-oir* perdent *r* dans la prononciation mauge en même temps que *oi* s'y change en *oé* comme il est remarqué au § précé-

¹ Cf. en français: *bivouac* < *btvac*; *rouable* et *rabale*.

² C'est le nom d'une espèce de pomme particulière au pays et qui ressemble un peu, comme goût, à la pomme de fenouillet: «des pommes de *poète* de loup».

³ "*Poétràs*", "*poésan*", "*pouique*", campagnard grossier, arriéré. Le *w* confère parfois un augment péjoratif parce que pulsé dans un parler suranné, tombé dans le mépris, augment qui procède de la même ironie que les calembours de Rabelais cités ci-dessus.

⁴ Cf. la *Dutée* 1353, *Douettée* 1603, à Soulaire-et-Bourg.

dent : "abèroé (abreuvoir, § 30, "bandoé, "couloé, "dèrsoé, "enchèrroé, "filoé, "gardoé¹, mouchoé, paroé, "pèrsoé, râsoé, tiroé, etc.. Cependant, les mots importés récemment gardent l'r : *comptoèr*, *espoèr*, *noèr*, *soèr*. Il est possible même, dans les gros bourgs, d'en entendre quelques uns à la française (*oar*).

Le *Glos. N.*, II, 71, dit que « cette prononciation s'est spécialisée dans les noms et n'a pas passé aux verbes ». *Nvoê(r)*, *powoê(r)*, *savoê(r)* ne sont pourtant, ou plutôt n'étaient pas rares il y a encore une quarantaine d'années dans la région de Beaupréau.

L'apocope de *r* est étudiée plus loin, avec les autres apocopes, au § 115.

§ 67, — ou pour ol.

Il a été expliqué ci-dessus comment, à la période de vocalisation de *l*, les syllabes en *-al*, *-el*, *-eal*, changèrent *l* en *u* qui s'entendait *w*, et devinrent *-au* (§ 8), *-eu* (§ 37), *-eau* (§ 38). Semblablement, les syllabes en *-ol* se prononcèrent *ow*, puis *ou* : *dulcem* > *dolz* > *doux*, *follem* > *fols* > *fou*². A Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, *Landafol* 1100-1120 > *Landefou* 1150 circa. L'une des transformations le plus tardives que je rencontre, est la *Collardière* 1659, à Angers, aujourd'hui la *Gouardièrè*.

Les mots du vocabulaire maugé dans lesquels *-ou* vient en opposition à *-ol* du français, ou réciproquement, forment une catégorie peu nombreuse et sans grand intérêt.

Je relève néanmoins : "arouer et "aroler, a. f. arouler ; "houo, "houâ, cris pour arrêter les chevaux, et qui semblent bien provenir de *holà*³ par vocalisation de *l* ; "virevout^{hier}, celui qui virevolte, qui change souvent d'orientation ou d'avis, etc. ; mais toujours *licol*, bien qu'à la fin du XVIII^e siècle, d'après le *Dict. de l'fsc.*, *licol* n'eût

¹ Locution "tomber dans le *gardoé*, faire de mauvaises affaires. C'est un sens figuré. A. f. *gardotr*, vivier, mare où l'on conserve du poisson.

² Voir dans la 13^e des Chartes angevines en langue vulgaire : « feste saint Pere e saint Pou » ; au tonique avait suivi la loi commune, comme dans *attrum* > *or*, et *l* final s'est dès lors vocalisé régulièrement.

³ Au Godefroy, *hola*, commandement d'arrêt.

plus d'usage qu'en poésie devant une voyelle. Ce n'est qu'un vieux nom de plus parmi tant de vieux noms.

Faut-il y en ajouter quelques autres, purement dialectaux, tels que "*birou* (terme de raillerie), qui correspond à un poit. *birolet*; "*bouine* (tabatière), qui se rapproche du ber. *bouinotte* (lucarne), et ce dernier du f. *boulin*; "*mouet* (petit pain), qui fait songer à *mollet*? Aperçus peut-être imaginaires, en tout cas sans portée.

§ 68, — ou pour our à la finale.

Quelques uns des mots qui se terminent par *-our* en français, perdent *r* final dans la prononciation maugé: "*empou*, en *pour*¹; "*pou*, a. f. *paour*; *tojou*, toujours; *velou*², velours, etc..

Le § 115 donnera les aperçus nécessaires sur ce phénomène et aussi celui de *u* pour *ur* et leurs analogues.

§ 69, — on pour an, pour a.

Litré explique (cf. § 3) qu'« à une certaine époque de la langue, il y a eu tendance à substituer au son *o* ou *un*, ou *on* du latin, le son *a* ou *an* » et il en donne quelques exemples³.

René Onillon observe que « dans les noëls poitevins, la voyelle *on* est partout confondue avec la voyelle *an*⁴. Ce défaut de la prononciation poitevine se retrouve sur toute la lisière méridionale de notre département » (*Glos. N.*, II, 67, au mot *on*). — Le *Glos. N.* recueille aussi, I, 88, un récitatif populaire typique de la transformation: « J'ai mes fille' aux landes, / deux p'tite' et deux grandes; / deux qui vont aux *champs*, / deux qui poin(t) y *vont*... », et il publie, II, 379, une chanson populaire où toutes les assonances sont

¹ Et pourtant, *pour* se dit plus communément *pre* (§ 29).

² Il est dans le moyen français: *veloux* dans Rabelais, L. II, ch. XXI.

³ « *On*, dit-il ailleurs, a été changé en *an*, cette permutation a été très commune dans notre vieille langue » (*Histoire*, I, 49).

⁴ Voir, *Poètes T.*, IV, 180, la « chanson nouvelle d'un jeune *garsan* de village », en poitevin, 5^e c.: « O me faudret in *poy d'argeon*, vestre asne, vostre fellle et cent *fron* », ainsi que, 235, la chanson de François Rondier, qui fourmille d'*ou* pour *an*. Voir également les *Chants de l'Ouest*.

justes, hormis celles du 10^e couplet: «Entre dans quio p'tit *champ*, / nous tel'enviopperons». Indubitablement, dans la chanson comme dans le récitatif, le mot *champ* ne prend la rime qu'à la condition de s'entendre *chomp*.

Dans les Mauges proprement dites, *-an* remplace quelquefois *-on* (§ 15), mais il est plus fréquent d'entendre *-on* pour *-an*. Les noms de lieux en fournissent des exemples abondants: la *Brandeliere* 1539-1570, à la Blouère de Villedieu, *Brondelière* 1684 et encore de nos jours dans la prononciation populaire; *Gentil*, à Chanteloup, *Jontilz* 1540; le *Ferrant*, au Longeron, *Féron* au Cadastre et à l'État-major; les *Onglées*, à Beaupréau, évidemment pour *Anglées*¹; la *Serrondière*, de Neuvy, *Serrandière* à Cassini; *Soulanger*², à la Chapelle-du-Genêt, *Soulonger* sur la carte de Cassini; les *Tranjonnières* 1554, à la Salle-de-Vihiers, aujourd'hui les *Tranjonnières*.

Le vocabulaire offre aussi des échantillons en très grand nombre: "*chohon*, chat-huant; "*enronflé*, pour *enrenflé* (< *enflé*); "*ètronger*, a. f. *estrangier*; "*fombèrier*, a. f. *fembreer*; "*glond*, gland; *Jon*, *Jean*; "*nigeont*³, = "*nigeant* (a. f. *niger*); "*omblèt*⁴, "*omblée*, "*omblètte*, a. f. *amblai*; *ondain*, *andain*; *ponse*, *panse*, et "*ponser*; *roncher*, *rancher*; *rondon*, *randon*; "*tirondaine*, a. f. *tirande*, etc.. Le phénomène est plus rare avec *a*: après "*chohon* déjà indiqué ci-dessus, "*amon*, *Damâs*⁵; "*pon-moins*, *pâs moins*.

Je citerai encore ces curieuses formes plus particulières aux troisièmes personnes du pluriel, que les Mauges prononcent en

¹ Voir le *Dict.* de C. Port, au mot *Frémur*: «... un canton qu'on appelle aux XI^e-XIII^e s. l'*Onglée*, — *Angulata* 1040...» etc..

² Le *Farfadet*, quand il apparaît sous la forme de feu-follet, est connu dans les Mauges centrales sous le nom de "*Chandelle de Soulanger*, sans que je puisse traduire cette curieuse appellation.

³ «J'ai entendu prononcer *nigeon*» (*Glos.* A., II, 57). Voir "*niger* au § 95.

⁴ Cf. Godefroy, *amblai*, *ambilaix*: «*Amblacius*, annulus virgis flexibilibus contortisque efformatus (Guérard, *Polyptique d'Irminon*, p. 314 de l'Appendice). Morvan, *amblâ*, tige ou branche de bois tordue en forme d'anneau servant à fixer le joug des bœufs sur le timon d'une volture».

⁵ La prune de Damas est connue sous le nom de prune d'*amas* ou d'*amon noir*. Elle a conservé toute la popularité qu'elle avait autrefois. Voir à ce sujet la *Chanson nouvelle de tous les cris de Paris* faisant partie de la collection Maurepas et remontant au XVI^e siècle, 7^e strophe: «*Prunes de Damas!* cerises! / quonquombre! beaux abricaux!».

ant et plus souvent en *ont*: « Quiés biax monsieur de vill' sont bé pus délurés, / n'embrassant ben lés feilles » (Glos. N., II, 399); « Is disiant que dans quiaux quartias / ... il aviant daux pias à la tête / ... et tot piein d'aoustres qu'i n'aviant / ... chantiant menu comm' daux cheveux / ... et tot piein qu'i les regardiant / a tot moment le dècoëffiant / ... torsiant d' la goul', frappiant dou pia » (ibid., II, 404-5).

Dans le Glos. N., Verrier et Onillon observent que cette prononciation en *ant* des troisièmes personnes du pluriel représente la graphie *ent*; ils ajoutent que dans tout le Choletais, sauf à Montjean, « *ent* devient tantôt *ant*, tantôt *ont* » (I, 347). Ils signalent ailleurs (II, 67) *ont* comme étant dans le Choletais « la terminaison habituelle de la 3^e pers. du plur. de l'ind. prés. et imparf. dans les verbes en *er* ».

Non seulement l'indicatif, mais aussi le conditionnel et le subjonctif; non seulement la troisième personne du pluriel, mais la troisième personne du singulier, et même la première (« Mâ qu'i dormant si bé... Ol ést mâ, ma mignounne, que volant te biser », Glos. N., II, 399¹; non seulement dans les verbes en *er*, mais dans les verbes des quatre conjugaisons, dans tous les verbes, sans aucune exception.

J'en rencontre des exemples en *-ant* dans le *Roman de Thèbes*, v^s 4827-28: « Mais a neient le *tenissant*, / se il lui sol ne *perdissant* ». « Ces formes de la 3^e pers. du plur., accentuées sur la désinence et dues à l'analogie des deux premières personnes, dit en note Léon Constans, se rencontrent un peu partout en ancien français (surtout à l'imparfait du subjonctif), mais plus souvent dans les textes originaires de l'Ouest ou du Sud-Ouest², région où elles se conservent encore ».

Ferdinand Brunot signale des exemples en *-ont* dans les textes lorrains du XIII^e siècle: *Prise de Cordres et de Seville*, v^s 1847, tro-

¹ Le Glos. A. (I, 347) relève ces mêmes formes en *-ant* à Briollay, canton de Tiercé; il ressort des citations que la forme en *-ant* y serait employée aussi à la première personne: « J' venant ».

² Le *Roman de Thèbes* a été composé vers le milieu du XII^e siècle dans le sud-ouest du domaine de la langue d'oïl, puis remanié en différents dialectes, surtout du Nord.

vont (trouvent); v^s 1523, *laissent* (laissent); et aussi dans ceux de l'Ouest du même temps: Péan Gastineau, *Vie de Saint Martin de Tours*, v^s 1116, *tirissent*, *batissent*; v^s 2578, *creussunt*, *fussunt* (*Histoire*, II, 316 et 325). Il signale aussi (II, 336) deux grammairiens du XVI^e siècle, Sylvius et Cauchie, qui mentionnent: le premier, *ils hauiont*; le second, *pourroyent* et *pouriont*, et il ajoute que, chez les gascons, de pareils traits ne sont pas rares.

L'Angoumois les a également: « De beürre qu'i *fasant* si bon... Quant les cantiques *s'arrêtiant*, / dés voué d'ange, de fouère, / en douceur *répliquiant*... OI ést zeux qui nous *protégeant* », dans le *Noël de Petit Jean* de François Marchadier. De même aussi en Poitou haut et bas: « Ne *s'échaudiant* jamais aprai les bans fricott! / N'on veyait bé à sa masselle / que perots et peurdrix *graissiant* poué sa vaisselle » dans *la Mort et le Malheureux* d'Édouard Lacuve; — « ... y dée v'dire que Jeain-Louis et Rousite se *fesaint* l'amour dainpis pas mal de teimps et que l' *deviant* s'marier à la S^t-Michel », Aug. Barrau, *flu Pays Maraichin*, p. 92; — « Fallét voér tchiés freluquets / qui *passiant* en voéture / *disiant*... », J. de la Chesnaye, *Le Vieux Bocage*, chanson du P'tit Goret, p. 86.

George Sand a, de son côté, été frappée de cette façon de prononcer dans son pays. « Le paysan, apprécie-t-elle (*la Vallée noire*), n'écrit pas, mais sa prononciation orthographe avec une exactitude parfaite. Il prononce la dernière syllabe du temps du verbe au pluriel, et, au lieu de laisser tomber comme nous cette syllabe muette, ils *mangent*, ils *marchent*, il prononce *ils mangeant*, *ils marchant*... Ailleurs, le paysan dira peut-être *ils mangeont*, *ils marchont*; jamais le paysan [berrichon] de la Vallée-noire ne fera cette faute ». Pourtant, non loin, Ém. Guillaumin, patoisant du Bourbonnais (*Ma Cueillette*) abonde de troisièmes personnes en *-ent*...

§ 70. — o, au, eau, ou et on.

Enfin et pour en terminer avec la voyelle o, il reste à signaler les permutations qui s'opèrent entre o (même dans les graphies *au* et *eau*) et *on*, *ou* et *on*, en quelques échantillons du vocabulaire.

1° On se réduit à *o* dans: *cobin*¹, *combien*; *cocombe*², *concombre*; *fumerô*, *fumeron*; *gaviô*, *gavion*, et "*gargaviô*"; "*magni-magnô*, pour *magni-magnon* qui est employé dans Balzac³"; "*michô*, a. f. *michon*⁴"; "*roger* et "*roucher*⁵, *ronger*"; "*sô*, a. f. *son*, aussi resté en cours⁶; puis, pour *on* > *ou*, "*mouceau*, "*rouchet* et différentes autres formes atteintes par la syncope de *n*, que l'on trouvera au § 111⁷.

Aux noms de lieux: *Comborieux* 1264 circa, à Chemillé, *Caubriou* à la carte de Cassini; *Montrevault*, *Mons Rebellis* 11^e s., *Monreveau* 1685, *Morveau* 17-18^e s. et de nos jours⁸; à Montjean, « une des places publiques, le *Vallo* prononciation locale et, officiellement, le *Yallon* » *Glos. A.*, II, 488.

En langue française, d'ailleurs, *n* tombe aussi parfois: *copain*, a. f. *compaing*; *coque*, l. *concha*; *couvent*, a. f. *convent*, l. *conventus*; a. f. *espose*, l. *sponsam*⁹; *mogol* et *mongol*, etc..

2° *O*, *ou*, se nasalisent dans: *caillon*, *caillou*; *louvoyer*, *louvoyer*; "*mèlon* sorte de taon ou frelon, a. f. *mclot* même sens"; "*ripompette*, a. f. *ripopée*"; "*vire-tonton*¹⁰, *toton*.

Je serais tenté d'y ajouter des mots comme "*aboèyon*", "*châgnon*", "*chassion*", "*pocheton*", "*rillon*", "*romion*, qui ont des doublets en *-au*, *-eau*, *-iau* et *-iâ*: "*aboèyau*", "*châgneau*¹¹", "*chassiâ*", "*pocheteau*", "*ril-*

¹ Devrait être noté *coben*. A côté, existe la forme *cobé*, avec syncope des deux nasales.

² Ce mot est passé au féminin dans notre parler.
³ Chaque fois elle me donne cent sous, une grande *magni-magnon* ne ferait pas mieux » (*Un début dans la Vie*, IV). — Le *Glos. A.* remarque qu'« on dit aussi: *magni-magnan*, *magnas* ». *Gn* se prononce mouillé.

⁴ Locutions "*faire son michô*", "*faire son sot*, se dit de l'enfant qui fait la moue. — Dans le *Godefroy*, *michon*, *sot*.

⁵ Parmi les jeux de Gargantua énumérés au L. I, ch. 22, Rabelais inscrit *Rouchemerde*.

⁶ Le phénomène s'étend à tout l'Anjou: Mènière recueille *goupillô*, *goupillon*; le *Glos. A.*, *sauvageau* (ainsi noté), *sauvageon*, à Doué-la-Fontaine.

⁷ Elles sont également mises en cause au § 56, 9°.

⁸ Voir pour la finale le § 38 qui justifie la forme populaire. En Bourgogne, *n* de *Montrevel* tombe pareillement: « Ce sont les filles de *Morvé* », dit une chanson populaire de l'Ain.

⁹ Mais il faut remarquer que l'*o* d'*espose* et de *coque* est l'*o* oral d'avant la nasalisation.

¹⁰ Avec influence de *tonton* (oncle).

¹¹ Le premier au Longeron, conforme à l'ancien français (*chaignon* dans *Godefroy*), le second à Saint-Paul-du-Bois. Sans doute *châgnô* et non *châgnéw*, la prononciation du § 38 n'existe pas dans cette région.

leau, rommeau¹. Comment expliquer l'épenthèse de *i* autrement qu'en l'admettant en représentation de *e*? Lorsque nous avons *poupeau* à Montjean ce qui est *poupion* à Briollay, il est vraisemblable que nous sommes en présence du même mot; et lorsque, par surcroît, Segré nous offre *poupiau*, il devient presque impossible de conserver le moindre doute.

Aux noms de lieux de l'Anjou, je surprends le phénomène dans des manifestations tout aussi caractéristiques: *Cantoce* 1105, *Chantoce* 1200 circa, *Chantonceium* 1216, *Chantoncé* 1579, redevenu *Champtocé*²; *Guérion* et *Guériaux*³, à Saint-Florent; le *Poucier* 1601, à Bouzillé, 1595 à la Chapelle-Saint-Florent, aujourd'hui le *Poncier*.

Le préfixe *mau-* (< *mal*) a tendance à passer à *on* dans la prononciation des Mauges. Chose étrange! on dit *mâoudit*, *maudit*, mais *monvais*, *mauvais*, et "*montort* pour *mautort*⁴. Et ce trait peut être relevé non seulement dans les Mauges, mais dans tout l'Anjou; non seulement dans le vocabulaire courant, mais dans un grand nombre de noms de lieux; non seulement à notre époque, mais dans le passé et jusqu'à la période de l'ancien français: la *Mauchevaleraie*, à Aviré, *Montchevaleraie* à l'État-major; la *Mauclerdiere* 1503, à Vieil-Baugé, *Monclardièrre* au Recrutement; la *Maucoillière*, à Beaupréau, *Malcoria* 1150, *Moncoillière* à Cassini, *Moncouaillèrre*⁵ au Recrutement; la *Maugassière*, à Sarrigné, *Mongassière* à l'État-major; la *Maugellière*, au May, *Mongellière* à l'État-major; *Maulymart* 1540, *Monlimart* 1685, aujourd'hui Saint-Pierre-Montlimart⁶; *Maumoster* 1190 circa, *Montmoutier* 1592, à Saint-Florent-le-Vieil; *Maupas*, à Feneu, *Mompas* au Recrutement; — et, en contre-partie: *Monfouleur* 1540, à Clefs, *Maufouleur* 1599;

¹ *Rommeau* n'est plus en cours; mais je le trouve dans Brantôme: « La voulut voir mourir et tant qu'elle fut aux abois et au rommeau de la mort » (*Dames illustres*, 319).

² Célestin Port restitue *Chantoncé*: « La forme *Champtocé*, écrit-il avec raison, quoique fréquente dès le XV^e s. et devenue officielle, est absolument à rejeter ».

³ *Guérion* à Port, *Guériaux* à la Carte cantonale et à l'État-civil.

⁴ « Quelques uns prononcent *montorte* », dit le *Glos. A.*, II, 21, au mot *mautort*.

⁵ C'est cette forme seule qu'emploie le peuple.

⁶ « La forme *Maulimart*, qui est la seule régulière, rappelle au moins le nom primitif, d'origine celtique et de signification inconnue » (Port, *Dictionnaire*).

Monsicard 1599, à Neuil-sous-Passavant, *Mausicard* 1704, etc..

Cette corruption déroute d'autant plus que *au* continuait de s'entendre *ô* ou *âw*, du moins dans les Mauges. Si un doute subsistait quant aux notations du Recrutement, de l'État-major, même de Cassini, même — pourrait-on ajouter — quant à celles du XVI^e siècle, que penser de « les Sarquex de *Monlevrer* » pour *Maulévrier*¹ dans une charte française de 1308 citée par Célestin Port (*Dictionnaire*) ?

C'est là une énigme des plus troublantes, que l'anachronisme interdit d'expliquer par l'hypothèse *-au > -ô > -on*. Mais comment l'expliquer autrement ?

¹ *Maulevrer* 1179-1190, *Maulévrier* 1259.

u

§ 71. — Le son de l'*u*; amuïssement, métathèse.

Il y a lieu de répéter ici la remarque faite plus haut (§ 43) relativement au son de l'*i*, à savoir que, dans les Mauges :

1° *u* voyelle, soit qu'il ait conservé sa situation étymologique (graphie *u*), soit qu'il ait absorbé la voyelle ou la consonne qui le suivait (graphie *û*), soit qu'il ait sa place dans le corps du mot, soit qu'il le commence ou le termine, ne se montre régulièrement ni plutôt ouvert ni plutôt fermé, ni plutôt bref ni plutôt long ;

2° La voix traîne volontiers sur les finales et exagère occasionnellement la valeur qu'elle donne d'habitude à l'*u* comme elle le fait d'ailleurs pour n'importe quelle voyelle ;

3° Dans les mots formés par reduplication, "*bume-bume*", "*jujus*", "*lurelure*", "*nunû*", "*pupute*", "*tutut*", le premier et le second *u* se valent.

On trouve quelques cas, tout particulièrement rares, d'amuïssement de l'*u* voyelle : *a*) devant voyelle, le pronom *tu* qui s'élide régulièrement, *t'âs*, *t'és*, *t'aimes*, *t'èrvins*, etc. (cf. § 84, sur l'hiatus), et *pis*, *puis*, et ses composés (cf. § 47), etc. ; *b*) devant consonne, *anglos*¹, *anguleux*, et *fronc*(*l'e*², *furoncle* ; la *Férussière*, à Bégrolles, *Fercièrre* à Cassini. — La syncope de l'*u* consonne (*v*) est plus commune (cf. § 113), comme aussi sa transformation en voyelle : *chuau*, *cheval* ; *chueu*, *cheveu* ; *chuille*, *cheville*, etc. (§ 109).

¹ « Un noë(x) *anglos*, *anglous*' », noix fendue d'un côté seulement et se terminant en pointe. L'adjectif figure au Godefroy.

² De même au XVI^e siècle : « ... le gros *froncle* au croupion » (Rabelais, L. IV, ch. LII).

Quelques métathèses, également rares, et que j'ai déjà citées aux §§ précédents : *Bênet*, *Brunet*; *guèrger*, *gruger* (§ 31); *peurne*, *prune* (§ 35).

L'observation la plus intéressante, en ce qui concerne la prononciation de l'*u* voyelle, est celle qui a été recueillie ci-dessus : *au* sonnante *âw*, § 9, et *eau* sonnante *éw*, § 38.

§ 72, — *u* pour *e*.

J'ai relevé plus haut, § 31, plusieurs formes mauges dans lesquelles *u* du français est devenu *e*. Dans d'autres, le contraire se produit; l'*e* de la langue se change en *u*: *blureau*¹, *blaireau*; *Buhuard*², *Béhuard* île de Loire et commune des Mauges; "*catuline*"³, *Catherine*; *crusson*, *cresson*; *çupée*, *cépée*, et "*çupanche*"⁴, *cépage*; "*èssuméw*"⁵, *essaïn*, et "*èssumer*"; *frulon*, *frelon*⁶; *fumelle*⁷, *femelle*; *grune*, *graine*; "*hièrru*"⁸, *lierre*; *sumer*, *semer*; *suminare*, *séminaire*; "*s'e)nuçon*"⁹, *séneçon*; *suparer*, *séparer*; *surieux*, *sérieux*; *unorme*, *énorme*, etc.. N'est-ce pas l'a. f. *hargne* bosse qui, après avoir passé par *hergne* et sans doute par **heurgne*, est devenu "*hurgne*, loupe d'arbre?

On ne peut que répéter qu'il y a, chez les Mauges, confusion: 1° entre *e* et *eu*, 2° entre *eu* et *u*, d'où 3° entre *e* et *u* (§ 27).

Il est à remarquer que le français *fumier* provient dans les mêmes conditions du latin *fimarium*¹⁰.

¹ « La pièce au *Blureau* », à Saint-Hilaire-du-Bois (d'après le *Glos. A.*).

² Mais ici la tradition se conserve: « *Buhardus* 1063 circa (Épit. S^t Nicol., p. 20): c'est le nom d'un chevalier breton qu'a conservé mieux encore la prononciation populaire: *Buhard* » (Port, *Dict.*, I, 287).

³ Une "*catuline*", une fille méprisable, comme une *catau*.

⁴ Pour la transformation d'*a* en *an*, voir le § 3.

⁵ On dit aussi "*èsméw*", voir le § 7.

⁶ Voir *Frulon* et *Freslon*, patr., § 21.

⁷ Ménière le relève dans Ronsard; il n'est d'ailleurs pas rare au XVI^e siècle. — "*Èffumeler* se dit en Anjou; c'est trier la *fumelle* du *chanbe* (chanvre), c'est-à-dire le porte-graine.

⁸ Cette accentuation rappelle le temps où *e* final sonnait.

⁹ Le déplacement de l'accent tonique n'est pas moins intéressant à savourer.

¹⁰ Dans le *Roman de la Rose*, II^e partie, Jean de Meung écrit: « Quant je vois tous nus ces truans / trembler sor ces *femiers* puans ».

§ 73, — *u* pour *eu*.

Le § 35 a relevé, ci-dessus, une importante catégorie de vocables dans le corps desquels *u* français a pour représentant *eu* dans les Mauges. Dans une autre catégorie, non moins nombreuse, le Bas-Anjou prononce *u* où le français met *eu*. Toutes ces formes ont un point d'origine commun dans *eü* de l'ancien français.

Une confusion a existé entre *eu* et *u* dans la langue française au XVI^e siècle. C'est à ce moment que *hurter* est passé à *heurter* et *meure* à *mure*, etc.; on trouve *hureux* pour *heureux* et d'autres *u* pour d'autres *eu*, ainsi que d'autres *eu* pour d'autres *u*. *Baïf* rime *cueurs* avec *obscurs* et *heure* avec *future*. Robert Estienne hésite entre *beurre* et *burre*, il accueille *ni feu ni lu*; il est pour *buyons* alors que Palsgrave veut *beuyons*. C'est encore Robert Estienne qui « orthographie indifféremment à *iun* et à *ieun* » (Brunot, *Histoire*, II, 262).

De cette confusion, nous avons conservé en constant usage: *hureux*, *heureux*; *hurter*¹, *heurter*; *juner*, *jeûner*, et *déjuner*²; "*mulon*, *meule* [de foin]³ + *on* (l. *-onem*); *plurésie*, *pleurésie*; *pu*, *peu* (à *pu près*); "*sument*, *seulement*; *ucharistie*, *eucharistie*; *Ugène*⁴, *Eugène*; *Urope*, *Europe*, etc.. Et parmi les noms de lieux: la *Coeue de Loyre* 1557, à Saint-Quentin, *Cudeloire* de nos jours, de même qu'en 1458; le *Beûveron*⁵, ruisseau des Mauges, qui était *Bévron* 1655, et qui est devenu *Buyron* au Cadastre, alors que le *Juz* 15^e-16^e s., autre ruisseau des Mauges, est devenu le *Jeu*, etc..

Une place est à faire à part à une colonie d'adjectifs à terminaison en *-eux* en français, qui, tandis qu'une autre essaïmait chez nous dans les finales en *-oux* (§ 62), divergeait curieusement dans une désinence en *-u* (suffixe l. *utum*) que je ne vois dans aucun autre patois en aussi grande abondance: *boisu*, *boiseux*, *ligneux*; "*k'æuru*,

¹ De même en ancien français, cf. Constans, glossaire de la *Chrestomathie*.

² De *dis* et de *junare* venu de *jejunare* par aphérèse de la première syllabe (G. Paris).

³ *Muslon*, meule de foin, dans Angler.

⁴ Se dit partout, en français populaire.

⁵ *Beuveron* dans Port; la prononciation locale donne invariablement *Beûvron*.

courageux; *mottu*, *motteux*; "*nouassu*, *noeux*"; "*piêrrotu*¹, *pierreux*; "*piqueru*, qui pique; "*râchu*, a. f. *racheus*; "*ragotu*, *raboteux*; — *Guégoîtru*² cité au § 35, pour *goîtreux*, ce qui prouve que cette prononciation avait des antécédents dans l'ancien français, comme je l'ai d'ailleurs vérifié.

§ 74, — u pour o.

J'ai donné, § 59, plusieurs échantillons de *u* français prononcé *o* dans les Mauges. En opposition à *o* français, apparaissent concurremment des *u* angevins: *absulument*, *absolument*; "*crucher*³, de même dérivation que le moderne *accrocher*; "*turte*⁴, a. f. *tortre*; *ugnon*⁵, *ognon*; "*umeau*⁶, *ormeau*; *urée*, *orée*; — devant *n*: "*punger*⁷, *plonger*, et *runger*⁸, *ronger*, déjà relevés aux nasalisations du § 51; — et, ce qui est plus curieux, devant *i* qui s'amuit: "*arpusse* et "*ripoisse*⁹; "*jarnusser*, a. f. *harnoise* + *er*¹⁰; "*mud'ir*¹¹, *moisir*, etc..

L'alternance, en roman, de *u* et de *o* dans les graphies de noms de lieux, commune pour ce qui est demeuré *o*, se rencontre assez

¹ En ancien français, *pierrote*, petite pierre; *pierru*, *pierreux*.

² *Gutgouatru* 1678, *Gué golstreux* à Cassin. Ce nom, encore inexpliqué, rappelle le « *gat Gotstros* » dont Rabelais raconte l'histoire située, comme on sait, au pays d'Anjou (p. 328); et comme le *Gué-goîtreux* appartenait à une abbaye, qu'il était un nom de moulin (voir le § 65), le rapprochement qui se fait de lui-même donne à penser qu'il pouvait bien y avoir là un calembour de moine dont le sel s'est perdu.

³ Dans les *Nouvelles Récréations Poétiques*, de Jean Le Mâstre, p. 45 v°: « Bien qu'autrefois dessus quelque rocher / il eût esté contrainct de se *crucher* ». — Dans Rabelais, *cruc*, *croc*, L. III, ch. XII. Dans le polleivin, *accrucher*, *accrocher*.

⁴ La *Turtière*, nom de lieu, à Saint-Pierre-Montmart.

⁵ C'est la réciproque de la prononciation de Mazarin, qui, dans son baragouin italien, disait *ognon* pour *union*.

⁶ La prononciation n'est pas la même dans toutes les Mauges: *Houmes*, *Homelet*, noms de lieux à Beaupréau, tandis que *Humeau* à la Chapelle-Saint-Florent, au Pulset-Doré, à Saint-Rémy-en-Mauges, etc..

⁷ La Ponge, à Chavagnes-les-Eaux, *Punge* 16^e-18^e s..

⁸ De même, dans Rabelais, *bruncha*, a. f. *bronchier*, L. II, ch. 1.

⁹ Les voir aux §§ 25 et 43.

¹⁰ Cf.: "*jarnusser*, maigrèer, grommeler (*Glos. A.*); *harnoise*, bruit, cri, dispute (Godefroy), < *renostier*, recommencer à se quereller.

¹¹ Au Godefroy, *mudrir*. Dans la forme mauge, *dí* est palatal.

rarement pour ce qui est resté *u*: *Enjobauderia* 1167, *Jubauderia* 1467, aujourd'hui la Jubaudière, en Mauges; *Turcham* 1125 circa et *Torcan* 1150 circa, aujourd'hui Turquant, dans l'arrondissement de Saumur. Plus rapproché de nos corruptions me paraît ce nom de lieu de Vezins que Cassini entend *les Prunières* et qui est réellement l'*Éperonnière*.

§ 75, — *u* pour *ou*.

Contre-partie du § 63. Je trouve: "*èfuanter* et "*èfouanter*¹; "*jûter* et "*jûtre*, *jouxter*; "*ruon* et "*rouon*, a. f. *roion*; "*ruquer*², angl. *rook*; "*russe*³ *roupie*, *rouge-gorge*, qui devrait être **rousse*; *supçon*, *soupçon*, et *supçonner*; *supèser*, *soupeser*; "*surcoupe*, *soucoupe*, etc..

Dans les Chartes angevines du XIII^e siècle, deux chartes sont le même acte transcrit en double exemplaire: dans l'une, la 13^e, *nous* français est écrit *nos*, il est écrit *nos* et plus souvent *nus* dans l'autre, la 14^e; *ou* est écrit *ou* dans la 13^e et *u* dans la 14^e.

Dans les graphies romanes de nos noms de lieux, *u* et *ou* alternaient, mais c'est constamment *ou* qui est devenu définitif, sauf *Vadum de Ouberges* 1070, à Thouarcé, aujourd'hui Gué-du-Berge.

Depuis lors, la *Bogouynière* 1468, au Fief-Sauvin, la *Bouguinière* 1608; *Sourfin* 1619, à Sœurdres (arr. de Segré), aujourd'hui *Surfin*.

Il s'agit donc simplement d'un glissement de son qui a produit toute sorte de permutations et de confusions, comme je l'ai dit au § 27, et dont l'origine semble remonter aux XV^e-XVI^e siècles.

§ 76, — *u* pour *i*.

Au § 46 sont présentés quelques mots dans lesquels *i* français est remplacé par *u* dans la prononciation mauge. En voici quelques

¹ *F* pour *p*, § 99.

² Se dit au jeu: "*ruquer* quelqu'un, lui gagner tout ce qu'il possède. Le *Glos. A.* a noté "*roquer*, même sens.

³ Le vocabulaire angevin a trois mots: "*gad'ille*," *roupie*," *russe*, qui désignent tous les trois et le rouge-gorge et la roupie. Proverbes: «A la sainte Luce, les jours allongent d'une *russe*»; «Gêler comme-t-i gèle, on trouverait pus de *gad'illes* què de mèr'les».

autres où le son change en sens inverse: *apparution*¹, apparition; "*biberon*, *bubon*, et "*biberonné*; *bouffu*, *boufti*; "*lumâs*², m. f. *limas*; *lunôt*, *linot*; "*subler*, a. f. *sibler*³, et "*sublet*"; "*sunifier*, *signifier*; "*tauruche* au Longeron et "*tauriche* à Beaupréau, etc.; *Ûtort* 1246, à Chemillé, aujourd'hui *Ûtort*⁴.

Cette corruption semble contemporaine de l'ancien ou tout au moins du moyen français. En effet, *siblet* figure dans le *Dictionnaire de l'ancien français* de Godefroy; mais dans Rabelais (L. II, ch. XXVII) et dans Clément Marot (*l'Enfer*), il est devenu *sublet*. Dès ce moment, remarque plus probante, *limas* n'aurait pu passer à *lu-*, parce que, dans les Mauges, *l* était déjà collé à *i* par la palatalisation⁵, et d'une façon dont les effets durent encore.

§ 77, — *u* pour *ui*.

Nous avons vu comment, § 41, *o* tonique ouvert libre et *u* long latin, suivis d'un *yod*, étaient passés à *uoi*, puis à *ui*, et que, § 47, cette diptongue *ui* qui, aux X^e et XI^e siècles⁶, se prononçait en portant le son sur *u*, évolua au XII^e siècle phonétiquement de façon telle que l'accent passa sur *i*.

C'est l'accentuation initiale, celle de *ui* en *u*, qui va nous occuper ici. Dès le X^e siècle, nous la trouvons opérante en Anjou, à propos du nom d'une localité sise dans l'arrondissement de Saumur, commune de Meigné. Grégoire de Tours, qui vivait au VI^e siècle, cite (*Miracula Sancti Martini*, L. IV, ch. VII) le « *vicus andegavis cui*

¹ Comme le remarque avec bon sens le *Glos. A.*, « on dit fort bien *comparution* ».

² L. *Itmax*. *Limas* est dans Rabelais (L. IV, ch. XXX) au sens de *Itmace*, alors que chez nous, où il existe aussi, il désigne l'escargot. *Escargot* a été importé du provençal vers le XV^e siècle. On disait aussi en ancien français *caquerole* (Rabelais, L. III, ch. II), qui est devenu *cagoutille* dans l'Aunis, la Saintonge et le Poitou.

³ L. *sibllare*. — Cf. *Subileau*, patr..

⁴ Tout porte à supposer qu'il a d'abord été *Ûttort* et que les deux formes *Ût-* et *Ûu-* sont les deux prononciations successives. Voir §§ 47 et 77.

⁵ Voir ci-après, § 88, la prononciation de *li* = *li*.

⁶ D'après L. Havet (*Romantia*, III, 357, déjà cité au § 41), le *-oi* initial était intact pour l'auteur de l'*Eulalie* (fin du IX^e siècle), altéré pour l'auteur de l'*Alexis* (fin du XI^e siècle), et avait achevé de devenir *-ui* pour le scribe du *Psautier d'Oxford* (XII^e siècle).

Croviol antiquitas nomen indidit »; et dès 994 les cartulaires de Saint-Florent ont : « quedam possessio que *Cru* dicitur » (L. noir, ch. XXXVII; L. d'argent, f^o 67); et, au XI^e siècle, le cartulaire de Saint-Maur : « villa quæ dicitur *Cru* » (ch. XXXIII et LXV). En 1311, le nom est écrit *Cruy*, sans doute par un lettré; mais c'est la prononciation première qui est restée prédominante, et le nom continue à se dire et à s'écrire *Cru*. — J'ai parlé, au § 47, des quarante et un lieux dits d'Anjou ayant porté le nom de *le Buignon* et dont les uns sont devenus le *Bugnon* (*Bugnone* 1171, à Chalonnes-sur-Loire; *Bugnon* 1481, à Vern; *Bugno* 1134, à Écuillé), tandis que les autres passaient à *le Beugnon*, et les plus nombreux à *le Bignon*.

Notre région a conservé depuis dix siècles l'accentuation en *-u* des syllabes *-ui*. En étudiant la langue du Frère Angier, qui vivait au XIII^e, mildred K. Pope observe que, chez cet écrivain, cette diphthongue *ui* est toujours accentuée sur le premier élément. « C'est là — dit-elle — l'ancienne habitude qui s'est conservée en Normandie et dans tout l'Ouest jusque vers la fin du XII^e siècle. Dans les œuvres de Marie de France, le *Roman de Thèbes*, le *Saint-Martin*, l'accent n'a glissé sur l'*i* qu'après la consonne *k* avec laquelle l'*u* se combine pour former le phonème *qu*... De même chez Angier... Mais que dire de la réduction de cette diphthongue en *u* (?). C'est un trait bien marqué de l'anglo-normand et qui ne se trouve guère dans le normand hors le cas où la diphthongue est placée devant *s*. Il n'en est pas de même, cependant, des dialectes du Nord-Ouest, du moins dans ceux de l'Anjou et du Haut-Maine. Gorlich signale, dans une charte angevine, *fruz* (Angers, 1274)², et dans le patois moderne de cette province, ainsi que dans le Haut-Maine³, on trouve les formes *fru*, *bru* » (*Étude sur la Langue*

¹ Il y a existé, aux temps mérovingiens, un atelier monétaire. *Croviolum*, sur une monnaie identifiée par Quicherat (*Formation des noms de lieux*).

² Cette charte porte le numéro 24 parmi celles que P. Marchegay a publiées dans la *Revue de l'Anjou* en 1852. Elle fut écrite « à Angiers, le samedi après la Sainte Luce, l'an de grâce mil CC LXXIV ». — « E oblige le dit chevalier [de Courléon] soi e ses hers... a garantir e a defendre au dit prior [de Gouis] e a ses successors les *frus* e les *essues* de la dite desme... ».

³ De même en Bourgogne : *lu* dans un Noël d'Aimé Piron sur l'air *Laissez paître vos bêtes*, 10^e c.; *fru* dans un Noël de Bernard de la Monnoye pour la conversion de Blazotte, 2^e c..

du *Frère Angier*, p. 52-3}. Le *Glos. A.* recueille en effet *frut* (t non sonnante) à Briollay; il recueille également *brut* (t sonnante) que j'ai entendu prononcer chez nous, t tantôt sonnante, tantôt apocopé¹.

D'ailleurs, comme je l'ai dit, le phénomène décrit par Mildred Pope continue à influencer la prononciation de *-ui* dans toutes les Mauges: "*agu*¹*u*(*i*)*lle*, aiguille; "*agu*¹*user*², aiguïser; "*artuson*, a. f. *artuison*; "*bèruère* et *bruère*³, bruyère; "*bue*, a. f. *buie*; *buisson*; "*èssuer*, *essuyer*, et *èssue-mains*⁴; "*guène* et *guène*, = *Guyenne*⁵, et "*guèner*, "*guènoux*, "*guènasse*; *jun*, *juin*; "*l(èh)ussèt*, petit *huis*⁶; "*luisète* et "*luisète*⁷; *menusier*, *menuisier*; *pèrtus*, *peruis*; "*ruot*⁸, a. f. *ruiot*; *russeau*⁹, *ruisseau*; *tu-yau*, *tuyau*¹⁰, etc.. J'y adjoindrai des mots dialectaux comme "*k'ute* et "*k'uter* qui semblent bien provenir du *quietum* latin¹¹.

¹ Le *Glos. A.* recueille d'autres formes intéressantes: "*breut*", à Saint-Paul-du-Bois (cf. § 41); "*brut*", au Longeron (cf. § 47).

² Angler a employé *aguser*. Le *Parler tourangeau* le conserve comme nous.

³ *Bruère*, nom de lieux dits en Anjou: 1050 à Grézillè, 1152 à Corzé, 1528 à Vieil-Baugé.

⁴ Voir au *Glos. A.* des mots comme "*èssuète*", "*èssueau*", de la même famille. — "*Èssue* les us" (24), dans le normand de la *Gratnd-Lainde*.

⁵ "*Guène* (voir § 87), peut-être *guyenne* contracté, humidité, mouillasse, eau de la rosée ou de la pluie mêlée à l'herbe. Se souvenir que *Guyenne*, = *Aquitaine*, était le nom du pays de l'eau. *Guyenne* était dissyllabique autrefois, ainsi que l'établit le sirvente de Bernard Arnaud de Montec: «E agra entier / pretz cuy quecx soana, / s'ab aital mestier / crides say: *Guiana*!» (Raynouard, *Choix des Troubadours*, II, 219). Une preuve, encore, de la véracité de cette étymologie, c'est le mot *gtronde*, synonyme en patois tourangeau du mot *guené* (mouillé): voir le *Parler tourangeau*.

⁶ Cf. "*lucet*", petite porte légère et basse fermant une cour, partie inférieure d'une porte brisée, boutique à poisson d'un futaieau (*Glos. A.*); *huchet*, réservoir à poisson (Godefroy), et *hulset*, petite porte, trappe de chaque compartiment d'un vivier flottant, ce comparativement lui-même (ibid.). Et dans *Renart*, v° 21371: «Et si allez fermer ce *hu'is*, / je dirai *Benedicamus*».

⁷ "*Lucète*, osler, à Montjean; "*luisète*, à Chalonnès. — De même "*lusèt*, jarzeau, à Montjean, et *luiset*, même sens, à Briollay.

⁸ Cf. *Ruiaut* 1247, au Couffray-Macouard, aujourd'hui les *Ruoux*.

⁹ «Le *russeau* appelé Erdre», 1502, dans un texte du Chapitre de Saint-Pierre d'Angers.

¹⁰ Le phénomène agit toujours en Anjou: à Seiches, je recueille *cu-pommes*, *cuit-pommes* (petit ustensile de ménage).

¹¹ En rétablissant la graphie **culte*, on y trouverait la forme dialectale d'un radical *coit* qui soutient l'examen, en présence de mots comme *coitir* (s'enfermer, se tenir coi), *recoite* (lieu retiré), relevés au Godefroy, et comme *recot* (endroit retiré, cachette) dérivé par L. Constans d'un **quietum* pour *quietum*. "*Cuter* (= *coitir*) et *quitte* (coi) figurent d'ailleurs également dans l'ancien français (*Dict. de Godefroy*).

En feuilletant nos archives angevines, on ajouterait aisément aux remarques de Gorlich et l'on pourrait signaler des *u* pour *ui* tout le long de l'histoire. Ainsi: *Russeau Dorei*, village de Sainte-Gemmes-sur-Loire, dans une charte de l'Hôtel-Dieu d'Angers de 1276; *Russé*, à Allonnes, qui était *Ruisse* au XII^e siècle; plusieurs *Pertus* signalés par Célestin Port; la *Juinière*, à Beaupréau, qui était la *Jusnière*¹ en 1585; *Bressuire* (Deux-Sèvres), que Maître Mitou prononce *Bressure*² au XVI^e siècle, etc..

Toute cette survie des vieilles formes n'a nullement empêché l'*ui* français de pénétrer dans la prononciation, par des mots introduits sans doute plus récemment. Ainsi *agu*³*u*(*i*)*lle*, mais "*aigu*⁴*u*illetes"; *bru*⁴*t*, *bèruère*, mais *bèrouine* (bruine); *m(e)**nusier*, mais *k*⁴*uisine*; *bue*, mais *suie* (souvent "*suée*"), et aussi *conduire*, *duite*, *è*⁴*t**u**it*, *huissier*, *puissant*, *ruiner* (> "*rouiner*"), *suiv*(*r*)*e*, etc..

Mais comment expliquer que dans le même temps et dans la même région, la diphtongue *ui* du français ait pu bifurquer sur deux prononciations si différentes: d'une part, *sum* latin > *sui* français, mais *sé* (§ 41) dans les parlers de l'Ouest, et, d'autre part, *illum* latin > *lui* français, mais *lu* d'abord et ensuite *li* dans ces parlers?

§ 78. — *un* pour *in*.

Une certaine confusion existe entre *-in* et *-un* dans les Mauges. Le § 54 a déjà relevé plusieurs cas de *-in* < *-un*. Voici plusieurs cas contraires: *Chacun* (patr.), interprété par le docteur Pissot comme une corruption de *Jacquin*; *juun*, *juin*; *pruntemps*, *printemps*; "*sun-chée* et "*chinchée*; et aussi "*brunches*⁴ et "*brinches*; "*runche* et "*rinche*; *runger* et *ringer*, etc..

Il est d'ailleurs à croire que cette confusion se retrouverait aisément dans tout l'Ouest dont elle est un des traits caractéristiques.

¹ De même, à Daumeray (arr. de Baugé), la *Huntere* 1572. *Huiniere* 1621.

² Voir dans l'édition de Chardon, du Mans, 34^e n., 7^e c.: « Si just a Poitiers, / vray Dè de nature, / ou en noz quaters, / Luczons ou *Bressure* ».

³ *Aiguilletes*, pourboire, dans le *Glos. A.* Il faut remarquer le rapport avec le vieux français: *agullete*, ce qui aiguillonne (Godefroy).

⁴ *Breunches*, dans Ménage. C'est le nom des résidus qui se déposent au fond d'un liquide.

y

§ 79, — Le son du y.

« *y* se prononce comme *i*, édicte Robert Estienne. Les anciens ne se sont point seulement serui de ceste lettre en nostre langue Françoisse es mots qui descendoient du grec, comme aussi font les Latins, *hydropique*, *hypocrisie*; mais aussi s'en sont aidé quand ung *i* venoit au commencement du mot, faisant seul une syllabe, comme *yuroye*, *yuer*, *yure* (*Juraye*, *Hyuer*, *Jure*), à cause que *y* a forme telle qu'il ne se peult ioindre avec la lettre suyuante. Pareillement quand au milieu du mot il y auoit un *i* entre des voyelles, comme *enuoyer*, *je uoyoye*, afin qu'on assemblast l'*i* de la syllabe precedente avec la syllabe subsequente, et qu'on ne dist: *Enuo-ier*, *ie uo-io-ie...* » (*Grammaire*, édition de 1557, p. 7, — citée d'après Loiseau, *Histoire*, 447-8)¹.

En réalité, la vingt-quatrième lettre de l'alphabet français n'a guère existé dans la prononciation du français ancien ou moderne; l'*y* de *yuroye*, *yuer*, *yure* s'entendait identiquement comme *i* s'entend dans *ivraie*, *hiver*, *ivre*.

Introduit dans la graphie par le caprice d'un scribe en veine d'habileté, *y* ne fut d'abord qu'une fioriture de *i*, un jambage d'ornementation enjolivant le commencement, puis la fin des mots (XIV^e siècle); il envahit ensuite (XV^e-XVI^e) le corps même des mots

¹ « Aussi en la fin des mots finissant en diphongue ont mis un *y* ». En Anjou, dans les graphes anciennes, *y* = *il*. Ainsi le *Fay* 1494 = le *Fail* 1246, à Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde; il devient le *Fouil* 1677, soit *Fouy* 1748; la *Plassaye* 1639 = la *Pelasalle* 1586, à Saint-Mathurin, etc.. Il faut remarquer d'autre part que nous avons accoutumé de noter **jaille* ce qui devrait être *jâye*, n. v. < *cacare* latin.

au point de supplanter *i* et de le faire presque entièrement disparaître. La réaction s'opéra avec le mouvement classique, au XVII^e siècle.

De nos jours, le signe graphique *y* ne représente encore aucun son différent de l'*i*, sauf quand il est placé entre deux voyelles; et alors, selon la règle tracée par Robert Estienne, *y* vaut deux *i*, un *i* voyelle faisant partie de la première syllabe et un *i* consonne commençant la seconde: *j'e¹ y vâs*, comme *j'li*.

Il a été vu, § 64, que les Mauges en sont encore, du moins dans quelques cas, à ignorer les droits de l'*y* dans la première syllabe, et à diphtonguer comme dans l'ancien français: *envo-yer*, *vo-yager* etc.. À ces divergences ne se bornent pas les observations que comporte le son du *y*. En français, dans les verbes en *-oyer*, *-uyer*, *y* se change en *i* devant un *e* muet: *je nettoie²*, *elle essuie³*; et même dans les verbes en *-ayer*, *-eyer*, l'Académie autorise également le changement de *y* en *i* en pareils cas: *tu paie⁴*, *je grasseie⁵*.

Dans les Mauges, *e* final s'amuit, mais *y* continue à valoir deux *i*: *je m'en èmoieill⁶*, du vieux verbe *s'émoyer*; *ça t'ennuieill⁶*, du verbe *ennuyer*; *pèill⁶*-tu chopine, du verbe *payer*; *je chârèill⁶*, du verbe *charroyer*², etc., etc..

Également, les subjunctifs *èill⁶*, *soèill⁶*, *voèill⁶*, *croèill⁶*, des verbes *avoir*, *être*³, *voir*, *croire*; l'interjection *aill⁶*, *aïe*; les substantifs "*anvèroèill⁶*" (*anvoie*⁴), "*brèill⁶*" (*broie*), *pèill⁶* (*paie*), etc., Maie *joè⁶* (*joie*), *oè⁶* (*oie*), *sué⁶*, *èvanoui⁶*, *hâ⁶* (*haie*), *lâ⁶* (*laie*), *monnai⁶*, *raie⁶*, etc..

Par un de ces caprices qui vous déconcertent, *crayon* s'entend *cré-on*; et *pays*, que le mauge prononce *pé-(i)lli* quand il adopte le français, se contracte aisément en *pé* devant un adjectif, sans que

¹ La prononciation, toutefois, varie. « Jacques Beaumard, du Voide, traversa la rivière attaché à la queue d'un cheval, au milieu d'infortunés qui criaient: A mè, mes amis, à mè, je me nè », Deniau, *Vendée*, II, 393.

² *Oi* se transforme en *e(i)*, § 42.

³ Les formes *aye*, *soye* se sont maintenues longtemps aux trois personnes du singulier, en français.

⁴ Voir ce mot au § 26.

⁵ Pour *suie*. § 40.

⁶ Voir le § 5.

le son du second *i* se produise devant voyelle: pé-o ou pé-aw (pays haut). Il y a lieu de rappeler aussi que *Maine et Moine* sont des équivalents angevins de *Mayenne* (§ 22) et que *moyeu* a abouti chez nous à *meu* (§ 64).

D'autre part, l'*i* des verbes en *-ier* dissyllabique se change parfois en *ii* (= *y*) devant *e* muet, au présent de l'indicatif, du subjonctif et à l'impératif: *criille*, du verbe *cri[i]er*¹; *oublille*, du verbe *oubl[i]er*; *trille*, du verbe *tri[i]er*². Tel, l'*i* de mots comme *Adri[i]en*, *Gabri[i]el*, *oubl[i]eux*, *pri[i]ère*, mais nous les prononçons plus traditionnellement *Adèrien* ou *Andèrien*, *Gabèriau*, etc., voir le § 26. Cette prononciation qui va se perdant, se montre plus résistante dans les personnes du singulier; mais je n'assurerais point qu'elle ne se fasse encore sentir même dans les personnes du pluriel, et au futur et au conditionnel³. D'ailleurs, le trait ne se produit pas dans les substantifs en *-ie*, non plus que dans les féminins des adjectifs et participes en *-i*: *ami(e)*, *foli(e)*, *Mari(e)*, *pi(e)*; — "*fali(e)*, *joli(e)*; — *fourbi(e)*, *parti(e)*, "*ratèroui(e)*, "*véri(e)*, etc.. Cependant, *charpi(e)* engendre "*ècharpiller*, apparemment dans les conditions où *cri-er* passe comme de lui-même à *cri-ier*.

Il n'en est pas moins vrai que, quelque rares que soient les cas où il se produit, il frappe fortement l'attention; et, si l'on se souvient en même temps que des mots finissant en *oe*, d'ancien français, ont évolué, *baboe* à *papeugne*, *moe* à *meugne*, on est tenté d'en inférer qu'à une époque plutôt lointaine, en notre parler, dans certains noms féminins se terminant par voyelle suivie d'*e*⁴, la prononciation a accentué un *y* entre la voyelle et l'*e* pour servir de consonne d'appui et mettre cet *e* final en valeur.

¹ «Tant *cri-ie* l'on Noël qu'il vient», Villon, *Ballade des Proverbes*.

²Dans son *Vocabulaire du Haut-Maine*, de Montesson, au mot *concrire*, observe: «On dit de beaucoup d'insectes qu'ils se *concrient* ou se *concriillent* dans la terre».

³Chose surprenante et qui prouve que cette accentuation n'a pas toujours existé, on prononce *cri[ll]erat*, mais *noèrà*, et non *noèllèrà* (*noyerie*, endroit planté de noyers).

⁴C'est ce même *e* marquant le féminin, qui, après être resté sourd aux premiers temps de la langue, est ensuite devenu entièrement muet. — Peut-être l'amusement a-t-il mis plus de temps à se produire en langue d'oc, et il est hors de doute qu'un certain nombre de mots encore en usage dans les Mauges, importés vraisemblablement par le poitevin, ont évolué du latin à la langue d'oc et non à la langue d'oïl.

Ainsi, encore, *besie*¹ (poire sauvage), à Montjean, devient *besille* à Saint-Aubin-de-Luigné; l'ancien français *gandie* (échappatoire) n'a pu donner chez nous l'adjectif "*gandi*[*ll*]eux qu'à la condition d'avoir été d'abord *gandi*[*ll*]e; le Godefroy a *pendier* ou nous disons "*pend*³*iller*, *ortier* où nous disons "*ort*³*illère*, *effroidier* où nous disons "*eff*³*erd*³*iller*. C'est le *y* de *cri-ier* et, en somme, le *y* intervocalique.

Il s'est donc produit là, comme aussi dans les autres mots — *émoëil*/*e* (d'*émoyer*), *ennuile* (d'*ennuyer*), etc. — dont la prononciation est différente chez nous, il s'est produit un *i* consonne, ce que les linguistes appellent un *yod*² et qu'ils notent par un *y*.

C'est ce *y*, le *yod*, et non l'*i grec*, qui nous intéresse, à raison du rôle important qu'il a exercé dans la formation de la langue française et aussi de quelques traces qu'il n'a pu manquer de laisser dans ce reste de langue ancienne qu'est le parler du Bas-Ajou.

§ 80, — *y* prosthétique.

On trouve dans le dictionnaire français plusieurs mots monosyllabiques qui ont assimilé un *y* en prosthèse devant *e*: *hièble*, l. *ébulum*; *hier*, l. *heri*; *yeux*³, singulier *œil*; également *lierre*⁴, pour *l'iere*, l. *heredam*, etc..

Dans les Mauges, un *y* analogue s'est établi en tête de plusieurs mots: *a*) devant *e*, ce qui est analogue aux cas relevés en français: *yelle*, elle; *yeun*⁵, un; *yeux*, eux; *b*) devant d'autres voyelles, ce qui

¹ Le *N. Lar.* enregistre *besier*, poirier sauvage; dans les Mauges, "*bèsillier* (*besil-lier*), et à Écouflant (arr. d'Angers), *bestquier*.

² « Les phonéticiens appellent *yod* la fricative palatale qui est à l'*i* voyelle ce que le *w* anglais est à l'*u* (ou français). L'influence de ce phonème est considérable dans l'histoire des langues indo-européennes anciennes et modernes » (*N. Lar.*).

³ On trouve dans l'ancien français des formes *uoils* (*Saint Léger*), *uels* (*Roland*), *ies* (*Aliscans*), *iaus* (*Chrétien de Troyes*, *Cligès*). L'*u* (*w*) sert aussi chez nous de consonne d'appui.

⁴ Le *Glos. A.* recueille "*hterre*. Étant donné *tere* ancien français, la forme est admissible comme intermédiaire avec le français moderne. Cependant il faut convenir aussi que dans le français *liere*, la prononciation angevine mouille *l*, ce qui donne l'équivalent: *lière* = *ière*.

⁵ *Yeun*, *yun* eurent cours en moyen français, Robert Estienne orthographiait indifféremment *tun* et *teun* (§ 73). — Le pluriel de *un*, fort commun dans l'ancien français, auprès des noms pluriels collectifs, ou non employés au singulier, a disparu au XVI^e siècle; mais une *paire de*, expression équivalente (il était dû au seigneur de la Barbotière, en Chatonnes, par un de ses tenanciers, « la moitié d'un dîner à rôti ou à bouilli pour lui, sa femme, sa

est différent: *yi, y; yin, un; you, où*, et son composé "*paryou; yu, eu; yun, un*."

On remarquera que tous les mots atteints sont monosyllabiques. Le *y* ne vient là que comme consonne d'appui pour adoucir l'aspiration; ainsi, dans d'autres mots (§ 119), c'est le *w* qui sert d'adjuvant euphonique.

Le *y* seul ne suffit même pas toujours; il arrive qu'un *e* bref se surajoute en prosthèse: "*èyou, où*"; "*èyu¹, eu*," — qui deviennent encore "*oyou, ôyou*, et "*a-yu², o-yu³*."

§ 81, — *y* intervocalique.

C'est l'un des traits communs du vocalisme, dans les différents parlars anciens de l'Ouest de la France, qu'un *y* tende à s'intercaler devant la tonique, quand elle se trouve en hiatus avec une autre voyelle. Plusieurs mots de la langue sont restés marqués de ce phonème, c'est-à-dire que la forme normande, *-eye* par exemple, a prédominé sur la forme francienne *-ee*: *bayer*, que l'on retrouve plus communément en ancien français *baer* (même dans Garnier de Pont-Sainte-Maxence, pourtant anglo-normand, *Vie de Saint-Thomas-le-Martyr*, «les uis a il meemes ovrez e esbaez») et *beer* (*Dict. de Godefroy*); *congédier*, autrefois *congèer* («al matin par son l'albe vos ferai congèer», *Pèlerinage de Charlemagne*) et *congeier* («quant reis Marcs nus out conjeiez», *Tristan*); *effrayer*, que les vieux textes offrent sous la forme *esfrèer*; *megeieur*, ancien français, qui correspond à un verbe *megèer*, etc..

Dans le parler des Mauges, il existe un certain nombre de mots dont la tonique est ainsi couverte par le mouillement du *y* intervocalique: "*bournèyer*, vraisemblablement pour **bourdèyer*, ma-

demoiselle, son genilhomme, son valet, son page, avec trois *païres* de vins blancs ou claires», — Porl, *Dict.*, I, 203) est encore d'un emploi courant dans les Mauges: *païre d'eaux, païre de noces, païre d'armoires*, etc.. Cf. *Glos. A.*, au mot *païre*, II, 78.

¹ C'est plutôt ici la forme ancien français *eü* («*Y., fait-il, molt vos al eü chler*», *Raoul de Cambrai*, v° 5396), avec un *y* intervocalique.

² *Ayu* pourrait figurer la forme étymologique: *habens, ayant; habitus, ayu*.

³ D'jà, dans un noël poitevin du XV^e siècle, ms. 332 de la Bibliothèque de l'Arsenal, 5^e c.: «*Quand ils oguyrent oy | yco chant si honorau*».

nœuvrer à l'aide de la "bourde¹, et "bournèyage; "bourrèyer, couper la bourrée²; "coèyau, a. f. *coe* + *eau*³ (-*ellum*); "dèlèyance, doléance; "dèrèyer, a. f. *desrèer*⁴, et "enrèyer; "dèyoï', a. f. *deau*⁵; "ènèyer, < *ex nod(um)are*; "èyard, = léard⁶; "goulèyant, agréable au goût, à la "goule; hayir⁷, haïr; "marèyer⁸ (pluviner); ôbèyir, obéir⁹; "palèyer, soulever à petits coups de *pale* (= *pelle*); "pèrrèyeux, a. f. *perreor*; "sucèyer à Montjean", *soucèyer* à Beaupréau¹⁰, < l. *succedere*; "val-lèyâs, habitant de la Vallée [de la Loire]; *vendèyin*, vendéen, etc..

L'intervention du *y* intervocalique transforme *e* fermé qui précède en *e* bref ouvert: Éon (patr.), mais Èyon; et, de même, *vendèyin*, *vallèyâs*. Comparez avec **abé-eau* (*abé* + *-ellum*) > "aboèyau, agréable > *aguèriabl'e* ci-après.

On entend même le *yod* entre deux mots dont l'un finit par son-voyelle et l'autre commence par voyelle: «*Èh! yon en a*¹¹...», dans une chanson populaire, *Ter. M.*, II, 107; «*à tour et yà rang*», au mot *tour*, *Glos. M.*, II, 289. Le *Glossaire* cite pareillement la locution usuelle à Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure): *tey et mey* (toi et moi). Ce sont là façons de réduire l'hiatus, cf. § 84.

Le même *y* s'intercale également entre voyelles dans les noms

¹ A. f. *borde*, poutre, bèqueille.

² Ou lillère.

³ Nom de la cordelette qui ferme le fond de l'"*ancreau* ou verveux.

⁴ A. f. *roi*, < bas-l. **redum* (Constans).

⁵ "Dèyoï', doigtler. — «*Nous disons en Anjou: Deau pour: dé*», Ménage.

⁶ Nom du peuplier noir et, en quelques endroits, du peuplier pyramidal (ber. *aloyard*, polr. *alter*). Les textes donnent léard: «*medietaria de Leard*» dans une charte du Ronceray de 1242, pour une ferme de Montreuil-sur-Loir.

⁷ On prononce aussi *hèytr*, qui a eu cours en ancien français.

⁸ De "marée, pluie fine et de peu de durée.

⁹ l. *obedire*. On jurerait avoir affaire à la palatalisation de *di*, régulière dans les Mauges.

¹⁰ Des évolutions différentes ont rapproché des formes de verbes d'origines pourtant bien distinctes: 1° ces verbes en *-eer* > *-eyer*; 2° d'autres comme "sèyer < l. *secare*, où le *y* provient de la réduction de la palatale; 3° d'autres formés avec l'ancien suffixe verbal grec *-ζειν*, devenu l. *-idiare* > f. *-eyer*, qui a donné de nombreux dérivés verbaux en français et tout particulièrement dans les Mauges ("aboutèyer, "èclarèyer, "enlourdèyer, "fadèyer, "longèyer, "rondèyer, etc.); 4° les formes normandes en *-ey* pour *-oy* venu du suffixe *-icare*: "èmèyer, a. f. *esmoier*; "folèyer, a. f. *foloter*; "golèyer, a. f. *coloier*; "hautèyer, a. f. *haussoier*.

¹¹ Influencé par l'entraînement à franciser qui entraîne toujours les chercheurs, j'avais supprimé le *y* en notant la chanson, bien que ma mère, de qui je la tiens, ne manquât jamais de le prononcer.

de lieux de l'Anjou : *Léon* 1540, aujourd'hui le *Layon*¹; *Rue-Bréon*, à Chanteussé, *Rue-Brayon* aux Cartes cantonales; *Truan*, à Thoirigné, *Trayan* à l'État-major, etc..

Le phénomène agit identiquement dans le patois poitevin: a. f. *asseage* > *assiage*; a. f. *asseant* > *assiont*; a. f. *reorte* > *riorte*, etc..

Cependant la règle n'est pas absolue, même en ce qui concerne *e-*, plus atteint: *créer*, *géant*, *séant*, *Péan* (patr.), pour ne signaler que les mots qui me reviennent, se prononcent comme en français², et l'on dit: *créon*, *crayon*; *gruère*, *gruyère*, etc.. *Tredens* 1072, à Beausse, qui aurait logiquement évolué à *Treyin* ou *Trian*, est aujourd'hui *Tran*.

Quoi qu'il en soit, touchés par ce phénomène, les mots n'en subirent pas moins l'atteinte des autres. Ainsi en fut-il de ceux qu'avait frappés le développement de *e > oi*, étudié au § 65: "*aboèyau*³, cité ci-dessus, et son doublet "*aboèycn*"; "*boèyer*⁴, a. f. *beer*"; "*roèyer*, a. f. *reer*⁵"; "*mârøèyer*⁶ et "*mârèyer*"; "*voèyau*, veau, et bien d'autres. Une seconde catégorie, tout en intercalant pareillement le *y* devant la tonique, a été affectée par la métathèse *re > er* signalée au § 25. *aguèriab(l)e*, agréable, déjà vu; "*aguèriant*, d'*agrèer* intransitif; "*kèriature*⁷, créature; "*èkèriances*, a. f. *escreances*; "*fombèrier*, a. f. *fembrèer*⁸; *mauguèrier*, *maugréer*; *raguèriage*, *ragréage*, etc.. Il est

¹Peut-être, plutôt, dans *Léon*, comme dans nombre de mots cités ci-dessus, *y* a-t-il eu un *yod* qui, après avoir fonctionné tout d'abord, s'est amui, tout au moins dans la prononciation des beaux-esprits et des scribes, puis qui est reparu dans *Layon* par la prononciation populaire. Ainsi ce *Léon* de 1540 avait été *Ladto* 1037-1048. (Pr. de Chalonnès ch.-or., l). — On prononce *Lè-ton*, *Brè-ton*.

²Voir le § 19.

³Le nom de lieu *Luel* 1050 circa (*Lupellus* 1009), à Angers, a évolué parallèlement: > *Loheal* 1203, *Loihetau* 1205, > *Alloyau*.

⁴Dans le composé "*boye-bec*, la prononciation n'accentue pas le *y*: *boè-bec*.

⁵"*Roèyer la poëlette*, faire vibrer à l'aide de jones une poëlette ou chaudière à lessive. C'était une tradition de la Saint-Jean, elle est abolie.

⁶Ne pas confondre avec "*marèyer* ci-dessus; "*mârøèyer*, "*marø-yer*, brouiller l'eau. — Ces formes de verbes se confondent désormais avec celles en *-øèyer* < *-èyer* < *-idtare*: "*jambødyer*, "*mèloødyer* (« une sy grande chute de pluie et grêle *melloyée* parmy », dans le *Journal de Louvet*, 10 août 1630) "*parloødyer*, "*ridoødyer*, "*voèetroødyer*, et d'autres, la plupart restés de l'ancien français.

⁷*Cratur*, créateur (« mal cuple em fist li *Cratur* ») dans le *Mistère d'Adam*.

⁸*Fembroi*, fumier, existe également en ancien français. Quant à *on* pour *an*, cf. § 67.

hors de doute que c'est l'intervention du *y* qui s'est produite tout d'abord, nécessité par le besoin de parer au choc entre les deux voyelles; la métathèse est survenue après la réduction de l'hiatus. ≍ D'autre part, étonnant contraste, *recréer* est devenu *recrér*(e)¹.

Plus rarement, c'est la voyelle atone qui se transforme en *yod* ou, plutôt, qui s'amuït après l'avoir amené: "*auriole*, *lauréole*"; "*balier*, *balaiier*, qui se dit aussi *baliyer*"; "*biâtilles* et "*béâtilles*"; "*ñiant*, pour *néant*, du l. *nec entem*, et ses composés "*añianter*"², "*ñiantise*"; "*rielle* (borne d'amarrage), a. f. *roiele* (poulie); "*sièter*, fréquentatif de *séer*, etc..

L'amuïssement qui se produit ainsi est analogue à celui que nous avons vu se produire plus haut, § 22, et qui donne: "*éviâiller* pour *éveillâiller*, *scier* pour *seyer*, "*sier* pour *setier*, "*siot* pour *seillot*, etc., — voir le § 92.

Les noms de lieux de l'Anjou révèlent aussi de semblables traits: *Féole*, à Somloire, est *Fiole* aux Cartes cantonales; *Mehoudy* 1459, à Aubigné, aujourd'hui *Mihoudy*; *Mur-Hervé* 1302, à Courchamps, devient *Mehervé* 1428, puis *Myhervé* 1447, qu'il reste ensuite.

Dès le latin vulgaire, le *yod* était résultat de *e* atone ou devenu atone: *vinea* > *vinya*, *hordeum* > *ordyo*, etc.. Dans la formation du français, même phénomène: *leece*³ > *liesse*, *deable*⁴ > *diable*, etc..

Ce *y* intervocalique, qui est traditionnel, reste sensible dans tous les parlers de l'Ouest. Le poitevin l'a transformé en *j*: *afoujer*, a. f. *afouer*; *bujée*, *buée* (lessive); *épijer*, *épier*. etc..

§ 52, — *y* épenthétique, *y* maintenu, *y* syncope.

1° Le *yod* apparaît dans différents mots corrompus de l'ancien français ou du français moderne sans que l'on puisse s'expliquer

¹ Pour *r* final sonnante, voir le § 115.

² *Anienter*, anéantir, dans le *Godofroy*. Dans les *Mauges*, emparesser, rendre incapable d'effort.

³ « Qui qu'eüst joie ne *leece* », dans le *Roman de Troie*, de Benoît de Sainte-Maure, v° 13261.

⁴ « Se le *deable* ne le couva », dans la *Passion* d'Arnoul Greban, v° 25704.

aucunement sa provenance : "colieve, cculeuvre; "liâpper, lapper; "miâcher, mâcher, et "miâche; "môrion¹, mouron; "t'ion², taon, etc.; — "gougnafe (= gouliafre), a. f. goulafre; "gnâgnoux (= lianoux), a. f. lanier, et "gnâgnouser; "triochée et "tèriochée, < a. f. trocher.

Je le relève pareillement dans quelques mots purement patois : "liagossée et "lagosser; "lia-vart³, lézard vert; "piâcher, mâcher; "sièyant, séant, etc.; — le *Fief-Sauvin*, commune des Mauges, autrefois *Feil-Souvain* (*Failum* 12^e s.); *Cierzay*, à Jallais, *Cerzay* 1100, *Ceresium* 1239, etc..

2^o Le *Glos. A.* (1, 304), parle de noms de profession qui, sur les bords de la Mayenne, ont conservé *-ier* pour *-er* à la finale, comme *bouquier*, *boulangier*⁴, et il relève aussi *horlogier* au *Longeron* en observant que « la tendance du patois longeronnais est au contraire de supprimer l'*i* dans les syllabes en *ier* ».

A ce nom unique, dont la résistance reste inexplicable, je joindrai deux verbes, d'ailleurs fort usités : "égâtlier, > l. *æqual(em)are*⁵, et "renoncier⁶, *èrnonciêr*, renoncer.

Les autres mots ayant eu *-ie* ont généralement suivi l'évolution de la langue, *-ie* s'y est réduit à *-e* : "adêcée, a. f. *adreciee*; "cheñot, a. f. *chienel*; *geau*, *gêw*, a. f. *giel*; "ligear, a. f. *legier*; "renchar, a. f. *renchier*; — "èplèter, a. f. *exploitier*; "pigner⁷, a. f. *pignier*; "èrgu'ètter⁸; a. f. *regaitier*, etc..

3^o Il existe, d'autre part, un assez grand nombre de mots, doubles de ceux du français dans lesquels le *yod* se conserve régulièrement, et qui ont réduit *-ie* à *-e*: *ben*, *men*, *ren*, etc., voir § 52;

¹ *Môrton grou-t-eil*, mouron gros œil (*anagallis arvensis*). On dit aussi *môron*.

² Le *Glos. A.* le note *t'ion* et observe : « On prononce *tchion*, à la mode choletaise ».

³ Dans le *Poitou*, *lavert* : « Le gille entre les mains queum in *lavert* ». *Proverbes vendéens*, 121^e.

⁴ « ... mais en se levant fit un gros pet de *boulangier* », Rabelais, L. II, ch. XIX.

⁵ On prononce *égâtlier*: *esgailler* (répartir d'une manière égale), *s'esgaier* (s'éparpiller) sont au *Godefroy*. Tels ils sont demeurés dans les Mauges.

⁶ Actif, *renier*. Proverbe : « Il almerait mieux ou devoir tote sa vie que d'ô *renoncier* ».

⁷ Voir le noël de Maître Mitou, *Gringueligolons* : « Plus tost elle *pigne* ».

⁸ On prononce *èrièter* (§§ 25 et 87) : arrêter, empêcher de passer.

"bouer¹, bou(v)ier; chambrère, chambrière; hêble, hiêble; lèv(r)e, lièvre; "meler², qui est mieller au nord d'Angers; meux³, m'eux; moèté, moitié; pé, pied, dans ses composés "pè-co, pied de coq (renoncule bulbeuse) et "quatèrped"⁴, quatrepieds (triton); "pèrré, empièrrement; "rapècoter à Saint-Paul-du-Bois et rapièceter dans les environs d'Angers; "tèsser, a. f. tissier; "tuilloler au Longeron et "tilleulier à Montjean; "vèille⁵, vieille, et ses composés vèillir, "vèilloche⁶, "vèillochon, etc.; puis, de provenance phonétique ultérieure, quelques verbes tels que bènèficier, bénéficièr, officier, officier, refaits comme le furent en français angoissier⁷ > angoisser, balancier > balancer, etc..

Il a déjà été dit plus haut que, de très bonne heure, dans les parlers de l'Ouest, *ie* provenant de *e* ouvert latin s'est réduit à *e*⁸. Ce trait, pour ainsi dire régulier dans le patois poitevin, et très commun sur les lisières de l'Anjou touchant à la Vendée et aux Deux-Sèvres, devient plus rare au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans les Mauges, en direction de l'Anjou.

Est-ce le phénomène qui opérait encore récemment dans *bileux* < *bilieux*?

Dans les noms de lieux, la prononciation s'est régularisée, et le *yod* que nous venons de voir disparaître des noms communs s'est installé à demeure dans les noms propres: *Petrubert* 1540, à la Ju-

¹ "Bouler, dans une autre région des Mauges, voir le § 113.

² Le sens primitif est: se confire, devenir comme du miel. Puis, comme il s'agit de fruits et que cette opération, faite à four doux, les ride et les flétrit, le sens s'est étendu jusqu'à synonymiser ces deux verbes: "meler = "mâtrir, = flétrir.

³ "Meus voudrais estre d'un pié manc», dans *Renart*; le voir p. 108 de la *Chrest. C.*

⁴ Le *d* final sonne en *t*, comme on prononçait en ancien français.

⁵ "Le lieu, terres... de *Veille-Ville*», au *Vaudelnay*, 1520.

⁶ A la Cudeloire, en Saint-Quentin, dans les Mauges, le propriétaire du pré Champain avait le droit, au XVI^e siècle, «de faire ouvrir et tenir l'église de Saint-Quentin ouverte et faire sonner les cloches pour advertir et faire venir les habitants du bourg avec fourches au temps de la fanerie, lorsque l'herbe est coupée, pour la faner et mettre en *mulon* et *wellockes* à leurs dépens» (Port). — Au Godefroy, *welloche*.

⁷ Sur la manière dont se formèrent de *-are* latin les verbes de l'ancien français en *-er* et ceux en *-ter*, cf. Brunot, *Histoire*, I, 157; et sur la réduction de *ter* à *er*, à partir du XIV^e siècle, *ibid.*, I, 405, et II, 260.

⁸ Le *yod* n'est pas tombé seulement devant *e*, mais aussi derrière *a*, *e*: *fan*, *fain*; *plen*, *plein*, etc.; voir le § 14.

baudière, aujourd'hui *Pied-Tribert*; *Maumoster* 12^e s., à Saint-Florent, *Maumoutier* depuis au moins le XV^e siècle; *Mazeres* encore en 1579 sur les cartes, officiellement *Mazières*; la *Maubertere* 1529, à Chemillé, devenue la *Maubertière*; la *Pallucere* 1267, à Saint-Lezin-d'Aubance, aujourd'hui la *Palussière*¹, etc.. Néanmoins, à la Boissière de Chantoceaux, Cassini a encore recueilli *Bossère*; les *Malletachieres* de 1479, à Chaudfonds, sont aujourd'hui *Malta-chères*; Saint-Aubin-de-Luigné a la *Sablère* ce qui est la *Sablière* au Pin, à Chemillé, à Beaupréau. Le *Glos. N.* remarque, au Longeron surtout, la « tendance singulière qu'a le patois local à supprimer l'articulation mouillée dans nombre de mots et spécialement dans les terminaisons en *ier*, *ière*: la *Roulère*, pour la *Roulière*; la *Papaudère* (noms de fermes), etc. », II, 321, au mot *vier*.

C'est simplement la vieille prononciation des ancêtres qui ne cède pas à la pression de l'école.

§ 83, — *y* transformé.

En des cas, assez rares à la vérité, mais d'autant plus frappants, il advient que le *y*, emporté par la prononciation, qui l'article exagérément, passe à la linguo-palatale (*g(h)*), ou à la chuintante (*j*), ou à la nasale (*ñ*).

1^o *Y > g(h)*: Le *secare* latin nous a laissé "*sèyer*"; nous en avons dérivé "*sègu'in*"² (équarisseur), "*sègu'iner* (couper en déchiquetant), "*sègu'ignard* (mauvais couteau), et leurs contractions "*zien*", "*ziènnèr*". La *Bouhière*³, à Blaison, se double d'une prononciation *Bouguère* qu'a recueillie la carte de l'État-major.

¹ Le suffixe bas-l. *-aria* s'est traduit en *-aie*: *Pomeraria* 1062, la *Pommeraye* 1441, la *Pommeraiè* 19^e s. (populairement la *Poum'ra*, § 5). Le suffixe *-eria* s'est traduit, soit en *-ière*: *Pictavineria* 1106 circa, la *Pottevinière*; — soit en *-erie*: *Choperia* 1180 circa, Saint-Christophe-la-Couperie. Plusieurs noms ont passé par les deux formes: *Gogeterie* 1512, à Jallais, et *Gogeterie* 1505; la *Cocquessière* 1624, à Sainte-Christine, aujourd'hui la *Coqûsserie*; l'*Ortillonnière* à Chaudron, et l'*Ortillonnerie* à Montjean; la *Bicrière* à la Jumellière, et la *Biquerie* à Saint-Aubin-de-Luigné, etc.. La forme en *-erie* est savante, la forme en *-ière* est populaire.

² Voir ci-après le § 87. La confusion des palatales est aisée à comprendre et illustre d'exemples actuels ce qui a été l'évolution de la langue aux temps romans et bas-latins.

³ *Boerie* 1263, *Boteres* 1470. Voir le § 81 pour la formation du *y* intervocalique.

Par contre, "règolèt a un doublet "riolèt; et l'a. f. *espigeot*, qui offre dans le Segréen une forme *epigot*, en offre chez nous une autre, "èpiot, plus contractée, moins sonore.

« Dans les manuscrits de Grégoire de Tours — remarque Ferdinand Brunot — on voit *iniens* rendu par *ingens* et *aiebat* par *agebat*, preuve que *ge* est confondu avec *y* », (*Histoire*, I, 72). C'est une confusion restée endémique dans les parlars populaires issus du latin, comme on le verra d'ailleurs plus loin, § 87.

2° *y > j*: Cette transformation, vraisemblablement provenue par la précédente à laquelle elle ajoute un degré de plus, se montre surtout commune dans le Poitou¹ et aussi dans le Centre de la France; le *Glossaire* du comte Jaubert en a recueilli de nombreux exemples: *s'émeger*, *pleger*, *nogier*², etc.. Rabelais, déjà, citait les « jambons de *Magence* ».

Le vocabulaire mauge offre peu d'exemples de ce phénomène; *maugréer* est devenu *maugreger* à Doué-la-Fontaine, mais cette forme n'a pas pénétré en Bas-Anjou, où l'on emploie *mauguèrier* (< *maugreyer*). Je note chez nous: "aspèrgé, que je rattache à l'a. f. *asproier*³; "èssuger, *essuyer*, venu vraisemblablement du Poitou; "fouger⁴, l. *fodicare*, f. *fouiller*; "rudanger, *rudoyer*; "courgeon, a. f. *corion*⁵ (*courroie*), etc..

En opposition: "yavart (phlegmon), a. f. *javart*, et "yoter (caler, accoter), < a. f. *josté*, placé⁶.

Dans les noms de lieux de l'Anjou, je relève: à Corzé, *Foyer*, qui

¹ Voir ci-dessus, § 81. Dans la région du Poitou qui confine à l'Angoumois, le *j* qui remplace ainsi le *y* intervocalique — comme le *j* en d'autres positions d'ailleurs et comme le *ch* — s'articule à peine et il est accompagné d'une aspiration semblable à celle de *h* aspiré.

² Dans les Mauges, *s'èmeyer*, *plèyer*, *nèyer*, voir § 42.

³ Dans le Godefroy, *asproier*, harceler, attiser. L'"aspèrgé est un jeu d'enfants dans lequel, en passant et repassant d'une "sauve à l'autre, les joueurs taquinaient et harcelaient celui qui, placé entre ces deux *sauves*, tient le rôle du loup.

⁴ « ... es coquins de village qui *fougent* et escharbottent. ... » Rabelais, L. II, ch. XXXIV.

⁵ Bas-l. *Corrigi: um/onem*, l. *corrigia*. Le "courgeon est le lacet de cuir des souliers, du bâton, l'attache du fléau, la queue de rat de la tabatière.

⁶ Il y a aussi un "aitloier ou "ayoter, de sens approchant, que l'on est tenté de voir tantôt comme un doublet de "yoter (*ajoster*), tantôt comme une corruption de "atoter, corrompu lui-même de l'a. f. *arouter*.

est *Fogé* sur les Cartes cantonales ; à Segré, la *Mote-Brillet*, *Brillette* à Cassini, mais *Bregé* aux Cartes cantonales et *Brejeu* à celle de l'État-major ; à Chemillé, la *Leiardière* 1246 circa, aujourd'hui *Legeardière*.

3° *Y > gn* : J'ai déjà signalé, § 23, les mots *meugne* et *papeugne* qui intercalent un *n* mouillé, par représentation du *yod* intervocalique (§ 81). De même, nous avons une forme "*anyrogne* = *anyro-ye*⁷" ; "*ci-sâgner* et *cisâiller*" ; "*deugnèt*", *douillet* ; "*lolot*", "*yoyot*" et "*gnognot*".

Dans le nord de l'Anjou, *maugréer* (*maugreger* à Doué, *mauguèrier* à Beaupréau) devient *maugrener*, présumablement après avoir passé par **maugregner* (cf. § 94), alors que *fanes* > *fagnes* > *fa-yes*.

Le phénomène de palatalisation observé ici et celui, étudié au § 23, portant sur l'e final, sont similaires.

Voir aussi, ci-après, les confusions entre les différents sons mouillés, § 92.

⁷ Voir "*anyroèstille*, du § 26.

Hiatus

§ 64. — Réduction des diphtongues.

A côté de l'usage de diphtonguer *e* ouvert long (§ 21) et d'incorporer un *â* parasitique devant *on* dans les adjectifs possessifs (§ 4), prospère celui de réduire les hiatus. Il est manifeste que le parler local s'entend mal à détailler les voyelles accouplées.

Sans doute la prononciation, dissyllabique encore au XVII^e siècle, dans des mots comme *nâti-on*, *mari-er*, *Mari-on*¹, *pâti-ence*, *inqui-et*, *glori-eux*, etc., *pu-er*, *vertu-eux*, *lu-eur*, *mu-et*, *rou-et*, *secou-er*, etc., pourrait-elle se retrouver telle dans les chansons populaires: « S'en va combat' la *nâti-ion* » (*Ter. M.*, II, 79); « Qu'i soit *li-ié* d'une soê vêrte » (*ibid.*, 82); « Prênez, mon cœur, prênez-y *pâti-ence* » (*ibid.*, 84); « Jè m'en irai d' porte en porte / comme un *mendi-iant* » (*ibid.*, 134); « Mon pèr' m'a *mari-iêe* » (*ibid.*, 142), etc.. Mais la règle, là même, n'est pas uniforme: « *Mari-iez* vous, n' vous *mariez* pàs » (*ibid.*, 104); « Quand è fut au milieu dés eaux, / *suun* (sur un) *bât'i-ment* », chanson inédite², etc.. Mais, dans la conversation populaire, jamais ces syllabes ou leurs pareilles ne s'entendent autrement que monosyllabiques: *nâ-tion*, *ma-rier*, *Ma-ri-on*, *pa-tience*, *in-qu'ièt*, *glo-rieux*, *vêr-tueux*, *sè-couer*, "*cha-chioux*", "*roui-ner*", etc.; *noèl* est prononcé d'un seul coup, comme *poète* et comme "*poè(i)ne*"³.

L'hiatus ne fait pas peur dans une chanson populaire: « J' m'en

¹ Dans une chanson populaire, *Glos. A.*, II, 400: « Dis-moi doncque, *Mari-ion* ».

² Elle est la version angevine de l'*Hirondelle messagère* publiée par Charles Beauquier (*Chansons populaires recueillies en Franche-Comté*, p. 87).

³ Voir le § 65.

se en allé charruer », *Glos. N.*, II, 404; « En voilà quatre à présent », *Ter. M.*, II, 81. Mais, pour éviter la diphtongue et parvenir à la prononciation monosyllabique, l'angevin préfère créer un *e*, voyelle d'appui, entre les deux consonnes qui la précèdent: *bèrouette*, *aguèrier*, *quatèrième*, *poèvèrière* (§ 26). Ou, encore, il pose un *yod* entre les deux voyelles: *dèlèyance*, *ôbèyir*, *vendèyin* (§ 81). Enfin, dans d'autres cas, il contractera les sons mouillés: *Yaume* = *Guillaume*, *sion* = *sillon* (§ 92).

L'hiatus d'*août*, réduit en français, ne s'est jamais réduit dans les Mauges; on dira l'*pèrmier*, l'*deux d'a-oût*, mais on prononcera pourtant *mioût*; et, dans *demi-heure*, *mieûre* est monosyllabique, comme *mi(a)oût*. *Cornuau* > *cornau*, *gruau* > *grau*, *monstreux* > *monstreux*, a. f. *esbloé* > *èblé*, *fléau* > *flau* ou *clau*, a. f. *paour* > *pou(r)*, a. f. *raïz* > *rize*, a. f. *plais* > *plisse*, *réexpédier* > *rèspèd'ier*, *réussir* > *russi(r)*, etc.. L'a. f. *braiel* (ceinture) enfante "brêler (attaquer fortement, sangler)", et "dèbrêler (défaire un vêtement tenu par des cordons)", *dèbrêler*.

Les prénoms suivent la règle commune: *Todore*, Théodore; *Tophile*, Théophile, — mais *Zo-é*. Les patronymes la connaissent pareillement: *Bèrèrè*¹, Bréhéret; *Roard*, Rohard. *Bahuaud* perd son *u*, comme *monstreux*, et devient communément *Ba-hô* ou *Bahâw*; dans *Pohu*, l'*u* se consonnise: *Po-wu*. *Péan* reste respecté, comme *géant* (§ 81), *créer*, etc..

Dans les noms de lieux, la réduction a même renversé les *h*: *Buard*², Béhuard: la *Gronière*, à Chaudron, *Graonière* à Cassini; le *Prêr-* ou *Prarcher*, à Beaupréau, *Pré-Archer*; *Pièdeau*, à Jallais, jadis *Piedouault*; *Tran*, à Beausse, *Tredens* 1072; les *Crances*³, à Chemillé, *Creances* 1246, *Vié(rs)* pour *Vihiers*, mais le *Gué-Nussant*, à la Poitevine, comme dans la graphie, alors qu'à Botz, *Guéjard* pour *Gué-au-Jard*.

¹ Voir aussi le § 25. — "Appeler *Bèrèrè*, vomir en faisant des efforts (au XVII^e siècle, appeler *Huet*, d'après Oudin).

² Pour *h* tombé, je trouve aussi dans le canton de Sêches (arr. de Baugé): la *Bourderie*, = *Bo-hourderie*; la *Douintère*, = *Dohintère*, etc..

³ Déjà au XV^e siècle, où il s'est réduit tant d'hiatus en langue française, Eustache Deschamps écrivait: « Fors purè, poys, cresson, mais la *crance* » (*Œuvres*, II, 64, v^o 21.).

Tu s'élide devant un verbe commençant par voyelle¹ (§ 71). Ça, pareillement : *c'èpare, ç'oppôse*. Tandis que *si* reste intact : *si i veut*.

Dans les chansons, *il ya, il y en* comptent très rarement pour trois syllabes : « *Jl-y-a* dés moutons blancs » (*Ter. M.*, II, 102) ; — le plus souvent pour deux : « *A Paris i-ya* unè damè » (*ibid.*, 127) ; « *A més côtés i-yen* a deux » (*ibid.*, 140) ; « *Au Fi-Sauvin i-ya* » (*ibid.*, 143) etc. ; — quelquefois pour une : « *A Paris ya* unè fillè » (*ibid.*, 133). *J(ls) "ôs > iô* : « *io* font sans iô d'mander² », (*Glos. N.*, II, 399).

Qui, li, font monosyllabe avec la voyelle commençant le mot qui les suit³, selon les besoins de la mesure : « *Qui-était* bin jolie », mais « *Ditès-mè* donc *qui-iest* çtè chant-là », dans la même chanson (*Ter. M.*, II, 77) ; « *Qui-îtrait, qui-îtrait, qui-îtrait* voulu » (*ibid.*, 127) ; « *Fillès qui-avez* dés sarviteux », (*ibid.*, 139) ; « *Promptèment* jè fus *lien qu'ri(r)* » (*ibid.*, 152), etc..

Dans la conversation courante, toujours : *ia, il y a*⁴ ; *i yé, tu yés, il y est, tu y es* ; *qui'a, qui-ié, qui-ème, qui a, qui est, qui aime* ; *jé = je li ai* ; *jien = je li en* ; *j'ieûx = je "l[i]eu(r)*, etc..

Ç aspiré se trouve rarement accentué (voir § 101) : *un(e) hache*, mais *la oie, où oi* se consonnise (*w*), comme *wui* dans *le huissier*.

On pourrait relever des crases : *è-èr' p'en l(e) câs*⁵, *n'être pas en le cas* ; *bonjour, méssieû-dames, messieurs et dames* ; *aller Anderzé, à Andrezé* ; *j'vâs Ingrandes*, et ces deux dernières constructions étaient déjà dans le parler populaire aux XVI^e-XVII^e siècles⁶.

¹ Cette élision est fréquente dans les anciens textes. Nyrop a vu là le premier développement de *te* pour *tu* qui apparaît dans *Berthe aux grands pieds* et qui s'entend encore dans la langue populaire de certaines régions, dont la nôtre.

² Le premier *io* est pour *i(ls) ôs* ; le second, pour *ôs*, est passé à *io* par assimilation.

³ De même, dans le 4^e Noël de Maître Mitou, je trouve, 3^e c. : « *Quiouvre* le lit et le clot ».

⁴ Même « *lés belles affaires què ta* ». — Ce *ta* est tellement contracté qu'il rappelle le *ta* (oul) allemand, à ce point que quelque vieux soldat, aimant la plaisanterie, a laissé une sorte de proverbe qui s'est popularisé ; au lieu de dire : « *A la fortune du pot* », on répète : « *C'est comme chez Frédéric, ta ce què ta* ».

⁵ Locution très employée pour *n'être pas capable* : *J' sé p'en l' câs*.

⁶ « *Le samedi, dernier jour dudict mois de septembre audict an [1623], ... ont fait perquisition et recherche es maison des Ernault, Imprimeurs Angers* ». — « *Cedict jour de jeudy, vingti-sixieme dudict mois d'octobre 1623, la royne mere du roy a envoyè Angers ung nommé N...* ». — *Le lundy vingti-cinqueme jour de cedict mois de septembre 1627... M. Miron, cy davant evesque d'Angers, à present archevesque et primat de Lyon, est arrivè Angers* », *Journal de Louvet*. Les exemples à citer sont très nombreux.

Nasalisation

§ 85, — *an-ne* pour *an'ne*, *in-ne* pour *èn'ne*,
im- pour *im'*, etc..

Les phonéticiens sont parvenus à établir par la comparaison des assonances et des rimes, dans les poèmes de l'ancienne langue, que *a* a commencé à se nasaliser devant *m* ou *n* suivi de consonne, dès le XI^e siècle; *e* et *o* ont subi la nasalisation vers le XII^e siècle; *i* et *u* ne furent atteints qu'au XIV^e siècle. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que la voyelle, suivie de consonne nasale redoublée (*fa-me* < *femme*, *po-me* < *po.m-me*), redevint orale en français.

Or, toujours, dans le parler des Mauges, les voyelles *a*, *e*, *i* suivies de deux consonnes nasales, se prononcent nasalisées, comme en ancien français, sauf dans les mots importés depuis le XVII^e siècle.

1^o *An-n'* pour *an'n'*: *An-ne* et son diminutif *Nan-nette*, *an-née*, *condam-ner*¹, *flam-be*, *gram-maire*², *Jean-ne*, "*pan-ne*"³, *pèsam-ment*, *suffisam-ment*, et aussi les autres adverbes de forme analogue, même *an-nimau*, *mèd'ican-ment*, *tempèran-ment*⁴, etc.. Mais *a-neau*, *pa-ne* (de graisse), *tanée*⁵ et d'autres où le second *n* n'existait pas en ancien français.

¹ Louvet écrit *condempner*, *solempnité*, parce que, bien que nasal, *m* sonnait et son accentuation trop accusée amenait la formation d'un *p*; ainsi *d* est intervenu dans *cedre*.

² A quelqu'un qui blesse les règles du langage, on reproche en riant: «Tu ne connais donc pas ta *gran-mère*?»

³ *Ponne* sur les îslières de Vendée et dans tout le Poitou, dans les Charentes. De même au Godefroy. "*Panne* dans les Mauges et dans tout l'Anjou.

⁴ Au XVII^e siècle, *tempèrament*.

⁵ *Tanel*, tanneur; *taneresse*, femme du tanneur, etc., dans Godefroy. Le mot *tan* est d'origine celtique.

Chose qui pourrait paraître invraisemblable et qui est pourtant rigoureusement vraie, la même bouche qui prononce *An-ne*, prononce *An'na* et *Suzan'ne*. C'est qu'il ne faut pas chercher ici la logique dans les règles de la phonétique, mais dans l'enchaînement des circonstances. Le bas-angevin prononce *an-ne* parce que *an-ne* lui a été transmis; il prononce *an'na* parce que *an'na* lui a été appris. Chaque prononciation représente une mode dont l'esprit public se rend à peine compte: le mot lui arrive tout fait, il l'accepte et le transmet, comme il l'a reçu, comme une tradition.

Lorsque le *Glos. N.* note *canne*, *cannette*, et les dérive du f. *canne*, l. *canna* (roseau), il se trompe, tout au moins dans la graphie¹, car, écrits de la sorte, ces mots auraient vu leur première syllabe nasalisée. Il faut se souvenir que, du latin au roman, les groupes *mm*, *nn*, ont perdu leur première consonne. La prononciation de la voyelle orale ou nasalisée est un critérium auquel il est impossible de se tromper pour fixer la graphie des vieux mots.

Célestin Port note *Landes-Janneteau*, aux Cabournes, là où Casini a recueilli *Geneteau*; il ne saurait s'agir en tout cas de deux *n*, car le premier serait nasalisé dans la syllabe².

2° *em-m'* et *en-n'* pour *am'* et *an'*: *nen-ñi*, *solen-ñité*, tous les adjectifs avec *-emm* répandus dans les classes bourgeoises et autour d'elles, *ardem-ment*, *diligem-ment*, *prudem-ment*, etc., etc., et même *en-nivrer*, *"en-naiver*, *"en-nanger*. Ainsi les mots français commençant par *emm* prononcent également leur premier élément nasalisé: *em-mener*, *em-mailloter*, *em-mâcher*.

3° *in-n'* pour *en-n'*: *chiin-ne*, chienne; *kèr^{ti}in-ne³*, chrétienne; *pa-yin-ne*, païenne; *vendèyin-ne*, vendéenne, etc.. Mais *ancien(n)e*, *moyèn(n)er*, etc., comme dans la langue; *mène* et *mieune*, mienne; *sène* ou *seune* et *sieune*, sienne, etc..

C'est un trait qui paraît remonter à la période du moyen français.

¹ Dans le *Journal de Louvet*, à la date du 5 octobre 1630: « MM. le maire et eschevins de ceste ville d'Angers ont fait mettre une grande et belle *canelle*... au bas de la cuve de la grande fontaine Pied de Boullier ». — Voir au Godefroy l'a. f. *cane*, tuyau.

² « Sur les bords de la Loire, là où l'on a *qu = t*, là on prononce *an-née*. Au nord-est, on dit *ané*, a bref », *Glos. A.*, 1, 39.

³ Voir, pour la prononciation mouillée du *t*, le § 91.

« *Ni*, observe Ferdinand Brunot, dans *alainne, chapitainne, fontainne*¹, *semainne* a pu subir un commencement de nasalisation qu'on observe encore distinctement dans quelques unes de nos provinces, nasalisation qui affectait particulièrement les adjectifs féminins comme *certainne, humaine*, dont le masculin est en *ain* » (*Histoire*, I, 498). Et e des féminins des mots en *-en* (= *-in*) par analogie.

4° *im-m'* pour *im'm'*: *im-manquable, im-mèd^hiat* et *im-mèd^hiatement*. Les autres mots commençant par ce préfixe conservent l'*i* oral comme en français.

5° *in* pour *in'*: cette nasalisation de *in* a entraîné, en certains cas, des effets surprenants. Dans des mots comme la *Guinnebretiere* 1457, à Roussay, la *Minnebaudiere* 17° s., au Lion-d'Angers, *ne* médian, pris entre la syllabe nasale et l'autre, a fait syncope, et ces noms de lieux sont devenus aujourd'hui la *Guimbretière*, la *Minbaudière*.

6° *on* pour *o*: parfois *mon-sieur'*, dans la prononciation d'un ouvrier qui veut prouver qu'il sait lire. Mais dans les mots des types *homme, pomme* ou *bonne, donner, honneur*, l'*o* s'entend désormais comme en français. Cependant, *chiffon-nier* au Fuilet, et sans doute est-ce par un effet de la nasalisation que *palor-nier*, au Longeron, est devenu "paland^hier".

Chez nos voisins d'outre-Loire, le *Glos. N.* signale *bonne* qui « se prononce *bon-ne*, la première syllabe très nasale, comme dans *bonder*, et non *bone* »².

7° *un'* pour *un*: la prononciation mauge, comme la prononciation populaire du reste de la France, dénasalise *u* dans *un* devant voyelle: *u-n'ami*, comme *bo-n'ami*.

Le *Glos. N.* (I, 114) signale pourtant chez nos voisins de l'autre bord de la Loire l'habitude de prononcer, au féminin, « *un-ne* et non *une* ».

Ainsi survit en Anjou la suprême résistance de la nasalisation des voyelles, rejetée de la langue nationale.

¹ Voir ce mot p. 189, n° 1, dans une citation du *Journal* de Louvet.

² *Glos. A.*, I, 114, au mot *bonne*.

Consonantisme

Palatalisation

§ 86, — *cœ, que, qui, cu.*

Dans les pages, préliminaires à l'histoire de la langue française, qu'il consacre à l'étude des principaux caractères du latin parlé, Ferdinand Brunot définit ainsi le son du *c* : « Devant les voyelles palatales *e* et *i*, le *c* (prononcé *k*) s'articulait sans doute dans une région moins voisine de la gorge que lorsqu'il était suivi de *o*, *u*. Suivant certains philologues, il aurait commencé dès le II^e, tout au moins dès le IV^e ou le V^e siècle, à subir un déplacement qui l'aurait avancé vers la partie antérieure de la bouche¹. D'autres, dont G. Paris et Lindsay, ne croient pas que ce déplacement soit antérieur au VI^e siècle². C'est une des questions les plus controversées de la philologie romane que celle de cette date, qui serait cependant essentielle à connaître³. En effet un double phénomène se produit en même temps. D'une part, quand le *c* se trouve placé vers l'origine du palais dur, il subit une modification analogue à celle qui atteint aujourd'hui *ç* dans la prononciation des faubourgs de Paris, où on ne dit plus un *bouquet*, mais un *bouquet*⁴. Alors,

«¹ Voir Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, §§ 115-117. »

«² *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études*, 1893. »

«³ Voir la discussion de Mohl, *Introduction à la Chronologie du Latin vulgaire*, p. 289-307. Il ne semble pas qu'on donne une attention suffisante à l'allitération signalée dans Grégoire de Tours par Bonnet, le *Latin de Grégoire de Tours*, 172 : « *reservatum gulae Gazetum acetum vehementissimum offerebat in calicem* ». Elle suppose que l'assibilation est faite. »

«⁴ On note *k'*, *k''* les *k* qui se produisent au fur et à mesure que, en prononçant le *k*, on avance vers le palais dur, ensuite vers les dents, le point où la langue vient toucher pour faire l'occlusion. »

en même temps que *k* se déplace encore et s'avance jusqu'au point où, le lieu d'articulation touchant les dents, il passe à *t*, le son annexe *i* passe peu à peu à un véritable *y*, si bien que $k^i > k^2y$ et que $k^2y > ty$. De ce *ty* la continuation de l'évolution fera plus tard, suivant les cas, ou *ts* (comme de *ti* > *ty* > *tzi*) ou *tch* » (*Histoire*, I, 72)¹.

C'est exactement cette prononciation, dont chaque nuance est précisée avec une science parfaite, que les Mauges ont conservée au *c* dur dans leur parler, — soit *kⁱ*, ou *k^y*, soit *k²y*, soit *tchi*, selon les mots et les localités, — et non seulement devant *e*, *i*, comme en bas-latin, mais aussi devant *u*: *baquⁱet*, *baquet*; *kⁱœur*, *cœur*; *kⁱeillⁱ(r)*, *cueillir*; *manquⁱait*, *manquait*; *pèquⁱer*, = "pèquer²"; *quⁱeu³* *quel*; *Saint-Matchaire*, *Saint-Macaire-en-Mauges*; — "kⁱrolée, *kyrielle*; *marquⁱis*, *marquis*; *qu²yés-tu*, *qui es-tu⁴*; "kⁱinkèrlat, *cancrelat*; *caquⁱin*, = "caquin⁵"; *coquⁱine*, *coquine*; *qu²yinze*, *quinzeⁱ* — *ètchu*, *écu*; *ok²yupé*, *occupé*; *pèkⁱusse*, = "pècusse; *châkⁱun*, *chacun*, etc.. La palatalisation peut se produire, mais sporadiquement, devant *e* muet: "*biquⁱet*", "*biqueton*, exceptionnellement "*biquⁱe*"; "*ruque* et "*ruquⁱé*. Elle est rare devant *o*: "*rococo* et "*rokyokyo*; par contre, *e* < *oi* est touché: *un petⁱit quⁱè* (*un petit quoi*, *un petit quelque chose*). Le phénomène a-t-il existé devant *a*? Ce n'est pas de cette provenance que se qualifie le *i* du *quiau* poitevin et picard (§ 37), formé comme celui de *biau* < *beau*, et non plus celui de *Bouquian* (§ 14) < *Bouquien* < *Bouquen*. Ce dernier témoigne seulement que la palatalisation existait avec l'*e* avant que *-en* ne fût passé à *-an* dans les parlers de l'Ouest. Il arrivait jadis, il peut arriver encore aujourd'hui, moins fréquemment sans doute, de

¹ J'ajoute, d'après F. Brunet (*ibid.*, p. 162), que *tch* se retrouve plus particulièrement dans les textes picards, *ts* dans le francien. « Au VII^e siècle, ce dernier changement était sûrement déjà en voie d'accomplissement. Au IX^e, dans les *Gloses de Reichenau*, *c* a la valeur de *ts*. Le chemin parcouru avait donc été le suivant: *kerwo* > *kⁱerwo* > *kⁱyerwo* > *tyerwo* > *tserf* (cèrf). » Le *t* a disparu de *tch* au XII^e siècle, de *ts* au XIII^e.

² Pour *becquer*, *becqueter*.

³ Voir ci-dessus, p. 92, la citation de *Brifault*; c'est cette prononciation que l'auteur du *tableau* note *heus*.

⁴ Comment l'appelles-tu.

⁵ "*Caquin* paraît une forme corrompue de l'a. f. *chaplin*, sable à gros grain. Le *Caquin* de *Gargantua*, monolithe, à Gohier.

percevoir une légère palatalisation de *c* dur devant consonne : *Jésus-Ch'ri*, *Jésus-Christ* ; *k'riller*, crier, etc., peut-être ici par une sorte d'assimilation suggérée sous l'influence de *i* qui suit.

L'habitude est si absolument invétérée que les prêtres originaires du pays, il y a quarante ans, ne la corrigeaient même pas dans la récitation du latin : *atqu^e*, *k^{ur}*, *qu^{uia}*.

Le *Glos. A.* dit de la prononciation de *que*, de *qui*, de *cu*, dans la région de Montjean, que c'est quelque chose d'intermédiaire entre *ti* et *qui* français, « quelque chose de bien spécial et qu'il faut avoir entendu pour s'en rendre compte. Ce quelque chose est une articulation palatale et mouillée produite par l'écrasement du son entre la langue et le palais. » Tandis que dans la région de Cholet, « la prononciation est tout autre que vers les bords de la Loire. Dans le Choletais, *ti* et *qui* se prononcent nettement *tchi* ».

On peut dire que les prononciations *kⁱ* et *k²y* sont plus spécialement usitées au nord de la ligne partant de Tilliers, passant au sud de Gesté, de Beaupréau et s'infléchissant par le Pin et Sainte-Christine vers les Hautes-Mauges, tandis que *tchi* prédomine au sud de cette ligne et jusqu'à Cholet et Chemillé. Cette dernière prononciation s'entend également en Bas-Poitou : *tchiu*, *tchielle*, *tchier* (cœur), *etchiu*, dans les chansons et proverbes recueillis par Jehan de la Chesnaye ; — en Poitou : *thiinke*, *quiarchit*, dans *Un paysan de la vieille roche* de François Rondier ; — en Picardie : *tchœur* (cœur), dans le *Ranmassoire d'escarbilles*, v^s 15 ; *vetchi*, dans *A ch' cuin de ch' fu*, v^s 21 ; — en Cotentin : *eq'ichus*, dans la *Graind-Lainde*, v^s 14, *q'tchuzaine* (cuisine) dans le titre d'une autre chanson¹. Noté par *ii* ou par *tch*, plus ou moins accentué, le phénomène paraît, en somme, toujours le même que celui qui existait déjà dans le latin.

C dur, devant *e*, *i*, *u*, se prononce exactement comme *ti* (§ 91) et, ainsi que l'observe avec raison René Onillon dans le *Glossaire*, il est impossible de distinguer entre ces deux articulations. La composition avec *i* se rapproche du son chuinté peut-être plus que celles avec *e* et *u* : le *kⁱ* de *marqu^{is}* et le *ti* de *pètit* > *tchi*.

¹ *Un tou à la q'tchuzaine*, d'après *Poètes T.*, IV, 530.

Lorsque *e*, après *c* dur, remplace *a*, *o*, eux-mêmes non atteints, ce *k* conserve plus communément le son primitif : en face de *quarrée* > "qu'èrrée, canette" > "quènètte et non k'ienètte, "coñiller" > kèniller¹; il en advient parfois de même devant *er* < *re*: *escreances* > "èkèriances² et non èk'ériances, crêter" > "kèrter³, et, près de *qu'è* < *quoi*, *kèriez* < *croyez*; mais le phénomène n'est pas non plus systématique.

§ 87, — *gue*, *gui*, *gu*.

« *G* [dur], écrit encore Ferdinand Brunot, à une époque qu'il est difficile aussi de fixer, mais qui est antérieure à celle de l'évolution de *c'*, a également avancé vers les dents devant les voyelles vélares, de sorte que *gente* > *g'ente*, d'où plus tard *djente*. Dans les mss. de Grégoire de Tours, on voit *iniens* rendu par *ingens* et *aiebat* par *agebat*, preuve que *ge* est confondu avec *y*. Une inscription du VI^e siècle, citée par Pirson (75), donne *georgia* pour *jurgia*⁴. Le graveur, pour laisser deviner le son de *y*, le rend par *g + e*, ce qui montre que c'était ainsi que sonnait *g* suivi de *e* ou de *i*. Si on compare ce qui a été dit plus haut de *di*⁵, on voit qu'au VI^e siècle *z*, *g + e*, *y* et *dy* sont sensiblement identiques » (*Histoire*, I, 72)⁷.

De même que le *c* dur, et devant les mêmes voyelles (*e*, *i*, *u*), le *g* dur a conservé dans les Mauges les deux prononciations notées ci-dessus: 1^o *gu'* au nord de la ligne ayant Saint-Florent, Montrevault, Beaupréau, Chalonnes pour centres principaux (aussi fréquemment, et dans la même région, *y* remplace *g* dur devant les mêmes voyelles); 2^o *dji* au sud et au sud-est, autour de Cholet.

Ainsi, dans les Mauges centrales et septentrionales: *gu'ai*, *gai*;

¹ Le voir au § 28.

² En ancien français, *escreances*, déchets du criblage des grains.

³ A. f. *crester*, dresser la crête, s'enorgueillir; dans les Mauges, "kèrté, qui montre du ton: "bin kèrté et bèn' èrgoté, paré de pied en cape.

⁴ Voir le § précédent.

⁵ Comparez *juria* = *jurgia* (*Inscr. de Cherchell*, A. I. L., IX, 245)."

⁶ Le voir ci-après, § 90.

⁷ Continuant par la suite son évolution, ce *g* (= *dy*) aboutit à *dj* devant *e*, *i*, et ce *dj* lui-même perd bientôt son élément dental pour devenir *j*: *argentum* > *argent*; *argillam* > *argille*, etc..

"gu^vèmenter¹, a. f. *guaimenter*; gu^vépe, guèpe; "èrgu^vètter, reguetter; "gu^vimbelèt, a. f. *guimbelet*; gu^vimpe, guimpe; gu^vigne, guigne; figu^vure, figure; Gu^vuste, Auguste, etc., etc. — il suffirait d'un changement presque insensible pour parvenir au chuintement (*djai*) — et tout aussi bien *yèmenter*, *yépe*, *yimpe*, *fiyure*, etc.. Dans les environs de Cholet: *djai*, *djiépe*, *djiimpe*², *fidjiure*, etc.. Pareillement en Bas-Poitou, *djiette* (*guette*), *djaère* (*guère*) dans les *Proverbes vendéens*, 111^e et 256^e. Le même traitement a-t-il eu cours devant *o*? Le fait est que le *Glos. A.* note à Montjean *règolèt* et *riolèt*³; mais je n'en trouve pas d'autres présomptions.

J'ai aussi, comme pour le *c* dur, entendu mouiller le *g* dur devant *e* muet: *fak^vigu^ve* = *fatigue*⁴. Cependant, la palatalisation s'y montrait 1^o moins exprimée, 2^o moins commune; ce trait était, dès mon jeune âge, en voie de disparition, il ne s'accusait plus que dans les fonds de campagne.

Le mouillement du *g* dur s'est-il fait également sentir, dans quelques mots, devant *r*: *aig(u)^vre* (*être*) aigre; *big(u)^vre* (*bitre*), *bigre*, etc.? Je n'oserais le nier.

Mais *g* ne se mouille pas toujours lorsqu'il apparaît par représentation de *c*: "*guèrpi* et "*guèrt^vi*, a. f. *crespi* et *cresti*; — et même il disparaît plus communément dans "*guène* pour *guyenne* (§ 77). Ainsi que le *c* dur, il n'est pas atteint dans la métathèse *er* < *re*: *guèrnouille*, *grenouille*, et non *yèrnouille*; "*èguèrnaud*, = *ègrainaud*, et non *ègu^vèrnaud*, etc., etc.. Mais l'*e* épenthétique étudié au § 26 subit le traitement commun: *gu^vérié*, grillé; *gu^vèroê*, gravois, etc..

Si l'on suit l'évolution du *g* dans les langues romanes, on constate que *g* latin initial devant *e* est devenu *i* en sarde, en sicilien et en sud-italien. Il en est à peu près de même, dans notre parler, devant *e*, *i*, *u*, par une habitude de prononcer qui remonte sans doute bien loin dans l'histoire de la formation de la langue.

¹ « Et se guementant es gens doctes », Rabelais, L. IV, ch. XXVIII.

² D'ailleurs, dans la même région, y s'entend également *dj*: « d'étais bê mieux *djimpée* / qu'ol était la *mar^vdée* », note le *Glos. A.*, II, 407; « Toi, pour le *renvoidjer* », *ibid.*, 406.

³ C'est le nom de la marjolaine, connue encore sous celui de *baume*.

⁴ Et, dans l'adjectif, la palatalisation de *tt* produit par dissimilation la dépalatalisation de *gué*: *fak^viké*.

§ 88, — / mouillé (*il, li; bl, cl, fl, gl, pl, vl*).

1° « Ce que l'on appelle / mouillé dans la prononciation moderne n'est pas le véritable / mouillé des philologues, qui correspond au *gli* des Italiens et au *lh* des Portugais, mais qui n'existe plus dans notre langue (sauf dans certaines régions du midi de la France). Quand nous disons que dans *pavillon* il faut prononcer le double / mouillé, la prononciation est phonétiquement équivalente à *i* consonne (*y*): nous prononçons *paviyon* de telle façon que le son de *l* disparaît complètement. La prononciation *pavilyon* ne se rencontre que dans le midi et dans la Suisse française » (*Larousse mensuel*, livraison de septembre 1913) ¹.

Dans les Mauges, *ill* se prononce mouillé à la parisienne c'est-à-dire sans aucun son de *l*: *paviyon*.

Le *Glos. A.* observe qu'à Montjean, l'*l* final de *avril* sonne fortement et se mouille: *avrille*. Il en est de même dans tout le pays des Mauges et le cas, d'ailleurs, n'est pas unique pour *il* final, qui sonne comme dans *gentilhomme* à la fin des mots ci-après: *bèrsil* (brésil), "*chivril*"² (a. t. *chevril*), *guèrsil* (grésil), *mil*, *nombril*³, "*oisil*", *parsil*, *pèril*, *sourcil*⁴, qui sont restés masculins; *babille* (babil), *fournille* (fournil), *grille* (gril), qui sont passés au féminin. — Dans une notice sur le collège de Beaupréau (*Revue de l'Anjou*, 1852, deuxième partie, t. I), l'auteur, le chanoine Henri Bernier parle de « la ferme nommée *Ménille* », pour *Mesnil*.

Cette prononciation, quelque retardataire qu'elle semble, n'est pas uniquement angevine. Dans le *Dictionnaire des Rimes* de P. M. Quitard, « conforme à l'orthographe de la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie* », tous les mots ci-dessus font partie d'une série « dont le *l* est mouillé et ne se prononce que très peu ». Les

¹ « En France, ce n'est guère que dans le midi qu'on sait prononcer les *ll* mouillées. Les Parisiens diront *Diyon*; les Picards, *Vilion*... » (Pierre Janet, *Œuvres de Villon, Remarques Philologiques*, p. 62). — Ce serait donc la prononciation *pavil-lon* qui serait la bonne?

² Il se dit d'un enfant vif et malin.

³ Un cantique comique en témolgne: « Ton *nombril*, ton nom *brill*era dans les cieux ».

⁴ L'Académie, à la fin du XVIII^e siècle, enseignait de mouiller *l* dans *avril*, *brésil* et *gril*.

autres mots de cette série, *baril, chenil, fusil, gentil, outil*, ont vu fondre chez nous, comme dans la langue nationale, le « très peu » qui avait survécu jusqu'à Quitard de leur ancienne prononciation.

Je relèverai encore : "poèil¹, pou ; "poèil, poil, et "poèillu, poilu, ou *il* se prononce comme dans *œil*.

2^o Le *Glos. N.* cite une remarque du comte Jaubert sur le mouillement de *l* dans les parlars du Centre, « au commencement et dans le corps des mots, lorsqu'il est immédiatement suivi d'un *i* faisant partie d'une diptongue : ainsi *liard, lier, lieur, liesse, liènot, soulier, roulier*, etc. » (I, 507).

Dans le parler des Mauges, *li* aboutit à *y*, non seulement devant voyelle : *yard, liard ; yin, lien ; yèv(r)e, lièvre² ; miyon, million ; Jeyôt, Juliot³ ; yeue, lieue ; yure, liure*, etc. ; — mais aussi devant *e* muet : *Jéillie, Julie ; Rôsaillie, Rosalie ; jo-(i)llie, jolie⁴*, etc. ; — et même dans n'importe quelle position : "li⁵, lui ; lizâ, lézard ; lit', lit ; Félist', Félix ; "lippereau, lippe ; liv(r)e, livre ; malice, malice, etc.⁶. Le *Glos. N.* note *yi* : « Je *yi* parlais de nos poulettes », « al o *yichait* avec sa langue », « n'en fus malade au *yit* troués moués », II, 407. Le son de *li* ressemble si parfaitement à celui de *y* qu'il fait monosyllabe avec la voyelle commençant le mot qui suit (§ 84) : « Crème et porté *yan* (= *li en*), va », « ça *yavait* (*li avait*) noirci la figure », *Glos. N.*, II, 401.

C'est une prononciation analogue qui, du bas-latin au roman, a amené des mouillements comme : *consilium* > conseil, *filiam* > fille, *meliozem* > meilleur.

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que *li* s'entende invariablement mouillé dans les Mauges. Devant *in* nasalisé, *l* sonne comme

¹ L'*i* s'apocope parfois : "poé ou poué. Le voir au § 65.

² Cf. Port, *Dict.*, la *Fouquellère*, Marigné (arr. de Segré), *Fouqueyère* au Recrutement.

³ Bécard, auteur d'un almanach angevin pour 1732, est prénommé *Jéhié* (Port, *Dict.*).

⁴ « Èllé chantait unè chanson / qu'i était bin folie », le *Roi et la Bergère*, *Ter. M.*, II, 76.

⁵ Aux *Ter. M.* : « J' *li* l'rai ballyer la place », II, 167 ; « d'entendis sonner pour *li* », 152, etc.. A Montjean, *li* régime direct n'est pas mouillé, il l'est dans le cas oblique (*Glossaire*) ; à Beaupréau, toujours mouillé.

⁶ C'est ainsi qu'*égaller* (< *æqual em are*) est devenu "égâllier.

en français : "bolin, Colin, lin ; dans des mots comme "beliner, décliner, câliner, où *in* est oral, *li* n'est non plus pas atteint par la palatalisation. D'autres mots ont été vraisemblablement importés avec la prononciation moderne, qui l'ont conservée : *alliance*¹ (naguère "jonc, bague), *Italie*², *Mélie* (Amélie), sans doute peu connu des Göttons et des Manettes du temps jadis, etc.. D'autres, comme *baliyette*, *baliyer*, ont maintenu l'*l* non mouillé de *balayette*, *balayer* ; cependant *liette* (tiroir d'armoire), a. f. *laiete*. D'autres enfin ont *l* clair là où le français le prononce mouillé : *boullir*, *fallir*, etc., les voir au § 93.

3° Dans un groupe de deux consonnes dont la seconde est *l*, cet *l* se prononce mouillé, absolument comme en italien :

Groupe *bl* : *bian*(c), *blanc* ; *bieu*, *bleu* ; *bié*, *blé*, et "biée"³, a. f. *blée* ; *biouse*, *blouse* ; *couble*, *couple*, et *coubiet*⁴, *couplet* ; "feuble, faible ; "ombiet"⁵, a. f. *amblais* ; "pibie"⁶, a. f. *pible* ; "subier, a. f. *subler*, et "subiet"⁶, a. f. *sublet*, etc. ; — inversement : *blague*, *blèssé*, *belin*, *blond*, "blote, etc.. *èbèlou* (ébloui), *bèluette* (*bluette*), etc., § 26. Cf. *bieu* remplaçant en ancien français *Dieu* dans une série de serments et de jurons, et qui fut par la suite corrigé en *bleu* : *morbieu*, *palsambieu*, etc..

Groupe *cl* : *kiar*, *clair* ; "kiâ'e", *claire* ; "kiau, kléau [à battre] ; "kieûmer, forme corrompue de l'a. f. *flamer*⁷ ; *kié*, *cléf* ; "ècli[s], a. f. *esclis* ; *kioche*, *cloche* ; "kiochèt"⁸, *clocher* ; *kiou*, *clou* ; *kiou[s]*, *clos* ; "kiouc,

¹ Peut-être le trouverait-on avec la prononciation mouillée, ainsi qu'il existe dans le Bourbonnais : « Des *ayanss'* bientes reluisantes » dans une chanson de l'*Ancien Bourbonnais*.

² « Allez, bibl, dans les *Italies*, manger du cèleri », dans une berceuse populaire, aux *Ter. M.*, II, 191.

³ *Blée*, procession qui se faisait le jour de la Saint-Jean pour attirer sur la moisson les faveurs du ciel ; aujourd'hui, chez nous, sonnerie de cloche, après l'angélus du matin et du soir, pendant la saison où le blé épie.

⁴ Pour le *t* final, voir le § 115.

⁵ *Bible*, parole qui sert à la génération, chez les animaux (Godefroy) ; "bibié, même sens, en parlant du porc.

⁶ « S'il *subloit*, c'estoient hottées de singes verds », Rabelais, L. IV, ch. XXXII ; « ... [il] un pet, un saut et un *sublet* », ibi d., L. II, ch. XXVII.

⁷ Voir § 97, *cl* pour *fl*.

⁸ A. f. *cloquet*, même sens.

= "clouc; çarkle, cercle; boucle, boucle; "moucle, moule, etc.; — mais claque, cloêt(r)e, clir (cueillir), clèyent (client, § 40, eil pour il), etc.. Du latin au français, c + voyelle + l > y: oc(u)l(um), œil; auric(u)l(am), oreille; solic(u)l(um), soleil.

Groupe fl: "chassifiot, a. f. chiflot¹; "ècornifiâ(r), écornifler; enfiâ(r), enfler; "èrnâfier, renifler; "fiambe, flamme; fieûri, fleuri; fiûter, flûter; "giroufiâ(e), giroflée; treufle, trêtle, etc.; — mais Flançois, François, et flanguette, franquette (§ 102); "flèger, tige (§ 117); mouffu, patois norm. moufflu (§ 111; fèluèt, fluèt (§ 26).

Groupe gl: "buguier, beugler; ègu'ise, église; ètranguier, étrangler; "gu'iavart², glai vert; Gu'iaude, Claude (> Glaude); "gu'ièner, glaner; "gu'iesser³, l. gliscere; "gu'ion(d), gland; les Ongu'iées, nom de lieu, à Beaupréau, les Onglées à la carte (< fngle⁴); sangu'le, sangle⁵; "sègu'le⁶, seigle, etc.; et tout aussi bien buyer, yavart, yèner, On-yées, seille⁷, etc.; — mais "èrguèlisse (régliste), clycine (glycine), etc.. Cf. en français marreglier > mar(re)gl-[i]er.

Aux noms de lieux de l'Anjou: Bourg-Pailglous 1481, à la Chapelle-Saint-Florent, B. Pailloulx 1484, B. Paiglou 1572, B. Paillou 1661 et jusqu'à nos jours; Dreuilé, à Loiré, « le mardi 3 septembre 1641 dans la lande de Druglay... il fut veu une bataille de gens »⁸; l'Étranglard, à Cossé, l'Étranliard à Cassini; les Écouboilles, à Saint-Paul-du-Bois, « le lieu et tènement d'Escoubogles » dans un aveu

¹ Chiflot, siffler (Godefroy); "chassifiot, gosier (cf. couper le sifflet). Le préfixe cha est une forme de ca que L. Sudre (Grammaire historique de la Langue française, 3^e partie) donne comme conférant au mot une signification péjorative.

² C'est l'un des noms de l'iris des marais.

³ Les acres portent guesse: « Ce nom de Guesse désignait populairement les petits flets de ce pays », dit Cèstain Port en parlant d'une closerie de Chalonnès-sur-Loire, et il cite des textes à partir du XVI^e siècle. Phonétiquement guesse = glesce, voir § 87. — Glesser, tâller, drageonner.

⁴ Voir le § 69.

⁵ La langue procède par conquêtes brutales et non par raisonnement. Le l. cingulam nous a d'abord fourni "jâcole (poit. jincole < tchingote), désignant la sangle connue en français sous le nom de bricole. Le même a donné à la langue sangle (< tseng(u)le) qui a été introduit chez nous pour désigner 1^o la couleuvre d'Esculape et 2^o les coliques néphrétiques et le zona.

⁶ Voir ci-dessus la prononciation de g dur devant e, i, u, § 87.

⁷ «... et les abatoit comme seille», Rabelais, L. 1, ch. XLIII.

⁸ Manuscrit de Jacques Valuche (Revue de l'Anjou, 1870, p. 387), f. 43.

de 1480; l'*Aiglerie*, à Saint-Barthélémy, «*Saillerie ou Saiglerie*» 1733; *Montilliers*, commune, *Monteglisiaco*¹, 11^e s., *Montiglez* 1246, *Montyllles* 1301, *Montillex* 1310, *Montigliers* 1405, *Monteilliers* 1514; la *Pugle*, *Freigné*, *Peculata* 1094, *Pugle* 1669, *Puille* 1672, et c'est encore cette dernière prononciation que j'ai retrouvée dans le pays²; le *Liza*, à Allonnes, «dans un canton de terre *lize* ou glaise», explique Célestin Port, l. *glis*, etc..

Groupe *pl*: *piace*, *place*; *pianche*, *planche*; *piat'*, *plat*; *piési*, *plaisir*; *pieume*, *plume*; *piein*, *plein*; "*piesser*³, du l. *plex'um, are*; "*epièter*, a. f. *exploitier*; "*pion*, a. f. *ploion*, etc.; — intercale parfois un *e* (*pel*) devant deux voyelles consécutives pour permettre la contraction, § 26; et pourtant, en dehors de ces cas, *l* se mouille même quand il est séparé de *p* par un *e* muet: *chapiet'*, *chapelet*; "*èpiure*⁴, *e* (*ex*, *es*) + a. f. *peleüre*; "*jâbier*⁵, a. f. *chappeler*; "*piu*, *poilu*; *piote*, *pelote*, etc.. C'est quand il se présente précédé du *p* que *l*' se mouille dans le plus grand nombre de cas; je ne vois pour ainsi dire aucune exception. Lorsque, néanmoins, l'intervention de l'école fut amenée à réagir, elle aboutit à déplacer *l*'i... dans "*plé*, pour *pied*, que le *Glos. A.* recueille à Montjean. «Quelques uns — remarque-t-il — prononcent ainsi. Cela s'explique. Les anciens articulaient toujours *bié*, *quié*, *piée*, *pied*. Les jeunes générations en ont fait *blé*, *clef*, *pluie* et ... *plé*. C'était logique pour des gens peu instruits» (II, 559). La logique, heureusement, s'en est tenue à cette exception.

Groupe *pl*: je n'en trouve qu'un cas, non observé personnellement, mais noté par René Onillon dans une chanson des chouans de 1832, en patois choletais: «Entre dans quio p'tit champ, / nous

¹ «Une église y existe dès les premières années du XI^e siècle, et qui semble avoir donné son nom, *Mons ecclestæ*, au pays alors couvert de bois», Port, *Dict.*, II, 710. Dans le canton de Vihiers (arr. de Saumur).

² De même en Mayenne, *Caagland* 1085 circa, *Chaagland* 1212, aujourd'hui *Chailland*.

³ En a. f., *plaisstier*: «L'en l'ooit bien par vini *plaisstes*», *Renart*, v° 343. *Plex(um)are* = *plectere*. L'obligation de *plexer* les haies constitue une corvée dans un aveu de 1473 par le seigneur de la Tremouille au comte d'Anjou. Cette façon d'entretenir les clôtures est toujours restée en usage dans les Mauges.

⁴ L'"*èpiure*, ou *èpelure*, est une petite envie qui s'éraille de la peau égratignée. A aussi, comme *peleüre* en ancien français, le sens d'égratignure.

⁵ Pour le passage de *ch* à *j*, voir le § 95.

te l'enviopperons » (Glos. *A.*, II, 399). Mais *velous*, "velin, et... il est vrai que le groupe *v[e]l* est infime.

C'est le Glos. *A.* qui remarque aussi que l'habitude de mouiller *l* de la sorte « a à peu près disparu à Montjean. Il n'en est pas de même à Tout-le-Monde, où elle sévit avec fureur. En presque toute circonstance, les indigènes mouillent *l'*, surtout devant un *i*: ils lisent un livre, ils vont au lit » (I, 507). Cette habitude, je l'ai, quant à moi, retrouvée dans toutes les Mauges centrales et pour ainsi dire dans tout l'Anjou.

Elle existe, d'ailleurs, dans nombre d'autres parlers populaires: en Touraine (*bianche*, *eillober* (= *églober*), *piace*, *seille*, voir le *Parler tourangeau*); en Poitou, où je l'ai maintes fois prise sur le fait (notamment *klye*, *claié*; *glouber* et *liouber* (l. *glubere*); *pamplion*, *peuplier*, etc., dans le mss. de *Glossaire d'un Patois poitevin*)¹; en Angoumois (*œillise* l'église), *fiambait*, voir *Poètes C.*, IV, 249, un Noël patois de François Marchadier); dans les parlers du Centre (voir le *Glossaire du comte Jaubert*); dans le Morvan (*fyô* (fléau), *kyanme* (flamme), d'après une communication de M. le chanoine Meunier au congrès des Sociétés savantes de 1921²); en Normandie (*ecll'iai* (éclair), *pien'* (pleine), *beûg'h lieuments*, *ressemb'l'h'*, dans la *Graind-Lainde* de Louis Beuve; *éghyise*, *comp'h'yimeints*, dans les *Adieux d'eune graind'mère*); dans — si l'on pouvait l'observer — presque toute la langue populaire d'oïl.

Cette habitude de mouiller *l* après une consonne paraît avoir été importée en France par les courtisans italiens³ de Catherine de Médicis, au XVI^e siècle. « Ils ont dit aussi *piasir* et *piumer*, *l'* du groupe *pl* ne s'est pas pour cela réduite à *l'i* italien » (Brunot, *Histoire*, II, 215). Nos prononciations prouvent que ce n'est pas seulement sur le groupe *pl* que la mode italienne a porté; elles prouvent aussi que cette mode a eu une influence beaucoup plus

¹ Dans les *Proverbes vendéens*: *blanc*, 198°; *semblier*, 189°; *cliocher*, 200°; *fliatte*, 245°; *plomb*, 113°; *plume*, 141°, etc..

² Voir les §§ 38 et 97.

³ Au commencement du XVII^e siècle, l'italien avait une grande vogue. Port, dans son *Dictionnaire*, parlant de l'angevin François Guyet (1575-1655), dit qu'il était parvenu à composer des vers estimés dans la langue italienne, « alors à la mode ».

considérable sur le peuple, puisqu'elle dure encore, que sur les intellectuels, puisque, *gl* excepté, l'on n'en retrouve guère trace dans les textes.

Ce *gl* à l'italienne a d'ailleurs une destinée à part. Les citations ci-dessus témoignent qu'il était déjà importé en Anjou bien avant que les courtisans italiens eussent acquis une influence en France; nous l'avions même lorsque le roi René entreprit sa campagne de Sicile (1438-1440). On aurait pu en attribuer l'apport aux angevins qui accompagnèrent Charles I^{er} d'Anjou, frère de Louis IX, chef de la première maison d'Anjou-Sicile (1265), dans sa tentative outre-mont. Pendant longtemps, j'ai dormi avec cette idée. Mais petit fut le nombre des français qui revinrent des Vêpres siciliennes; puis, après *Montiglez* 1246 > *Montyllles* 1301 soulignant la réduction indiscutable, mon enquête est tombée à l'improviste sur un *Cornilleium* 1183 > *Cornigle*¹ dès 1216, aujourd'hui *Cornillé*, qui accuse irréfutablement dès cette lointaine époque l'équivalence phonétique absolue des deux notations, *gl* = *ill*, et qui assigne, par conséquent, à ce *gl* dialectal une origine encore plus antique.

Pourrait-on accepter l'hypothèse d'une provenance monacale? Quatre moines italiens accompagnaient saint Maur lorsqu'il vint en Anjou fonder l'abbaye de *Glanfeuil* (VI^e siècle). Mais du VI^e au XIII^e siècle, le *gl* persiste dans le nom de l'établissement cité par les actes. Il en est de même pour le *Mont-Glonne*, à Saint-Florent-le-Vieil, également placé sous la règle bénédictine par une colonie que Louis le Débonnaire avait envoyée au mont Cassin (IX^e siècle). Il serait difficile de réunir des éléments d'appréciation sur les relations que pouvaient avoir, au regard de la langue italienne, ces abbayes avec leur maison mère².

Plus rationnel serait d'abandonner la supposition d'une impor-

¹ Montilliers constituait un important prieuré appartenant de bonne heure à l'abbaye de Saint-Florent; les graphies de 1301 et de 1310 ont été relevées sur les registres de ce prieuré. C'est sur le chartrier de Chaloché, abbaye cistercienne, que figure le *Cornigle* de 1216.

² Sept autres abbayes bénédictines existaient encore en Anjou au moment de la Révolution: Saint-Aubin d'Angers (X^e siècle), Saint-Nicolas d'Angers (XI^e), Saint-Serge d'Angers (XI^e), le Ronceray d'Angers (XI^e), Asnières-Bellay de Cizay (XI-XII^e), Nyoiseau (XII^e), et Bourgueil, aujourd'hui en Indre-et-Loire.

tation par les angevins et de chercher si la prononciation du *g* à l'italienne n'aurait pas été plutôt introduite dans l'Ouest de la France à la suite de l'émigration normande — aventuriers, soldats, pèlerins — qui suivit dans la Pouille (1038) Robert Guiscard, Roger le Grand Comte et les autres fils de Tancrède de Hauteville ?

§ 89, — *n* mouillé.

Après l'*l* mouillé à la manière italienne, l'*n* mouillé à la manière espagnole.

D'où venant, et comment s'est introduite dans nos parlers l'habitude de mouiller *n* ? L'histoire de la langue française ne nous l'apprend pas. Nous savons seulement qu'au XVI^e siècle, les théoriciens du beau langage n'étaient pas d'accord sur la prononciation officielle du groupe *gn*¹ provenant du latin, du moins dans tous les mots.

L'*n* se mouillait pourtant en Anjou dès le XV^e siècle, témoin l'idylle en vers du roi René : *Regnault et Jehanneton* (1457). Au XVI^e siècle, Mitou écrit : « Le pignart en fut bien *pugnis* » (30^e n., 10^e c.), et « Qui d'estre cleric avoit *regncn*² » (23^e n., 5^e c.). Au XVII^e encore, bien que la langue se soit purgée, Louvet écrit dans son *Journal* : « ... lesdittes danses ... presaignent que Dieu nous *fugnira* », 5 mars 1628 ; et lorsque M. Lasnier, lieutenant général au Présidial, prend une ordonnance, il menace les contrevenants de « *pugnition* corporelle », 23-24 juin 1630, à moins que ce ne soit de l'orthographe du greffier.

Dès 1132, *Prugners* apparaît dans les actes, alors que jusqu'à cette date le nom s'était écrit avec *-nar* ou *-ner*. De même dans les titres évoqués par Célestin Port, *n* se mouille Iréquemment, en particulier devant *e* et devant *i*, et partout en Anjou : la *Bèdeunerie*, à Beaupréau, *Bedeugnerie* 1655³ ; la *Bretonneraie* 1610, à la Pouèze,

¹ Il avait en latin le son *g(h)n*, tel que l'Université, si peu fidèle aux traditions latines, l'enseigne pourtant encore.

² Le vers qui rime ajoute : « Il escripvoit forment son nom » par une de ces Inconséquences phonétiques dont les patois fourmillent.

³ Cf. *Bèdeuneau* et *Bèdeugneau*, § 35.

Bretongeraie 1634; la *Champiniere* 1540, à Drain, *Ghampigniere* 1636; la *Chaperonere* 1225, à Chemillé, devenue *Chaperonnière*¹; *Dinechien*, à Chaudefonds, *Disgrechien* 1459; le *Ménil-en-Vallée*², commune des Mauges, *Masnilio* 1146-56, *Magnislio* 1163; le *Pinier*, à Beaupréau, *Pigner* au Recrutement; la *Suvinière*, à Andrezé, *Sévignière* au Recrutement, etc.. Ce serait tout un problème de chercher à expliquer comment *Nieul* (*Niolium* 13^e s. dans *Grand-Gauthier*, *Nyolium* 15^e s., *Nicuil* 1782), qui devait s'entendre *ñieul*, ait pu se transformer en *Nueil*.

Dans les Mauges, *n* se mouille pour ainsi dire invariablement devant *i*: *gnid'*, *nid*; "*gnice*, *nice*"; "*gnige*, *neige* et *niche*"; "*gniau*, a. f. *nieu*; *agogni'r*, *agonir*"; "*angnimau*, *animal*; *gn'ya pàs*, il n'ya pas; *nengni*, *nenni*"; "*g'gnif*, *canif*; même *mogn Isabâw*, «mon' *Isabau*», dans la chanson populaire (*Cer. M.*, II, 132)³; — devant *e* sonnante ou muet: "*ècrigner* (*écheveler*), = "*ècriner*"; "*ceugner*, = *cha(t)h(u)onner*; *chaguèrgner*, *chagriner*"; "*è'ignier*, *échinier*"; "*gratô-gner*, a. f. *gratonner*"; "*châgne*, *chêne*"; "*frâgne*, *frêne*; *vargne*, *verne*"; "*chamoègne*, *chanoine*; — devant *a*: "*grargue*⁴, *nargue*"; "*kègnau* et "*kenau*; — devant *o*: "*bignol* (*bigle*), de *bin* + *ol*⁵; *fagnon*, *fanon*"; "*t'yègnot'* (*dadais*), diminutif d'*Étienne*; — peut-être parfois devant *u*: *gnuage*, *nuage*; *min-gnuit'*, *minuit*, etc..

Mais devant *a*, *o*, *u*, le mouillement est beaucoup plus rare, et, sauf devant *i*, le phénomène cesse d'agir dans les mots d'importation contemporaine.

¹ Doit sans doute son nom — comme la *Chaperonnière* en Jallais où sombra la *Chouannerie* de 1832. — à «cette grande famille *Chaperon* dont le nom — comme le dit *Célestin Port* (*Dict.* II, 666) — se retrouve dans tout le pays des Mauges et à Angers». La légende du *Petit Chaperon* a été mise en vers par un bon poète des Mauges, *Paul Drouet*.

² Du bas-l. *mansontle*, du l. *mansus*, demeure. Les habitants du *Ménil* sont appelés *mènillois*, par un évident calembour avec la forme normande de *motinillon*. Car, d'habitude, les habitants d'une commune, comme ceux d'une ferme, sont appelés par le nom du lieu-dit: les *Beupréau*, les *Montjean*, les *Chap(e)rognère*, etc..

³ Un cas où *n* ne s'entend pas mouillé, même dans la bouche la plus patoisante: «de n'y irai pas», ou «tu n'y», «il n'y», etc.. prononcé: *Jèn' y'irai*, peut-être à cause de la confusion des sons mouillés (§ 92). Voir aussi, au § 94, des mots où *nt*, mouillé en français, se prononce clair en Bas-Anjou.

⁴ Locution "*chercher gnargue*, chercher noise.

⁵ A. f. *btu* = *bts*, et *ol* = a. f. *oil* (voir le § 93), l. *oculum*.

§ 90, — *di*.

Dès la période du latin vulgaire, *di* a perdu dans la prononciation son élément dental.

« Il semblerait, dit Brunot, à en croire certains grammairiens tardifs comme Pompeius et Isidore de Séville, qu'il se soit prononcé aussi¹ avec un son sifflant, *dz*: *odze* = *odie*. *Zabolus* pour *diabolus* est attesté. Mais le développement ultérieur suppose *dy* et non *dz*. *Z* n'est qu'une graphie de *y*. Des mots comme *zunior* = *junior* (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*) l'indiquent. *Dy* semble du reste avoir été de bonne heure à peu près réduit à *y* comme le témoignent des confusions telles que *idus madias* = *maias* (Rossi, *Inscriptions chrétiennes*, 172, ann. 364; au contraire *aiutit* = *adjutet*, Le Blant, *Inscr. chrét.*, 583 A.). La *Mulomedicina Chironis* a souvent *diossum* (26, 13), mais aussi *iosum* (188, 1); *iosu* (190, 24); *deorsum* ne s'y trouve pas » (*Histoire*, I, 71-2).

En roman, *dy* initial ou en position forte après une consonne autre que *n*, réduit à *y* comme nous venons de le voir, se consonnise en *dj*²: *diurnum* > *djorn*, *vir(i)diarium* > *verdjier*³.

L'ancien français dialectal déformait *Dieu* en *hieu* dans les jurons et *paludier* en *paluyer* (au Godefroy), et il semble bien que la prononciation de *di* soit restée palatale dans le peuple, tout au moins des campagnes, au XVII^e siècle, et que ce soit de cette façon de l'entendre que Molière ait voulu se gausser quand il fait dire à sa Martine des *Femmes savantes*: « Mon Dieu, je n'avons pas étugué⁴ comme vous » (II, sc. 6).

Comme *ki* et comme *gui*, *di* ne se prononce pas uniformément dans toutes les Mauges, et ici encore il nous faut tirer la même

¹ Aussi, c'est-à-dire comme *ti* dont l'auteur vient de décrire l'évolution. — voir le § 91.

² *Dj* passe rapidement à *j* par la suite.

³ De même à l'initiale, *j* latin, qui sonnait *y*, est passé en roman à *dj*, puis à *j*: *jungere* > *yonyere* > *dfoindre*. — *G*, devant *e*, *i*, a évolué pareillement à *dj* et *j*, comme nous l'avons vu, § 87, et il a fait de même suivi de *a*: *gamba* > *jambe*.

⁴ Nul doute qu'il faille prononcer *étugué*, comme au § 87, et cette paraphrase corrobore mon opinion sur le caractère exclusivement populaire de ce trait.

ligne qu'aux §§ 86 et 87. Au nord et à l'est, *di* est tantôt liquide (*y*, *li*) et tantôt il s'apparente à une sorte de *gui* mouillé. Au midi, et au fur et à mesure que l'on se rapproche de Cholet, *di* devient *dji*¹. Il va sans dire, que dans les zones de contact, la prononciation reste intermédiaire, ce qui la rend presque intraduisible.

Donc: *yire*, *gu'ire* ou *djire*, *dire*; *yeu*, *gu'ieu* ou *djieu*, *dieu*; *miyi*, *migu'i* ou *midji*, *midi*; *parailli*, *paragu'i* ou *paradji*, *paradis*; *souven-yié*, *souvengu'é* ou *souvendjié*, = "souvendier"²; *vo-yètte*, *vodjiètte*, = "vo(i)djiètte"³, etc., selon les paroisses et quelquefois, dans la voix de la même personne, selon les mots. Et il faut bien croire que cette prononciation déborde aussi du Bas-Anjou; car, lorsque le *Glos. A.*, qui a noté "*bodin* et "*bodiche* dans les Mauges, note *boyi* à Brissac et Luigné, il ne relève pas autre chose qu'une prononciation de "*bod'i[s]*"⁴.

Il serait aisé d'accumuler les échantillons. A quoi bon? Dans toutes les positions, *di* subit un traitement identique.

La preuve, encore, que cette prononciation du *di* palatal (= *y*) a prévalu dans le Bas-Anjou entier, c'est que l'on trouve aux noms de lieux: *Bois-Bordier* 1539, à Nueil-sous-Passavant, *Bois Boudier* 1602, noté *Bois-Bouhier*⁵ à la carte d'État-major; *Cestofordière*

¹ «A Montjean et aux environs, c'est à peu près le son de *illi* dans *bouillie*. Il en serait de même vers Gonnord et Trémentines. A Saint-Paul-du-Bois et aux environs, prononciation à peu près régulière. Autour de Cholet (Tout-le-Monde, le Longeron, etc.) *di* se prononce *dji*, avec le son *jt* très marqué. Cette prononciation, d'ailleurs, est impossible à indiquer; les indigènes, seuls, la possèdent» (*Glos. A.*, I, 256). «*Dire*, *anguille*, *Auguste*, se prononcent à Montjean: *gûtre*, *anguille*, *Augusse*, en écrasant le son *gu* entre la langue et le palais (c'est à peu près le *gi* mouillé), tandis que vers Cholet on dit nettement: *djire*, *andjille*, *Audjuste*» (*ibid.*, II, 265).

² «Grand murmure des habitants d'Angers contre M. N... juge de la prévosté, à raison de ce qu'il ne met la police sur les boulangers de la ville, lesquels de la plupart n'ont point de pain noir en leurs boutiques, et que ceux qui en ont c'est du pain de *souvendiers*, moustures melloyées avec un peu de bonne farine de bled-seigle», 17 août 1630, *Journal de Louvet*.

³ Voir ce mot au § 64. Pour soutenir l'étymologie proposée, j'ajoute qu'il a pour synonymes en Anjou *voidard* et *vo-yard* (= *vo-(i)'d'iard*).

⁴ "*Bod'is*, "*bodin*, "*bodet*, "*bodeau*, veau; "*bode*, "*bod'iche*, génisse. Le parler tourangeau a également *bodeau* et *bodiche*. *Boudet* dans le Rouergue. Albert Dauzat (*Essai de Géographie linguistique*) dérive *boudet* de l'a. f. *boude* (ventre).

⁵ Et *Bois-Boucher* par Cassinil, tant la graphie a peine à traduire la prononciation aurochtonne.

1411, à Cléré¹, *Testefordière* 1558, aujourd'hui la *Tête-Forière*, etc..

On retrouve cette prononciation de *di* palatal en Poitou, tout au moins dans la partie de la Vendée qui longe le Maine-et-Loire (*Djiu*, dans les chansons et les proverbes recueillis par Jehan de la Chesnaye), en Bourbonnais (*Ghieu*, dans *Ma Cueillette* d'Émile Guillaumin), en Normandie (*dyix*, dans la *Graind-Lainde* de Louis Beuve, *dyise* dans ses *Adieux d'eune Graind'mère*).

§ 91. — *ti, tui, tri*.

1° Reprenons Ferdinand Brunot: « C'est le *t* qui fut le plus fortement atteint. Du IV^e au V^e siècle, un changement très important se produisit, dont le plus ancien exemple attesté est dans une inscription de 140 après J.-C.. Au lieu de *Crescettianus* on y lit *Crescentsianus* (Gruter, p. 127, VII, 1). *Ti* étant passé à *ty* au milieu des mots et devant voyelle, il se développa entre les deux consonnes *t* et *y* un son sifflant, tel qu'un grammairien du V^e siècle décrit l'ensemble comme composé de *t*, *z*, *i* (Papir., ap. Cassiodore, VII, 216, *s*, K.). Depuis ce temps, la vieille prononciation par *ti* est regardée comme vicieuse » (*Histoire*, I, 71).

Dans les Mauges, ce n'est plus le *z* bas-latin qui se développe entre *t* et *i*; c'est tantôt un *ch* (Mauges méridionales et environ de Cholet), tantôt le *c* dur décrit au § 86, *k*¹, avec lequel le *t* se fond en une linguo-palatale impossible à rendre en français. De sorte que *ti* = *ki*. Parfois, même, le *t* disparaît, *ti* > *y*².

« Dans la région de Montjean, observe René Onillon dans le *Glos. N.* (II, 264), *ti* se prononce exactement comme *qui*, et il est absolument impossible de distinguer ces deux articulations. D'ailleurs l'articulation identique *ti* ou *qui* montjeannaise n'est ni celle du *ti* français (dentale), ni celle du *qui* français (gutturale) ». La définition qui s'ensuit a déjà été reproduite ci-dessus, p. 195, au sujet de la prononciation de *kvi*, si curieusement identique: « une

¹ Cléré et Nueil-sous-Passavant sont des communes contiguës à celle de Saint-Paul-du-Bois, où le *Glos. A.* trouve la prononciation de *di* à peu près régulière.

² Voir au § III: *Bastien* > *Bassien*, *bestial* > *bèssial*, *question* > *qu'èssion*. Voir aussi les confusions au § 92.

articulation palatale et mouillée produite par l'écrasement du son entre la langue et le palais.»

N'est-ce pas exactement, en termes moins techniques, ce que Ferdinand Brunot traduit (voir § 86) par *kⁱ, k²y*?

Suivant l'éminent philologue, *k²y* évoluant était devenu *ty*. Ici, le contraire se produit; *ty* recule légèrement et devient *k²y*. — C'est là une des imperfections du langage dont Molière, déjà, faisait la satire: «Il gnia office qui *qui*enne», disait Lucas dans le *Médecin malgré lui* (II, sc. 5).

«Dans la région de Cholet, — je répète encore René Onillon, — il y a également identité entre les articulations *ti* et *qui*¹, mais la prononciation est tout autre que vers les bords de la Loire, *ti* et *qui* se prononcent *tchi* (la notation *thi* est insuffisante, la notation *cui* est fausse)».

Il est inutile de donner des exemples; pas un *ti*, qu'il soit placé au commencement, dans le corps ou à la fin du mot, n'échappe à l'une ou l'autre de ces prononciations², et il en est encore de même lorsque le *t* finit un mot et que l'*i* commence le suivant. Il suffit d'avoir entendu dire *k²ya-k²y* (qu'y a-t-il) à un bellopratien ou *tchya-tch-y* à un choletais pour se rendre compte que ce phénomène, pourtant fort ancien, demeure encore de nos jours en pleine vigueur. En Picardie, la prononciation se rapproche de la nôtre: Hector Crinon écrit *metchi* (métier), *motchi* (moitié). Tandis que Louis Beuve traduit la prononciation du Cotentin par *yi*: «A la car' de ma d'*vaincyire* (*devantière*)», v^o 23 des *Adieux d'eune graind'mère*.

Lorsqu'il s'agit pourtant d'un *i* nasalisé, la palatalisation l'épargne: *châtain*, et non *châkⁱin*, *matin*, et aussi *nutun, est un*. Mais il ne devait pas en être ainsi dans la prononciation ancienne; on dit à Beaupréau: "*ètèr en pèk²ynk²yn*"³, tandis qu'à Candé, arron-

¹ Aussi m'étonné-je qu'en notant *letière* et en soulignant: «pron. l'*t*ière», le *Glos. A.* juge opportun d'ajouter: «on pron. même qqf. l'*qui*ère». En fait, la différence resterait toute graphique, car la voix maugé prononce *-fière* et *quière* identiquement.

² Toutes ces palatalisations créent une confusion telle que le *Glos. A.* ne sait plus s'il doit écrire *te* ou *quie* et qu'il note *qu'éau* (*qu'éau*) vraisemblablement pour *téau* (*fiéau*), moule à tulles (en ce sens, cf. "*fiéulée*", au § 41).

³ "*Ètèr*" en *pèk²ynk²yn*, en frénésie; *petintin* = *folle* (maison de plaisir proche de la ville).

dissement de Segré, un cabaret hors ville a été baptisé populairement du nom de *Petintin*.

2° Il semble y avoir eu, d'ailleurs, autrefois de nombreux rapports de contamination entre *c* dur et *t* devant d'autres voyelles que *i* ; il est étonnant que *te* n'ait pas suivi le sort de *ke*, qu'il n'en subsiste pas tout au moins quelques traces. Pour *tui*, il a été *k²yui* ou *tchui*, la chose est indéniable ; certains mots ont conservé, conservent encore cette façon de sonner, mais seulement ceux dans lesquels *tu* est suivi de *i* : *èk²yuit'* ou *ètchuit'*, *étui* : *èk²yulier* ou *ètchudjier*, *étudier* ; *pik²yuite* ou *pitchuite*, *pituite* ; *k²yuille* ou *tchuille*, *tuile*, etc..

Le *Glos. N.* remarque même que l'on peut entendre un choletais dire *natchure* pour *nature*, — et il en prend texte pour rappeler que « les Anglais prononcent *nétchoure* » et qu'ils ont, « sans nul doute », emprunté aux choletais, à l'époque des Plantagenets, « cette articulation caractéristique de leur idiome » : conclusion présumée, et peut-être présomptueuse.

3° Dans la région de Cholet, René Onillon a même entendu prononcer *tchrieste* pour *triste*. Je l'ai entendu couramment dans toutes les Mauges méridionales : « *c'estch-i tchtris(t)e* ». Je crois même que ce phénomène peut se reproduire dans tous les cas où il y a *tri* : *tchricher*, *tchripe*, *tchrique*, "*bichtchrit'*", "*mâtchri(r)*", "*poètchriquer*", *tchri-bard*, chuintante plus ou moins sensible, peut-être *insichruit*.

Il semble que ce soit le voisinage de *i* qui suit, qui provoque cette palatalisation du *t*, et aussi l'habitude de traîner la voix sur les sons qui transforme l'explosive en continue.

§ 92. — Confusions interpalatales, contractions.

Égarée au milieu de ce français ancien et populaire où des mots nouveaux importent des façons modernes de prononcer, empêtrée en outre entre les nuances multiples et imprécises de cette pala-

¹ Voir le § 97. — Alors que l'enfant mauge dit : « *catou* — mot sacramental grâce à l'exclamation duquel il a droit d'aplanir la route de sa bille — l'enfant du Baugeois prononce : *caillou*.

talisation troublante, la langue illettrée du campagnard ne sait bientôt plus se guider parmi les accentuations; elle se perd dans la carte du *y*.

Que l'on prenne "poque ou "pogue et ses dérivés, comment ne pas rester confondu? Nous aurons, avec autant d'autres: "pogu¹ille, "pod^sille, "pogu¹iller, "pod^siller, "poliller, "pogu¹illancer, "pod^sillancer, "pot^sigancer, "polillancer, "polancer. Inépuisable richesse de l'accent!

Sanglier s'entend san-yé; sent¹ier également; sans lier aussi. San-yè¹ représente phonétiquement "sanguette, sans guêtres et sans *y* être. Gu¹eux, d^sieu, lieu, "qu^seu présentent à peu de chose près le même son, c'est leur place dans la construction de la phrase qui les distingue, leur place et ce je ne sais quoi d'à peine nuancé qui ne frappe pas l'étranger, mais qui suffit aux gens de même pays pour reconnaître leur accent. Il en est de même entre lit¹ et ñid¹, dagu¹e et "daille, hièr et gu¹erre, chauffe gu¹ère et Chauvière (patr.), lié et gu¹ai, et quantité d'autres.

Le mot "sèyer (l. *secare*) engendre "sègu¹in (équarisseur), et, par contraction, "zien (z¹iin), à Beaupréau; puis, au Longeron, il se modifie en "sôgu¹in. — "Sèyer a donné encore "siguâiller et "zigâiller; "sègu¹in a donné "siguenâiller; "zien a donné "ziènnner et peut-être "sener¹ après chute du *yod* (§ 82, 3^o), "senarder; "sôgu¹in a donné "sogu¹igner et "sôd^signer.

"Poètrigner a un doublet "pôtrigner, qui passe, sans doute par "pôtchrigner, "pôtcrigner, à "pôgrigner qui devient "pôguèrgner (§ 43).

Les philologues donnent aïe comme une contraction d'aidie; a-ï reste la prononciation française; chez nous, aille.

L'articulation de *y* est si sonore que lorsque Cassini se fait nommer la Jallière, sur la Jubaudière, son interlocuteur s'applique et prononce Jâllière sans doute; il entend et note Joltière. Quand le *Glos. N.* admet (I, 256) l'intercalation d'un *d* dans budier, je crédiais, il veut tenir compte de la forte palatisation du *yod* qui se fait entendre dans buye², crèyais (= croyais).

La voix s'y perd, je l'ai dit, — et l'oreille s'y trompe. De pareilles

¹ Ménage tire *sener* (châtrer) de *secare*; d'autres, de *sanare*.

² "Bu-yer, endroit où l'on dépose les bues, ou cruches. Le *y* est d'épenthèse, § 81.

corruptions sont imputables à des glissements, pour ainsi dire naturels, du son. Mais tout n'est pas là.

Il faut se garder de croire que, au temps où la langue française se *dégasconna*, les formes dialectales ne prirent aucune part au mouvement général. La réforme des vocables entraînait la cour, les milieux patriciens, la partie intellectuelle de la nation. Dans le populaire, villes et bourgades, il ne fut homme qui ne voulût participer à ces essais de beau langage. Les éléments patois se mirent à l'instar des éléments nationaux. Il est intervenu conséquemment une prononciation quasi-officielle que le pédantisme provincial appliqua, souvent juste, mais quelquefois à faux; et, de même qu'*écartiller* était devenu et resté *écarquiller*¹ en français, de même on vit dans les Mauges des mots comme *angu²yille* se réformer en *andille*² avec un *di* non mouillé qui en augmente la corruption. Ainsi, *agu³u(i)lle* (§ 77) > *aillu(i)lle*, qui est refait en *adu(i)lle*; de même, "*adu(i)llon* et son doublet "*badu(i)llon*. *Règu³uiser*, du vocabulaire familier, se change en *rèd³uiser*, ce qui porte à présumer que *du*, à un moment donné, a pu être touché par le mouillement, au moins devant *i*, comme *cu*, *gu*, *tui*.

Gui et *di*, mouillés dans les conditions exposées aux §§ 87 et 90, sont confondus par la prononciation dans l'Anjou entier: la Divatte, rivière, *Diveta* 1048, *Guivate* 1652³; *Diexaide* 1250 (Ménage, *Sablé*, p. 167 et 239), à Rochefort-sur-Loire, aboutit à *Gueuzy* 1592 (Duplessis-Mornay, *Mémoires*, I, 24); *Dieuxsaye* 1536, à Sainte-Gemme-d'Andigné, *Guyeussis* 1597; *Dinechien*, à Saint-Aubin-de-Luigné, *Guinechien*, à Cassini; la *Dideraie*, à Andrezé, la *Guideraye* 1502; *Terra de Dion* 1055, à Saint-Rémy-la-Varenne, le *Bourguyon* 1624; *Bois-Augay* 1636, à Neuillé, *Boishodier* (Affiches); la *Guyocherie*, à Allonnes, *Diocherie* à Cassini; la *Dionnière*, à Villevêque, *Guionnière* à Cassini; la *Dionnaie*, à la Prévrière, *Guillonnois* à la carte d'État-major; la *Minguère*, à Bouchemaine, *Mindière* aux

¹ Le *Glossaire* enregistre (I, 133) à Gesté et aux environs: « Je *titte* la *bouquique* » — je quitte la boutique — « par un singulier échange ».

² *Andille de haie*, serpent (« Serpens, *id est* anguilles de bois », Rabelais, L. IV, ch. LX).

³ Sur la carte générale du Diocèse, levée par Jean Leloyer, Intendant de Henri de Gendy, sur l'initiative de Guy Arthur¹, archidiacre d'Angers.

Cartes cantonales; la *Surguinerie* 1733, à Soulaines, aujourd'hui *Sourdinerie*, etc., etc..

Le *Glos. N.* cite une pièce d'archive recommandant de « faire des provisions... afin de ne pas... faire *giette* malgré soi » (1772). Il relève aussi aux *Affiches d'Angers* de 1820 le nom d'une pâtisserie, *diarès*, qui ressemble mieux qu'un frère au "*guillâret* encore bien connu de nos jours. Et que de mots, passim, dont il s'efforce de rendre la prononciation tantôt par *di*, tantôt par *gui*: "*ôd'igner*, trop conforme à l'a. f. *hoguiner*¹ du Godefroy pour n'en pas apparaître le doublet; "*morgu'igner*, mordiller; "*rôd'igner*, qui n'est pas autre chose que le fréquentatif de *roger* (< *ronger*) après durcissement du *g*, **rogu'vi[g]ner*²; et, peut-être le plus typique entre tous, "*bourgu'ignon*³, < **hourd'illon* < en si droite ligne du l. *hordeolum*! Ce n'est pas la voix qui palatalise, qui jargonne le plus, mais bien celle qui prétend adopter l'articulation française.

Ki et *ti* offrent d'aussi fréquents exemples de confusion. L'un des plus intéressants est "*cast'ille* (fruit du groseiller à grappes) corrigé de **casqu'ille*, diminutif de *casque*, à cause de sa forme⁴. L'"*affutiau* de notre parler est l'"*affuquiau* du rouchi. Comment ne reconnaître point "*êt'igner*, que je croyais d'abord être un dérivé de *teigne*, pour une forme d'*échiner*, dont il a le sens? On entend chez nous des gens énormes vous dire dans un ridicule langage d'enfant: *c'est moê ti*, pour *qui*. Et, parmi les autres confusions, dont plusieurs signalées par le *Glos. N.*, je relève: "*k²yrolée* et "*t²yrolée*; "*k²yronde*lle et "*t²yronde*lle; "*roqu'ille* et "*rot'ille*; "*soquille* à Montjean et "*sotille* au Fuilet⁵; *tat'iner* et *taqu'iner*; "*t'ibi* et

¹ Comparer: "*ôd'igner*, ahâner, se tourmenter en efforts; *hoguiner*, tourmenter. Ce dernier s'apparente d'ailleurs à un autre verbe ancien français, *hoder* (fatiguer), ce qui prouve que les sons *di* et *gut* se confondaient également à cet âge de la langue et que l'on aurait tort de les prononcer à la moderne.

² "*Roger* et "*rôguigner* ont d'ailleurs le même sens, sauf que le dernier est, de plus, le fréquentatif de l'autre.

³ Nom du compère-loriot ou grain d'orge.

⁴ Comparer: *cactis*, fruit du groseiller noir, même image; a. f. *heaumter*, sorte de cerisier et "*nosille heaumière*, grosse noisette, par une image identique.

⁵ Un autre chercheur pourrait tout aussi aisément entendre "*soquille* au Fuilet et "*sotille* à Montjean, et ailleurs.

"k^xibi¹ ; "t²yont²yon et "k²yonk²yon ; trantile et tranquille ; "vèt'ille et "vèqu'ille, etc.. J'aurai tout dit en citant "t¹ire-hanète² et "k^xyeur-hanète qui sont synonymes. Songeons à *tabaquière* devenu, en langue française, *tabatière*, et à *cintième* entendu partout dans le peuple. Confondus dans la palatalisation, *ki* et *ti*, quand ils s'en échappent, se confondent encore et se volent réciproquement leur place.

Aux noms de lieux de l'Anjou : la *Cailletière*, à la Tessoualle, *Calquère* au Cadastre ; la *Coquillandière*, à Saint-Georges-sur-Loire, que Cassini note *Cotillandière* ; la *Cotinière*, Cernusson, *Cocquinière* 1692 dans l'État-civil ; le *Crottier*, à la Salle-Aubry, *Crequay* au VI (Vente nationale) ; le *Morquelay* à Montreuil-sur-Loir, *Mortielay* à l'État-major ; *Saintier*, Brissarthe, *Saintquier* (Vente Nationale) ; la *Septierrerie*, à Vernoil-le-Fourrier, *Séquerrie* à l'État-major ; la *Tilleau*, au May, le *Quilleau* à Cassini, etc..

« On prie pour les délits / de ceux du Purgatoire, / on prie le roi de gloire / les titer de prison », dit un vieux Noël angevin que l'on retrouvera aisément dans toutes les Bibles de Noël et qui date du XVI^e siècle. Il s'agit donc bien encore ici de vieux langage.

Y (*y*, *ill*, *li*) et *gn* (*ñ*, *ni*³) : ici encore, fréquentes confusions. Mènière a recueilli dans les Mauges un verbe "*frailer*⁴ que le *Glos. A.* note, à Montjean, "*frâgner*. J'ai trouvé à Seiches (arr. de Baugé) un substantif féminin *cacafouillade* qui, masculin dans les Mauges, se dit "*cacafougna*." *Morgâgnoux* (fangeux) a cours à Montjean et je ne saurais le rattacher qu'à l'a. f. *margoiller* (rouler dans la boue). De même, nous avons "*couvrâilles* là où Godefroy a relevé *couvraine*. *Jy a* et *i ñ y a* se contractent l'un comme l'autre en *ia*⁵.

¹ Nom d'un large bouton qu'au temps de la culotte à pont, encore tout récent dans les Mauges, les paysans arboraient au milieu de la ceinture de ce vêtement. Peut-être de *cibe* (cible) durci en *kibe* ; all. *scheibe*, disque. de trouve « *cibe* ou *cible* » dans le *Dict. de Nodier* et Verger (1830) ; ils ne figurent ni l'un ni l'autre à celui de l'Académie de 1778.

² Voir, § 86, la prononciation de *c* dur suivi de *e*. — Les graphies ci-dessus sont celles du *Glos. A.* qui ne les explique pas et ne donne aucune étymologie. On nomme ainsi à Montjean, *h* fortement aspiré, la prêle.

³ « On peut — dit le *N. Lar.* — se rendre compte de la différence entre *n* mouillé et *n* suivi de *yod* en comparant la seconde syllabe des deux mots *régnier* et *renier*. » Chez nous, ils se prononcent tous les deux pareillement.

⁴ Il est au Godefroy avec un sens à peu près semblable.

⁵ Voir le § 82. — Dans *ia qu'ça* (il n'y a) et dans *ia huit jours* (il y a), *ia* est identique.

Notre "gañicelles (nippes) ressemble beaucoup à l'a. f. *gallicelle* (souquenille). Lorsque le *Glos. N.* nous présente "*gaugagner* (plonger avidement dans le plat et *goguerarder*), nul doute que nous nous rencontrons avec l'a. f. *gogoier* (faire ripaille et se moquer). "*Cagnocher* (attaquer à coups de cailloux) vient-il d'ailleurs que de l'a. f. *cailloche* (caillou)? "*Rousine* a donné "*rousillarde*¹; "*courpion* > **courpiyon* > "*courpignon*; "*écarquiller* > "*écarquègner* après **écarqueiller* (§ 40; "*gouliastre* > "*gougnafe*; "*sagouin* > "*sagouiller*; "*mordiller* > "*morgâiller* et "*morguigner*. Je note aussi: "*cisâgner*, "*cisailler*; "*tirâgner*, "*tirailler*; "*gigougner* et "*gigouiller*; "*vermèñier* et "*vermèiller*; "*envrouiller* et "*enveurner* (< **enveurgner*); "*èpèloïr* et "*èpègnoïr*; "*meugler* (meugler) et "*meugner*², etc..

C'est surtout dans les environs de Cholet que *ill* se modifie fréquemment en *gn*. Mais, d'autre part, le phénomène opère jusque de l'autre côté d'Angers; à Briollay, *morguignâs* = *mordillâs*.

Les noms de lieux affirment la vitalité du phénomène dans tout l'Anjou: la *Meignanne*, commune de l'arr. d'Angers, la *Maillette* 1707; *Nimelle* 1251, à Bécon, *Nimerla* 964, à Brain-sur-l'Authion, devenus tous les deux *Limelle*; *Paillaié* 1564, à Saint-Georges-du-Bois, *Palaigné* 1724³; la *Sinandrie* 1138 et 1680, à Champtocé, > la *Sillandrie* (après **Signandrie*; la *Villière*, à Marigné, *Vignère* à l'État-major.

D'identiques contaminations se rencontrent dans la langue: *carillon* < *quadrinyone*, *houspiller* < *houspignier*, et dans les auteurs: *castine* (all. *kalkstein*, pierre à chaux) dans Guy Coquille⁴ et *castille* dans Bernard Palissy⁵, *narilles* dans le Chevalier de la Tour Landry (éd. de Montaiglon, ch. 89) et *narignes* mss. de Paris.

¹ "*Roustne*, résine (§ 60); "*rousillarde*, chandelle de résine, dans les Mauges. En allant vers le Longeron, "*rousinard*; de même à Briollay.

² Ne pas confondre avec "*meugner*, faire la "*meûgne*, qui s'est formé par durcissement de *e* final en *ye*, et *ye* s'est également modifié en *gne*: *moe* > *meûgne* et ses dérivés, "*meûgner*, "*meûgnard*, "*meûgnot*" (§ 23).

³ *Palagé* à l'État-major, *Palagué* à la Carte cantonale.

⁴ Jurisconsulte et publiciste nivernais (XVI^e siècle); ses œuvres ont été publiées à Paris en 1665 et à Bordeaux en 1703.

⁵ Potier-émailleur et écrivain originaire du diocèse d'Agén (XVI^e siècle). Ses œuvres ont paru à la Rochelle au XVII^e siècle.

Les autres confusions interpalatales sont moins communes. Je rencontre :

gn et *gui* : "bergu²ylloux (visqueux, fangeux), < *breñilloux¹; "gu¹ëille (guenille), provenant si visiblement d'une prononciation défectueuse de *g'ñëille* (= "gueñëille, § 40);

*gu*¹ et *ki* : "mouche-gu¹ëñille², ce qui semblerait devoir être plutôt *mouche-qu¹ëñille (mouche à chien (quien) ou hippobosque);

gi et *ti* : la Roche-Thierry, en Beaupréau, « populairement la Roche Guerry », dit Port, exactement la Roche-Gu¹ëry;

*gu*¹ et *li* : le Libériens, ancien nom, à Saint-Léger, du Beuveron, qui y fut aussi le Gué-Brien³; et n'est-ce pas par suite de cette prononciation que *pagus metallicus* alterne, au XI^e siècle, dans les actes avec *medalgie*⁴ *pagus*;

li et *ti* : "formit⁵ère, fourmilière; "poupèlier, a. f. *poupetier*⁵; la Gollinière 1540, à Neuvy, Cotinière à l'État-major; l'Égotière, au Fief-Sauvin, Égolière à l'État-major; la Gritière, à Chaudron, Gri-lière à l'État-major⁶.

Puis, il y a aussi des reculs d'articulation qui rapprochent la palatale de la gorge : "bouilleture > bougture et boucture⁷, "podillanscr > podiganscr et podicanscr⁸, etc..

À côté de cette corruption des consonnes palatalisées se contaminant l'une l'autre, agit un autre phénomène plus déformateur

¹ Bren, bran, excréments en ancien français; "bèrgu'lloux = "brènoùx.

² Aussi "ravire-chien. Mais il y a confusion avec l'hypoderme du bœuf. *Mouche-vère* dans le Voyage de Chanlouineau (varon en d'autres provinces), *mouche-bouine* en Poitou.

³ Du nom du bois de Brian, qui l'avoisine; aujourd'hui *rutsseau de l'Épinette*. — Pour la forme *-berlan*, voir le § 26.

⁴ Le *g* latin classique était dur; mais, à cette époque, il était passé à *df*.

⁵ Cf.: *poupetier*, fabricant de poupées; "poupèlier, séranceur qui dispose la filasse en poupées.

⁶ Et, en Anjou: la Chabotière, Fougeré, Chabolière à Cassini; la Camelière, Volandry, Cametière à Cassini (l'e qui précède le son mouillé se prononce è); la Fouquetière, Chigné, Fouquelière à Cassini; la Jutière, Chanzeaux, Jullière à Cassini, etc..

⁷ Cf., à la Cornouaille (arr. d'Angers), la Vectaie ou Vecquetaie, chapelle; on prononce populairement *Velleitaie*.

⁸ Le *Glos. A.* note à Écouflant *besiquier*, pour *besillier*. Je trouve dans le Godefroy *mordiquer*, mordiller.

encore : la tendance à la contraction en *i* ou *y* des sons mouillés précédant ou suivant *i* et même la substitution de *y* à tout son mouillé et à tout groupe de sons mouillés. Les *k*, *d*, *g(h)*, *l*, *n*, *t* palatalisés se liquéfient dans la voyelle *i* qui les absorbe sans qu'il en reste trace, et c'est bien cette contraction des sons mouillés qui, avec l'amuïssement de l'*e* (§ 22), a concouru le plus à défigurer les formes étymologiques de notre vocabulaire.

Originem latin est devenu en ancien français *orine*¹, que le parler mauge a conservé. Identiquement, *récidiver* français se réduit chez nous à "*rèchiver*"². De même encore *baliyer*, *baliyette*, *baliyure*, que j'ai notés ci-dessus, § 88, se contractent aisément en *balier*, *balliète*, *balliure*, dans lesquels *l* ne se mouille pas.

Il devient *i* : "*bier*, = "*biller*"³; "*biot*, *billot*; "*campioter* pour *gambilloter*, formé sur *gambe*, forme picarde de *jambe*, et son dérivé "*campiot*"⁴; "*cotion*"⁵, *cotillon*; "*fermière*"⁶, *fourmilière*; "*èvier*, *éveiller* et "*èviâiller*, = *éveilloier*; "*fiâtre*, *fillâtre*, et "*fieû*, *filleul*, au sens ancien du mot; "*jambion* à Montjean et "*jambillon*"⁷ à Beaupréau; "*sion*, *sillon*; même "*raviage*, = "*ravouillage*; les *Arzillais* 1483, à Chalonnnes, *Arziets* 1753; la *Billaudière* 1635 à Beaupréau, aujourd'hui *Biaudière*; la *Bihardière*, *Tillères*, que Cassini note *Biardière*; la *Denière*, d'Andrezé qui fut la *Denillère* à Cassini et est la *Denellière*"⁸ à l'État-major. — Un certain nombre de ces mots appartiennent plutôt qu'aux Mauges proprement dites, aux paroisses des lisières poitevines⁹ (Longeron, Romagne, Saint-Paul-du-Bois),

¹ On le rencontre encore dans *Renart* et dans *Pathelin*.

² Le chuintement du *c* peut s'être produit sous l'influence de *recheïr*, même sens. La résistance du *v* intervocalique (§ 113) est intéressante à noter.

³ Ce dernier est ancien français.

⁴ Le patois poitevin a *jambeloter*, jeter la jambe en marchant. Chez nous, "*campiot*, *boiteux*; également mauge, "*campet*", *boiteux*, provenant d'un **gambeter* qui a disparu, mais dont la forme est absolument normale.

⁵ Locution "*boire sur le coton*, aux frais d'un individu qui va se marier. Là, *ti* reste dental.

⁶ Voir *fèrmt* au § 29.

⁷ Curieux parler des Mauges qui accueille sans souci et le plus délibérément du monde tout ce que lui apportent les différents dialectes : "*jamboyer*, "*gambiller* et "*campioter*.

⁸ Dans ce nom et dans plus d'un autre, l'amuïssement de *e*, § 22, participe au phénomène.

⁹ Le patois poitevin emploie nombre de formes analogues : *amendion*, ang. *amendillon*; *chartion*, = *chartillon* (petit chartil); *essorier*, *essoriller*; *habtage*, *habillage*, etc..

où se remarque encore davantage la tendance à contracter qui a défait les diphtongues et défigur¹ l'étymologie.

Li devient *i*: "pliette > "piette.

Di devient *y*: "marienne¹, méridienne; *parié*, = *pardié* (par Dieu), et *moriène*, = *mordie[ne]* (mort-Dieu); "vouiller < *vo,i*ller < *vo(i)d'ier* (= *vuider*); — la *Gourdière*, à la Pommeraie, *Gourière*² à la carte de Cassini³; la *Lizembardière*, à Trémentines, *Tristan Martin*⁴, en 1856, note *Lisamberrière*.

K²y devient *i*: "bion, < **biquion* | petit de la "bique)⁵.

Gui devient *i*: "éillancer, = *ègu¹éancer* > *ègu¹éyancer*; "ziin, < "s(e)-guin; — *Yaume*, Guillaume, et tous les patronymes: *You*, Guillo; *Yon*, Guillon; *Yard*, Guillard⁶; *Yury*, Guillury; — et de même, dans l'arr. de Baugé, à Clefs, la Guyonnière, notée *Ycnnière* au Cadastre, au Recrutement et à l'État-major⁷; à Daumeray, *Marguiet* 1669, *Mariète* 1755.

Comparer avec *y* > *g h*), § 83.

Ti devient *i*: *cafière*, cafetière; "cok²yer, coquetier; "nâyer⁸, pour **lâyer*, évidente déformation de l'a. f. *lactare*; *piyé*⁹, pitié; *sier*¹⁰, setier; — la *Brevetière*, *Gesté*, *Breffière* à l'État-major; la

¹ *Mar* = *mer*, cf. § 12. — *Marienne*: était déjà connu en ancien français. Le frère Angier l'a employé et Godefroy le relève dans différents textes.

² *Gourière* aussi dans un texte 1624 de Saint-Florent.

³ Et à la Journarière, en Sainloire (arr. de Saumur), Cassini note *Journardière*.

⁴ Fils d'un ancien adjudant général de l'armée de Bonchamps, il a le premier appelé l'attention du monde savant sur l'*oppidum* de la Ségourie, en plaine Mauges. Mort en 1866.

⁵ *Biquion* existe dans le patois de Touraine (*Le Parler tourangeau*).

⁶ *Guillart* a également donné *Diart*; *Guillon*, *Dion*; *Guillot*, *Diot*.

⁷ On se demande comment la *Méguyonnière* 1474, de Saint-Lambert-du-Lattay, qui aurait dû glisser naturellement à *Miognière*, a été corrigée en *Midonnière*. Sans doute après *Midonnière* et recorection du *d* mué en *d* ordinaire.

⁸ *Nâyer*, teter; *lactier*, teter; *lactare*, teter. En faveur de ma thèse, voir aussi dans le *Glos. A.*, un mot *s'alayer*, donner de son lait. Reste la contamination de *l* par *n*, qui n'est pas rare, surtout dans les dialectes (voir le § 104).

⁹ Le *Glos. A.* note *pidé*, *piyé* et *piqué*. Maître Mitou écrivait, en poitevin, *pidé* (ie r^h-duir à e); « Or est grand *pidé* / de sa pauvre couche: / de l'austre costè / a in beuf qui rouche » dans le 34^e n., 6^e c. (Je rétablis ici l'ordre des vers qui sont portés deux à la ligne, et les vers 2 et 3 manquent dans le premier couplet).

¹⁰ *Setier*, du l. *sextarius*. Le *Glos. A.* le donne pour le quart de litre, et aussi pour la moitié d'une chopine. Or, en Anjou, il y a trois chopines dans un litre, ce qui expliquerait le *sextarius*.

Glaivetière (État-major), à la Chapelle-Saint-Florent, devenue la *Gleffière*; la *Soucetière* (Cadastre), à Bourgneuf, devenu la *Soucière*¹.

Gn devient i: "*poire de chiot*", que je vois comme étant **poire de ch'gnot*²; "*rédiée*, pour **rédiñée*, et "*rédiion*³, pour **rédiñon*; — aux noms de lieux de l'Anjou, la *Bignonnière* 1539, à Corzé, aujourd'hui *Bionnière*; *Gohier*, commune du canton des Ponts-de-Cé, après mons *Gunherii* 1050; la *Gorinière* 1295, à Coron, devenue la *Gorinière*; la *Pignonnière*, de Saint-Barthélémy, « vulgairement la *Pionnière* », observe Port, etc.. La confusion interpalatale est telle que *manier* devient *magner*, au présent de l'indicatif et du subjonctif *je magne*⁴.

C'est le désir du moindre effort, latent dans tout instinct, qui amène, comme naturellement, ces prononciations contractées; elles déplacent l'accent tonique et remplacent par un trait de patois l'air de famille linguistique et jusqu'à l'apparemment étymologique.

§ 93. — / clair et / mouillé.

La prononciation maugé démouille volontiers / mouillé du français pour lui donner la valeur phonétique de / clair; volontiers aussi elle mouille / clair du français, et l'on peut dire qu'elle alterne couramment les deux sons de /.

L clair pour / mouillé: "*bardouler*, barbouiller, et "*dèbardouler*; "*bignol*, pour **bignoil* (*bin* + *oculum*); *bouliner*⁵, *bouillir*, et *boulie*; *chèvreuil*⁶, même *chèvreil*, *chevreuil*; "*citrole*, *citrouille*; *culérée*, *cuillerée*; "*drigal* et "*drigail*; *faïr*, *faïllir*; *gentile*, *gentille*; *greusèlle*, "*guè-*

¹ Et à Jarzé (arr. de Baugé), la *Croptière* 1540, *Croptière* 1650, *Cropière* aujourd'hui.

² Le voir au § 22. "*Poire de chiot*" à Beaupréau, "*poire de chiôt*" au Longeron.

³ Il y a deux "*rédiions*, le *grand*, qui est le repas de midi, et le *petit*, qui représente la collation de quatre heures. Il faut rattacher *rédiion* au l. *recenare*, a. f. *reciner*, d'où *recinon*, prononcé *rédiñon* et par contraction *rédiion*, lequel existait également dès l'ancien français. Entre le grand et le petit *rédiion*, c'est la "*rédiée*, d'étymologie analogue.

⁴ Comparer avec l'expression populaire: *faire des magnes*.

⁵ Et, comme dans *baliyer*, *balier* (§ 92), / ne se mouille pas devant /.

⁶ Le nom de l'illustre chimiste, gloire de l'Anjou, contrôle cette prononciation.

rocèselle, groseille; "grouler, grouiller¹; "guèrle², a. f. greille; "jacquedal et "jacquedail; mèdale, médaille; "porchal et "porchail; portai³, portail; "valard et "vaillard; vitral, vitrail, etc..

L mouillé pour l clair: "bagoiller et bagouler; "beilloëtter et bè-luëtter; Bèillouin, < Bèlouin, < Blouin (§ 26), patr.; "boëille, a. f. boele; bouguèil, forme de bouguèr', < bougre (§ 25); èbèilloui, et "èbèloui, èbloui (§ 26); failloir⁴, falloir; "filôsèille⁵, filôselle, "fouillèt, follet; "gaillocher et "galocher; "margouiller et "margouler; mètail, métal; "mouille et "molle; "poèil⁶, poil, et "poèillu; vailloir, valoir; vouillu, voulu, etc., et tous les adverbes influencés par le phénomène du § 26: aimabèlment et aimabèilment, simpèilment et simpèlment.

Aux noms de lieux de l'Anjou: les *Milleriz* 1573, à Angers, > les *Milleries*⁷; les *Bouillons* 1724, à Saint-Lambert-la-Potherie, et les *Boullons* 1739; les *Carrouels* à Saint-Aubin-de-Luigné, et les *Carroils* à Neuvy; *Chillou*, dans Port, à Saint-Pierre-Montlimart, ce que la prononciation populaire appelle *Chilou*; *Gravereuil*, à Saint-Georges-sur-Loire, noté *Gravereulle* par Cassini; *Landa-Karoli* 1326, à Longué, la *Lande-Chaille* 1618 et *Lande de Chasles* 1628; le *Melleray* 1479, à Chazé-Henri, *Meilleray* 1602; la *Taille-daufière*, à Thorigné, *Taldaufière* à Cassini; *Tessoala* 1070-1088, *Tessouaille* 1300, la *Tessouale* 1591 jusqu'à nos jours.

Quand Lucas Le Moigne, dans son *noël sur: Combien en vaut le boisseau*, écrit, v^s 45: «*Aussi ben vogurent vere*», on a affaire à l mouillé; *vogurent*⁸ est pour *vo(i)llurent*.

¹ "Grouler, remuer, grouiller m'en paraît bien le doublet, grouiller qui, devenu neutre, n'en viendrait pas moins du latin populaire *crotulare* (< *corrotulare*, Darmesteter). A. f. *croler*.

² "Guèrle, tamis; il ne faut pas le confondre avec *grêtle*, misère (dès 1693, on voit à Jallais «la Roche-Gautron, ancien manoir avec fief et seigneurie, autrement appelée présentement la *Grelerie*» (Port) vendue cette année là même).

³ Plus souvent "portau, voir § 8.

⁴ Au XIV^e siècle, «dans les verbes où la voyelle [du radical] est a, le y entre souvent dans les formes d'où il était primitivement exclu», Brunot, *Histoire*, I, 443.

⁵ Il est logique de penser que l'o ait pu se fermer et les l se mouiller sous l'influence d'oseille, qui se prononce avec ô.

⁶ Du poèil fouillèt, le premier duvet de la barbe.

⁷ Grand nombre de lieux dits qui ont des syllabes en -ail dans leurs noms, au *Dict. de Port*, ont aussi des doublets avec -al, et réciproquement.

⁸ Voir la prononciation de *gu: gu'u*, § 87.

Dans les vieilles chansons populaires, on trouve *mademoiselle* en rime avec *bouteille* (*Ter. M.*, II, 119) et *fille* avec *ville* (*ibid.*, II, 134).

Aux XIV^e-XV^e siècles, les textes accusent des doublets *vuel* et *vueil*, *duel* et *ducil*, etc.; Ferdinand Brunot semble croire à une confusion purement graphique. Au XVI^e, « *l* mouillée alterne toujours avec *l* non mouillée, à la médiale (*jaillir* et *jalir*, *bouillie* et *béulie*, mais surtout après la tonique (*Thurot*, II, 301-307), la prononciation par *l* simple étant favorisée à la fois par les dialectes gascons et lorrain-champenois » (*Brunot, Histoire*, II, 275).

§ 94, — *n* clair pour *n* mouillé.

Si quelque chose pouvait encore nous étonner dans les prononciations médiévales des Mauges, il y aurait lieu de trouver extraordinaire que, l'*n* simple s'entendant souvent mouillé, plusieurs mots ayant en latin *gn* voient le *g* disparaître et l'*n* se prononcer non mouillé.

Ainsi: *companie*, *compagnie*; *maline*, *maligne*; *manifique*, *magnifique*; *siner*, *signer*; *sunifier*¹, *signifier*, etc..

Il en était déjà de même au XVI^e siècle, et les linguistes de cette époque ne pouvaient se mettre d'accord sur la valeur régulière de la prononciation².

¹ Le plus étonnant, c'est que, dans tout le vocabulaire, *ni* aboutit invariablement à *ni*.

² Voir Brunot, *Histoire*, II, 274-5.

Chuintements

§ 95, — Chuintantes, sifflantes, gutturales.

L'une des matières le plus difficiles à mettre au point de toute la prononciation mauge, est certainement ce qui concerne les chuintantes. Les règles déterminées par les grammairiens ne suffisent pas à expliquer les bizarreries manifestées dans notre phonétique par *c* (*k*), *g h*), *c* sifflant ou *s*, *ch*, *j*, *s* sonore ou *z*.

1° Il a été établi que, du latin au français, *c* devant *a* et *au* est devenu *ch*: *capram* > chèvre; *caballum* > cheval; *causam* > chose.

De cette transformation, commune dans la langue, le parler des Mauges a conservé aussi de nombreux mots, comme "achaler, *a* + l. *calere*; "chabossée¹, l. *caput* + suffixe *oche* + -ée; "chamb(r)e, l. *cannabis*; "chanteau, a. f. *chantel*, l. *cantellum*; "chèr', a. f. *chaïr*, l. *cadere*; échalier, *scal(am)arium*; "truche (baguette), gasc. *trucâ* (frapper)², et beaucoup d'autres.

2° Mais en Picardie et dans la Normandie septentrionale, *c* reste *c* devant *a*, au lieu de passer à *ch* comme dans les dialectes de l'Ouest et du Centre. Ce trait continue d'exister dans les patois de ces provinces: *cauché* (chaussé), dans la vieille chanson du Bouhourdis³; *cangi* (changer), dans les *Petites misères* d'Hector Crinon; *keud'meint* (chaudement), dans *L' Ranmassoire d'escarbilles* d'Éd. David; *touqui* (toucher), *écalis* (échalier), dans les *Adieux d'une Graind'mère* de Louis Beuve. Nombre de mots conservant ce traitement se sont répandus dans la langue et dans les différents patois.

¹ Nom de la centauree jaccée. *Cabosse*, le bluët. L'un et l'autre pour leurs grosses têtes.

² Tandis que "troquet = *trochet.

³ Dans le *Glossaire du Patois picard* de Corblat.

Il en est resté dans les Mauges, ils y sont toutefois clairsemés : "caboche (grosse tête) et "caboce (clou à grosse tête), du l. *caput*¹; "cane, aussi "gane (roseau), l. *canna*; *cane*² (« la canè dè biquè) tè coupè l'èchine », dans un récitatif des *Ter. M.*, II, 51), colonne vertébrale en ancien français, l. *catena*; "capèt, chapeau; "cassine, bas-l. *cassina*; castrer, l. *castrare*; "quenèlle³, aussi du l. *canna*, et quelques uns parmi d'autres dont l'étymologie demeure douteuse.

3° Dans la région où *ca* latin s'était maintenu, *c* latin devant *e* et *i*, au lieu de se transformer en *ts*, comme en francien, évolua à *tch*: *radecina* > *rachine*, *eccestum* > *ichest*, où l'ancien français a *racine*, *icest*. Les patois picards et normands emploient encore couramment des formes analogues: *mourcheu* (morceau), *chimin-tchère* (cimetière), dans les *Petites misères* de Crinon; *chimm'tyire* (cimetière), *chet* (cet), dans les *Adieux d'eune Graind'mère* de Beuve.

C'est des normano-picards que nous sont probablement venus: *chèintre* (bande de terre non cultivée entourant un champ en culture), du l. *cincturam* (ceinture); "chèrèe⁴, du bas-l. *cineratam*; "chignon, f. *quignon*, a. f. *coignon*, l. *cuneum*, et très peu d'autres.

4° A côté de ces formations dont l'engendrement est pour ainsi dire méthodique, apparaît toute une série de chuintements et de déchuintements plus ou moins irréguliers et plus ou moins difficiles à commenter.

Ch pour *c* dur: "faluchet⁵, freluquet; "remarche⁶, remarque; "tchèlle, = quelle (celle), sur les confins sud-ouest du Poitou;

C dur pour *ch*: bique⁷, biche; *cosser*, qu'avec raison René Onillon propose d'écrire *cocer*, parce qu'il est un doublet de *choquer*; "manqu'ètte (qualifiant une vache dont les trayons ne donnent pas

¹ Comparer avec "chabossée, ci-dessus, 1°.

² Vers le Longeron, le *ch* reparait dans "châgnon (nuque) qui plus bas, vers Saint-Paul-du-Bois, devient "châgneau. Et, de même, en ancien français *chaaignon* (Godefroy).

³ Comparer l'a. f. *chenelle*, canal de bois; "quenèlle (*c'nèlle*, § 1), bobine, tuyau couvert de fil ou de laine dont on se sert pour l'ourdissage.

⁴ F. *charrée*, où *-er* > *-ar*.

⁵ Confirmé par *ferluchet* en patois tourangeau: *far-* pour *fer-*, § 12, et syncope de l'*r*, § 111.

⁶ Resté de la forme ancien français: *merchier*, marquer.

⁷ Le mot *biche* a succédé au mot *lorette* pour signifier: femme entretenue (*N. Lar.*), Chez nous, "bique, même sens: la bique à l'intel, sa maîtresse.

tous du lait), a. f. *manchet* (estropié)¹; "*poqu'è* (ressemblant, « ol ést son pére tot *poqu'è* »), a. f. *pocher* (imiter); "*poqu'èt*, "*poqueton* et "*pocheteau* (maladroit); "*rèqu'èt*, diminutif de *rêche*; "*ricard*, nom comique du geai, qui était *richard* en France d'après La Mothe Le Vayer²; "*saquer*, a. f. *sachier*; *sèque*, *sèche*; même "*èt'igner*, refait sur **èquigner pour échiner* (§ 92). La prononciation agit, en plus d'un cas, selon les parishes: Montjean a "*dèrocher* où le Longeron emploie "*dèroquer*; le Longeron dit "*rechèter* où Saint-Paul-du-Bois préfère "*requ'ètir*;

C dur pour *j*: "*s'èkèrèzèler*³, pour **s'èjarzeler* (a. f. *jardel*, *gosier*);

Ch pour *j*: "*chicoère*⁴, *gicloire*; *grabuche*, *grabuge* et *grabucher*; *malachi*, dans la nomenclature des doigts telle qu'on l'apprend aux petits enfants (« *Pouzo'*, le pouce; *liche-pot'*, l'index; *longi*, le majeur; *malagi* et *malachi*⁵, l'annulaire); "*repichonner*, "*pichonner*, pousser des rejets, de l'a. f. *pigeon* (petit d'un oiseau) dont le sens s'est étendu⁶; "*roucher*, *ronger*⁷ et "*rouchèt*, a. f. *ronget*; *voliche*⁸, *volige*, ainsi qu'un certain nombre d'autres que je ne puis tous relever à cette place;

J pour *ch*: *ajeter*, *acheter*; *huce*, *huche*; "*jâbler*, a. f. *chappeler*; "*jâcole*, pour *jincole*, emprunté au patois poitevin, l. *cingulam* (*tchin*⁹); "*jâille* (*gadoue*), dont la graphie exacte serait **châye*, dérivée du l. *cacare*; "*jaulue*, a. f. *chevelue*¹⁰; "*ñige*, *niche*, et "*ñiger*, "*dèñiger*¹¹;

¹ Peut-être plutôt directement de *manquer*.

² La Mothe Le Vayer, *Des Noms*. Probablement, *richard* pour *rêchard*, à cause de ses cralaliteries continues qui ont donné lieu à la locution "*bisqu'er comme un ricard*.

³ Voir "*jarzèler*, § 110. "*S'èkèrèzèler*, et, par corruption, "*s'ètèrèzèler*, "*kèrèzèler*, *s'ègosill'er*.

⁴ On prononce également "*cicoère*.

⁵ A n'en pas douter, la forme exacte, ici, est *malagi*. Cf. dans Godefroy, *malage*, maladie; dans le *Glos. A.*, "*malager*, être malade, "*malageux* et "*malageoux*, malade. Il faut se souvenir que l'ancien français connaissait l'annulaire sous le nom de *doit mire*, *doit médecin*. Dans Rabelais, encore, *médical*: « Au *doigt médical* de la dextre eut un anneau... », l. I, ch. VIII.

⁶ On l'emploie aussi à propos d'une femme qui devient mère sur le tard.

⁷ Nous avons, avec le français *ronger*, ses dialectaux "*runger*, "*roger*, "*reuger*, "*roucher*, "*roquer*, "*rotncer*.

⁸ Autrefois *volice*: « Les lattes pour l'ardoise s'appellent lattes *volices* (Furetière, 1690).

⁹ Le *c* de *cingulam* semble plutôt avoir subi le traitement picard, > *tch* au lieu de *ts*.

¹⁰ Dans le Baugeois, de même, *jaucoue* (= *ch'vau coue*, queue de cheval), l'ivraie.

¹¹ « Pour combattre les dieux et du ciel les *deniger* », Rabelais. L. IV, ch. XXXVIII.

"râger¹, a. f. rachier, et "râgeon, "râgèttes, "râgèt; revange, revan-
che, et revànger, etc.;

G(h) pour ch: on rencontre même un cas de transformation
de ch en g dur: "arguègner, rechignier², et "arguègnous, rechigneux;

S pour ch: "acoucer³, a. f. acolchier; çanger, changer; çêcher⁴,
chercher: "loce, louche; "saciflô(t) et "chaciflô(t) (gosier), a. f. chi-
flot⁵ (sifflet); "soumicher et "chemicher. Le phénomène de chuinte-
ment se produit même devant consonne⁶, et le type le plus étonnant
est celui où le c (k) aboutit à s après s'être chuinté devant r: crêper,
qui passe à "soêper, présumablement par *chrê-, *chroê-, *choêper.
L'identité de sens entre crêper et "soêper (chiffonner) permet d'affirmer que le second est bien la corruption du premier⁷;

Ch pour s: "brochètte⁸, a. f. broissette; "chachioux, chassieux;
"châl, < choul (chow), < "soul⁹, forme bourguignonne de seul; chê-
cher, sécher; "chôrir, sourire; "chuchon et "suchon¹⁰, = suçon;
èkèryche, écrevisse; "pêcher, poisser; "ranmancher¹¹, a. f. romancier;

¹ "Râger, gratter; "râgeon, gratin, et sans doute aussi "râgonner, s'érailler la gorge en poussant, où le g doux s'est transformé en g dur.

² Ar pour re, § 25. — Rechignoux est relevé par le *Glos. A.*, en dehors des Mauges. — Rechignier, de re et du germ. *kīnan*.

³ "S'acoucer, s'affaisser, se dit d'une pâte mal levée, et, au figuré, d'un visage mal débarbouillé, d'un linge mal lavé.

⁴ C'est la forme ancienne: *cerchier*.

⁵ *Cha* est lui-même une forme chuintée de *ca*, que Léopold Sudre présente comme un préfixe dont la signification est péjorative (*Cours de grammaire historique de la Langue française*, 3^e partie).

⁶ De même en Bas-Poitou, *rechter*: «Queum la marialè de Chambretaôu qui *rechit* tot apprêtâe», *Proverbes vendéens*, 176^e.

⁷ En maintenant r, la prononciation aurait donné *chéroêper* (§ 26); mais il est commun que r entre consonne et oe tombe: "doêner < *droner (*dronas*, dans Rabelais, donné comme angevin par L. Moland); "goêner, < "crôner (pêcher dans les crônes); "gotncer, < "grtncer; en poit., *boesser* = *brouasser* (bruiner).

⁸ Locution "Ucher la brochètte, boire un coup de trop.

⁹ "Soul est relevé au Longeron par le *Glos. A.* qui le note avec un e final. Si *soul* du Longeron a pu se transformer en *châl* à Beaupréau, ce n'est qu'après la chute de *w* = *u*, *ch* valant *s*, et *â* valant *o* (§ 2), — à moins, et plus vraisemblablement encore, que ce soit le parler du Longeron qui ait incorporé *u* par une déformation différente.

¹⁰ Nom du moustique, aussi "abibo.

¹¹ *Romancier*, parler en langue vulgaire; "ranmancher, parler inintelligiblement. Pour la confusion entre *o* et *an*, § 15.

j'ché, = *je sé* (je suis), etc.. Devant consonne: "*bichtrit*¹, = (*calli*)-*bistris* qui est dans Rabelais (L. II, ch. XV); "*dëbichtouner*, < *de* + a. f. *bestorner*²; "*huchque*³, jusque;

S pour j: "*sabaron*, = **jambaron*⁴; "*cingaler* (*fouetter*), a. f. *gingalle* (*verge*);

J pour s: "*avanger*⁵, avancer; "*niger* (*faire des niaiseries*), qui n'est pas autre chose que le verbe formé de *nice*⁶ (*niais*); "*ërgiper* et *ërchipër*, = "*ërciper*⁷; "*roge*, *rosse* (*cyprinus russus*);

Ch pour z: "*appointucher* et "*appointuser*;

J pour z: "*biger* et "*biser*⁸; "*douji* à Saint-Aubin-de-Luigné, "*douzit*' à Montjean, *doisil* au Godefroy; *gëgier*⁹, *gësier*; "*murge* (*souris*), qui semble bien appartenir à la même famille que le prov. *mursel*¹⁰ (*museau*);

3 pour j¹¹: "*arzille*¹², argile; "*bërziner* et "*bërginer*¹³; "*bousiner*, < **bouginer*, fréquentatif de *bouger*¹⁴; *cëruzien*, chirurgien; "*marzelle*, margelle; *menue-sauze*, sauge; "*zozô* et "*jojô*¹⁵; le *Bois Zolis*, dans Cassini, pour *Bois-Joly*, à Melay;

J pour g(h): "*jambillon*, alors que "*gambiller* et "*campioter* (*poit.*

¹ Bec de la cruche, tuyau d'ajutage.

² *Bestorner*, tourner à l'envers; "*se dëbichtouner*, se dépaqueter, se déficeler, se détortiller en parlant d'un objet tordu.

³ Cf. Inversement: *Juchepte*, à Neullé (arr. de Saumur), *Juspte* à Cassini.

⁴ "*Sabaron*, "*chabtron*. Le voir au § 3. Peut-être sous l'influence du *sabot* dans lequel il se porte.

⁵ «... lesquels ne pouvoient *avanger* pour en faire», Louvet, *Journal*, dernier octobre 1630; «... duquel il fouettoit sans remission les paiges... pour les *avanger* d'aller», Rabelais, L. II, ch. VIII.

⁶ *Niger* et *ntce* sont au Godefroy. Notre parler les a conservés.

⁷ Recevoir adroitement un objet lancé.

⁸ Cf., à Angers, la *Bitottière* 1732, *Bigottière* 1754.

⁹ Aussi "*gigter*.

¹⁰ Diez dérive *museau* du l. *morsus*, ce avec quoi l'on mord.

¹¹ C'est un phénomène que F. Brunot (*Histoire*, I, 324) constate de Touraine en Normandie, à la période de l'ancien français.

¹² Et aussi "*ard'ille* (voir le § 110).

¹³ "*Bërgtner*, "*bellner* sont synonymes: musarder, perdre le temps à des vètilles. Tous les deux sont restés de l'ancien français: celui-ci de *bellin*, mouton, et l'autre de *bergine*, brebis.

¹⁴ "*Bousiner*, également: musarder, perdre le temps à des riens, faire de mauvaise besogne.

¹⁵ "*Jojo*, nigaud, forme hypocoristique de "*Jobe*, Jobard.

jambeloter); gèrle et gèrler *Glos. A.*) à Saint-Aubin-de-Luigné, pour "guèrle et "guèrler (*grelle*, crible) qui ont cours dans toutes les Mauges: "jasper et "jaspiner, pour guêper et guêpiner¹; "jaudais et "godart, "godeau; "noix-georges², a. f. *nois gauge* (Godefroy);

G(h) pour *j*: "agu'in³, ajonc; "nozant, trempé d'eau (cf. être en nage), < nageant⁴; "ragassoux, fréquentatif péjoratif de *rageur*, etc..

Dans les noms de lieux des Mauges et de l'Anjou, c'est au XI^e siècle qu'apparaissent les premiers *c* chuintés; tous sont des *c* suivis de *a*: Chalonnaes, *Calonna*, *Calunna*, du VI^e au XII^e siècle, mais *Chalumna* vers 1050; Chemillé, *Camilliacus* 844, *Chimilli* vers 1050; Cholet, *Cauletum* et *Coletum*⁵ vers 1030, *Choletum* 1082; Chaudron, *Caudrum* vers 840, *Chalderun* 1050, *Chauderon* 1100; Cheffes, *Capha* 1050, *Cepha* 1052; Chanzé, à Faye, *Canziacus* 1055, *Chanze* 1070, plus tard noté *Sanzay* par Cassini.

Parmi les autres curiosités du chuintement apparaissant dans les noms de lieux des Mauges et de l'Anjou, je cite encore: Brissac, *Bracasac* 1067, *Brachesac* 1060, *Broichessac* 1406, *Brissessac* 15^e s.⁶; Bressigny, à Angers, *Prisciniacus* 840, *Brechigneium* 1263; Suette, à Seiches, *Zueth* 1152, *Chuet* 1258, *Suet*⁷ 1461; Chambiers,

¹ Cf. *gêpe* en patois tourangeau. Il faut, pour expliquer cette transformation, remonter jusqu'aux premiers temps de la langue, où *g(h)* devant *a*, *e*, *i*, et en position forte, évolua par *dj* à *j* (XI^e-XIII^e siècle), *gallus* > *jau*.

² C'est le nom, à Montjean, de la noix à bijoux; à Beaupréau, "gobéw. En poit., de Nlort, *gobé(w)*; à Fontenay-le-Comte, *noix fosille*. En ber., *gauge*; en pic. Beauvaisin, *gueuge*. Le D^r Cordier (*En-deça des Grammaires*) rattache *gueuge* à *coque*; le D^r Bos soupçonne « noix gauge, grosse noix, par opposition aux noisettes ou petites noix ». Je ne sais si ces diverses formes peuvent être considérées comme parentes, mais je m'attacherais volontiers à notre forme *gobéw*, a. f. *gobel* (gobellet) à cause des dimensions de la coquille.

³ Il est possible que *gu'n* doive être plutôt écrit *vin* (voir les §§ 87 et 92), et le *y* représenterait *j* prononcé comme en latin et en roman.

⁴ Peut-être est-ce là une forme normande ou picarde? En tout cas le sens de "nogant = nageant est confirmé par un autre mot du parler angevin, "notant, même sens, qui est pour l'a. f. *natant*, nageant.

⁵ « Peut-être du mot latin *caulis*. — *cauletum*, plantation de choux, — cette culture, longtemps toute locale, s'y rattachant spécialement à l'élevé du bétail » (Port). En ce sens, cf. dans Godefroy *cholet*, petit chou. Ce mot a toujours cours dans les Mauges, et une "choletière est un semis de choux destinés à la replantation.

⁶ Le nom a été refait, sans doute. D'abord *brèche-sac* (a. haut-all. *brecha*, action de briser); puis, par adoption d'un mot nouveau, *bris-sac*.

⁷ Avec *t* final sonnant, ce qui explique la graphie actuelle. En 1152, *s* = *s*.

à Durtal, *Camberiacus* 1060, *Jamberiis* 1080, *Chanbers* 1190; *Vernusson*, aux *Ponts-de-Cé*, *Vernussum* 1231, *Vernuchon* 1271; le *Chaillou*¹, à Mûrs, = le *Caillou*; *Sazé*, à Chemellier, *Saziaco* 12^e s., *Chazé* 1530; la *Gogeterie*, à Jallais, *Gogetière* 1512, *Goucheterie* 1551; *Roussay*, *Rothai* 1107², *Rociaco* et *Rochei* 12^e s.; la *Brosse*, à Trélazé (Saint-Lezin), *Brosse* 1454, *Broche* 1685; la *Jaille-Yvon*, *Zalla* 1058, *Gallica* 1060, *Jallia* 1060; *Séville* 1747, à Châtellais, *Chevillé* 1746; *Javardeil* et *Gavardeil* jusqu'au XVII^e siècle, mais *Chévardé* 1633, aujourd'hui *Juvardeil*; la *Chalotière* 1749, à Gée, aujourd'hui la *Jalotière*; la *Machetière* (Cassini), *Machelière* (Carte cantonale), aujourd'hui la *Massière*³; la *Muguerie* 1585, à Saint-Florent-le-Vieil, aujourd'hui *Mugerie*; la *Crocherie*, à Saint-Quentin-en-Mauges, «le lieu de la *Crocherie*» 1552, etc..

Peut-être y a-t-il lieu de ne pas tenir rigoureusement compte des graphies. Je me suis efforcé, néanmoins, de ne relever que celles qui laissent le moins d'équivoque possible aux présomptions dans le sens desquelles s'oriente la présente partie de cette étude. Ces noms de lieux tels qu'ils sont écrits et ces mots du vocabulaire tels qu'ils sont prononcés, paraissent bien s'accorder pour faire la preuve d'une confusion ayant existé à un moment donné dans la langue ou tout au moins dans les dialectes et, consécutivement, dans les patois. Il est à croire que l'articulation hésitait, puisque le scribe ne savait pas la fixer.

C'est au XVI^e siècle, au moment où cette confusion était au comble, que Maître Mitou — dans ses noëls en patois poitevin — chuintait et déchuintait tour à tour: «Geoffroy de sa tricaillere / *denigea* in passereau» (31^e n., 6^e c.); «Chascun dit sa ratelee / sans boucher du chaumineau» (ibid., 8^e c.); «Et pour faire yne bavère, / le moucet qui est si beau, / ou pour torcher son museau» (ibid., 4^e c.); «La richesse / sans *chissesse* / des roys de nouvel» (12^e n., 3^e c.). — Dans les textes littéraires, Joachim du Bellay, Germain

¹ Également *chaillou* dans le vocabulaire, à l'est et à l'ouest d'Angers.

² Ce *th* représentant *ss* de la prononciation est difficile à expliquer. De même, *Cossé* a donné un *Cothaim* au XII^e siècle.

³ Pour la contraction, voir le § 92.

Colin Bucher, les Bourdigné, Baïf, Le Loyer, Jean Lemasle, rien n'accuse ces chuintements et ces déchuintements qui se fauillent plutôt dans les jargons populaires. Rien non plus, ou à peu près rien, dans Louvet, pourtant si terre à terre, si dépourvu de style, mais d'autre part si guindé dans les tournures de procès-verbaux, si empêtré dans le vocabulaire de son charabia basochien ! Ces flexions familières au bas peuple n'osaient comparoir au greffe d'un présidial, encore moins faire concurrence aux mots courtois sur les lyres pincées de beau langage ; elles se lâchaient uniquement dans les fonds de campagnes mal civilisées où règne, mi-barbare, la loi instinctive du moindre effort, trompant par aventure un clerc peu convaincu des orthographes, usurpant ci et là la place d'une forme officielle dans l'état-civil, entrant effrontément solitairement, dans un acte, dans un compte où détonnait l'aspect de leur mauvaise origine, puis finissant par emprunter une force à l'habitude, parvenant sur le tard à se glisser sur les cartes parce qu'elles avaient répondu tout de go à l'appel de la mémoire, et, peut-être, faute d'attention, sous le manteau, dans le primesaut de la conversation où les intronisait quelque cancan ; admises enfin par le bon Mitou à rehausser de leur saveur patoise la verve qu'il dépensait dans ses noëls en français du Poitou, mais reniées dédaigneusement par lui comme par ses émules sitôt qu'ils se piquaient de composer en français de France.

Assimilations et dissimilations

Contaminations, permutations, confusions

De même que, la preuve en a été apporté plus haut, les voyelles s'entr'échangent facilement, de même la confusion est fréquente entre consonnes, dans le parler des Mauges. Elle l'est d'autant plus qu'on s'éloigne de la Loire pour se rapprocher du Poitou, et particulièrement dans cette région qui appartient à la Marche commune de Bretagne, d'Anjou et de Poitou, considérée aujourd'hui comme partie intégrante des Mauges, et que l'on appelle aussi, que l'on commence à oublier d'appeler *Pé de Retz*¹.

Quelques unes de ces confusions se sont produites par assimilation ou dissimilation; un très grand nombre sont la conséquence de contaminations; beaucoup aussi sont dues à des permutations entre consonnes de même famille (interlabiales, *b* et *v*, *p* et *f*; interlinguales, *l* et *r*; interdentes, *d* et *t*; intergutturales, *c* (*k*) et *g*; continues et momentanées, sonores et sourdes) et présentent un caractère méthodique qui a été observé et étudié; enfin d'autres, entre le *c* et le *t*, *c* et *f* devant *l*, *g* et *h*, *g* et *b*, *g* et *v*, plus rares dans l'évolution phonétique, gardent une saveur spéciale qu'il est intéressant de signaler.

§ 96, — *b*,

On sait d'une manière générale, que *b* a beaucoup d'analogie

¹ Pays de Retz. On sait que *Barbe-bleue*, Gilles de Retz, avait son château à Tiffauges, sur la lisière de la Vendée.

avec la nasale *m*, beaucoup aussi avec les autres labiales, *p*, *f*, *v* et qu'elle permute fréquemment avec l'une d'elles. Le pays des Mauges a donc suivi la loi commune.

B pour *m*: "boée¹ représente de toute évidence l'a. f. *moie*², multitude. "Galbèche, à Beaupréau, pour le petit morceau de bois cylindrique sur lequel on empile les sous au jeu du bouchon, et "minche à Jallais, "mache à Tout-le-Monde, mèche en Poitou. "Bulôt (tas), forme de l'a. f. *meulot* (petite meule), et "abuloter.

Inversement, voir le § 103.

B pour *p*: "bachê³, pacha; bās [de la porte], pas; "dabon et "tapon⁴; "écraboutir⁵, a. f. *escrapoutir*; "pote-loub'⁶, patte de loup (renoncule âcre). Également "coubler⁷, l. *copulare*, et "roèbe⁸ (reptile), du l. *reperere*. — "Coubler est la forme populaire et régulière, *pl* latin est passé à *bl* ancien français: *duplum*, *double*. Quant à "roèbe, il est dialectal. Le *p* intervocalique du latin, vers le VI^e siècle, devint *b*; ce *b* se réduisit par la suite à *v* français. Sans doute le *b* issu du *p* se maintint-il, en quelques formes, dans le parler de la région: ainsi, dans les noms de lieux de l'Anjou, Saint-Philbert-du-Peuple, de *Pouble* au XVI^e et du *Pouble* au XVII^e siècle.

Inversement, voir le § 105.

B pour *v*: "bassive⁹, a. f. *vassive*; "bèzer¹⁰, "brèser, = "vèziner

¹ Voir ce mot au § 65. — On lit dans le manuscrit de Jacques Valuche, f^o 43: « Le mardi 3 septembre 1641, dans la lande de Druglay tout proche le moulin, sur les trois heures après midi, — finit à soleil couché, — il fut veu une bataillee de gens de cheval et de pied, et n'y avoit que ceulx de pied à se battre et à s'entretuer, le tout en forme de bouée ». — On a l'habitude, en effet, de noter *bouée*.

² Le *Glos. A.* recueille également "mouée, bande [de poissons ou d'oiseaux].

³ « ... Voyant mon *baschats* que le cas étalt... », Rabelais, L. II, ch. XIV. A Rochefort-sur-Mer, un hôtel important est à l'enseigne du *Grand Bacha*.

⁴ Devinâille: « *Dabon* su *dabon*, où l'agu'u(i)lle n'a jamais passé », un ciel nuageux.

⁵ Aussi "écramour, "écrabouiller.

⁶ Le même en poltevin des Deux-Sèvres.

⁷ « ... d'un bon *couble* de bœufs », Rabelais, L. I, ch. XXXIX. Nous avons aussi "couble, "coublage, "coublet, "coubloère, etc..

⁸ Les gens qui soignent leur langage prononcent *rouable*, par contamination de "rouable, l. *rutabulum*.

⁹ Se dit d'une génisse qui n'a jamais mis bas. Il y a extension de sens, *vassive* s'appliquant autrefois à une jeune bête en âge de porter.

¹⁰ Pour l'épenthèse de *r*, voir § 117.

(diminutif de "vèzer"; "chaubeñil'r), pour "chauveñir¹, a. f. *chaumenir*; *rabigoter*, *ravigoter*; Bézigon, à Saint-Lambert-du-Lattay, qui a été Vézigon² au XVIII^e siècle; — aussi des mots provenus du latin, dont le *p*, comme dans "roèbe, ci-dessus, a évolué au *b*, et dont le *b* ne s'est pas transformé en *v*, comme en français: "ahcubi³, au Longeron, = *alouvi* (affamé); *pabo'*, pavot, l. *papaver*; *bètterabe*; *betteraye*, l. *rapa*; "chambe, chanvre, l. *cannabis*.

J'y ajouterai, avec la conviction de penser juste, toute la famille des "bèrdin, "bèrdiner, "bèrdasse, "bèrdasser, etc., qui provient manifestement de "vèrder: *vreder* (*Dict. de l'Ac.*, 1778), aller et venir sans objet; "bèrdiner, se remuer pour des futilités; "bèrdasser, perdre son temps à bavarder d'une porte à l'autre. En outre, ce à quoi personne n'a encore prêté attention, c'est qu'à Saumur, Montrouil-Bellay, et jusqu'à Beaulieu dans les Mauges, les deux mots "vèdèller (lambiner), "vèdèlier (flâneur, musard), sont les synonymes évidents de "bèrdiner, "bèrdiñier, et — conclusion — qu'ils dérivent comme eux de "vèrder⁴.

Le poitevin des Deux-Sèvres emploie assez volontiers le *b* pour le *v*⁵. On sait que les espagnols permutent régulièrement l'une de ces labiales avec l'autre⁶ et qu'il en va de même dans une partie de la langue d'oc. Probablement ce phénomène a-t-il débordé en partie jusque dans le Poitou et, de là, un peu dans les Mauges.

Inversement, voir le § 109.

B pour *d*: un cas par assimilation, "rèbomber⁶, rebondir; et deux après *r*: *absurbe*, *absurde*, par assimilation, et *carbe*, *carde* [de *bette*], peut-être par contamination du *b* de *bètte*.

Inversement, voir le § 98.

¹ *Chaubeñir* au Longeron, -*gueñir* au Fueille, -*meñir* à Montjean, -*veñir* à Beaupréau.

² De même au Vaudelnay (arr. de Saumur), la *Vismard* 1539, *Bynard* 1680.

³ Comparer avec "achaïner, au § 8, pour "achaltner.

⁴ La syncope de *r* est commune, voir § III.

⁵ *Cheubre*, chèvre; *prébin*, provin; *vraïse*, braïse, etc..

⁶ Volontiers on rapprocherait *Èbre*, fleuve d'Espagne, de *Èvre*, rivière des Mauges; mais le nom latinisé de cette dernière fut *Evra* dès 1050.

⁸ Et, d'autre part, "rèdonder, pour exprimer l'ondulation du son quand il se propage dans l'air.

B pour g'h): "abèrnote¹, a. f. giernote (GoJefroy); "arbeûgner = "arguègner² (rechigner); "bodeler³, = goder; "bogasses, dans les Hautes-Mauges, ce qui est "gogottes dans les Basses-Mauges⁴; "dè-grabouiller, dégravoyer; "fribolère⁵ (grand festin), qu'il faut rapprocher de l'a. f. frigaler (faire bonne chère); "giber, a. f. giquer; — la Croix a l'Àveugle 16^e s., aux Ponts-de-Cé, la Croix-à-la-veuble, 1644.

Cette parenté entre le gh et le b n'a-t-elle pu provenir par celle qui existe d'une part entre le b et le v, de l'autre entre le v et le g? Inversement, voir le § 100.

§ 97, — c (k, q/u).

C dur pour g dur: entre gutturales, de la douce à la forte, can-grègne, gangrène; clàs, clas, glas; clycine, glycine; purcatoère, purgatoire; quⁱbole, guibole. J'y ajouterais coudaigre⁶, goût d'aigre. Loncosme 1466, à Chaudefonds, un lieudit qui avait été Long-homme 1389⁷. Inversement, voir le § 100.

C dur pour c doux: la gutturale pour la sifflante, "bèrquiller à Tout-le-Monde, "bèrciller à Beaupréau, ainsi que, dans la même famille, "quⁱilloter, qui passe parfois à "quioter (§ 92), et "cilloter; "harquèler, harceler, et "harquèlier, "harquèlage, "harquèlerie, "har-câillerie et "halquⁱner; "quⁱèt, cet, etc.⁸. — Et aussi, inversement,

¹ C'est le nom du carvi terre-noix.

² Le voir au § 95. "Arbeûgner, postérieur, marque une corruption de plus.

³ Se dit d'un objet qui manque d'aplomb: une assiette "bodèle, celle dont le fond n'est pas plan.

⁴ Locutions "faire des gogotes, "faire des bogasses, des risettes, des manières affables. A. f. gogue, bonne humeur. (Plus haut en Anjou, bords de la Malne, la bogasse est une ligne emmêlée par une anguille). Le mot des Hautes-Mauges a dû être d'abord gogasse, qui a été contaminé.

⁵ La "fribolère était, encore au commencement du XIX^e siècle, un grand repas donné en l'honneur de voisins qui avaient aidé l'hôte dans un important travail. Voir le Voyage de Chanlouineau.

⁶ Nom d'une vieille poire, qui ne pourrait s'expliquer autrement.

⁷ On sait que le g final sonnait régulièrement avant le XVI^e siècle et qu'il s'entendait comme un k.

⁸ Dans la même catégorie, le Glossaire relève Cubresaut = Soubresaut, à Saumur.

c doux pour *c* dur: "coce¹, f. coque (l. concha); "crocer, croquer; hectolitre, hectolitre, etc.. Voir aussi le § 107, *s* pour *c*.

C dur et *t*: j'ai noté ci-dessus, § 91, la confusion qui s'établit dans la prononciation mauge entre *c* et *t* devant *i*. Il semble bien que le *c* dur et le *t* se soient confondus dans d'autres positions. En ancien français, *crible* et *trible*, *nonportant* et *nonporquant*, *théatin* et *quietin* (?), pour ne citer que ce qui est nécessaire, établissent la manifestation de cette tendance. On la constate également dans le patois poitevin des Deux-Sèvres: *abriquer* (abriter), *frequin* (fretin), *loquet* (*lotet, petit lot), etc..

Chez nous les exemples abondent: "boècasser, boïter légèrement; "carpu, trapu; "fèrgasser, (bruire par froissement), pour *fertasser, forme fréquentative de "ferter² (même sens), peut-être par contamination de "fèrgancer (nettoyer la maison); "nacre, a. f. nastre; *dè parc' en parc'*, de part en part; "quènâilles, tenailles; "qu'ètièr³ (osier) d'après le *Glos. N.*, "tetier d'après Ménière; *râcler* et *râclètte*, *râteler* et *râtelette*; *robusque*, *robuste*, etc.; même le *c* chuinté: "grioche = griotte.

Inversement, § 108.

C pour *f*, pour *p*, devant *l*: j'ai lu quelque part dans Littré que «l'Ouest change volontiers *fl* en *cl*». René Onillon en fait une règle intransigée, dans le *Glos. N.*; il en donne quelques exemples intéressants: "Cleau (clô⁴) pour fleau (fléau à battre le blé); "cleumer⁵, pour "fleumer, autre forme de flamer (flamber)⁶; "riclèt,

¹ Le *Glos. A.* note *cosse*. Nom de la pierre coquillière (coque), et aussi celui d'une vieille souche: la *cosse de Noël*, la bûche de Noël, en Poitou; sans doute par comparaison de la racine avec une coque, à cause de la dureté du bois.

² Diez voit *frette* comme une contraction de *ferrette*. La "fèrte ou "frètte, parfois "feurie, est un bâton ferré servant à battre les buissons dans les braconnages nocturnes. On la fait "fèrter ou "fèrgasser dans les broussailles.

³ *Quetier*, arbre que l'on étète chaque année, dans le Godefroy. N'était la graphie *et* au lieu de *est*, on serait tenté de croire que *tête* est ici le mot fondamental, et pour qui a vu les caboches des oseraies, l'image fournirait encore argument.

⁴ Pour cette prononciation irrégulière, voir le § 38.

⁵ Dans un dit populaire: «Foufe le feu, Fanfots», à Beaupréau la réponse est: «Ma mère, i cleume», tandis qu'à Briollay: «Ma mère, i famble» (voir le *Glos. A.*, I, 380, au mot *Fanfots*), ce qui contrôle l'étymologie.

⁶ Cette curieuse permutation de *f* avec *c* dur existe pareillement dans le parler morvan-

épervier, autre forme de "riflèt, de l'ancien verbe *rifler* (écorcher, piller); "embournicler, enchifrener, à Montjean, et "embournifler¹, même sens, à Chaudefonds². Néanmoins, la règle n'est pas plus inflexible ici qu'ailleurs; il y a des exceptions que je donnerai au § 99.

Je ne trouve³ qu'un cas unique de *c* pour *p* devant *l*: "aclopin, happ(e-)lopin; mais on peut lui assimiler celui de Pélopin 1701, lieu dit de Thorigné (arr. de Segré), devenu Clopin.

§ 98, — d.

D) pour *t*: entre dentales, de la forte à la douce, par une permutation commune partout, — "bèrdèlle, Eretelle; "dabon et "tapon, déjà cités au § 95; d'escende, d'escentie, et "d'escendée; lende, lente (œuf de pou); "pidoux⁴, piteux, et "pidoucer; poudre, poutre; "toud'eri⁵, corruption de "tuteri⁶, également usité; "vèrdiller, tourner de côté et d'autre, a. f. vertiller⁶, même sens, etc.. Le rioter français a un synonyme bas-angevin qui est tantôt "riôder, diminutif "riôdiner), tantôt "riôner, "riouner⁷ (fréquentatif "riônâiller), tantôt "rioche⁸. J'ajoute à la liste "codone (coing), du l. (mala)cotonea, et "codoñier (cognassier), curieux mots dialectaux dans lesquels l'a-

dia. Le l. *flagellum* y est devenu *flô* et *fyo*, en quelques endroits *kyo*, et de même *flamma* a donné *kyamme*, d'après une communication de M. le chanoine Meunier, de la Société de Linguistique de Paris, au Congrès des Sociétés savantes de 1921 (*Officiel* du 1^{er} avril 1921, p. 3995).

¹ A. J. nifle, nez, et nifler, renifler. Quant au préfixe *bour-*, L. Sudre (*Grammaire historique*, 3^e partie, p. 47) le voit comme une corruption de *boude*: *boursoufler* pour *boude-souffler*, où l'on retrouve dans *boude* le radical de *boudin*.

² On peut aussi accoler "trancle (luzerne), à Segré, et "transfle (trifollet rampant), à Montjean.

³ Encore est-ce le *Glossaire* qui a décelé cette étymologie.

⁴ Cf. *pidé*, plié, en Vendée poitevine.

⁵ "Tuteri, bec d'un vase, du bas-all. *tute*, tuyau.

⁶ Le *Glos. A.* le donne comme un fréquentatif de "vèrder. Il n'est point hors de vraisemblance que "vèrder puisse être la corruption d'un **vertter* qui aurait été le doublet de l'a. J. *verttr*, dont il a le sens complet. Nombre de verbes en *-ir* avaient des doublets en *-er*. Voir §§ 40 et 45.

⁷ Cf. ci-après, les rapports entre *d* et *n*.

⁸ Voir ci-dessus, § 97, "grioché pour griotte.

tone n'est pas tombée, alors qu'elle tombe en français¹; "*enchar-d'i(r)*", dont le *d* semble représenter le *t* figurant dans *cherté*, et qui passe aisément à "*enchardezir*".

Le *d* final sonne toujours *t* (§ 115); cependant, *vind'-quat(r)e*, *vind'-cinq*, *vind'-six*, *vind'-sept*, tandis que *vingt'd-eux*, *vingt'-troës*, *vingt'-huit*, *vingt'-neuf*.

Inversement, voir le § 108.

D pour *b*: Par dissimilation, et après *r*, "*bardouler*"², barbouiller, et l'antonyme "*dèbardouler*". Inversement, voir le § 96.

D pour *g* dur: "*bèrdauder* (frapper à tout ébranler³), que je vois comme dérivé de l'a. f. *burgaut*⁴ (butor, brutal); *drègues*, *grègues*; "*daguenète*, autre forme d'un "*gaguenète*"⁵ (rigole) etc..

D pour *l*: "*miauder*, *miauler*, et "*picuder*, *piauler*, l'un des deux s'étant évidemment refait sur l'autre.

D pour *n*: *tèrmontade* (*pard'r*e la *tèrmontade*), tramontane, et aussi "*trèrmontade*, ce qui pousse à croire que l'affaiblissement de *a* en *e* est antérieur à la métathèse et l'a provoquée.

§ 99, — *f*, *ph*.

F (*ph*) pour *p*: Entre labiales, de l'instantanée à la continue: "*cophir*, pour **copir*"⁶, de *cop* (coup), bas-l. *colpus*; "*èpharer*, = "*èparer*, également employé; "*èphouanter*, "*èphuanter* (effaroucher), a. f. *espoenter*"⁷; "*se phoudrer*, *se poudrer* (en parlant des oiseaux qui se

¹ Cette forme, comme "*jacole*", "*mudir*" et quelques autres, semble nous être venue du Poitou, ou, par lui, de la langue d'oc.

² Pour le changement de *l* mouillé en *l* clair, voir le § 92.

³ C'est le sens qu'il a à Beaupréau. A Saint-Paul-du-Bois, tomber avec fracas (*Glos. A.*).

⁴ "*Burger*", heurter, a. f. *burger*, est resté en usage dans les Mauges. Il y a, de plus, le sens de: frapper à coups de cornes, comme font les vaches. Son fréquentatif, avec *ber-*, également, corrompu de *bur-* (§ 31), "*burgâiller*", ne présente que ce dernier sens.

⁵ "*Gaguenète*", peut-être par contamination de *caguenète*, cadennette (§ 100). Le mot aurait pu être *canette*, diminutif de l'a. f. *cane*, rigole (*chane* en patois poitevin).

⁶ "*Cophir*, bossuer, meurtrir, laisser des traces de coups. Le vocabulaire des Mauges a, en outre, une forme "*cobir*, même sens que *cophir*, et que l'on retrouve dans l'ancien français (Godefroy).

⁷ "Cil qui cele merveille virent / s'espoenterent et foïrent", dans le *Roman de Thèbes*, v. 4840.

roulent dans la poussière), etc. — Inversement, voir le § 105.

F pour *v*: entre labiales, de la sonore à la sourde, "bêchetarder (entrecroiser), de l'a. f. *bechevet*; "dênâtrer, a. f. *denavrer*; *olife*¹, olive; *safeter*, *saveter*, etc.. Le contraire ne se rencontre pas.

F pour *t*: un seul cas, et qui d'ailleurs n'est pas uniquement propre au pays des Mauges, "éclater, détacher par éclat, comme on fait d'une brindille que l'on veut bouturer. Le français a *s'esclaffer de rire*. Chez nous, l's ancien français ne s'entend pas, et il existe, d'autre part, un diminutif "éclateter qui rappelle l'a. f. *escaffer* (déchirer), en donnant à penser qu'il a pu contaminer *esclater*.

F pour *c* devant *l*: dans le *Glos. A.*, 1, 327, René Onillon fait « remarquer que, toujours, c'est l'articulation *cl* qui s'est substituée à *fl*, tandis que la réciproque n'est pas vraie » (au mot "emberniclé). Cependant, on l'a dit, il n'est point de règle sans exception.

Il a été produit, § 97, quatre mots dans lesquels *cl* a remplacé *fl*. En voici trois qui, à l'inverse, prennent *fl* au lieu de *cl*: "éscarbouflâs², = *escarbouclâs* d'après le *Glossaire* lui-même; "rêflus (odeur de moisissure, de renfermé), prononcé plus communément *êrfêlus*³, et qui est incontestablement pour *reclus*, puisque *reclus* existait et avait ce sens dès l'ancien français; "renâfler (aspirer l'odeur), peut-être avec contamination de *renifler*, pour *renâcler* (**renaqueler*, *re* + a. f. *naquer* (flairer) + suffixe *-eler*, *-el(lum are)*.

§ 100, — *g h*, *g'e* (*j*).

G dur pour *c*: c'est l'inverse du phénomène présenté au § 97, *agácia*, *acacia* (contamination de *agacer*); "atⁱigoche et "atⁱicoche⁴; *d'iffigu^uulté*, difficulté; "éguërter, qui me semble pour **écrêter*⁵ (§ 25); *gaboter*, *capoter*: *gamion*, *camion*; *gane*, = *cane* (roseau); "g'ñif,

¹ Mais "oltvette: on appelle ainsi, au Longeron, un passage entre deux pierres de granit debout, à l'endroit où le sentier entre d'un champ dans l'autre.

² On nomme ainsi — par ironie — les plaques d'eczéma qui s'enflamment sur le visage.

³ Le voir au § 26.

⁴ "Atⁱigoches, -coches, *agacerles*; "atⁱigocher = *asticoter*. Basque *astigo*, a. f. *astiver*, frapper.

⁵ "Éguërter, émonder un arbre de ses brindilles, de ce qui *crét* (croît).

canif; *gigler*, *gicler*; "*gu'inevèsée*¹, mot composé de *quine* qui est dans l'a. f. *quine mine* et du n. v. de l'a. f. *voisier*; "*gôlèyer*, a. f. *coloier*²; *goupiller*, *coupiller*; "*gourboëille*, *corbeille*; "*grouler*, a. f. *croler*; "*gulinguin* à Montjean, = "*qu'inquin*³ à Beaupréau; "*pogue* et "*poque*⁴, usités concurremment; "*sègrèt*⁵, *secret* (*discret*); *trigue*, *trique*, etc., etc.; et, dans les noms de lieux, la *Careliere* 1498, à Cholet, aujourd'hui la *Garlière*; les *Clavetières* 17^e s., à Fontaine-Guérin, aujourd'hui les *Glaffières*⁶, etc., etc..

Ç dur pour b: c'est l'inverse du phénomène exposé au § 96, — "*gougètte* (poche de vêtement), pour *bougette*⁷, a. f. *bouge* (sac); "*ragou*, *raboteux*; aussi *gour-*, qui semble préfixe augmentatif dans "*gourfoulure*, "*gourmâcher*, corrompu de *bour-*, préfixe péjoratif que l'on trouve dans "*bourñiger*, *boursofler*⁸.

Ç dur pour v: "*chaugueñir*, pour "*chauveñir*, qui s'est corrompu de l'a. f. *chaumenir*; "*sègoire* (rigole aménagée dans un champ pour l'écoulement des eaux), et "*èssigoire*, dans d'autres paroisses "*ès-sèvoir*, de l'a. f. *esserver* (faire écouler les eaux); "*garou*, forme normande *varou*⁹; "*lagosser*, pour **lavasser*; "*ragouillèt*, pour **ravoyet*,

¹ Locution: "*courre la gu'inevèsée*, la prétentaine.

² *Coloier*, affecter certains mouvements, primitivement du cou, ensuite du corps par extension de sens; "*gôlèyer*, festonner à la façon des ivrognes, osciller, vaciller. Le mot est contrôlé par "*tricoler* (festonner) et "*tricolis* (torticolis), ayant une dérivation commune.

³ Mauvais cheval; le mot peut être une corruption de *carcan* ou, de préférence, une forme hypocoristique de "*biroquin*, même sens.

⁴ "*Pogue*, "*poque*, "*pôcre*, grosse main, avec sens péjoratif, de les rattacherai volontiers au poit. *poie* (patte) contaminé par "*poquer* (*poquer* un palet, le jeter de façon à ce qu'il se poche en terre, sans glisser, à l'endroit visé par le joueur). Il existe près de cinquante dérivés, dans le *Glosaire*, pour l'Anjou; encore la collection manque-t-elle de divers échantillons comme "*pochetEAU* (maladroït), "*pogutancer* (manier), etc.. Pour le poit. *poie*, cf. au Godefroy *potier*, tenir dans sa main.

⁵ Dans Angier, *segrez*.

⁶ Très probablement même origine pour la *Gleffière* de la Chapelle-Saint-Florent.

⁷ « Ha, mon amy... Je te donne ma *bougette* », Rabelais, L. II, ch. XIV.

⁸ Voir § 97, une note sur l'origine du préfixe *bour-* d'après Sudre.

⁹ *Varou* a été relevé par Godefroy dans l'ancien français; il est encore en usage en Normandie (« dans les sombres gulis d'*varouage* » *Graind-Lainde*, v^o 21). En Touraine, le *v* s'est changé en *b*: *courir el brou*. — La croyance aux loups garous a été très populaire jusqu'à ces derniers temps dans les Mauges et dans tout l'Anjou. Port parle d'un Jean de Chauvincourt, sieur de Beauvais, avocat à Angers, comme étant l'auteur d'un *Discours de la Lycantropie ou la transmutation des hommes en loups* (1599).

diminutif de l'a. f. *ravoi*¹ (ravine), etc.. Un phénomène analogue s'est manifesté quand le *v* bas-latin est passé à *gu* dans certains mots, sous l'influence du *w* germanique.

Inversement, voir le § 109.

G dur pour *d* : "*caguenas*, *cadenas*, et "*caguenasser*; "*caguenette*, *cadenette*; "*morgâiller*, *mordiller*, etc., et, dans une catégorie à part, les mots des gens qui « jurent sans faire péché » : "*pargoène*, "*sapèrgoène*, "*nom de gouèt*, où *g* paraît remplacer le *d* d'autres faux jurons déjà plus affirmés comme "*nom de D'iène* et "*nom de D'in*².

Inversement, voir le § 98.

G dur, *g* doux ou *j* pour *h* : "*chagouèt* (nuque), a. f. *cahuet* (partie de l'aumusse touchant la nuque); — la *Roche-Guet*, à la Tessoualle, pour *Roche-Huet*³.

Il y a dans le *Glos. N.* un verbe "*jarnusser*⁴ (disputer, maugréer), que j'ai rapproché (§ 74) de l'a. f. *harnoise*⁵ (bruit, dispute), relevé au Godefroy. De même, "*jâgnoter* (s'essouffler) n'offre aucun trait étymologique, mais si on le traduit par *ahanoter* (< *ahanefer*⁶), il s'en éclaire une sorte de parenté qui décèle son origine. Il faut également ranger ici l'a. f. *hurbec*⁷ (rhynchite), qui est devenu "*girbé* à Montjean et "*gilbêr*⁸ dans d'autres parties des Mauges et de l'Anjou⁹.

Inversement, voir le § ci-après.

¹ Je rangerais dans la même famille des mots comme "*ragâille* (peut-être pour **rago-ïe*), "*ragane* (l'endroit où la Sèvre-Niortaise prend sa source se nomme *les Raganes*, — renseignements de Jacques Renaud.

² Les voir pp. 153 et 193 ci-dessus.

³ « On dit populairement *Roche-Guet* » Port, *Dict.*, II, 290.

⁴ A la limite sud-est des Mauges, "*jarnusser*; à la limite est, "*vèrnusser*. Voir le § 118 pour la prothèse du *v*.

⁵ *Harnoise* est-il autre chose que le nom verbal, après métathèse (§ 25), de l'a. f. *renotier*? Cf. *arnauder* (sens identique), relevé au Godefroy, et notre "*renauder*.

⁶ Forme signalée à Montjean par le *Glos. A.*. Pour l'o < e, voir le § 58.

⁷ « Mesmement le *hurbec*, bestelete maligne, / commence à rongnonner le bourgeon de la vigne », Christophe Gamon, poète du Vivarais (1576-1621), dans le *Jardinet de Poésie*.

⁸ Consulter la *Grande Bible des Noël*s de la veuve de Jean Hubault (1741), dans le noël: *Chantons peuple angevin* : « Priant Dieu de bon hait / qu'il conserve nos vignes / de gelée, grêle et bruine, / de grille et *gillebers* ». La rime avec *hait* donne à croire que *r* final ne se prononçait pas.

⁹ Et aussi "*ëribé* à Saint-Paul-du-Bois, "*aribète* à Beaupréau.

§ 101, — *h*.

h muet et *h* aspiré: «*h*, qui avait eu autrefois [en latin] la valeur de l'aspiration forte, s'était éteinte dans la prononciation courante dès le III^e siècle avant J. C., écrit Brunot. Les lettrés la maintinrent ou la rétablirent... Mais malgré toutes les prescriptions, l'aspiration ne rentra jamais assez dans l'usage pour se conserver en roman: c'est *erba*, *abere*, et non *herba*, *habere*, *prendre* non *prehendere*¹, qui passèrent... L'introduction de mots germaniques dans le lexique latin eut pour effet de faire reparaître l'aspiration, qui existait dans de nombreux mots germaniques: *helm*, *hard*, *haunitha*, etc.. Un certain nombre de mots latins se trouvèrent influencés: *altu* > *haltu* (f. *halt*, *haut*), *ericione* > *hericione* (hérisson)» (*Histoire*, I, 68-9).

«L'*h* aspirée était fortement articulée au Moyen-âge; elle dut commencer à s'atténuer seulement après le XIV^e siècle», enseignent Bonnard² et Salmon (*Grammaire sommaire*).

De ces phases, sans doute, notre parler a conservé et la forte accentuation et l'amuïssement, selon les mots. Plusieurs autres vocables ont subi l'aspiration sans raison apparente.

La remarque faite par le comte Jaubert pour les parlers du Centre peut s'appliquer tout aussi bien au parler des Mauges: «L'aspiration du *h* n'a pas lieu chez nous dans une foule de mots où elle est indiquée dans le français; on prononce: *hareng*, *haricot*, *hair*, *hasard*³, *honte*, comme s'il n'y avait pas de *h* aspiré. Au contraire l'aspiration reste fortement prononcée dans: *hargne*, *hache*, *harde*, etc.».

Aux mots signalés par le comte Jaubert, il y a lieu d'ajouter: dans la catégorie de l'*h* muet, "*hacher*⁴, *hangar*⁴ («sour l'*hangar*»),

¹ Ainsi s'est dérivé de *cohære* le poit. *coëre*, qui a donné *co'e'rollet*, *c(oe)roillet* ('*croull-têt*), voir le § 55.

² Locution à tout' *hâsard*, le *t* sonne toujours.

³ Non couper en morceaux, mais abîmer, en parlant de n'importe quoi: "*hacher* une robe, la déchirer ou la graisser.

⁴ A la fin du XVIII^e siècle, l'Académie écrivait encore *angar*.

haricoter, *harisson*, "*harquèlier*, *haut* («à l'hâoute heûre¹»), "*heau-mière* («dés nosill(es h)ezumières²»), "*hèrace* (< *heredacea*)), "*housée*³, («ène forte ousée»), "*houteau*⁴, etc.; — dans la catégorie de l'h aspiré, "*haire*, "*hait*, "*haner*, "*hanoche*, *haquenée*, *hard'i*, "*hargne*, "*harñir*, *harse*⁵, *hòblon*, "*hotteux*, *huge*, etc..

Il est des cas où l'on se demande s'il y a bien une aspiration. Ainsi: "*haquègner*, "*harguègner*, "*harguègnoux*, "*harpusse*, tous au *Glos. A.*, et qui correspondent à "*acâgner*, "*archigner*, "*archigneux* (f. *rechigner*, *rechigneux*), "*arpusse* (< a. f. *repuce*). Lorsque le *Glossaire* recueille *hène* (oiseau aquatique de la taille d'un gros canard), comment ne pas se souvenir de l'a. f. *ane* (cane)? Ces mots, néanmoins, sont nuancés d'une aspiration légère, comme hésitante, qui laisse un doute dans l'oreille et il en est de même, parfois, dans les mots déjà vus, *hâw* (= *haut*, *heumières*: on dira l'*hâw* avec élision de l'article, mais aspiration de h⁶, *dés z-heumières*, avec un effort de la gorge après z. Mais cette mode, encore sensible il y a cinquante ans, a pour ainsi dire complètement disparu.

À pour c dur: en allemand et en anglais, l'h représente quelquefois un k transformé: l. *cornu*, all. et angl. *horn*. On croit, dans quelques cas, rencontrer un phénomène analogue dans le parler des Mauges, sans toutefois découvrir un témoignage assez probant pour l'affirmer. Comparer: "*hanoche* et "*hagnoche* (bois de souche à brûler⁷), "*cagnoche* (tête d'un arbre que l'on émonde), a. f. *cane* (bûche); "*halni* (rabougri) dans l'ancienne Marche commune, et "*querni* (décharné, rachitique) dans le poitevin des Deux-Sèvres;

¹ L'heure monte et descend avec le soleil. "*Haute heûre*, de neuf à dix heures du matin à quatre ou cinq heures du soir, "*Bâsse heûre*, au lever et au coucher du soleil. C'est le "*Bonhomme Hâoute-Heûre* qui prend les enfants paresseux au lit, et le "*Bonhomme Bâsse-Heûre* qui passe quand ils ne veulent pas s'aller coucher.

² Voir, au § 92, une note expliquant l'étymologie du mot *casquette*.

³ Le voir au § 56.

⁴ Le *Glos. A.* le note *outeau*.

⁵ Pour une closerie des Ponts-de-Cé nommée la Herse, l'État-major a entendu l'*Arche*.

⁶ Voir le *Glos. A.*, II, 409, dans une chanson populaire: «d'ach'tis de la Bonne encre / et du papier d'*haut* prix»; en note: «L'h est fortement aspiré dans: *haut*, *haô*».

⁷ Mais aussi trique, rondin, bûche, gros tronçon de racine, et, en ces derniers sens, d'autres parolisses disent "*buoche*.

— "épihorgné¹ (blessé, éclopé), "écorner (blesser, estropier); — "houpèt" (terme d'appréciation des petites quantités, boire un houpèt, dormir un petit houpèt², etc.), co- et coupèt (petit coup à boire). On dit "n'ètèr" pàs piqué dés hannetons³, comme en français n'être pas piqué des vers, et le parler vendéen du Bocage emploie un mot *camet*⁴ (ver) dont **cameton* serait facilement le diminutif. — Tous exemples, sinon admissibles en preuves, du moins présentant quelque intérêt, on en conviendra.

À pour *g* dur, pour *g* doux et *j*: De même que *c* dur, le *g* dur se réduit en *h* aspiré dans quelques cas, d'ailleurs tout aussi rares. Comparer: "hañicèlles (hardes, guenilles) au Longeron, "gañicèlles (même sens) à Montjean, a. f. gallicelle⁵ (souquenille); — "mohonner, forme de "mogonner, qui semble une corruption de bougonner; — la Maligourdière, de Beaupréau, Malihourdière à Cassini; la Jouguère, du Marillais, Johuère à Cassini et à l'État-major. Comparer aussi "houbilles (synonyme de "hañicèlles) et l'a. f. agoubille (chiffon).

Le *j* subit la même réduction: "hucher, jucher; "huchque, jusque; même "honchée, jonchée (plat de caillebottes); Huchepie et Juchepie, nom d'un quartier, à Cholet. Cette transformation de *j* en aspirée provient probablement du patois poitevin, où, comme je l'ai déjà remarqué, § 83, les chuintantes se réduisent à une aspiration accompagnée d'un léger son de *j*: /he (je), /haud (chaud), qui rappelle un peu le «grant iholt» du Fragment de Valenciennes.

§ 102, — /.

L pour *c*: à la finale, estoumal', estomac, par influence de mal.

¹ Ébigorner à Briollay (arr. d'Angers). Le *Glos. A.* interprète *e* + bi(s) + corner.

² « Dans le mois de juillet, / on dort un petit houpèt », *Proverbes et dictons rimés de l'Anjou*. — Il est à remarquer que houpette (mèche de bonnet) s'entend "roupètte.

³ La confusion est partout: à Saint-Paul-du-Bois, hanneton passe à caneton.

⁴ Voir dans les *Proverbes vendéens*, 41: « En v'là fin qué pas cametoux, — littéralement piqué par les vers (camets) ». Le mot offre un lointain air de parenté avec l'espagnol *carcoma*, artilson.

⁵ Le passage de *li*, prononcé mouillé dans les Mauges, à *ni* également mouillé, est commun (§ 92). Cependant notre vocabulaire contient aussi "haner, habiller (avec un sens plutôt défavorable).

L pour *m*: "bèrlètte, à Montjean, pour brémètte (petite brème).

L pour *n*: la corruption de *n* en *l* a plusieurs représentants dans la langue française: l. *an(i)malia*, a. f. *almaille* (*aumaille*¹); l. *femina*, femelle; l. *orphanum*, orphelin, etc.. En Bas-Anjou: "caloner², canonner; "empelon (nageoire dorsale de la perchaude), a. f. *empennon* (endroit de la flèche où sont fixées les plumes); "enlarme, pour en-*arme* qui se trouve dans l'ancien français; *en l-èsprès*, *en exprès*; *on l-allait*, *on allait*; "limèro, numéro; "velin³, venin, etc..

Inversement, voir le § 104.

L pour *r*: la confusion entre les liquides vibrantes, commune toujours (on la signale dans le latin vulgaire et dans le roman), a touché dans les Mauges un certain nombre de mots, dont plusieurs par dissimilation, — "aloter⁴ (arrimer), a. f. *arouter* (arranger); *calence*, *carence*; "cathelinètte⁵, < *Catherine*; *colider*, *corridor*; "dalut à Montjean, "darue⁶ à Beaupréau, "tarin à la Pommeraie; "dangeler, a. f. *dangerer*⁷; *èscolter*, *escorter*; *flanqu'ètte*, *franquette*; *flustrer*, *frustrer*; "marcèlot, a. f. *mercerot*; "palvartir, *pervertir*; "pèrioulé, *prieuré*; *râle*, rare, etc.; — *Pèlôt*⁸, *Pièrrot*; *Malsif*, *Marchive* (patr.), par contamination de "malsif (massif); — aux noms de lieux: la *Berarderie* 1568, à Jallais, aujourd'hui *Blarderie*; la *Marbouere* 1540, à Cholet, aujourd'hui *Malboire*. Ainsi les enfants transforment *r* en *l*: *Malie* (Marie), qui devient *Manie*, *Manètte*. — Voir le § 106.

¹ Ce vieux mot est toujours vivant dans les Mauges.

² *Calonner* a été en usage au XVI^e siècle (d'après La Curne).

³ H. Estienne se plaint déjà de cette déformation dans sa *Précidence du Langage français* (1579): « Au lieu de *veneno*, ils ont écrit *velonon*, de là *velin* ».

⁴ "Aloter au Longeron, "ayoter à Saint-Paul-du-Bois, "arunter, "arinter à Montjean; voir *yoter*, § 83.

⁵ La femme de mauvaise vie est une "caturine, ou une "catau; la poupée, une "catin; le henneton d'or, une "catheltnètte.

⁶ Animal imaginaire. On emmène les nigauds chasser la "darue ou le "tarin et lorsqu'ils sont bien entraînés par la mystification, on les laisse à une "muce où ils doivent rester à guetter le passage de la bête fantastique. On demande aux jeunes pêcheurs s'ils sont suffisamment habiles pour prendre la "darue ou le "dalut'. — A. f. *dar*, chose de rien.

⁷ "Se dangeler, se dégoûter. *Dangerer* n'avait pas le même sens dans les textes cités par Godefroy, mais ce sens est dans *dangeros*, difficile. On trouve *dangeleu* dans un sonnet du XVII^e siècle, collection de Conrart (Bibliothèque de l' Arsenal), t. XVIII, p. 336.

⁸ *Pièrrot* > *Pèrot* > *Pèlot*.

§ 103, — *m*.

M pour *b*: l'inverse du § 96, — "cômer¹ (bossuer) qui semble la corruption d'un *cober, doublet de l'a. f. *cobir*²; *maragouin*, *baragouin*, et *maragouiner*; *môgonner*, *bougonner*; "molète (rotule) et "boulète [du genou]; "motereau (nom de l'engoulevent, qui est appelé populairement en France crapaud-volant³), pour *botereau, a. f. *boterel*, crapaud; "trimard, = "tribard, etc..

M pour *n*: entre nasales, — "regaimer (se couvrir de regain), pour *regainer, et ses fréquentatifs "regaimâiller, "regaimail; — *Pampelume*⁴, *Pampelune*; — l'*Arôme*⁵, rivière, *Trone* 11^e-12^e s.; la *Joussamière*, d'Andrezé, *Jos*- 16^e s. et *Joussalinière* 17^e s..

Inversement, voir ci-après.

§ 104, — *n*.

N pour *m*: l'inverse du précédent, — *arnoise*, *armoïse*; "gearnon, germe; "pantamine, pantomime, sous l'influence de *mine*; sèmegrain à cause de *semer* qui le contamine, pour *senegrain* [fenugrec], etc.. Il ya des gens qui sont inscrits sous le nom de *Colonnier* à l'État-civil, et que l'on appelle indifféremment *Coloñier* ou *Coulomier*.

N pour *l*: inverse du phénomène exposé au § 102, — *canesson*, *caleçon*; *canepin*, *calepin*; "crône et "crôle⁶; "jaugane (poule dont la crête ressemble à celle d'un coq), pour *jaugalle⁷; "nampilles.

¹ "Cômer et "coumer; il est employé dans un deuxième sens: donner un faux pli à, qui rappelle l'a. f. *gommement*, action de froisser.

² C'est un doublet de "cophtr qui est mentionné au § 99.

³ Abbé Vincelot, *Les Noms des Oiseaux*, t. 1, p. 152.

⁴ Pays d'ailleurs inconnu du populaire, n'était le dit usité lorsqu'on envoie promener un enfant: « Va donc à Pamplume, pêcher des oies rouges ».

⁵ Par confusion, semble-t-il, avec le nom d'un moulin: « molendinus qui fuit *Girelmi* in fluvio *irone* » (1000-1120). La contamination était faite dès 1241. — Voir pour le *g* > *b*, le § 101.

⁶ *Crolle*, *croûle*, *grole*, vase à boire en usage du XIV^e au XVI^e siècle; aujourd'hui, chez nous, "crôte et "crône, petite casserole, petite écuelle.

⁷ L. *gallus, gallina*.

lambeaux¹; "nât²ille, lentille² d'eau; "nâyer³, a. f. laitier; "neune, (« neune part »), nulle; n'on, l'on; panetôt, paletot; pinule, pilule; "qu⁴eun', quel; — Momelotière 1644, à la Chapelle-Saint-Florent, aujourd'hui Mamenotière, etc..

Il existe même un cas de *n* mouillé remplaçant *l*: "gnâgnoux⁴ à Beaupréau, = lâgnoux, langnoux au nord-est d'Angers.

§ 105, — p.

P pour *b*: En opposition avec le § 96, — "capèriole, cabriole, et "capèriolêt; "èpofumée, pour èbofumée, a. f. boffumer⁵; "papeûgne⁶, a. f. baboe; "pèque, bec, et "pèquer⁷: "picheliner et "pichelin, pleurnicheur qui se fait la voix chevrotante pour se rendre intéressant, a. f. bichel, petit de la biche⁸; — la Pécussière (Cassini), pour Bécussière, à la Chapelle-du-Genêt; la Plutière (Cassini), pour Blutière, à Charcé, etc..

P pour *f*: entre labiales, encore, — èpèñiller à Saint-Aubin-de-Luigné, ce qui est èteñiller⁹ à Beaupréau; "nipèr (renifler), a. f. nifler (> *nifler, § 88); "paguenêcher (patauger), que je rattache à l'a. f. faignas¹⁰ (endroit marécageux).

¹ Peut-être de l'a. f. *labir*, tomber en loques, par un nom **labie*, qui se serait corrompu.

² Les Mauges ont profité des leçons de Ménage, qui professait qu'« il faut dire de la poirée et des *nentilles*, avec les Parisiens, et non pas des bettes et des lentilles, avec les Angevins ».

³ Le voir au § 92.

⁴ Le voir aux §§ 62 et 82.

⁵ *Se boffumer*, s'empporter (au Godefroy); on dit d'un cancan qui se répand extraordinairement vite, qu'« il a fait comme une *èpofumée* ».

⁶ Le voir au § 23. Le parler angevin a également *papot'*, bouche aux lèvres proéminentes, groin.

⁷ Le *f. becquée* se dit chez nous "bêchée, "pêquée, "pécée et "pèquelée.

⁸ Contrôlé par "bichoyer, pleurnicher à petit bruit, en « chevrotant ». "Bichoyer a cours sur les confins du Bas-Poitou; "picheltner est des Mauges. Il est aussi dans le parler de Touraine (voir *Folk-lore* de Jacques Rougé, année 1911, p. 28), et Balzac, sans doute, l'a emprunté à son patois natal: « Vous feriez de Pierrette une *picheline*, mot du vocabulaire Rogron pour plaindre les gens souffreteux et pleurards », *Pierrette*, V, 422.

⁹ De "fener, faner; "èfeñiller, éparpiller, tandis qu' "èpèñiller se dit d'une étoffe dont le tissu usé s'en va par brins.

¹⁰ Il est probable que *gn* s'entendait *g'n*, car on continue de dire: "sentⁱ(r) le faguenâs.

P pour *t*: *crêpe*¹, *crête*; "*napé*", "*napi*"² (trempé d'eau ou de sueur, = *en nage*), a. f. *nater* (nager), peut-être sous la contamination de *nappe*³.

P pour *c* dur: la *Poindasserie*, à Saint-Pierre-Montlimart, qui était la *Coindasserie* au XVII^e siècle.

§ 106, — r.

R pour *l*: à l'inverse du § 102, "*argancier*"⁴, *églantier*, après métathèse; "*armênâ*", *almanach*; *bocar*, *bocal*; *cark*, *calcul*; "*caque-rote* (*tesson*), a. f. *caquelote* (*écaille*); à *croche-pied*, à *cloche-pied*, parce que le pied se tient en forme de *crochet*; "*frênèlle*"⁵, *flanelle*; *fluxion*, *fluxion*; *mèrancolie*⁶, *mélancolie*; "*migourit*"⁷, pour **migolit* ou **migolet*, patois manceau *migeol*; "*pèvre*, l. *pabulum*"⁸; *porichinèlle*, *polichinelle*; *rabourer*, *labourer*; "*rèl'ère*, *litière*"; "*verin*, < "*velin* < *venin* § 102, etc.; et, aux noms de lieux, la *Balbinerie* 1180 circa, à Saint-Pierre-Montlimart, aujourd'hui *Barbinière*; *Mère-de-l'Éau* 1661, à Béhuard, aujourd'hui *Merdreau*; *Mallevieille* 15^e s., à Andrezé, *Malveille* 16^e s., aujourd'hui *Merveille*; la *Goledoere* 1246, *Gouldouere* 1422, *Gourdoire* 1622, à Melay; *Puteus de Lesse* 1307, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, *Pouvoir Delece* 1489, *Puy Dressé* 1791;

¹ A cause de la forme *crépée* de la *crête*.

² Voir, § 98, "*nogant*" et "*notant*", qui ont un sens approchant.

³ La *nappe* est très connue des campagnards, surtout comme objet de nargue: *nappe* chemise; "*nappète*", chemise trop courte; — "*avoé'r*" de la *nappe*, aux noces, s'asseoir à la table de la mariée.

⁴ D'autres fois "*ariancier*", l'*r* remplaçant *gl* (§ 88), et il est possible que l'*r* s'intercale par épenthèse.

⁵ Esp. *franela*.

⁶ Alain Chartier a écrit: « Pour oublier *merencolye* » dans le *Livre des Quatre Dames*.

⁷ L'ancien français (dans Godefroy) avait *meurole* (endroit où l'on conserve les pommes) dont le parler mauge a fait "*mûrâil*" (< *muroil* < *muroil*). Il avait synonymement *murjoe* (*merjou*, fruit à couteau, encore, dans l'arr. de Segré), *mujoe*, *migoe*, formes antérieures. A la même époque, déjà, sans doute, les patois avaient *mijé* en Eerry, *mijo* en Poitou, "*migole*" dans les Mauges (*miche* ou *mle* de pain émietté dans du lait) qui ont présumablement contaminé *mujoe*, *migoe*, car on trouve dans le Maine *migeoler* (mûrir sur la paille), synonyme de notre "*nûrâiller*", et *migeol* (fruits à couteaux). Et ce *migeol* a dû engendrer à son tour un **migolet*, dont notre prononciation a fait "*migourit*", marmelade de fruits.

⁸ L'ancien français avait *pevole*, même sens.

Villa Loen 1222, à la Meignanne, Vireloin 1666; Villepelée 1559, à Gennes, Virpellée 1683; Vulnaio 1070, à Blou, Vournay 1241.

§ 107, — s sourd, c sifflant, x.

S pour f: un cas unique, "sût, pour tût, du verbe être au subjonctif. Il semble avoir été importé de Normandie, où les patoisants l'emploient de la même manière.

S sourd, c sifflant pour t: "aronceler¹; a. f. aranteler, et "aroncelée, a. f. arantele; "crêssine, "croëssine, "kêrsine, a. f. crestine²; ègrassigner³, égratigner; "gorgosser, a. f. gorgoter⁴.

Inversement, voir le § 108.

S pour x: le son de x a varié en français. Dans l'ancienne langue, x sonnait s. C'est au XVI^e siècle que es a été remplacé par ex dans la graphie des préfixes, et pendant longtemps encore, néanmoins, ex s'entendit es et non ecs ou ecz. Dans les Mauges, x se prononce normalement devant voyelle: examen, exempt, excepté, exigeant, etc.; il se trouve des exceptions: Çandrine, Alexandrine⁵; èssailleter (rognier l'aile à), ex + a. f. ailete + are. Il se prononce s lorsqu'il est suivi de consonne: èsk¹use, èscommuñier, èsqu¹is, èspliqu¹er, èsprêrs, èstâse, èstrême, etc.. Peut-être ne faut-il pas forcément en inférer que nous continuons la tradition de l'ancien français. Si le c de cs tombe dans un groupe de trois consonnes (csc, csp, cst), c'est aussi bien à cause de la difficulté d'articuler trois consonnes de suite, comme cela se produit pour les autres groupes de consonnes (voir § 111). Mais où x n'a pas encore perdu le son de s, c'est quand il est placé à la fin des mots: ceuz¹ ou ceuss¹, ceux; euz², ou euss², eux; deuss², deux, mais seulement quand il

¹ Il a tendance à se moderniser en "araigner, qui a le même sens.

² Godefroy a relevé aussi *crectin*, même sens.

³ «Égratigner se prononçait et s'écrivait d'abord *égraphigner*; au XVI^e siècle, c'est le terme généralement employé... En Anjou, on a substitué une sifflante à cette aspiration et l'on dit plutôt: *égrassigner*», Loiseau, *Rapports*, p. 12.

⁴ Cf.: "gorgosser, gargouiller, faire un bruit de glouglou; gorgoter, produire le bruit d'un pot qui bout.

⁵ Alors que *Lèxandre*, *Lèxis*.

termine une phrase (cependant *dèss' troês*, deux ou trois); *Félist'*, Félix, comme en français *six*, *dix*, qui chez nous font souvent *si*, *di*¹, etc.. A l'église, dans le latin, au chemin de croix, *crucifigi* au lieu de *crucifigi*². Et, pour que rien ne manque aux contradictions, *fixer* voit les éléments de son *x* intervertis par la métathèse: *fisque*³.

§ 106, — t.

Ç et *b*: La tabatière s'est vu attribuer dans certains parlers de l'Ouest un nom d'amitié que les uns prononcent "*bouine* et les autres "*touine*. *Touine* est signalé au Mans⁴; je crois avoir entendu *bouine* à Fontenay-le-Comte. L'un et l'autre ont cours en Anjou. *Bouine* pourrait s'apparenter au berrichon *bouinette* (petite ouverture), qui a un faux air de famille avec le français *boulin*⁵ (même sens). *Touine*, étant donnée la forme de certaines tabatières pyriformes et semblables à une poudrière pour le sable à sécher l'encre, évoquerait *toupine*⁶. Mais la déviation, pour un mot comme pour l'autre, est telle qu'il reste impossible d'élucider lequel des deux est étymologique ou même si l'un est ou non la corruption de l'autre.

Par une coïncidence curieuse, "*bouin* et "*tuin* s'emploient également avec le même sens dans les Mauges. C'est un terme d'injure, sans signification précise: un vieux *bouin*⁷, un vieux *tuin*; je ne l'ai jamais entendu que précédé de ce qualificatif, le *Glos. N.* ne le relève pas.

¹ Les voir au § 115.

² Comparer avec *santus* pour *sanctus*, § 111.

³ Cet inélégant phénomène, que l'on prendrait aisément pour la plaisanterie d'un niais, a pourtant des antécédents dans la formation même de la langue. Cf. *taxare* > *taschier*, *taxare* > *taschier*.

⁴ Voir Dagnet, le *Patots manceau*.

⁵ *Bouinette*, petite fenêtre, dans le *Parler tourangeau*, qui note également *boultte* (même sens), plus rapproché de *boulin*. Le *Glos. A.* recueille "*boultte*" à Saint-Paul-du-Bois et *bouinette*, *bouette*, à Baugé.

⁶ *Toupin*, sabot (toupie), au *N. Lar.*.

⁷ Le D^r Pissot, dans son *Étude sur les noms propres du pays choletais*, traduit *Bouin*, « bon, doux, affable ». L'étymologie, sur laquelle il ne s'explique pas autrement, semble franchement contestable.

Ç pour p: "pateûgne au Longeron = "papeûgne à Beaupréau.

Ç pour c (k): il a été produit ci-dessus, § 97, quelques doublets témoignant qu'en ancien français, tout au moins dialectalement, le t remplaçait parfois le c dur. Inversement, comparer *coureil* et *toreil*, *crible* et *trible*, *charcois* et *tarquet*, etc.. Chez nous: *chêrtutier*, charcutier; *fièvr'è* muteuse ou *mutueuse*, muqueuse; *taqu'èt*, caquet; "traqu'èt¹, *claquet*; *trut'*, *truc'* jeu), *trincâillier*, *quincaillier*; *qu'ète chouse*, quelque chose; "s'ètèrèzèler et "s'èkèrèzèler; "ravèstouir (renaître), a. f. *revesquir* (même sens); "ravèstée (riposte), de l'a. f. *ravesquer* (rabrouer); — même t pour c chuinté: "tabut², crochet qui retient le seau au bout de la corde à puiser l'eau, et "chabut, les deux dans la région de Chalonnès.

Ç pour g dur: "raguèrouir à Montjean et "ratèrouir à Beaupréau (recroqueviller, ratatiner)³.

Ç pour d: *citre*, *cidre*; *tortre*, *tordre*; *gonter*, *gonder* (garnir de gonds); "tariner et "dârinèr⁴ (musarder), etc..

À la finale, ainsi qu'au XVI^e siècle, d sonne t, voir le § 115.

Ç pour s sourd, pour c sifflant: "belote⁵, béloce; "couètin, a. f. *coissin*⁶; "tontaine, "tintaine⁷, centaine (ligature de fil enserrant l'écheveau), etc..

Inversement, voir le § 107.

¹ "Traqu'èt, petit moulin à claquet que l'on pose dans les arbres à fruits pour éloigner les oiseaux pillards. On dit "gouler comme un traqu'èt. On dit aussi "traquenard et "traquemard, et ce dernier s'applique en outre au bruit des sabots fêlés.

² C'est l'un des noms du crochet de fer attaché à la corde du puits et dans lequel est assujettie l'anse de la cruche.

³ A Montjean, "se raguèrouir a encore un autre sens, se replier sur soi-même; et l'exemple d'application que donne le *Glos. A.*: «A s'était raguèrouie dans un petit mouceau» orienté vers *acroué* (courbé, accroupi) noté dans Godefroy. *Acroué* serait chez nous *akèroué* (§ 26); la transformation de k en g (§ 100), la double terminaison des verbes en -er et en -ir sont des phénomènes des plus communs. — Peut-être le mot de Montjean a-t-il été contaminé, à Beaupréau, par le mot "râs-terre, nom comique que l'on donne aux petits hommes.

⁴ Le *Glos. A.* relève: "daraine, bavarde; "darainer, bavarder; "daras, bavard; "darasser, glousser à la manière des poules inquiètes; "dârinèr, faire des riens; "dârinier, musard; "dâron, radoteur, lambin; "dâronner, musarder dans la rue; *dâronnier*, lambin; "tariner, lanterner; "tarinier, qui s'attarde souvent; "taronner, lambiner.

⁵ Devient "belourde à Montjean.

⁶ De même origine que *couette* (*calcita*) par un diminutif, *calcitinum*, d'après Littré.

⁷ Le même en patois poitevin.

§ 109, — v, w.

∪ pour b: inversement au phénomène du § 96, "vaner¹ et "baner (pleurer en criant), a. f. baner (crier publiquement); "vèsèt à Montjean et "bèsèt² à Beaupréau; "vah, bah; vèrnasse (mauvais lit ou lit en désordre), = berne (couverture servant à berner) + -asse péjoratif, etc.³; et, aux noms de lieux de l'Anjou: Puy Desbueres 1485, Puy Desvière 1676, à Saint-Paul-du-Bois; Billy 1460, à Coutures, Villy 1577 (au Journal de Louvet); la Bismard 1486, la Vismard 1539, au Vaudelnay, etc..

∪ pour g'h) et g'e: "èvail, aigail; "nivasser au Longeron et "ni-geasser⁴ à Montjean; "virer (tourner), accompagné de toute une famille de dérivés et de composés, dont plusieurs se retrouvent au Godefroy, a. f. girer (tourner), etc.⁵. Inversement, voir le § 100.

∪ pour m: un seul cas, "chouveñ(r), pour l'a. f. chaumenir (moisir), encore le v a-t-il bien pu être amené par la prononciation de l'u en w notée au § 9, chaw-, chaôw-, chôwm(e)nir et la deuxième consonne du groupe, en position faible, est tombée entre la première et l'n, e ne se prononçant pas.

W pour v: c'est un phénomène commun dans le Bas-Anjou et même dans tout l'Anjou; en certaines positions, le v labio-dental passe au son bi-labial qu'il avait en latin classique. Ainsi: ach(e)wer, achever; ch(e)weu, cheveu; ch(e)wau, cheval; ch(e)wille, cheville⁶; — awoê(r)⁷, avoir; powoé(r), pouvoir; woèye (« faut qu'èj ouèille »), de voir; — dèwoèment, dévoiement; enwoèyer, envoyer; "èrwiler, =

¹ Vane, cornet de bouvier, que font les pâtres avec une écorce de branche de frêne enroulée en spirale et qui rappelle le chalumeau antique; dans le petit bout est inséré un tuyau d'écorce aminci à l'une de ses extrémités et aplati délicatement. C'est ce tuyau d'écorce qui produit la vibration. Les enfants font aussi des vanes avec la tige creuse qui porte l'ombelle du pissenlit, avec la paille de froment encore verte.

² De la même famille que le français *bedaine*.

³ De même en poitevin: avraser, a. f. abraser; vraie, braise.

⁴ De "niger, qui est au § 95.

⁵ En patois poitevin: varré = garré (§ 20); vrâler = grâler (§ 5).

⁶ Voir ci-après, § 113, la syncope du v intervocalique.

⁷ « I disiant que dans thlo quartiâs / i avoait une tant balle ville », *Glos. A.*, II, 404.

"*reviler* (ressusciter); *woésin*, voisin; "*woèder* = *voider*¹. De même quand l'*oe* intervient: *veine* > *voeine* > *woène*, *vérir* > *voéir* > *woéir*, *vesse* > *voésse* > *woésse*, etc.. N'est-ce pas le même phénomène qui se produit quand le *Glos. N.* note *hotter* < *voter*, à Saint-Paul-du-Bois?

Aux noms de lieux des Mauges et de l'Anjou: l'*Anjuinière*, à la Pommeraie, Gesté, la Tessouale, pour l'*Angevinière*; le *Vaudelnay*, à Saint-Paul-du-Bois, Cassini a recueilli *Haut-de-Lency*; la *Vétrie*, à Faye, Cassini a recueilli *Huetterie*; la *Cavaire*, à Soucelles, *Ca-huère* à Cassini; les *Mazevaux*, à Champigné, *Mazuaux* 16^e-17^e s.; *Misevelle*, à Saint-Georges-sur-Loire, enregistré *Nisuelle* à la Carte cantonale; *Travaillé*, à Juvardail, *Trouaillé*² à Cassini; la *Vouie*, à Saint-Macaire-du-Bois, *Quie* au Recrutement.

§ 110. — z, s sonore.

3, s sonore pour c sifflant ou s sourd: "*gâzon*, *glaçon*, peut-être par contamination du mot français détourné de sens³; *duchèse*, *duchesse*; *princèse*, *princesse*; "*èronze*, *ronce*; "*minzer*, *émincer*; *èclarzi'r*, *éclaircir*, et *èclarzie*; *durzi'r*, *durcir*, et *durzillen*; *noèrzi'r*, *noircir*; "*apet'izi'r*, *apetisser*⁴, etc..

3, s sonore pour d: *arzilla*, *ardillon*; "*bèrziner* et "*bèrd'iner*; "*bousine*, a. f. *boudine*⁵; "*branzèlle*⁶, a. f. *brandele*; "*jarzèler*⁷, respirer avec un bruit de râle, de l'a. f. *jardel*, *larynx*; "*rencharzi'r* et "*ren-*

¹ Le voir au § 41, pour *voider*.

² Il est présumable que la prononciation recueillie ait été *tro-uailé*. C'est la transformation d'*u* consonne en *u* demi-consonne et en *u* voyelle, selon les prononciations.

³ Pourtant *glazon* à Briollay (de l'autre côté d'Angers).

⁴ Sur cette formation en *-zir* de nombreux verbes, voir le § 117.

⁵ "*Bousine*, ventre, vessie (le même en Touraine), bulle de savon, bulles de l'eau agitée et de la salive, ampoule. "*Bouse*, ventre d'un oisillon. "*Bèse*, gros ventre; "*bèsèt*", "*vèsèt*", "*bèsard*, ventre. "*Bésie* et "*bésille*, poire (caractérisée par un gros ventre); "*bèst*", "*bèstiau*, petit oiseau sans plumes, dernier-né dont le ventre ressort alors que les autres l'ont déjà caché sous les plumes; "*vèse*, cornemuse (« Les *vezes*, *bouxines* et cornemuses sonnèrent harmonieusement », Rabelais). D'autre part, voir "*bodèt* et les autres noms de la même famille au § 90. Ceux-là et ceux-ci semblent sortis des a. f. *boude*, *boudine* (ventre).

⁶ "*Bransèlle*, balançoire. Nous avons aussi "*branzeau*, brindille, petit rameau.

⁷ Voir aussi "*s'èkèrsèler* au § 95.

chèrd'i r); "tarzer, tarder; "varzèlle¹, pour *verdelle; "varzeau, état du raisin en verjus, de l'a. f. *verdeler*, verdir; "varzèlèt, verdelet, etc.. — le *Closy*, d'après le Cadastre, pour le *Claudy*, au Fief-Sauvin.

C'est un trait également très commun dans le patois poitevin, qui a: *fonze* (a. f. *fonde*), *cenzille* et *cendrille*, *gouzille* et *goudrille*.

3 pour *t*: "compôse, compote, par influence probable de *composer*, "faise² et "faite; et des participes passés au féminin: "êteinze, éteinte; "èteinze, étreinte; "plainze, plainte; èrteinze, retenue, etc..

3 pour *l* mouillé: Un seul cas, "bizbise, bisbille, par assimilation.

S sonore pour *r*: Bèze nous a appris qu'au XVI^e siècle³ le peuple de Paris aimait à prononcer l'*r* comme un *z*: *Masie*, *Marie*; *pèse*, *père*; *faise*, *faire*⁴, etc.. Ainsi s'éclairent certaines rimes de vieilles chansons: « Mon amant s'ra bèn aise, / et vous, ma mère » (*Ter. M.*, II, 107), pour *mèze*; — certains mots incompréhensibles: « Quand' la Chand'leur ést claire, l'hivêr ést par darrière; claire ou non, toujours un p'tit rêvèston », pour **reverton*⁵.

Il est à remarquer que les Mauges ont conservé et *chaire* et sa forme modifiée, *chaise*, qui date de ce temps là. Mais ils les conservent en complète opposition avec la langue, *chaire* (*chère*) étant la *chaise* où tout le monde s'assied, tandis que la *chaise* (*chèse*) est la *chaire* à prêcher.

¹ C'est le nom populaire, dans les Mauges, du troène, parce que son feuillage ne tombe pas pendant l'hiver.

² "Faire, distribuer les cartes, au jeu; "faise ou "faite, action de "faire, enjeu mis par celui qui fait. — Les farceurs prononcent souvent comme s'il y avait deux *s*.

³ Dès le milieu du XV^e siècle, la *Pererote* 1368, à Jarzè, *Preraye* 1458, devient la *Pre-saye* (1459).

⁴ Voir, à ce propos, dans une *Grande Bible des Noël's angevins*, imprimée par Paul Hamon, imprimeur-libraire, chaussée Saint-Pierre, sans date, p. 148, parmi les pièces ajoutées au fonds primitif, un Noël en langage du XVI^e siècle. Le deuxième couplet dit: « J'ai de biaux souliers tout fins neuz, / que m'a laissé mon Pèze; / tu me croizas si tu veux, / je tes tiens de ma Mèze; / si je ne sé de mon mieux, / je ne saurais mieux fèze ».

⁵ En ancien français, *revertir*, retourner; *revertite*, action de revenir sur ses pas.

Syncope

§ III, — Groupes de consonnes dont l'une tombe.

1° La première tombe :

a) La première est un r : *âtre*, arbre ; " *afouce*, a. f. *aforce* ; " *cèru-sien*, chirurgien ; *Chales*¹, Charles ; " *faluchet*², *freluquet* ; " *fénouyon* à Montjean, " *fèrnoyon*³ à Beaupréau ; " *mâque*⁴, a. f. *marc* (marécage), et " *mâqueux* ; *mèkèrd*⁵, mercredi ; " *mêle*⁶, merle ; " *naquesin*, " *naquesèt*⁷, diminutifs de *narquois* avec réduction de *oi* à *e* (§ 42) ; " *ônière*, ornière ; *paç'qu(e)*⁸, parce que ; *paler*, parler ; *vètille* (besoin de se dégourdir après une longue pause), de l'a. f. *vertiller* (tourner de côté et d'autre) ; *viène*, viorne, etc. ; — la *Marchebouere* 1480, à Saint-Laurent-du-Mottay, *Macheboire* 1635 ; la *Porchetiere* 1540, au Fief-Sauvin, aujourd'hui la *Pochetière*.

C'est encore une vieille mode que les Mauges suivent là. Dès le XV^e siècle, *r* médial a commencé à tomber devant une consonne

¹ *Landa Karoli* 1326, aujourd'hui la *Lande-Chasle*, dans l'arrondissement de Baugé. — « *Challes filz de rey de France* », dans une charte du 23 octobre 1312, *Revue de l'Anjou*, décembre 1860, p. 431.

² Comparer avec les *re > er* du § 25.

³ " *Ètèn' en fèrnoyon*, en coup de feu, — pour **fornoyon* ; " *fournoyer*, activer le feu du four ; a. f. *fornier*, mettre au four.

⁴ Nous avons aussi " *marcage*, " *margassoux*, etc..

⁵ Comparer : la *Mercrenyere* 1624 à Saint-Melaine, aujourd'hui la *Mecrenière*.

⁶ Le *Bois aux Mesles*, commune de Feneu, arr. d'Angers. — Dans Villon, *Grand Testament*, str. 116, merle ; *mesle*.

⁷ Cf. " *marmousin* et " *marmousèt*, marmot. — " *Naquesin*, " *naquesèt*, galopin, propre-à-rien, a. f. *narquois*, coquin.

⁸ Voir *par*, au § 115.

particulièrement quand cette consonne était suivie de *e*. Au XVI^e siècle, les exemples deviennent nombreux devant *l, s, b, m, ch, d, g*.

b) La première est un *l*: *qu'èque, quelque* (*qu'èqu'un, qu'èque foés*); *Adophe, Adolphe*.

c) La première est *b*: *oscur, obscur; ost^hiner, obstiner*¹.

d) La première est *k*: *d'iton, dicton; giler, gicler; santus'*, = *sanctus* [de la messe]; *santuaire*², sanctuaire; *frutueux, fructueux; col^hier, coqu(e)tier, etc.*.

e) La première est *f*: "*siler, siffler*.

f) La première est *g(h)*: *amidale, amygdale*.

g) La première est *n*: les mots formant cette catégorie ont déjà été l'objet de citations, d'une part aux §§ 56 | 9^o et 70, de l'autre au § 50. Après *o*: *cobin, combien; cocombe, concombre; "sô, a. f. son*³ | selon, etc.. Devant *o* > *ou*: "*couroi, a. f. conroi; "mouceau, monceau; "rouchet, a. f. ronget, etc.* Devant *i*: *yventaire, inventaire; "jigourit, où ji est pour suint*⁴; "*lican, a. f. linguin, etc.* Devant *u*: "*nonsu, a. f. nonsunt*⁵; les *Lundinieres 1487*⁶, à *Chaufonds, Lundinières* depuis le XVI^e siècle. On pourrait ajouter, devant *a* (§ 3): *Amâlis, Amanlis; nâtir, nantir; sabaron, = *jambaron, etc.; dârée, denrée*⁷.

Il serait assez difficile d'élucider à quelle époque *n* est tombé et peut-être faudrait-il, pour y parvenir, prendre les échantillons de ce compartiment l'un après l'autre. On serait tenté de croire que la syncope s'est opérée à une époque antérieure à la nasalisation⁸; ainsi s'expliquerait-on que le son de la voyelle soit resté intact. Mais comment, d'un autre côté, admettre la syncope dans les mots de la catégorie *an* > *a*, dont *Amâlis*, par exemple, n'a pu venir

¹ Th. de Bèze avait déjà signalé cette syncope dans ce mot au XVI^e siècle.

² Cf. dans Godefroy *saintuaire, saintual*.

³ Nous avons "*sô* et "*son*. Celui-ci est la forme régulière: *c* intervocalique, après s'être affaibli en *g*, disparaît: *ciconiam* > *ceoigne, secundum* > *seont*.

⁴ Voir l'évolution de ce mot au § 47.

⁵ Les deux formes, celle des Mauges et celle de l'ancien français, ont identiquement le même sens.

⁶ Auparavant *Landinieres*, voir le § 15.

⁷ De même, en patois poitevin, *etrave, entrave*.

⁸ Voir au § 85, les époques diverses où les voyelles se sont nasalisées.

chez nous qu'au temps — assez récent — où la poire de beurré d'Amanlis l'a introduit? La théorie de la syncope est également contrecarrée par certains phénomènes inverses: *nasse* > *nanse* (§ 3), *chemise* > *cheminse* (§ 50), *malot* > *mèlon* (§ 70), *louvoyer* > *lonvoyer*¹ (ibid.), donnant à penser qu'il pourrait plutôt s'agir d'un glissement de son, par conséquent d'une corruption plus moderne. Je suis convaincu qu'il en est ainsi dans nombre de cas. Ainsi, si l'on prend *Mons Rebellis* > *Morveau*, les graphies conservent *n* jusqu'au pouillé de 1685², et ce n'est qu'à dater du XVII^e siècle qu'apparaît *Morveau*; seulement, la forme existait peut-être auparavant dans le parler populaire, car elle continue bien d'exister quoique le ridicule *Montrevault* officiel l'ait bannie des actes. Dans d'autres cas, la syncope est incontestable. Ainsi *Écouflant*³, dont le *Conflens* primitif s'était réduit à *Coflent* dès 1127. Mais comment, dans les noms communs, départir entre ceux qu'a touchés la syncope et ceux qu'a maltraités le glissement de son?

h) La première est *s*; *catéchime*, catéchisme; *cataplâme*, cataplasme; *éturgeon*⁴, esturgeon; "*écalmouchée* (équipée, aventure), évidemment pour *escarmouchée*; *pâtouriau*⁵, a. f. *pastorial*; *superstitieux*, superstitieux, etc.. On sait que *s*, devant les consonnes sourdes, s'est amuï de bonne heure dans l'ancien français⁶.

i) La première est *w* (= *u* : voir au § 9, la chute de *w* devant consonne dans une petite catégorie de mots.

¹F. Brunot (*Histoire*, I, 334) cite, au XIII^e et au XV^e siècle des rimes *ont* : *out* dans lesquelles *o* passe à *ou* au lieu de se nasaliser. La nasalisation « entraîne la fermeture complète de *o*, là où il est ouvert, dit-il. Dans quelle mesure cet *o*, en arrivant à un son voisin de *ou*, resta-t-il nasal? C'est un point qui a encore besoin d'être éclairci ».

²L'un des derniers pouillés d'Angers, sinon le dernier, écrit *Montrevaux* dans la colonne des noms; mais, dans celle des patrons, il garde *Morvau* (l'*x* venu par contamination de celui qui figure dans les *vau*).

³Commune du canton d'Angers nord-est, au confluent de la Sarthe et de la Mayenne qui y prend le nom de Maine (§ 22).

⁴C'est un terme affectueux; une mère dit: « mon *éturgeon* » en parlant de son enfant, parfois de son mari.

⁵« Comm' j'étais chez mon père / petit gars *pâtouriau* », dans une chanson populaire, *Glos. A.*, II, p. 405; *pâtouriau*, ibid., 413.

⁶Au XVI^e siècle, il tombait, même en littérature, des consonnes médianes comme l'*s* de *jusque*, le *d* d'*adversaire*, etc. (Brunot, *Histoire*, II, 268).

2° La consonne en position forte subit moins aisément la syncope, néanmoins les cas ne sont pas rares non plus où la deuxième tombe :

a) La deuxième est *r* : "mud'rir¹, a. f. *mudrir*, et "mud'issure; prune de pard'igon, a. f. *perdrigonnier*²; — et tout particulièrement devant *oe*, ainsi que constatation en a déjà été faite au § 95 : *crêper* > "soêper, *croix* > *coix*, "embrèche à Montjean et "remboèche³ à Saint-Aubin-de-Luigné, *dronos* (coups, dans Rabelais) et "doêner⁴ (battre, chez nous), "crôner et "goêner, *trois* > *tois*, etc.; la *Quatremaillère*, à Chaudron, *Quatmaillère* à Cassini.

b) La deuxième est *l* : "écafefer, diminutif d'"èclafes⁵ (au § 99); "moufu, patois norm. *mouflu*; et particulièrement après *p* : "pus, plus; "putout, plutôt; "purésie, pleurésie; "punger, plonger; *parapuie*, parapluie, etc..

De pareilles syncopes ne sont pas rares dans l'ancienne langue : *patrenostres* > *patenôtres*, *angle* (*angelum*) > *ange*.

c) La deuxième est *t* : devant *ia*, *ien*, *ier*, *ion*, le groupe *st* se réduit à *s*, par suite de la palatalisation de *t* avec *i* (§ 92) : "bèssial, a. f. *bestial*; *Bassien*, *Bastien*; "hossière, a. f. *hostiere*⁶; *qu²yession*, *question*, etc.⁷.

À la finale, devant *e* muet et précédé d'une autre consonne, *r* tombait fréquemment dans le parler populaire dès l'époque du moyen français. « La tendance à l'apocope qui se remarque encore aujourd'hui dans le parler populaire, existe déjà au XVI^e siècle, dit Ferdinand Brunot; elle est même probablement antérieure. Elle

¹ Passé la Loire, aux environs d'Angers, *heurdrin*, et, un peu plus loin vers le nord, *ourdrin*.

² Mais *perdrin* vient du l. *perdicem*.

³ "Embrèche, "embrèchements, complications, obstacles. Cf. a. f. *estre en la briche*, être dans l'embarras. A Brissac, *rembrèche*, ruse, détour; cf. a. f. *briche*, bon moyen.

⁴ Voir aussi *droler* (battre) au Godefroy.

⁵ La réduction s'est produite évidemment avant que *cl* ne fût touché par la palatalisation (§ 88).

⁶ Est resté dans la locution "se mettre à l'*hostière*, prodiguer tout ce que l'on a. « Nous dist un gueux de l'*hostiere* », Rabelais, L. V, ch. XI.

⁷ Voir un peu plus bas la chute du *t* dans *-iste*.

fait dire non seulement *noi' père*, mais *une let'* (une lettre)... Elle était déjà certainement répandue » (*Histoire*, II, 273). Des exemples en sont donnés : Diane de Poitiers écrit *vostre proupe sœur*; Marguerite de Navarre, *Dernières poésies*, rime *paillarde* et *ardre*, etc..

Cette prononciation, commune encore partout, existe dans le pays des Mauges entier. Les groupes finaux *bre*, *cre*, *dre*, *fre*, *gre*, *pre*, *tre*, *vre* perdent *r* dans tous les mots, sans autres exceptions que cinq ou six comme *bougre*, *ogre*, *tigre*, *montre* et quelques autres, peut-être, qui ne me reviennent pas. Les verbes, les adjectifs, la préposition *entre* ont *er* = *re* par la métathèse signalée au § 25 : *ouvèr' la porte*, *i rentèr' chez li*, *è souffèr' bin*, *notèr' père*, "*quatèr'pèd'*" (mais "*quat'z-yeux*" ; *bouguèr' de gâs*, *entèr' nous* et même *entèr eux*. Quelques paysans feront encore la métathèse, parfois, dans les noms : *sâbèr' de boès*, *enkèr' noêre*, *eunz bête qu'ia l' membèr' bon*, etc.. C'est l'ancienne mode, qui prenait son temps et qui intercalait des voyelles euphoniques pour faire valoir les consonnes. L'ouvrier des centres, le *bourgadin* préfère aller plus vite et supprimer la consonne qui lui lierait la langue.

Pauvre perd même les deux consonnes : *pauvèr' chien*, mais *pau' ptchi chien*, à cause de *pt* qui suit.

Les groupes *ble*, *cle*, *fle*, *gle*, *ple* se prononcent *l* mouillé chez les paysans (§ 88 ; chez les ouvriers, *l* s'apocope pour ainsi dire régulièrement, comme *r*).

Dans le groupe *ste*, *t* s'amuit après *i*, *art'is'te*, *Bapt'is'te* ; — après *u*, *jus'te*, *Augu's'te* ; mais non après *a*, *vaste* ; ni après *e*, *leste* ; ni après *o*, *poste*.

Tous les autres groupes : *rbe*, *rke*, *rche*, *rde*, *rge*, *rgue*, *rgne*, *rle*, *rme*, *rne*, *rse*, *rte*, *rve*, *lte* [sauf *volte* > *vole*], *ske* restent intacts. *Cte* irrégulier, comme *ste* : *dic'te*, mais *èxac'te*, *architèc'te*¹. *Hym'* pour *hymne* ; *couvar'* pour *couvercle* ; *anthrac* pour *anthrax* ; "*consôre*, après changement de *l* en *r* et syncope de *d*, pour *consolde* (consoude, aussi "*console*", "*confée*).

Puis, comme la contradiction élève partout la voix, *jocrisse*

¹ Angibault, auteur du chœur de l'église de Saint-Pierre-en-Vaux, à Saint-Georges-des-Sept-Voies, béni le 20 juin 1707, signe *architeq* (POT).

amalgame malencontreusement le *t* que rejettent les mots en *-iste* et devient "jocriste.

Toutes ces prononciations, d'ailleurs, sans régularité, sans constance. On dira, on continuera à dire: "*rebours* ce qui est devenu *rebrousser*; mais on dira par contre: à l'"*afuce* du sang, et, comme pour montrer que le gosier ni la langue ne sont pourtant moins souples qu'ailleurs, on complique d'un *r* "*jardin* et "*sardrine* (§ 117).

§ 112. — Syllabes perdues, contractions.

Il y a des mots, des locutions qui voient tomber des syllabes entières, et le mot, la phrase deviennent inintelligibles: "*broquin*, "*brèquin*, *brodequin*; "*chuler* et "*cheuler* (*huler*¹ comme un chien); "*çui-là*, *celui-là*²; "*chan-nâ* (habitant des champs), *c[h]ampagnard*; "*s'ment*, *seulement*; "*vent'iers*³, *volentiers*, ancienne forme de *volontiers*; la *Vènoêre*, à *Beaupréau*, la *Venelle noire*; l'*Angibou*, à *Beaupréau*, peut-être pour *Landes-Gibou*⁴ ou *Guibourg*, etc..

La même corruption se manifeste dans les noms de lieux de l'Anjou: *Jouralan* en *Blaison*, *Jusalem* en *Vihiers*, *Jérusalem*; la *Guimoire*, à *Somloire*, *Guinemoire* 1539; «*crux Berengerii senescauli*» 12^e s, à *Chemillé*, aujourd'hui *Croix-Bergère*, etc..

Pot' chamb(r)e, *pot de chambre*; *tout' suite*, *tout de suite* (à l'instant); *Mont'vie*⁵, *Mont de Vie*, à *Beaupréau*; *car' de bête*, *carde de bête*; *mar' de chien*, *merde de chien*; *de- ou dè-moè* donc, *donne-moi* donc; *sen-t'i-i*, *semble-t-il*; *ça s'ent' tint bin*⁶, *ça s'entretient*

¹ Le *Glos. A.* note *huller*, recueilli à *Montjean* et au *Longeron*. L. *ululare*.

² C'est ici le système du § 111: *celui-là* > *c'e'lui-là*, et la deuxième tombe.

³ L'un des mots les plus pittoresques et qui reviennent le plus aisément dans la causerie familière, il a pris le sens de *peut-être*.

⁴ Voir *Port, Dict.*, à *Croix-Guibourg*. La *Croix-Guibourg* et l'*Angibou* sont tout voisins.

⁵ Cf. au § 115, *Mont'jean*.

⁶ Non de *s'entrettenir*, converser ensemble, qui est français, mais bien d'un vieux verbe *s'entre-tenir*, se tenir ensemble, ne pas permettre à l'adversaire de prendre l'avantage. Impersonnellement, dans les *Mauges*, il a le sens de: «c'est tout juste si ça se tient», et s'emploie en manière de réponse toute faite pour les convalescents relevant à peine leurs forces, ou lorsque quelqu'un se trouve aux prises avec une difficulté inattendue.

bien; *k²yék ça*, qu'est-ce que ça; *qu'ça fait*, qu'est-ce que ça fait; *"enk¹upêrt*, [en] quelque part, etc..

§ 113. — *v* intervocalique.

Le *v* du latin, placé entre deux voyelles dont l'une était *o* ou *u*, a disparu dans la formation du français: *oviculam*, *oeille* (ouaille); **uvittam*, [*l*]uette; *pavorem*, *peor* (peur); *avunculum*, *oncle*. Dans les noms de lieux de l'Anjou, *Novientus* 644, *Noient* 1190, aujourd'hui Noyant; *Lupe* [rivulus] 1090 circa, *Loet* 1224, aujourd'hui le Louet. Cette habitude d'amuir le *v* est restée dans la prononciation populaire des Mauges: "*abèroé*, abreuvoir; "*aloué* affamé, a. f. *alouvi*; "*bouyer¹* bouvier; "*kèrtoère²*, = *covertoire*; "*cuète*, *cu*[ett]e; "*couer*, couver, et "*coui*, couvi; "*doue*, douve; "*ècouète*, éccouette; "*gournâ*, gouvernail, et "*gourner*, gouverner; "*gourner* (boire), de l'a. f. *governe* (auberge); "*lourie*, louverie; "*pèroin*, provin; "*rauder* (chanter avec d'interminables pauses de la voix et des trilles multiples), pour *ravauder*, a. f. *ravaudis* (tapage, rabâchage); "*roui*, de l'a. f. *rovir*, rougir, etc..

Mais le *v* intervocalique n'a pas disparu seulement avant ou après *o*, *u*; il a disparu dans n'importe quelle position: "*chavoèilles* au Longeron (fanes de pomme de terre) et "*chaouèts* à Montjean; "*chance* (cheptel), chevance; "*entèrboéècher*, pour **entre-béchever*, de l'a. f. *bechevet*; "*piyée* et "*pivée³*; "*prâ'e*, a. f. *prave*, l. *pravam*; — même *chaant* et *chaon*, chat-*huant*; — et, aux noms de lieux: *Estivale* 1130 circa, *Estial* 1242, aujourd'hui *Étiau⁴*; *Censiva* 1040, la *Censie* à Drain; *Crotte-Cheverune* 1567, à la Possonnière, -*Cheverune* 1610, etc..

Le parler poitevin connaît comme le nôtre la syncope du *v* intervocalique: *souent* (souvent), *trouil* (travail).

¹ A. f. d. *boter* (au Godefroy).

² A. f. *covertoir*. Le voir au § 56. — La "*kèrtoère* est un ustensile à deux poignées, en terre cuite, qui sert à fermer la "*goule* du four.

³ "*Piyée* tend à supplanter l'ancienne forme: « Ma bisaieule, née en 1780, morte en 1877, disait toujours *pivée* », observe René Onillon dans une note du *Glos. A.* (II, 116). "*Pivée*, bécasse, à Beaupréau.

⁴ Dans le canton de Thouarcé, tout près des Mauges.

Dans quelques uns de ces mots, comme "*chaouèts*, et tout aussi bien le poit. *souent*, et tout aussi bien le f. *luette*, on se demande si le phénomène auquel on a affaire n'est pas plutôt celui du § 109, tant la transformation en *w* du *v* intervocalique offre d'affinités avec sa simple syncope.

§ 114. — Autres consonnes tombées.

À part ces cas irréguliers, mais qu'explique l'ennui de prononcer deux consonnes d'un coup, il n'existe que très peu de syncopes lorsque la consonne médiane est seule entre voyelles.

On dit "*débiller*"¹ pour *deshabiller*, et "*dégacer*" pour *desagacer*, "*dè-venancer*" pour *desavenancer*; mais c'est là un trait de morphologie et non de phonétique².

Bredouiller français, ou plutôt son doublet mauge *bredouiller* est devenu "*bèrdoiller*" (§ 25), puis "*bardoiller*" (§ 12), enfin — après syncope du *d* — "*baroiller*", alors que c'est la liquide, moins consistante, que l'on se serait attendu à voir disparaître.

Le poitevin a conservé *espigcot* de l'ancien français; en nous le transmettant, avec son *j* aspiré (§ 101), il nous a conduits à en faire "*èpiot*".

Dans "*lia-vart*" (lézard vert), le *z* est tombé de la forme *lizard*³, peut-être sous la contamination de "*gla-vart*"⁴.

L'*s* sonore est tombé de même dans "*mèillau*" (roulottier, pauvre sans feu ni lieu), qu'il est difficile de voir comme autre chose que l'a. f. *mesel*⁵, l. *misellus* (misérable), conservé dans son sens héréditaire. Le parler mauge a formé un féminin "*mèillaude*" et d'autres dérivés: "*mèillaudage*", "*mèillauder*", "*mèillauderie*"; mais l'ancien féminin, encore usité, "*mèille*", confirme l'étymologie. — Ainsi *phasolus* a donné en français dialectal *fayol*, *fayot*.

¹ Il est ancien français: *desbillier*, au Godofroy.

² En opposition, les Mauges disent *désattacher* (détacher), "*désabrier*" (a. f. *desbrié*).

³ C'est la forme du XVI^e siècle: «petits *lisans* courans à travers le pampre», dans Rabelais; «une petite bête en façon de *lizard* lui yssit de la bouche», dans J. de Bourdigné.

⁴ Voir ce mot au § 88.

⁵ Le Segréen a encore *mestau* au sens ancien (larder), en parlant d'un porc.

§ 115, — Apocopes et finales sonnantes.

La règle concernant les consonnes finales était, au commencement du XVI^e siècle, « de les prononcer devant voyelle, de les taire devant consonne, excepté *c, q, l, r, f*, de les faire entendre à la pause, si faible qu'elle fût... Mais les meilleurs grammairiens reconnaissent qu'à la pause plusieurs consonnes étaient muettes, et dans le cours du XVI^e siècle, d'autres le devinrent » (Brunot, *Histoire*, II, 268). Le changement définitif était réservé au XVII^e siècle.

La prononciation mauge a admis la plupart des amuïssements ainsi réglés par le mouvement classique. Cependant, dans certains mots, la consonne finale continue à se faire entendre; dans certains autres, elle est tombée inversement à l'usage.

C, g. — Le *c* s'apocope dans *sacs* (au pluriel seulement), *arsèñi(c)*, *bâsèli(c)*, *fi(c)*, *teur(c)* (turc), et parfois dans *avec*, dans *bcc*, *coq*, "*joc*" (juchoir) et "*jouc*", devant consonne. — Le *g* continue de s'entendre *c* dans des noms de lieux: *Lonchomme* à Chaudefonds, *Lonc'-du(c)*¹ à Beaupréau, où *c* final s'apocope. — Le *g* est tombé dans "*seing*"².

Le *c* s'entend dans *broc*, *croc*, *marc*, *porc*; le *g* (= *c*), dans *legs*, dans *joug*, et, pour marquer la différence, on énonce toujours "*joug oux bœufs*" ou "*jouc oux poules*".

Zinc passe à *zingue*, *estomac* à *estomal'*, *aspic* à *aspit'*, *iabac* à *tabat'*³. Un *c* final sonnante s'amalgame à "*jarc'*" (*jars*), à "*joc'*" (*jau-coq*), à "*louc*" (*loup*), à "*nouc'*"⁴ (= *noud*, *nœud*), à "*puç'*" (*plus*), à "*trouc'*" (*trou*), etc..

F. — Continue de se faire entendre fortement, au singulier comme au pluriel, dans *çarf'* (*cerf*), et, sur le modèle de *çarf*, on en a ajouté un à "*cauçarf'*" (*cancer*), dans *narf'* (*nerf*), dans "*appreni'it*".

¹ Non signalé dans le *Dict. de Port.*

² Signe, envie, grain de beauté. « Sur la souille gauche avoit un *seing* en forme et grandeur d'un urinal ». Rabelais, L. IV, ch. XXXI.

³ « Henri Qual', marchand d' *tabat'* » dans un récitatif, *Ter. M.*, II, 62.

⁴ D'où "*nouquer*, nouer.

Est muet dans *bœû*{f}, *chèi*{i}{f}, *fiè*{t}¹, *Jousè*{ph}², "*léssi*{t}³, *neû*{t}⁴, "*piéffu*{t}⁵, "*sè*{f} {soif}⁶, *tard*ⁱ{t}, etc..

L. — Amuïssement de *l* dans "*dousi*{l} (a. f. *doisil*⁷), *filleû*{l}⁸, *ortèi*{l}, *soulèi*{l}; — devant consonne, au singulier et au pluriel, dans *a* et *è* {elle}, *i*{l}⁹, *o* et *ou*¹⁰ (= *ol* et *oul*, formes neutres de *il*). *Il* se prononce devant les verbes commençant par voyelle (*il a*, *il aime*), devant pronom (*il "ou*), mais *l* s'y apocope devant les participes passés {*a-t*ⁱ-*i*{l} *eu*, *j'aurais-t*ⁱ-*i*{l} *aimé*} et devant les noms («*rat a-t*ⁱ-*i* ailes», dans une devinette, *Ter. M.*, II, 36.)

Dans quelques mots, déjà indiqués au § 88, *l* sonne en se mouillant: *avril*, *bèrzil*, "*chivril*, *guèrzil*, *mil*, *nombril*, "*oisil*¹¹, *pèril*, *parsil*, *sourcil*, "*poèil* {poil}. — Tantôt "*poé* {pou}, tantôt "*poèil*¹².

M. — Un cas unique d'apocope de *m*: *Mathⁱieusalé*, *Mathusalem*. Le proverbe, par la rime, consacre cette forme: «Faudèr ètèr

¹ La forme est telle dès le *Couronnement de Louis*: «Ne eir enfant retolir le sien *fié*», v. 74 du fragment qui donne la *Chrest. C.* «*Le fié de Tres-le-Bois*» 1496, à la Chapelle-Saint-Florent. Dans les Mauges, on prononce *fiè* ou *fi*.

² «*M. Joseseih Louis Boyard, doyen*» sur une inscription de 1724, au Biron du Bourg-d'Irè (Port).

³ «... pour voir si elle estolt point esclre de *lexif* de figuier», Rabelais, L. II, ch. XXIV.

⁴ «Le peuple dit encore: *habit neu* pour *habit neuf* (Loiseau, *Histoire*, 347).

⁵ Cornouiller sanguin, — le nom est resté de l'ancien français dans les Mauges.

⁶ L'*f* est venu par paragoge. Voir la note 1, p. 106.

⁷ Il existe un patronyme, *Dotzy*, qui semble provenir de la même source.

⁸ Le voir dans une note, au § 32.

⁹ Gorlich (*Die Nordwestlichen Dialecte der Langue d'oïl*) veut que, dans les chartes bretonnes, la vocalisation, et non l'amuïssement, de *l* soit la règle après *i*, pour la raison que, dans toute une région de l'Ouest, l'amuïssement se produit ainsi dans les monuments littéraires. On a remarqué en effet la graphie *i* pour *il*, si fréquente dans la *Vie de Saint-Martin*, de Péan Gastineau (tourangeau), *i trova*, *i le savoit*, *i fust gariæ*; et dans le *Roman du Mont-Saint-Michel*, de Guillaume de Saint-Pair (normand), *i vont*, *i velt*, etc.. — Mais Constans (*Chrest.*, p. 93) observe sans tant de pédanterie qu'il s'agit d'une prononciation populaire en usage partout.

¹⁰ Ce *ou*, d'origine purement latine, a, entendu dans le Berry, si profondément étouffé George Sand qu'elle l'a cru d'origine celtique, «car, dit-elle, je ne le trouve nulle part dans les vieux français d'oc ou d'oïl.» Elle confond d'ailleurs, c'est *zou* qu'elle recueille, parce que le berrichon de la Vallée Noire dit: *écrase-z-ou*, *ramassez'-ou*.

¹¹ Le *Glos. A.* note *oisie*, voulant indiquer — je suppose — le mouillement final.

¹² "*Poèil d'aspit*", le staphylin, à cause de sa ressemblance avec le scorpion.

comme Math^hieusalé, n'avoë point de parenté»¹. D'ailleurs, Villon a écrit: «Vive autant que *Mathusalé*» (*Grand Testament*, VIII, 8).

Je signalerai toutefois "enflum; l'm y sonne parfois et il sonne oral, mais cette survie de la vieille prononciation, dominée par les règles modernes, a simplement créé une forme féminine près de la masculine nasalisée. "Mahou, "maho (niais, lourdaud), a été sans doute mahom'².

P. — Cè.p), même devant voyelle; un crê, pour crêpe; la crê³ du coq, pour crêpe (= crête).

Mais cop' et coup', "biaucop', trop', drap', de même qu'en ancien français. Dans ces mêmes mots, *p* final sonnait encore au XVI^e siècle. — Il sonne aussi dans rompt⁴ et ses composés.

R. — Dès le XV^e siècle, *r* final a commencé à s'amuër en français. F. Brunot (*Histoire*, I, 412) en relève quelques exemples après *a*, *eu*, *oi*, *ou*, dans différents textes littéraires. J'en trouve également dans les documents angevins: Beauvoirs 1388, à Vauchrézien, Beauvoys 1435; Born- 11^e-12^e s., Bourg alias Botz 1494, dans les Mauges, aujourd'hui Bôtz; «sçavoy fay a tous» dans une inscription de la fin du XV^e siècle, dans l'église de Miré, etc.⁵.

Au XVI^e siècle, *r* final disparaît des graphies dans un très grand nombre de cas (Brunot, *Histoire*, II, 270 et s.): après *i* dans les infinitifs en *ir* et dans des noms comme *plaisir*, *désir*, «où Estienne constate cette habitude que Maupas acceptera encore»; après *eu* dans les noms d'agents et les adjectifs; après *o*, où les exemples sont plus rares; après *oi*, dans les substantifs en *oir* que Peletier du Mans écrit *oe* (*terroe*), et cela se prolongera dans quelques cas

¹ Il y a confusion avec Melchisédech, dont il est question dans la *Genèse* (XIV) sans que son origine soit l'objet de la moindre indication.

² Le *Glos. A.* relève "bouno'i), = bonhomme, dans la région de Craon.

³ Craie s'entend crâ'e), § 5.

⁴ Cf. dompter au § 121.

⁵ Quoi penser de la prononciation du nom du Loir qui, de *Ledus* 615, *Lid* 7^e s., se retrouve *flumem Lerit* en 1043 dans le premier cartulaire de Saint-Serge et *Letus fluvius* en 1056 dans le cartulaire de Vendôme?

jusqu'au temps d'Oudin ; — après *ou*, les témoignages font défaut, les rimes ne mettant en jeu que des pluriels et la finale n'étant pas accentuée, d'habitude, dans la prononciation populaire française, devant *s*, bien que pourtant elle le soit en Bas-Anjou (*toujou*).

Les vieux noëls angevins du XVI^e siècle nous ont conservé des traces de l'apocope de *r* qu'il ne faudrait pas laisser sous silence. « Maistre » Lucas Le Moigne, curé de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, rimait de la sorte dans *À la Venue de Noël*, 11^e c. : « Bien apparu qu'il nous ayma / quant pour nous en croix mort souffrit, / celui Dieu qui ressuscita / nous doit faire à tous son plaisir »¹. Et dans le même noël, 4^e c. : « A cette heure que Dieu fut né, / l'ange l'alla dire aux pasteurs. / Quant ilz eurent joye mené, / chantherent ung chant gracieux ». Même façon d'oublier le *r* en rimant, dans les noëls de Maître Mitou. Dès le premier noël, dont tous les couplets riment par *ir*, *ours* et *esse*, les rimes du dernier couplet sont les suivantes : « O dou! Jesus, tu voys nos meschants tours, / tant plains d'alurs qu'en sommes tous maigris. / Les inventeurs font de paix les destours / par faulx conseil qui ne cesse d'aigris sic. / Hélas! hélas! vers toy fault paix quérir ». Le trentième noël offre des rimes *as* : *ar* que le pluriel peut régulariser, mais qui n'en semblent pas moins documentaires ; 9^e c. : « Quand j'eumes treppé yn grant *tas*, / nous en vouismes retirer, / dismes adieu au petit *gars* »². Et, 11^e c. : « Nous attivelles fault serrer : / retournons plus fort que le *pas*, / il nous fault des loups enserrer / si nous les trouvons dans nos *parcs* ».

Mais c'est encore dans nos chansons populaires, remontant vraisemblablement à la même époque, que l'on rencontre les apocopes les plus typiques : *étourdir* : *folie*, *Ter. M.*, II, 86 ; *toujou(rs)* : *loup*, *ibid.*, 99 ; *doux* : *vous* : *amour*, *ibid.*, 167 ; *jaloux* : *amour*, *tour*, *ibid.*, 171 ; *pavé* : *danser*, *ibid.*, 100 ; *deux* : *couvreux*, *ibid.*, 46, dans un récitatif, etc.. La chanson des *Couleurs* marque le point jus-

¹ Dans le noël cité, les cinq derniers couplets riment des *-ir* et des *-ts* à deux vers sur quatre dans chaque couplet.

² La prononciation actuelle est *gâ* (§ 1). Mais en 1553 encore, à Cheviré-le-Rouge (arr. de Baugé), l'État-civil, le plus populaire des documents, atteste *Maugarsiere*, domaine des Maugars, aujourd'hui la Maugassière.

qu'ou' était descendue la prononciation populaire¹ : « Fillès qu'iaucz dés sarviteu(rs), / fêtès lieu(r) porter lés couleu(rs). / Lés amants sont volagès. / Més pour moè, jè n'aimèrai p(l)us, / jè sèrai fillè sagè. / Lè blanc, l'ècarlate et lè bleu, / c'est la couleu(r) dés amou-reux. / A més côtés i yen a deux. / Cèlui dè gauche âra mon k²yœu(r), / l'autre âra mon bouk²yèt dè fieu(rs), / s'i n'est content, qu'il âille âilleu(rs) ».

Le *r* final recommença à sonner dans la prononciation, en français, vers le milieu du XVIII^e siècle². Mais *eux* s'est maintenu, pour *eur*, dans le langage populaire.

Notre parler demeure encore fourmillant de formes dans lesquelles *r* final a cessé de s'entendre :

Après *a* : dans *boitâ* (a. f. *boistart*), *colta* (coaltar), *pa(r)*³, *gâ(rs)*, *parlà* (prélar^t), et dans tous les verbes de la première conjugaison qui se prononcent encore en *a(r)* pour *er* (§ 13) ; — mais *enti'iar'*, entier ; *ligeâr'*, léger.

Après *e* : "*fié*, a. f. *fiers*⁴ ; "*bobé*, a. f. *bobert* ; *vè*, *ver* ; *vê*, *vert*, etc..

Bien que *r* final ait disparu de la prononciation, depuis le XVI^e siècle, dans les verbes de la première conjugaison, les gens du peuple, dans les gros centres, y font encore sonner *ér*' en chantant et en lisant⁵. *Recréer* se dit *rècrér'* ; *èter'*, être, du l. *stare*, ne mue jamais *er*' en *ar'* (§ 12) et n'amuit jamais *r* final.

¹ Non seulement elle témoigne de l'amuïssement de *r* final, mais elle rime *eu* avec *u* (voir § 35).

² G. Pocquet de Livonnière rapporte, dans ses *Illustres d'Anjou*, une amusante anecdote dont le trait porte sur cette prononciation : Guillaume Boux, né à Souzay en 1621, « fut nommé à l'évêché de Mâcon ; mais celui de Périgueux ayant vaqué dans le même temps, ses amis le demandèrent pour lui en disant : il est nè queux, il a vècu queux, il veut *Péri*... queux. — D'ailleurs, la province, même bourgeoise, ne se fit que tard à la mode nouvelle, témoin cette inscription que Port a relevée sur le mur de l'église de Neuillé : « Dieu bénisse M. Leroux et M. Hayée qui ont fait *fini* l'église par C. Hardi l'an 1813 ».

³ Cf., dans les anciens textes, *palsambieu*.

⁴ « On prononce en Anjou *fiez* ; mais on dit *figers* en Poitou : ce qui me fait croire que ce mot de *fiers* a été formé de *ficaril*... et ce qui me confirme dans cette créance, c'est ce que dit M. Borel, qu'on les appelle, à Montauban, des raisins goust de figue » (Ménage).

⁵ « Z'i faut nourrir femme et enfants / et embrasser l'ouvrage », dans une chanson populaire, *Glos. A.*, II, 422. — D'autre part, c'est aussi le *Glossaire* qui signale, à l'est d'Angers, des prononciations apocopant non seulement *r*, mais *é* : *arrache* (arracher), *monte* (monter), *fiche* (ficher), etc..

Après *eu* : dans presque tous les noms d'agents, *bècheu*, *faucheu*, "*guèrleu* (grêleur), *toucheu* [de bétail], *foussoyeu*, *pèrrèyeu*, *tîireu* [de sable], *porteu* [de soupe] (valet, aux cartes), *scieu* [de long], *charcheu* [de pain] (mendiant), *coureu* (vagabond), "*mègèyeu* (hongreur), etc., dans des adjectifs qualificatifs employés aussi substantivement, *conteu*, *noceu*, *voleu*, *complimenteu*, *vengeu* (vindicatif), *causeu*, *menteu*, *moquèu*, etc.; dans le pronom *leu* (leur), etc. (§ 36).

Plusieurs de ces mots, dont la graphie a admis d'habitude un *x* final par assimilation aux mots en *-eux*, ont glissé à la forme en *-oux*, que représentent également : *brâilloux*, *cardoux*, *bavoux*, "*n'ousoux*, *prisoux*, *jouassoux*, *grognox*, "*jâilloux*, "*pâtoux*, etc., pour *brailleux*, *cardeux*, *baveux*, etc. (§ 62).

Par contre, les gens du peuple qui s'imaginent soigner leur langage font sonner le *r* de *monsieur*, et les paysans qui apocopent *r* final dans les formes ci-dessus, en font valoir un dans des mots où il n'existe pas : *mon neveu^r* (neveu), *en lieu^r*¹ (au lieu), *dès souliers neûr^r* (neufs); « *sambleur*, *ventrebleur* » dans une chanson populaire, *Glos. N.*, II, 400.

Après *i* : dans tous les verbes, à l'infinitif, de la deuxième conjugaison, sans exception aucune, tant ceux du français que ceux qui sont particuliers au vocabulaire, et dans quelques noms en *-ir* : *plési*, plaisir; le *dormi(r)*; *ad(e)lési*, = *a-deloisir*²; *rèpentⁱ(r)*, etc..

Après *o* : dans *castô*, nom comique appliqué aux paysans par les mariniers³, présumablement pour *castor*.

Après *oi* : dans ceux des verbes de la troisième conjugaison qui sont usités dans les Mauges (*awoê*, avoir; *powoé*, pouvoir; *voloé*, vouloir; *failloè*, falloir, etc.), et dans les noms en *-oir* qui ne sont pas d'importation récente : "*abèroé*, abreuvoir; "*enrousoé*, arroiser; "*enchèrroé*, (= *enchèrroir*), encherrier; *mouchoé*, mouchoir; *miroé*,

¹ « Tu deviendras campagne et *en lieu* de tes bois », Ronsard, *Contre les Bûcherons de la forêt de Gastine*, v° 36.

² *Deloisir*, loisir, au Godefroy.

³ Le *Glos. A.* dit que les mariniers de la Loire traitaient les paysans riverains de « *castauds* » et que les paysans ripostaient en appelant les mariniers « *pirriers* ». Je ne vois pas là le sens injurieux que le *Glos. A.* attribue à ces expressions. En argot de marine, un *castor* est un matelot qui reste à terre; en vieux français, *pire* équivalait à *écluse*.

miroir; "pèrsoé, pressoir; t'iroé, tiroir; "mouroé ("ètèr' ou mouróé, en train de mourir), etc.. Mais: soêr', soir; noêr', noir; à rewoêr', au revoir, etc..

Après ou: dans pou(r), tojou(rs), velou(rs)¹, "p(a)ou(r), etc.. Mais "sour', sous, et "dèssour', dessous.

Après u: dans su(r)², tandis que dies|sur' pour dessus.

Le phénomène s'étend à r suivi de e muet: "chôri(r) (sourire, maud'i(re), peut-être "goulu³ (a. f. gouleüre).

S, x. — Le s final n'est pas toujours prononcé dans â(s) (carte), hêlâ(s), Barabbâ(s)⁴, Damâ(s)⁵, câssi(s), "cocatri(s)⁶, grât'i(s), fi(1s)⁷, li(s), "lô(s)⁸, dêtriu(s), "gen(s)⁹, sen(s)¹⁰, "bêr(s), "far(s)¹¹.

X final s'amuit parfois dans si(x), di(x): « Si(x), j'ai pris mon bonnet gris... Di(x), il était pàs trop k'uit », dans un récitatif, *Ter. M.*, II, 46.

Au rebours de la prononciation française, s final se prononce dans és' (ais), divars' (divers, qui aime à se divertir¹²), orléans'

¹ «Voulez-vous une pièce de veloux violet...» Rabelais, L. II, ch. XXI.

² On écrit *sus*. Mais Ferdinand Brunot observe que, bien que *sus* soit fréquent dans les textes au XVI^e siècle, « on ne sait s'il ne s'agit pas de graphies et si l'on n'a pas affaire à *sur* ». *Sus* partout dans Rabelais, du Bellay, Bucher, etc..

³ C'est le nom de la crampe du poignet: pour la guérir, on s'entoure le poignet d'un brin de laine. Le nom formant image provient — me semble-t-il — de la comparaison avec la gouleüre qui, autrefois, désignait les fourrures mises en bordure au collet et aux manches

⁴ Locution: "Barabbâ(s) et sa pâssion.

⁵ Dans le nom "preune d'amâ(s), prune de Damas.

⁶ Cf. a. f. *cocatrix*, ichneumon; "cocatri(s), petit œuf de la fin de la ponte des poules, que l'on appelle encore "œuf de jau et auquel le populaire attribue une influence maléfique.

⁷ Il est déjà *fi* au XVI^e siècle dans l'*Épître du Beau Fils de Paris* et dans les poésies de Marot. L'*i* était tombé dès le XI^e siècle; la graphie en témoigne: « pour apprendre françois lor filles et lor fis », dans *Berthe aux grands pieds*, v^o 151.

⁸ "Faire lolé, caresser les joues. Le sens est venu par extension, primitivement il devait être: faire accueil. C'est un des premiers gestes que l'on apprend aux enfants. Le mot s'est formé par reduplication de l'a. f. *los*, agrément, approbation.

⁹ Prov. *ges*, l. *genus*; nom servant à fortifier la négation comme *point*. Il nous est resté du vieux français: « n'i at giens de hontage », dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, v^o 617.

¹⁰ Locution "n'avoir pàs de bon sen(s), "n'avoir pàs le sen(s) commun.

¹¹ Farce (garniture) de plat: « un "fars à l'òseille ».

¹² A. f. *d'ivers*, singulier, capricieux.

(alpaga), *alors'*, *tors'*¹ et dans "*Dis'*", "*Dious'*", formes du mot *Dieu*² dans certains jurons atténués³.

Le *x* final, équivalant à *s*, s'entend dans *ceus'* ou *ceuz'* (eux), *eus'* ou *euz'* (eux), *deus'* (deux), — voir le § 107.

Ç, d. — Le *t* final se prononce encore, devant voyelle seulement, dans *at'*, *vat'*, troisièmes personnes du présent de l'indicatif d'*avoir* et *aller*, ainsi que dans les futurs, troisième personne: «*Il li en serat' admâw*», «*i trouvêrat' à qui' parler*». Mais il y est étymologique⁴.

Insonore après les voyelles nasales *ant*, *ent* (sauf *lent'*), *ont* (pourtant il y a sonné et il y sonne encore dans les noms de lieux: *Mont'jean*, *Mont'revault*), *oint*, *int*, après *ê* et *eû*, il s'accentue fortement après les autres voyelles.

Après *a*: *chat'*, *plat'*⁵, *rat'*, *état'*, etc..

Après *ai*: *lait'*, *fait'*⁶, etc., et à la troisième personne de l'imparfait de l'indicatif et du présent du conditionnel des verbes.

Après *e*: *aiguêrêt'*, "*beûgnêt'*", *buffêt'*, *chapelêt'*, *durêt'*, "*dumêt'*", "*nouêt'*", "*nêt'*", *pichêt'*, *vâlêt'*⁷, etc.⁸; et après *e* remplaçant *oi*: *drêt'*, *endrêt'*, *êtrêt'*, "*têt'*", etc..

Après *i*: *lit'*, *un pe'tit'*, *nuit'*, "*jit'*"⁹, etc., et à la troisième personne

¹ On dit de quelqu'un qui se plaint de souffrir et à la maladie de qui l'on ne croit guère: «*Il a la pire en tors'* et le jabor de coutê» , et cette expression rappelle l'apostrophe de Saint-Long, dans les *Amours de Colas*: «*As-tu la pire en torse, le gezie de coutey ou ben la male bosse?*» — Parfois *tôr(s)*, voir le § 55.

² Ces mots qui rappellent les jurons gascons *cadédis* et *capédédious* proviennent du nominatif latin: *Deus*, *Diex*, *Dix*, dans les textes ancien-français. Cf. *pardî(s)* et *pardîé(s)*.

³ Dans le Baugéois, Port relève des *s* encore sensibles: *A-bas*, à dumelles, «*la métairie d'Abasse*»; *Matas*, en Moulherne, «*on dit et on écrit vulgairement Ma-Tasse*».

⁴ «*Son quiev que il at coronet*», dans la *Vie de Saint-Léger*, v° 29. — «*Tant vat il qu'après il revient*», dans la ballade des *Proverbes* de Villon. C'est ce *t* qui s'est maintenu dans la langue: *va-t-il*, *a-t-on*.

⁵ Proverbe: *plat' comme latte*.

⁶ *Fait'*, objet, avoir: les meubles, les vêtements sont du *fait'*; la fortune est «*du bon fait'*», qu'il s'agisse d'argent ou de biens immobiliers, même d'une valeur inconnue.

⁷ «*Sepi', j'ai battu mon vâlet'*», dans un récitatif, *Ter. M.*, II, 46.

⁸ Cassini note *Blanchette* à Beaupréau et *Bouchette* à Verrie, près Saumur, pour figurer la prononciation de ce *t* final si sonore.

⁹ Dans le Godefroy, *gitte*, rejet d'arbre. — On prononce également *ji*.

du parfait de l'indicatif de nombreux verbes (§ 49) qui ont conservé un prétérit en *i* (« huit', *i m'èl rendjit'* » dans un récitatif, *Ter. M.*, II, 46).

Après *in*, par exception : *vingt'-trcês*, *vind'-quat(r)e*, etc. (§ 98); mais le *t* reste muet dans les composés de *quatre-vingt*.

Après *o* : *pot'*, *mot'*, *sabot'*, "*pabot'*", "*fargeot'*"¹, "*calot'*", *nabot'*, etc.; *Bârot'*, = *Barrot*, à la Chapelle-Aubry.

Après *oi* : *avoèt'* (*avoit*, *avait*), "*douèt'*" (< *ductum*), *roèt'* (a. f. *roit'*).

Après *ou* : *août'*, *bout'*, *coût'*, etc..

Après *u* : *but'*, "*chabut'*", "*brut'*", *salut'*², etc..

Après *r* : *mautort'*³.

Nombre de ces mots ne diffèrent du français qu'en ce qu'ils laissent entendre le *t* final à la pause. Les uns ne sonnent qu'au singulier; d'autres, au singulier et au pluriel. Après *a*, *o*, si le *t* s'amuit, la voyelle s'allonge : *chat'*, *châ(ts)*; *pot'*, *pô(ts)*, etc.. Après *au*, *d* et *t* s'apocopent dans le *w* représentant *u* : *châw*, *châud* (cependant parfois "*chal*"); *sâw*, *saut*.

D final s'entend *t* qui sonne dans : *frèt'*, *froid*; *lait'*, *laid*; *ñit'*, *nid*; "*pent'*", nom verbal de l'a. f. *pendre'* (dépendre); *quant'* *quand*; *Cartifume* à la Poitevinière, la Pommeraie, Saint-Aubin-de-Luigné, « nom composé des mots *Tard-y-fume*, donné primitivement, dit Célestin Port, à de petites closeries de journaliers, qui rentrent tard de l'ouvrage pour dîner » (*Dict.*, III, 561).

Il ne manque d'ailleurs pas de mots dont le *d*, le *t* ne sonnent pas à la finale : *rènègâ(t)*, *soldâ(t)*, *ingra(t)*, *cabinè(t)*, *d(é)chè(t)*, *doé* (*doigt*), *crè(t)* (*croit*), *sang-froè(d)*, *ècô(t)*, *lô(t)*, *goulô(t)*, *atou(t)*, *dègoût(t)*, *cou(d)*, *bisk'ui(t)*, *conscri(t)*, *Dâvi(d)* (*patr.*), *fû(t)*, *sû(t)*, etc.. *Norouès'*, pour *nord-ouest*.

« Un trait particulier à notre patois, observe René Onillon, au moins dans les Mauges, est la propension à faire sentir le *t* final dans tous les mots où il en existe, et même à en ajouter souvent

¹ L'un des noms du crochet qui termine la corde du puits, de l'a. f. *ferges*, chaînes.

² C'est une formule de salutation.

³ Voir la prononciation de ce mot au § 70. — Par contre, voir aussi les divers traitements de *tors'*, ci-dessus, et *tôrs* (« j'al la goutte *tôrs* »), "*ètôrt*, *tort*", § 55.

⁴ Locution "*ètèr' au pend'* de quelqu'un. « Rois et potents *pendent* de lui », dans Rabelais.

là où il n'en existait pas » (*Glos. N.*, en tête de la lettre *t*)¹. Cette tendance se laissè apercevoir dès le milieu du XII^e siècle dans les Mauges, où le *Danea* du XI^e était devenu *Denet* (1145, cartulaire du Ronceray), redevenu depuis lors *Denée*. A Chalonnes, les *Alliècs* de 1599 sont aujourd'hui les *Fillets*². A Cholet, *Maucouray* 1551, devenu *Mocrat* (§ 6). Au May, *Millé* 1733, *Millet* 1750³.

Le vocabulaire en est infesté: *jeut'*, jeu; "*dorèt'*", adoré; *balèt'*, balai; *ouat'*, ouah; *formit'*, fourmi; "*lâchèt'*", achée; *èk²yuit'*", étui; "*sèillot'*", a. f. *seillel*; "*purot'*", a. f. *purel*; *icit'⁴*, ici, et *marcit'⁵*, aussit', "*anhuit'*", "*deméshuit'*", etc.. Il existe, à Beaupréau, une ferme, l'*O-melaie* (*ulmularia*), dont le populaire et les cartographes cantonaux ont fait l'*Omelette*.

Non seulement la prononciation basse-angevine ajoute un *t* à la fin des mots, mais elle transforme en *t* la consonne finale qui a sonné avant le XVI^e siècle et qui a cessé de s'entendre dans la langue: *chenit'*, chenil; *dousit'*, a. f. *doisil*; *fenit'*, fenil; *bichetrit'*, = (*callibistris* [Rabelais]); *sourit'*, souris; *talut'*, talus; "*omblèt'*", a. f. *amblais*; *sigournèt'*, sigournais⁶; *trut'*, truc jeu; *sirot'*, sirop; *cahièt'*, cahier; *mouchoèt'*, mouchoir; — puis *qu'èt'⁷*, quoi; *trute*, truie⁸; *tu putes*, *ça put'*, deuxième et troisième personnes du présent de l'indicatif du verbe *puer*, etc..

L'habitude de faire sonner un *t* final, surtout après *i*, est frappante en Anis, en Saintonge, et même dans la partie du Poitou qui aborde ces provinces.

Ge. — Il faut, enfin, constater une curieuse tendance à l'apocope

¹ R. Onillon ajoute que dans la région de Cholet, Le Longeron, Tout-le-Monde, le *t* final ne se prononce pas.

² Le *t* s'entend, même au pluriel. A Bocé (arr. de Baugé), le *clous aux Varlets* 1586, le lieu... de *Vallettes* 1539.

³ La prononciation a été identique dans le Saumurois. A Allonnes, *Baisier* 1618, *Beistette* 1735.

⁴ Les linguistes voient ce mot formé par enclise: *icist*, pour *ici est*.

⁵ « Quel avuissier de nos Christus mercit », *Sainte Eulalie* (IX^e siècle), v^o 27.

⁶ *Sigournèt*, petit vin, vin aigrelet, par allusion au vin blanc de Sigournais (Vendée).

⁷ *Avoir un pie t'if què, qu'èt'* ou *qu'èt'*, quelque chose, un peu de bien. Cf. *avoir de quot*.

⁸ Voir le § 77, pour l'amouissement de *i* dans *ui*.

dans les mots à terminaison en *-age*, et l'*a* s'en allonge d'autant : "gréassâ, graissage ; "gribotâ et "gribotage¹ ; remariâ, remariage ; "repoéssâ, reppoissage², etc..

Se, te, de. — Puis, il y a des mots corrompus, comme *gourmandie* (gourmandise), *marchandie*, "broncherie (bronchite), *pèritoñie*, *pyramie* (pyramide, la campanule pyramidale). L'apocope y présente vraiment trop peu d'intérêt pour qu'il paraisse utile d'en rechercher la nature. Échantillons isolés, phénomènes des fonds de campagnes, ils appartiennent à la partie la moins employée et la plus vulgaire du patois.

§ 116, — Aphérèses.

La prononciation maugé coupe aussi la tête aux mots, et, de ces différentes aphérèses, les unes accusent un trait local, quelques autres sont populaires partout.

J'en ai déjà produit plusieurs aux §§ 1, 22, 43 ; il s'y agissait de la chute de la voyelle unique commençant le mot. Celles qui vont suivre perdent soit une consonne assimilée à l'article, soit une consonne sans caractère particulier, soit une syllabe entière : *ampâs* (maladie du cheval), *lampas* ; *auriole*, *lauréole* ; "èyard, = "lèard ; *ivrée*, *livrée*³ ; *acre*, *nacre* ; *aufrage*, *nauffrage* ; *aliron*, *rat-liron* ; *râper*, *grapper* (grapiller) ; *astique*, *élastique* ; *côre*, *encore* ; *gardon*, *r(e)gard(e) donc* ; "houbilles, a. f. *agoubilles* ; "pioï, = "papiot ; "poulette, *ampoule*[tte] ; "prèssimi, sous l'influence de *presser*, m. f. *cipricimi* ; "rloge, *horloge*⁴ ; "s'pâs, *n'est-ce pas* ; "taignoux, a. f. *castaigneux* ; "tèrboêcher⁵, = "entreboêcher (entèr, § 25) ; "tricolis et "tricole, *torticolis*⁶ ; "ugue (étincelle), prov. *beluga*.

¹ Synonyme de "gribouillage : des œufs "gribotés ; un "gribot, le pâte d'encre de l'écolier.

² C'est le remariage avec un mot péjoratif.

³ *Livrée*, *ivrée*, nœud de rubans que les gens de la noce attachent au côté gauche de leur vêtement ou à la bride du cheval (voir la chanson des *Couleurs* au § 115).

⁴ Provenu par les formes corrompues : *eur-*, *èrloge*.

⁵ "Entèrboêcher à Beaupréau ; "tèrboêcher à Chalonnès ; "pèrboêcher à Montjean.

⁶ La *Torcollière* 1440, à Saint-Quentin, aujourd'hui la *Tricollière*. Il semble s'agir de deux mots différents, voir "tricolor au § 100.

L'Engbauderia du XII^e siècle, paroisse des Mauges, est, par conséquence du même phénomène, devenue, au XV^e, la *Jubaudière*. Au Fief-Sauvin, saint Médard a une chapelle dans une croisée de chemins à laquelle il confère son nom, mais étêté: carrefour Saint-Dard¹.

Je ne mentionnerai que pour mémoire « ces petits noms », communs chez nous comme partout dans le populaire: *Zèbe*, Eusèbe; *Phorien*, Symphorien; *Loïse*, Héloïse; *Mélie*, Amélie, ainsi que les formes hypocoristiques: *Riri*, Henri; *Gégène*, Eugène; *Ciiline*, Ernestine; *Vèvètte*, Geneviève, etc., ou les anciens diminutifs: *Riton*, Henri; *Bèriau*, Gabriel; *Goton*, Marguerite Margot¹; *Cillètte*, Françoise Francille, *Matau*, Mathurin Matelin, et d'autres, en nombre.

¹ Probablement après *M'dard*, et la première tombe (§ III).

Épenthèses

§ 117, — l, r, autres consonnes.

1° Un l s'intercale dans le corps de certains mots sans que rien puisse expliquer cette flexion: "*baverette*"¹, bavette; "*flêger*, figer; "*fluxia*, fuschia; "*malsif*, massif; "*recouples*, recoupes: "*talbut*"², a. f. *tabus*³, et "*talbuter*, etc..

2° L'épenthèse de r était commune dans les formations françaises: *fundam*, fronde; *perdicem*, perdrix; *thesaurum*, trésor; — a. f. *favoyer*, fourvoyer; *fanfelue*, fanreluche. — Elle est d'une fréquence incroyable dans le parler des Mauges, où le *Glos. N.* la considère comme « l'accent final propre au patois » II, 233, au mot *sangsure*. Dans certains mots, elle paraît vouloir ajouter un augment expressif de force; dans d'autres et le plus souvent, elle est simplement euphonique.

Je cite les plus intéressants: "*artifâilles*, pour *attifailles* (d'*attifer*); "*avâcrer*, avachir; *bourgeoiserie*³, bourgeoisie; "*bouillérée* et "*bouillée*"; "*brêser* et "*vêzer*"; "*bronchetie*, bronchite; *chardron*, chardon; "*colérée*, collée (charge que l'on porte sur le cou); *Cormerêw*, Cormeau (patr.); "*crouton*, côte [des feuilles de chou, de bette, etc.]; *dèbondrer*, débondrer; "*èspadron*"⁴, espadon, et "*s'èspadronner*; *gîtrer*,

¹ La forme "*baverette* existe concurremment; elle existait dès Rabelais: «... les con-seillères leur fissent de belles *baverettes*», L. II, ch. XXVII.

² Même épenthèse dans la prononciation, à Beaupréau, du nom d'un fleudit, la *Roche-Talbateau*, que la carte d'État-major note avec l et Port, *Tabuteau*.

³ On trouve déjà ce mot en 1346, dans les Franchises d'Arquel (Godefroy).

⁴ « Ou bien cent coups de l'èspadron », dans une vieille chanson populaire, *Ter. M.*, II, 80.

gîter; "grâloux, galeux (ladre); "jardrin¹, jardin; *margasin*, magasin; *maiterie*, mairie²; "mâtre³, a. f. *mat*, et "mâtrir; *pharmacerie*, pharmacie; "pinseron, pinson; "picre⁴, a. f. *pique*; "poqueré, a. f. *poché*⁵; *princerêsse*, princesse; "sêdrine, sardine; *sufroquer*, suffoquer; *tempêtrer*, tempêter; "trute, bas-all. *tute*; *usufruit*, usufruit; *vêrrure*, verrue, etc., et à la fin de mots comme: *pasquère*, parce que; *pisquère*, puisque; *tant pire*, tant pis; même *céquère*, c'est que.

3° Autres intercalations de différentes consonnes, qu'il y a lieu de signaler, bien qu'elles ne présentent pas un grand intérêt:

de b: *amicabèlment*, *finabèlment*⁶, amicalement, finalement; "at-*tibrail*⁷, attirail; "dèbricocher et "dèricocher; "friblon (frisson), de l'a. f. *frillonner* (avoir froid);

de c: *accariât r'e*, où l'on prononce deux k;

de g(h): par paragoge, "sugue et "su (sureau);

de gr: "ramiâiller et "ramigrâiller;

de s: *suscomber*, succomber; *vus'que*, vu que; "bèrsouiner, < "bèrouiner (< brûiner); "jènuisse et "jènuie;

de t: *castonade*, cassonnade; *castrole*, casserole; *istraèlîte*, israélite; "dètribouler et "dèribouler, etc..

4° Alors que l'l de *il* et de *elle* ne s'entend pas devant consonne (*i* vient, *i* lance, *è* lave), il sonne dans *il l'a*, *il l'aura*, *elle l'avait*, mais comme s'il y avait *i ll'a*, *è ll'avait*. De même, après voyelle nasale: «on ll'a vu», "qu'è l'iqu'in ll'a pris», «son tonton ll'a qu'ri».

¹ Le bordage de la Bitonnière, à Andrezé, «ou de present n'y a maisons ni *jardrins*» 1655. Germain-Colin Bucher lui-même l'a employé: «Loin des *jardrins*, vignobles et vergiers» (257, 244).

² La Mairie, à Pellouailles: Cassini note *Mairerie*, «suivant l'orthographe et la prononciation angevines», dit Port. — Voir Louvet, *Journal*, 22 mai 1631: «Ont été grandement marris de ce qu'il s'estoit desmis de la *mairerye*».

³ *Maitr* a été visiblement refait sur *flâtrir* (§ 12), et "mâtre sur "flâtre que le vocabulaire mauga possède synonymement.

⁴ A. f. *hareng à la pique*, f. *hareng pec*, hareng salé, d'où noire locution: "salé comme du picre.

⁵ *Pocher*, imiter. On dit de quelqu'un qui ressemble à sa mère: «C'est sa mère toute poquerée».

⁶ Ce dernier est dans Villon.

⁷ Il passe même à "enqu'ibrage, à Montjean.

5° Un phénomène analogue se fait sentir sur $n < en$. Au lieu de *j'en ai, tu en as, jè n'n'ai, tu n'n'âs*, tandis que *a n'en veut* (§ 119).

6° Quoi penser, d'autre part, du rôle de *l* dans des mots comme "*pulentie*" et "*empulenter*"¹, venus de l'ancien français, dans d'autres comme "*dègourdèli* (dégourdi), qui existait aussi dans la vieille langue², "*engourdèli(r)*", "*ètourdèli(r)*", "*ètourdèlition*", "*abasourdèli(r)*" ? Faut-il y voir une simple épenthèse ou la flexion, dans les derniers du moins, ne s'est-elle pas produite en conséquence d'un désir de faire un fréquentatif ? Il semble bien en être ainsi, du moins, dans d'autres mots renfermant un trait analogue : "*enciseler*, inciser ; "*requinqueler*, requinquer, etc..

7° Dans la partie méridionale des Mauges et encore plus dans les paroisses de l'ancienne Marche commune, les verbes en *-ir* amalgament un *z* et refont leur terminaison en *-zir*³ : *bleuzi(r)*, *enlaid(e)zi(r)*, *enferd(e)zi(r)*, *ètrèt(e)zi(r)* (rétrécir), *grand'e'zi(r)*, *rajeun(e)zi(r)*, *rapprop(re)zi(r)*, *sal(e)zi(r)*, *tièd(e)zi(r)*.

Ce trait, qui concerne plutôt la morphologie que la phonétique, rappelle la prédilection marquée — qui distinguait, aux temps anciens, les dialectes de l'Ouest — pour les parfaits en *si* et qui avait entraîné un certain nombre de réformations analogiques : *offresist*, *defendesit*⁴ (Brunot, *Histoire*, I, 322).

8° « Certains mots, écrit Littré, surtout des mots usuels, ont pris des formes qui n'offrent qu'à grand'peine une issue pour remonter à l'origine, d'autant plus qu'on ignore même en quelle source il faut les chercher, soit dans le latin, soit dans l'allemand, soit dans le celtique. Tel est le verbe *aller*, italien *andare*, espagnol et portugais *andar*, provençal *anar*, pays de Vaud *annar*. Ici se présente une première question, *aller* et *andare* sont-ils un seul et même

¹ L'ancien français employait déjà ces deux mots et d'autres de la même famille, notamment *pullent*, que Constans dérive d'un bas-l. **patulentum*. Le *l* aurait donc été intercalé dès la formation de la langue.

² *Desgordeli*, déleuré, débrouillard (Godéfroy). Il a encore ce sens dans les Mauges, ainsi que le sens concret : réchauffé, rendu à l'activité.

³ Voir, dans le § 110, des verbes qui, par analogie, peut-être, changent leur *c* sifflant en *s* sonore devant *-ir*, comme *dursir*, *noirsir*.

⁴ Voir *Roland*, v° 2388 : « E Daniel des lions *guaresis* ».

mot ? M. Diez me paraît l'avoir résolue d'une manière satisfaisante. Il rapporte un vers de la chronique de Benoît : « Si qu'en exil nos en anium », et un vers du *Cristian* : « Que vos anez por moi fors terre », qui montrent qu'il y a eu dans l'ancien français, à côté de *aller*, une forme *aner*, qui est tout à fait parallèle aux autres formes romanes » (*Histoire*, I, 39-40). — Est-ce ce verbe *aner* qui est passé à *anger*, *andger*, dans le parler du Poitou : « Treve-te-z'y, megnoune, / qu'i ange t'y trechâer », la *Fouare à Maillezaë*; « I m'en andjis dans l' poulâiller », *Vieux Bocage*, 86 ? Le *g* est-il venu par épenthèse ou, ce qui s'accuse plus ordinairement dans le poitevin, est-il venu par représentation d'un *ycd*¹ ?

Notre vocabulaire n'a conservé ni *aner*, ni *anger*; mais il possède un composé : « *se ranger*, = a. f. *se raler* (s'en retourner); et ce mot qui ne frappe pas au premier abord, à cause de son homonymie avec le *ranger* français, attend qu'il intervienne une solution au problème posé par Littré, pour lui fixer un sort.

§ 116, — Euphonie, augment, caprice, mignardises mystérieuses.

Il y aurait peut-être d'intéressantes recherches à effectuer et un curieux chapitre de morphologie à écrire sur certains éléments phonétiques, simple lettre ou syllabe entière, qui se sont glissés dans des mots français ou dialectaux sans que l'on puisse comprendre pourquoi. Qui a mis ces mots en évidence, qui les a emportés dans la circulation ? Quelque plaisantin de village qui se sera estimé très spirituel de rendre un vocable comique en le défigurant, car nos *rigolos de Geste* font des mots comme les rois de la mode, des mots boiteux, des mots infirmes, des mots auxquels il leur plaît de couper la queue ou d'y attacher une particule vide de sens, imbécilement, comme on attacherait une casserole à celle du chien d'Alcibiade. Le procédé semble bizarre; il consiste à maintenir la charpente principale du vocable en y intercalant

¹ Régulièrement, *andare* aurait dû donner *ander* ou *andier* (§ 82), et il est possible que ce soit le *d* palatalisé (§§ 90, 92) qui se soit transformé en *g*.

un accessoire de pur caprice, ornement euphonique parfois, parfois augment inexpressif, dont la provenance, en tout cas, reste inconnue, et qui varie avec les formes atteintes.

On a, par exemple, *brague*; on a besoin de composer *débraguer*, ou *débragasser*. Ce n'est pas suffisant, on y ajoute un *n* déroutant, vide même d'analogie, pour arriver à *débraguenasser*.

Selon une méthode aussi compliquée, *épier* passe à "*èchôpier*, *espion* à "*èchôpion* qui donne "*èchôpionner*; — "*gañicèlle*, = "*hañicèlle*, > "*gañivancèlle*; — *gringuenaude* insuffisant cède son rôle à un "*griguegringuegraude* qui rappelle baroquement le titre d'un Noël manceau du XVI^e siècle « sur: le gringuelot, vray Dieu, comment le gringrelot-gringotterons nau ».

Nous avons "*rabistoquer*, qui pouvait encore se traduire: une impulsion en a fait "*rabistoufler*. Pour *se balancer*, on a préféré "*se balandriner*. On a trouvé meilleur "*dècrâpuchèr* que "*dècrabasser*. Qui découvrira la plaisanterie à l'effet de laquelle "*èrusser* (§ 25) s'est tourné en "*èrufler*?

"*Pèrgaler* (purchasser), de Beaupréau, et "*bèrdanser* (secouer), du Fuilet, vont s'unir pour donner naissance à un "*pèrboinser* (ébranler, secouer fortement) qui a cours à Montjean. Le *Glos. N.* assure que "*mâcaud* et "*boucaud* (souillon) sont les différentes figures d'un même mot. Mais qu'est-ce "*iogroux* ou "*liogroux* (visqueux), qui semble apparenté à "*iavassoux* du § 10? Quelle est la valeur du *li* qui le commence et qui est aussi dans "*licoche* (loche)? A quelle langue indéchiffrable ces mots ont-ils été d'abord empruntés et quelles modifications les ont ainsi défigurés? Comment ont-ils été amenés à faire peau neuve pour s'acclimater dans des gosiers qui ne ressemblaient point à leur pays d'origine? Qu'est-ce que "*macabuler* (meurtrir)? Qu'est-ce que "*mâtroïller* (mâchonner)? Qu'est-ce que "*foutimasser* (= *foutre tout court*)?

Ces mignardises, dont je tenais seulement à signaler le caractère épenthétique en même temps que le genre fort discutabile, sont relativement nombreuses dans le vocabulaire du Bas-Anjou. Elles s'assortissent à certaines fioritures grotesques qui affichent la prétention d'orner le refrain de quelques chansons populaires:

« Derriér' chez nous iyat' in p't'it pré. / Dans qu'ieu p't'it pré iyat' in noésier (?), / la franc biganois, la sombèrdingu'ètte / du bois joli. / Tous ceux qu'i sont beaux biganois / biganoux, / le sont le ré lardoux, / beaux biganoux ».

Elles font aussi penser à des mots — *cornu* et *cornancul*, *gimbretiletolletée*, robe *gocourte* et tant d'autres — comme se plaisait à les forger Rabelais, mais dont la plupart sont, comme les nôtres, superfétatoires et linguistiquement inexplicables.

§ 119. — Prosthèse de *v*, de *z*, de *n*, de *h*.

Devant *au* prononcé à la moderne (*ô*), *oe* (*oi*), *ou*, *u*, précédé ou non d'un *h* aspiré, une aspiration se produit parfois et s'accentue en *v*: un "vau, à Montjean, pour *huau* (sorte de houé) qui se dit de l'autre côté de la Loire; « dans l'vau t¹ », haut; la *woêe*², oie; « in voêséw », oiseau; « de la vouète », ouate; *voulyari*, hourvari; "vouigner, pour "houigner, et "vouignement, "vouignard; *voui*, oui; *vouah* pour *ouah*; la *vuser*, user, etc.. C'est en conséquence de cette prononciation que l'*huissier* > lè *wuissier*. — Voir aussi le § 109.

Ce même *v* se forme parfois par épenthèse dans le corps du mot entre une voyelle et *ou* en hiatus: *avouiller* > "avouiller³; le *Graau*, à la Blouère, > *Grabault* dans Cassini; ou par accentuation de *w*: "prouèil > "pèrouèil (§ 26) > "pèrvouèil, "truon > "tèruon (§ 26) > "tèrvon⁴.

D'autres fois c'est le *z* qui vient en prosthèse sans que l'on puisse voir dans cette flexion autre chose que l'usage d'éviter l'élision de l'article ou la liaison réglementaire, quitte à la remplacer par une consonne d'appui qui leur devient euphonique: *zièbl'e*, hièble; *zyeu*, œil; *avant-ziêr'*, avant-hier; *zègneau*, agneau; *ziard*⁵, "léard

¹ De même à Gennes (Saumurais), le Haut-Davy est noté *Veau-Davy* à Cassini; — à Tiercé, Haut-de-Cimbré, *Dau de C.* aux Ventes nationales. Voir le § 109.

² Cf. à Beaucouzé l'*Oirie*, noté *la Hourrie* par Cassini.

³ « ... lesquelz voulant *avouiller* leur vin en leurs caves », Louvet, *Journal*, dernier octobre 1630.

⁴ De même, en poitevin, *avour'* (à l'heure qu'il est), de *à + a. f. or* (maintenant) avec un *v* euphonique formant appui.

⁵ A Landemont, la Héardière: Cassini note *Hiardière* et la Carte cantonale, *Ziardière*.

("èyard"); zèlle, elle; zeux, èux; la zours', l'ours; «une t'irontaine dè z'œufs»; "Zié, "Zien, "Ziou pour Dié, Dien, Diou, qui se prononcent ié, ien, iou dans les jurons¹, à moins qu'il ne s'agisse d'une transformation de di en zi (§ 110).

On trouve même des cas de cette prosthèse devant *au*: «Z'au jardin dè son père» (Glos. *N.*, II, 422); devant *et*: «z'et lè ruban dè trois couleurs»; devant *i* (*il*): «z'i ya dè p'tits oiseaux» (ibid.).

Un *n* vient en prosthèse au pronom *en*: «a n'en veut», «prends n'en donc», etc., et dans le cas où l'*e* de *en*² s'amuit, «i n'n'a», «i n'n'est». L'*n* apparaît aussi devant *un*: «à n'un sou près», «n'un chak'un». L'*n* est d'ailleurs très souvent employé euphoniqnement pour les liaisons (§ 125).

Le Glos. *N.* observe que «pour donner plus de force et de poids à certains mots, on fait précéder d'un *h* leur première syllabe, en l'aspirant fortement», et lui-même note avec un *h* des mots comme "arguègner, "arguègnoux, "arpusse, "av(e)rer, "aireau, etc. (§ 101). L'*h* aspiré, tel le *r* épenthétique, est un des moyens pour ainsi dire naturels que l'illettré emploie pour corser l'expression des noms.

§ 120, — Autres prosthèses, soudure d'articles.

Agu(i)llon devient "badu(i)llon; *hordillon ("ordignon dans le Glos-saire) (*hordeolum*), peut-être après transformation de *h* en *v* et de *v* en *b*, peut-être sous la seule influence de l'homonymie, a donné "bourguignon³.

"Èlaimant se dit plus communément que *aimant* (*il a d'l'èlaimant, = il attire*).

Rille, radical, qui a formé "rilleau, prend un *g* sous l'influence de *griller* et forme ainsi "grillonnée (effondrilles des "rilleaux⁴).

L'a. f. *arochier* (frapper en lançant un projectile) est passé à

¹ En parler tourangeau, *z'idiot*.

² Voir le § 117.

³ Pour la confusion entre *di* et *gui*, celle entre *gn* et *ill*, voir le § 92.

⁴ Cf. "rillonnée, ensemble des "rilleaux. "Rilleau (*ô*) est sans doute pour *rillon, § 70.

"gârocher (même sens) sous la contamination probable de l'a. f. *garroter* (frapper).

"*Ragace* s'est formé d'*agace* (pie) et "*roupette* de *houpette* en ajoutant un *r* prosthétique.

Dans *maig(r)e* (le vent est *maig'r'e*), c'est l'adjectif *aigre* qui est en cause; il a pris un *m* en tête pour compléter l'homonymie.

"*Alet* (amaryllis, plante à bulbe), pour **ailet*, amalgame l'aspiration poitevine¹ et devient concurremment "*jalet*.

Le parler mauge se passe volontiers de la particule négative (*j' veux pas*); il la met pourtant à contribution pour former "*n'ouser*, "*n'ousoux* (ne oser, non oseur), qui sont d'un emploi quotidien.

Dans "*èlèr' en esme*², c'est l'adverbe qui est en cause; la liaison a, du mot ancien français, composé "*nême*, "*nêmer*, "*nêmeur*. Et il en est ainsi à Chaudfonds pour l'Orchère de *Nolivet*, c'est-à-dire «le ruisseau qui descend de la fontaine de l'Orchère en *olivet*» 1572 (Port, III, 36).

Comment, de *ale* (= *aile*), ou de son diminutif *alete*, se sont formés les verbes "*daleter*, "*dzaleter*, "*s'aleter*, battre des ailes?

Dans "*r'écho*, *écho*, il est évident que le *r* est venu pour exprimer la répétition que produit l'écho lui-même.

Enfin un petit nombre se sont agglutinés l'un des articles: "*labbé*, abbé; "*lâchet*³, *achée*; "*lètort*, pour **ètort*; participe de l'ancien verbe *estordre*; "*l'hoquêt*, *hoquet*; "*lussèt* (petite porte, boutique à poisson), a. f. *huisset* (même sens); "*nanse*, *anse*: "*nunu*⁴, *eunuque*; "*Jor*⁵, *papier doré*; — et, aux noms de lieux des Mauges: les bois de *Leppo*, au Fief-Sauvin, *Lespau* 1245 circa⁶, a. f. *espal*; *Misenbarderia* 1246, aujourd'hui la *Lisambardière*, à Trémentines.

¹ Voir le § 101. Voir aussi le § 119 pour la prosthèse de *h*.

² n. v. de l'ancien verbe *esmer*, < *æstimare*. — Cf. *esme*, calcul, appréhension; "*nême*, calcul, hésitation.

³ *Lèche* en Touraine (*Folk-lore* de Rougé, 1910, p. 7).

⁴ Prosthèse d'article et apocope, rien ne manque pour défigurer ce mot trop savant. Pour le sens, *nunu* = *nonsu* (§ 111).

⁵ «... une jaquette à grandes basques avec du *dor* dessus», Molière (*Misanthrope*, II, sc. VI).

⁶ *Leppo* paraît être une graphie sans valeur étymologique; le *Lespau* du XIII^e siècle est la forme exacte, mais après soudure de l'article, et ce doit être là un des exemples les plus anciens de cette flexion.

§ 121. — Consonnes maintenues.

J'ai déjà relevé, § 115, la survie du *t* dans la prononciation de *at'*, *vat'*, et des futurs troisième personne du singulier, *serat'*, *trouvêrrat'*, etc., ainsi que dans *Mont'jean*, *Mont'revault*. *Ç* sonne encore dans "mète¹, maie; *c* dans "moucle², moule; *m* dans "dumèt³, duvet, dans "mêfe, nêfle. "Codone (coing), "coger (forcer) sont restés tels quels, sans passer par les transformations de la langue d'oïl.

Du bas-l. *hagiro*⁴, le français a normalement *hairon* > *héron*; mais le *g* s'est maintenu dans la douceur de la prononciation angevine: "hègroun⁵ dans le nord-est de l'Anjou, la *Maigronnière* à la Chapelle-Saint-Florent.

"*Jiction*⁶ (petit rejet de plante, alors que "*jit* (rejet normal).

Chat-huant a fait "*chahon*; l'*o* s'est transformé en *oe*, et, bien que on ait pris depuis longtemps le son nasal, *n* final, devenu nasal aussi, se prononce encore parfois: "*chawoègn*[e].

S sourd, disparu devant les explosives depuis le XIII^e siècle⁷, s'est maintenu dans: "crouston⁸, "hostau et "hostière, "èscart, "èspier, "èsparvier, "rousti⁹. Nous avons aussi: "èsquiller et "èquiller¹⁰, "èscrâsable¹¹, "èstrangouyer¹². Mais les mots qui attirent davantage la

¹ *Met* dans Godefroy; *mzyt* dans du Cange.

² *l. musculus*; «soles, poles, moucles, homars», Rabelais, L. IV, ch. LX.

³ Bas-l. *duma*, d'origine germanique; «un autel joyeux, tout composé de fin *dumet*», Rabelais, L. III, ch. XIII.

⁴ Ancien haut-all. *heigr*.

⁵ «... pochezullieres, pouacres, *hegronneaux*, foulques», Rabelais, L. I, ch. XXXVII.

⁶ *l. fictus*, jet. Godefroy enregistre une forme *jectin*, bien voisine de la nôtre. — "*Jiction* forme le verbe "*fictionner*.

⁷ Il tenta néanmoins de reparaitre au XVI^e siècle, sous l'influence de la graphie et aussi sous celle de la prononciation gasconne, qui, par le Poitou, a peut-être amené dans les Mauges le maintien de ces consonnes.

⁸ Rougé note la même forme dans le parler tourangeau.

⁹ On dit: «il est *rousti*» comme «il est frit».

¹⁰ "*Équiller*, au jeu de quilles, jeter une quille en visant à la placer le plus près de la boule pour tirer le tour de jouer. Le terme, par extension de sens, sert maintenant pour les jeux de boules, de palets. On dit aussi "*quiller*.

¹¹ Détourné de sens: abominable, affreux.

¹² De la crois importé du Midi; il ne se dit guère qu'en plaisantant.

curiosité sont : "jasper et "jaspiner¹, correspondant aux anciens verbes dialectaux *guesper* et *guespiner*², que le *Glos. N.* a retrouvés concurremment, mais modernisés ("gu'ééper, "gu'éépiner), le premier à Tout-le-Monde, le second à la Chapelle-du-Genêt.

L's final de *celles*, dans *celles-là*, se fait entendre : cèll(e)sè-là. Le *p* de *dompter* se prononce.

Quoique l'orthographe officielle ait consacré *Tilliers*, nom d'une commune du canton de Montfaucon, nous conservons la forme ancienne et nous disons *Tillières* (ʔi-yér')³.

Et il faut vraiment qu'il ait existé, dans ces Mauges, des phénomènes de phonétique incompréhensibles, car on y a retrouvé au XIX^e siècle l'une des trois stations présumées angevines de la carte de Peutinger, *Segora*; elle n'avait rien perdu de l'accent latin de son nom, elle continuait d'être appelée la *Ségourie*⁴.

§ 122, — Le *g e* du subjonctif.

Gorlich (*Die Nordwestlichen Dialekte der Langue d'oïl*, p. 80) signale parmi les principaux traits morphologiques particuliers aux parlers de l'Ouest l'intercalation d'un *g* [doux] entre le radical et la terminaison, dans le présent du subjonctif des verbes. Mildred K. Pope, dans son étude sur la langue du Frère Angier, p. 40, en relève des exemples nombreux dans les écrits de cet auteur. « Il est digne de remarque aussi, ajoute-t-elle, que dans les patois vendéens modernes, *g* s'emploie comme signe caractéristique de ce temps pour tous les verbes ».

Pour tous, c'est trop dire, du moins en ce qui concerne les Mauges. On ne l'entend plus que très rarement dans les verbes de

¹ Comment *e* est-il passé à *a*? Il a dû *g* passer avant que l'*s* devint inerte, c'est-à-dire avant le XIII^e siècle. Quant au *g* dur, il a eu le sort normal du *g* latin devenant roman, qui, en position forte, devant *a, e, i*, s'est changé en *dj*, puis *j*.

² *Guespin* est au Godefroy et dans Rabelais.

³ « *Tillières* dans tous les aires français XVI^e-XVIII^e siècles, comme aujourd'hui encore on continue à prononcer et comme on devrait l'écrire encore » (Port, *Dict.* II, 591).

⁴ Port note *Ségourie*, mais la prononciation locale donne exactement : *S'gourie*. Il est curieux que l'accent se soit déplacé de la tonique à l'atone.

la première (à part les verbes en *-eyer*) et de la deuxième conjugaison. Mais il ressort dans les autres verbes: *qu'èj sège, sois; que tu ll'aiges, aies; que vous ou voègiez, voyiez; vauge, aille; vingne, vienne; dige, dise; boège, boive; faige, fasse; saige, sache; prenge, prenne; mège, mette; envège, envoie; èssuge, essuie; assige¹, assoie.*

Le *g* du subjonctif était-il, d'ailleurs, aussi régulièrement employé en Anjou qu'il l'a été dans les chartes bretonnes dépouillées par Gorlich ou dans les œuvres d'Angier? Dans les vingt-neuf chartes angevines en langue vulgaire, écrites entre 1258 et 1275, publiées par P. Marchegay, sur vingt-trois échantillons du subjonctif présent, je n'ai relevé que deux emplois du *g*: *viengent* (12^e) et *remainge* (28^e), encore ce dernier n'est-il pas purement dialectal².

Qu'est donc le *g* du subjonctif? Pas autre chose, en principe, qu'un *yod* transformé, et il ressemble étrangement au *g* = *yod* des Poitevins (§ 81). Dans les verbes de la conjugaison morte³, le *yod* provenant de *i*, et de *e* latins en hiatus dans les finales des trois personnes du singulier et de la troisième du pluriel, a donné dans le vieux français un *g* doux: *feriam* > *fierge*⁴. Ce *g* s'est introduit par analogie dans des formes qui ne l'avaient pas étymologiquement: *prenge*, de *prendre*; *dunge*, de *doner*; *curge*, de *corre* (courir), etc.. C'est ainsi que, dans les parlers de l'Ouest, il n'a pas tardé à infecter les subjonctifs à toutes les personnes du présent. Il les infecte toujours⁵.

¹ Le subjonctif d'*asoier* (*assidère*), dans Angier, fait *astece* (33, v^o b). Dans les Mauges, la forme est *assire*, que relève Godefroy en ancien français: *je m'assis, assisez-vous, assire la buée*.

² *Manoir* ou *maindre* a fait, au présent du subjonctif: *maïgnet, maïgne, mengne, maïngne. maïnge* (Bonnard et Salmon, *Grammaire sommaire*).

³ Clédat et tous les grammairiens après lui divisent les verbes en trois conjugaisons: deux vivantes (*-er* et *-ir*), de ce qu'elles continuent, surtout la première, à s'accroître journellement de nouvelles formations; la troisième, morte, parce qu'elle accuse des pertes sans les compenser par aucune acquisition, au fur et à mesure de l'évolution de la langue.

⁴ C'est l'opinion de Constans: « La chuintante est due à la substitution de la désinence *-iam* à *-am*, par analogie avec les verbes de la 2^e et de la 4^e conjugaison, ce qui arrive surtout dans les verbes où le radical est terminé par une liquide ou une nasale ».

⁵ Le paysan berrichon connaît aussi le *g* du subjonctif. — Voir George Sand, *la Vallée noire*.

Lexicologie populaire

§ 123, — Métathèses.

De très nombreux cas de métathèse ont été exposés ci-dessus, aux §§ 1, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 42, 43, 55, 56, 71 : tous concernent *r* + voyelle ou voyelle + *r*, *l* + voyelle ou voyelle + *l*. Ces métathèses offrent un caractère pour ainsi dire méthodique, fondé sur l'affaiblissement des phonèmes, notamment de l'*e* et de l'*o* > *e*, et sur la tendance à la contraction. Mais il en existe de sortes différentes.

Quelques-unes de ces interversions transposent la consonne à l'endroit où elle facilite la prononciation : "*bondroille*¹ à Tout-le-Monde et "*brandoille* au Longeron ; *chase-femme*, *sage-femme* ; "*deboèdrer*, *déborder* ; "*mâcroux*², a. f. *mar'es queux* ; *Malthide*, *Mathilde* ; "*nèrge*³ (*nigrum*, nègre), etc. ; — ou se produisent sous la contamination d'un autre mot : "*cahurner* et "*crahonner*, à cause de "*cahurne*⁴ ; "*carpèïole*, < "*capèriole* § 26), à cause de "*écarpèiller*⁵ ; "*clarcer*, = "*sercler* (*sarcler*), à cause de "*éclaircir* ; "*crèssonère*, *scorsonère*, à cause de *cresson*, etc..

Il en est d'autres qui ne sont que la déformation barbare des mots, entretenue par une ignorance et un mépris complets du

¹ C'est le nom d'une prune (§ 64), aussi "*prune de gorêt*.

² En ce sens, la *Macraisière*, à Saint-Christophe-la-Couperie (la source de la Divatte, qui est voisine, en prend parfois le nom). — Cf., à Mazé (arr. de Saugé), la *Marcière* 1575, où le second *r* apparaît, et les *Macraires* 1700, où le premier, l'*r* étymologique, a disparu.

³ "*Nèrge*, noir ; "*entèrnèrge*, "*entèrniage*, violacé.

⁴ "*Cahurne*, cahute ; "*cahurner*, tousser de la toux profonde qui sonne le creux.

⁵ Écarter les jambes, rester les jambes ballantes.

langage: "argancier, égiantier; "buvrocher et "brèvocher; "cagibi et "cabagi; "clarce et "çarcle (cercle); "dètre (à dètre), droite; èffou-racher, èffaroucher; "ègobeler et "èbogueler (èboguer); èsclipe, éclipse; "fambler¹, flamber; "geouriflâ'e, giroflée; "jagrouner, jargonner; "rabiscoter et "rabistoquer²; "ramagouiner, baragouiner.

Les métathèses les plus drôles sont celles qui, pour atténuer un juron, en défigurent la prononciation³: bourge⁴, bougre; sar-ché, sacré; discrè, = *cré dis'*, toute cette rouerie afin de ne pas — comme on dit chez nous — mettre le Sacre avant la Pentecôte.

§ 124. — Analogies, étymologies populaires, calembours.

1° L'analogie est une force simplificatrice qui confond des sons voisins, souvent sous l'influence d'un mot plus communément employé, et qui substitue à une syllabe plus rare une syllabe plus habituelle, à un mot nouvellement introduit ou à une partie de ce mot les éléments d'un mot ancien consacrés par une prononciation tout établie. « Son rôle est très grand, dit Brunot. Il ne s'exerce pas comme celui des forces qui donnent lieu aux changements phonétiques. Une analogie n'influence pas tous les mots où le même son se rencontre dans la même position, elle n'agit pas non plus par transitions insensibles, mais amène des déformations brusques » (*Histoire*, I, 75).

C'est ainsi que le Bas-Anjou a refait: "bricoli, brocoli, à cause de *bricole*; chamoène ou chamoègne, chanoine, à cause de *chai* et de *moine*; câroline, coronille, et charlotte, échalote, lisètte, disette (betterave fourragère), sous l'habitude des prénoms; cuirço, à cause

¹ Et "fombrèche, pour "famlèche, flammèche, lambeau brûlant emporté par le vent.

² Rapiécer: *re + a + bis + taquer*, = a. f. *taconer*. Cf. les a. f. *tac* (poix) et *taconier* (savetier).

³ Tous les jurons sont employés, mais déformés, et tel qui ne dirait pas *nom de Dieu* pour un empire, profère *nom de Dis* ou *nom de Diou* à tout bout de champ. Cf., en ancien français, *vrâi bis*, *palsambieu*, etc., et, d'autre part, dans le présent ouvrage, d'autres formes (*nom dè Dièn*, *pargoène*, *parié*) qui sont aussi des blasphèmes tolérés.

⁴ L'Arpent au Bougre 1650, à Gesté, l'Arpent-au-Bourge 1718.

de cuir; filôseille, filoselle, à cause d'oseille; jeu d'eau, jet d'eau; Mèlie, Émilie, comme pour *Amélie*; patache, patate; patron-jacquièt, potron; sourite-chaude¹, chauve-souris (après *scurite chauve*); vèr-don, vairon, à cause de "vèrder, etc.. Un Roger Bon-Temps, personnage inconnu, s'est changé en *réjoui bon temps*. Le serre-joint du menuisier devient un *sergent*, moitié par analogie, moitié aussi par calembour. *Divaguer* s'est confondu avec "bivaquer, et c'est ce dernier qui a pris le sens de l'autre. "Limon² est, comme autrefois, employé pour *timon*. *Aller à la garde-robe* a eu pour équivalent *aller au porte-manteau*, d'où *manteau banc* (chaise percée), qui est devenu "monte-au-banc. *Névrалgie* n'est point « parlant », mais on connaît fort bien un parent phonétique, cousin à perte de degré comme on cousine dans les Mauges, c'est *ôvrage*, et alors, sans plus chercher, "ôvrage représente le français *névrалgie*.

Mêmes déformations dans les noms de lieux des Mauges: la *Chamberrie* 1483, à Saint-Philbert, est devenu *Chambéry*; le *Chesne-Almont* 1489, à Chaufonds, *Chesne Allemand* 1737; la *Philippière-Jurey* 17^e, s., à Saint-Laurent-de-la-Plaine, aujourd'hui la *Fripière*³; *Trementines* 1281, *Tourmentines* (< *Termentines*, § 23 et § 58), sous l'influence de "tourmentine, a. f. *tormentine*, thébébentine, qui se dit encore chez nous; le *Fyé de Tres le Bois* 1496, à la Chapelle-Saint-Florent, par la suite *Traine-Bois*; enfin, le plus typique de tous, *Saint-Georges-de-Savoie* qui, abandonnant l'histoire pour la légende, est devenu *-des-sept-voies*⁴.

Dans la plupart des cas, il est malaisé de démêler s'il s'agit d'une confusion des sons voisins ou d'une substitution entre mots quasi homonymes, d'une analogie proprement dite ou d'une étymologie populaire.

2° «Ce phénomène, dit encore Brunot (*Histoire*, I, 75), est de

¹ «... ayant aistes cartilagineuses quelles sont es *souris chaulves*», Rabelais, L. IV, ch. III.

² "Atteler en limon, atteler en flèche.

³ Pareillement à Chigné (arr. de Baugé), la «terre Pierre Philippe» 1465, > la *Fripière*; et au Louroux-Béconnais (arr. d'Angers), la *Philipperie* 18^e s., > la *Friperie*.

⁴ «Le nom actuel n'est qu'une corruption, vieille déjà de cinq siècles, du nom primitif qui est *Savoie*», Port, *Dict.*.

même ordre que le précédent. Il consiste en un rapprochement que l'imagination populaire fait d'un mot généralement inconnu à un autre plus connu, et de l'altération inconsciente qu'on fait subir au premier pour le rapprocher du second et lui donner un sens ou une apparence de sens. La femme du peuple à qui on a recommandé des *pillules opiacées* et qui va chercher des *pillules à pioncer*, fait de l'étymologie populaire». — Et le savant linguiste cite nombre de ces altérations remontant au latin populaire.

Dans cet ordre d'idées, je relève plus particulièrement: *faut bin l'adorer*, il faut bien l'endurer; "*andouiller*, *ondoyer*, mais la gausserie populaire y semble pour beaucoup; "*ami rose*, *early rose*; "*belge*, *beige*; *bibliothèque*, *bibliothèque*, à cause de ce *bib(e)lot* que sont les livres; "*bonhomme de rivière*, = "*baume* (menthe aquatique); "*pâle-février*, *palefrenier*; "*sacrifice*, *salsifis*; "*tête¹* (*d'oreiller*), *taie*. L'amaryllis prend des allures de personnage au double prénom de "*Marie-Lise*. La graminée connue en français sous le nom d'*amourette*, a reçu la pittoresque appellation de *gentil-branle*, mais on ne prononce jamais autrement que *Jean-qui-branle*. La prune de Damas donne "*preune d'amâ's*", qui, lorsqu'elle est vue noire, devient "*preune de manoir*, et, lorsqu'elle est vue violette, "*preune de mâr(s) violette*.

Dans les noms de lieux des Mauges et de l'Anjou: l'*Ane-Bodin*, au Longeron, d'après le Cadastre, < la *Noue-Baudon*² selon Célestin Port; l'*Adésièrè* 1420, à Avrillé, aujourd'hui la *Désirée*; les *Herrines* 1483, à Chaudfonds, appelées encore ainsi dans le Cadastre, mais dans le peuple les *Hernies*; la *Bezèrie* 1563, au Louroux-Béconnais, devenue la *Bézerie*, ce qui offre un tout autre sens; *Planus mons* 12^e-13^e s., à Cizay, ayant subi le mouillement de l' (*§ 88*), et contourné en *Piémont*; *Lac-Roger*, à la Chaussaire, noté *la Croger*, par le Recrutement parce que la plupart des noms de nos fermes sont précédés de l'article *la*.

¹ Plus habituellement *soaïlle* (§ 43).

² Ce mot *noüe*, si connu dans l'ancienne langue, a perdu en Anjou tout droit de langue: *Noue-Roche*, de Saint-Hilaire-du-Bois, est *Nos Roches* au Recrutement; *Noue-Grasse*, du Louroux-Béconnais, *ibid.*, *Nos Grâces*; les *Noues-Maries*, de Contigné, *ibid.*, les *Noms-mariés*; les *Nouvelles*, à Faye, *ibid.*, les *Noels*.

3° Ce n'est point parce qu'il influe sur la prononciation que je tiens à dire ici quelques mots du calembour; c'est parce que l'à-peu-près qui constitue son élément modifie les mots dans leur sens et qu'il en fait ainsi des termes neufs, déconcertants pour l'oreille et comme étrangers malgré leur air de famille.

De la sorte, *paradis* est devenu "*paradouze*¹ par calembour sur *dix* et *douze*; *midi* a suivi et a fait "*midouze*. C'est sous l'empire d'une plaisanterie analogue qu'*accordailles* passe à "*encornâilles*; *maladroit* à "*malagduche*; *entrelardé* à "*entèrmaigré*; "*chat-fouin* à "*rafouin*².

Le lombago, maladie des reins, est le "*renard*"; avoir des "*geales* (engelures), c'est être *jaloux* ("*gealoux*").

Ils sont pratiquants, nos Mauges, et fidèles aux prêtres; mais, entre eux, ils gouaillent les pèlerins de Lourdes sous l'appellation de *lourdauds* et les complimentent d'avoir rapporté «des petites *mêrdâilles*». Ce n'est point là l'épenthèse signalée au § 117, je le crains; seulement, le sourire, en la soulignant, rachète le péché. Ils n'ont pas la chanson, ils n'y mettent que... l'r.

Le son étant du *souvend'ié*, on dit: *Sansouvend'ié* pour *Samson*, *Bussouvend'ié* pour *Buisson*, etc..

La *colique* se tourne en *catholique* et le *percepteur* devient *parsécuteur*. Le latin de cuisine prend le nom de "*latin à Porchêt*" parce que *Porchet* existe comme nom de famille, mais n'est-ce pas plutôt du *latin apporché* (approché), qui n'est latin que de loin?

L'habitant du Mesnil est appelé "*ménillon*, forme normande de *moïnillon*, par un effet de ce même esprit narquois qui, au XVII^e siècle, faisait *Beaucouzin* de *Beaucouzé*³.

On dit: *assistez-vous* pour *assisez-vous*; "*aller à Versailles*, se

¹ Dès l'ancien français, il est relevé par Godefroy.

² Locutions: "*Sentir le chat-fouin* à Beauréau, *le rafouin* à Menjéan. — Cf. la *Porte-Chaperon* 1277, à Angers, qui, par abréviation, devient la *Porte aux Chaps* 1752, puis, par jeu de mots, la *Porte au Rat* 1875.

³ Et, si quelqu'un s'en plaint plus qu'il ne convient, «ah! répond la bonne femme avec un coup d'œil qui démonte, ah! doux Jésus, mal de reins!» (mal de *ren*, rien).

⁴ Beaucouzé, commune de l'arr. d'Angers.

coucher; *entrer au couvent de l'a[*t*]trape, se marier*; "*faire crotte, faire banqueroute*"; "*faire du cassis, casser*"; "*avoê(r) l'amitié de la fille, recevoir dans son verre le... fond de la bouteille*" (*"fillète, chopine, et *fille¹, bouteille*); "*n'avoê(r) point mangé son revênu, se préparer à s'en revenir*"; "*manger des marrons, marronner*"; "*manger des par-drix, subir des pertes; avoê(r) du vent dans-la bousine, se vanter*."

Les anciens cultivaient avant nous l'à-peu-près: *prendre le chemin de Niort, nier* (Godefroy); « si quelqu'un a les joues plus grosses que les autres, ou qu'il soit jottu, on dict en Anjou: *Il est de Joué et non pas de Connor, qui sont deux villages entre les Mauges et le Layon* » (Bruneau de Tartifume).

Ménière relève un dicton rimé qui a trait à deux localités: « Si tu as des écus, *montre-les* (Montrelais); *belles fillès, marie-les* (Marillais) ».

Lorsqu'un balourd ou un naïf demande l'heure qu'il est, l'interlocuteur malin de répondre: « *Il est entèr Midi et la Croêx-Verte²* », par une de ces prononciations locales (§ 92) qui confond *di* et *li*, et parce que *Millier* et la *Croix-Verte* sont deux lieux dits situés à quelque distance l'un de l'autre, l'un sur la commune du May et l'autre sur celle de Saint-Macaire.

Lorsque l'un des convives prend le fond du plat, on aime à remarquer qu'il fait *plat nêt'*, et ce jeu de mots non plus ne date pas d'hier³.

D'un individu prétentieux qui veut se faire appeler *monsieur*, on dit: *mèssieu chieu*, en affectant la prononciation vendéenne de *chieu messieu⁴*, mais en déplaçant *chieu* afin de le changer de sens.

Le calembour est pauvre; mais il y a de ces jeux de mots où l'esprit a moins de part encore: *p(l)us bête què chou*, par un rappro-

¹ Le sens en est perdu, excepté dans cette locution. "*Fillète* seul est resté dans le vocabulaire.

² Rabelais emploie un jeu de mots qui ressemble beaucoup au nôtre: « Lieu pour se pendre je leur assigne entre Midy et Faverolles », L. IV, ancien prologue. Le même calembour revient au ch. XXVI du V^e livre.

³ « Le grand Dieu fit les planettes et nous faisons les plats nets », Rabelais, L. I, ch. V.

⁴ « et portarent *chieux messieurs* », 1456, Comptes de Sainte-Radegonde, Archives de la Vienne (Godefroy).

chement entre *bête* et *bette*; *moqu¹eux de bête*, où *de bête* est ajouté plaisamment à *queue*. Inoffensifs passe-temps de beaux esprits campagnards montant le cou à leurs contemporains.

Quelques-uns de ces traits ont même perdu, en adoptant la prononciation correcte, le tour qui les pouvait rendre séduisants: «il a du *vent* dans les voiles», où *vent* doit être prononcé *vint*¹, comme dans les mots *bin*, *rin*, etc. (§ 52), pour s'appliquer à un ivrogne; — «il est *gènèreux* de sés gencoux», appliqué à un grigou, mais qui semble bien avoir dû être *gènouèreux* (§ 65) pour l'efficacité du jeu de mots; — «on voit qu'il at été à Saint-Mâlo, il ést revènu monté su r) dés flûtes», c'est-à-dire à Saint-*Mal haut*, ce qui démontre que le calembour a été fait depuis que *haut* ne s'entend plus *hâw* (§ 9), tout au moins dans les milieux ouvriers.

Les calembours sont fort nombreux et très populaires; il serait extravagant de les recueillir ici. Ces quelques échantillons suffiront pour donner un aperçu de l'ensemble et de la part qu'ils prennent au mouvement de la langue.

¹ C'est encore Rabelais qui, L. IV, ch. XLIII, édite une plaisanterie de même sel sur *vent* et *vin*: «O, me disoit un petit enflé, qui pourroit avoir une vessie de ce bon *vent* de Languegoth que l'on nomme Cyerce!... — Mais, dist Panurge, une grosse botte de ce bon *vin* de Languegoth...»

Les Liaisons

§ 125, — Finales liantes ou non liantes ; liaisons dangereuses.

Les liaisons ne sont pas autre chose que l'effet produit par les consonnes finales en sonnant contre la voyelle commençant le mot qui les suit ; et le défaut de liaison, pas autre chose que le résultat de leur apocope. Peut-être, en partant de cette idée, eût-il paru plus logique d'élaborer le présent chapitre en commun avec le § 115, dont chaque partie eût été complétée par les quelques données qui vont suivre. Néanmoins, les remarques recueillies à ce sujet m'ont amené à consacrer de préférence une étude distincte aux finales qui s'entendent ou s'amoussent devant consonne, et une autre à celles qui se prononcent ou ne se prononcent pas devant voyelle selon que le mot qui les suit reçoit ou rejette la liaison. Car les liaisons observées en Bas-Anjou par le parler populaire accusent une méthode, tout comme celles que pratiquent officiellement, en langue française, les universitaires et les gens instruits ; mais les nôtres s'avèrent plus rares, la règle n'est pas la même.

D'abord, il y a lieu de laisser dans le § 115, sans les réintroduire ici, les finales par *b, c*¹ et *g, d, f, m, p*² ; elles sonnent ou ne sonnent pas devant consonne, selon les usages ci-dessus indiqués, et il va sans dire qu'elles sonnent plus ordinairement devant voyelle.

R ne subit guère non plus un traitement différent par influence de la lettre qui commence le mot suivant : *hangar*³, *air*³, *valanteur*³,

¹ Parfois *cin*(q) à *si*(x) ; mais le *q* se prononce plus souvent.

² *Beaucou*(p) à *faire* et *biaucop*³ à *d'ire*. Proverbe : « *Trop*³ est *trop*³ », mais *il est trô*(p) *avare*.

hiêr', mart'igr', or', noêr' (noir), dur', et tant d'autres, devant consonne tout aussi bien que devant voyelle. Mais le pèrmiè(r) arrivé, alle(r) oux noces, menteu(r) endévé, qu(é)ri(r) au jardrin, avoê(r) in pain, i tape su(r) èlle et « unè poulè sur' un mur » (Ter. M., II, 52).

Tout a été dit sur *l*. L'unique remarque, déjà esquissée et sur laquelle il convient d'appuyer, concerne la façon dont *l* final se comporte dans les pronoms *il*, "*ol*" et "*oul*". On a vu que, lorsque le pronom sujet occupe la place devant le verbe, soit directement, soit séparé par un autre mot, *l* tombe si le verbe ou le mot intermédiaire commence par consonne, tandis qu'il *sonne* si ce verbe ou ce mot commence par voyelle (*i môrd, o bourdoune, i m' woêt; il' ést, il' ôs' a d'it, il' en prend, etc.*). Tout au contraire, si le pronom sujet est placé après le verbe, *l* tombe même devant voyelle: *qu'a-t-i(i) à d'ire, a-t-i(i) entendu, ést-o(i) à l'èsprês¹. Qu'èu qui remplace quel devant consonne, reprend son l final sonnante devant voyelle: qu'èu jojà, qu'èul' ôvèrgoule.*

Dans les finales par *n*, cette consonne reçoit la liaison en se dénasalisant, s'il s'agit: 1° d'un article, suivi d'un nom (*u-n' homme²*), ou d'un adjectif (*u-n' autre*); 2° des pronoms *on* suivi d'un verbe ou d'un adverbe, mais *on* reste nasal (*on n-ouvèr, on n-en, on n-y*), en nasal ou dénasalisé (*l'(e)n' opposer, en n-attend(r)e, ren (rè-n' à rac, rè-n' à li)*); 3° d'un adjectif suivi d'un nom (*mo-n' houme, plèi-n' air, anciè-n' abbé, divi-n' enfant, auk'u-n' épi*); 4° d'un adverbe, suivi d'un adjectif (*bè-n' aise*), ou d'une préposition (*bè-n' à*), d'un adverbe (*bè-n' avec*). Mais la liaison, qui se fait de l'adjectif au nom, ne se fait pas du nom à l'adjectif (*chien enragé, son avarié*), ni du nom au verbe (*lè pain ést k'uit, lè chien aboèye*); les pronoms *quelqu'un, chacun* ne la font pas non plus (*qu'èqu'un arrive, chak'un en veuf*), et *on*, comme *il*, cesse de la donner s'il suit le verbe (*què fait-on ici, a-t-on accroché*). Il faut recueillir encore typiquement: *bon à bon³, un et un, lè mien a vu, dèmain au soir, plein un pot*.

¹ Je ne parle pas de *il* devant *y*; *l y* tombe, comme devant consonne (*il yést, il ya*), peut-être parce que le *y* l'absorbe dans une palatalisation commune, comme le *l* de *li* > *li*, § 88.

² Mais *in woèseau*, parce que *oi* se consonnise.

³ C'est là un proverbe du Bas-Arjou.

Le *t*, qui a été le moins touché en Bas-Anjou par l'apocope et qui, d'ordinaire, sonne nettement dans toutes les finales, même devant consonne, le *t* se dérobe volontiers à la liaison, et il lui advient, après s'être heurté à une consonne, de rompre devant une voyelle : faire bouli(r) le lai-t' du matin, mais le lai(t) a bêtélé, y a-t'-i du lai(t) à vend(r)e. Le *t* final, dans les personnes de verbes, est très coutumier de cette apocope : il allai(t) avec eux, alle écoutai(t) à la porte, il(s) avaien(t) eu¹, et cette prononciation est d'autant plus frappante qu'elle est contredite chaque jour, dans les mêmes bouches, par l'accentuation du *t* devant consonne, et dans les mêmes personnes des mêmes verbes (il allai-t' devant, è marchai-t' d'un bon pàs, « la sarvante a d'i-t' au vâlet' », *Ter. M.*, II, 141, « d'isai-t' un jour », *ibid.*, 121. Sans doute la confusion qui régnait aux XV^e et XVI^e siècle, dure-t-elle toujours au pays des Mauges. Je note encore, vin(gt) et ving^t ; « poin(t) à point j'èl decoud's », dans une chanson, *Ter. M.*, II, 152 ; iya marchan(d) et marchand, avan(t)-hiêr³. On trouverait, en cherchant, de nombreux cas contradictoires.

S doux, à la finale, est la plus sonore et la plus liante de toutes les consonnes et l'on admettrait facilement que le désir d'indiquer le pluriel est une des raisons principales de le faire valoir, tout au moins dans le français, même populaire. Il n'en va pas constamment de même en Bas-Anjou. Sensible de l'article et de l'adjectif au nom et à l'adjectif (lés' uns, aux' anges, grands' enfants, pet'its' amis, etc.), et de certains pronoms aux verbes (vous' avez, lés' aimer) et aux adjectifs (eux' autres), *s* s'apocope dans certains autres pronoms (« ah! devinez ce qu'il(s)⁴ ont fait' », *Ter. M.*, II, 141 ; lésqu'èl(s) a-vous choësis) ; mais surtout du nom à l'adjectif (dés idée(s) absurbes, lés enfant(s) atêtês, aux gen(s) insolents). Les noms

¹ Plus souvent avai(t), avoè t, avaien(t) yu, ou èyu.

² Tandis que ving^t et yin, ving^t deux, vint' quat'rie, voir le § 98.

³ Et avan(t)-z'hiêr, avan(t)-z'hiar, § 119, formés consécutivement.

⁴ F. Brunot (*Histoire*, I, 420) étudie la question de *ils*, sujet pluriel, aux XIV^e-XV^e siècles. « Le Lièvre du Chevalier de la Tour-Landry, dit-il, préfère visiblement la graphie avec *s*. C'est sans doute l'influence de son dialecte... Chez Ch. d'Orléans, *il* est encore commun ; c'est la simple question d'orthographe, car *s* ne se prononce pas, même devant voyelle, on dit *il(s) ont* et non *ls ont* ».

ne se lieut pas mieux aux verbes (*lés cêseau(x) aiment, lés père(s) apprènent*), ni les verbes aux noms ou aux articles (*t'â(s) un, fail(s) ami*), ni aux adjectifs (*tu serâ(s) act^{if}*), ou aux autres verbes (*t'aurâ(s) obtenu, vene(z) écouter*), ou aux mots invariables (*j'iron(s) à, vous passere(z) avec*); et ces mots eux-mêmes, d'ailleurs, admettent peu la liaison (*pâ(s) à pâs¹, son(s) et sons, «qu'ietait p(l)u(s) à mon gré», Ter. M., II, 120*). Il y a encore: *prend-s' en, vien(s) après, va-s' y, mais j'en prend(s) et j'en laisse, j'avoê(s) ôbèlié; deux' affaires, mais il en voêt deu(x) à faire; u-n' ôvèrgoule, dé-s' ôvèrgoule, mais lés gen(s) ouvèrent la goule; chéz' eus', poê(s) à écusser, Bois Épron > Boishèpron 1580, à Sainte Gemmes d'Andigné*. On peut conclure qu'il n'y a pas de règle bien précise, mais des cas d'espèce, la vieille tradition qui s'ancre à tort et à travers, et qui devient si inconsciemment et si dissemblablement la routine.

Reste la catégorie des liaisons vicieuses. Les citer suffira. Les adjectifs numériques cardinaux, sauf *un*, ajoutent un *s* pour marquer le pluriel: *quat(re)z' atouts, huit(t,z' orphelins, quinzez' aigneaux*. Le pronom *leur* ou *lieur* en fait autant: *tu vâs leu(r,s' ou montrer*. Puis: *"môrion grous-t-œil; «jè sé-t-un gârs comme-t-i fâw²», Ter. M., II, 133; «v'lâ-t-ein brav' caporal», Glos. A., II, 403; semb(le)-t-avis; o n'est poin(t)-n-èvis; «mon âne ést chai dans-n-un foussê», Ter. M., II, 126; «i m'a donné-r-un homme», Glos. A., II, 415; «garçon-z-à marier», *ibid.*, 418; «y cueilleront-z-une fleur», «pendouillez-moi-z' aussi», *Poètes C.*, I, 35, dans des chansons populaires de l'Anjou... Mais je suppose que, *peu-z-à peu*, comme on dit encore, on trouverait d'aussi beaux *cuirs* dans toutes les campagnes de France.*

¹ De même pour *pâs* négatif: «On ne peut pâ s' ètèr' et avoir èté», proverbe; «Beûrre à pâ(s) ous», *Ter. M.*, II, 36.

² «Comme, devant une voyelle, est suivi d'un *t* paragogique», *Glos. A.*, I, 219, au mot *comme*.

Conclusion



En définitive, le vocabulaire du Bas-Anjou a retenu au passage des mots de tous les âges affectés de prononciations de tous les dialectes. Dans ce mélange, hétéroclite et disparate, se trient des formes qui habitent le pays depuis le commencement de la langue en y gardant l'accent d'autrefois, et d'autres d'introduction récente, qui ont la voix, plus facile à reconnaître, du moyen français et aussi du français moderne. J'ai voulu dénombrer les échantillons d'ancien français; après en avoir compté plus de quatre cents, j'ai renoncé à chercher plus avant.

Dans le Bas-Anjou, il arrive encore d'entendre s'offrir à l'oreille des vocables d'un caractère antique, frères de ceux qu'ont réunis en dictionnaires Frédéric Godefroy et La Curne de Sainte-Palaye, mais n'ayant jamais figuré dans aucun texte; et tantôt leur descendance latine ressort mieux marquée du trait roman, tantôt elle est rendue méconnaissable par les articulations impures et la corruption provinciale.

Ainsi *bauger*, = a. f. *baucher*, a donné: *bauge*, *baugeux*, tandis que *baucher* laissait *bauche*, *bauchée*; — *casse*, = a. f. *gasse*, a formé *casser*, *cassoux*, *acasser*, et *gasse* a laissé *gassouil*, *gassouiller*, qui sont également dans le vieux français (Godefroy); — *égâiller*: *égâillade*, *égâillée*, *égasille*, *égâsiller*, *rigâiller*; — *fouin*: *fouiner*, *fouinard*, *fouineter*, *chat-fouin*, *chafouiner*, *rat-fouin*, *rafouiner*, *rafouinage*, *rafouinard*; — *goure*, = *gore*: *gorèt*, *gorin*, *gourin*, *gouriner*, *gourinière*, *gourit'*, *gouron*, *gouronner*, *gouroñière*; — *grouler*, = *croler*: *groulaud*, *groulonner*, *groulonnée*; — *guèrle*, = *greille*: *guèrler*, *guèr-*

leux, guèrloux, guèrlage, guèrleau; — *marc* (*marécage*), a. l.: *mâcre* (source dans un pré, fondrière), *mâcreux, mâcroux*, puis *mâque, mâqueux*, puis *marcage, marcageux, marcasse*; — *nâse*: *nâson, nâsonard, nâsonner*; — *ñiger*: *ñigeant, ñigeard, ñigeasse, ñigeasser, ñigeassard, ñigeassier, ñigeasserie, ñigeot', ñigeoter, ñigeotier, ñigeoterie, pèñiger, bourñiger*; — *panne*, = *ponne*: *pannon, pannée, empanner, dépanner*; — *pigner*, = *pignier*: *pignard, pignement, pignoter, pignoterie*; — *râger*, = *rachier*: *râgèt, râgèttes, râgonner, râgeon*; — *tinèt*, = *teinet*: *tineau, tiner, tineux*; — *virer*: *vire, virée, virecou, vire-bouse, vire-main, vire-langue, vire-kiul, virouner, virounement, virure, devirer, devire, revirer, ravirer, ravire-chien, tèrvirer (tresvirer)*, — *vèille*, = *vieille*: *vèilloche, vèillochon, envèillocher*; — *araigner*, enlever les toiles d'araignées, s'est formé sur le modèle d'*aranteler*; *bonne femme* (meule de foin) est venu après *vèille*; *va-vite* est analogue à *vatos* a. f., dont il a également le sens, etc..

Les mots à *mignardises* — j'aime à l'imaginer — venaient de la cour dictant la mode aux châteaux de Touraine; ils venaient en ballant sur le beau fleuve de Loire, abordant à un petit port marinier et y jetant des étincelles parmi les sables de la rive et ceux du vin pineau qui fait mieux passer l'eau, et ils demeuraient là, gardant si longtemps leur neuf qu'ils luisent encore, si harmonieux qu'ils semblaient porter le murmure de leur source et qu'ils le prolongent toujours, plus ou moins "ranmanchés ou ridiculisés par la jovialité du populaire, mais pourtant apprivoisés à demeure dans la douceur angevine.

D'autres entraient par le Poitou, pèlerins de langue d'oc égarés sur les lisières d'oïl; mais en ce temps, restés presque latins, tous les phonèmes, encore, gasconnaient. C'étaient *codone, corñille, èrace, glesser, jâcole, lican, mêle, mêler, roèbe*, les infinitifs en *-â(r)*, et

d'autres, d'ailleurs rares. Ai-je affirmé qu'ils entraient par le Poitou? Le fait est que, si l'on retourne aujourd'hui les chercher là, les trois quarts ne s'y retrouvent plus. Peut-être, si on allait jusqu'à l'Angoumois, et peut-être jusqu'à la Garonne...

On ne peut se priver d'un sourire quand on découvre rétrospectivement les efforts de palais ou de gosier faits par ces campagnards pour s'exprimer selon la mode, dès que la mode passait. Il est présumable qu'ils singeaient les accents sur les mots entendus, alors que d'autres mots de la même catégorie étymologique, mais phonétisés différemment, soit auparavant, soit par la suite, juraient avec le dialecte et faisaient détonner leur voix.

Il y a des mots sur lesquels tous les phénomènes ont marqué tour à tour : *haut*, *hâcut*, *hâw*, *hout*, *vaut*; — *bien*, *bin*, *ban*; — *chrétien*, *kèrt'in*, *kartchyin*; — *rechigneux*, *rèchignoux*, *èrchignoux*, *arguègnoux*, *harguègnoux*; — *jardel* + *are*, *jarzèler*, *s'èkèrzèler*, *kèrzèler*, *tèrzèler*; — *crêper*, *croêper*, *soêper*. Les mots du Bas-Arjou ne sont que des prononciations.

Un assez grand nombre n'ont gardé des vieilles diphtongues constituant leur principal élément que la voyelle sur laquelle porta l'accent: *ai* réduit à *a* ou à *i*, *oi* > *a* ou *o*, *ui* > *i* ou *u*, *eu* > *e* ou *u*, etc.. Ailleurs, c'est la contraction qui apparaît par amuïssement de *e* ou de voyelle affaiblie en *e*, par réduction à *y* des sons mouillés, ou par syncope d'une consonne inerte. Ailleurs encore, c'est la palatalisation défigurant les dentales et les gutturales par une prononciation vieille de plus de quinze siècles.

Ce que l'on remarquera essentiellement dans les Mauges, c'est la tendance à sombrer la voix: *a* > *â*, *o* > *ô* et *ou*, *eu* > *eû* et *u*, *an* > *on*, *in* > *an*. L'articulation ne sort pas rude, mais elle se montre grave, venant du fond de la gorge, appuyant la langue au

palais et desserrant à peine les lèvres et les dents. Telle la parole, s'abaissant d'elle-même dans le silence massif des grands bocages ou dans la sonorité des temples.

Dialecte, patois, jargon, le parler du Bas-Anjou est un peu tout cela. Mais il serait puéril et déraisonnable de chercher ailleurs que dans le fonds de la langue même des origines propres et des procédés particuliers d'évolution. Les formes qui ressortent à travers la banalité lexicologique, les formes pittoresques, les formes de valeur ne se qualifient d'une personnalité provinciale que parce que leur personnalité première s'est effacée du français au cours des siècles.

Chers vieux mots de chez nous, encore tout enchantés du vieil accent, versés naguère du sourire de nos mères dans nos premiers balbutiements et du charme des fiancées dans leurs premiers aveux d'amour, c'est avec vous que nous sommes partis au-devant du bonheur et c'est vous que nous retrouvons pour bercer l'heure de la mort. N'êtes-vous pas les clefs du pipeau naïf sur lesquelles, depuis tant de siècles et sous tant d'avatars, l'âme de la race n'a jamais discontinué d'accorder le ton de son rire et, de père en fils, de s'écouter pleurer ?

Rien ne dure, tout recommence. La langue humaine se transforme en se transmettant, elle ne meurt pas.

Corrections et Additions

Le présent ouvrage avait été annoncé sous le titre *Les Cloches de mon Clocher*. Mais un poète angevin bien connu ayant inscrit le premier ce titre en tête de l'un de ses sonnets, l'auteur a jugé préférable de laisser à César... et de prendre autre chose.

Page 11, ligne 18, au lieu de: *fâli* (de *falloir*). — lire: *fâlt* (de *faillir*).

Page 12, l. 16, au lieu de: *s* final sonore, — lire: *s* final sonnante.

P. 13, l. 5, au lieu de *badrûs* < *badrâsser*, — lire: *badrûs* > *badrâsser*.

P. 13, note 1, ajouter: C'est une locution équivalant à peu près à *ce n'est pas la peine*. On la trouve dans Lamartine: « Pourquoi veux-tu m'attraper? *Ce n'est pas l'embaras pourtant* », *Le Tailleur de Pierres de S.-P.*, ch. VI, XVII.

P. 16, l. 5, au lieu de: *anojo*, lire: *añajo*.

P. 52, l. 21, au lieu de: prosthèse (23), de métathèse (24) et d'épenthèse (25), — lire: prosthèse (24), de métathèse (25) et d'épenthèse (26).

P. 117, l. 3 des notes, c'est par erreur que *li* et *lê* sont indiqués comme accusatifs. Pour *lê*, voir la note 6 de la page 55; *li* est régime indirect, mais non sujet ni régime direct: *C'est li, c'est pr' li, ça n'li fait nî chal nî frêt à li*. Jamais *li a dit*; jamais *on appelle li*.

P. 140, l. 20, au lieu de: *pastouroux*, — lire: *pastoureux*.

P. 178, dernière ligne, au lieu de: § 67, — lire: § 69.

P. 200, note 1, à propos des « *ayanss bientes reluisantes* », je crois devoir ajouter que cette graphie me semble mauvaise, s'agissant de *bien ter'e luisantes*, a. f. *tresluite*.

P. 201, l. 20, au lieu de: une bataille, — lire: une bataillée, comme à la page 232, note 1.

P. 215, note 3, au lieu de: *régnier*, lire: *régner*.

P. 227, note 4, au lieu de: *bur-* (§ 31), etc., — rétablir ainsi: *bur-* (§ 31), **bêrgoyer*, **burgâtter*.

P. 239, note 4, l. 4, au lieu de: *Glosaire*, — lire: *Glossaire*.

P. 240, note 4, au lieu de: § 118, — lire: § 119.

P. 242, l. 25, au lieu de: *querni* (mot poitevin), — lire: *querni*.

P. 250, l. 5, au lieu de: *Charcois* et *tarquet*, = lire: *charcois* (> *Carquois*) et *Tarquet*.

p. 265, l. 24, au lieu de: plus fort que le pas, — lire: plus tost que le pas.

P. 275, l. 24, ajouter: Le double *l* sonne également après *qui*, *c'est li qu'i ll'a*.

Peut-être trouvera-t-on quelques graphies discordantes. Le lecteur qui serait tenté de le reprocher à l'auteur, voudra bien choisir celle qui lui paraîtra la plus conforme à l'étymologie... s'il la trouve.

Table

TABLE



Signes et caractères	V
Abréviations	VI
Liste des Auteurs cités	VI
Préliminaire	1

Vocalisme

Œ

§ 1, — Les sons de <i>a</i> : — <i>a</i> et <i>â</i> ; amuïssement, aphérèse, prosthèse, métathèse	9
§ 2, — <i>a</i> pour <i>o</i> , pour <i>au</i>	16
§ 3, — <i>a</i> et <i>an</i> ou <i>en</i>	18
§ 4, — <i>a</i> parasitique	21
§ 5, — <i>a</i> pour <i>ai</i>	22
§ 6, — <i>a</i> pour <i>oi</i>	24
§ 7, — <i>ai</i> réduit à <i>e</i> : quatre accentuations; amuïssement	25
§ 8, — <i>au</i> pour <i>al</i> et <i>ail</i>	28
§ 9, — <i>âw</i> , <i>âô</i> , <i>âou</i> , parfois <i>â</i> , pour <i>au</i>	30
§ 10, — <i>iau</i> , <i>iâw</i> , parfois <i>iâ</i> , pour <i>eau</i>	33
§ 11, — <i>au</i> > <i>ou</i>	35
§ 12, — <i>a</i> pour <i>e</i> devant <i>l</i> , devant <i>r</i> , devant <i>il</i> , en d'autres positions	36
§ 13, — <i>â</i> pour <i>e</i> dans l'infinitif et le participe passé des verbes	42

§ 14, — an pour in (ain, ein, in, en, un)	47
§ 15, — an pour on, pour o	50
§ 16, — an-ne pour ane	51

€

§ 17, — Les sons de l'e: préliminaire	52
§ 18, — e fermé (é)	53
§ 19, — e ouvert bref (è)	55
§ 20, — e ouvert long (ê)	59
§ 21, — e diphtongué (éê)	61
§ 22, — e neutre: amuïssement, aphérèse	63
§ 23, — e final appuyé	68
§ 24, — e prosthétic	70
§ 25, — e métathétique	71
§ 26, — e euphonique épenthétique	75
§ 27, — e, eu, eû, u, o, ô, ou: confusions	80
§ 28, — e pour o; amuïssement, métathèse	82
§ 29, — e pour ou; amuïssement, métathèse	83
§ 30, — e, oe et eu; métathèse	84
§ 31, — e pour u; métathèse	86
§ 32, — Les sons de eu: eu et eû, amuïssement, métathèse	86
§ 33, — eu pour o; métathèse	87
§ 34, — eu pour ou; métathèse	88
§ 35, — eu pour u; métathèse	89
§ 36, — eû (> eux) pour eur à la finale	91
§ 37, — eu pour eau	92
§ 38, — éw pour eau	93
§ 39, — e pour a devant l, devant r, devant il, devant ge, en d'autres positions	95
§ 40, — e pour i; métathèse	98
§ 41, — e, eu, oi pour ui	101
§ 42, — e pour oi; amuïssement, métathèse	105

J

§ 43, — Le son de i; amuïssement, métathèse, épen- thèse	108
---	-----

44, — <i>i</i> pour <i>a</i>	111
45, — <i>i</i> pour <i>e</i> , <i>e</i> , <i>ai</i> , <i>ei</i>	111
46, — <i>i</i> pour <i>u</i>	114
47, — <i>i</i> pour <i>ui</i>	115
48, — <i>i</i> pour <i>ir</i> à la finale	117
49, — Les prétérits en <i>i</i>	117
50, — <i>in</i> pour <i>i</i> , pour <i>e</i> , pour <i>eu</i> , pour <i>a</i> , pour <i>o</i> , pour <i>u</i>	118
51, — <i>in</i> pour <i>an</i> , pour <i>on</i>	121
52, — <i>in</i> (en latin) pour <i>ien</i> , pour <i>en</i>	122
53, — <i>in-ne</i> pour <i>ène</i> (= <i>enne</i>) à la finale	124
54, — <i>in</i> pour <i>un</i>	124

O

55, — Les sons de <i>o</i> : <i>o</i> et <i>ô</i> ; amuïssement, métathèse	125
56, — <i>o</i> et <i>ou</i> ; <i>ou</i> amuï, métathèse	128
57, — <i>o</i> pour <i>a</i> , pour <i>an</i>	134
58, — <i>o</i> pour <i>e</i>	135
59, — <i>o</i> pour <i>u</i>	136
60, — <i>ou</i> pour <i>é</i>	137
61, — <i>ou</i> pour <i>eu</i>	137
62, — <i>oux</i> pour <i>eux</i>	139
63, — <i>ou</i> pour <i>u</i>	141
64, — <i>o</i> pour <i>oi</i>	142
65, — <i>oe</i> pour <i>oi</i> , — pour <i>e</i> , pour <i>o</i> ; phénomènes analogues: le parler à la grande goulée	144
66, — <i>oe</i> pour <i>oir</i> à la finale	154
67, — <i>ou</i> pour <i>ol</i>	155
68, — <i>ou</i> pour <i>our</i> à la finale	156
69, — <i>on</i> pour <i>an</i> , pour <i>a</i>	156
70, — <i>o</i> , <i>au</i> , <i>eau</i> , <i>ou</i> et <i>on</i>	159

U

71, — Le son de <i>u</i> ; amuïssement, métathèse	163
72, — <i>u</i> pour <i>e</i>	164
73, — <i>u</i> pour <i>eu</i>	165
74, — <i>u</i> pour <i>o</i>	166

75, — <i>u</i> pour <i>ou</i>	167
76, — <i>u</i> pour <i>i</i>	167
77, — <i>u</i> pour <i>ui</i>	168
78, — <i>un</i> pour <i>in</i>	171

y

79, — Le son du <i>y</i>	172
80, — <i>y</i> prosthétique	175
81, — <i>y</i> intervocalique	176
82, — <i>y</i> épenthétique, <i>y</i> maintenu, <i>y</i> syncope	179
83, — <i>y</i> transformé	182

Hiatus

84, — Réduction des diphtongues	185
---	-----

Nasalisation

85, — <i>an-ne</i> pour <i>an'ne</i> , <i>in-ne</i> pour <i>èn'ne</i> , etc.	188
--	-----

Consonantisme**Palatalisation**

86, — <i>cœ</i> , <i>que</i> , <i>qui</i> , <i>cu</i>	193
87, — <i>gue</i> , <i>gui</i> , <i>gu</i>	196
88, — <i>l</i> mouillé (<i>il</i> , <i>li</i> , <i>bl</i> , <i>cl</i> , <i>fl</i> , <i>gl</i> , <i>pl</i> , <i>vl</i>)	198
89, — <i>n</i> mouillé	205
90, — <i>di</i>	207
91, — <i>ti</i> , <i>tui</i> , <i>tri</i>	209
92, — Confusions interpalatales, contractions	211
93, — <i>l</i> clair et <i>l</i> mouillé	220
94, — <i>n</i> clair pour <i>n</i> mouillé	222

Chuintements

95, — Chuintantes, sifflantes, gutturales	223
---	-----

Assimilations et dissimilations**Contaminations, permutations, confusions**

96, — <i>b</i>	231
97, — <i>c</i> (<i>k</i> , <i>q(u)</i>)	234

98, — <i>d</i>	236
99, — <i>f, ph</i>	237
100, — <i>g(h), g(e) (j)</i>	238
101, — <i>h</i>	241
102, — <i>l</i>	243
103, — <i>m</i>	245
104, — <i>n</i>	245
105, — <i>p</i>	246
106, — <i>r</i>	247
107, — <i>s</i> sourd, <i>c</i> sifflant, <i>x</i>	248
108, — <i>t</i>	249
109, — <i>v, w</i>	251
110, — <i>z, s</i> sonore	252

Synopes

111, — Groupes de consonnes dont l'une tombe	254
112, — Syllabés perdues, contractions	259
113, — <i>v</i> intervocalique	260
114, — Autres consonnes tombées	261
115, — Apocopes et finales sonnantes	262
116, — Aphérèses	272

Épenthèses

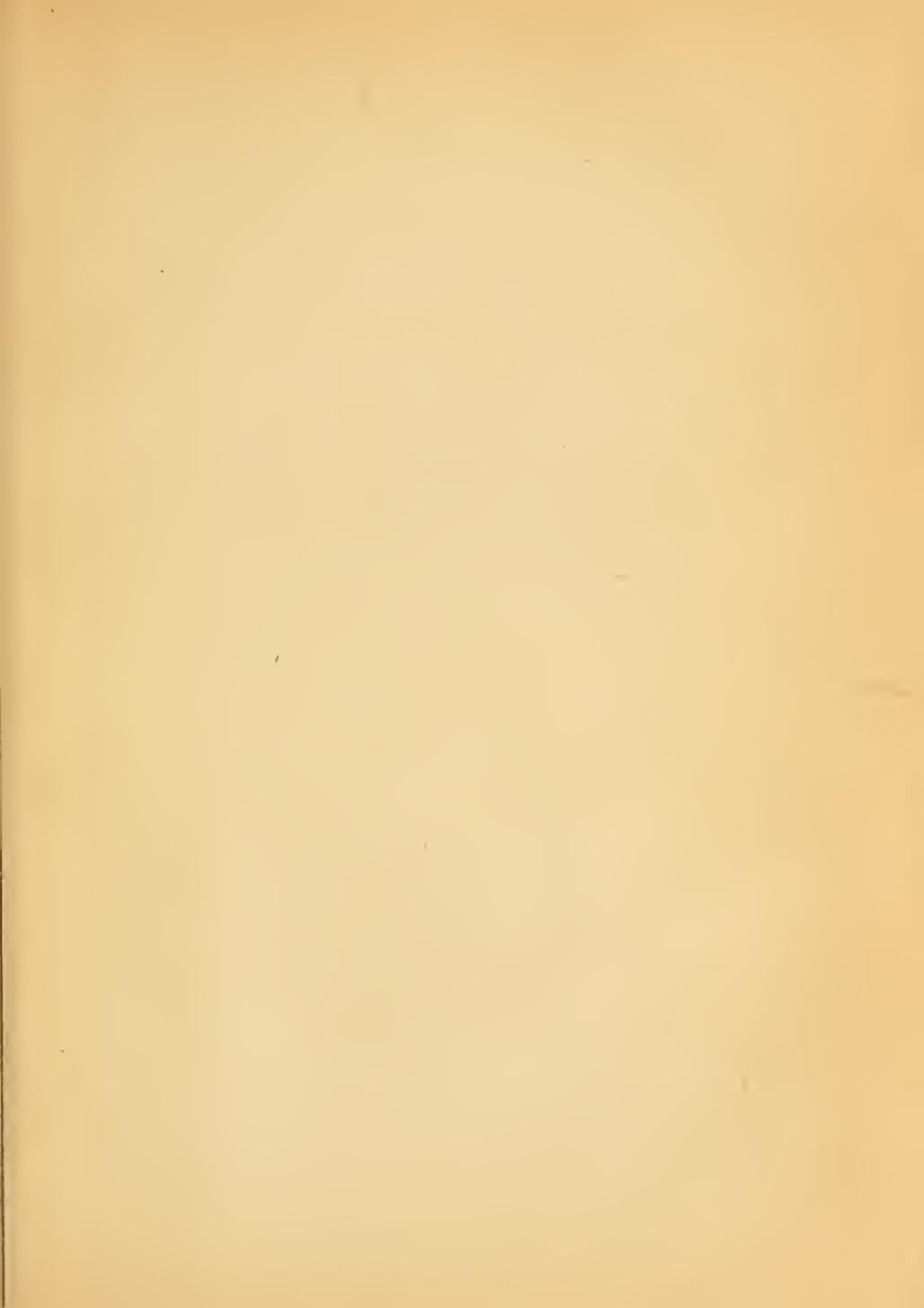
117, — <i>l, r</i> , autres consonnes	274
118, — Euphonie, augment, caprice, mignardises mystérieuses	277
119, — Prosthèse de <i>v</i> , de <i>z</i> , de <i>n</i> , de <i>h</i>	279
120, — Autres prosthèses, soudure d'articles	280
121, — Consonnes maintenues	282
122, — Le <i>g e</i> du subjonctif	283

Lexicologie populaire

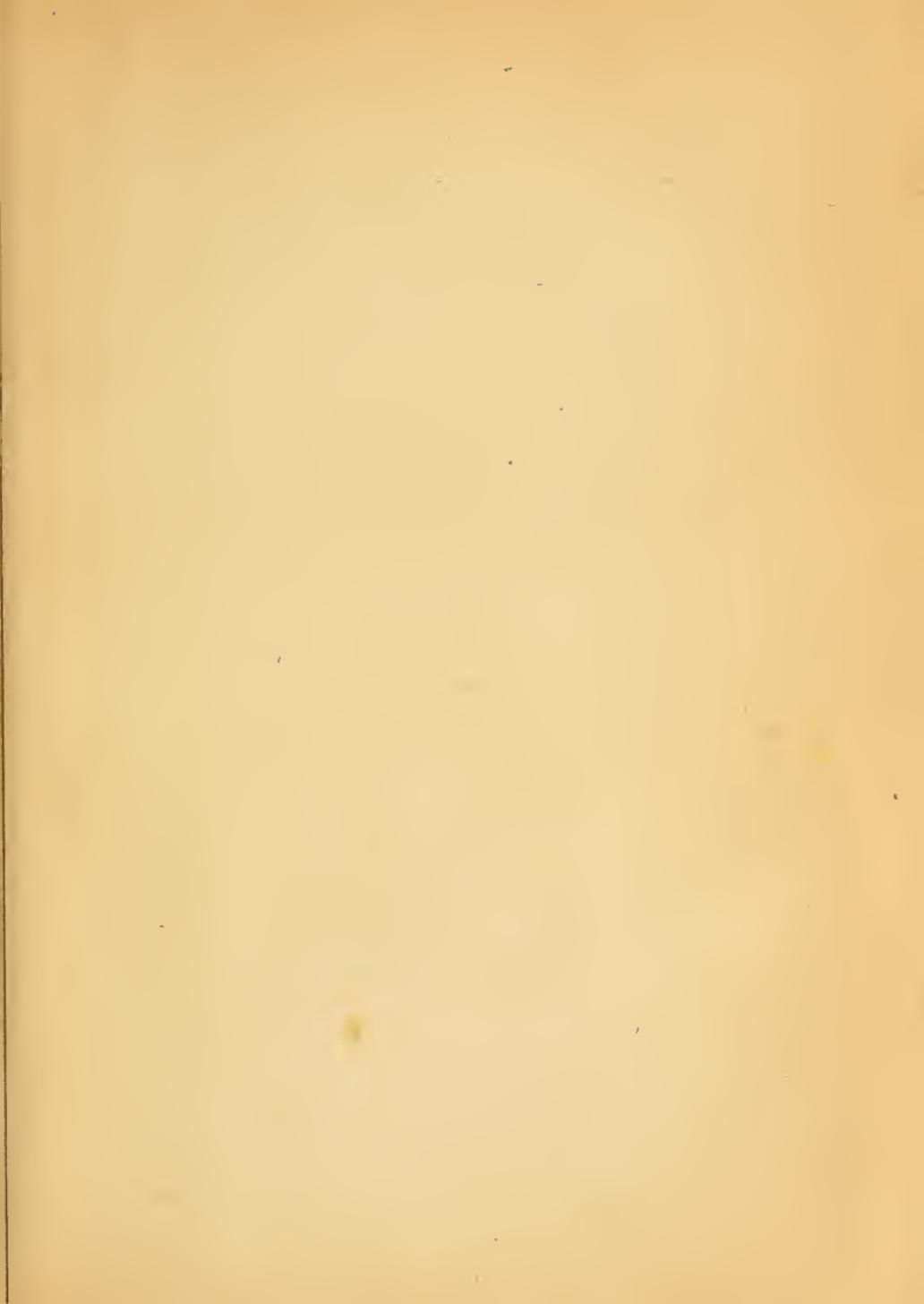
123, — Métathèses	285
124, — Analogies, étymologies populaires, ca- lembours	286

Les Liaisons

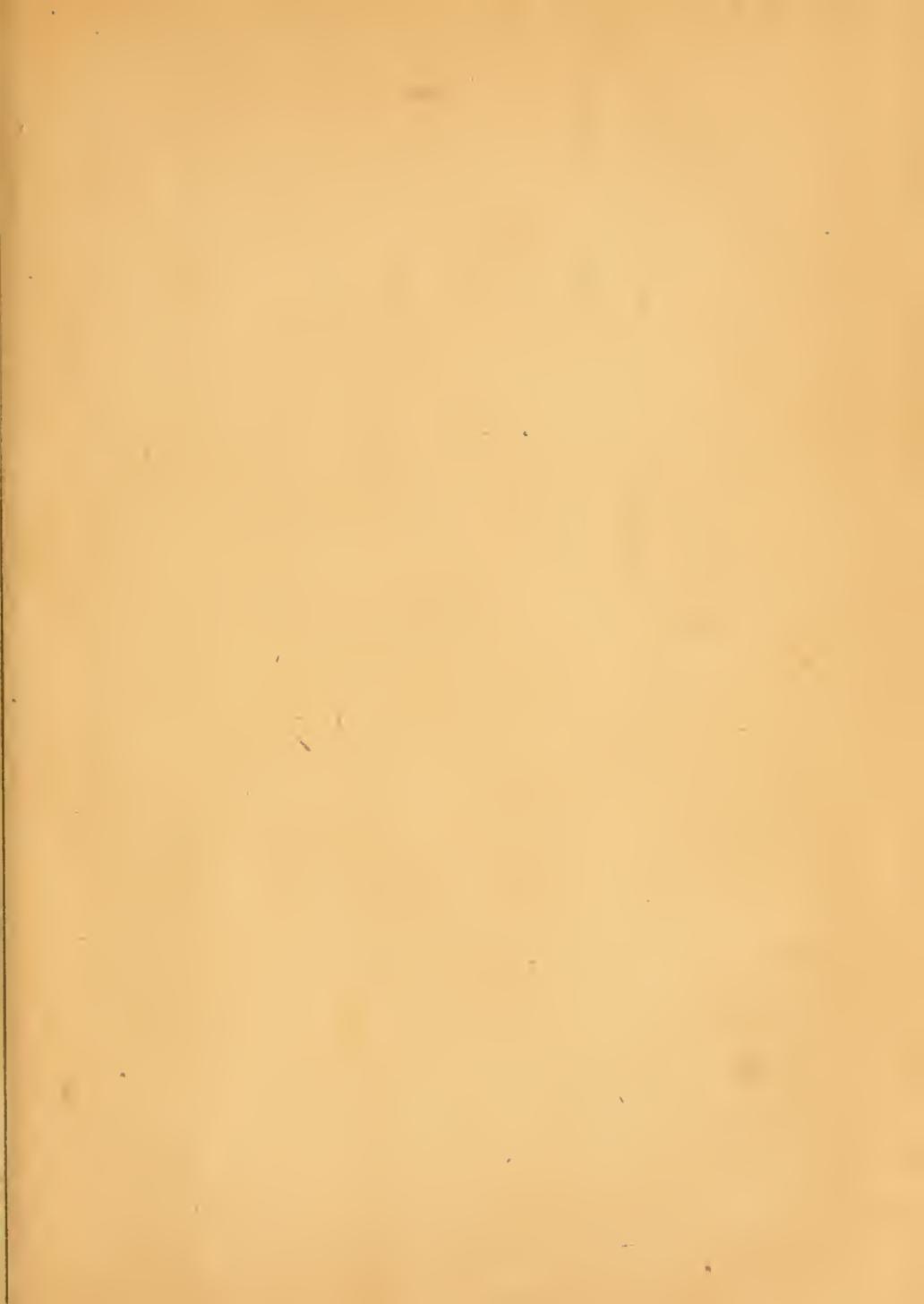
§ 125, — Finales liantes ou non liantes ; liaisons dangereuses	292
Conclusion	297
Corrections et Additions	303











Les Éditions GEORGES CRÈS & C^{ie}

21, rue Hautefeuille, Paris (6^e)

EXTRAIT DU CATALOGUE

PIERRE RIVES. — Les Deux Pirogues	6 75
FRANCIS CARCO. — Au Coin des rues	6 «
LÉON WERTH. — Le Monde et la Ville	6 «
LICHTENBERGER. — Monsieur de Migurac	6 «
J.-H. ROSNY JEUNE. — La Contrée aux embûches	5 «
TRELAWNY. — Les Aventures d'un Cadet	5 «
RÉGIS GIGNOUX. — Le Tabac du Bouc	6 «
MAURICE RENARD. — Le Voyage immobile	6 «
GALTIER BOISSIÈRE. — Loin de la Rifflette	5 «
D ^r LUCIEN GRAUX. — Hanté!	6 «
ROB. WILTON. — Les derniers jours des Romanoff	6 50
ANDRÉ LEGRAND. — L'Île sans amour	6 «
GILBERT DE VOISINS. — L'Enfant qui prit peur	6 «
VICTOR SEGALÉN. — Stèles	6 «
ÉMILE SEDEYN. — Petites villes de France	6 «
EDMOND FLEG. — Écoute, Israël!	6 «
J.-K. HUYSMANS. — Le Drageoir aux épices	6 «
ADOLPHE O. ORNA. — Les Araignées	6 «
MARCEL SCHWOB. — Vies imaginaires	6 «
PIERRE MILLE. — Mémoires d'un Dadà besogneux	4 90
FRANÇOIS PONCETTON. — L'Aventure des 13 filles de M ^{lle} d'Oche	6 «
PIERRE MAC ORLAN. — A bord de l'Étoile Matutine (Illustré par DARAGNÈS)	6 «
PIERRE DE LA BATUT. — La Jeune Fille en proie au monstre	5 «



JUL 19 1973

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PC
2957
A7C67

Cormeau, Henry
L'accent de chez nous

